UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01139884 9

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/cteoccidentale00frey

I
32
270
134

# CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

IMPRIMERIE C. MARPON ET E. FLAMMARION
RUE RACINE, 26, A PARIS.

COLONEL FREY

# CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

## VUES — SCÈNES — CROQUIS

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

DE

*Bretegnier, Darondeau, Fernando, Jeanniot, Nousveaux, Philippe*

4 CARTES TIRÉES EN COULEUR

PARIS

C. MARPON ET E. FLAMMARION, ÉDITEURS

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

1890

Tous droits réservés.

FEB 25 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

DT
527
F7

42/2372

# AVANT-PROPOS

## I

De toutes les parties du monde susceptibles d'offrir un vaste champ à l'activité des explorateurs, l'Afrique est, sans contredit, celle qui, de nos jours, est plus particulièrement l'objet des tentatives de pénétration des explorateurs des diverses nations européennes.

A l'heure même où nous écrivons, le continent noir est sillonné dans tous les sens par une foule de hardis pionniers, Français, Anglais, Allemands, Portugais, Belges, etc...; les uns déjà illustres par de retentissants voyages, les autres sans passé, mais avides d'attacher leur nom à l'une de ces odyssées géographiques de notre époque. C'est avec un palpitant intérêt, mêlé de vives inquié-

tudes, que l'on suit leur marche audacieuse, semée de luttes et de périls sans nombre, enveloppée le plus souvent d'un voile mystérieux que déchire brusquement, de temps à autre, la vague nouvelle de leur passage sur un point à peine connu de l'immense continent, celle de quelque importante découverte, ou le bruit de quelque événement tragique dont ils ont été les victimes.

Les uns et les autres rivalisent d'ardeur pour ouvrir à l'influence de leur pays quelque contrée inexplorée, quelque voie nouvelle par laquelle puissent s'écouler ses produits; pour découvrir quelque source de richesse inexploitée, dont ils puissent faire profiter son commerce et son industrie.

Ce sont là, certes, entreprises nationales, pour la plupart fécondes en résultats commerciaux, scientifiques, etc.; œuvres de civilisation et de progrès qui font honneur à ceux qui les accomplissent comme aux peuples qui les secondent de leurs efforts.

Ce grand mouvement d'expansion coloniale est né, on ne peut le mettre en doute, de besoins réels, de graves préoccupations de la part de ces nations : la recherche de larges débouchés pour permettre l'écoulement des produits que leur industrie et leur commerce ont accumulés, en quantités considérables, dans leurs centres manufacturiers, pendant cette longue période de paix que nous traversons.

Cette constatation faite, et ce juste hommage rendu à la vaillance des explorateurs africains, il serait intéressant, en ce qui concerne notre pays, d'examiner, et de tenter de déterminer, pour chacune des parties du continent africain sur lesquelles nous sommes établis, dans quelle mesure l'État y doit soutenir de son influence ou de son action politique les efforts des particuliers; dans quelles

conditions et sous quelles réserves, d'autres obligations, qui sont aussi les siennes, lui permettent de s'y associer.

Il nous paraîtrait utile, dans une semblable étude, d'écarter, de prime abord, les considérations d'ordre élevé, sans doute, mais trop sentimentales, que quelques ardents partisans de l'expansion coloniale font encore valoir pour légitimer notre intervention dans certaines de ces contrées, dont ils nous sollicitent vivement de prendre possession. Si pendant longtemps la France s'est assignée la généreuse mission de porter les bienfaits de la civilisation partout où existait la barbarie, c'est, dans l'état présent de nos finances, un rôle philanthropique auquel il nous faut renoncer, car la gloire que nous en retirerions ne saurait suffire à compenser les sacrifices d'hommes et d'argent qu'il entraînerait pour le pays. Notre action pourrait utilement se borner, à cet égard, à chercher à développer les qualités intellectuelles et morales et les conditions matérielles des races avec lesquelles nous sommes en contact; et, pour atteindre ce résultat, le point essentiel sur lequel devraient porter nos efforts, serait avant tout l'abolition de l'esclavage, — cette plaie de l'Afrique.

La solution du grave problème posé plus haut est donc plutôt du ressort de l'économie politique. Il faut la demander aux leçons du passé et de l'expérience ; à une étude consciencieuse des ressources de tout genre que présentent les contrées dont on parle ; à l'examen de la possibilité d'y fonder des établissements en rapport avec l'importance des sacrifices qu'ils exigent, ou avec l'intérêt supérieur que nous pourrions avoir d'y devancer d'autres puissances rivales, en vue d'y réserver notre action pour l'avenir. Mais une pareille étude, qui comporterait l'élaboration d'une sorte

de programme de politique coloniale pour chacune de nos possessions africaines, excéderait notre compétence et sortirait du cadre de cet ouvrage.

A un autre point de vue, plus général, celui de l'intérêt qu'ont les puissances européennes à pénétrer dans le continent africain, nous pouvons du moins constater qu'en ce qui concerne l'Afrique, les immenses contrées de l'intérieur qui sont l'objet de ces assauts répétés, de ces tentatives de pénétration dont nous parlions tout à l'heure, ne semblent pas jusqu'ici présenter les conditions favorables requises pour la fondation de semblables établissements.

Ou bien ce ne sont que de vastes territoires incultes, dépourvus de voies de communication, habités par des populations rares, sans besoins, sans commerce ; ou bien, elles comprennent des populations relativement denses, mais animées de cet esprit d'hostilité de religion ou de race qui caractérise toujours les premiers rapports de l'Africain avec l'Européen.

Grâce à la supériorité de leur organisation, de leur armement et de leurs moyens d'action, les puissances européennes pourraient sans doute, principalement au début d'une occupation, maintenir sous leur joug ces tribus turbulentes; mais celles-ci ne négligeraient aucune occasion de leur créer des embarras, de leur susciter des difficultés, pour les jeter hors d'un territoire dont elles ne tarderaient pas à revendiquer la libre possession.

Il ne suffirait donc pas d'aller en avant, de pénétrer de plus en plus dans les contrées de l'intérieur, soit à main armée, soit par des moyens dits pacifiques : il faudrait y rester. Et, pour cela, il faudrait y établir des points fortifiés : postes ou stations. Ces forts

seraient disséminés d'abord sur de longs espaces; mais l'on serait dans l'obligation de les rapprocher de plus en plus, au fur et à mesure que l'hostilité des indigènes s'accentuerait davantage.

Il faudrait des troupes pour garder ces forts. Les dépenses qui, au début, se soldent par des crédits de quelques centaines de mille francs, atteindraient bientôt des millions et, par la force même des choses, iraient en proportion toujours croissante... Telle est l'histoire de toutes les entreprises européennes qui se sont effectuées, et de celles qui sont encore à cette heure en cours d'exécution sur les différentes parties du continent africain.

Si l'on ajoute à ces obstacles ou à ces conditions défavorables d'établissement, l'inclémence du climat, partout fatal à l'Européen; le peu de valeur qu'offrent en vue de l'exportation la plupart des produits de l'intérieur, mil, arachide, riz, etc.; si l'on considère qu'à l'exception de l'ivoire, les seuls produits rémunérateurs que l'on y trouve peuvent être fournis par les contrées du littoral, et à bien moins de frais; on est amené par la logique à déclarer que tant que ces conditions aussi désavantageuses subsisteront, ce sera se payer de mots que de compter sur le succès de semblables entreprises.

La conclusion naturelle de ce qui précède est que, sur le continent africain, le programme politique qui nous paraît devoir être adopté est celui d'une nation voisine :

1° Prendre pied sur le plus grand nombre possible de points de la côte, non pas tant pour assurer des lieux de relâche à la marine que pour ouvrir des débouchés aux produits nationaux et y drainer les produits indigènes;

2° Favoriser, dans la même intention, l'établissement de comp-

toirs sur le cours des fleuves et des rivières jusqu'à l'extrême limite de la navigation de ces fleuves à l'époque des hautes eaux ; ce qui permet, au moyen de postes faciles à ravitailler et d'avisos, d'assurer au commerce une protection efficace, sans avoir à recourir pour cet objet à de dispendieuses expéditions ;

3° Encourager les explorations et, sous les réserves qui précèdent, toutes les entreprises individuelles ou collectives qui ne peuvent que contribuer à étendre l'influence de la nation, sa sphère d'autorité sur les grands territoires indigènes, voisins de ses possessions, et en profiter pour établir le protectorat sur ces derniers.

## II

Ces considérations générales indiquées, venons à l'objet de ce livre.

Nous n'avons eu nullement la prétention de faire œuvre littéraire, encore moins scientifique, et de rivaliser avec ces grands ouvrages où, comme dans l'*Afrique occidentale*, de M. Élisée Reclus, tout ce que l'on sait actuellement du continent africain se trouve à la fois résumé, discuté, et coordonné de telle sorte qu'il ne reste plus au temps qu'à en remplir les lacunes ou les « blancs ».

Notre but est plus modeste : nous avons voulu simplement faire faire avec nous aux lecteurs l'un de ces voyages si intéressants à la côte occidentale d'Afrique, accomplis chaque année en partie par nos vaisseaux des stations de « l'Atlantique sud, » et par nos navires-écoles l'*Iphigénie* et la *Résolue* : voyages autrefois si pénibles, si périlleux, et rendus aujourd'hui si faciles, grâce à la connaissance complète que l'on possède de ces côtes et aux progrès de la navigation.

N'ayant parcouru nous-même qu'une partie des escales de ce voyage, nous avons puisé largement, pour décrire celles que nous connaissions moins, dans les livres des écrivains qui les ont le plus souvent visitées.

Ainsi, les descriptions proprement scientifiques ont été, pour la plupart, empruntées aux ouvrages que nous ont légués les intrépides et savants marins qui ont passé une partie de leur existence à exécuter l'hydrographie détaillée de cette côte. On sait que, dans les loisirs que leur laissaient ces travaux, ils effectuaient de nombreuses opérations de débarquement pour la destruction des foyers de traite des esclaves, ou des croisières pour atteindre les navires négriers.

La liste en est longue; ils se nomment : Bouët-Willaumez, Fleuriot de Langle, Baudin, Duburquois, Roussin, Leps, de Kerhallet, Vallon, etc.

Pour dépeindre les races qui fourmillent sur cette côte, leur mode d'existence, leurs mœurs si curieuses, nous avons fait de nombreux extraits des livres des voyageurs ou des missionnaires qui ont visité ou habité cette partie de l'Afrique. Plusieurs d'entre eux ont écrit d'ailleurs, on le verra, avec un esprit d'observation, une précision de style, ou une couleur enfin qui donnent à leurs ouvrages un attrait tout particulier.

Pour compléter ces descriptions et mieux rendre les aspects variés de cette côte, ses paysages, ses sites pittoresques, la physionomie des choses et des hommes, nous avons eu recours d'abord aux nombreux documents : aquarelles, photographies, croquis, etc., que nous avons pu nous-même recueillir au cours de nos campagnes.

Nous avons encore largement mis à contribution les collections que possèdent les archives des ports, celles du ministère de la marine et des colonies, et qui sont très obligeamment et libéralement ouvertes à tous ceux qu'intéresse l'étude de ces questions maritimes et coloniales.

Plusieurs artistes de grand talent, dont les noms seuls sont un attrait puissant pour notre ouvrage, MM. Jeanniot, Bretegnier..., nous ont offert un concours d'autant plus précieux qu'il est amical et désintéressé, et pour lequel nous leur exprimons ici notre vive gratitude.

Enfin nous avons eu le rare bonheur d'avoir été mis en possession, par des mains amies, de peintures d'une réelle valeur artistique, représentant des vues, des scènes, des groupes se rapportant à cette partie de la côte d'Afrique « véritables petits chefs-d'œuvre » suivant l'expression d'un amiral illustre « qui ont coûté « la vie à leurs auteurs et qu'il serait regrettable de voir ensevelis « dans la poussière et l'oubli. »

Deux de ces vaillants aquarellistes, Darondeau et Nousveaux, séduits par la variété et l'étrangeté des spectacles que présente cette côte, véritables natures d'élite, sont allés affronter les rudes épreuves de ce climat, ont pris part à plusieurs opérations de guerre et, victimes de leur amour pour leur art, ont eux aussi grossi le nombre de ceux qui sont morts pour avoir voulu surprendre le secret du noir continent.

Mais leurs œuvres ont marqué la trace de leur passage ; quoique datant d'une quarantaine d'années, celles-ci ont conservé, outre le piquant des peintures inédites, toute leur valeur d'actualité. Les conditions de l'existence, l'aspect des lieux, les usages et les

mœurs changent peu d'un siècle à l'autre sur cette terre d'Afrique, et, à plus forte raison, après un aussi petit nombre d'années.

Enfin, pour servir à l'explication de ces *vues* et de ces *scènes* que nous avons reproduites, nous n'avons pas négligé d'y joindre les anecdotes et les légendes qui les complètent. Autant qu'une longue description, les croyances d'une race et les légendes qu'elle se transmet de génération en génération la font connaître ; et, pour les anecdotes, comme elles éclairent d'un mot tout un caractère, elles peuvent parfois peindre en dix lignes toute une situation.

Grâce à ces moyens, nous espérons avoir présenté, sous une forme nouvelle et intéressante, la géographie de cette partie de la côte occidentale d'Afrique qui va de la pointe septentrionale du Maroc jusqu'au Congo. Le lecteur en sera juge. Et nous, nous nous croirons assez récompensé de notre peine, si nous pouvons réussir à propager, à encourager pour notre part, ce goût des voyages et des explorations, qui a le privilège d'ouvrir à l'esprit des horizons successifs aussi variés que vastes, qui trempe les caractères, développe les qualités d'initiative, de promptitude et d'énergie, qui étend au loin enfin l'influence et le nom de la France, et qui pour toutes ces raisons, nous le répétons, doit être encouragé, — à la seule condition qu'on ne se méprenne pas sur la nature de ces encouragements eux-mêmes.

---

# CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

# Côte Occidentale d'Afrique

# MAROC

## ( Côte Ouest )

ÉCHELLE de $\frac{1}{4,500,000}$

0 50 100 Kil.

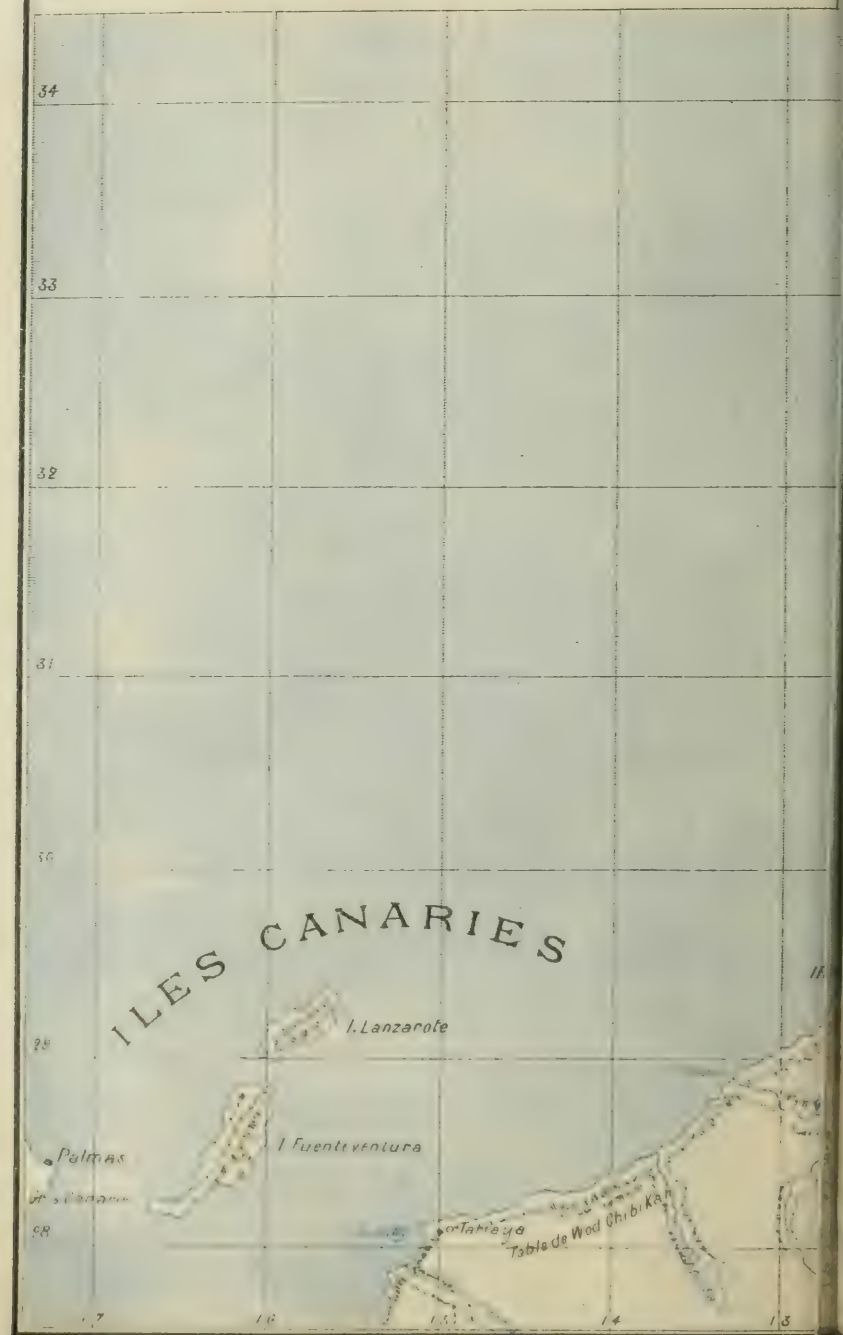

Algésiras
Gibraltar
Ceuta
TANGER
Mt Bazin
Cabaïn
Tetouan
Arzila
Hafat el Beïda
El Araish
(Larache)
Dj. Habib
Moulai-bou Selam
Vielle Mamora
Mehdia
Salé
Rbat
Mansariych
Fedalah
Dar el Beïda
Tombeau
Azamor
Mazaghan
Tour Noire
El Valadiych
Tour Carrée
Safi
Château Ruiné
Maroc
Mogador
Agadir
Les 7 Puits
Catacomb
Mont Wadjo
Le Pont de Guerre
ANTI ATLAS
GRAND ATLAS
MAROC
El Arib

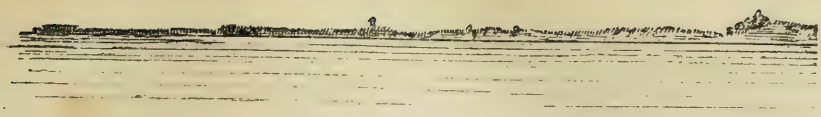

Côte du Maroc.

# CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

## ASPECT GÉNÉRAL

Aspect général. — La *côte du Maroc*, qui s'étend jusqu'au 28e degré de latitude, est, en général, élevée, abrupte, rocheuse, parfois formée de basaltes rougeâtres ou de couleur sombre, et de falaises à pentes rapides. Quelques roches crayeuses, d'un blanc éclatant, servent çà et là de points de repère... On peut, en général, apercevoir la terre, par un beau temps, à une distance de 30 à 50 milles.

A partir de la limite sud du Maroc et jusqu'aux environs de Saint-Louis (Sénégal) s'étend le rivage bas et sablonneux du désert du Sahara. Une végétation rabougrie, quelques plantes grasses (*le cactus*) sont les seules traces de vie qu'on y rencontre, et çà et là, mais à de grands intervalles, un bouquet de palmiers. Quelques caps médiocrement élevés, quelques dunes sablonneuses dont les vents du désert modifient souvent la forme, sont à peu près les seuls points qui permettent de reconnaître la côte.

*Au Cap-Vert*, à 90 milles environ au sud de Saint-Louis, la côte commence à offrir quelque végétation et se relève légèrement par

quelques falaises, puis bientôt elle s'affaisse de nouveau; le rivage sablonneux, d'une couleur blanche ou grise, se couronne de grands arbres à la verdure sombre qui lui donnent un peu de relief.

A hauteur de l'archipel portugais des *Bissagos*, de hautes terres dominent la plage basse et noyée. On aperçoit ces montagnes à grande distance derrière la côte.

La côte présente ensuite de nouveau le même aspect jusqu'à l'équateur; sablonneuse, en général, à son pied, basse et couverte d'une riche végétation de teinte sombre : elle n'offre que par intervalles, et rarement, quelques points culminants tels que les monts de Sierra-Leone, le cap de Monte, le cap Mesurade.

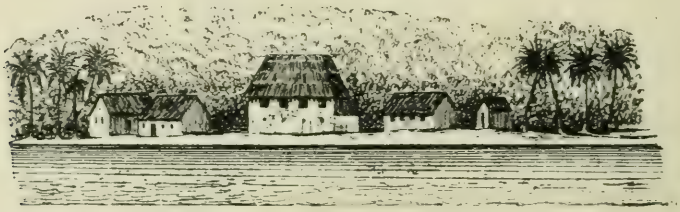

Aspect de la côte d'Afrique (côte de Guinée).

Cette végétation souvent s'implante jusque dans les flots et produit une ceinture épaisse, parfois impénétrable, de palétuviers, de mangliers, qui garnit de même tous les cours d'eau qui arrosent l'intérieur.

Quant aux îles éparses en regard de cette partie de l'Afrique, îles Canaries, îles du Cap-Vert, îles du golfe de Guinée, elles présentent des traces non douteuses de violents cataclysmes et des caractères volcaniques bien prononcés.

Des Saisons. — *Dans le nord de l'Afrique*, les saisons diffèrent peu de celles de l'Europe et peuvent, par conséquent, se diviser comme elles, bien que cependant elles soient moins nettement tranchées et que, dans beaucoup de lieux, l'automne et l'hiver ne

soient ni aussi longs ni aussi froids que dans l'Europe. Néanmoins, ces deux saisons sont bien indiquées par des pluies, des brumes, et signalées par des coups de vent, accompagnés souvent de pluies abondantes, sur la côte du Maroc, à Madère et aux Canaries. Ces coups de vent ont lieu à Madère et aux Canaries vers décembre et janvier. De janvier à mars, les hautes montagnes qui forment ces archipels couvrent leurs sommets de neige; mais, à leurs pieds, la température est encore douce et agréable, et ne tombe que rarement au-dessous de 18 à 20 degrés centigrades.

Dans la même saison, sur la côte occidentale du Maroc, on trouve des brumes constantes et épaisses; une extrême humidité que le soleil, dans toute sa force, ne peut diminuer; des pluies

Vue d'Agadir (côte du Maroc).

abondantes durant plusieurs jours, et des coups de vent du large fort dangereux près de la côte.

*Entre les tropiques*, on ne distingue à la côte d'Afrique que deux saisons : celle des pluies ou *hivernage*, celle de la sécheresse ou la *belle saison*.

La première est la plus chaude : le thermomètre s'élève parfois jusqu'à 35 degrés au large de la côte et à 45 degrés dans quelques rivières quand on pénètre dans l'intérieur. En règle générale, l'*hivernage* est d'autant plus prolongé que les lieux sont plus rapprochés de l'équateur. Au commencement et à la fin de cet hivernage, existe une certaine période plus ou moins longue de temps douteux et incertain avec des brises variables, du calme, des grains, et des tornades.

Dans l'autre période, qui constitue la belle saison, les brises sont bien établies, parfois très fraîches, sauf lorsque souffle l'*harmattan*. Ce vent règne sur presque toute la côte, de Saint-Louis jusqu'au Gabon. Ce n'est pas un vent constant; il prend par intermittence, et souffle le plus ordinairement de décembre à avril; c'est un vent froid et desséchant.

Enfin, *sous l'équateur*, il y a en quelque sorte quatre saisons : deux pluvieuses, deux sèches; la première saison pluvieuse dure de mars à juin, la deuxième d'octobre à décembre : dans les intervalles, le temps est généralement assez beau.

---

Fort de Bakel (Haut-Sénégal).

# SÉNÉGAMBIE

## CHAPITRE PREMIER

LA CÔTE DU SAHARA (DU MAROC A SAINT-LOUIS). — Barre de la côte occidentale d'Afrique. — Franchissement des brisants par les pirogues. — Un bal de Signares à Saint-Louis. — Intérieur de Signare. — Négresses jouant au kouri. — De la chasse en Sénégambie. — La danse au Soudan.

La côte du Sahara (du maroc a saint-louis). — En descendant la côte d'Afrique, quand on a dépassé l'extrémité sud du Maroc, on suit pendant des jours et des nuits un interminable pays désolé. C'est le Sahara, la « *Grande mer sans eau* », que les Maures appellent aussi « *Bled-el-Ateuch* », le pays de la soif.

Ces plages du désert ont 500 lieues de long, sans un point de repère pour le navire qui passe, sans une plante, sans un vestige de vie.

Les solitudes défilent, avec une monotonie triste, les dunes mouvantes, les horizons indéfinis; — et la chaleur augmente d'intensité chaque jour.

Et puis, enfin, apparaît au-dessus des sables une vieille cité blanche, plantée de rares palmiers jaunes. C'est Saint-Louis du Sénégal, la capitale de la Sénégambie. Une église, une mosquée, une tour, des maisons à la mauresque : tout cela semble dormir sous l'ardent soleil, comme ces villes portugaises qui florissaient jadis sur la côte du Congo, Saint-Paul et Saint-Philippe de Benguela.

On s'approche, et on s'étonne de voir que cette ville n'est pas bâtie

sur la plage, qu'elle n'a même pas de port, pas de communication avec l'extérieur; la côte, basse et toujours droite, est inhospitalière comme celle du Sahara, et une éternelle ligne de brisants en défend l'abord aux navires.

On aperçoit aussi, ce que l'on n'avait pas vu du large, d'immenses fourmilières humaines sur le rivage, des milliers et des milliers de cases de chaume, de huttes lilliputiennes aux toits pointus, où grouille une bizarre population nègre. Ce sont deux grandes villes yolofes, Guet-N'Dar et N'Dartoute, qui séparent Saint-Louis de la mer.

Si on s'arrête devant ce pays, on voit bientôt arriver de longues pirogues à éperon, à museau de poisson, à tournure de requin, montées par des hommes noirs qui rament debout. Ces piroguiers sont de grands hercules maigres, admirables de formes et de muscles, avec des faces de gorilles. En passant les brisants, ils ont chaviré dix fois pour le moins. Avec une persévérance nègre, une agilité et une force de clowns, dix fois de suite ils ont relevé leur pirogue et recommencé le passage; la sueur et l'eau de mer ruissellent sur leur peau nue, pareille à de l'ébène verni.

C'est sous ce singulier et peu séduisant aspect que Pierre Loti, dans son *Roman d'un Spahi* [1] nous présente la côte sénégalaise et le chef-lieu de nos établissements de la Sénégambie.

Et, certes, à la vue de cette terre d'une affreuse nudité qui s'allonge plate et presque au niveau de la mer; à la vue de ces sables brûlants, d'une éclatante blancheur, qui la recouvrent comme d'un éblouissant linceul, le navigateur éprouve un saisissement d'indéfinissable tristesse et d'instinctive horreur.

A mesure qu'il approche de Saint-Louis, il se demande comment il pourra s'y rendre, car la plage qui s'étend devant lui est battue par une mer furieuse, dont les vagues se brisent sur le rivage avec le fracas du tonnerre.

Des deux moyens qui lui permettent de communiquer avec cette ville, l'un consiste à se jeter dans l'une de ces frêles pirogues et, sous la conduite des pagayeurs nègres, à gagner le rivage en s'aventurant hardiment au milieu des énormes volutes formés par les brisants.

Le second consiste à descendre de quelques lieues vers le sud et à pénétrer dans le Sénégal, dont on remonte ensuite le cours

1. Calmann-Lévy, éditeur.

PIROGUE FRANCHISSANT LES BRISANTS DE GUET-N'DAR (Aquarelle inédite de Nousveaux).

jusqu'à Saint-Louis. Mais l'embouchure du fleuve est souvent rendue impraticable par le mauvais état de la barre qui retient quelquefois les navires pendant des mois entiers devant elle, avant d'en permettre le franchissement.

Disons quelques mots de cette barre :

Barre de la côte occidentale d'Afrique. — Sur presque toute la côte d'Afrique, il existe près de la côte et devant l'embouchure des fleuves, même avec du très beau temps, une barre de brisants redoutables.

La distance de cette barre au rivage est variable; elle se trouve

LA VILLE DE SAINT-LOUIS (SÉN

en général entre les fonds de sept et dix mètres. Le phénomène de la barre tient sans doute, disent MM. les commandants Le Gras et Wallon, à la nature et à la configuration même de la côte, qui n'offre point, comme celle de la plupart des autres continents, des déchirures profondes, des baies ou golfes avancés dans les terres; partout elle est plate et régulière dans ses inflexions, de sorte qu'aucun obstacle n'empêche la mer d'y arriver avec toute son intensité.

Nombre de voyageurs ont dépeint ce curieux phénomène. M. le docteur Féris, dans les *Archives de médecine navale*, en donne la description ci-après, saisissante de réalité :

DU MOUILLAGE DE GUET-N'DAR.

Sous l'action incessante des vents du large, l'Océan se creuse en longues ondulations qui viennent se briser sur sa plage sablonneuse, dont la déclivité vers la haute mer est presque insensible. Ces gigantesques lames (quelques-unes atteignent 40 et 50 pieds de hauteur) sont arrêtées brusquement à leur base par le peu de profondeur du fond, tandis que leur partie supérieure, obéissant à l'impulsion reçue, et continuant sans obstacle leur course furieuse, se roule en énormes volutes qui viennent déferler sur la plage avec un bruit terrible.

Elles forment ainsi, en rebondissant, trois lignes de brisants, à peu près également espacés, et dont la première est à 300 mètres environ du rivage. C'est un spectacle qu'on n'oublie pas dès qu'on l'a une fois contemplé, et si quelque chose peut ajouter à l'impression qu'il cause, c'est de voir l'homme se jouer, dans une frêle embarcation, de ces colères de la nature, et en triompher à force de courage et d'adresse...

Franchissement des brisants par les pirogues. — Quand les noirs veulent passer la barre, dit le même auteur, ils roulent leur pirogue sur le sable jusqu'au bord de l'eau et la font entrer dans la mer par secousses successives profitant chaque fois de l'arrivée de lames qui s'étendent sur la plage en formant une écume bouillonnante.

Enfin, la pirogue est mise à l'eau, et tous les noirs s'embarquent prestement pendant que le féticheur, debout sur le rivage, cherche à calmer le démon de la barre par des gestes et des invocations... Chaque fois qu'ils plongent la palette dans les flots, ils font une profonde aspiration et, en se relevant, ils expirent bruyamment, et en mesure, en faisant passer l'air entre leurs dents entr'ouvertes, et produisant ainsi un sifflement prolongé ! Dans les moments périlleux ils s'excitent mutuellement en poussant de grands cris.

Le passage de la barre étant toujours dangereux, ils obéissent ponctuellement au moindre signe du pilote. Celui-ci veille l'instant propice pour ne sortir qu'avec les meilleures chances; aussi la pirogue reste-t-elle souvent stationnaire pendant quelques minutes en dedans de la barre, laissant passer les lames sous sa quille, à mesure qu'elles se présentent. Puis, tout à coup, à un indice particulier, le pilote, reconnaissant un moment favorable, pousse un cri, et toutes les pagayes frappent violemment les ondes furieuses. Les noirs, animés par leurs exclamations inarticulées, font des efforts si vigoureux qu'ils paraissent surhumains. Pendant ce temps, le pilote, debout et regardant la haute mer, donne des ordres, en même temps qu'il fait des gestes de la main droite, comme pour calmer les vagues frémissantes.

Dès que la barre est passée, les noirs lèvent leurs pagayes en l'air, puis se mettent à ramer de la façon tranquille et cadencée qui leur est habituelle.

Les difficultés du passage de la barre se compliquent par la pré-

Fig. 4. — Signare en négligé (Darondeau).

sence d'innombrables requins qui pullulent et rôdent sans cesse en ces endroits, prêts à happer les infortunés qui font naufrage.

« Ces requins », dit M. l'abbé Bouche dans *la Côte des Esclaves* (1),

1. E. Plon, éditeur.

vont chercher leur proie jusque sur le bord. On en a vu s'échouer sur le sable, portés par une vague et regagner la mer à la vague suivante. Aussi, que d'accidents! que de victimes! Si une pirogue

Fig. 5. — Signare quêtant à l'église, d'après Darondeau.

prête le flanc dans une fausse manœuvre, si elle chavire, si elle prend l'eau, les noirs qui la montaient se sauvent à la nage. Arrivés à terre, ils se comptent; un des leurs manque à l'appel. Ils regardent avec anxiété; ils aperçoivent un objet qui paraît et disparaît à

NÉGRESSES JOUANT AU KOURI (Aquarelle inédite de Darondeau).

plusieurs reprises, puis une traînée de sang leur apprend la triste vérité. J'ai assisté à cet affreux spectacle : il est navrant. Quelquefois la victime revient, ou est repêchée, mais dans quel affreux état! Les requins lui ont arraché un ou plusieurs membres...; les chairs horriblement déchirées pendent de tous côtés..., le sang jaillit! »

Enfin, si l'on veut éviter les inconvénients que présentent les deux modes de se rendre à Saint-Louis que nous avons signalés ci-dessus, on continue à suivre la côte pendant encore 90 milles environ; en ce point, comme par enchantement, la redoutable ligne de brisants s'interrompt tout à coup et, dans une échancrure du rivage, apparaît Dakar, le meilleur port de cette côte. Un chemin de fer dit du « Bas-Sénégal » relie cette ville à Saint-Louis.

A Saint-Louis, l'un des spectacles qui nous impressionna le plus étrangement, c'est un *bal de Signares,* auquel nous assistâmes le soir même de notre arrivée dans la colonie.

Nous allons le décrire sommairement, cela fournira au lecteur l'occasion de faire connaissance avec la partie de la population qui constitue l'aristocratie de la société sénégalaise.

Un bal de Signares a Saint-Louis. — « Au Sénégal, les métis, désignés par les noirs sous le nom de Signars (*seigneurs, maîtres*), sont au nombre seulement de deux à trois mille, malgré la date déjà ancienne de notre occupation. Ils forment une colonie intelligente, laborieuse, vivant en harmonie avec l'élément européen. »

Antérieurement à l'abolition de la traite des noirs, chaque famille *signare* possédait un peuple d'esclaves, qu'elle employait aux divers travaux de la ville et des champs et qui lui procuraient ainsi de forts beaux bénéfices.

Bienheureux temps, où Signars et Européens, narguant l'insalubrité du climat, passaient l'existence dans le luxe et dans les plaisirs! Ce n'étaient alors, à Saint-Louis et à Gorée, que fêtes pleines de gaieté et d'entrain; que somptueux festins copieusement arrosés de ces vins généreux qui, au pays du soleil, acquièrent des qualités d'un prix inestimable pour le gourmet; que bals animés dont l'heure était impatiemment attendue!

A tour de rôle, chaque Signare conviait à ces bals l'élite de la

colonie, et c'était un spectacle à la fois piquant et gracieux, que le mélange, sous les flots d'éblouissantes lumières, des brillants uni-

Fig. 7. — Signare en grand costume (Aquarelle inédite de Darondeau).

formes d'officiers, des fraiches toilettes des sémillantes signares, et de ces coiffures hardies, fantaisistes, monumentales, droit posées

UN BAL DE SIGNARES (MULATRESSES) A SAI

en forme de pain de sucre sur le front austère des vénérables matrones! Là, toutes les variétés du type signar, avec ses gradations infinies de coloris, se trouvaient réunies; depuis la svelte jeune fille à la carnation adorable de créole, au regard velouté et dont la gorge transparaissait, frissonnante, sous un léger voile de dentelle, jusqu'à la beauté olivâtre ou plutôt couleur d'ocre, voluptueusement drapée dans un pagne aux éclatantes couleurs.

A cette époque, l'orgue de Barbarie et sa prétentieuse contrefaçon, le piano mécanique, qui depuis lors ont fait les délices des bals de plus d'un fonctionnaire colonial, était peu ou n'étaient point encore connus à Saint-Louis. On se contentait donc d'y danser au son du tam-tam, que des griots, l'œil lubrique, faisaient vibrer avec rage, et qu'accompagnaient les frénétiques claquements de mains des jeunes négresses. Au son de cette musique infernale, et malgré une température torride, souvent le bal était encore dans tout son entrain que, depuis longtemps, les premières lueurs de l'aube avaient blanchi l'horizon!

Au Sénégal, aussi bien d'ailleurs que dans nos autres colonies, ce n'est pas toujours impunément que l'élément féminin indigène sacrifie aux excentricités de la mode, et telle signare vraiment ravissante dans son *négligé du matin* ou dans son riche *costume national*, devient un objet de risée, lorsqu'elle veut se parer selon les caprices de l'élégance parisienne. C'est sans doute le portrait de l'une de ces dernières, que le spirituel mais peu galant auteur de *Niger et Bénué* a voulu dépeindre quand il a écrit ces lignes :

« Type curieux à observer que cette Signare! Lorsque, la taille trop grasse sanglée dans un corset trop étroit, affublée de jupons, de paniers, de tours, de traînes, elle est parvenue à introduire ses pieds récalcitrants dans une bottine Louis XV, au talon pyramidal; que sur sa tignasse crépue elle a juché, en coup de vent, un chapeau Watteau, Rubens ou Niniche, à la voir marcher on a de la peine à tenir son sérieux, car il est visible que sa chaussure la martyrise, que son corset l'étouffe, que sa traîne l'embarrasse, et que vainement elle s'efforce de la retrousser avec grâce.... »

Nous l'avons dit, ce portrait ne s'applique qu'à un petit nombre d'exceptions parmi les Signares; mais comme il convient à merveille à certaines négresses de pur sang, dédaigneuses du madras

de la mulâtresse et du pagne de l'indigène! Leur corps sert d'étalage à tout ce que nos modes imaginent de plus extravagant et de plus ridicule. En outre, ces aimables créatures affectionnent d'une manière particulière les parfums aux senteurs pénétrantes, et, parmi ces derniers, leur bon goût les porte à faire choix du *musc* et du *patchouly*, dont elles consomment d'effrayantes quantités pour le malheur de ceux qui les approchent.

Mais laissons ce produit exotique à ses falbalas et à ses parfums et revenons à des tableaux plus gracieux.

Sous le ciel des tropiques, la vie de la femme est, à la surface, calme et sédentaire; celle de la Signare se passe ainsi dans le désœuvrement. Munie de son sotchio (mince baguette de bois vert), dont elle se frotte sans cesse les dents, ce qui donne à leur émail un si vif et si pur éclat, la belle indolente passe son temps à errer, inactive, dans ses appartements; quelquefois, mollement étendue sur des *taras*, sorte de divans des plus primitifs, elle préside aux jeux des négrillons qui composent sa domesticité, et qui, demi-nus, se roulent sur le sol de la case; ou bien elle écoute les douces flatteries ou les attendrissantes paroles de la jeune négresse, dont elle a fait sa confidente, et qu'elle chérit à l'égale d'une sœur.

Les Signares ne laissent pas échapper une occasion de rompre la triste monotonie de cette existence. Anciennement, elles s'adonnaient aux fêtes et aux divertissements mondains; aujourd'hui, ce sont les pompes de l'église qui les attirent de préférence. Là, *modeste et d'un bon ton*, ainsi que la qualifie l'abbé Boilat, dans ses *Esquisses sénégalaises*, la Signare se fait remarquer par un édifiant recueillement : ses anciennes esclaves, les *Ouoloves*, qu'elle a converties à la foi chrétienne, l'y accompagnent et chantent des cantiques composés par les missionnaires et adaptés aux airs mêmes des noirs. Rien n'est alors plus original que de voir la *pudique signare* tendre la bourse de quêteuse à la foule bigarrée des fidèles et circuler dans les dédales de cette forêt de pains de sucre formée par les caractéristiques madras qui fournissent à ce tableau un cadre des plus pittoresques.

1. Bertrand, éditeur.

Terminons ce chapitre en citant l'opinion émise sur les Signars

Fig. 9. — INTÉRIEUR DE SIGNARE (Aquarelle inédite de Daroudeau).

par un écrivain éminent, M. le Dr Bérenger-Féraud qui, dans un

séjour de plusieurs années au Sénégal, a beaucoup vu et a su

Fig. 10. — Signare en grand costume. (Aquarelle inédite de Darondeau.)

observer, et dont l'indépendance d'esprit et la droiture de caractère garantissent l'entière sincérité.

« Je me plais à affirmer que j'ai connu nombre de mulâtres

(*signars*) qui valent assurément mieux que des blancs ou des noirs. Les uns avaient en beauté corporelle, en esprit, en savoir, en rectitude de jugement un lot que bien d'entre nous pourraient envier. Les autres ont fourni une carrière honorable, pleine de dévouement, de bravoure, de probité, de manière à pouvoir se comparer aux individus les plus favorisés de n'importe quelle origine de tous les pays du monde. Loin de moi donc, je le répète, la pensée de jeter la défaveur ou la déconsidération sur les individus en particulier, d'autant que je compte parmi mes amis des mulâtres pour lesquels j'ai affection et estime... »

Intérieur de Signare. — Négresses jouant au kouri. — Le kouri est un jeu très répandu dans le Soudan; nous l'avons observé dans le haut Sénégal et dans le haut Niger; on le rencontre, paraît-il, également chez toutes les peuplades du littoral jusqu'au delà du Congo.

Dans un petit bloc de bois équarri, sont creusés, disposés deux à à deux, douze, vingt et quelquefois quarante petits trous: à chacune des extrémités se trouve une cavité beaucoup plus grande qui sert de prison aux jetons enlevés à l'adversaire.

La partie se joue à deux; on se sert comme jetons, de graines de la grosseur de petites noisettes; chaque joueur en possède un nombre égal à quatre fois celui des trous placés devant lui.

Ces jetons étant distribués, par quatre, dans ces cases, le jeu est fait. Chaque joueur joue alternativement, prenant les jetons de l'une de ses cases, à son choix, il les dépose un par un, dans les cases qui suivent. La répartition faite, il ramasse tous les jetons placés dans les cases de son adversaire qui ne comptent qu'un ou deux jetons seulement et la partie continue ainsi jusqu'à ce que, faute de jetons, l'un des rivaux ne puisse jouer à son tour.

Le gagnant est celui qui a ramassé le plus grand nombre de jetons. Les combinaisons de ce jeu ne sont pas très nombreuses, elles exigent néanmoins de la part des noirs une assez grande tension d'esprit. Les signares excellent à le jouer.

De la chasse en Sénégambie. — Dans toute la Sénégambie le gibier abonde.

DERRIÈRE LE GUIDE, S'AVANCE LE CHEF DE LA COLONNE

Dans les plaines se trouvent en grand nombre : cailles, canards, perdrix, pintades, outardes, etc..; dans les pâturages paissent des herbivores de toute espèce : biches, antilopes. sangliers, bœufs sauvages, girafes, hippopotames et éléphants. Les grands bois sont fréquentés par les hyènes, les panthères et les lions. Les vastes espaces incultes situés entre le haut Sénégal et le haut Niger, rare-

UN TAM-TAM AUQUEL TOUT LE VILLAGE PRE

ment troublés jusqu'à ces dernières années, par la présence de l'homme, et que les colonnes françaises parcourent aujourd'hui dans tous les sens, sont particulièrement favorisés sous le rapport de l'abondance du gibier.

Par le récit ci-après de la marche de l'une de ces colonnes, que nous extrayons de notre ouvrage : *Campagne dans le haut Sénégal*

ORGANISÉ EN L'HONNEUR DES ÉTRANGERS...

*et dans le haut Niger* [1], on pourra juger du nombre d'incidents, de rencontres imprévues qui sont réservés au voyageur dans ces contrées et c'est certainement dans cette variété de spectacles que réside le plus puissant attrait qui porte les âmes viriles à rechercher les attachantes émotions de cette vie d'aventures et de dangers.

« Ces marches silencieuses, par des sentiers à peine tracés, ont quelque chose de fantastique !

« Derrière le guide qui ouvre la marche s'avance le chef de la colonne, suivi de l'interprète et des spahis d'escorte ; puis se déroule le long défilé de la troupe, des animaux, des porteurs et des auxiliaires suivant à la file indienne.

« Par moments, des rumeurs étranges se font entendre sous bois. Ce sont des troupeaux de bœufs sauvages, d'antilopes que le bruit a dérangés dans leur retraite et qui fuient pleins d'épouvante. Les chevaux, sentant l'odeur du fauve, n'avancent qu'avec méfiance, dressant l'oreille, tressautant au moindre bruit. Parfois, terrifiés, ils s'arrêtent brusquement ; on peut apercevoir alors sur le sol les empreintes fraîches laissées par le passage d'une hyène, d'une panthère, ou du roi des forêts.

« Au point du jour, ce sont les animaux aux espèces curieuses et variées dont regorgent ces contrées du haut Sénégal qui se lèvent et fuient en troupes à votre approche ; ce sont des compagnies nombreuses de pintades, de perdrix qui, peu farouches, courent sous les pas des chevaux ; ce sont des troupes de cynocéphales dont quelques-uns ont le corps couvert d'une épaisse crinière, qui de loin les fait confondre avec des lionceaux. Campés sur des rochers, les mains armées de grosses pierres, ils semblent tenir conseil, pour décider s'ils doivent vous barrer le passage. Par bravade, ou pour vous faire battre en retraite, les plus audacieux s'avancent même résolûment à votre rencontre, cherchant à vous effrayer par leurs horribles grimaces et par leurs aboiements furibonds.

« Quelquefois, des cris perçants, redoublés, sorte d'appel, frappent les oreilles : ce sont les cris d'un petit oiseau qui, avide de miel, mais n'osant s'attaquer aux ruches d'abeilles sauvages établies

1. E. Plon, éditeur.

dans la forêt, requiert le concours de l'homme, et, volant au-devant de la troupe, d'arbre en arbre, de broussaille en broussaille, cherche à l'entraîner au pied du tronc d'arbre qui contient la ruche convoitée.

« Mais malheur à qui s'attaque à la horde bourdonnante ! Toujours prête à la lutte, celle-ci fond sur l'agresseur, quelque nombreux, quelque redoutable qu'il soit; elle le harcèle, l'aiguillonne avec furie, jusque dans la fuite.

« Un jour c'est une girafe qui défile le long de la colonne, puis, hardiment, fend les rangs, culbutant quelques hommes, jetant le désordre parmi les animaux que cette vision singulière a frappés d'effroi. Ou bien c'est un troupeau d'éléphants qui, à notre approche, se retire lourdement, à pas lents et comme à regret, en laissant derrière lui un sol raviné, jonché d'arbustes déracinés.

« Une autre fois, l'embrasement d'une immense étendue de savanes oppose à la marche une barrière infranchissable ! Le terrible fléau est accouru de l'horizon, avec une rapidité foudroyante, comme une tempête déchaînée de feu et de fumée ! En avant des flammes hautes et stridentes, on voit pêle-mêle, se heurtant, se froissant, se foulant, bondir, se précipiter en tous sens, dans un état d'effarement indescriptible, gazelles, sangliers, buffles, panthères, les plus inoffensifs comme les plus féroces des hôtes de ces régions. Rapprochés par l'imminence du péril commun, les uns et les autres ont pour unique préoccupation d'échapper au sort affreux qui leur est réservé, s'ils ne franchissent pas le cercle de feu qui va les étreindre.

« Les incidents se succèdent ainsi, nombreux, variés, imprévus, souvent gais, parfois tragiques, mais apportant toujours une heureuse diversion à la tristesse désespérante de ces marches sans fin qui sont, pour l'Européen, comme les étapes d'un douloureux pèlerinage dont le terme lui paraît de jour en jour plus lointain.

« L'arrivée à l'étape, l'établissement du bivouac sont l'occasion de nouvelles scènes émouvantes ou pittoresques. L'emplacement est rapidement choisi ; c'est, d'ordinaire, un terrain inculte, broussailleux, situé au bord du fleuve ou auprès d'une mare, abreuvoir des fauves auxquels on doit parfois disputer un domaine dont la possession était jusqu'alors indiscutée !

« Dans le voisinage de l'ennemi, on dispose le bivouac en lui donnant la forme d'un carré dans l'intérieur duquel, à la tombée de la nuit, convoi, bétail, auxiliaires, se hâtent de chercher un refuge.

« En pays ami, la colonne est disséminée par groupes, de la manière la plus commode pour utiliser les abris que présente le campement.

« Lorsque le gîte d'étape est un village, on s'établit à proximité. Si la population est hospitalière, un tableau riant attend alors la troupe à son arrivée. Les jeunes filles du village, dans le simple appareil de la beauté, les jambes nerveuses, le buste ferme, le corps souple et gracieux, se portent à sa rencontre et, fléchissant légèrement le genou, par marque de respect, offrent au soldat altéré une eau rafraîchissante dans de vastes calebasses.

« A leur suite, selon la coutume imposée par les conquérants indigènes, et qui n'est qu'un tribut obligatoire déguisé, le chef du village, accompagné d'une députation de notables, vient saluer le commandant de la colonne et déposer à ses pieds les rares produits du pays : des œufs, du laitage, quelques poules d'une blancheur immaculée, présents inestimables qui sont, sans retard, distribués aux malades.

« Si la guerre a épargné le troupeau, quelques moutons et, selon la richesse du village, un ou plusieurs taureaux à la robe luisante, d'un beau noir d'ébène, sont amenés et offerts en grande pompe.

« Déjà un toit de chaume, choisi parmi les plus coquets et les plus fraîchement garnis, a été soulevé, tout d'une pièce, par vingt bras vigoureux, au-dessus de la case qu'il recouvre, et transporté sur l'emplacement du camp. Là, comme par enchantement, quelques abris se trouvent ainsi promptement improvisés.

« Vient le moment du palabre traditionnel : échange de salutations, de protestations de dévouement de la part des indigènes ; de remerciments, d'assurances de protection et de paix de la part du chef français. Celui-ci, à son tour, fait la répartition des cadeaux qu'il destine à ses hôtes, payant généreusement, rendant toujours au décuple de leur valeur les dons qu'il en a reçus. Cependant, la fête ne serait pas complète si les chanteurs, musiciens et danseurs (*griots*) ne se mettaient de la partie. Dans l'après-

midi, un tam-tam auquel tout le village prend part est organisé en l'honneur des étrangers, et se prolonge bien avant dans la soirée, à la satisfaction des noirs, avides de semblables réjouissances !

« Si, au contraire, les habitants sont inhospitaliers, — ce qui malheureusement est le cas le plus fréquent chez les peuples musulmans; — à l'approche de la colonne, hommes, femmes, enfants, bétail, tout déserte le village; seuls quelques captifs sont laissés pour essuyer les remontrances et la mauvaise humeur bien naturelle de l'Européen. C'est que, dans ce même village, où quel-

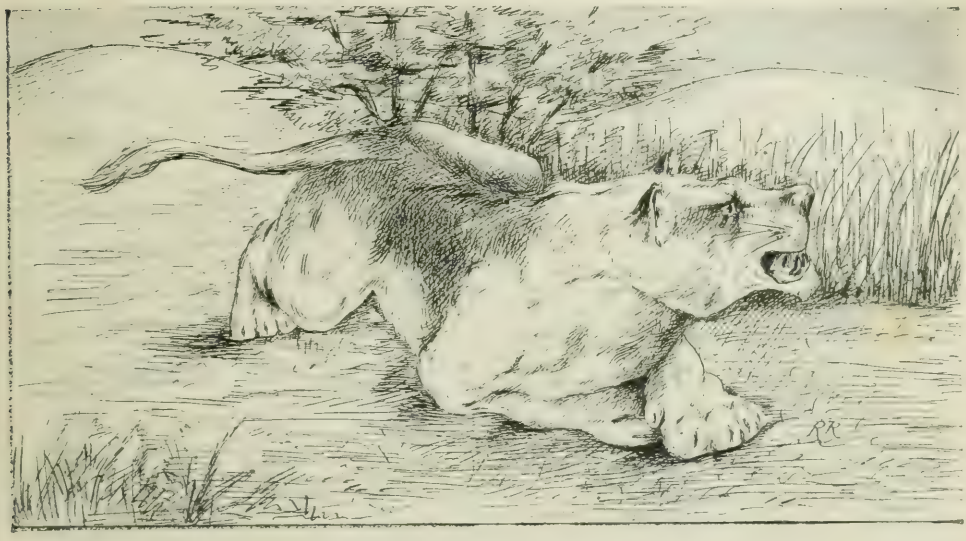

Fig. 13. — Le lion du Sénégal.

quefois règne l'abondance et qui est redevable à notre protection de ses richesses, de sa sécurité, ce dernier ne pourra se procurer, à n'importe quel prix, le moindre aliment. »

Quoique d'une taille un peu au-dessous de celle des lions de l'Atlas, le lion sénégalais n'est pas moins redoutable que ce dernier lorsqu'il se trouve aux prises avec le chasseur. « Il faut avoir le cœur de deux hommes, disent les indigènes, pour oser tirer un lion. »

En règle générale, il n'attaque pas l'homme; le gibier lui fournissant une proie facile et abondante. Il établit le plus souvent

son repaire à proximité des mares qui, pendant la plus grande partie de l'année, forment, dans les vastes déserts de l'intérieur, les seuls abreuvoirs des fauves. Dans ce domaine, le lion règne en maître incontesté, et n'a que l'embarras du choix pour satisfaire ses instincts de carnassier.

Dans une exploration que nous effectuâmes en 1869, dans le Bounoum, nous bivouaquâmes à diverses reprises auprès de semblables mares... Des biches, des sangliers, pressés par la soif, ne craignaient pas de venir, au milieu du jour, s'y désaltérer presque sous le canon de nos carabines. A la nuit tombante, par le nombre de cris d'animaux de toute sorte, plaintes lugubres, rauques rugissements... qui se faisaient entendre, on pouvait conjecturer que tous les fauves de dix lieues à la ronde s'étaient donné rendez-vous autour de ces mares et que des familles entières de lions y avaient établi leur quartier général.

Lorsque le lion a ainsi dépeuplé une contrée, aiguillonné par la faim, il se rapproche des campements des Peulhs et des Maures, les peuples pasteurs du Sénégal, et c'est alors sur leurs troupeaux qu'il prélève son impôt quotidien.

Le docteur Ricard décrit ainsi qu'il suit le moyen employé par les Maures pour se débarrasser de cet hôte incommode : « Quand, « par les hurlements des chiens et les mouvements du troupeau, on « sait qu'un lion a pénétré au milieu des bœufs, tous les hommes « du camp entourent le parc, armés de bâtons gros et courts. Le « lion, étourdi par le bruit et embarrassé au milieu des bœufs « agités, cherche une issue à travers les intervalles des bêtes du « troupeau; partout où il se présente, il est reçu à coups de bâton « sur le museau et refoulé jusqu'à ce qu'il succombe sous les « coups. »

Nous doutons fort de l'efficacité d'un pareil procédé. Nous pensons que les Maures dont le troupeau est ainsi attaqué n'ont pas la folle prétention de vouloir immoler, à coups de gourdins, le terrible félin aux mânes de ses victimes; ils se contentent simplement d'ordinaire, comme nous l'avons souvent constaté, de chercher par leurs cris et par le bruit à tenir celui-ci éloigné du bétail. A cet effet, munis de longues branches et de bâtons, les bergers, à l'approche de la nuit, se disposent par groupes autour du troupeau dont

une partie a été, au préalable, par le moyen d'entraves, mise dans l'impossibilité de fuir. Toutes les fois que le lion est signalé à proximité de l'une des faces de ce parc improvisé, tous ensemble, les indigènes se mettent à frapper la terre en avant d'eux, en vociférant en même temps de toute leur force jusqu'à ce que, intimidé, effrayé par ce vacarme, l'animal batte en retraite. Et le même manège recommence à chaque nouvelle tentative que fait le lion pour se rapprocher du troupeau.

Le souvenir d'un de ces spectacles est resté gravé dans notre esprit d'une manière inoubliable.

« C'était dans la nuit du 1er janvier 1886, au camp de Toukolo. La température était descendue à 10 degrés centigrades : après les fortes chaleurs du jour, on éprouvait la sensation d'un froid intense.

« Tout autour et dans l'intérieur du camp étaient allumés de grands feux dont les reflets éclairaient d'une lueur rougeâtre le feuillage des arbres et les silhouettes des sentinelles. Auprès de ces feux, ressemblant à autant de fantômes, étaient allongés les soldats, le corps roulé dans leur toile de tente.

« Environ deux cents femmes de tout âge, à qui la liberté venait d'être rendue, n'ayant pour tout vêtement que des haillons, frissonnant de froid, toussant à faire pitié, se tenaient accroupies devant quelques feux, pressant contre leur sein, pour les réchauffer, de malheureux enfants; successivement elles présentaient aux tisons à demi éteints leurs membres glacés par la fraîcheur de la nuit. Non loin de là, deux chevaux arabes, le matin superbes de vigueur, et qui venaient d'être frappés comme d'un coup de foudre par cette maladie au caractère encore mal défini qui, dans le haut Sénégal, enlève en quelques heures les sujets les plus robustes, étaient étendus, les flancs agités, semblant dans le râle de la mort implorer le secours de leurs maîtres!

« A l'entrée de la nuit, un troupeau d'une vingtaine d'hippopotames s'était approché des feux, pressé par la curiosité que les chasseurs indigènes attribuent aux animaux de cette espèce et qu'ils mettent à profit pour les faire tomber dans leurs pièges; puis, à l'appel d'alarme de l'un des leurs, tous ensemble, poussant un hennissement formidable, qui retentit dans le silence de la nuit comme

le son bruyant d'une trompe, masses monstrueuses, se précipitèrent avec fracas vers le fleuve, renversant, écrasant tout ce qui se trouvait sur leur passage.

« Vers minuit éclate soudain un rugissement si effroyable, qu'il

Fig. 14. — Malinkais guerrier et chasseur.

semble surgir du milieu du camp! Dans le lointain, sur plusieurs points, d'autres rugissements lui répondent. C'est le signal d'un vacarme produit par mille cris d'animaux et par les clameurs aiguës, discordantes, de cinq à six cents auxiliaires qui, chargés de la garde du troupeau, cherchent à chasser les lions que l'on aperçoit rôdant autour du camp. Toute la nuit dura la ronde funèbre de ces animaux féroces, tournant et retournant sans cesse autour du camp;

C'ÉTAIT DANS LA NUIT DU 1er JANVIER 1886, AU CAMP DE TOUKOLO. (Composition de M. Fernando.)

toute la nuit dura ce sabbat infernal, grandissant, s'affaiblissant suivant le degré de violence des rugissements; et, dans l'intermittence des cris, se faisait entendre un chœur plaintif formé des sanglots, des gémissements étouffés des esclaves, et du râlement des chevaux expirants ! »

Le Sénégal, nous le voyons, offre un vaste champ à l'activité et au courage des chasseurs de bêtes fauves. Sur les différents points de cette contrée, quelques indigènes s'adonnent volontiers à cet exercice : il faut de leur part, en raison des faibles moyens dont ils disposent contre les animaux féroces, une intrépidité et une audace remarquables pour oser courir les mille dangers auxquels ils se trouvent exposés.

Les chefs Maures, par exemple, se réunissent quelquefois pour chasser le lion à cheval. Ils forment autour du lion, que l'on a forcé de sortir de son repaire, un vaste cercle qu'ils rétrécissent peu à peu jusqu'à ce qu'ils puissent décharger sur l'animal leur arme à bonne portée. Le lion, blessé, les yeux étincelants de férocité, bondit sur les agresseurs qui s'éloignent au galop de course pour se mettre hors de l'atteinte de ses bonds formidables. Lorsque voyant l'impuissance de ses efforts, affaibli, épuisé par le sang qui coule de ses blessures, le lion veut reprendre haleine, les cavaliers reforment le cercle et, après plusieurs évolutions de ce genre, parviennent ainsi à abattre, à coups de fusil, le terrible félin. Seuls, des cavaliers consommés et déterminés peuvent exécuter de pareilles prouesses; la moindre imprudence, la moindre hésitation seraient leur arrêt de mort.

Sur la rive gauche du Sénégal, quelques Toucouleurs et, dans le haut Niger, des Malinkais et des Bambaras s'adonnent également à la chasse. On reconnaît habituellement ces chasseurs au bonnet en peau de panthère dont ils forment leur coiffure et aux *gris-gris* (amulettes) composés de dents et de griffes d'animaux, qu'ils portent sur leurs vêtements comme autant de trophées.

Les émotions de la chasse ont pour ces derniers un attrait si puissant, qu'elles les poussent à s'expatrier de leurs villages, parfois pendant des mois entiers, pour aller s'établir au milieu des

contrées habitées par les fauves. Là, le chasseur se construit une petite hutte, ou bien s'installe un abri dans le creux d'un arbre ou dans l'anfractuosité d'un rocher. Dès lors, il demande à la chasse sa nourriture et, comme les bêtes féroces dont il partage l'existence, il ne quittera la contrée qu'après l'avoir dépeuplée. Il n'est ruse qu'il n'emploie pour atteindre le gibier : lui tendant des embûches de toute sorte, le guettant pendant de longues heures, posté à l'affût auprès des rares abreuvoirs. Dans ces rudes exercices, l'homme ne tarde pas à acquérir un instinct, une agilité surprenante. Il nous a été donné de voir plusieurs de ces indigènes à l'œuvre. L'un d'entre eux, notamment, se faisait remarquer par une adresse et une intrépidité remarquables : c'était un Peulh du nom d'Amarat. D'une constitution en apparence chétive, le torse et les jambes émaciés, Amarat possédait des membres d'acier et pouvait marcher et courir, sans fatigue, pendant une journée entière. Avant de se mettre en chasse, ce Peulh, perché comme un aigle sur la cime d'un arbre, interrogeait avec soin la contrée environnante. Qu'un mouvement inusité se produisît sur un point de l'horizon, par exemple le frémissement des feuilles d'un arbuste, le soulèvement d'un peu de poussière, indices invisibles pour tout œil moins exercé, Amarat descendait de son poste aérien et se dirigeait vers ce point. Chemin faisant, à la trace laissée sur le sol, il reconnaissait l'animal avec lequel il allait avoir affaire. Se débarrassant successivement, au fur et à mesure qu'il avançait, des hardes qui composaient son costume, il se glissait ainsi peu à peu, lentement, presque en rampant, jusqu'auprès de lui, de manière à pouvoir le tirer à coup sûr, au *posé*, selon l'habitude des indigènes.

Malgré la défectuosité de leurs armes, ces hardis chasseurs hésitent rarement à attaquer la panthère et même le lion. Amarat, dont le corps était couvert de cicatrices provenant des blessures qu'il avait reçues dans ses luttes corps à corps contre les fauves, accompagnait un jour des officiers à la chasse, sur les bords du marigot de Fanaye. Pendant que ceux-ci se reposaient, à l'ombre d'un arbre, pour laisser passer l'heure accablante de la chaleur, Amarat se mit en chasse pour son propre compte, inspectant minutieusement chaque touffe d'herbes, chaque buisson. Tout à coup, dans

l'un d'eux il distingue, couché auprès des restes d'une biche à demi dévorée, un magnifique lion qui, repu, se livrait aux douceurs de la sieste. Avec autant de sang-froid que s'il s'agissait d'abattre une

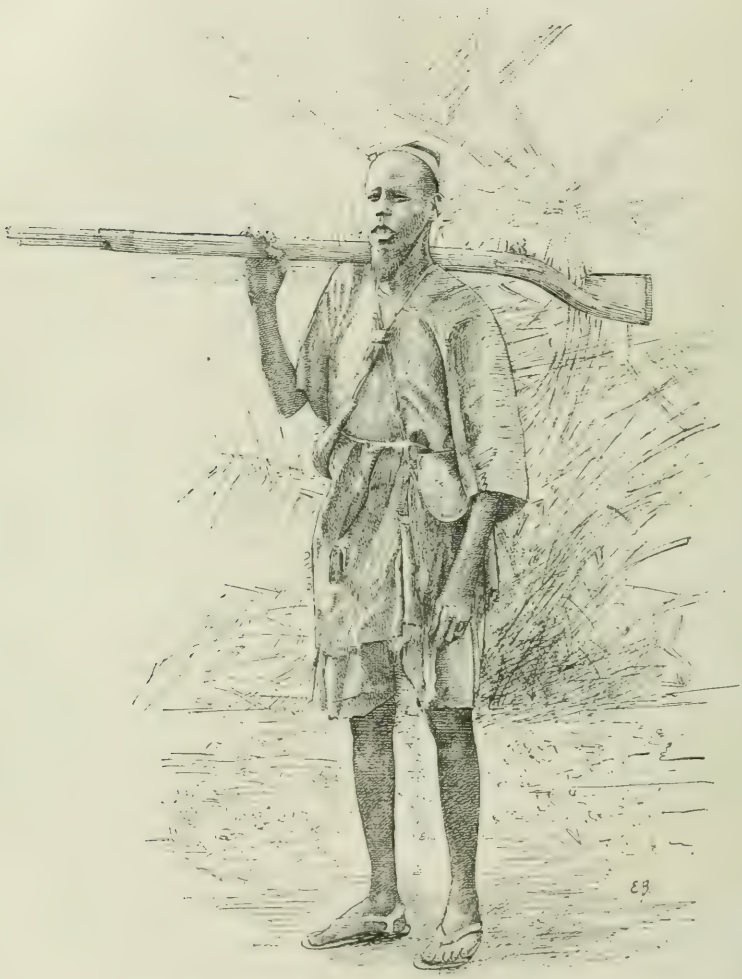

Fig. 16. — Peulh chasseur, d'après une photographie.

perdrix, Amarat vise à l'œil le monstre endormi et fait feu. Un rugissement rauque, terrible retentit dans la solitude, puis tout rentra dans le silence; le lion avait bondi sur place et était retombé foudroyé sur le sol.

Pour les Européens qui habitent le Sénégal, principalement pour ceux qui mènent la vie monotone des postes, la chasse est aussi un moyen précieux de distractions et d'émotions. Quelques offi-

Fig. 17. — Négresse accoutrée selon les caprices des modes parisiennes.

ciers s'y sont fait des réputations de Nemrods, justement méritées Dans le courant de l'année 1886, il suffisait chaque jour, à MM. le docteur Lota et le lieutenant de spahis de Ségur, d'une sortie de

quelques heures autour des postes de Diamou ou de Niagassola, pour abattre quelque biche ou quelque sanglier, et autant de pintades et de perdrix que leurs serviteurs pouvaient en porter.

On devine combien d'incidents, d'aventures diverses, gaies, bizarres, tragiques même, doivent marquer les parties de chasse dans de semblables contrées. Un jour, l'on suit un troupeau d'antilopes au sillon laissé dans les hautes herbes par leur passage, quand tout à coup l'on se trouve face à face avec une panthère qui poursuit le même gibier; le fauve, aussitôt découvert, se tapit à terre, prêt à fuir, la vue de l'homme résolu le frappant d'effroi; l'occasion est alors favorable pour l'attaquer, mais il faut avoir l'œil prompt et la main sûre, car, une fois blessée, la panthère se jette sur son agresseur et devient un ennemi aussi féroce et aussi redoutable que le lion.

Une autre fois l'on se livre à l'ardente poursuite d'une bande de pintades qui, comme pour vous attirer en offrant à vos coups un but plus alléchant, se groupe tout entière sur un petit espace. Au moment où l'on va s'en approcher d'assez près pour faire feu, à vos côtés, presque à vous écraser, passe, avec un piétinement terrible qui ébranle le sol, une famille entière d'hippopotames se ruant vers le fleuve, sans se soucier des obstacles qu'ils rencontrent, ni des balles qu'on décharge sur eux et qui glissent sur leur dur épiderme comme sur une cuirasse.

Dans une autre circonstance, au moment où un officier se dispose à ramasser à terre une perdrix qu'il vient d'abattre, un serpent noir, dont la moindre morsure est mortelle, se dresse devant lui, la gueule ouverte, prêt à lui disputer sa proie. Une seconde d'hésitation, et c'en est fait du chasseur. Heureusement le deuxième canon de son arme est encore intact et il le décharge à bout portant dans la gueule du monstre.

Un autre jour, enfin, à proximité même d'un poste, un officier (M. le lieutenant Bérut, de l'infanterie de marine) est précipité à terre et foulé aux pieds par un bœuf sauvage que sa vue seule a

suffi pour irriter. Il ne doit son salut qu'à la présence d'esprit d'un tirailleur qui, d'un coup de feu tiré à bout portant, abat le féroce animal presque sur le corps de l'officier.

Toutes les parties de chasse n'ont pas heureusement une issue aussi funeste. Il en est une, notamment, qui a défrayé longtemps les conversations des habitants de Saint-Louis et dont nous avons connu les héros. Nous ne résistons pas au désir de la conter à cette place.

C'était en 187..., au mois de décembre, la saison la plus favorable pour la marche et pour la chasse.

Dans l'une de ces *popotes* cosmopolites comme on en trouve seulement dans quelques-unes de nos colonies, et où l'élément civil et militaire fraternisent gaiement le verre en main, étaient réunis des officiers des différents corps de la garnison et des négociants et fonctionnaires de Saint-Louis. On causait chasses et aventures galantes, le sujet habituel des conversations de ces pensions dont on exclut, avec infiniment de raison, toute polémique sur les questions d'un caractère irritant, principalement sur la politique.

Des jeunes gens, récemment arrivés de France, ne rêvaient rien de moins que de renouveler sur la terre sénégalaise, les exploits cynégétiques du fameux Gérard, le tueur de lions : « Mes amis, dit l'un des officiers présents, une excellente occasion s'offre à vous de mettre vos courages à l'épreuve. Un Peulh des environs est venu se plaindre ce matin même, au gouverneur, qu'un lion attaquait chaque nuit son troupeau, et lui avait déjà enlevé plusieurs bœufs et force moutons ; il demande que des Européens aillent le débarrasser du terrible animal. »

Sous les tropiques, les imaginations s'exaltent vite et se mettent facilement à l'unisson de la température de feu du climat torride. D'un commun élan, tous conviennent d'aller, le jour même, attendre à l'affût le monarque léonin et de faire bonne justice de ses méfaits. Rendez-vous est pris pour deux heures du soir. A l'heure dite, l'expédition se met en route pour Dakar-Bango. Elle comprenait neuf personnes ; ainsi que cela a lieu dans un corps constitué en vue d'effectuer une opération de guerre, les différentes armes et services y étaient représentés, comme si chacun d'eux eût pris à

cœur d'y déléguer son champion; l'élément civil était, de son côté, représenté par trois notables de la ville.

Jamais départ ne se fit avec plus d'enthousiasme. Les habitants de Saint-Louis qui virent partir nos chasseurs crurent que ceux-ci allaient sans doute entreprendre la conquête de quelque province ennemie, ou, tout au moins, courir à l'assaut de quelque *tata* redouté (fortification nègre). C'est qu'en effet la caravane présentait un aspect vraiment guerrier. Tous les chasseurs étaient armés de pied en cap : couteau de chasse, revolver, fusil double, rien n'y manquait. L'un des docteurs, grand chasseur devant l'Éternel, s'était muni, pour la circonstance, d'une canardière préhistorique, longue, énorme, sorte de couleuvrine qui, si elle n'abattait pas souvent sa pièce, assommait à chaque coup, par l'effet du recul, le malheureux qui s'en servait. La simple vue de cet arsenal était de nature à fasciner, sinon à foudroyer le plus terrible des animaux!

A titre de renfort, comme aussi pour le transport des vivres, car le côté gastronomique de la partie n'avait pas été non plus négligé, suivaient huit noirs solides, vigoureux, armés également jusqu'aux dents, et que l'on destinait en outre à rapporter le corps de l'animal dont on avait juré la perte. Enfin, fermant la marche, venait une chèvre, maigre, étique, destinée à servir d'appât, et que l'on était obligé de traîner comme si elle eût prévu le sort qui lui était réservé.

Après deux heures à peine de marche, on atteignit Dakar-Bango. On fit halte auprès du parc à bestiaux que le lion avait fréquemment visité les jours derniers, et que les bergers, par crainte d'une nouvelle attaque, avaient abandonné. La chèvre y fut attachée, et, tout auprès, l'on déposa le redoutable arsenal des chasseurs. Puis, sur la proposition de l'un des joyeux compagnons, on résolut, en attendant l'heure de l'affût, pour prendre de nouvelles forces, d'entamer les provisions de bouche que l'on avait apportées.

A une centaine de mètres du parc, se dressait un bouquet d'acacias et de *fromagers*, arbres gigantesques aux troncs rugueux et garnis de piquants, dont l'ombre tutélaire semblait inviter au repos. Les chasseurs s'y établirent et l'on procéda au souper champêtre. Lorsque celui-ci touchait à sa fin, le soleil était sur le point de dis-

paraître de l'horizon. — Encore un choc des verres et chacun à son poste de combat!...

Tout à coup, dans la direction d'un fourré de broussailles placé à proximité du parc à bestiaux, retentit un cri rauque, terrible. L'air en est ébranlé!

*Gaendé* (le Lion)! crient les noirs en se sauvant à toutes jambes

Fig. 18. — Ouvriers d'art de Saint-Louis. (Collection M. M.)

dans la direction opposée. Un second rugissement, plus rapproché, plus formidable, succède aussitôt au premier, et à cent cinquante pas, rasant la terre, prête à bondir, apparaît une superbe lionne.

Le canon de la fameuse couleuvrine, et tout le formidable arsenal reluisaient là, menaçants, à quelque cent pas seulement des chasseurs. Mais combien plus rapprochés étaient les troncs des fromagers et des acacias! Sans consacrer à la réflexion un temps trop

précieux, et avec une agilité surprenante dans un pays où les forces humaines s'étiolent si vite, nos disciples en saint Hubert s'élancèrent vers ces derniers et, sans souci des épines qui lacéraient les vêtements et les chairs, se trouvèrent, pour la plupart, bientôt juchés sur les plus hautes branches, d'où ils pouvaient suivre sans danger toutes les péripéties du drame qui allait se dérouler.

Ajoutons à l'honneur de quelques-uns d'entre eux, vieux routiers qui n'étaient pas à leur coup d'essai, qu'ils se campèrent bravement au pied de l'arbre, leur couteau de table à la main, prêts à disputer chèrement leur vie à la bête féroce.

Un instant abasourdie par ce remue-ménage, inquiète et flairant quelque piège, la lionne hésite, comme pour se demander sur lequel des deux gibiers elle portera sa préférence. Puis, poussant un rugissement formidable, elle bondit sur sa proie! Un craquement d'os broyés se fait entendre et, tenant dans sa gueule le corps sanglant, pantelant de la chèvre, la lionne disparaît dans les profondeurs du bois.

Le premier moment de stupeur passé, nos chasseurs courent aux armes. Pris d'un redoublement d'ardeur, tous décident qu'ils vont attendre de pied ferme le fauve qui ne manquera certainement pas de reparaître. A cet effet, ils se groupent en demi-cercle auprès du parc, face à la direction présumée de l'attaque, et attendent là, l'arme prête, scrutant du regard l'obscurité profonde qui les environne. Les noirs, qui après bon nombre d'appels étaient revenus de la cachette dans laquelle ils étaient allés se blottir au moment de l'alerte, furent disposés en arrière du groupe, prêts à passer de nouveaux fusils aux combattants dès que ceux-ci auraient déchargé leurs armes.

La nuit s'écoula dans une attente fiévreuse; mais sans doute que la lionne devina les projets et la héroïque résolution de nos Nemrods et qu'elle ne voulut pas cette fois courir les chances d'un combat inégal, car elle ne reparut point, se contentant, pour son repas, de la modeste bique.

Au soleil levant, les chasseurs reprirent, tristes et penauds, le chemin de Saint-Louis.

A peine en route, les indigènes qui ouvraient la marche s'ar-

rêtèrent brusquement et, posant une main sur la bouche pour recommander le silence, désignèrent de l'autre un point de la brousse où un mouvement insolite venait de se produire. Les chasseurs entrevirent un instant, bondissant dans les hautes herbes, un animal au pelage de couleur fauve, dont l'extrémité de la queue, en forme de panache, émergeait au-dessus des herbes. *Gaendé, Gaendé,* crièrent les noirs. Une décharge générale suivit ce cri; puis les chasseurs s'avancèrent, coude à coude, avec prudence, pour pouvoir faire tête à l'attaque si redoutable du lion qui se débat dans les convulsions de l'agonie. Devant eux, gisait, criblé de balles et baignant dans son sang... un magnifique veau qui s'était échappé la veille du troupeau du Peulh et était revenu rôder autour de son parc. Nous renonçons à dépeindre la consternation et le dépit qui saisirent nos chasseurs, et la tristesse du retour. Non, jamais débris d'une troupe qui a essuyé une sanglante défaite ne montrèrent un plus morne accablement! Tous avaient juré de ne souffler mot de l'aventure : ils avaient pris la précaution de faire faire, par Allah, le même serment aux indigènes; mais ils avaient compté sans le besoin de bavardage et l'esprit d'indiscrétion inhérents à ces derniers, qui n'eurent rien de plus pressé, à leur arrivée à Saint-Louis, que de narrer tous les incidents de l'équipée dont ils enjolivèrent et exagérèrent encore les détails comiques, selon la manière habituelle des noirs.

Nous ajouterons, comme dernier détail, que la *popote* dut indemniser le Peulh du prix de son veau. Cet indigène supplia le gouverneur de le préserver à l'avenir de pareils défenseurs, qui ne manqueraient pas de détruire les quelques animaux de son troupeau qui avaient pu échapper jusque-là à la dent cruelle du roi des forêts.

La danse au Soudan. — En pays noir, la danse consiste, en général, en poses et en mouvements lascifs réglés par le tam-tam. D'ordinaire, l'un des musiciens, se détachant du cercle des spectateurs, suit pas à pas le danseur, s'attachant à ses mouvements, le stimulant du regard et de la voix, cherchant, en un mot, à s'identifier à sa personne. Parfois, danseur et musicien, s'excitant à l'envi, accélèrent la mesure jusqu'à ce que l'un et l'autre tombent épuisés.

Les danses exécutées par les habitants du Soudan ont été bien souvent décrites par les voyageurs.

Prises dans leur ensemble, écrit M. E. Noirot, dans son remarquable ouvrage : *A travers le Fouta-Djallon*, les danses, chez les différentes races de la côte occidentale d'Afrique, se ressemblent beaucoup. En général, c'est plutôt un tremblement du corps tout entier qu'un pas proprement dit. Il semble que les jeunes négresses s'appliquent à remuer les jambes le moins possible, et l'habileté pour la danseuse consiste à parcourir le diamètre du cercle formé par les spectateurs, en glissant sur le sol par de nombreuses saccades. Cependant, dans certains villages, j'ai vu des femmes danser un pas tout différent de ceux qui sont généralement pratiqués. A voir l'enthousiasme qu'elles excitaient, les ovations dont elles étaient l'objet, il était à supposer que ces femmes devaient être des sujets d'élite qui rompaient avec les traditions. Tantôt c'était deux jeunes filles aux formes élégantes qui, la tête haute, le torse rejeté en arrière, le jarret tendu, tout en faisant tournoyer des écharpes qu'elles tenaient de chaque main, dansaient un pas savant où les pieds, suivant le rythme précipité des tambours, touchaient alternativement le sol de la pointe et du talon. D'autres fois, une, deux, trois jeunes filles, entraient dans le cercle en tournant sur un mouvement de valse rapide, dont le pas était aussi régulier que le nôtre.

La danse des nègres, dit aussi M. l'abbé Boucher, dans la *Côte des Esclaves*, se fait remarquer par une mimique érotique analogue au *zamacueca* des créoles; la passion s'y exalte souvent jusqu'au paroxysme. Dès qu'il se livre à cet amusement chéri, le noir ne se possède plus : ses pieds, ses jambes, ses bras, sa tête, tout en lui entre en mouvement; ses épaules semblent se disloquer; ses coudes se touchent : il crie, il chante, il bat des mains, il se tapote la poitrine, il se livre à des contorsions effrénées où l'impudeur s'affiche souvent sans retenue... Telles sont, dans leur ensemble, les danses des noirs du Soudan.

Nous ajouterons cependant que chaque race, et pour mieux dire, chaque peuplade du continent africain a sa danse propre, selon ses goûts, son mode de vivre, ou son origine; sorte de danse nationale qui a un caractère distinctif très marqué.

Nous décrirons ces danses particulières lorsque nous passerons en revue les différentes races qui peuplent le Soudan occidental.

---

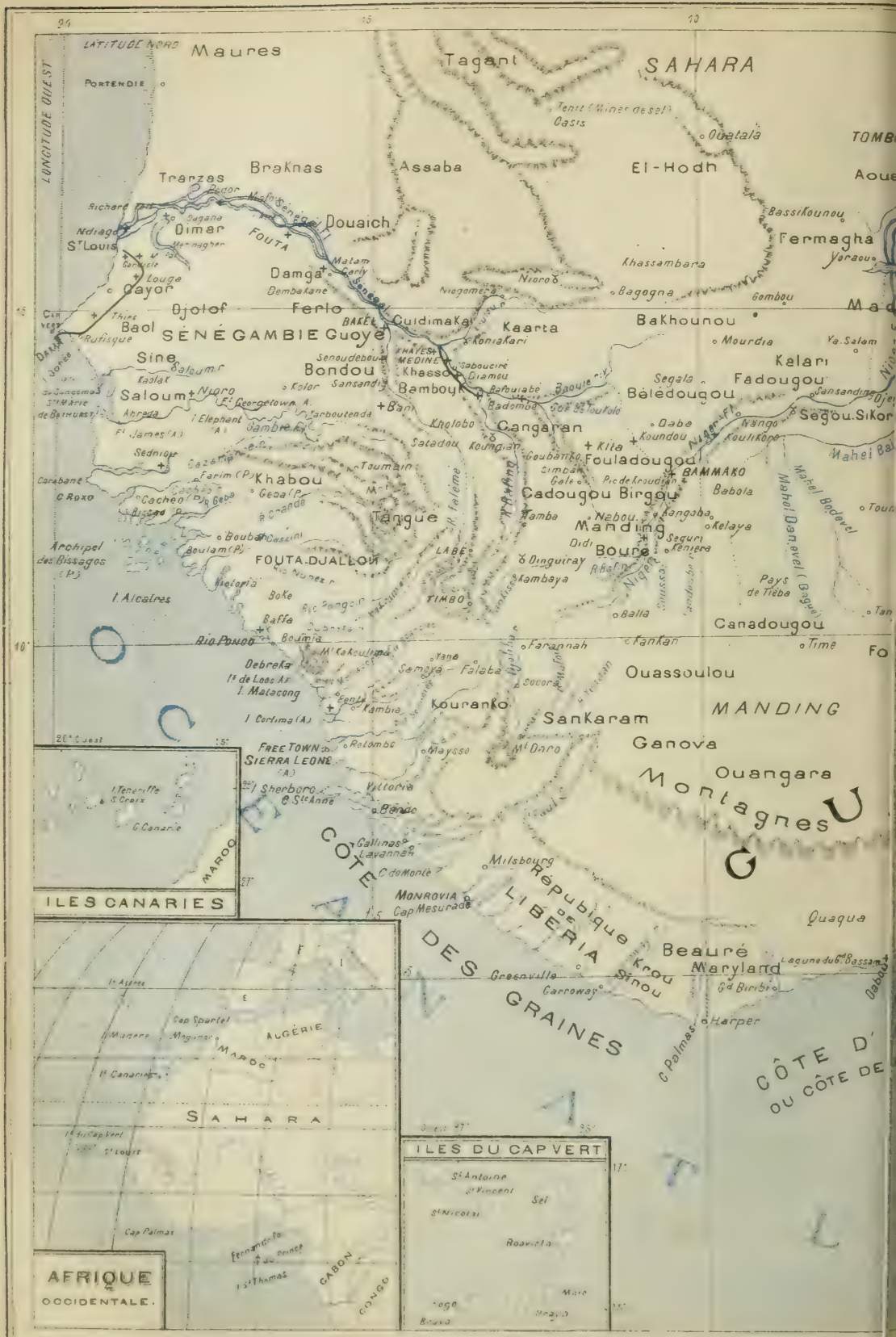
LATITUDE NORD
LONGITUDE OUEST
Maures
Tagant
SAHARA
Portendie
Tenis (Mines de sel)
Oasis
Ouatala
Braknas
Assaba
El-Hodh
Tranzas
Richard Toll
Dagana
Dimar
St Louis
Ndiago
Gandiole
Louga
Cayor
Douaich
Fouta
Damga
Dembakane
Matam
Bakel
Niorodo
Niagomes
Khassambara
Bagogna
Bassikounou
Fermagha
Yaraou
Gombou
Djolof
Ferlo
Baol
SÉNÉGAMBIE
Guoye
Guidimaka
Kaarta
Koniakari
Bakhounou
Mourdia
Sine
Saloum
Kaolak
Niaro
Bondou
Senoudebou
Sansandi
Khasso
Khayes
Medine
Bambouk
Saboucire
Diamou
Bafoulabe
Bagoulé
Badumba
Kalari
Fadougou
Segala
Bélédougou
Segou-Sikor
Sansanding
Nango
Kouliko
Mahel Bal
Georgetown
Tarboutenda
Elephant
Gambie
Kholobo
Cangaran
Kita
Koundou
Dabe
Fouladougou
Bammako
Sedhiou
Sataou
Koumgan
Goubanko
Simbani
Gale
Pic de Kroudian
Carabane
C. Roxo
Cachéo
Biscao
Khabou
Geba
Taumain
Tanque
Cadougou
Birgou
Babola
Mahel Bodeyel
Mahel Daniel (Bagué)
Tamba
Nebou
Langaba
Kelaya
Manding
Didi
Boure
Seguri
Keniera
Archipel des Bissagos
Boulam
FOUTA-DJALLON
Labé
Dinguiray
Kambaya
Pays de Tieba
I. Alcatres
Boke
Timbo
Balla
Canadougou
Baffa
Boumia
Rio Ponos
Farannah
Fankan
Time
Debreka
Yane
Samoya
Falaba
Ouassoulou
I. Matacong
Kambia
Kouranko
MANDING
I. Cortima
Rotombo
Mayoso
Sankaram
Ganova
FREETOWN
SIERRA LEONE
Sherboro
C. Ste Anne
Victoria
Bendo
Ouangara
Montagnes
Gallinas
Lavanna
C. de Monte
Milsbourg
MONROVIA
Cap Mesurado
Quaqua
Beauré
Maryland
Grenville
Sinou
Carroway
Harper
C. Palmas
CÔTE DES GRAINES
CÔTE D'
OU CÔTE DE
ILES CANARIES
Ténériffe
S. Croix
C. Canarie
MAROC
ALGÉRIE
SAHARA
Cap Spartel
Magador
Canaries
Cap Vert
St Louis
Cap Palmas
Fernando Po
St Thomas
GABON
CONGO
AFRIQUE OCCIDENTALE.
ILES DU CAP VERT
St Antoine
St Vincent
Sal
St Nicolas
Boavista
Maio
Fogo
Brava

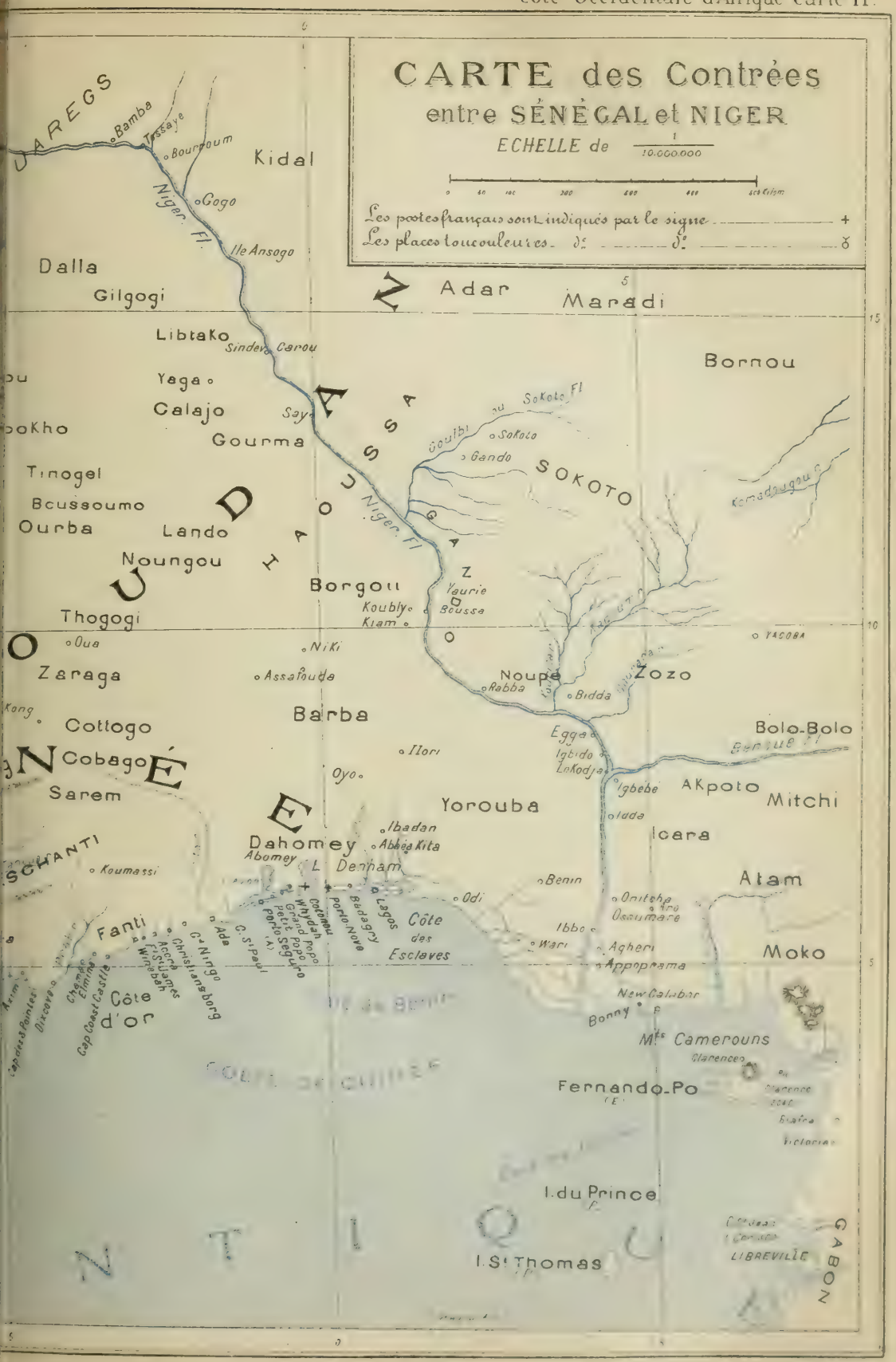
CARTE des Contrées
entre SÉNÉGAL et NIGER
ECHELLE de 1/10.000.000
Les postes français sont indiqués par le signe +
Les places toucouleures d° d° ☒
TOUAREGS
Bamba
Tassaye
Bourroum
Kidal
Gogo
Niger Fl.
Ile Ansogo
Dalla
Gilgogi
Adar
Maradi
Libtako
Sindero
Carou
Bornou
Yaga
Calajo
Say
Gourma
Sokoto Fl.
Goulbi
Sokoto
Gando
SOKOTO
Komadugou
Tinogel
Bcussoumo
Ourba
Lando
Noungou
Niger Fl.
Borgou
Yaurie
Boussa
Koubly
Kiam
Thogigi
Oua
Niki
YACOBA
Zaraga
Assaouda
Noupé
Rebba
Bidda
Zozo
Barba
Cottogo
Cobago
Sarem
Egga
Igbido
Lokodja
Bolo-Bolo
Benue Fl.
Ilori
Oyo
Yorouba
Igbebe
Akpoto
Mitchi
Ibadan
Abbeokuta
Dahomey
Abomey
L. Denham
Icara
Koumassi
Benin
Odi
Atam
Onitsha
Ossumare
Fanti
Ada
Porto Novo
Badagry
Lagos
Côte des Esclaves
Ibbo
Wari
Aqheri
Appoprama
Moko
New Calabar
Bonny
Côte d'or
Cap Coast Castle
Mts Camerouns
Fernando-Po
I. du Prince
I. St Thomas
LIBREVILLE
GABON

Fig. 19. — Type Sérère. (Collection M. M.)

## CHAPITRE II

DES DIVERSES RACES QUI HABITENT LE SOUDAN. — I. Le Ouolof. — Femmes ouoloves. — *A damalice foubine*, danse des Ouolofs. — Le Sérère. — II. Le Peulh. — Vêtements des Peulhs. — Le Toucouleur. — Des palabres chez les Toucouleurs. — Palabre du colonel Frey avec Abdoul Boubakar, chef des Toucouleurs du Fouta. — III. La race mandingue. — Caractères généraux. — Caractères des peuplades de race mandingue. — Relations de la France avec les peuplades de race mandingue. — Récit du combat du Fatako-Djingo, livré par le colonel Frey aux bandes de Samory (janvier 1886). — Poursuite de l'armée de Malinkamory. — Séjour de la colonne à Niagassola. — Transport des malades et des blessés à la suite des colonnes. — Voyage à Paris de Karamoko, fils de Samory. — Le Bambara. — Danse des Bambaras. — Le Khassonkais. — Le Sarrakholais. — IV. Diobas, Balantes, etc. — V. Des Maures. — Femmes et enfants maures. — Le Maure à l'escale, les traitants et les maîtres de langue. — Danse des Mauresques.

Des diverses races qui habitent le Soudan. — La plupart des historiens s'accordent sur l'existence, dans le Soudan français, de cinq races principales :

La première comprend les Ouolofs et les Sérères;

La deuxième est celle des Peulhs;

La troisième comprend les Malinkais, les Bambaras, les Mandinkais, les Kassonkais et les Soninkais ou Sarrakholais;

La quatrième (Diobas, Balantes, Bagnouns, etc.), presque éteinte aujourd'hui, est celle des aborigènes du Sénégal, refoulée peu à peu

jusque sur le littoral par les migrations successives des deux premières;

Enfin la race maure.

I. Le Ouolof. — Le portrait ci-après que M. le Dr Bérenger-

Fig. 20. — Ouolof de Saint-Louis. (Collection M. M.)

Féraud donne du Ouolof, peut s'appliquer, d'une manière générale, aux noirs de toutes les autres races du Soudan.

Le caractère du *Ouolof* est, au fond, d'une grande apathie et d'une grande paresse; c'est un mélange peu réussi de quelques qualités et de beaucoup de défauts. Ces nègres sont doux, mais imprévoyants et surtout inconstants au delà de toute expression; ils sont en somme très incomplets.

A propos de leur imprévoyance, croirait-on que chaque année ils vendent, au moment de la récolte, leurs arachides et leur mil à vil prix

sans en conserver un seul grain? puis ils vont, quatre ou six mois après, racheter aux mêmes traitants, mulâtres ou blancs, la semence qu'ils ont vendue, la payant cette fois cinq ou six fois le prix qu'ils en avaient obtenu au moment de la récolte.

Le *Ouolof* est puérilement vain, on pourrait même dire ridiculement

Fig. 21. — Ouolof de Saint-Louis. (Collection M. M.)

orgueilleux; il est souvent difficile de garder son sérieux devant leurs absurdes prétentions et leur désir de se faire admirer.

Croirait-on que le Ouolof ne peut rester insensible aux louanges quelque grossières qu'elles soient? Ainsi, par exemple, un malheureux manœuvre vient de toucher quelque argent ou d'acheter quelque objet indispensable, un griot se place devant lui et lui dit qu'il est beau comme

A DAMALICE FOUBI

(Ouoloves de Saint-Louis.)

le jour, que ses ancêtres étaient les plus beaux guerriers de la contrée. Mille autres choses plus absurdes les unes que les autres arrivant comme un flot à la bouche du flatteur, l'argent convoité depuis longtemps par le manœuvre change de propriétaire, et le malheureux noir s'est laissé bénévolement dépouiller en quelques instants du bénéfice de plusieurs jours de travail.

Vaniteux, toujours prêt à donner, parce qu'il demandera ensuite sans honte, dit également M. A. Rambaud, dans la *France coloniale*,

Fig. 23. — Ouolove de Saint-Louis. (Collection M. M.)

dès qu'un ouvrier ouolof se voit à la tête de quelques centaines de francs, il fait des dépenses folles. Il achètera, par exemple, chez nos commerçants, un costume de velours vert orné de brandebourgs et doublé de satin, une toque de velours grenat soutachée d'or, des bottes rouges à glands d'or, une canne, une ombrelle, des lunettes bleues, et, affublé de tout cela, fumant un gros cigare, il se promène dans les rues, la tête haute, balançant les bras, suivi d'une bande de noirs lui criant qu'il est beau, qu'il est riche, qu'il est généreux.

Généreux, il l'est si bien que, deux ou trois jours plus tard, il a dû

revendre les diverses pièces de son costume qu'il n'a pas données, et qu'il s'engage de nouveau pour un an, sans regret du passé, tout prêt à supporter de nouveaux voyages, de nouvelles fatigues, pour revenir ensuite émerveiller encore ses amis de Saint-Louis.

La coiffure du Ouolof mahométan varie suivant la saison, le pays, et le désir de faire bon effet; en temps ordinaire c'est un bonnet en forme de cylindre, en calicot blanc : on peut même considérer ce bonnet comme la coiffure fondamentale. En été, les

Fig. 24. — Ouolove du Cayor. (Collection M. M.

riches Ouolofs portent volontiers par-dessus ce bonnet un chapeau en paille tressée et cousue, fait dans les pays du bas de la côte. Ce chapeau, qui a souvent la forme d'un cône très évasé, d'autres fois celle d'un trône de cône terminé par de larges ailes, n'a rien de bien élégant et pèse relativement beaucoup.

Sous le *boubou*, le nègre a le plus souvent un pantalon ou un caleçon qu'il a fabriqué lui-même quand il n'a pu l'acheter. Il marche pieds nus, ou bien en garantissant ses pieds avec des sandales de diverses formes : tantôt c'est une simple plaque de cuir avec quelques lanières, tantôt ce sont des babouches en cuir jaune,

rouge ou marron. Aux jours de fête, les élégants portent des bottes marocaines ou européennes; l'important, c'est que la tige en soit de couleur voyante : le jaune, le bleu de ciel, le rouge, leur paraissent le beau idéal de la coquetterie. Quelques-unes sont même brodées en noir ou en fil métallique.

Fig. 25. — Captive Ouolove.

A certaines fêtes de l'année, le Ouolof se met dans ses plus beaux habits. Ces époques sont des dates mémorables dans leur esprit; ils cherchent à se couvrir alors des couleurs les plus extraordinaires, et celui qui a pu étonner ses voisins par l'exagération d'ampleur, de couleur ou de taille de ses vêtements, est assurément le plus heureux de toute la Sénégambie ce jour-là.

Femmes ouoloves. — Les femmes ouoloves, dit M. le Dr Bérenger- Féraud, ont moins souvent le boubou blanc que les hommes.

Ce vêtement est plutôt en indienne de couleur en été; en étoffe de laine à raies, à carreaux et à dessins en hiver. Le boubou est aussi plus court et ne descend pas tout à fait jusqu'aux genoux. Quand le temps est chaud, les femmes portent souvent le boubou en mousseline transparente et même en gaze blanche ou coloriée; quelques jeunes filles ainsi vêtues sont véritablement très belles de formes, car leur torse à demi voilé a, sous ses plis, des contours séduisants plus élégants même que s'il était nu, et nu il est déjà très beau.

Il n'est pas rare de voir, pendant la saison chaude, les jeunes filles et les jeunes femmes dépourvues de boubou, montrant ainsi leur corps nu jusqu'à la ceinture.

*A Damalice Foubine*, danse des Ouolofs. — De toutes les danses en honneur dans la Sénégambie, la plus curieuse, celle qui surprend le plus

les Européens est, sans contredit, la damalice foubine, cette danse si chère aux Ouolofs de Saint-Louis.

La première fois que l'on voit ce pas, écrit M. Noirot, les moins puritains en sont presque scandalisés. Et puis, est-ce le milieu dans lequel on se trouve qui en est cause? Progressivement, à mesure que le pas se déroule, le premier mouvement de surprise disparaît, et on se

Fig. 26. — Femmes de traitants (commerçants indigènes), de Saint-Louis (M. M.)

prend à admirer les poses plastiques des danseurs. Les tambours exécutent un roulement précipité, les femmes qui composent le premier rang du cercle battent vigoureusement des mains, portent la tête en avant, et, roulant des yeux où brille le plaisir, ouvrant la bouche et montrant deux rangées de dents magnifiques, elles excitent les danseurs de la voix en répétant toutes en mesure : *A la damalice foubine! A la damalice foubine!*

Dans son *Roman d'un Spahi*, Pierre Loti décrit également cette danse de la manière suivante :

« — *Anamalis fobil!* — hurlaient les griots en frappant sur leur tam-tam, — l'œil enflammé, les muscles tendus, le torse ruisselant de sueur... Et tout le monde répétait en frappant des mains, avec frénésie : *Anamalis fobil! Anamalis fobil!...* La traduction en brûlerait ces pages...

« Anamalis fobil! les premiers mots, la dominante, et le refrain d'un

Fig. 27. — Type de Sérère.

chant endiablé, ivre d'ardeur et de licence, — le champ des bamboulas du printemps...

« *Anamalis fobil!* hurlement du désir effréné, — de sève noire surchauffée au soleil de l'hystérie torride... alleluia d'amour nègre, hymne de séduction chanté aussi par la nature, par l'air, par la terre, par les plantes, par les parfums!...

« Aux bamboulas du printemps, les jeunes garçons se mêlaient aux jeunes filles qui venaient de prendre en grande pompe leur costume de nubile, et, sur ce rythme fou, sur des notes enragées, — ils chantaient tous, en dansant sur le sable : *Anamalis fobil!* »

Le Sérère. — Variété de la race ouolove, le Sérère est d'un naturel remuant; il est grand buveur, grossier et dangereux quand il est ivre. On trouve parmi les Sérères des hommes de grande taille et aux formes athlétiques. Très attaché au sol natal, qu'il cultive et dont les produits sont promptement troqués contre le sangara, eau-de-vie de traite, — le plus grand objet de commerce de

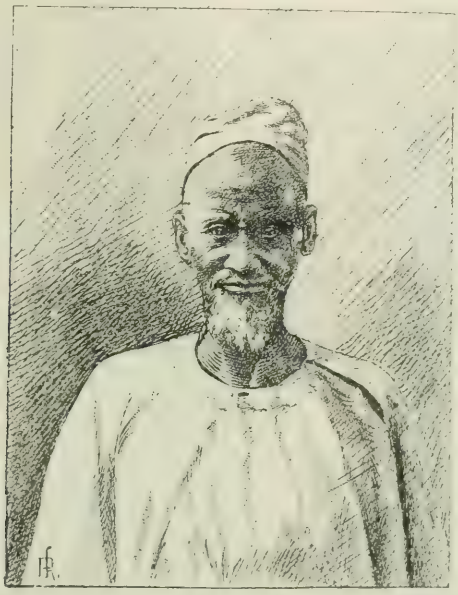

Fig. 28. — Chef Peulh. (Collection M. M.)

cette partie de la colonie, — le Sérère reste assez indifférent aux prédications des marabouts. Idolâtre, il adore deux dieux, disent les *Annales coloniales*, « celui de la justice » et « celui de tous les biens. » Ses temples sont les fourrés les plus épais des bois.

Il n'est pas rare de voir un médiocre buveur sérère engouffrer son litre d'eau-de-vie comme un ivrogne engouffre un verre de vin. — « Boire, boire toujours, écrit un missionnaire, voilà le suprême bonheur pour le Sérère! »

II. Le Peulh. — Les Peulhs, que l'on appelle aussi Pouls, Foullahs, Fellahs, sont d'un brun rougeâtre; leurs cheveux sont à peine laineux.

On a pensé, écrit M. Rambaud, dans la *France coloniale*, que cette race était peut-être celle qui habitait l'Égypte au temps de son ancienne grandeur. Il est certain que bon nombre de types peulhs rappellent au voyageur, même au simple voyageur peu versé en anthropologie, les figures que l'on peut voir au Louvre sur les bas-reliefs égyptiens.

Les caractères distinctifs des Peulhs sont, d'après M. l'abbé Boilat (*Esquisses sénégalaises*), des cheveux longs et épais approchant

Fig. 29. — Vieille femme peulhe.

un peu de la laine; des traits presque européens; une couleur de bronze rouge, des lèvres bien moins épaisses que celles des *Ouolofs*; un nez un peu allongé. Leur taille est médiocre, bien prise et fort aisée. Les hommes portent une culotte courte qui descend jusqu'aux genoux. En grande tenue, ils ont de plus un pagne sur leurs épaules. Ils ornent leurs cheveux d'un bonnet placé sur le frontal, qui ressemble à un casque. Ils aiment aussi à attacher à leurs cheveux des boutons de cuivre, quelquefois même ils s'en mettent un gros sur le front. Ils croient surtout avoir atteint les dernières limites de l'élégance et du bon ton quand ils ont couvert leur tête de lait caillé. Il est rare de les rencontrer

sans la lance à la main; c'est une précaution qu'ils prennent afin d'être toujours en mesure de se défendre contre les lions, les tigres et autres bêtes féroces qui peuvent attaquer leurs troupeaux; ils sont aussi armés de fusils.

Leurs femmes sont les plus belles du Sénégal. Elles ont la figure

Fig. 30. — Jeunes filles peulhes, d'après une photographie de M. Colot.

régulière, une taille mince et délicate, de beaux yeux, mais languissants, et la voix toujours douce et tendre. Elles sont coiffées comme les hommes et portent des boucles d'oreilles d'or; leurs bras et leurs pieds sont chargés de bracelets de cuivre, qu'elles tiennent toujours luisants. Leurs vêtements sont comme ceux des femmes *ouoloves*.

Vêtements des Peulhs. — Le costume des Peulhs est très simple, mais il suffit à des gens qui habitent un pays où il ne gèle jamais. Pour les hommes, il se compose d'un *boubou*, sorte de grande chemise bleue sans manches qui descend jusqu'au gras du mollet ; d'une petite culotte à mille plis qui s'arrête aux genoux; et d'une calotte en cotonnade blanche, généralement ornée de broderies bleues.

Ces vêtements sont coupés et cousus par les hommes. Comme ils n'ont pas de fil, ils effilochent l'étoffe et, de cette façon, cousent les vêtements avec du fil de même couleur. L'étoffe qu'ils emploient de préférence est une cotonnade fabriquée et teinte dans le pays. Ils se servent aussi de cotonnade blanche et bleue — teinte aux Indes, — et d'indiennes de couleur, de provenance européenne.

Ils portent des sandales faites par leurs cordonniers, mais ils marchent généralement pieds nus. Ils ont toujours, attachés à des cordons de cuir, des sachets également en cuir, où se trouvent des versets du Koran; ce sont leurs *gris-gris* (amulettes).

Le costume des femmes est beaucoup plus simple; il ne se compose que d'un morceau de cotonnade qui entoure la taille et descend jusqu'au genou. Leur coiffure est plus compliquée. Leurs cheveux sont artistement tressés et, quand l'édifice est monté, il ressemble à un casque de pompier. Il ne faut pas moins de deux journées de travail pour coiffer une femme.

Comme les hommes, les femmes portent aussi des amulettes renfermées dans des sachets de cuir. Elles portent, en outre, des pièces d'argent reliées en colliers. Des boules d'ambre, des grains de corail ou de verroteries ornent les nattes de leur chevelure.

Les enfants sont nus jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, époque de la circoncision. Alors, les garçons sont vêtus d'un boubou et les fillettes d'un pagne.

Les hommes portent des boucles d'oreilles en or ou en grains d'ambre, des colliers de verroterie, des coquillages et des bijoux de cuivre ou d'or, presque autant que les femmes. Il paraît qu'il y a des lois somptuaires dans leur pays qui interdisent tels et tels bijoux à certaines classes d'individus. Dans tous les cas, on peut dire qu'ils aiment beaucoup les couleurs voyantes et ont une coquetterie relative bien accusée. Le vêtement fondamental des hommes est un pantalon qui s'arrête au-dessus du genoux et qui est beaucoup moins ample que le seroual du Maure. Les pauvres ont le haut du corps nu; ceux qui sont plus aisés ont une simple pièce de coton bleu ou jaune en forme de pagne ou de boubou sur les épaules.

Les femmes ceignent leurs reins d'un pagne généralement bleu; un autre pagne flottant leur couvre plus ou moins bien le haut du corps, de sorte que les deux sexes sont vêtus d'une manière peu différente. L'abon-

dance des perles et des bijoux seule les différencie le plus souvent. Les cheveux des femmes peulhes sont souvent relevés sur le sommet de la tête en longues tresses entremêlées de corail, d'ambre et de pièces d'argent; elles portent autour du cou de gros colliers d'ambre et de verroterie. Leurs bracelets sont en argent et sont souvent si larges qu'ils forment une espèce de fourreau à l'avant-bras.

Fig. 31. — Femme de tirailleur (Toucouleure).

Le Toucouleur. — Le Toucouleur est issu du croisement du Peulh avec le Ouolof. C'est un musulman fanatique, ombrageux et très jaloux de son indépendance. Le pays qu'il habite, le Fouta, situé sur le moyen Sénégal, est dans un état d'agitation perpétuelle. S'il est perfide, orgueilleux, mobile dans ses projets, le Toucouleur a une grande qualité : il est brave et énergique. Employé comme matelot à bord de nos avisos, ou comme soldat, il se bat courageusement à nos côtés et nous rend de réels services.

Le visage des femmes toucouleures est un peu allongé; leurs traits sont fins, leurs cheveux sont tressés sur la tête à peu près comme ceux des Françaises : quelquefois elles donnent à leur coiffure l'aspect d'un véritable échafaudage. Ces femmes ont en général un embonpoint moins volumineux que les *Ouoloves;* elles aiment

Fig. 32. — Femmes toucouleures. (Collection M. M.)

beaucoup à orner leurs cheveux d'ambre jaune et de corail, et leur cou de verroteries et de bijoux d'or. Elles portent sur la tête un voile en mousseline blanche; le reste du costume est semblable à celui des femmes *ouoloves*.

Si les habitants du Fouta sont peu vêtus, dit M. E. Noirot, les

FEMMES TOUCOULEURS DU BOUNDOU

CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

bonnes mœurs n'en souffrent nullement. Les femmes ne s'inquiètent guère de savoir si on les admire; elles n'en sont pas moins très pudiques et ne manquent pas d'habiller les enfants, dès qu'ils ont atteint l'âge voulu : onze ans pour les garçons et neuf ans pour les filles.

Par exemple, ce qui ne ruine jamais les familles, ce sont les frais de layette, ce luxe réservé aux enfants blancs. Aussitôt que la mère relève de couches, elle campe l'enfant à cheval sur ses reins; pour le maintenir, elle passe sous lui une pièce d'étoffe qu'elle noue au-dessus des seins et voilà tout. Elle vaque aux soins du ménage, travaille aux champs, et la tête de l'enfant suit tous les mouvements du corps de la mère. Quand le bébé a soif, maman desserre un peu le pagne, fait passer sa progéniture sous son bras et livre la bouteille . . . . . .

La façon de porter les enfants dans le Soudan est même la raison qui a fait attribuer par les Européens, à toutes les négresses, une forme qui n'est pas, en réalité, leur forme naturelle; jusqu'à présent, je crois qu'il y a là une erreur, je n'ai pas vu une femme, n'ayant pas été nourrice, qui se présentât sous cet aspect disgracieux que l'on sait.

J'ai même vu des femmes qui, après un allaitement prolongé, n'étaient pas déformées; mais, quand une négresse a eu plusieurs enfants qu'elle a portés attachés comme je viens de l'expliquer, leur poids finit par produire une sensible dépression de la forme du buste.

Les Européennes portent des corsets, les femmes noires, non seulement n'en portent pas, mais elles se compriment la poitrine avec le pagne qui supporte l'enfant.

Des palabres chez les Toucouleurs. — Toutes les affaires, importantes ou non, écrivait M. le lieutenant de vaisseau Méquet, dans la *Revue coloniale*, se traitent dans des assemblées où chacun a son franc parler. Dans ces interminables palabres, on dépense inutilement d'innombrables paroles, et il se trouve des orateurs qui ne le cèdent pas aux nôtres dans l'art de parler longtemps sans rien dire, et de tourner autour de la question sans jamais l'aborder.

Les palabres, dit, sur le même sujet, M. l'abbé P. Bouche, fournissent aux noirs l'occasion de montrer leur éloquence naturelle, qui ne manque ni de verve ni de finesse. Habiles, rusés, pleins de bon sens, ils savent donner l'apparence de l'équité à leurs prétentions les plus exorbitantes. Ils ont de piquantes comparaisons, des peintures vives et imagées. Dans la conversation, ils aiment les sentences, les proverbes, les dictons.

Nous donnons ci-après le récit de l'un de ses palabres :

Palabre du colonel Frey avec Abdoul Boubakar, chef des

Toucouleurs du Fouta. — « Sur le bord d'un petit marigot, à un kilomètre environ du village de Dembakané, est un petit monticule d'où l'on découvre bien au loin toute la plaine. Là s'élève, isolé, un petit arbre dont l'ombre peut à peine abriter une dizaine de personnes. C'est l'emplacement qui fut choisi pour l'entrevue du commandant supérieur et d'Abdoul Boubakar. Ce dernier, persuadé que sa tête avait été plusieurs fois mise à prix, s'était montré, de tout temps, d'une défiance telle que, dans la crainte de tomber dans un piège, il n'avait jamais consenti à accepter un rendez-vous d'un chef français à proximité d'un aviso ou d'un camp. Aussi, en cette circonstance, ne manqua-t-il pas de s'entourer de nombreuses précautions.

« Avant son arrivée, quelques-uns de ses fidèles s'étaient glissés au milieu des serviteurs des officiers, écoutant les conversations, épiant leurs moindres gestes et ceux des soldats de l'escorte. L'un d'eux, reconnu par un interprète, convint de bonne grâce, en excellent français, qu'il était en effet un homme de confiance d'Abdoul et qu'il avait reçu pour mission de s'assurer que son maître n'allait courir aucun danger en se rendant à cette entrevue. Pendant ce temps, des cavaliers d'Abdoul se postaient en vedette tout autour de l'emplacement qui avait été choisi, observant avec soin les environs, prêts à donner l'alarme, au cas où la sécurité de leur chef aurait été menacée.

« Lorsqu'il fut bien convaincu de la sincérité des intentions des Français, Abdoul se décida à se mettre en route. La petite armée toucouleure, débouchant par toutes les issues du village de Dembakané, se répand dans la plaine, puis lentement, bannières déployées, s'ébranle, avec un bruit lointain de cliquetis d'armes, de hennissements de chevaux, au milieu d'un tourbillon de poussière qu'elle soulève sur son passage!

« Un groupe de trois cents fantassins ouvre la marche : c'est la garde particulière d'Abdoul, une sorte de troupe régulière. Elle s'avance en colonne par sections sur deux rangs, tam-tams et griots en tête; les hommes portant l'arme sur l'épaule droite au lieu de la tenir par le bout du canon, la crosse en l'air, comme c'est l'habitude chez les indigènes.

« C'est évidemment une imitation des manœuvres que les Tou-

UN PALABRE. — ENTREVUE DU COLONEL FREY ET

AKAR, EN 1886. (Composition de M. le capitaine Philippe.)

couleurs ont vu exécuter par nos troupes à Saint-Louis; mais, ce qui leur appartient en propre, c'est la gymnastique incohérente à laquelle se livrent les chefs de section qui, lançant leur fusil en l'air, esquissent, en marchant, les pas les plus fantaisistes, entremêlés d'entrechats et de bonds à faire pâlir un clown d'envie! Puis, le groupe se divise en deux détachements qui viennent se placer à une centaine de mètres l'un de l'autre, se faisant face. Enfin paraît Abdoul; il s'avance à cheval, entouré des chefs du Fouta et de deux cents cavaliers qui se pressent autour de lui comme pour lui former un rempart de leurs corps. Derrière, marchent les guerriers, au nombre de deux mille environ, disséminés par groupes correspondant aux contingents formés par les différents villages du Fouta.

« Abdoul Boubakar prend place auprès du colonel. C'est un homme de quarante-cinq à cinquante ans, grand et svelte, aux extrémités fines, au corps souple. Les traits du visage sont ceux qui caractérisent la race toucouleure : nez long et droit, lèvres minces, yeux vifs et intelligents.

« Abdoul est vêtu très simplement. Il porte le *boubou* blanc (sorte de grande blouse); le pantalon des Peulhs, court et aux mille plis; et, comme coiffure, un turban garni de *gris-gris* (amulettes). La simplicité austère de sa tenue fait un contraste singulier avec le bariolage des vêtements de gala qu'ont revêtus quelques chefs et les griots de sa suite, vêtements dont les vives couleurs acquièrent au pays du soleil des tons chauds et gais, des reflets chatoyants qui s'harmonisent d'une façon merveilleuse avec l'éclat et la pureté de l'azur du ciel.

« Après les salutations d'usage, accompagnées de force poignées de main, à la suite de chacune desquelles il est de bon ton chez les indigènes de porter sa main sur la poitrine, comme pour prendre le ciel à témoin de la sincérité de la marque d'amitié qui vient d'être donnée, le palabre commença.

« Il fut très cordial, mais long et laborieux, comme le sont tous les palabres des noirs.

« Le palabre terminé, les deux chefs regagnèrent leur camp respectif. Ce fut alors, au camp des Français, pendant plusieurs heures, un défilé incessant de griots et de guerriers de l'armée d'Abdoul qui venaient fraterniser avec les tirailleurs et les spahis. De temps à

autre, l'interprète annonçait au commandant supérieur l'arrivée de « quelqu'un de bonne famille » qui demandait à le saluer. Le plus souvent, ce personnage « de bonne famille » terminait sa visite en mendiant un cadeau, lequel consistait généralement en une poignée de cassonnade ou de riz, ou en quelques feuilles de tabac. »

III. La race mandingue. — caractères généraux. — Le Malinkais et le Mandinkais sont des noirs de haute taille, aux cheveux crépus; ils habitent les rives du haut Niger et tous les pays compris entre le haut Niger et le haut Sénégal, ainsi qu'une partie du Fouta Djallon.

Ces populations parlent divers dialectes dérivant d'une même langue.

Elles sont fétichistes, mais plus disposées à embrasser la religion musulmane que la religion chrétienne.

Parmi les nombreuses variétés de la race mandingue, on distingue les Bambaras, les Sarrakholais ou Soninkais et les Khassonkais : nous consacrerons à chacune d'elles une étude spéciale.

Disons dès maintenant que, comme signe distinctif, les sujets de cette race pratiquent sur le visage de leurs enfants en bas âge, avec un couteau rougi au feu, des plaies qui deviendront plus tard des cicatrices ethniques. « Souvent, dit M. Alfred Rambaud, dans la *France coloniale*, le père se laisse un peu guider par le caprice et le désir de rendre son enfant aussi beau que possible; cependant, chez les Bambaras on voit toujours trois grandes cicatrices sur chaque joue, s'étendant de la tempe à la mâchoire inférieure; on les retrouve chez les Soninkais du Kaarta. » Les Khassonkais pratiquent les mêmes raies, mais généralement moins longues; et ils en ajoutent souvent trois petites verticales, sur le front, entre les deux yeux.

La figure ne reçoit pas seule ces ornementations. Les Malinkais du Ouassoulou, les femmes notamment, ont la poitrine, le ventre, et presque tout le corps couverts de petites cicatrices.

A l'exception des Soninkais ou Sarrakholais, les peuplades de race mandingue sont en général d'une nature très indolente, et ont peu de goût pour le commerce : elles fournissent surtout des cultivateurs et des chasseurs.

Le Malinkais et le Mandinkais ont la tête rasée, s'ils sont musulmans. S'ils sont fétichistes, ils portent les cheveux relevés sur le haut de la tête, en forme de casque.

La coiffure des femmes de la même race se rapproche beaucoup

Fig. 35. — Type malinkais de la rive gauche du haut Niger, d'après une photographie de M. Van Bosch.

de celle des hommes. Les cheveux sont relevés sur le sommet de la tête et nattés par-dessus des chiffons, de manière à former un casque.

Caractère des peuplades de race mandingue. — Dans une étude très intéressante sur ces peuplades, intitulée : *Deux ans entre*

*Sénégal et Niger*, M. le Dr Lota dépeint ainsi qu'il suit, le caractère des Malinkais et des Mandinkais :

Le fond de leur caractère est la paresse et le brigandage. Notre implantation dans le pays a singulièrement refroidi leur amour du pillage, mais.

Fig. 36. — Type mandinkais de la rive droite du haut Niger, d'après une photographie de M. Van Bosch.

par cela même qu'elle assure aux habitants la tranquillité, elle leur permet de se livrer sans souci aux douceurs du far-niente qu'ils savent si bien apprécier. Avant l'arrivée de nos colonnes, le pillage et la guerre étaient leur principale occupation pendant la plus grande partie de l'année : les ruines que l'on rencontre presque partout l'attestent ; aujourd'hui pillards et conquérants, demain pillés et vaincus, ils étaient perpétuellement sur le qui-vive. Aussi leurs constructions sont-elles empreintes

d'un cachet spécial : les villages sont adossés à des montagnes escarpées dont les habitants connaissent les sentiers et les refuges ; dans les cavernes, entre les grands blocs de grès, des abris sont construits, la récolte de l'année est entassée; des cuvettes naturelles que les pluies ont remplies, ou des sources d'eau claire ne sont pas loin. L'ennemi avance; il est signalé. Est-il trop puissant? La lutte est-elle incertaine? Sauve qui peut! le village est déserté; tous, hommes et bêtes, gagnent les hauteurs et assistent, loin du danger, à l'incendie de leurs pénates. L'envahisseur parti, chacun rentre, et, quelques jours après, sur les murs noircis par la fumée, des toits de case pointus, coquets, nouvellement garnis de paille fraîche, s'élèvent; le dommage est en grande partie réparé.

Un seul manque à l'appel : quand tous ont fui, le chef du village est resté à son poste, attendant l'ennemi qui ne l'épargnera pas, il le sait bien; coutume sublime qui malheureusement tend à disparaître!

La lutte est-elle possible? Les femmes, les enfants, les esclaves et les bêtes se réfugient dans la montagne; les hommes libres attendent l'arme au pied : le tata (mur d'enceinte) est solide; il a 3 ou 4 mètres de haut : ne le franchit pas qui le veut. Les portes, au fond d'un long boyau crénelé, sont barricadées; les toits de case, trop voisins de l'enceinte, sont jetés à bas : l'ennemi y mettrait le feu... L'envahisseur pourtant a enfoncé les portes, franchi le rempart; tout n'est pas fini : les cases, groupées quatre par quatre et entourées de murs, sont de véritables réduits qu'il faudra enlever tour à tour; les ruelles sont étroites, deux rangées de créneaux les défendent. Mais l'incendie s'allume, vole de toit en toit, chassant devant lui les défenseurs. Le tata du chef reste seul debout, dominant le village en flammes; refuge suprême où les derniers combattants s'entassent, se barricadent et succombent sans se rendre.

La présence de nos troupes a ramené la sécurité dans ces régions que la guerre menaçait de dévaster; et pourtant toutes ces peuplades, quelles que soient leurs mœurs, leur origine et leur religion, qu'elles soient musulmanes fanatiques comme les Toucouleurs, ou fétichistes comme les Malinkais, professent peu de sympathie pour nous. Quelques milliers d'individus se réfugient, il est vrai, assez volontiers dans les environs de nos forts, sous la protection de nos canons; ils admettent fort bien que nous les défendions, que nous leur payions le plus cher possible les vivres qu'ils nous fournissent, mais ils n'acceptent que difficilement les impositions et les corvées, même rétribuées. Ils sont pillards de leur nature, et nous réprimons énergiquement toute agression de leur part vis-à-vis des caravanes; ils sont paresseux et nous leur imposons quelquefois des corvées que nous rétribuons, c'est vrai, mais qu'ils trouvent incompatibles avec leur dignité et leurs habitudes; aussi ne nous aiment-ils pas, et, alors qu'un blanc a toutes les peines du monde à obtenir, en

payant, du lait et des œufs dans les villages qu'il protège, le fils de Samory, dont les troupes avaient, en 1885, mis à feu et à sang tous les pays compris entre Baffing et Niger, était acclamé comme un chef et comme un ami par les habitants de ces mêmes régions qu'il traversait en se rendant en France, et comblé de présents de toute sortes. La douceur de notre part leur semble de la faiblesse, et, n'étaient la longue portée de nos armes et la solidité de nos troupes qu'ils ont appris à connaître, tous ces peuples imiteraient l'exemple des Sarrakholais, qui, en 1886, profitant de l'absence de la colonne française occupée sur les bords du Niger,

Fig. 37. — Type malinkais (haut Sénégal.)

prirent les armes, entre Kayes et Bakel, sans provocation ni vexation de notre part, coupèrent nos communications avec Saint-Louis, et mirent notre jeune colonie à deux doigts de sa perte.

Loin de nous l'intention de refuser à ces peuples toute valeur, toute aptitude au progrès; nous les avons vus de trop près pour ne pas leur reconnaître de réelles qualités individuelles : coureurs infatigables, insensibles aux privations, intrépides devant le danger, quelques-uns rendent chaque année des services signalés dans les rangs des tirailleurs. Mais ont-ils les goûts et les aptitudes nécessaires pour améliorer leurs produits indigènes, augmenter le rendement de leurs terres, en un mot, offrir au commerce français un champ productif et exploitable? Pour nous, nous ne le croyons pas, et nous basons notre appréciation sur l'indolence de ces populations, sur leur manque de besoins, et principalement sur le peu

de valeur intrinsèque de leurs productions. Tant que l'on ne sera pas parvenu à arracher ces peuples à leur torpeur, à leur créer des besoins qui les forcent à travailler, à vaincre la puissance d'inertie qu'ils opposent sans cesse, et que l'on n'aura pas découvert dans le pays de matière d'échange plus riche ou plus abondante que celles rencontrées jusqu'ici,

Fig. 38. — Malinkais du haut Niger (rive droite).

il est à craindre que notre colonie ne demeure ce qu'elle est : — une ligne de forts dans une vaste nécropole.

Relations de la France avec les peuplades de race mandingue. — Jusqu'en 1880, les peuplades de race mandingue du haut Sénégal et du haut Niger ne nous étaient guère connues que par le récit des rares explorateurs qui avaient parcouru cette partie du Soudan.

C'est de cette époque que date, comme conséquence de la re-

prise du mouvement de pénétration de la France vers ces contrées,

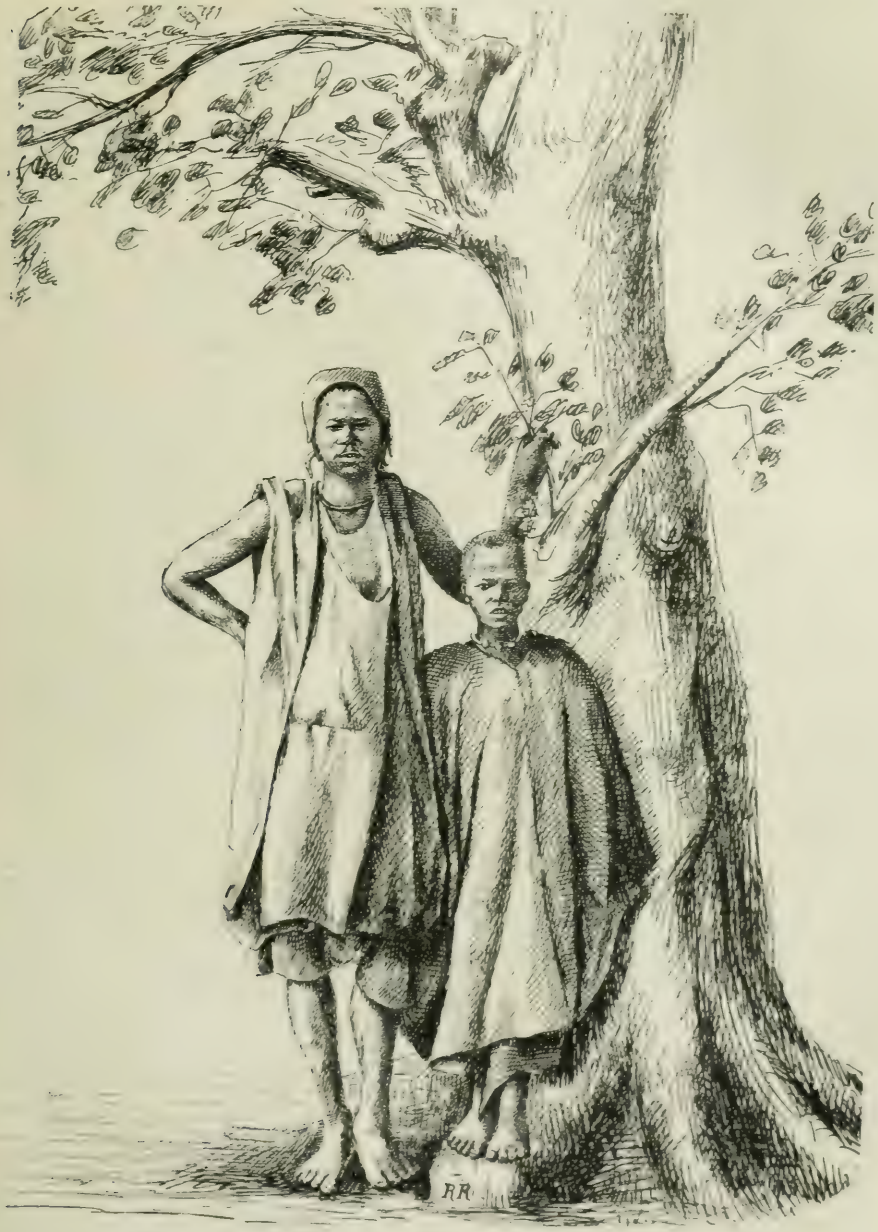


Fig. 39. — Types malinkais du haut Niger (rive gauche).

l'ouverture de nos relations avec ces peuplades, et l'on peut dire que ces relations débutèrent par un échange de coups de fusil.

Le chef le plus puissant du haut Niger était alors l'almamy Samory. Celui-ci était depuis plusieurs années le maître incontesté, sur la rive droite du haut Niger, d'un vaste territoire ayant pour centre le Ouassoulou et qui s'arrondissait chaque jour dans tous les sens, au détriment : d'une part, de l'empire de Ségou ; de l'autre part, des petits États indépendants compris dans la grande boucle du Niger, et de ceux qui s'étendent de la source de ce fleuve à la côte occidentale.

Ses armées étaient sans cesse occupées à combattre sur les frontières, pour asservir de nouvelles populations, tandis que lui-même, avec un esprit politique rare chez les chefs de sa race, organisait en arrière les régions conquises, y créant des places fortes, plaçant auprès du chef de chaque village des résidents, représentants de son autorité, chargés de veiller à la fourniture régulière par ce dernier d'approvisionnements pour l'alimentation de ses troupes et de contingents pour grossir ses armées.

S'il accueillait, sans les maltraiter, les populations qui venaient à lui ou se rangeaient sans combattre sous sa domination, il sévissait avec la dernière cruauté contre celles qui lui avaient résisté. Dans ce cas, les hommes faits dont il pouvait redouter la vengeance étaient tous massacrés. Les enfants, les femmes, les vieillards étaient, suivant leur âge, répartis entre ses guerriers en récompense de leurs services.

« Au mois de février 1882, écrivions-nous dans un ouvrage déjà cité, Samory était occupé à une de ces entreprises. Il assiégeait Keniéra, grand village de la rive droite du Niger, à quarante kilomètres environ du fleuve. Il avait employé à cet effet sa tactique ordinaire. Si une attaque de vive force ne réussit pas, il investit ; il entoure le village de *saniès*, petits camps retranchés ; et attend tranquillement que la trahison ou la famine lui en ouvre les portes.

« Depuis cinq jours, Keniéra était tombé entre ses mains, et les vainqueurs jouissaient en sécurité de leur triomphe, quand tout à coup une colonne française se présenta devant leur camp.

« Sollicité par des envoyés de Keniéra, qui étaient allés implorer son appui, le chef de la colonne française qui opérait dans le

haut Sénégal était accouru au secours de cette ville. En arrivant, il trouve le village détruit et, dans ses ruines fumantes, les cadavres carbonisés de deux cents malheureux, qui avaient été égorgés en châtiment de leur résistance.

« Revenu de la surprise que lui cause cette attaque imprévue, Samory rallie promptement son armée. Il se jette aussitôt à la poursuite de la petite troupe, la fait harceler par ses cavaliers, dont on peut déjà apprécier la bravoure et l'audace, et cherche à la devancer aux passages difficiles pour lui couper la retraite. Samory traverse le Niger à sa suite; il entre dans le Bourée et dans les deux Mandings, provinces renommées pour leur richesse en mines d'or. »

Fidèle au programme qu'il s'est tracé, Samory forme le projet de s'établir, d'une manière définitive, sur les pays de la rive gauche du haut Niger où ses bandes viennent de pénétrer.

Aussi, pendant les campagnes qui suivirent, en 1883, en 1884, et en 1885, ne cessa-t-il de travailler activement à la réalisation de ses desseins et, malgré de nombreux combats, glorieux pour nos armes, qui lui furent livrés par nos colonnes, Samory se maintint sur la rive gauche.

A la fin de l'année 1885, ces bandes investissaient le fort de Niagassola; une partie de ces dernières avait envahi le Gadougou, et le Gangorau, menaçant ainsi sur une longueur de trois cent cinquante kilomètres la ligne des postes que nous venions de créer de Médine à Bamakou.

Ses pertes avaient été importantes : mais, resté maître du pays, il pouvait se proclamer vainqueur; aussi faisait-il annoncer partout son triomphe, en ajoutant qu'il irait prochainement faire ses ablutions dans les eaux du Sénégal, devant Bafoulabé, et planter son étendard sur les murs en ruine du fort!

C'est dans ces circonstances difficiles que fut entreprise la campagne 1885-1886.

Le nouveau commandant supérieur, le lieutenant-colonel Frey, reçut pour mission de débarrasser le haut Sénégal et la rive gauche du haut Niger des bandes de Samory.

Ces dernières, placées sous le commandement de Malinkamory,

frère de Samory, étaient évaluées à huit mille hommes environ, dont une grande partie était établie à Galé, sur le flanc de la ligne Kita-Niagassola.

Le commandant supérieur concentre ses troupes à Kita et, par une marche rapide, se porte en deux colonnes sur Galé pour surprendre Malinkamory. Celui-ci refuse le combat et se replie vers le Niger.

Fig. 40. — Soldat de l'armée de Samory, d'après une photographie de M. Van Bosch.

La colonne française, laissant en arrière ses *impedimenta* et les troupes européennes qui sont incapables d'affronter les fatigues d'une trop longue marche, se jette à la poursuite des bandes de race mandingue.

C'est le récit de cette opération que nous donnons ci-après :

Récit du combat du Fatako-Djingo, livré par le colonel Frey aux bandes de Samory (janvier 1886). — « La colonne légère,

constituée à l'effectif de 50 cavaliers et de 300 tirailleurs sénégalais, se met en route à trois heures trente du soir.

« Au début, le chemin, sinueux et difficile, court sur la crête d'une colline rocheuse; il traverse ensuite un espace de six à huit kilomètres d'étendue, plat, sans arbres, sans herbes, d'où émergent un

Fig. 41. — Soldat de l'armée de Samory, d'après une photographie de M. Van Bosch.

nombre infini de termitières, qui lui donnent l'aspect d'une vaste plaine de tombeaux.

« Puis le sol devient rocheux et présente une succession ininterrompue de collines, et de marigots encaissés entre des bords à pic, de huit à dix mètres de hauteur. Un traînard attardé sur la route donne des renseignements qui ne laissent aucun doute sur la possibilité d'atteindre l'ennemi. Des traces nombreuses de son récent passage sont relevées à chaque instant par les tirailleurs : sept à huit sillons, parallèles au chemin, fraîchement ouverts, témoignent du grand nombre des fugitifs. « Colonel, disaient les tirailleurs en

montrant les crottins qu'ils ramassaient sur la route, vois, ils sont encore chauds! Malinkamory n'est pas loin! » Instinctivement, hommes et chevaux accélèrent l'allure, sans souffler autrement que pour le passage des marigots, et c'est presque en courant que l'on marchait, lorsque la pointe d'avant-garde surprit un petit poste avancé de trois hommes. Le cri d'alarme qu'ils vont jeter s'arrête net dans leur gorge. Ficelés et bâillonnés, le couteau sur la poitrine, ils se décident à parler. Malinkamory, croyant la colonne encore à Nafadié, doit passer la nuit à cinq kilomètres en avant, à l'abri du marigot Fatako-Djingo.

« Les chevaux, qui, par leur hennissement, pouvaient dénoncer la marche de la troupe, sont, ainsi que tout le convoi, laissés en arrière sous les ordres du capitaine Ridde.

« La colonne se remet en marche, guidée par les trois prisonniers, que des tirailleurs conduisent au moyen d'une corde passée autour du cou, prêts à la serrer et à les étouffer s'ils tentent de donner l'alerte.

« La nuit était superbe; la lune brillait; on allait avec toutes les précautions imaginables. Vers une heure, après avoir franchi encore trois marigots, le colonel arrête la tête de la colonne. Un tirailleur grimpe sur le faîte d'un arbre; de ce point, il voit scintiller, devant lui, à travers le feuillage, des groupes de feux aussi nombreux, dit-il, que les étoiles qui sont au ciel. En effet, l'armée de Malinkamory, qui avait été ralliée en route par la plus grande partie de ses détachements, était là, échelonnée sur plus d'un kilomètre de longueur.

« Exténués par la fatigue, embarrassés d'un convoi de femmes et de 1,000 à 1,500 captifs qu'ils traînaient à leur suite, les fugitifs, après avoir à la hâte allumé des feux, s'étaient endormis, non toutefois sans avoir, par dernière mesure de prudence, élevé une petite palissade de bambous pour barrer la route.

« L'un des prisonniers signale un sentier qui permet de descendre un par un dans le fond du marigot et de remonter sur l'autre bord. La 2e compagnie commence le passage, silencieusement; les hommes s'accroupissent sur l'autre rive. Heureusement, à ce moment, la lune, comme si elle eût été complice, s'était voilée.

« Au bruit d'un bambou brisé par l'un des tirailleurs, quelques

noirs se réveillent en sursaut; inquiets, ils dressent la tête; ils vont jeter l'alarme! Tout à coup retentit le commandement de : **Feu!** aussitôt suivi d'une salve bruyante.

« Il s'éleva alors dans le camp de Malinkamory une clameur de surprise et d'effroi si déchirante que les cœurs en furent saisis : *Toubako! toubako!* ce sont les blancs, ce sont les blancs!

« Aux feux de salve succédèrent aussitôt des feux rapides très nourris, destinés à fouiller le terrain en avant et à empêcher l'ennemi de se reconnaître. Puis, la petite troupe chargea.

« Il s'ensuivit une mêlée générale qui faillit être fatale à nos soldats : ceux-ci, malgré la sonnerie de « Cessez le feu », tiraillaient dans toutes les directions, entraînés par l'exemple de plusieurs d'entre eux qui, anciens *griots*, marchaient devant les groupes, chantant victoire à tue-tête, exaltant les guerriers au combat, puis, bondissant à droite, bondissant à gauche, à chaque saut, à chaque pirouette, déchargeaient leurs armes au hasard. Ce ne fut qu'à force d'énergie, de cris et de bourrades, que les chefs purent reformer la troupe.

« Des feux de salve, exécutés comme à l'exercice, furent alors dirigés sur la ligne des feux de bivouac, qui se prolongeait au loin.

« Surpris en plein sommeil, l'ennemi avait fui, abandonnant une partie de ses armes et de ses chevaux sur le champ de bataille; une quinzaine de ces derniers, tout sellés et en bon état, furent donnés comme monture de rechange aux officiers. L'ennemi laissait quelques cadavres autour des feux, et un grand nombre d'autres dans un petit marigot, situé sur la gauche du chemin, où beaucoup avaient cherché un refuge à la première décharge de coups de fusil. »

. . . . . .

Poursuite de l'armée de Malinkamory. — « La colonne se mit aussitôt à la poursuite des bandes ennemies dont le point de ralliement était le village de Nabou; vers 4 heures 30 du matin, après avoir échangé encore quelques coups de feu avec les fuyards, elle s'arrêta pour bivouaquer. Les dispositions de sûreté prises, de grands feux d'avant-postes allumés, officiers et soldats, harassés de fatigue, se jettent sur le sol pour prendre un peu de repos.

« Au lever du jour, après deux heures à peine de sommeil, le réveil est ordonné. Les officiers sont obligés de secouer fortement leurs hommes pour les tirer de la torpeur où la fatigue et la fraîcheur de la nuit les ont plongés. La poursuite recommence aussitôt. Vers neuf heures du matin, abandonnant le chemin de Nafadié à Nabou, la colonne, guidée par des indigènes qui avaient fréquenté ces parages en chasseurs, se jette à travers la montagne, pour

Fig. 42. — La deuxième compagnie commence le passage silencieusement

chercher à devancer l'ennemi à Nabou et le prendre à revers à sa sortie des défilés.

« A midi trente, la colonne légère fait une grande halte ; à deux heures, elle se remet en route. Depuis qu'elle a quitté le chemin de Nabou, elle avance péniblement en pleine solitude, à travers une succession de ravins et de collines rocheuses, sans autres sentiers que ceux tracés par les fauves.

« Elle marche ainsi depuis de longues heures, lorsque brusquement, elle s'arrête. A cet endroit, un précipice profond de cent mètres s'ouvre béant sous ses pas. Un homme parvient, avec beaucoup de peine, à se glisser au bas de la muraille, mais la descente

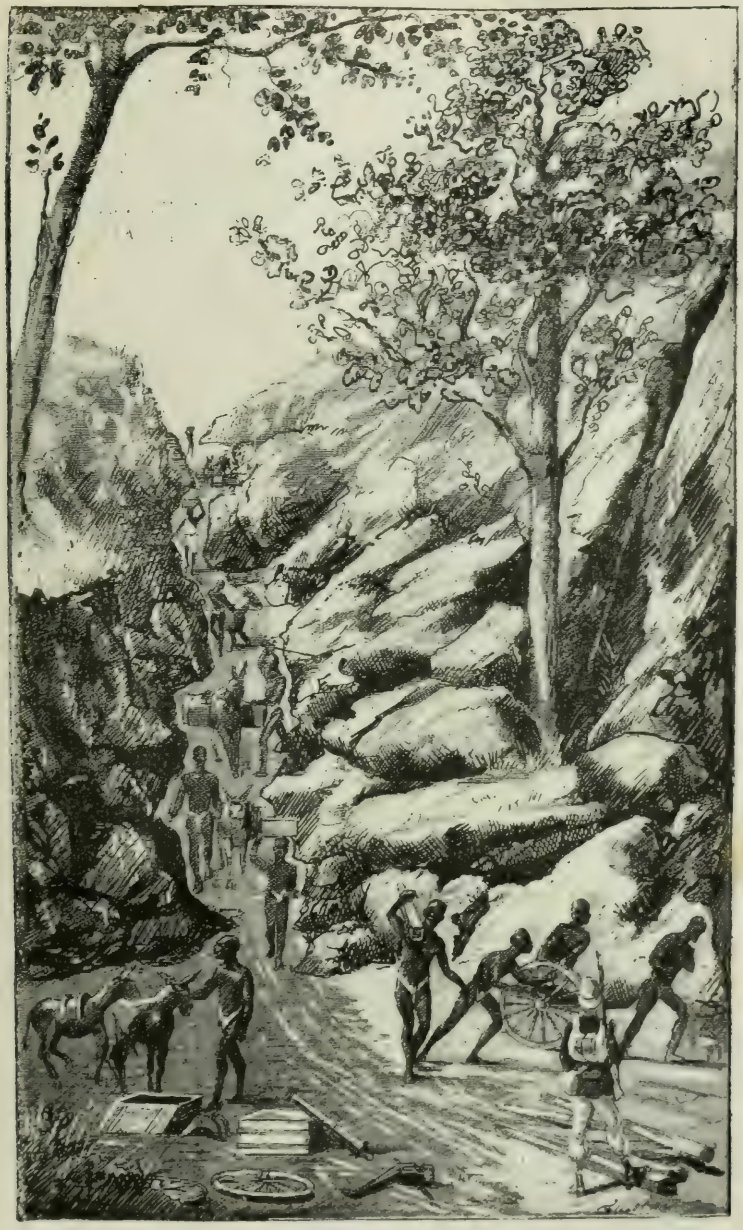

Fig. 43. — Un à un, avec des difficultés inouïes, hommes et bêtes opèrent la descente.

des animaux est impossible. Les guides avouent qu'ils se sont égarés; puis, après s'être orientés : « Le village de Nabou est de ce

côté, à environ une demi-journée de marche », disent-ils, en indiquant la direction du sud.

« Droit devant nous, le soleil, à son coucher, inonde le firmament de longues traînées de lumière resplendissante. Autour, tout est silence : aucun mouvement, aucun cri ne trahit la vie.

« A nos pieds s'étend une plaine immense, bordée au sud-est et à l'est par une longue ligne de crêtes qui se dressent verticales comme les murailles d'un cirque.

« Du haut de ces crêtes tombent, en cascades étincelantes, deux ruisseaux qui serpentent ensuite dans la plaine, tranchant sur les herbes desséchées comme un mince filet de verdure. Derrière, sur plusieurs plans, tout un horizon de montagnes, derniers contreforts du massif du Fouta-Djalon, où prennent naissance les vallées du Niger, du Sénégal et des principaux cours d'eau de la Sénégambie.

« La colonne s'établit au bivouac sans allumer de feux, afin de ne pas dévoiler sa présence.

« Le lendemain, 19 janvier, dès le point du jour, les guides et les tirailleurs des plus agiles se mettent en quête d'un passage. A la fin, l'un d'eux découvre, non loin de là, un sentier de fauves, par lequel, se laissant glisser de roche en roche, sautant de gradin en gradin, les animaux pourront gagner la plaine. Un à un, avec des difficultés inouïes, hommes et bêtes opèrent la descente.

« A peine le colonel et les deux spahis qui marchent en tête sont-ils arrivés au pied de l'escarpement, qu'ils aperçoivent, à une centaine de mètres sur la droite, un indigène qui se dresse du milieu des herbes et s'enfuit à toutes jambes à travers les broussailles. A la touffe de cheveux qui, comme le cimier d'un casque, surmonte sa tête, à son pantalon teint en jaune, serré à la cheville, on reconnaît un soldat de Samory. Tous trois se lancent à sa poursuite : au moment où le spahi Demba va l'atteindre, le noir, se campant derrière un tronc d'arbre, couche son adversaire en joue, puis, se voyant cerné, abaisse le canon de son fusil. C'était un des fuyards de la veille qui, égaré, s'avançait avec prudence pour reconnaître le groupe qu'il venait d'apercevoir.

« La petite colonne, avec les plus grandes précautions, se met en marche sur Nabou. En route, elle atteint encore quelques

fuyards et prend trois chevaux exténués de fatigue, qu'en la voyant leurs cavaliers abandonnent pour se jeter sous bois.

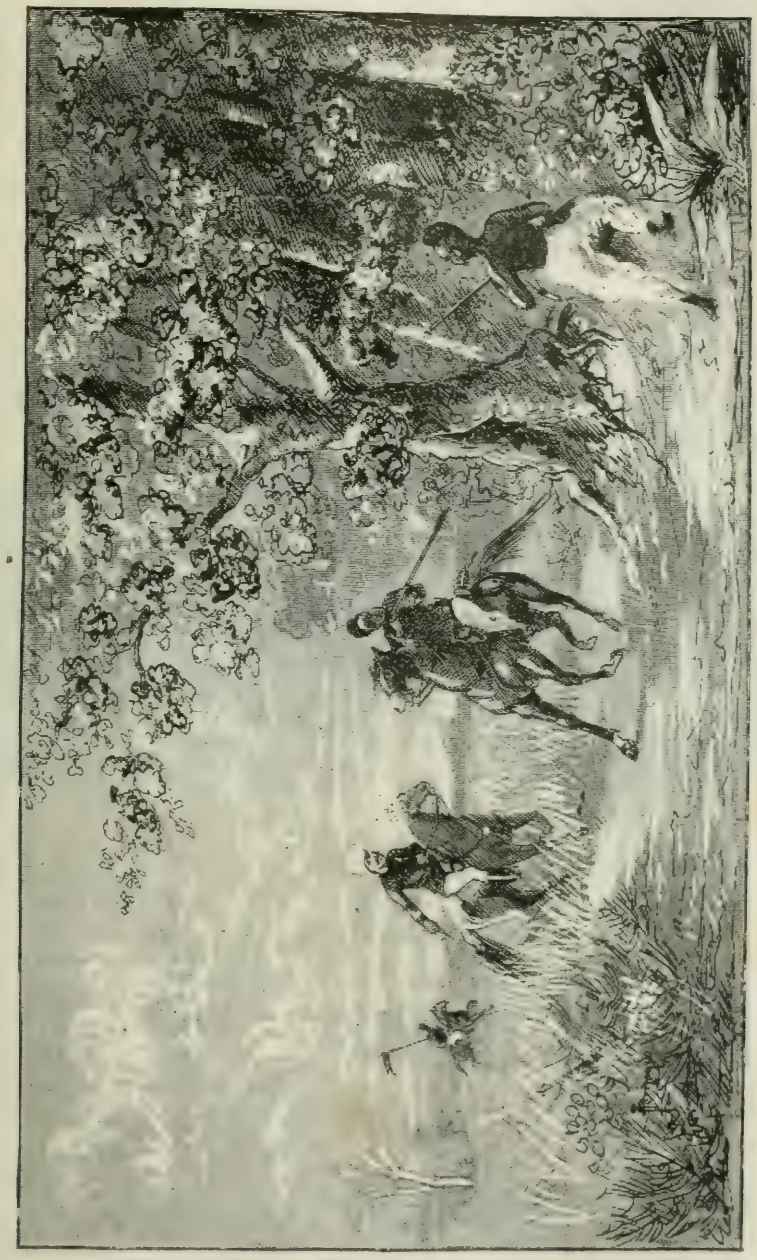

Fig. 14. — Au moment où le spahi va l'atteindre, le noir couche en joue son adversaire.

Elle arrive à 11 heures à Nabou, où elle fait encore prisonniers quelques hommes et quelques femmes de la suite de Malinkamory.

« Deux jours après, la colonne, après avoir dispersé les bandes ennemies, arrive à Niagassola.

« Elle avait effectué en moins de quatre jours de marche, dans les conditions les plus dures, près de deux cents kilomètres, dont une trentaine en pays de montagne.

. . . . . .

Séjour de la colonne a Niagassola. — « A Niagassola, comme dans toute la contrée environnante, les habitants n'avaient pu cul-

Fig. 15. — Quelques mulets moururent; à peine furent-ils traînés hors du camp...

tiver la terre : une affreuse famine y régnait. Des bandes d'indigènes, principalement des vieillards, des femmes et des enfants, véritables squelettes ambulants, erraient dans les broussailles, ne se nourrissant que d'herbes et de racines. Aussitôt le camp établi, on les vit chaque jour venir rôder aux alentours, ramassant les grains de mil non digérés qui se trouvaient dans les crottins des animaux. Quelques mulets moururent; à peine furent-ils traînés hors du camp que tous les habitants de Niagassola, affamés, se précipitèrent sur leurs cadavres, dont ils se disputèrent les morceaux comme une bande de vautours. Tout était dévoré, jusqu'aux entrailles, jusqu'à la peau des animaux. »

. . . . . .

Transports des malades et des blessés a la suite des colonnes. — « Les soldats malades ou blessés sont transportés dans des cacolets portés par des mulets. Là, c'est pour le pauvre malade un autre genre de souffrance : le soleil darde sur lui ses rayons ardents; une soif insatiable le dévore; sa tête alourdie se balance sur les épaules, suivant les cahots de la marche de l'animal.

« L'un de ces hommes, robuste hier encore, expire à mi-chemin. Ses traits se sont déformés dans d'horribles convulsions;

Fig. 46. — Tout était dévoré, jusqu'aux entrailles, jusqu'à la peau des animaux.

dans la dernière agonie, ses mains crispées ont saisi la partie supérieure du cacolet qui porte l'un de ses camarades, mourant comme lui, et dont le corps lui fait contre-poids; ses yeux, injectés de sang, semblent fixer son compagnon de misère d'un air de menace.

« Terrifié par la vue de ce visage affreux, grimaçant, qui reste penché sur lui dans la rigidité de la mort, celui-ci, sous le coup d'une horrible vision, se tient prêt à se défendre comme contre l'attaque d'un ennemi. »

Voyage a Paris de Karamoko, fils de Samory. — « A la suite

de la défaite de ses bandes au combat de Fatako-Djingo, Samory, le grand chef indigène de la rive droite du Niger demanda la paix. Un traité fut conclu avec la France et mit fin à ces guerres qui depuis cinq années ensanglantaient le haut Sénégal et le haut Niger. Samory confia alors son fils Karamoko à une mission française pour l'emmener à Paris.

« Karamoko vint à Paris, où l'ambassade ouassoulienne eut son heure de célébrité.

« Pour faire honneur à son fils, Samory lui avait constitué, à son départ du Niger, une suite composée de deux cents guerriers, musiciens, femmes ou captifs, dont la plupart attendirent à Kayes le retour de Karamoko. Une trentaine de ces serviteurs descendirent à Saint-Louis.

« Sur ce nombre, six seulement osèrent affronter la mer : les autres, au moment de mettre le pied sur le paquebot — « ce monstre marin » comme ils l'appelaient — qui devait les emmener en France, prirent honteusement la fuite. La croyance n'est-elle pas répandue dans toute l'Afrique centrale que les blancs se délectent volontiers d'un rôti de nègre ! A ce moment sans doute cette pensée leur revint en mémoire, et l'épouvante qu'elle produisit dans leur esprit fut si forte, qu'elle l'emporta sur la soumission et sur le respect qu'ils devaient à leur maître.

« Karamoko et sa suite débarquèrent à Bordeaux.

« Leur arrivée dans cette ville, leur trajet en chemin de fer, leur séjour d'un mois à Paris furent pour Karamoko et pour sa suite une série de singulières surprises : ils marchèrent comme dans un rêve, d'étonnement en étonnement, de stupéfaction en stupéfaction !

« Les merveilles de la capitale, les représentations auxquelles ils assistèrent dans les théâtres et dans les cirques furent pour eux des spectacles d'une étrangeté et d'une splendeur incomparables. Les farces drôlatiques des clowns avaient le don de les amuser au suprême degré : Oumar Dialli surtout, qui, en sa qualité d'ancien griot, c'est-à-dire de bouffon, se connaissait en grimaces et en savantes contorsions, s'en donnait à cœur joie, poussant des éclats de rire sauvages qui tenaient du rugissement du fauve.

« L'un de ces spectacles faillit amener un dénoûment tragique :

c'était à une soirée de l'Eden-Théâtre; le fameux prestidigitateur, M. Buatier de Kolta, escamotait une jeune femme; au moment de la disparition de cette dernière, tous nos hôtes sont frappés de stupeur; ils veulent s'enfuir, croyant avoir en leur présence le diable en personne. (N'oublions pas qu'au Soudan le diable est un personnage à la peau blanche.) On eut toutes les peines du monde à les rassurer et à leur persuader qu'ils étaient le jouet d'une illusion.

« Ainsi que l'exige le cérémonial diplomatique, Karamoko fit ses visites officielles à M. le ministre de la marine, à M. le général Faidherbe, à M. le président du conseil, à M. le président de la République.

« Mais la visite la plus impatiemment attendue et qui le combla le plus de joie, fut celle qu'il fit au chef de l'armée. Le général Boulanger, en uniforme, entouré d'un brillant état-major, le reçut avec son urbanité et sa bienveillance habituelles. Karamoko remercia chaleureusement le général de l'honneur qu'il lui faisait, — honneur, lui dit-il, qu'il ambitionnait d'une manière toute particulière.

« Le général lui exprima l'espoir que le traité signé par Samory, son père, avec la République française, serait durable : « Je suis convaincu, lui dit-il en terminant, que vous emporterez de votre voyage l'opinion que la France est une nation puissante et qui traite ses hôtes avec la plus grande générosité. »

« Tels furent, en effet, les sentiments que Karamoko et sa suite rapportèrent de leur séjour en France. »

Ajoutons que depuis cette époque la paix ne fut pas un instant troublée sur le haut Niger.

Le Bambara. — Le Bambara, variété de la race mandingue, est le type le plus intéressant de cette partie du Soudan. Le Bambara est fortement charpenté; sa taille est au-dessus de la moyenne; la couleur de sa peau est d'un rouge bronzé, ses cheveux sont laineux. C'est le peuple le plus industrieux des rives du Niger. Laborieux, respectueux de l'autorité, possédant des qualités réelles de bravoure, le Bambara est apte à faire un bon soldat et un serviteur estimé.

Outre les trois cicatrices dont nous avons déjà fait mention, et

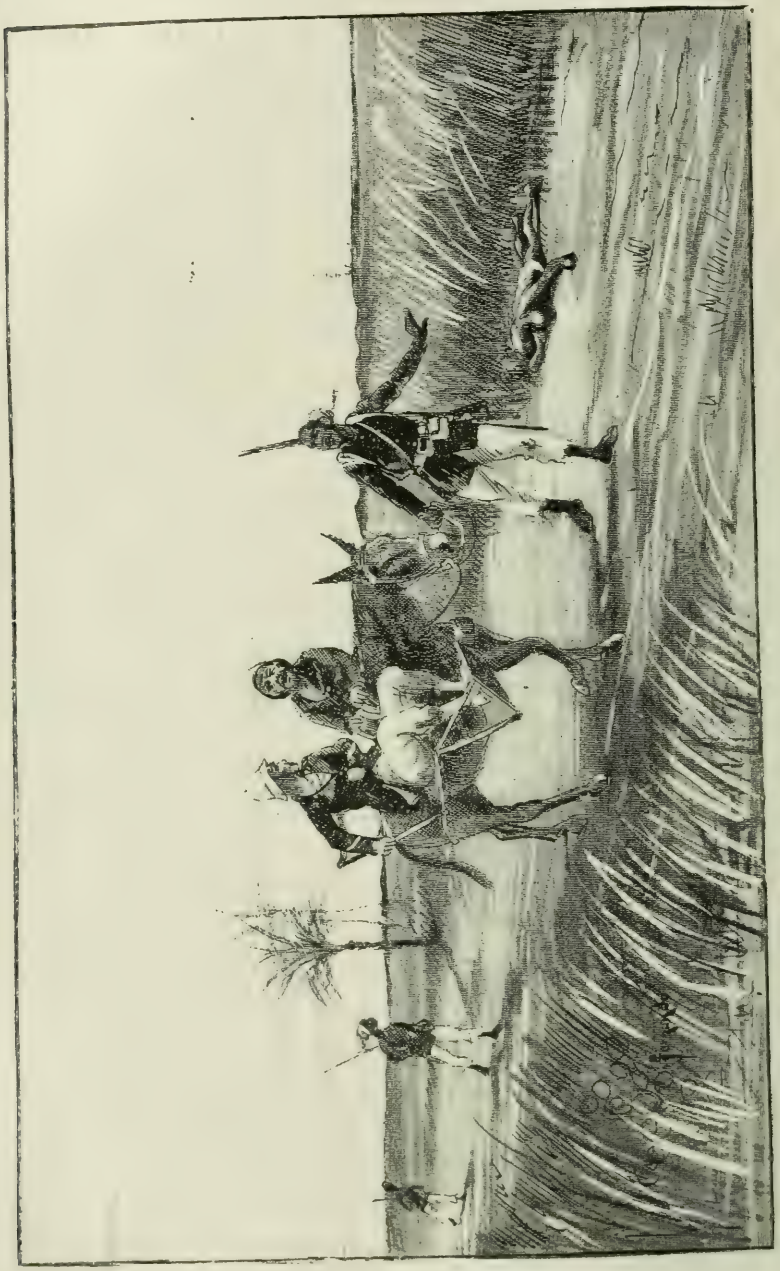

Fig. 47. — Transport des malades et des blessés, à la suite des colonnes.

qui s'étendent, sur chaque joue, de la tempe à la mâchoire inférieure, les Bambaras portent, comme signe distinctif de leur race,

une coiffure d'un genre tout particulier : c'est un bonnet à trois pointes.

Fig. 18. — La mission ouassoulienne (Karamoko et ses serviteurs), d'après une photographie de M. Van Bosch.

Danse des Bambaras. — Un grand cercle formé par les habitants, tous assis par terre, occupe le milieu de la place, devant le *tata* (enceinte fortifiée) royal. Damas (roi bambara) s'est adossé contre la muraille de

sa maison et, accroupi sur une peau de lion, il fume sa pipe et joue avec ses petits enfants.

Deux bougies de cire, longues de quatre-vingts centimètres et grosses comme le pouce, sont allumées à côté du monarque.

Les femmes de Damas sont assises à sa droite et deux petits sièges nous sont réservés à sa gauche. En face du roi, à l'extrémité du cercle, se tient l'orchestre, composé de cinq tambours de différentes dimensions, de six trompes faites avec la corne du koba, de trois flûtes et de deux petites guitares. . . . . .

Le roi Damas a donné l'ordre de commencer. Deux femmes voilées, accompagnées d'un joueur de flûte, se détachant du groupe des musiciens, viennent courtoisement saluer le roi, et retournent à leur place.

Puis, pendant que les tambourins battent une marche lente, que les cornes lancent des notes mélancoliques, les deux femmes voilées entonnent une mélopée triste et rythmée; ensuite, précédées du joueur de flûte qui soutient leur chant, elles font lentement et à pas mesurés le tour du cercle. Quand la phrase chantée est achevée, la flûte joue une courte ritournelle, puis reprend avec les chanteuses. Tout le temps que dure cette scène, les assistants battent des mains pour marquer la mesure.

On m'explique que ces femmes chantent la gloire des vieux Massassis et excitent les jeunes guerriers à combattre les Toucouleurs, à les exterminer, et à reprendre possession du sol où dorment leurs pères. C'est le prélude.

Cette scène est suivie d'une partie de trompe avec accompagnement de tambourins; puis, un homme assis à nos côtés se lève, saisit un fusil, salue le roi et entre en scène. Alors un des assistants vient lui prendre son arme, par trois fois la lève en l'air et la lui rend. Cette figure indique que c'est un fils de roi qui va danser.

Ce prince mime une scène tragique; ses gestes sont nobles, amples et gracieux. Le guerrier s'adresse à un ennemi invisible; il semble implorer le ciel pour en obtenir la victoire et, avec des gestes menaçants, provoquer un adversaire imaginaire. La lutte s'engage, il tient l'ennemi au bout de son long fusil... et le tue! Enfin, l'acteur danse un pas plus majestueux encore que les précédents et retourne à sa place.

Un intermède d'orchestre précède alors un griot qui vient saluer le maître. Le mouvement de l'orchestre, les battements de main se précipitent et l'artiste, un mime comique, danse le pas de victoire et de la joie qui en résulte. Ce sont tantôt des poses pleines d'orgueil, tantôt des pirouettes, tantôt des sauts pleins de gaieté. Enfin, tournant obliquement sur lui-même, le danseur valse comme une toupie d'Allemagne et ses pieds retombent sur le sol avec une assurance parfaite. Il regagne sa

place, et, de nouveau, les deux femmes voilées, cette fois précédées de deux flûtistes, chantent des stances.

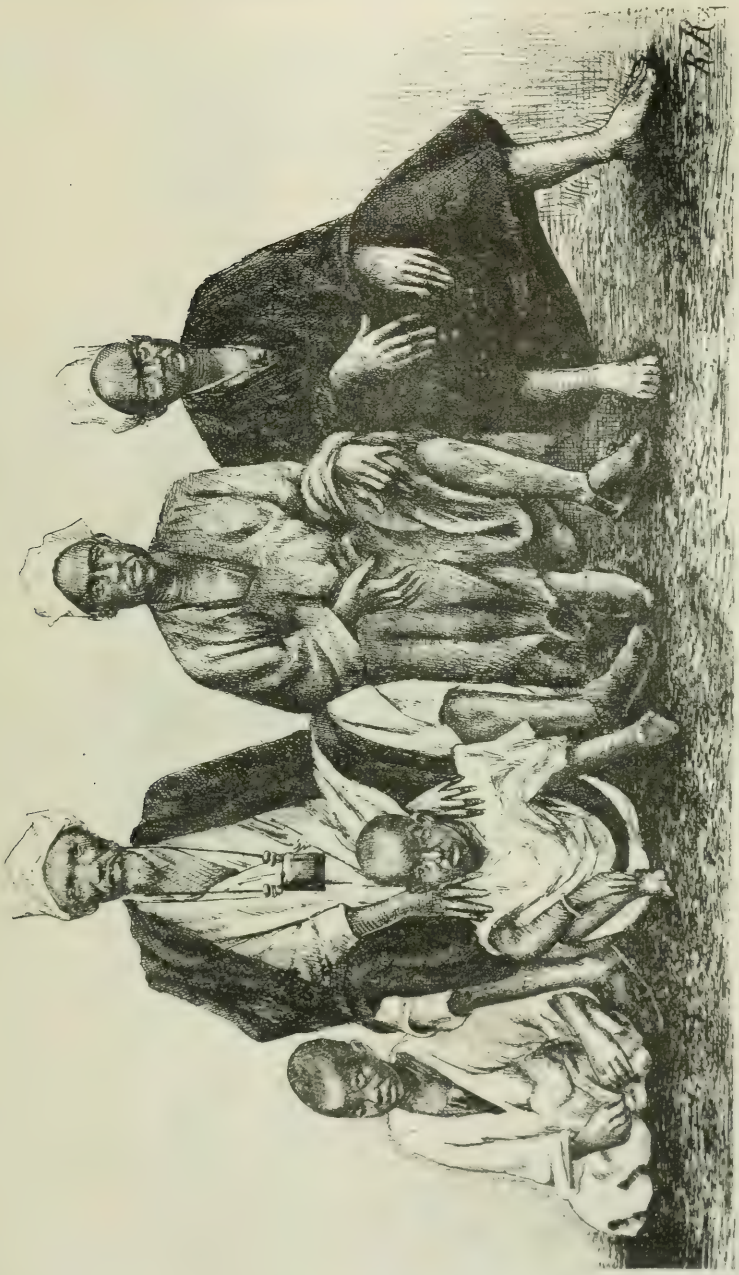

Fig. 49. — Groupe de Bambaras du haut Sénégal. (Collection M. M.)

L'ennemi est vaincu et exterminé, les rois Massassis ont reconquis leur trône!

La fête se termine par des intermèdes de danse et de musique et ne prend fin que lorsque les chandelles s'éteignent.

Le Khassonkais. — Le Khassonkais, qui habite le haut Sénégal, est le produit du croisement du Peulh et du Malinkais. On trouve dans cette race de beaux visages, pleins d'expression, surtout chez les hommes.

Fig. 50. — Chefs bambaras du haut Niger. (Collection M. M.)

M. le docteur A. Lacarrière, qui a fait un séjour de deux années, à Kayes, en pays khassonkais, dépeint ainsi ces derniers, dans sa brochure *Contribution à la Géographie médicale :*

Les Khassonkais résultent du croisement des Sarrakholais, race à peu près pure, avec les Maures, les Peulhs, les Bambaras et les Mandingues. Leur nom leur vient de la province de Khasso, où nous possédons Kayes et Médine. Leurs caractères les rapprochent surtout des Peulhs et des

GUERRIERS SARRAKHOLAIS

Maures. Ceux qui occupent la rive gauche que nous possédons seule, vont de la Falémé, affluent du Sénégal, à Bafoulabé. Les Khassonkais ont le teint marron ou foncé, suivant la prédominance des sangs maure et peulh, ou bambara et mandingue. La face est moins prognathe que chez beaucoup de races noires, le nez peu épaté, les lèvres grosses. Les cheveux sont laineux plutôt que crépus, et coupés repoussent en brosse (Thaly). Les femmes ont la chevelure assez longue pour leur permettre d'en faire un casque qu'elles ornent de verroterie, de morceaux d'or, d'argent,

Fig. 52. — Tirailleur de race bambara.

de cuivre, de pièces de monnaie. La taille est moyenne et ne présente pas les belles proportions de celle du Toucouleur et du Ouolof. Les Khassonkais sont, comme les autres races noires, intelligents et espiègles jusqu'à l'âge de la puberté; à partir de cette époque, leur intelligence devient moins vive et tout travail intellectuel leur est difficile. Peu belliqueux, ils ne fournissent guère de recrues à nos tirailleurs. Comme tous les peuples primitifs, ils sont amis de la musique : tout leur est occasion, naissance ou décès, pour faire « tam-tam ». Leurs airs sont monotones et doux, leur danse lascive, surtout quand les danseuses sont excitées par la musique, et par les bruyantes acclamations des spectateurs, qui leur jettent en signe d'admiration des mouchoirs et des pagnes. Les spectateurs accompagnent la danse en chantant et marquent la mesure en frappant leurs mains l'une

contre l'autre. Ces danses ont une signification érotique dont les interprètes ont toujours refusé de nous donner l'explication.

Le Sarrakholais. — « Le Sarrakholais descend de la grande famille sémitique; le mot même de sarrakholais est synonyme d'*Homme blanc*. Il ne peut subsister d'ailleurs aucun doute sur l'authenticité de cette origine, dans l'esprit de celui qui se trouve

Fig. 53. — Chef khassonkais.

Fig. 54. — Type khassonkais.

en présence d'un type sarrakholais de race pure : le visage est ovale, les yeux sont grands, bien dessinés, le nez droit, les lèvres minces. Cette origine se révèle encore dans le port de la tête, qui est tenue haute et fière, et dans l'harmonieuse proportion des membres : par exemple, les bras qui, dans les sujets de race inférieure, sont d'une longueur démesurée, sont chez lui bien conformés et de longueur convenable.

« Si l'on examine la jeune fille sarrakholaise de race pure, on est encore frappé davantage de la ressemblance de ses traits avec ceux qui caractérisent la race blanche. Son nez est petit, souvent aquilin, aux narines très mobiles; les yeux sont fendus en amande et sur-

montés de très longs cils, grands, avec une expression étrange de gazelle effarée; la bouche, correcte, parfois gracieuse, laisse voir des dents petites bien rangées, et du plus pur émail; sa gorge, son buste sont admirables de forme; ses membres bien proportionnés, un peu grêles peut-être; ses attaches fines : avec sa peau bronzée,

Fig. 55. — Chef khassonkais

rougeâtre, plutôt que noire, la jeune Sarrakholaise est un petit être qui ne manque ni de charme ni de séduction.

« Toutefois, à la suite des croisements multiples avec les races noires, chez un grand nombre de Sarrakholais, les traits se sont dégradés, ont dégénéré et ont emprunté à ces races leurs formes épaissies et grossières.

« Ce qui est demeuré comme un trait distinctif, caractéristique du peuple sarrakholais, c'est une intelligence supérieure à celle

des autres peuples au milieu desquels il vit, une civilisation plus avancée, une âpreté au gain toute particulière, et surtout un esprit

Fig. 56. — Un prince sarrakolais et sa captive, d'après Daumeau

de mercantilisme, une aptitude vraiment extraordinaire pour le commerce, qui ont fait surnommer les Sarrakholais les colporteurs de l'Afrique occidentale.

« Ce sont les Sarrakholais qui fournissent tous les Dioulas. —

c'est-à-dire les caravaniers, — de cette partie de l'Afrique. Chaque année, après l'hivernage, dès que les chemins sont devenus pra-

Fig. 57. — Jeune fille khassonkaise.

ticables, de tous les points habités par eux, partent des Dioulas dans toutes les directions.

« Ils vont porter aux diverses peuplades indigènes qui restent

Fig. 58. — Un laptot sarrakholais (matelot indigène).

comme confinées, comme cantonnées dans leur territoire, les objets, les marchandises de toute sorte dont elles ont besoin.

« La pacotille du Dioula au départ est souvent des plus modestes : un peu de sel, quelques pièces de cotonnade, un peu de poudre, un ou deux fusils de traite; le tout est emballé avec un soin minutieux, et chargé sur un bœuf porteur, ou sur un de ces vaillants petits ânes, qui sont le plus précieux auxiliaire, le compagnon de fortune du Dioula.

« Chemin faisant, celui-ci troquera une partie de ses marchandises

Fig. 59. — Un laptot sarrakholais (matelot indigène).

contre des produits des pays qu'il traverse, produits dont il espère trouver un placement avantageux plus loin, dans d'autres régions. En brocantant, en trafiquant ainsi de village en village, de contrée en contrée, il grossit peu à peu son petit bagage. Sa caravane s'augmente d'un, de plusieurs ânes, d'un bœuf porteur, d'un cheval. A dater de ce moment il n'a plus qu'un rêve : devenir négrier, se consacrer au commerce des esclaves, sa marchandise de prédilection, d'un transport si facile, et qui remplacera, à un moment donné, ses bêtes de somme indisponibles; celle enfin qui présente le moins d'aléa et dont il tirera les plus gros bénéfices.

« Le Dioula a eu soin, dans cette prévision, de se munir, au

départ, de quelques fers habilement forgés, dont il se servira pour soumettre, pour réduire les captifs les plus récalcitrants, ceux qui, provenant des prises de guerres, se résignent difficilement à leur sort misérable succédant à la condition d'homme libre, et qui,

Fig. 60. — Sarrakholais sur son bœuf porteur. (Photographie de M. Bonnevide.)

prompts à la révolte et d'une garde difficile, lui ont été vendus quelquefois pour une poignée de sel [1]. »

IV. Diobas, Balantes, etc. — Les Diobas, Balantes, Landoumans, etc., constituent la race aborigène du Sénégal. Presque éteinte aujourd'hui, elle a été refoulée sur la côte par les migrations successives des races conquérantes. On les retrouve par petites agglo-

1. *Campagne dans le haut Sénégal et le haut Niger*, H. Frey. Plon, éd.

mérations dans les rivières qui forment les dépendances du Sénégal, le Rio-Nunez, la Cazamance, etc...

Fig. 61. — Le Sarrakholais caravanier. (Composition de M. le capitaine Philippe.)

Ces noirs sont de haute taille, d'une grande force musculaire, d'une intelligence très bornée.

Leur naturel est doux, mais ils sont fortement enclins à l'ivrognerie; leur religion, le fétichisme le plus grossier, cède peu à peu le pas à l'islamisme, comme d'ailleurs cela se produit sur tout le reste du continent africain.

Nous reproduisons ci-après la description donnée par M. Noirot de la danse en honneur chez une de ces peuplades : les Landoumans, qui habitent les bords du Rio-Nunez.

Dans un vaste cercle formé par la population, toujours avide de ces spectacles, un grand feu de paille que l'on alimentait sans cesse éclairait la scène.

Deux musiciens, si toutefois des tambours sont des musiciens, sont accroupis près du foyer.

Quatre jeunes filles du plus beau noir, si légèrement vêtues que mieux vaut dire qu'elles ne le sont pas, nous donnent l'impression de superbes statues de bronze.

Si court qu'il soit, le pittoresque costume des danseuses Landoumans mérite une description.

Un madras, négligemment noué sur la tête, enveloppe les cheveux. Un petit masque, tressé en perles de couleur, cache le front et les yeux. Des colliers de perles diverses, de coraux, de boules d'ambre, où pendent des *gris-gris*, entourent le cou. Quatre à cinq colliers de perles blanches en faïence entourent la chute des reins et retiennent un petit tablier en perles de couleur, garni de petits grelots.

Quelques tresses de coton noir, portant à leur extrémité une sonnette en cuivre, sont attachées à la ceinture et pendent jusqu'aux genoux.

Des bracelets en argent, en fer ou en perles, selon la fortune de la danseuse, ornent les bras et les chevilles et complètent ce costume aussi original que succinct.

Les tambourins, les chants, les battements de mains retentissent de nouveau. Une des quatre danseuses se détache du groupe et, abaissant son masque sur les yeux, elle pose un genou en terre et salue les musiciens. Se relevant par un mouvement brusque, la danseuse rejette ses bras en arrière, agite fébrilement ses mains, glisse lentement en parcourant le diamètre du cercle. Ses pieds ne quittent pas le sol, un tremblement général agite son corps; ses mains se crispent, quand la batterie des tambourins redouble d'intensité; son torse se déhanche, frémit, ses bras se nouent sur sa tête...

La jeune vierge a dansé. Le corps ruisselant de sueur, elle regagne sa place et, aussi aisément que si elle buvait de l'eau, elle avale un grand verre de genièvre.

La danse continue. Une autre jeune fille, aux traits presque euro-

péens, aux formes scuplturales, entre en scène. C'est toujours le même pas. Suivant le conseil de mon voisin, je pose ma coiffure sur la tête de cette danseuse. Alors son pas devient vertigineux. Il paraît que c'est un grand honneur, pour une danseuse, d'être ainsi coiffée par un homme.

La danse terminée, cette jeune personne vient à moi, pose un genou à terre et me rend mon chapeau. Admirant cette beauté brune comme la nuit, je lui prends la main pour la relever...

Pouah! elle sent le rance!

La fête ne devant se terminer qu'à une heure très avancée, nous prenons congé de ces vierges Landoumans, dont la danse, pour me servir de l'appréciation de Bayol, est pudiquement lascive.

V. Des Maures. — Sur la rive droite du Sénégal habitent les

Fig. 62. — Aspect d'une escale du Sénégal, au moment de la traite des gommes.

Maures qui occupent la partie du Sahara comprise entre le fleuve au sud, les Touaregs à l'est, et le Maroc au nord.

De race Berbère, présentant parfois des types remarquables par leur beauté, les Maures ne nous semblent posséder que de bien rares qualités. Par contre, leurs défauts sont nombreux. Rebelle à toute civilisation, possédant à un degré inouï la haine du chrétien et de l'infidèle, le Maure est, d'ordinaire, profondément immoral, fourbe, astucieux, pillard, voleur, cruel à l'occasion et peu hospitalier. Il sait supporter la faim, sauf à se montrer d'une gloutonnerie inimaginable lorsqu'il rencontre de quoi satisfaire son appétit. En général, les Maures sont braves, infatigables et cavaliers émérites.

Essentiellement nomades, les Maures vivent sous leurs tentes

en tissu de poils de chèvre et de chameau. Vagabondant à travers les espaces immenses où ils règnent en maîtres, on les voit, pendant la saison sèche, amener aux pacages des bords du fleuve leurs innombrables troupeaux. Ils campent, décampent, allant d'un pâturage à l'autre, selon les ressources que présentent les contrées dans lesquelles ils se trouvent.

Ce sont les Maures qui fournissent les caravanes qui, chaque année, apportent à nos escales, la gomme qu'elles recueillent dans de vastes bois d'acacias situés à huit ou dix jours de marche du

Fig. 63. — Arrivée d'une caravane maure à l'escale.

fleuve. Les Maures emploient à ce travail, réputé très pénible, des captifs qui sont pour la plupart, le produit des rapines incessantes exercées par eux contre les malheureuses populations indigènes qu'ils pillent et rançonnent à toute occasion.

Une figure ovale, des yeux vifs, de beaux traits réguliers, des cheveux noirs et bouclés, un tempérament sec, une taille moyenne, un nez aquilin, un teint basané, tel est le portrait du Maure du Sénégal. On en voit quelques-uns de très blancs : ce sont ceux qui vont le moins souvent au soleil.

Nous empruntons encore à l'ouvrage de M. le Dr Bérenger-Féraud (*les Peuplades de la Sénégambie*), les portraits ci-après des femmes maures, et la description d'une escale :

Femmes et enfants maures. — Disons un mot des femmes maures

MAURES TRAITANT DE LA GOMME A L'ESCALE DE BAKEL

et des enfants. Les femmes ne manquent pas d'une certaine beauté, mais elles semblent se complaire dans une malpropreté sordide. On les voit peintes en bleu par la décoloration de leurs pagnes sans que la moindre ablution ait jamais nettoyé leur épiderme ; on sent leur approche

Fig. 65. — Mauresques du Sénégal.

à plus de vingt pas souvent par une odeur fade et aigre en même temps de crasse, de sueur et de sécrétions de toute nature. Ces femmes n'ont aucun sentiment moral, se livrent à un libertinage précoce et sont flétries de bonne heure par les excès et souvent par la syphilis.

Nous voyons que sous ce rapport aussi, les habitants de la rive

droite du Sénégal ne diffèrent pas des autres Arabes. Triste conséquence du Coran qui, en oubliant pour ainsi dire de compter avec la femme pour ne promettre que des jouissances matérielles à l'homme, affaiblit la famille et frappe la société musulmane de mort.

Quelques femmes ont de beaux cheveux; mais par l'habitude de les tresser en les oignant de beurre mêlé de girofle pilé, elles se rendent plus repoussantes que jolies; elles placent à l'extrémité de leurs tresses des anneaux de corail ou de faïence, des pierres de couleur, des pièces de monnaie, ce qui leur donne un air original de prime abord. Les jeunes filles ne se coiffent pas comme les femmes mariées; celles qui ont

Fig. 66. — Maître de langues (M. M.).

eu des enfants sont reconnaissables à la manière dont la chevelure est disposée; elles mettent une grande coquetterie dans ces divers arrangements.

La femme est d'autant plus prisée qu'elle est plus grasse : aussi cherche-t-on dans les tribus à engraisser les jeunes filles en leur ingurgitant du lait outre mesure à chaque instant. Nous voyons là un reflet grossier de ce qui a cours dans tout l'Orient et mieux dans toutes les populations musulmanes.

Le Maure a l'escale, les traitants et les maîtres de langues. — Rien n'est intéressant comme d'observer la manière dont le Maure est traité à l'escale par le marchand, avant ou après la vente de sa gomme,

et, en effet, au début le traitant envoie au loin un ou plusieurs émissaires appelés *maîtres de langue*, qui tâchent de décider le Maure à venir chez son patron. Le Maure, interpellé par le maître de langue, est hautain, fier, grossier même, mais ses boutades ne parviennent pas à éloigner l'intéressé qui est généralement vêtu d'un beau *coussabe* (manteau) et porte divers objets voyants sur lui. Le Maure regarde-t-il le coussabe, le maître de langue le lui offre; manifeste-t-il un désir, le maître de

Fig. 67. — Maure à l'escale (M. M.).

langue s'empresse de le satisfaire, et ils arrivent ainsi jusque chez le traitant qui a mille amabilités pour l'étranger. C'est de la mélasse qui est à profusion dans l'eau de sa boisson; c'est un énorme plat de *couscous* qui lui est offert; bref, on va au-devant de ses désirs de la manière la plus empressée. Pendant ce temps, le marché se conclut, les toulons de gomme sont pesés, et enfin enfermés dans l'arrière-magasin. Alors la scène change tout à coup : le Maure veut-il une pierre à fusil, on la lui refuse brutalement; demande-t-il à boire, on lui répond d'aller à la rivière; et, s'il ne se hâte pas de vider les lieux, il est violemment expulsé de la demeure où il avait été reçu primitivement avec tant de démonstrations d'amitié.

Rien de plus bruyant qu'une escale dit, d'autre part, M. l'abbé Boilat. On voit le long du fleuve, sur le sable, une réunion considérable de tentes, un mouvement continuel comme les assemblées, les mugissements des troupeaux se font entendre au loin, et de longues files de chameaux et des bœufs porteurs traversent en tous sens ce marché. La couverture de ces tentes est tissée en poils de chameaux et soutenue par des pieux auxquels elle n'est attachée qu'avec des courroies de cuir. Quand le soir arrive, on allume des feux partout; les amusements commencent, car c'est le temps des plaisirs pour eux et pour les habitants.

. . . . . .

Danse des Mauresques. — La danse des Mauresques du Sénégal diffère essentiellement de la danse des Noirs; comme la danse arabe, elle exprime avec une grâce beaucoup plus réelle, beaucoup plus chaste que la première, tout un petit drame passionné plein de tendres péripéties.

Pendant que la danseuse exécute la mimique expressive de l'action q'uelle veut représenter, l'assistance applaudit par des loulou ! loulou ! perçants.

Eugène Fromentin a admirablement décrit l'une de ces danses.

La danseuse ne montre d'abord qu'à regret son pâle visage entouré d'épaisses nattes de cheveux...; elle le cache à demi dans son voile; elle se détourne, hésite, en se sentant sous les regards des hommes, tout cela avec de doux sourires et des feintes de pudeur exquises. Puis, obéissant à la mesure qui devient plus vive, elle s'émeut, son pas s'anime, son geste s'enhardit. Alors commence, entre elle et l'amant invisible qui lui parle par la voix des flûtes, une action des plus pathétiques; la femme fuit, elle élude, mais un mot plus doux la blesse au cœur; elle y porte la main, moins pour s'en plaindre que pour montrer qu'elle est atteinte, et de l'autre, avec un geste d'enchanteresse, elle écarte à regret son doux ennemi. Ce ne sont plus alors que des élans mêlés de résistance; on sent qu'elle attire en voulant se défendre; ce long corps souple et caressant se contourne en des émotions extrêmes, et ces deux bras jetés en avant, pour les derniers refus, vont défaillir.

---

Fort de Mérinaghen sur le lac de Guier (Sénégal).

## CHAPITRE III

HABITATIONS, INTÉRIEURS, REPAS DES NOIRS DE LA SÉNÉGAMBIE. — Habitations des noirs. — Intérieur de case de nègre. — Description d'un village indigène fortifié. — Attaque d'un village par les indigènes. — Des bijoux de la négresse. — Coiffure des négresses de la Sénégambie. — Du tabac au Sénégal. — Un marché indigène. — PRÉPARATION DES REPAS DES NOIRS. — Les pileuses de couscous. — Repas des noirs. — Boisson des noirs. — Du deuil chez les noirs.

HABITATIONS DES NOIRS. — Autour de la case, dit M. le Dr Bérenger-Féraud, et plus souvent autour de deux ou trois cases appartenant à la même famille, on fait une haie avec des pieux et des roseaux.

Cette palissade est parfois recouverte d'une sorte d'argile détrempée; elle s'appelle alors *tapade*. Ainsi entourée, l'habitation des nègres a une cour dans laquelle bêtes et gens passent leur journée, bien souvent la nuit. Dans cette cour sont les ustensiles de ménage; la cuisine, des poules, des canards, des moutons, la vache; — un chien, plusieurs chats complètent la population. Le poisson pêché la veille sèche sur la toiture, les animaux morts récemment pourrissent avec les intestins de moutons, de volailles et de poisson dans les environs. Tout cela, joint à la malpropreté sordide habituelle au nègre, fait que l'atmosphère des villages est toujours infectée.

INTÉRIEUR DE CASE DE NÈGRE. — Voici ce dont se compose un intérieur de case de nègre : le mortier et son pilon, la marmite ou

terre ou en fonte pour la cuisson du couscous, quelques calebasses de dimensions différentes, servant à la fois d'écuelles, de gobelets, de jattes; comme mobilier, un coffre et un lit consistant en quelques planches soutenues par des piquets plantés en terre. S'il s'agit d'une négresse aisée, joignez à cela quelques gargoulettes, quelques escabeaux, quelques *canaris*, sorte de grandes poteries pour contenir l'eau, et quelques nattes pour permettre de s'étendre au dehors, pour y prendre le frais, sur la fin de la journée.

Fig. 69. — Groupe de cases composant l'habitation d'un chef indigène.

Description d'un village indigène fortifié. — Dans le bas Sénégal, où notre présence a amené une certaine confiance et une certaine tranquillité dans les rapports des indigènes entre eux, les habitants n'ont pas à craindre d'attaques inopinées de la part d'un farouche voisin; aussi, en règle générale, les villages ne sont-ils point fortifiés. Dans le haut Sénégal et sur le Niger, au contraire, tous les villages sont fortifiés. La guerre y existe, en effet, à l'état permanent, de contrée à contrée, quelquefois de village à village. Le prétexte de ces luttes incessantes est souvent des plus futiles : par exemple, une vengeance à exercer contre les habitants du pays voisin qui, il y a quelque trente ans, ont volé un bœuf, une captive du village. Quant à la cause déterminante, c'est

la nouvelle que le voisin vient de faire une bonne récolte, possède un beau troupeau, de nombreuses et belles captives. Aussi les villages se tiennent-ils, les uns vis-à-vis des autres, sur une constante et prudente défensive.

Nous extrayons de l'ouvrage : *Campagne dans le haut Sénégal*

Fig. 70. — Village indigène, d'après une photographie de M. Bonnevide.

*et dans le haut Niger*, la description ci-après de l'un de ces villages du haut Sénégal :

« Chaque village est entouré d'un tata, enceinte fortifiée, qui a d'ordinaire 0m,60 d'épaisseur à la base, 2m,50 à 3 mètres de hauteur. Les tatas de certaines places fortes, telles que Nioro et Deguella, sur le Niger, ont de 3 à 4 mètres d'épaisseur à la base et 4 mètres de hauteur.

« De distance en distance, adossées au tata, sont des cases, sur-

montées d'une terrasse ou bien de petites tourelles, semblables à de petits blockhaus; enfin, de petites estrades, affleurant presque la partie supérieure du tata, forment une sorte de banquette sur le pourtour de la fortification. C'est de ces points que le défenseur observe les abords du village et fait des feux plongeants en avant de l'enceinte. Celle-ci est percée d'un ou de deux rangs de créneaux placés, de mètre en mètre, à $0^{m},50$ les uns des autres, et à un mètre au-dessus du sol. Ces créneaux sont évasés à l'intérieur; ils sont dissimulés, bouchés à l'extérieur, afin qu'au moment de l'attaque, l'assaillant reste jusqu'au bout dans l'ignorance de leur emplacement, et par suite des parties dangereuses de la fortification.

« Quand la marche de l'assaillant est signalée, les défenseurs se portent en masse en arrière de la partie menacée, débouchent les créneaux du bout du canon de leur fusil, et font feu en tirant horizontalement, sans viser. Un autre défenseur succède à celui qui vient de tirer, fait feu à son tour pendant que le premier recharge son arme, et le combat se continue de cette manière.

« De là des épisodes burlesques et terribles à la fois; les hommes placés de chaque côté du tata, cherchant réciproquement à saisir l'arme de leur adversaire, à la briser ou à l'attirer à eux, se jetant à plat ventre au moment où celui-ci va faire feu; le tout entremêlé de cris, d'injures, de rauques imprécations de part et d'autre.

« Sur deux ou trois points de l'enceinte, au pied même du tata, sont ménagées de petites ouvertures, fortement barricadées à l'intérieur, et qui servent à l'écoulement des eaux pluviales. C'est par ces trous qu'à la nuit tombante, lorsqu'une attaque a été repoussée, se glissent, comme des hyènes sortant de leur tanière, les noirs qui sont envoyés en reconnaissance, ceux qui vont dépouiller les morts et achever les blessés que l'ennemi n'a pu emporter. »

Attaque d'un village par les indigènes. — Quand une expédition a été résolue, écrit M. E. Noirot, dans son volume : *A travers le Fouta Djallon*, l'Almamy (le roi) fait battre le *tabala* dans tout le pays. Ce tambour de guerre, toujours accroché dans la case des chefs, est considéré comme l'insigne de l'autorité.

Immédiatement, tous les hommes en état de porter les armes se rendent au lieu de rendez-vous, suivis de quelques-unes de leurs femmes,

et de captifs en nombre suffisant pour porter les ustensiles de cuisine. On ne se munit d'aucune provision de bouche; le pays où l'on opère doit fournir les vivres aux combattants. Mais les parties du territoire que traverse l'armée ne sont pas exemptes de contributions et les habitants voient souvent disparaître les provisions de toute l'année.

Comme dans toute l'Afrique, les expéditions des Peulhs n'ont souvent pour cause que le désir de faire du butin et de prendre des esclaves. Cependant, quand ils combattent les indigènes, ils prennent pour pré-

Fig. 71 — Négresse de Gorée (M. M.).

texte la conversion, et quand ils bataillent contre d'autres musulmans, ils ne les réduisent pas en esclavage; ils se contentent de piller et d'enlever les captifs.

L'attaque a généralement lieu le matin et les combattants s'efforcent d'arriver sur un village sans faire aucun bruit. Ils l'entourent et tout à coup poussent de grands cris, déchargent leurs armes, font le plus grand vacarme possible; ils profitent de l'affolement qu'ils produisent pour mettre tout au pillage et enlever les femmes et les enfants.

Quand l'ennemi est sur ses gardes, les deux parties font également le plus de bruit possible; gesticulent, prodiguent les menaces afin de s'ef-

frayer mutuellement, et s'il arrive que l'un des deux, se défiant de ses forces, bat en retraite, c'est l'instant où l'autre s'élance à l'attaque.

Pour leurs expéditions de guerre, les Peulhs portent un petit boubou, teint d'une couleur terreuse, qui ne vient que jusqu'à la ceinture et qui est garni d'amulettes sur toutes les coutures. Ils se font aussi des coiffures en poil de chèvre pour se donner l'air plus terrible. N'est-ce pas là l'ancien bonnet à poil des vieux grenadiers du premier empire?

A entendre parler les Peulhs, on dirait que ce sont des guerriers invincibles; mais je ne les crois pas d'une bravoure excessive. Ils sont forts quand ils attaquent par surprise, mais lorsqu'ils combattent face à face,

Fig. 72. — Ouolove de Saint-Louis.

ils prennent aisément la fuite, à en croire les histoires de guerre que m'a racontées Mahamadou-Saïdou.

Des bijoux de la négresse. — L'écrin de la négresse se compose de lourds bracelets en argent ou en or massif qu'elle porte aux poignets et dont le nombre témoigne de la libéralité et de la richesse de l'époux et maître; de larges anneaux de même matière qui entourent la cheville; de pendants énormes ciselés par le forgeron indigène et qui chargent littéralement ses oreilles au point que la négresse est obligée de les fixer à sa chevelure.

Fig. 73. — C'est par ces trous qu'à la nuit tombante se glissent, comme des hyènes, les noirs qui...

Les griottes et les femmes toucouleures ajoutent à cela de lourds colliers composés de boules d'ambre, de coraux, etc. Lorsque la jeune fille est nubile, elle conserve sur la tête rasée une mèche, à l'extrémité de laquelle flotte une piécette d'or ou d'argent.

Les femmes de condition libre, dit M. l'abbé Boilat, ont plusieurs pagnes leur servant de jupons, une camisole sans manche, de beaux pagnes sur les épaules, plusieurs mouchoirs arrangés sur la tête, des pendants d'oreilles faits d'or massif, et des colliers d'or, des bracelets d'argent aux mains et des perles d'or, ou d'argent, ou de corail, aux pieds. Les plus riches ont quelquefois jusqu'à six pendants à chaque oreille. Au lieu de faire valoir la richesse de leur taille, les femmes chargent leurs reins de trente ou quarante tours de verroteries de toutes couleurs. Cet ornement fait entendre, en marchant, une sorte de cliquetis qui annonce une négresse de bon ton.

Coiffure des négresses de la Sénégambie. — Les négresses de la Sénégambie ont adopté une coiffure assez compliquée dont la forme et la disposition varient avec les différentes races, mais qui réclament toutes une patience et une adresse professionnelles : dans le bas Sénégal, cette coiffure consiste en une infinité de tresses qui encadrent la figure et retombent gracieusement sur le cou, donnant au visage une physionomie très douce.

Du tabac au Sénégal. — Au Sénégal, le tabac en tête de plusieurs feuilles est une excellente marchandise d'échange. Dans l'intérieur, bien souvent, un indigène qui manque de cette denrée donne un et quelquefois deux poulets pour deux feuilles de tabac.

La pipe qu'emploient les indigènes est fabriquée tout en fer, fourneau et tuyau ; quelquefois c'est un simple os de mouton qui en remplit l'office.

Il est de bon ton parmi les dames indigènes (les négresses comme les mauresques) de fumer. Il n'est pas rare de les voir vaquer à leurs diverses occupations, le brûle-gueule aux lèvres ; au repos, elles affectionnent de placer leur pipe entre l'orteil et un doigt de leur pied.

Les négresses se servent également de pipes en bois importées de France.

Un marché indigène. — Nous donnons ci-après la description qu'a faite du marché indigène de Guet N'Dar, l'écrivain qui a su dépeindre avec une grâce charmante et tant de vérité, dans le *Roman d'un Spahi*, les scènes de la vie sénégalaise :

A Guet-N'Dar, sur le sable, tapage, confusion de tous les types, Babel de toutes les langues du Soudan. Là, se tient perpétuellement le grand marché, plein de gens de tous les pays, où l'on vend de tout, des choses précieuses et des choses saugrenues, des denrées utiles et des denrées extravagantes, des objets invraisemblables, de l'or et du beurre, de la viande et des onguents, des moutons sur pied et des manuscrits, des captifs et de la bouillie, des amulettes et des légumes.

D'un côté, fermant le tableau, un bras du fleuve avec Saint-Louis derrière : ses lignes droites et ses terrasses babyloniennes ; ses blancheurs

Fig. 74. — Négresse de Saint-Louis.

bleuâtres de chaux, tachées de rougeurs de briques, et çà et là, le panache jauni d'un palmier montant sur le ciel bleu.

De l'autre côté, Guet-N'Dar, la fourmilière nègre aux milliers de toits pointus. Auprès, des caravanes qui stationnent, des chameaux couchés dans le sable, des Maures déchargeant leurs ballots d'arachides, leurs sacs fétiches en cuir ouvragé.

Marchands et marchandes accroupis dans le sable, riant ou se disputant, bousculés, piétinés, eux et leurs produits, par les acheteurs.

Marchandes de poisson salé, marchandes de pipes, marchandes de tout, marchandes de vieux bijoux, de vieux pagnes crasseux et pouilleux, sentant le cadavre, de beurre de Galam pour l'entretien crépu de la chevelure ; de vieilles petites queues, coupées ou arrachées sur des têtes de négresses mortes, et pouvant resservir telles quelles, toutes tressées et

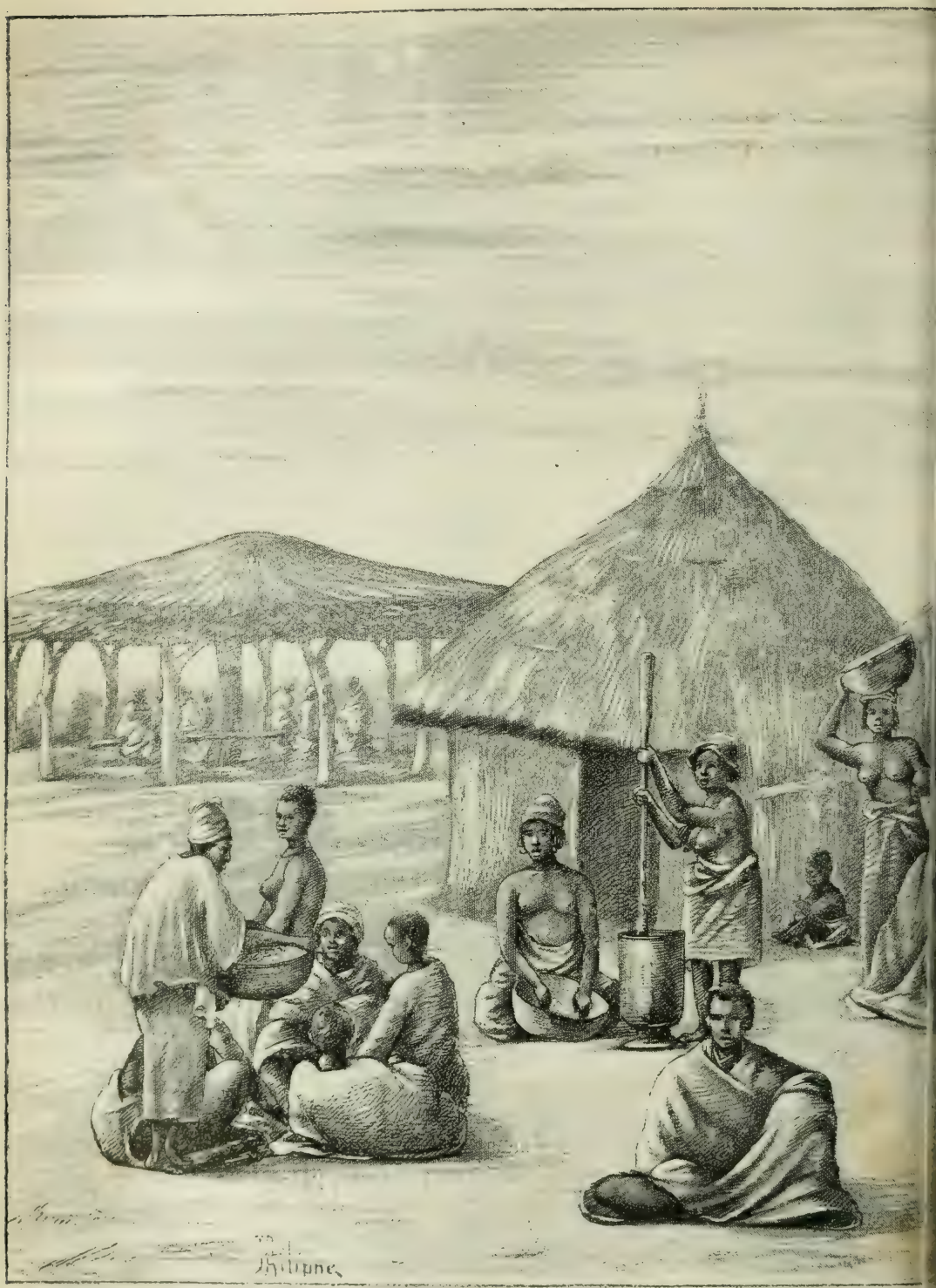

LES PILEUSES DE COUSCOUS. — L'HORRIBLE DANSE DU

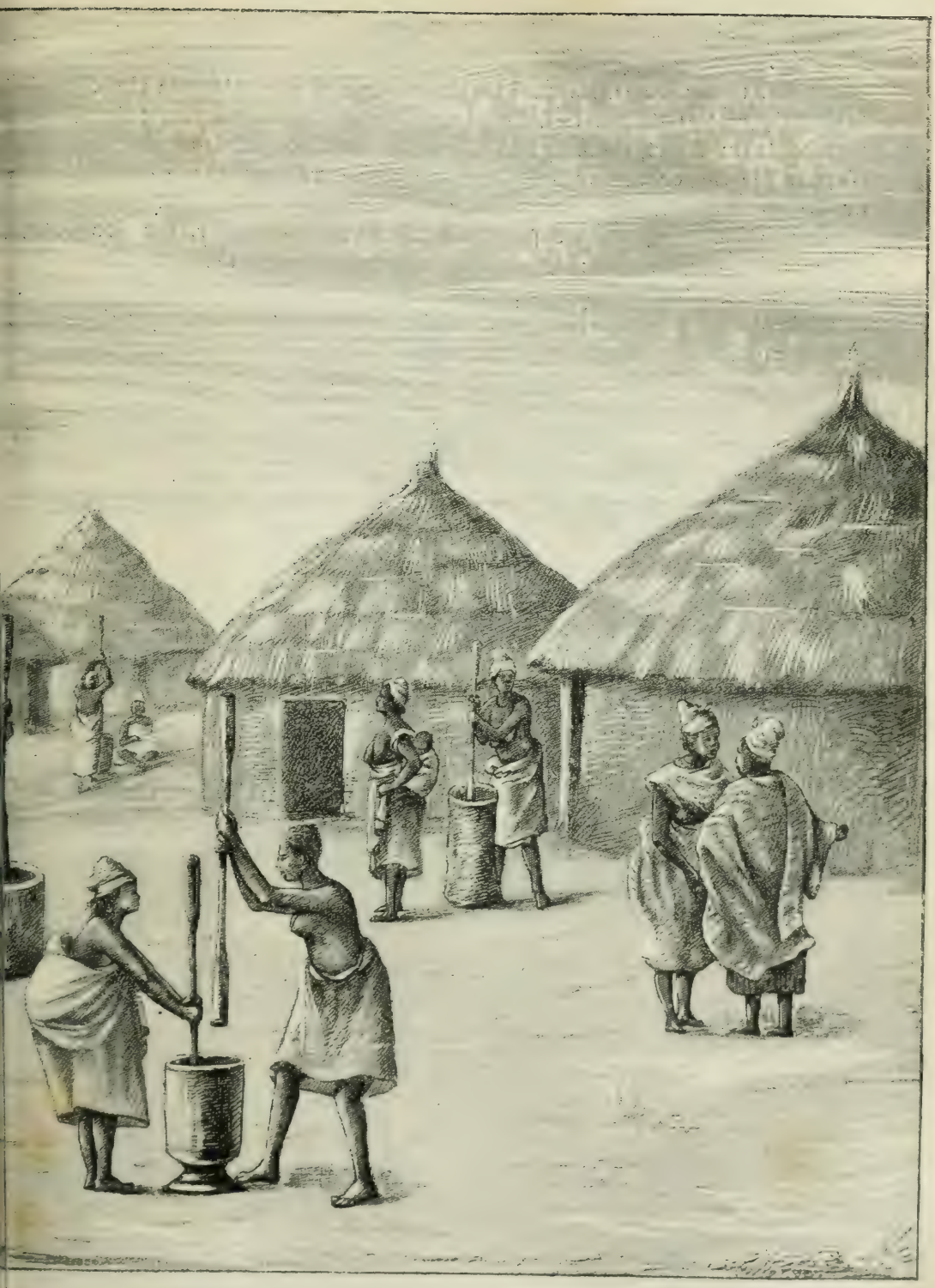

TOUTE SA VIGUEUR... (Composition de M. le capitaine Philippe.)

gommées, toutes prêtes. Marchandes de gris-gris, d'amulettes, de vieux fusils, de crottes de gazelles, de vieux Corans annotés par les pieux marabouts du désert, de musc, de flûtes, de vieux poignards à manche d'argent, de vieux couteaux de fer ayant ouvert des ventres, de tam-tams, de cornes de girafes et de vieilles guitares.

Et la truanderie, la haute pouillerie noire, assise alentour, sous les maigres cocotiers jaunes : de vieilles femmes lépreuses tendant leurs mains pleines d'ulcères blancs pour demander l'aumône, et de vieux squelettes à moitié morts, les jambes gonflées d'éléphantiasis, avec de grosses mouches grasses et des vers pompant leurs plaies sur le vif.

Et des fientes de chameau par terre, et des fientes nègres, des débris de toutes sortes et des tas d'ordures. Et là-dessus, tombant d'aplomb, un de ces soleils brûlants qu'on sent là tout près de soi, dont le rayonnement cuisait comme celui d'un brasier trop rapproché.

Et toujours, et toujours, pour horizon, le désert, la platitude infinie du désert.

Préparation des repas des noirs. — Les pileuses de couscous. — « Dès le coucher du soleil, a dit Golbéry, toute l'Afrique danse.... » On pourrait ajouter avec non moins de vérité que, bien avant son lever, la plus belle moitié du monde africain se livre à une autre danse d'un caractère tout particulier : *la danse du pilon*.

Après l'atroce moustique, ce fléau des régions tropicales, il n'est pour l'Européen qui voyage en pays noir de supplice comparable à un réveil au bruit de cet infernal branle-bas.

Lorsque tout est encore calme et silence, souvent au milieu même de la nuit, brusquement, un coup retentit, bref, isolé, vibrant dans l'air comme un coup de caronade! C'est une ménagère qui, soucieuse de préparer le *couscous* destiné à composer la nourriture de la famille, s'est éveillée en sursaut, et, sans considération pour l'heure, se donnant à peine le temps de serrer un pagne autour des reins, s'est mise bravement à la besogne. L'affreux pilon tombe, est soulevé et retombe avec la cadence d'un mouvement chronométrique, et ses battements se répercutent de village en village, d'écho en écho, comme la fanfare belliqueuse des coqs à travers nos campagnes.

Sur les différents points de la ville, d'autres coups de pilon ne tardent pas à répondre au premier. De nouvelles compagnes, en-

traînées par l'exemple, se hâtent à leur tour de prendre part au concert matinal. Afin de rendre le labeur plus agréable, elles s'associent par groupes, pour battre, en cadence, dans un même mortier, comme les forgerons qui frappent alternativement l'enclume de leurs marteaux. Bientôt, toute la gent des pileuses est sur pied,

Fig. 76. — Femme de tirailleur préparant le couscous.

et, au loin, auprès, autour de vous, souvent à votre porte, ce n'est qu'un roulement ininterrompu de mille battements précipités auxquels se mêlent les cris désespérés des marabouts appelant les fidèles à la prière!

L'horrible danse du pilon est dans toute sa vigueur; et, plus étourdissante que les batteries d'un régiment de tambours, se pro-

longe sans discontinuité jusqu'à une heure avancée de la journée!

L'Européen qui, las, rompu, brisé par la fatigue de la veille, exténué par la chaleur de la nuit, compte puiser de nouvelles forces dans le repos réparateur du matin, énervé, tressaute à chaque coup sur sa couche. En vain cherche-t-il à ressaisir le sommeil perdu! Dans sa fureur, il maudit et l'instrument, cause de sa torture, et la race tout entière qui l'agite.

Au contraire, l'époux africain, de sa nature soupçonneux et

Fig. 77. — Groupe de captives préparant le couscous (M. M.).

jaloux, se laisse doucement bercer par le bruit rassurant de ces battements sonores. Ne sait-il pas sa compagne astreinte à un assujettissant labeur qui la tiendra occupée pendant la plus grande partie de la journée, sans lui laisser le loisir de songer à faire la coquette ou à plaire aux galants?

Il y a quelques années, des spéculateurs français voulurent établir à Saint-Louis une machine pour faire moudre le mil à la vapeur : les marabouts dissuadèrent les indigènes d'en faire usage, alléguant

NOIRS RÉCOLTANT L'HUILE DE PALME

OCCIDENTALE D'AFRIQUE

que les femmes n'ayant, dans ce cas, plus rien à faire, se livreraient à l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices. Cette raison parut juste aux maris, qui défendirent aux femmes de porter leur mil à l'usine à *couscous*, laquelle, faute d'aliment, ne put fonctionner.

Repas des noirs. — Les noirs font trois repas, ou, pour parler plus exactement, mangent toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion. Le matin, ils avalent une pleine calebasse de couscous. Le repas principal se fait vers midi. Sur le soir on se contente d'une simple réfection; mais, en revanche, on boit sans retenue. Tel qui boit avec modération durant la journée s'abandonne à l'ivresse pendant la nuit. Chez le Malinkais, principalement, ce fait est fréquemment constaté; ainsi il ne faut point songer, le soir venu, à obtenir quoi que ce soit d'un chef de cette race : on est toujours certain de le trouver, à cette heure, en pleine ivresse.

Le nègre supporte longtemps la faim et sait, au besoin, — par exemple quand il marche avec nos colonnes, — se contenter de peu. Mais dès qu'il en trouve l'occasion il mange alors à se rassasier pour plusieurs jours, à « se remplir au point de ne pouvoir souffler », comme il dit dans sa langue, et lorsqu'on amène la conversation sur ce sujet, pour mieux faire comprendre l'expression dont il se sert, il accompagne ses paroles d'une mimique expressive, se tordant et soufflant avec effort comme s'il étouffait.

La gloutonnerie des noirs est au reste bien connue : les extraits ci-après, qui montrent des groupes d'indigènes en train de prendre leurs repas, peuvent s'appliquer à tous les noirs du continent africain.

Ils mangeaient tous avec une rapidité surprenante, dit M. l'abbé Lafitte, dans *le Dahomey*. Accroupis par bande de quatre ou cinq autour d'une grande calebasse qui contenait du poisson fumé au milieu d'une sauce jaunâtre faite avec de l'huile de palmier, ils trempaient dans cette sauce immonde des boules de farine de maïs qui disparaissaient aussitôt dans les profondeurs de leur gosier. Leurs mains, qui servaient à la fois de cuillère et de fourchette, étaient engluées de liqueur jaunâtre qu'ils se fussent bien gardés d'essuyer. Les marmots surtout étaient admirables à voir, ils en avaient jusqu'aux yeux.

M. E. Noirot, écrit de son côté :

La calebasse de riz est déposée au milieu de la case, les sauces sont placées à côté. Chaque convive s'accroupit autour de la calebasse ; et un petit captif, portant de l'eau dans un vase, fait le tour de la société et la verse sur les mains des invités. Le maître du logis découvre la calebasse d'où le riz bouillant laisse échapper une buée qui monte vers le toit. A l'aide du couvercle, il évente la calebasse pour refroidir le riz, puis il prend du sel pilé qui lui est présenté, et avec la main droite rejette le riz sur les parois du vase de manière à y former un creux. Pendant ce temps le voisin, à l'aide d'une baguette de bois, bat le lait caillé afin d'écraser les caillots ; puis, il verse lentement le lait sur le riz pendant que le maître fait le mélange. Enfin, il roule une boulette et très adroitement, sans toucher les lèvres, la lance dans sa bouche.

Tous les invités l'imitent. Il se fait un grand silence, rompu seulement par le bruit des mâchoires. En deux minutes, une quantité de riz qui suffirait à vingt Européens est absorbée par cinq ou six indigènes. Le premier plat mangé, on passe au second ; c'est encore du riz, mais on remplace le lait caillé par le *mafé* (sauce pimentée).

Le repas terminé, lorsqu'il ne reste plus rien dans la calebasse, que les affamés en grattent encore les parois, comme s'ils voulaient les user, le captif revient avec son vase rempli d'eau et le passe à chaque assistant qui en boit une gorgée, se rince la bouche en se frottant les dents avec l'index droit, et se lave les mains.

Un autre missionnaire, M. l'abbé Bouche, dans la *Côte des Esclaves*, nous donne aussi une description d'un repas de nègres :

Nous voilà bien avertis, nous ne devons pas nous attendre à un vain étalage de vaisselle. Une noire écuelle posée à terre contient l'*obbé* (sorte de soupe de poisson) ; à côté, sur le sol, sont empilés des *acassas* (sorte de pain fait avec de la farine de maïs, encore enveloppés de leurs feuilles ; de la farine de manioc dans une grande calebasse ou dans un linge, de l'eau dans un vase, quelques calebasses vides, tout est dressé. Chacun des commensaux s'assied (par terre, bien entendu !) et prend une calebasse. Il se sert ou on lui sert... avec les doigts sa part d'*obbé*, à moins que tous ne puisent dans l'écuelle en commun. Il dépouille un *acassa*, y enfonce les doigts, en saisit un morceau, le trempe dans l'*obbé* et le porte à la bouche ; puis, du même coup, il avale la pâte et lappe la sauce qui lui reste aux doigts. Cette opération pittoresque se reproduit aussi longtemps que durent les acassas ou la farine. Alors on frotte bien l'écuelle avec les doigts, et, des lèvres et de la langue, on essuie ses doigts dégoûtants.

En voilà bien assez pour montrer que le savoir-vivre, chez les nègres,

diffère beaucoup de ce qu'il est parmi nous. Chez les nègres, on mange : voilà tout.

Boisson des noirs. — L'eau est la boisson fondamentale du nègre, l'islamisme défendant l'usage des boissons fermentées, et les marabouts affectant une sobriété rigoureuse sous ce rapport. Mais les liquides enivrants ont un tel attrait pour cette race que, même les marabouts (ministres du culte musulman), cherchent tous les moyens possibles pour allier les prescriptions du Coran avec les désirs de leur intempérance. Dans ces conditions, s'ils ne font pas usage du gin ni des eaux-de-vie d'importation, ils recourent volontiers aux boissons que l'on prépare dans le pays avec du miel, de la farine, ou d'autres substances fermentescibles. Les Malinkais, notamment, fabriquent ainsi, avec du miel, une bière nommée *dolo*, que l'on distribue quelquefois, en remplacement de vin, aux Européens qui sont en station dans les postes du haut Sénégal.

Dans l'ouvrage que nous venons de citer, M. l'abbé Bouche écrit, au sujet de la boisson des nègres :

La nature elle-même fournit au noir de ces contrées une liqueur enivrante bien connue : le vin de palmier. Ce n'est pas autre chose que la sève d'un palmier de la tribu des dattiers. Pour se procurer ce vin, il suffit de mettre le tonneau en perce, l'arbre est le tonneau. Un homme monte en haut du palmier, sans échelle, sans autre secours qu'une ceinture de corde qu'il se place derrière et qu'il attache devant lui en entourant l'arbre. La ceinture étant bien disposée, il s'y appuie par derrière, se tient au palmier de la main en relevant la ceinture et presse du pied de bas en haut. Quelques mouvements vivement répétés le portent aux branches. Là, il coupe quelques rameaux, fait une incision profonde et place une feuille destinée à conduire la sève qui dégouttera. Sous cette feuille il fixe une calebasse et il descend. Le lendemain matin la gourde est pleine d'un liquide gris pâle, un peu trouble, assez semblable à de l'eau d'orge peu chargée : c'est l'*émo* (vin de palme).

Ce mode original de grimper aux cocotiers n'est pas particulier à la côte occidentale d'Afrique, comme quelques auteurs l'ont avancé; on le retrouve aux Indes.

Nous lisons, en effet, dans le récit d'un voyageur qui a parcouru cette partie du continent asiatique :

« On était arrivé devant la maison du maire, modeste cabane

SIGNARES EN COSTUME DE DEUIL

de pisé, propre, presque coquette, comme toutes les demeures hindoues, qui se cachait au milieu d'une épaisse touffe de cocotiers. Sur un signe du vieillard, un jeune garçon demi-nu se précipite vers un cocotier, et fixant autour de ses reins une ceinture de cuir fort lâche qui se rattachait au tronc, il escalada l'arbre géant avec une rapidité simiesque. Puis, parvenu au sommet, il fit pleuvoir sur le sol une p uie de noix vertes et rebondies. »

Du deuil chez les noirs. — Sur toute la côte occidentale d'Afrique, le deuil est obligatoire pour les femmes. La veuve reste d'ordinaire enfermée dans l'intérieur de la maison où est mort son mari, pendant vingt, trente et quarante jours; des parents lui apportent, à la tombée de la nuit, sa nourriture. Pendant ce temps, elle conserve toujours les mêmes vêtements, qui sont de couleur bleu foncé. Si des affaires sérieuses l'appellent au dehors, elle sort, tenant les yeux et la tête baissés, les bras croisés sur la poitrine, et la main droite appuyée sur l'épaule gauche.

Après les quarante jours du deuil, les parents viennent consoler la veuve, qui revêt alors seulement des vêtements propres.

Les danses et les libations recommencent. M. Feris, dans les *Archives de médecine navale*, décrit ainsi le deuil tel qu'il se pratique dans certaines races de la côte occidentale d'Afrique :

Lorsque les femmes perdent leur mari, dit-il, elles doivent rester six mois dans la chambre même où il a été enseveli. Pendant ce temps, elles se tiennent dans l'inaction complète, laissent pousser leurs cheveux et leurs ongles, et ne changent jamais de vêtements.

Leur famille apporte leur nourriture, à laquelle il est prescrit de mêler du charbon en poudre ; on dirait que les noirs ont compris la propriété absorbante du charbon pour les émanations putrides. Les six mois écoulés, les veuves s'agenouillent sur des débris d'amandes de palmes et des écailles d'huîtres ; et là, les parents du défunt leur donnent la *chicote* (fouet portugais) pendant plusieurs heures, en leur demandant les qualités que leur mari avait pour elles. Le jour même ou quelques jours après a lieu l'horrible supplice de la fumigation...

Quelques jours après ces cérémonies, elles vont au lever du soleil se laver à la plage, se rasent les cheveux, coupent leurs ongles et les jettent au feu ; elles se dépouillent de leurs vieux pagnes, en remettent de neufs d'une couleur bleu foncé, qui est la couleur de deuil.

Fig. 80. — Griots musiciens du haut Sénégal.

## CHAPITRE IV

### GRIOTS ET MARABOUTS. — Les Griots. — Les Marabouts.

Au point de vue social, les noirs de la Sénégambie peuvent se subdiviser en trois classes principales :

1° La classe des hommes libres, qui comprend les guerriers, les agriculteurs, les marabouts et les prêtres fétichistes.

2° La classe des artisans (forgerons, tisserands, etc...) dans laquelle se recrute presque exclusivement la *caste des Griots*. Cette classe est, de la part de la précédente, l'objet du plus profond mépris et même, en quelque sorte, d'une répulsion instinctive.

3° La classe des esclaves. Ces derniers sont, en général, employés aux travaux domestiques et aux travaux des champs. Lorsqu'ils ont conquis la confiance de leurs maîtres, ils sont armés par eux et participent à leurs guerres.

Griots et marabouts. — les griots. — L'art de la musique, dit l'auteur du *Roman d'un Spahi*, est confié dans le Soudan, à une caste

d'hommes spéciaux appelés *griots*, qui sont, de père en fils, musiciens ambulants et compositeurs de chants héroïques. C'est aux griots que

Fig. 81. — Griots de Sambala, roi de Médine, d'après une photographie de M. Barbier.

revient le soin de battre le tam-tam pour les bamboulas, et de chanter, pendant les fêtes, les louanges des personnages de qualité.

Lorsqu'un chef éprouve le besoin d'entendre exalter sa propre gloire,

il mande ses griots, qui viennent s'asseoir devant lui sur le sable, et composent sur-le-champ, en son honneur, une longue série de couplets officiels, accompagnant leur aigre voix des sons d'une petite guitare très primitive, dont les cordes sont tendues sur des peaux de serpent.

Les griots sont les gens du monde les plus philosophes et les plus pa-

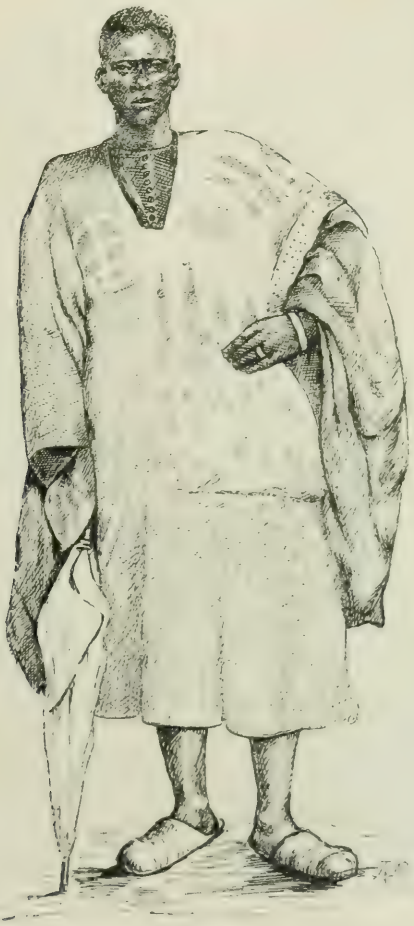

Fig. 82. — Un traitant auquel on chante ses louanges.

resseux; ils mènent la vie errante et ne se soucient jamais du lendemain. De village en village ils s'en vont, seuls ou à la suite des grands chefs d'armée, recevant par-ci par-là des aumônes, traités partout en parias, comme en Europe les gitanos; — comblés quelquefois d'or et de faveurs, comme chez nous les courtisans; — exclus, pendant leur vie, des cérémonies religieuses, et, après leur mort, des lieux de sépulture.

Ils ont des romances plaintives, aux paroles vagues et mystérieuses;

— des chants héroïques, qui tiennent de la mélopée par leur monotonie, de la marche guerrière par leur rythme scandé et nerveux; — des airs de danse pleins de frénésie; — des chants d'amour, qui semblent des transports de rage amoureuse, des hurlements de bêtes en délire.

Les *Griots*, ces noirs troubadours, écrit M. Marche dans l'*Afrique*

Fig. 83. — Griot de Galam et sa femme.

*occidentale*, vivent, comme nos poètes errants du moyen âge, aux dépens de ceux dont ils chantent les louanges. Cependant, ici, on les regarde un peu comme des parias. J'en ai vu passer un entre autres qui emboitait le pas d'un noir; celui-ci se redressait dans ses boubous du dimanche, fier comme Artaban, pendant que le griot lui chantait ou plutôt lui criait dans les oreilles de toute la force de ses poumons : « Tu

es le fils d'un tel qui était le fils d'un tel, qui était le descendant d'un grand chef qui a tué beaucoup d'ennemis! »

Puis, quand le griot eût fini, il termina par une phrase qui est toujours la même : « Ton aïeul m'aurait donné un cheval ou un captif, toi qui n'es pas si riche, fais-moi du moins un beau cadeau, car je chante toi et les tiens et je dirai à tout le monde que, comme tes aïeux, tu as le

Fig. 84. — Griot en habit de fête (M. M.).

cœur grand et généreux. » Souvent on voit un de ces industriels dépouiller peu à peu un nègre, qui n'ose rien lui refuser pour ne pas dégénérer de ses ancêtres.

Dans ses *Esquisses sénégalaises*, M. l'abbé Boilat, écrit au sujet des Griots :

Nous voici arrivés à la classe la plus immonde de la société ouoloffe,

et qui mérite à juste titre le mépris et l'horreur de tout le peuple. Ces griots croient que Dieu les a créés pour les plaisirs terrestres, et qu'après s'être amusés dans ce monde et avoir contribué à la reproduction d'autres hommes, ils doivent, après leur mort, reposer d'abord en paix

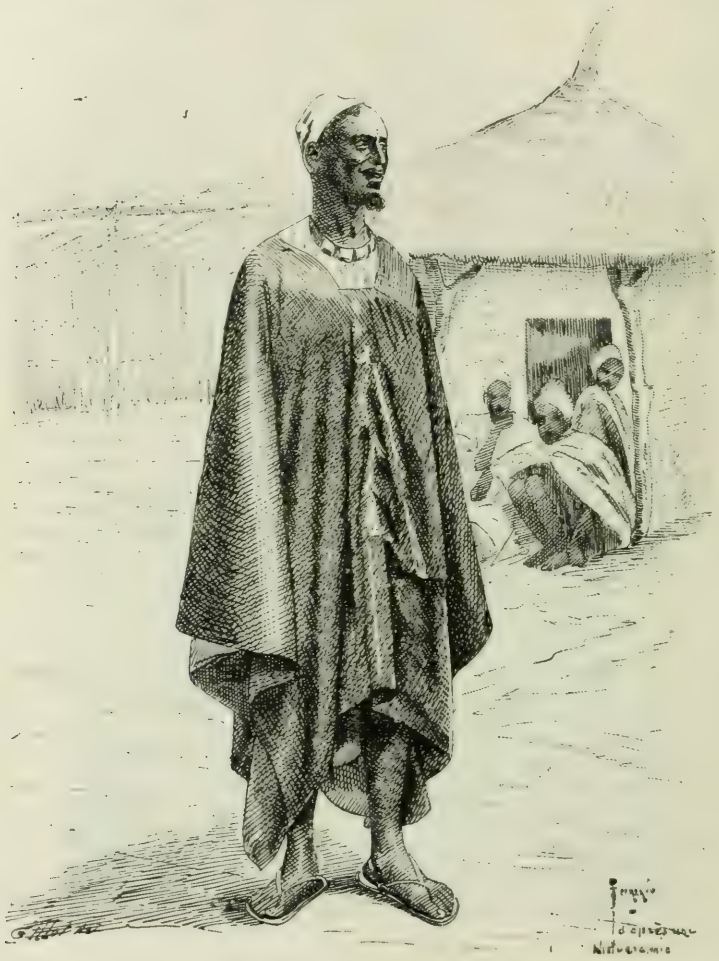

Fig. 85. — Un griot du roi du Boundou. (M. M.).

jusqu'au jugement dernier; puis, quand les bons et les méchants auront reçu la rétribution de leurs œuvres, revenir sur la terre pour s'y amuser et danser pendant toute l'éternité.

Quand un pauvre Ouolof, par son travail, a gagné une certaine somme, les griots accourent pour le chanter, et il ne peut s'en défaire que par des présents. Ils se présentent encore sans être appelés à toutes

les fêtes telles que mariages, naissances, fêtes de la religion de Mahomet. Ils font plus : ils s'imposent aux chrétiens eux-mêmes, à toutes les grandes solennités de l'année, font un vacarme infernal avec leurs chants et leurs tam-tams, et ils ne les quittent que quand, pour s'en débarrasser, on leur a jeté une somme convenable.

Les femmes de ces espèces de poètes musiciens sont couvertes de verroterie de toutes les couleurs et de bijoux d'or. La danse est l'art où elles excellent le plus; les négresses qui l'aiment avec passion, se rassemblent en cercle autour d'elles, les accompagnent et les excitent par des battements de mains et des chants analogues. C'est des *griottes* que les jeunes filles apprennent les postures lascives qu'elles savent si bien figurer dans leurs danses.

On voit souvent des réunions de *griots*, hommes, femmes, jeunes filles, assis en cercle sur le sable, avec des bouteilles d'eau-de-vie au milieu d'eux; ils boivent avec tant d'excès que leurs yeux sont aussi rouges que du feu, et ils ne mettent fin à leurs libations que lorsqu'ils tombent sur la place où on les voit alors se rouler pêle-mêle sans connaissance. Il est impossible de se figurer les orgies auxquelles se livre cette caste dégoûtante et sans pudeur. Quand un griot meurt, au lieu de l'enterrer, on le porte loin du village dans un arbre creux, ordinairement c'est un vieux baobab qui lui sert de tombeau, on l'y jette, et son cadavre devient la proie des vautours et des hyènes.

Les marabouts. — Les marabouts sont les prêtres de la religion de Mahomet, chez les peuplades converties à l'islamisme. C'est d'eux que sortent, d'ordinaire, les agitateurs qui soulèvent les indigènes africains contre la domination des Européens.

Les marabouts de quelque renom ne manquent pas d'étaler une certaine pompe quand ils se rendent en pèlerinage ou qu'ils visitent une contrée, cherchant par tous les moyens à frapper l'imagination des crédules indigènes. Le marabout Mahmadou Lamine, même lorsqu'à la suite de la défaite de ses bandes, il fuyait devant la colonne française, se présentait toujours aux populations avec ce fastueux apparat :

« Derrière son large tam-tam de guerre porté par quatre fervents prosélytes, marchaient deux talibés en costumes voyants : l'un portait un Coran, l'autre un bâton pastoral enrichi d'or.

« Immédiatement après ces deux talibés, venaient quatre cavaliers portant, chacun, un tam-tam léger, assez semblable aux instruments dont étaient munis, au seizième siècle, les timbaliers de nos

régiments à cheval. Suivait ensuite le groupe nombreux de ses femmes, choisies parmi les plus belles jeunes filles prises dans le Boundou, ou présents des chefs, dont à chaque étape il enrichissait son harem, pour remplacer les femmes qui avaient été prises par la colonne. Par la variété des types, par le bariolage des costumes, ce personnel féminin présentait un aspect singulier, très gracieux, mais qui n'avait rien d'austère.

« Puis, au milieu d'une fourmilière humaine qui, se pressant sous ses pas, semblait le porter, venait Lamine monté sur un cheval noir tenu en bride de chaque côté. Il était vêtu d'un ample manteau à plastron d'or et coiffé d'un grand chapeau de paille posé sur un turban blanc. Sa figure était couverte par un voile de même couleur, ne laissant voir que les yeux, à la manière des pèlerins de la Mecque qui font la traversée de l'Afrique.

« Enfin, une longue suite de plusieurs centaines de captifs et de captives, et un troupeau de plusieurs centaines de têtes de bétail complétaient le cortège. Les unes portaient, sur la tête, des calebasses pleines de provisions, les autres des coffres renfermant ses richesses ou les vêtements de ses femmes. Un captif était spécialement chargé du transport d'un grand fauteuil à bascule, pris à l'Almamy Boubakar Saada, et dans lequel Lamine aimait à se prélasser dans les haltes. Vingt autres captifs succombaient sous le poids des Corans dont ils étaient chargés et qui faisaient l'orgueil du marabout. Celui-ci prétendait que chacun de ces Corans était le présent d'un monarque ou d'un chef de croyants, recueilli au cours de ses longues années de voyages et d'études religieuses.

« Arrivé à Kydira, Lamine va se reposer, pendant quelques heures, des fatigues de sa marche. Il s'est étendu sur le tapis de peau de chèvre, teint en rouge écarlate, qu'il a rapporté de la Mecque et qui lui sert de couche pendant ses voyages. Autour de lui se tiennent des jeunes filles peulhes et sarrakholaises, ses favorites, vêtues d'une tunique de mousseline qui laisse transparaître les formes gracieuses de leur corps, la ceinture et les hanches enserrées dans une étoffe légère. Doucement, elles agitent un pagne au-dessus du maître, pour tempérer la chaleur déjà accablante du jour, et lui permettre de prendre un repos réparateur, après les fatigues d'une si longue marche. D'autres captives sont déjà occupées à préparer

la nourriture du marabout et des guerriers qui l'accompagnent. Ces derniers, réduits à une cinquantaine de cavaliers et à deux ou trois cents hommes, s'installent au campement, dans le tata et sur la place du village. »

« Pendant que tous se croient dans la plus grande sécurité, la colonne française qui s'était mise à la poursuite du marabout, arrive à Kydira, après une marche forcée de 50 kilomètres. Son avant-garde engage immédiatement le feu. En entendant les premiers coups de fusil :

Fig. 86. — Un marabout sénégalais. (Collection M. M.).

« — Mais ce sont les Français! s'écrie Mahmadou Lamine, et, fou de terreur, il se précipite hors du tata, abandonnant sceau, bijoux, Corans, femmes et captifs. Il saute à cheval et, suivi de quelques hommes, il s'éloigne du fleuve à toute bride.

« Le reste de la colonne accourt au bruit de la fusillade. Les tirailleurs se jettent résolument sur le tata, l'enlèvent d'assaut, et tuent un groupe de fidèles du marabout, qui tentaient de s'y défendre pour protéger la fuite de Lamine.

« Le lieutenant Guérin, les spahis, et quelques auxiliaires montés

sont lancés à la poursuite de Lamine, dont un nuage de poussière marquait la direction de la fuite. Mais celui-ci s'est enfoncé dans

Fig. 87. — Un marabout.

les bois, puis, par un long circuit, s'est rapproché de Séncudebou et a dépassé ce village, sans oser toutefois y entrer, par crainte

d'une nouvelle embuscade; quant à ses partisans, ils se sont dispersés dans tous les sens. Les spahis ramenèrent une vingtaine de prisonniers.

« Les auxiliaires, appuyés par un détachement de tirailleurs, passèrent une partie de la journée à battre la brousse et rentrèrent au camp avec plusieurs centaines de femmes, parmi lesquelles se trouvaient, en grand nombre, des femmes libres du Boundou, que le marabout emmenait à sa suite en captivité.

« La liberté fut donnée aux unes et aux autres sans exception. Les femmes du Boundou furent renvoyées à leurs familles : les autres furent formées en groupes et affectées aux différents détachements de tirailleurs et de spahis, pour être employées à battre le mil en grain, qui, depuis le départ de Kayes, constituait la plus grande partie de leur ration.

« La plupart de ces dernières, de race bambara ou malinkaise, provenaient des contrées du haut Niger, le grand entrepôt des esclaves du Soudan. Leur joie fut grande de recouvrer la liberté et de retrouver, parmi ces tirailleurs, des enfants de la même patrie, du même village, dont elles avaient été séparées par les horreurs de la guerre.

« On devine quel fut le sort du plus grand nombre de ces captives, victimes de cet état perpétuel de luttes qui désole ces malheureuses contrées. Courtisées par nos tirailleurs, qui, dans l'ivresse de la victoire, avaient acquis cette allure dégagée, cet air crâne qui, par tout pays, rend le troupier irrésistible, elles s'éprirent bientôt de leurs vainqueurs et devinrent leurs épouses. C'était le meilleur sort qui pût leur échoir, car, sans famille, ne sachant que devenir, le seul fait d'avoir été captives les exposait à être de nouveau réduites à l'esclavage par le premier indigène venu, dès qu'elles renonceraient à la protection de la colonne ou de nos postes. »

---

Fig. 88. — Fort de Richard-Toll, au confluent du Sénégal et de la Taouey.

## CHAPITRE V

LE FLEUVE SÉNÉGAL. — Cours du fleuve. — Une rue de Saint-Louis pendant une inondation. — 1° Bas Sénégal. — 2° Moyen Sénégal. — 3° Haut Sénégal. — Description de Bakel. — Combat de Kounguel, près du fort de Bakel, contre les bandes de Mahmadou Lamine (mars 1886). — Affluents du Sénégal.

Cours du fleuve. — Le Sénégal est, après le Niger, le plus grand fleuve de la côte occidentale d'Afrique. Il prend sa source dans le Fouta-Djalon, en deux points différents, sous les noms de Bakhoy et de Bafing.

Ces deux rivières se réunissent à Bafoulabé, où elles forment le *Sénégal*.

Nous allons décrire le fleuve en en remontant le cours, que nous diviserons en trois parties : Bas Sénégal, Moyen Sénégal, et haut Sénégal.

Après avoir passé la *barre* du *Sénégal* et remonté le fleuve pendant vingt à trente kilomètres, selon la position de cette barre, qui varie d'année en année, on arrive à Saint-Louis.

Nous avons déjà décrit l'aspect de la ville qui, vue du large, semble à demi ensevelie dans le sable d'où, seuls, émergent les édifices élevés, brillant au soleil d'une éblouissante blancheur.

Saint-Louis est bâtie sur une bande de sable formant îlot, longue de 1,200 mètres et large de 150 à 200 mètres. Elle se trouve ainsi séparée de la mer par un petit bras du fleuve et par une langue de terre ayant environ 400 à 500 mètres de largeur.

Une rue de Saint-Louis pendant une inondation. — Comme tous les grands fleuves, dit M. le vice-amiral Bouët-Villaumez, dans une note inédite, parfois, le Sénégal, gonflé par les pluies abondantes d'un hivernage, déborde de ses rives et inonde les îlots de sable qui s'élèvent au milieu de son cours. La ville de Saint-Louis se trouve alors en grande partie submergée et, dans cette nouvelle Venise, l'on ne peut plus circuler qu'à l'aide de bacs et de pirogues.

Les grandes crues qui produisent ces inondations exceptionnelles ont lieu tous les quinze à vingt ans : une grande partie de Saint-Louis se trouve aujourd'hui protégée contre elles par les travaux qui ont été faits pour l'exhaussement du seuil de l'île et par la construction de quais.

Pour donner une idée de la violence de ces crues, nous citerons le fait suivant qui est consigné dans l'ouvrage : *Le Sénégal*, du Dr Ricard : Un gouverneur, préoccupé sans doute des inconvénients que lui paraissait présenter la situation de Saint-Louis ou de Gorée, comme siège du Gouvernement de la Colonie, avait projeté de faire reporter ce chef-lieu vers l'intérieur; il fit choix, pour cet objet, de la petite île de Todd, située dans le fleuve, à proximité de notre poste de Richard-Toll. Une commission fut envoyée pour examiner l'emplacement sur lequel devait être bâtie la ville projetée : elle ne trouva plus cette île, qu'une inondation exceptionnelle avait entièrement recouverte; comme on le conçoit, l'idée fut abandonnée.

Ces crues ont lieu pendant la saison de l'hivernage qui dure environ quatre mois, du mois de juillet au mois de novembre. Le fleuve, à la fin de cette saison, se retire des terres qu'il avait couvertes de ses eaux, pour ne laisser après lui que d'immenses marécages où se trouvent amoncelés de nombreux détritus d'animaux de toute espèce.

Chaque année, l'on profite des crues du fleuve pour effectuer, à

UNE RUE DE SAINT-LOUIS PENDANT UNE INONDATION

Kayes, chef-lieu du haut Sénégal, la concentration du petit corps expéditionnaire chargé de protéger les opérations du ravitaillement des postes construits entre le haut Sénégal et le haut Niger.

Cette concentration s'opère de la manière suivante :

« Pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre, le Sénégal, grossi par les pluies de l'hivernage, coule à pleins bords. Son niveau s'élève en peu de jours de huit à dix mètres. Le trop plein des eaux déborde sur ses deux rives et y forme des lacs immenses, desquels émergent des cimes d'arbres et les cases des villages riverains, à ce moment entièrement envahis par les eaux.

« De grands navires à vapeur peuvent alors remonter facilement le cours du fleuve. Le navigateur n'a à redouter que le choc d'énormes troncs d'arbres, que le fleuve roule comme d'informes épaves dans ses eaux terreuses, ou bien la rencontre de petites îles flottantes, détachées de la rive par la violence du courant. Celles-ci s'écoulent lentement, glissant doucement au fil de l'eau, couvertes de hautes herbes, refuges de serpents venimeux qui ont été surpris par les eaux, et dont on entend de la rive les sifflements sinistres.

« Les avisos, les remorqueurs de la colonie sont tous requis pour effectuer les transports destinés au haut fleuve... Pour faire tous ces transports, les avisos de la colonie ne suffiraient jamais. On a alors recours, concurremment avec ces avisos, à des vapeurs, qui, partant de Bordeaux, passent la barre qui est à l'entrée du Sénégal, remontent le fleuve, et vont directement effectuer leur déchargement à Kayes.

« Sur le Sénégal, on n'aperçoit alors, pendant quelques mois, qu'avisos flanqués d'un ou de plusieurs chalands, de dimensions parfois aussi grandes que le navire lui-même; que remorqueurs aux puissantes machines, ayant contre leurs bords ou emmenant à la traîne quinze, vingt chalands, quelquefois davantage, et qui, lentement, péniblement, remontent le courant, entraînant avec eux comme une minuscule forêt de petits mâts.

« Le voyage de Saint-Louis à Kayes dure de huit à dix jours. Le retour, favorisé par un courant violent, s'effectue en trois fois moins de temps. »

Revenons à la description du cours du Sénégal. Nous emprun-

tons à la *France coloniale,* de M. A. Rambaud, celle du bas et du moyen Sénégal.

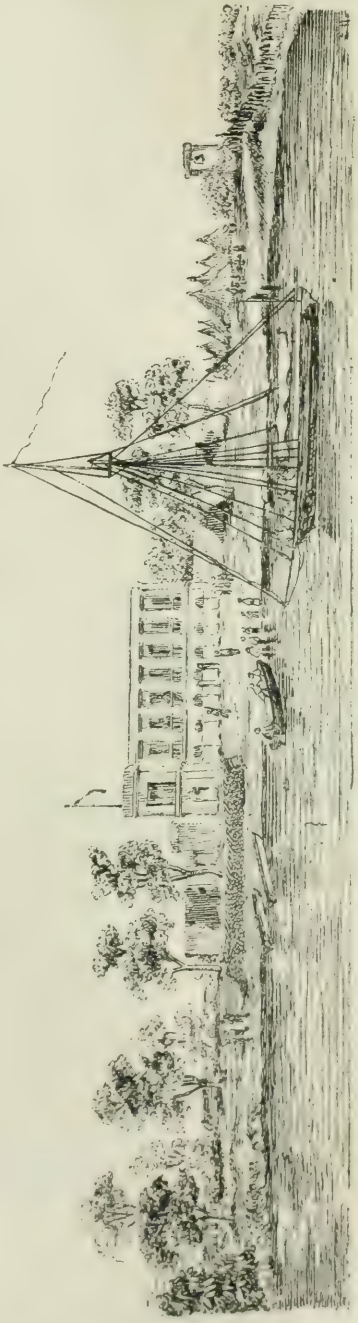

Fig. 90. — Poste de Dagana (Sénégal).

Bas Sénégal. — Jusqu'à Saint-Louis le paysage est triste.

Sur la rive droite, une mince langue de sable, de 150 mètres de largeur, sépare seule le fleuve de la mer.

Sur la rive gauche, également basse et sablonneuse, on ne voit que peu de végétation, à peine quelques herbes, quelques palmiers penchés par le vent, quelques établissements pour la dissémination des Européens en cas d'épidémie à Saint-Louis, quelques magasins construits par des négociants de cette ville. Des bandes de pélicans pêchent dans les marais ou sur les bords du fleuve; le soir, les chacals font entendre leurs aboiements prolongés et les hyènes leurs hurlements lugubres.

Le Sénégal, si beau et si riche en certains endroits, semble tout d'abord vouloir se dérober à la curiosité des nouveaux arrivants, comme les chefs de quelques-uns de ces beaux villages inhospitaliers qui vous répondent, après avoir fait cacher leurs nombreux troupeaux et leurs provisions : « Je n'ai rien à offrir, rien à vendre ; le pays est pauvre; retirez-vous ; laissez-nous vivre dans notre vieille sauvagerie. »

. . . . . .

Moyen Sénégal. — En remontant le fleuve à partir de Saint-Louis, l'aspect du pays se modifie, les berges s'élèvent, la végétation devient plus puissante, des terrains cultivés bordent les rives; et dans la saison sèche, alors que le fleuve a peu

d'eau, on voyage souvent entre de véritables falaises de terre végétale, de 10 ou 15 mètres de hauteur, toutes percées par endroit d'une infinité de petits trous circulaires, se touchant les uns les autres, et dans lesquels les guêpiers roses font leurs nids. Parfois ces falaises de terre font place à des rochers. Le fleuve souvent alors est resserré; souvent aussi, il y a là un barrage que les indigènes utilisent pour la pêche en le complétant par des clayonnages et des filets entre lesquels ils ne laissent qu'un étroit passage, tout juste suffisant pour les petits bateaux,

Fig. 91. — Sur le Sénégal, on n'aperçoit alors que remorqueurs aux puissantes machines...

seuls capables, pendant la saison sèche, de dépasser le barrage de Mafou.

Pendant cette saison, de grandes plages de sable sont à découvert; des Maures viennent y établir leur campement. On y voit des bandes de canards, de grandes grues, de marabouts, d'aigrettes blanches. Des oiseaux de toute espèce s'y ébattent ou s'y promènent gravement. Les hippopotames et les crocodiles, qui, pendant la saison des hautes eaux, se tiennent de préférence dans les marigots et les marais, reviennent dans le fleuve et y abondent.

Sur les rives, les grands arbres se montrent de loin en loin, quelquefois de véritables forêts; mais, le plus souvent, les arbres sont tortueux et de chétive apparence, soumis qu'ils sont tous les ans aux terribles incendies qu'allument les indigènes, tant pour défricher que pour

débarrasser les abords de leurs villages des hautes herbes où l'ennemi ou le voleur pourrait se cacher.

De temps en temps, des biches ou des sangliers viennent boire;

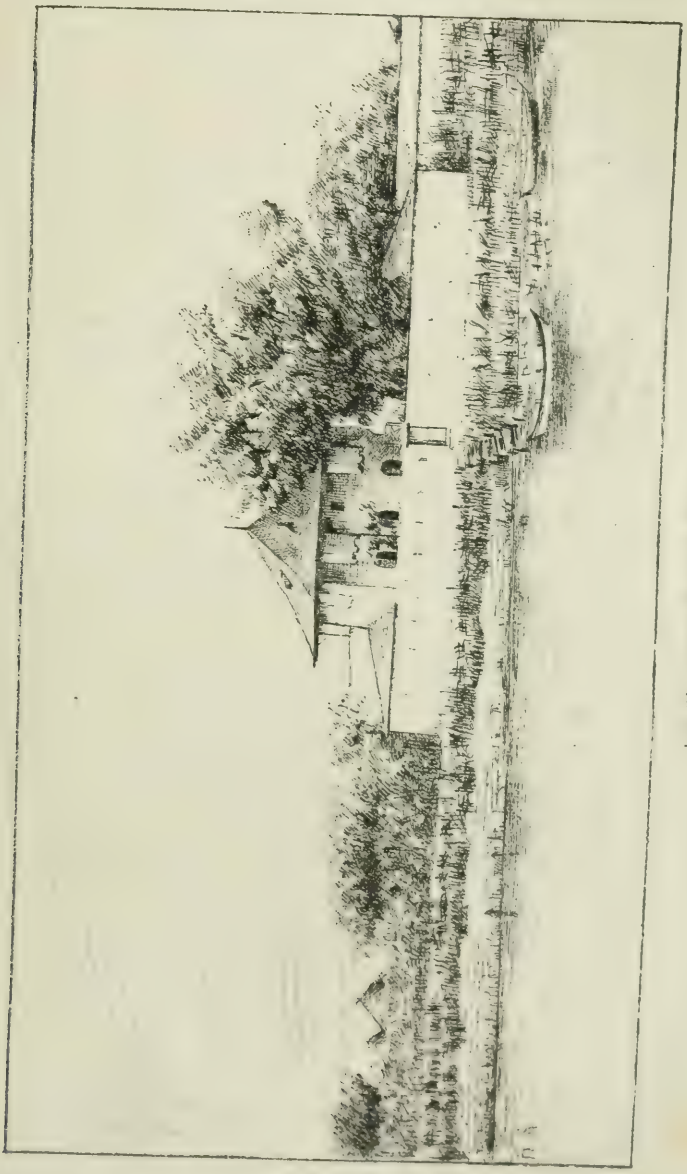

Fig. 92. — Poste de Saldé (Sénégal).

une troupe de singes saute dans les arbres; un lion se laisse voir; un oiseau aquatique, l'anhinga, traverse le fleuve, ne laissant hors de l'eau que son long cou, si bien qu'on le prendrait pour un serpent; une gueule tapée (espèce de gros lézard, le varan du Nil) effrayée, se précipite dans

le fleuve et disparaît, ou bien ce sont d'immenses troupeaux qui se pressent à l'abreuvoir.

Un peu plus loin, des Dioulas, qui viennent de vendre leurs gommes à l'un de nos comptoirs, retraversent un gué du fleuve, chargent de nos cotonnades leurs chameaux et leurs bœufs, et remplissent d'eau leurs outres en peau de chèvre avant de retourner dans leur désert.

Avec les hautes eaux, les indigènes, qui ont souvent deux villages, se retirent dans l'intérieur, au milieu de leurs champs ; mais, à la saison sèche, il faut se rapprocher du fleuve quand les petits affluents et les marigots sont taris. Aussi, bien qu'il faille alors un mois en petit chaland pour faire le voyage qu'un aviso fera en quelques jours un peu plus tard, après la crue du fleuve, c'est aux basses eaux, de décembre à juin, que le voyage est le plus intéressant. Et puis les moustiques, qui pendant la saison des pluies rendent le fleuve insupportable, disparaissent, et l'on peut en toute sécurité, profiter des belles nuits intertropicales, et dormir en plein air.

Pour compléter cette description du cours du moyen Sénégal, nous reproduisons ci-après le récit du voyage que nous avons effectué en 1885, à bord de l'aviso la *Salamandre;* lorsque nous nous rendîmes à Kayes, pour prendre le commandant supérieur du haut Sénégal :

« Dans la première quinzaine de novembre, l'hivernage touche à sa fin. Le fleuve est rentré dans son lit, laissant à découvert des rives basses, sans tertres, sans horizon, couvertes de hautes herbes dont les tiges sont verdâtres près du sol qui est encore humide, mais aunies, déjà fanées à la partie supérieure.

« Pas un nuage n'assombrit l'azur du ciel, d'où ruisselle, à flots, l'éclatante lumière. Aucun souffle ne vient rider la surface de l'eau, plane et unie comme un miroir. A l'arrière, la fumée, impuissante à s'élever dans l'air immobile, s'abat lentement, lourdement, sans force, et recouvre comme d'un voile brumeux le sillage argenté de l'aviso.

« Les arbres ont encore une partie de leurs feuilles, la végétation n'a pas tout à fait disparu; mais le paysage n'en conserve pas moins le caractère de monotonie qui est, en tout temps, comme le cachet de désolation et de tristesse de cette partie de l'Afrique.

« Ce reste de végétation va d'ailleurs bientôt disparaître, se décomposer, et infecter l'air. Déjà, de ces rives mornes, du sol sur-

chauffé par l'ardeur du soleil, se dégage, s'élève lentement, miroitante, tremblante, aveuglante, une buée épaisse qui tient en suspension les odeurs putrides, les germes de toutes les maladies. De temps à autre, comme les émanations d'un air empesté, vous arrivent des bouffées de cet air, qui vous étreignent à la gorge et vous suffoquent.

« La rive, d'ordinaire pleine de solitude, présente parfois un peu d'animation.

« Ce sont alors des troupes nombreuses de petits singes, au visage noir, au pelage d'un vert tendre, que l'on aperçoit se balançant aux branches des arbres, avec le feuillage desquels ils se confondent. Les uns s'égayent à suivre le navire qui côtoie la berge presque à la toucher; rapides comme la flèche, sautillant de branche en branche, d'arbre en arbre, ils luttent de vitesse avec lui. Là, c'est une mère qui, effarée, frappée d'épouvante à l'approche du navire, s'enfuit en serrant avec force contre sa poitrine son précieux fardeau, et disparaît dans les profondeurs des bois. Plus loin, c'est une bande d'une autre espèce; c'est le singe au poil fauve, d'un roux brûlé, qui, comme un enfant morose, passe sa vie à se lamenter, toujours pleurant, toujours geignant, ce qui l'a fait nommer le singe pleureur.

« Ce sont encore des nuées de petits oiseaux multicolores, dont le nombre obscurcit le ciel, et qui, agitant l'air de leurs battements d'ailes précipités, passent au-dessus de nos têtes comme le frémissement de la rafale. Terrible fléau qui va s'abattre sur le champ de l'agriculteur et lui disputer ses semailles ou sa récolte!

« Sur les bancs de sable mis à découvert par les eaux, des familles entières d'énormes caïmans, à la cuirasse immonde, chargée de vase, sont étendus, à demi endormis, engourdis par les rayons ardents du soleil.

« D'autres, plus familiers ou pressés par la faim, nagent silencieusement dans les eaux du navire, et de temps en temps dressent leur tête visqueuse aux terribles mâchoires. Ce sont alors, du bord, des feux roulants de coups de fusil. Si l'un de ces monstres, le corps traversé par une balle, reste inerte sur la vase, vite le navire stoppe, un canot se détache du bord et va recueillir l'animal : c'est une bonne aubaine! ce sera l'occasion d'un régal pour l'équipage!

« Un jour, un officier saute à terre, sans armes, sans défense; il s'approche de l'un de ces animaux qui gît sur le sable, le corps criblé de balles. Il n'en est plus qu'à quelques pas : il va s'avancer encore, quand tout à coup le monstre, la gueule béante, hideux, trouvant un reste de force pour la vengeance, se soulève du sol, prêt à s'élancer. Un long cri d'effroi part du navire; au même instant, un coup de feu retentit : le monstre s'affaisse, retombe sans mouvement. C'est un noir du canot qui vient de décharger son fusil à

VILLAGE DE KOUNGUEL DANS LE H

bout portant dans la gueule du caïman; en homme avisé, il avait eu le soin de se munir de son arme.

« Au fur et à mesure que l'on remonte le fleuve, les eaux sont de plus en plus basses; dans certains passages, des roches à fleur d'eau rendent la navigation périlleuse.

« Les marigots, affluents du Sénégal, qui naguère recevaient le trop-plein de ses eaux, se déversent à leur tour dans le fleuve. Une petite levée de terre se forme peu à peu à l'entrée de chacun d'eux;

D'après une aquarelle inédite de Nousveaux.

comme une digue naturelle, elle va bientôt arrêter l'écoulement des eaux; elle créera ainsi une série de réservoirs qui, pendant la saison sèche, serviront d'abreuvoir aux fauves et fourniront aux peuplades riveraines l'eau nécessaire à leur existence. Ces marigots, dont l'eau s'évaporera lentement, deviendront de plus en plus étroits; ils formeront, dans quelques semaines, une réserve providentielle où caïmans et poissons pulluleront, grouilleront, et dans lesquels les indigènes puiseront à foison.

« Déjà, au-dessus, lentement, tourbillonne une quantité considérable d'oiseaux aquatiques de toute taille : aigrettes au plumage de neige, canards aux ailes armées d'un aiguillon comme d'une épée, marabouts, pélicans au vol lourd, oiseaux trompettes au cri strident et rauque. La nuit venue, tous prendront dans les airs, pour regagner leur retraite, des formations régulières, comme une armée qui manœuvre devant un ennemi.

« La *Salamandre* défile devant les postes de Richard-Toll, de Dagana, de Podor, de Saldé; elle fait escale à Matam, le premier poste du haut fleuve, situé au centre des tribus du Fouta, les plus turbulentes, les plus belliqueuses du Sénégal.

« Bientôt nous entrons dans les pays sarrakholais, dont les grands villages, au milieu de cette nature morne, ont l'aspect riant d'oasis au milieu du désert!

« Des milliers de toits pointus, dépassant la crête dentelée du tata, se détachent sur le ciel bleu comme autant de gracieuses silhouettes.

« De-ci de-là, émergent quelques palmiers, quelques hauts dattiers, rares dans ces contrées; quelques arbres séculaires, immenses figuiers déployant majestueusement leurs branches massives, comme pour protéger le village contre les esprits malins qui, au dire des noirs, errent la nuit dans les nappes mystérieuses de l'air.

« Autour de leur tronc gigantesque s'élève une estrade sur laquelle sont disposées de larges nattes de paille. C'est là que, paresseusement étendu, le noir use et abuse de ce qui est pour lui la première des jouissances : le bonheur de *palabrer*, c'est-à-dire de passer de longues, d'éternelles heures dans l'oisiveté, à discourir sur des riens, à redire les mêmes contes, les mêmes histoires cent fois répétées.

« Dans ces villages, où le fléau de la guerre va bientôt passer et accumulera ruines sur ruines, le tam-tam bat ses coups redoublés, invitant les populations aux promenades joyeuses à travers le village et aux danses effrénées, inséparables des réjouissances des noirs.

« Dès que le navire est en vue, hommes, femmes, enfants se portent en masse sur la berge. Insensiblement, celui-ci ralentit sa marche; il se rapproche de la rive. Les Sarrakholais, dont se composent presque exclusivement les équipages de nos avisos, après un échange rapide de salutations, qui est l'entrée en conversation obligatoire chez les noirs, criant, gesticulant, se mettent au courant des nouvelles survenues depuis le dernier voyage. Commerçants dans l'âme, ils ne perdront pas une si belle occasion de faire quelques affaires. Ils ont eu soin de préparer quelques ballots renfermant de la guinée, du tabac, de la poudre, le tout acheté à Saint-Louis avec le fruit de leurs économies.

« De la toiture du navire, ils jettent au passage ces ballots sur la rive, à leurs parents, à leurs amis. Point n'est besoin de leur indiquer la destination de ces marchandises. Elles seront affectées au seul commerce lucratif du Soudan, à l'achat de captifs que les laptots retrouveront dans leur village à l'expiration de leur service. Puis, le navire reprend sa vitesse et, dans la traînée de son panache de fumée, disparaissent peu à peu enfants, hommes, village. »

Haut Sénégal. — Quoique Matam fasse partie de la circonscription militaire du haut fleuve, le haut Sénégal ne commence en réalité qu'à Bakel.

Description de Bakel. — La ville de Bakel est, depuis cinquante ans, un des points d'échange les plus importants du Sénégal. Elle est située à six cents kilomètres environ de Saint-Louis et à cent quarante kilomètres de Médine. Le fort se dresse sur un monticule rocheux, sur le bord même du fleuve, dont la berge est absolument à pic. A deux cents mètres environ, et parallèlement au fleuve, court une crête de collines dont les ailes viennent s'appuyer au fleuve, et qui forment ainsi une sorte de crique au centre de laquelle est le fort.

Avec ses hautes murailles crénelées, ses bastions munis de pièces de canon, le fort de Bakel peut défier toutes les attaques d'une troupe qui ne dispose pas d'artillerie.

La ville est formée par l'agglomération de plusieurs villages, qui s'étendent le long du fleuve, de chaque côté du fort, et dont une partie s'étage en outre, en amphithéâtre, sur les deux versants de la ligne de collines.

Devant l'entrée du fort, au nord, se trouve une place plantée de grands arbres qui donnent à la ville un riant aspect.

Ces villages sont dominés et protégés par une ceinture de petites tours qui sont : la tour du Nord ou tour des Pigeons, qui commande le village sarrakholais du Mody N'Kané et barre la route de Tuabo; la tour

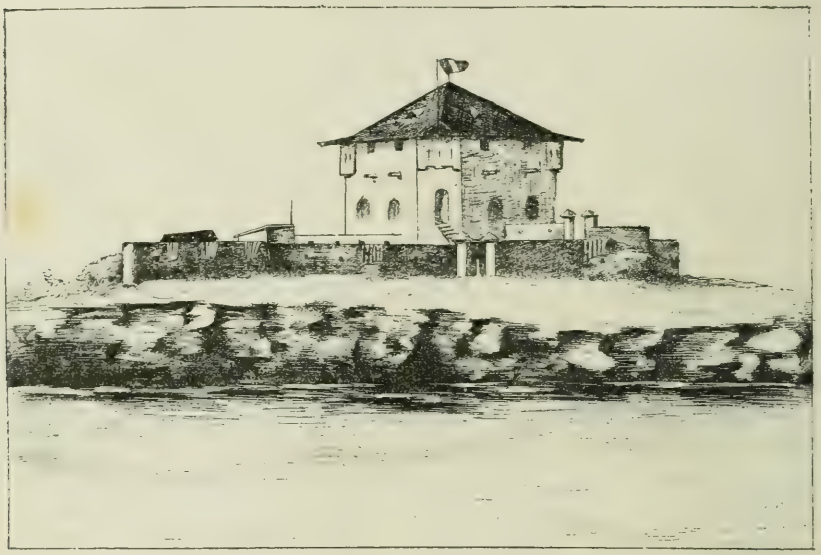

Fig. 94. — Poste de Matam (Sénégal).

Jauris et la tour du Télégraphe à l'est; au sud, la tour du Mont-aux-Singes, qui commande le village de Guéry M'Palé et barre la route de Kounguel.

Les environs du fort de Bakel ont été, à diverses reprises, le théâtre de combats livrés par nos colonnes aux peuplades indigènes révoltées contre notre autorité.

A la fin du mois de mars 1886, notamment, le marabout Mahmadou Lamine, après avoir prêché la guerre sainte aux populations sarrakolaises, vint mettre le siège devant Bakel, avec une armée de huit à dix milles fanatiques.

Les 1er, 3 et 4 avril, le fort et le village furent attaqués; mais après une lutte acharnée, terrible, dans les rues du village en feu,

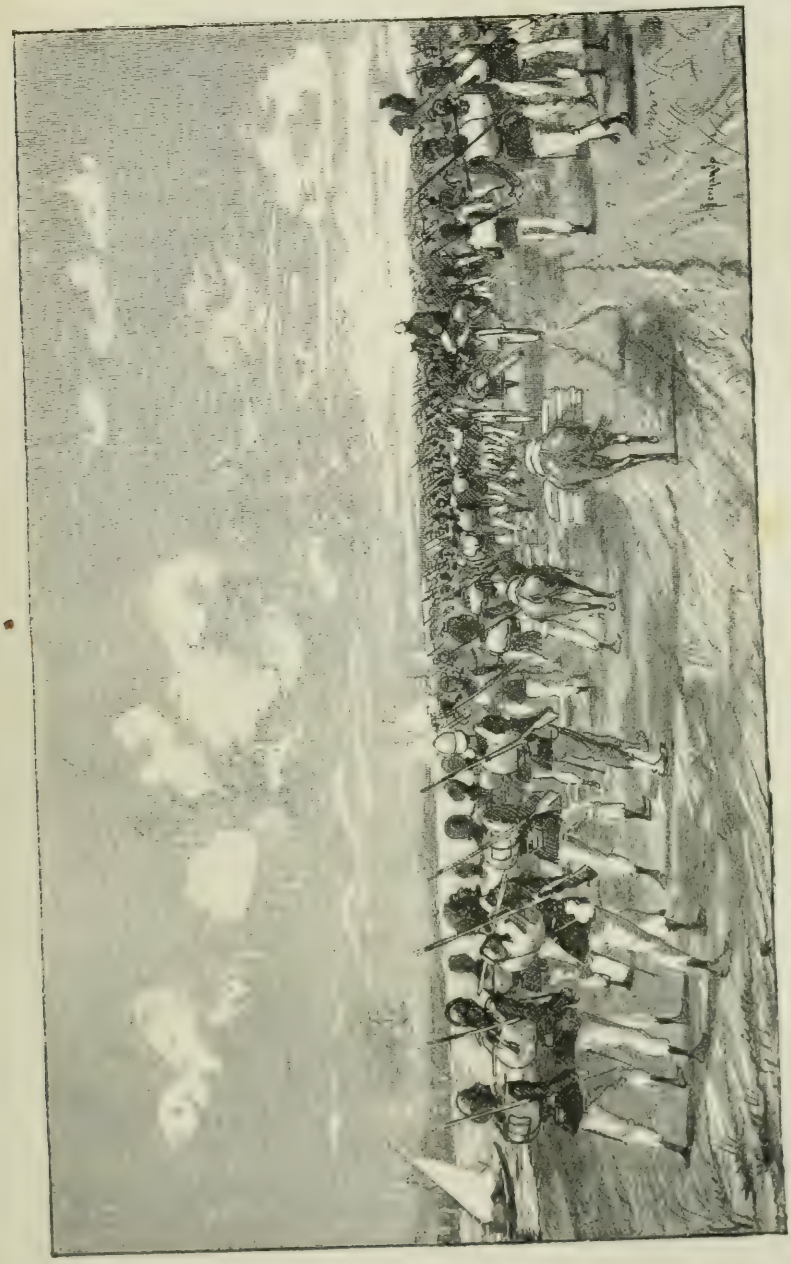

Fig. 45. — Colonne en marche le long du fleuve du Sénégal.

l'ennemi dut se retirer, laissant de nombreux cadavres sur le terrain.

Quelques jours avant l'attaque de Bakel, le 14 mars, la garnison avait effectué dans la direction du village de Kounguel, occupé par

les bandes rebelles, l'opération dont nous donnons ci-après le récit :

Combat de Kounguel (près du fort de Bakel) contre les bandes de Mahmadou Lamine (mars 1886). — « Arrivé au marigot de Gouianiam Kolé, à mi-chemin de Kounguel, le capitaine Joly, commandant la troupe, rallie la section du sergent Fémeland, envoyée la veille de Bakel pour escorter deux chalands de vivres.

« La compagnie compte à ce moment quatre-vingt-sept hommes.

« L'un des guides fournis par l'interprète Alpha Sega, envoyé à la découverte vers Kounguel, rapporte qu'il n'a aperçu aucun ennemi. Confiant dans les renseignements donnés par cet homme vendu au marabout, le capitaine ordonne la reprise de la marche; la compagnie passe le marigot, et s'engage dans un chemin sinueux, bordé de hautes herbes qui arrêtent la vue.

« Tout à coup l'ennemi est signalé sur la rive droite du fleuve; on aperçoit en effet, se dirigeant vers le gué de Sassi-Makana, situé entre le marigot et Bakel, une bande d'environ quinze cents hommes.

« La section Fémeland est immédiatement renvoyée aux chalands; à son arrivée, elle ouvre le feu sur les hommes de la rive droite qui se sont déjà engagés dans le gué. Ceux-ci rétrogradent et se portent en arrière des levées de terre qui bordent le fleuve.

« Au moment même où la section ouvrait le feu, la compagnie est assaillie par une nuée de noirs qui, s'étant glissés à la faveur des broussailles et des hautes herbes, sont arrivés sans dévoiler leur présence jusqu'à trente mètres de la troupe. Un grand nombre de tirailleurs tombent tués ou blessés; les porteurs jettent leur chargement et s'enfuient. Le maréchal des logis Besnier, chef de pièce, reçoit deux balles dans la cuisse; les sergents Mariani et Samba Dieri sont mis hors de combat; deux officiers, MM. Laty et Toumané, sont blessés.

« Devant l'impétuosité de cette attaque, la compagnie, dans un mouvement désordonné, se replie sur la rive; la pièce de canon que l'on se disposait à mettre en batterie sur le flanc extérieur se trouve séparée de la troupe.

« De toutes parts, autour de cette dernière, surgissent alors des

bandes hurlantes dont le nombre se grossit encore des Sarrakholais de la rive droite, qui, passant rapidement le gué, accourent pour prendre part au combat.

« Un grand nombre de cavaliers se dirigeant par l'intérieur, à travers les broussailles, sur la ligne de communication de la compagnie, la retraite est ordonnée.

« La compagnie, formée en carré, marche sur Bakel; elle rencontre à l'entrée du village, le capitaine Lefranc, qui, à la tête de cinq à six cents noirs, en sortait pour lui porter secours.

« L'ennemi, de son côté, après avoir dirigé une vive attaque sur

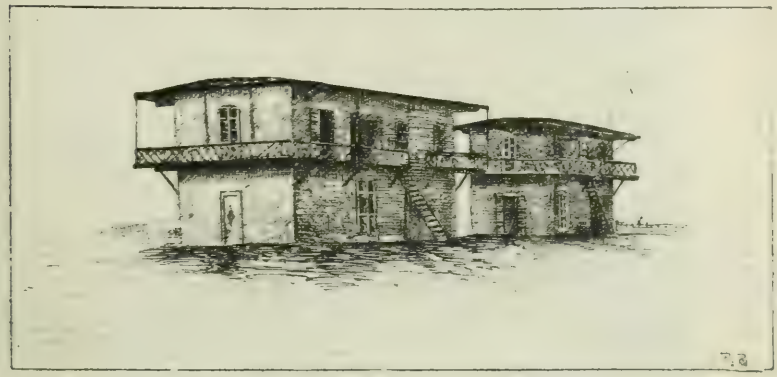

Fig. 96. — Kayes (Pavillon du commandant supérieur).

l'arrière-garde, renonce bientôt à la poursuite pour se porter au pillage des chalands.

« Les pertes furent très importantes de part et d'autre : de notre côté, dix tués, au nombre desquels le sergent Ciré Boubakar, les caporaux Abd-El-Raman et Richard, et sept tirailleurs; deux officiers, deux sous-officiers, dont un indigène, et vingt-deux tirailleurs de la compagnie, blessés; le maréchal des logis Besnier, deux palefreniers, un guide et six porteurs blessés; total dix morts et trente-six blessés, dont la moitié grièvement.

« Les pertes de l'ennemi ont dû être très grandes.

« Le combat, commencé à cinq heures du matin, ne s'était terminé qu'à neuf heures. »

A partir de ce point et jusqu'au poste de Kayes, le fleuve n'est plus navigable, même pour les bâtiments de faible tonnage, que

pendant l'époque des hautes eaux, c'est-à-dire du mois de juillet au mois de novembre.

DE TOUTES PARTS, S

A trois lieues en amont de Kayes, se trouve le fort de Médine, où finit la navigabilité du fleuve, en toute saison.

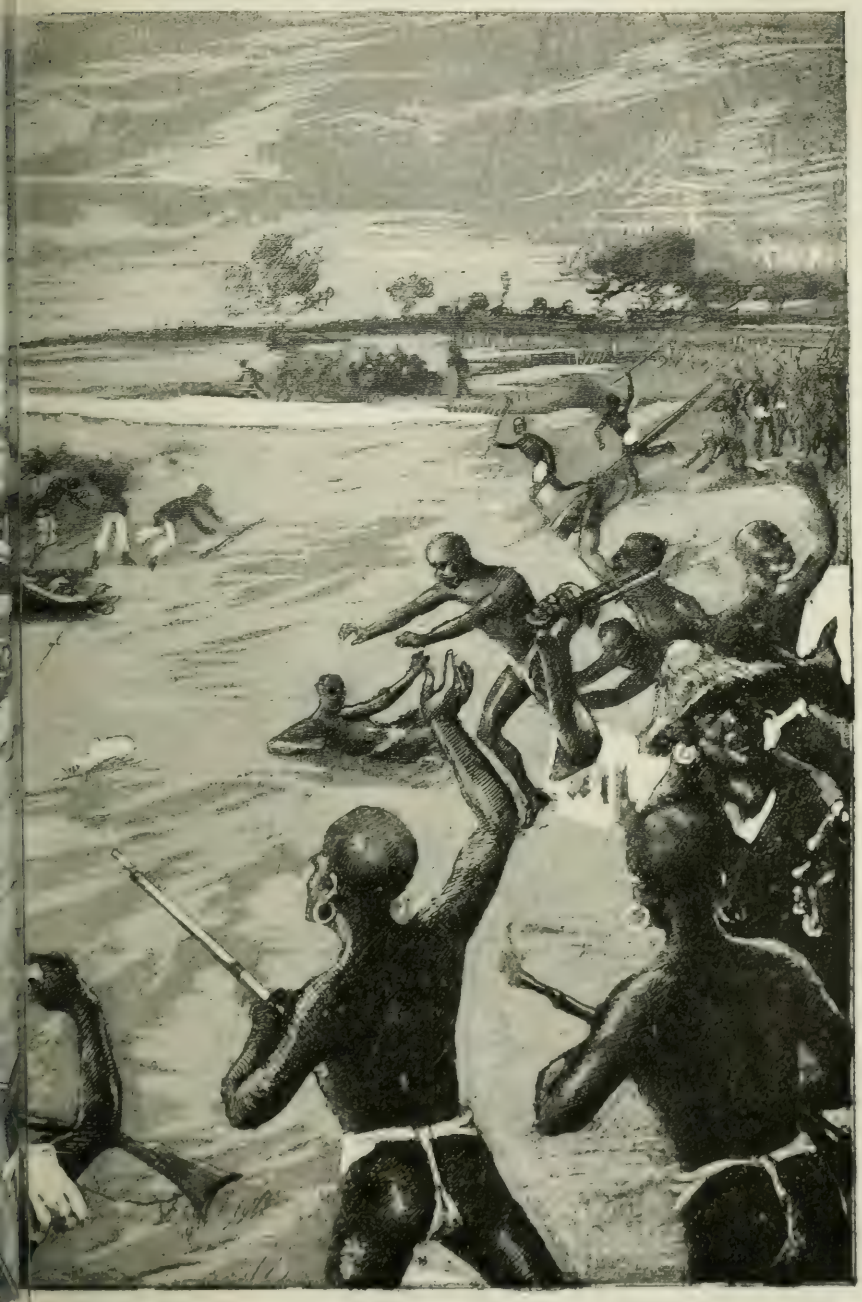

BANDES HURLANTES...

Là, en effet, le Sénégal présente un obstacle insurmontable; ce sont les chutes du Félou qui ont l'aspect d'un escalier gigantesque d'où le fleuve descend, torrentueux, brisant ses eaux avec fracas contre les roches, aux formes les plus pittoresques et les plus étranges, dont son lit est parsemé.

Au-dessus de Médine et jusqu'à sa source, le Sénégal présente ensuite une succession de *barrages* entre lesquels se trouvent des biefs de longueur et de profondeur variables. Parfois, comme devant Bafoulabé, le fleuve coule, sur une longueur de 20 à 30 kilomètres, large et majestueux, au milieu de vastes plaines légèrement ondulées; tantôt, par exemple, entre Dioubéba et Kalé, ses eaux profondes, d'une teinte noirâtre, sont comme emprisonnées dans une sorte de défilé, taillé dans le roc, et dont les parois se dressent droites, sèches, à pic ainsi que de hautes falaises.

Ces *barrages* donnent lieu à des chutes, à des cascades grandioses que nulle pirogue ne tenterait de franchir, sous peine d'être infailliblement mise en pièces : celles de ces chutes qui offrent le spectacle le plus pittoresque sont les deux chutes de Gouina et de Fangalla. Au-dessus, le fleuve s'étale paisible, majestueux, presque immobile; puis, tout à coup, d'une hauteur de 8 et 10 mètres, la masse des eaux se précipite ou plutôt s'abat brusquement d'un bloc, en mugissant, et s'éloigne en tourbillonnant avec une grande puissance.

D'autres fois, ces *barrages* sont constitués par une déclivité prolongée mais moins violente du lit du Sénégal, embarrassé à ces endroits de nombreuses roches : ils donnent alors lieu à des *rapides;* le fleuve, transformé en un véritable torrent, court, bondit avec impétuosité à travers cet amas de roches.

Le plus grand nombre de ces *rapides* peuvent être franchis par les pirogues, lorsque ces dernières sont montées par des indigènes habiles et entreprenants. Mais ce n'est pas sans difficultés ni grands dangers. Dans le cours de la campagne 1885-1886, nous dûmes effectuer la descente du Sénégal, de Badumbé à Médine, sur une longueur d'environ 160 kilomètres : nous eûmes à franchir ainsi, huit à dix rapides. Il nous fut donné à cette occasion, d'admirer

l'adresse merveilleuse des noirs du bord du Sénégal à manier leur frêle embarcation, leur audace et leur sang-froid. Campés aux deux extrémités de la pirogue, le corps à demi ployé, ils se laissent entraîner au fil du courant jusqu'au moment où, au signal de l'un d'eux, enfonçant avec force leurs pagaies dans l'eau, ils jettent violemment la pirogue à droite ou à gauche pour éviter le heurt d'une roche invisible à un œil moins exercé, et contre laquelle celle-ci se serait brisée. La pirogue atteint ainsi le rapide, qu'elle descend avec une vitesse vertigineuse, volant au-dessus des remous du fleuve et des flots d'écume.

Une végétation sauvage et rabougrie sert ordinairement de cadre à ces tableaux : rarement, en effet, sur les rives du Sénégal, les arbres atteignent les dimensions de ceux des forêts tropicales ; tout au plus, rencontre-t-on, dans les parties du fleuve les mieux abritées, quelques groupes de figuiers et de gonatiers géants, dont les hautes branches se réunissent et s'entremêlent, et dont les racines trempent constamment dans l'eau où elles puisent la fraîcheur nécessaire pour résister à cette atmosphère de chaleur et d'ardente sécheresse.

Partout ailleurs, l'on n'aperçoit sur les bords du Sénégal qu'arbres rabougris à la cime jaunie; derrière ce maigre rideau d'arbres, sont de vastes étendue dse savanes incultes ou de marécages. Dans les anfractuosités des rives ou dans les parties que les eaux abandonnent, quelques bambous, quelques graminées chétives formant une sorte de mousse promptement desséchée; quelquefois, accroché au flanc d'une roche, en plein rapide, un petit arbuste qui frissonne ou se ploie au passage du torrent. L'aspect de ces rives désolées produit ainsi sur l'âme une profonde sensation de mélancolie et de tristesse.

Auprès de chacun de ces barrages, chutes ou rapides, est établi, pendant la période des opérations des colonnes, un petit poste qui sert de magasin de transit aux approvisionnements de toute espèce que l'administration expédie de Kayes, par la voie du fleuve, aux détachements échelonnés dans les contrées comprises entre le haut Sénégal et le haut Niger.

Le matériel, déchargé en aval du barrage, est porté à bras

d'hommes dans le bief d'amont où d'autres pirogues le reçoivent et le transportent jusqu'au barrage suivant.

La garnison de ces petits postes, dits *postes de ravitaillement*, ne comprend d'ordinaire qu'un soldat d'infanterie de marine, aidé de deux ou trois manœuvres ou de tirailleurs sénégalais choisis parmi les éclopés.

C'est souvent un bien triste roman que le séjour de l'un de ces

Fig. 98. — Chute de Gouina (haut Sénégal), d'après une photographie de M. le lieutenant Hubert.

soldats dans ces petits postes du haut fleuve, éloignés des centres de population, des forts, et quelquefois situés en dehors même des sentiers suivis par les colonnes expéditionnaires.

Nous détachons d'une sorte de journal composé par l'un d'eux, les lignes suivantes qui, dans leur navrante simplicité, en disent plus que de longues phrases.

« Quatre mois entiers se sont écoulés, pendant lesquels j'ai reçu l'unique visite d'un Européen. Quatre mois, toujours face à

face avec l'inconnu, exposé à mille dangers, et dans un isolement de jour en jour plus pesant! Quatre mois longs comme des années d'amères souffrances !

« Pour toute habitation, près de la berge abrupte, une hutte en paille, protégée, du côté opposé au fleuve, par une palissade, contre les bêtes fauves ou l'entreprise de quelque maraudeur.

« Aucun confortable dans un pays où les forces s'épuisent si vite! A peine le strict nécessaire !

« Tout autour de moi, la solitude cruelle, qu'interrompent

Fig. 99. — Le Sénégal, près de Kayes (M. M.).

le bruit monotone du rapide qui gémit, incessant, pareil à une plainte éternelle et, de temps à autre, le cri perçant de quelque aigle pêcheur qui plane au-dessus de ma tête.

« Pendant la nuit, ce sont alors les rauques rugissements des fauves qui rôdent dans la campagne environnante à la poursuite de quelque bête apeurée, ou bien la lourde chute des corps des monstrueux hippopotames qui, de retour de leurs pacages nocturnes, regagnent leurs retraites habituelles dans les eaux profondes du fleuve.

« Comme société, deux indigènes dont j'ai peine à me faire comprendre; pas d'ami dans le sein duquel je puisse épancher mes

sentiments de tristesse, puiser de réconfortants encouragements, avec lequel je puisse parler du pays, de la famille. Que de nuits passées dans l'insomnie à évoquer la chère image du foyer paternel; l'esprit tourmenté par une pensée incessante, atroce, que tout espoir de le revoir doit être abandonné !

« Que de fois devant l'horreur de cette situation, las de lutter, abattu par la fièvre, j'ai versé d'abondantes larmes, j'ai éclaté en sanglots, à l'étonnement stupide de ces indigènes qui ne comprenaient rien à une aussi profonde douleur.

« Pendant que je transcris dans ce journal les angoisses de mes tristes journées, dans une échappée de vue sur la nappe d'eau immobile, éblouissante de lumière et de chaleur, je distingue au loin une pirogue. La petite toiture en paille qui, en forme d'arcade, la surmonte, m'indique qu'elle porte des Européens.

« Quelle joie ! mon cœur bat violemment. Enfin je vais revoir un visage ami; presser la main d'un camarade, peut-être ! Ah ! ceux qui ont supporté le poids écrasant d'un si terrible isolement, peuvent seuls comprendre la vive émotion qui, en ce moment, étreint mon âme; et le désir d'affection qui m'attire d'une manière irrésistible vers celui qui arrive, qu'il soit chef ou soldat, quelque grandes que soient les distances que la hiérarchie ait tracées entre nous !

. . . . . .

« Pendant plusieurs jours, je ne me suis plus senti le courage de reprendre le triste récit de mes peines, interrompu sur de si douces pensées.

« Une douloureuse déception m'attendait; mon âme en est encore brisée.

« La pirogue au devant de laquelle j'accourais avec tant de hâte et de bonheur, ramenait deux soldats malades, évacués par la colonne et impuissants, vu l'état de leur faiblesse, à suivre la route ordinaire des étapes.

« L'un d'eux, dans son impatience de gagner au plus tôt la côte, soutenu par le stimulant que donne au cœur la joie du retour, a voulu continuer son voyage, sur l'heure même, malgré nos plus vives instances.

« Son teint hâve, son corps amaigri laissent présager que si les

fatigues de la route doivent se prolonger quelque temps encore, ses forces trahiront sa volonté.

« Je souffrais de ne pouvoir lui venir en aide : ni viande fraîche, ni vin, ni œufs, ni lait à lui offrir. Du biscuit, des conserves, tels sont les seuls aliments dans ces petits postes !

« Je lui ai confié deux lettres destinées à mes parents. Puisse-t-il atteindre Kayes, revoir la France, retrouver les siens !

« L'autre soldat, trop malade pour pouvoir continuer la route, a été débarqué près du poste. Il était deux heures du soir ; l'heure de l'accablante chaleur.

« Les piroguiers et moi, avec des précautions inouïes, nous l'avons porté jusque dans l'intérieur de ma hutte.

Fig. 100. — Ile de Gorée.

« Là, il s'est affaissé et pendant longtemps est demeuré sans connaissance.

« Quand il est revenu à lui : « Ma mère, ma mère », balbutia-t-il d'une voix presque éteinte ; ce sont les seuls mots qu'il put articuler et qui revinrent dans la suite plusieurs fois encore sur ses lèvres.

« Un instant, une lueur subite passa dans ses yeux ; il venait de me reconnaître. C'était, en effet, un enfant de Paris, comme moi, engagé volontaire, et l'un de mes camarades du régiment.

« Je ne quittai plus le chevet de la couche de paille sur laquelle il reposait ; attentif à le consoler, à calmer ses douleurs, à l'entourer de tous les soins que dictait un cœur de frère.

« Ah ! si je pouvais le ravir à la mort ! pensais-je dans mon ardente affection. Et je m'ingéniais à trouver dans mon esprit un remède qui pût le sauver.

« Hélas, à peine la nuit venue, à la pâle lueur de l'astre qui montait lentement de l'horizon, je vis son corps ruiné par la dys-

senterie, miné par les fièvres, se raidir dans un spasme violent; puis retomber inerte ; un froid glacial avait saisi ses membres.

« Ma souffrance fut atroce; je pensais que la vie allait aussi m'abandonner.

« Le lendemain, aidé d'un tirailleur, je creusai une fosse, à l'ombre d'un arbre voisin : nous l'y ensevelîmes avec ses vêtements de soldat.

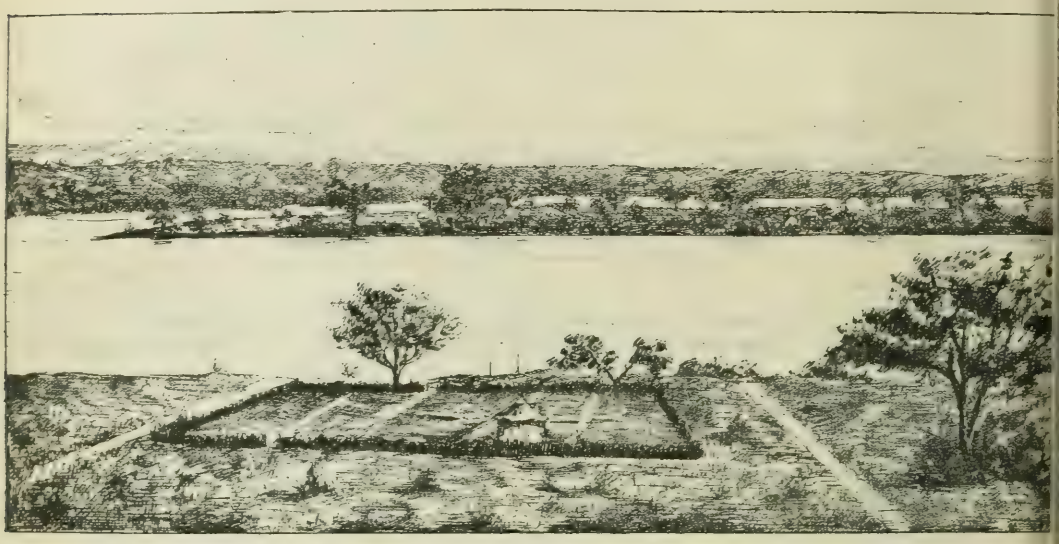

Fig. 101. — Le Sénégal devant Bafoulabé.

« J'ai conservé les quelques objets qui composaient son bagage et que j'irai remettre à ses parents si je revois la France.

« Depuis ce jour, il me semble que tout s'écroule autour de moi et que mon être tout entier va sombrer dans cet abîme. »

Affluents du Sénégal. — Ce sont : sur la rive droite, la rivière de Koniakary qui se jette dans le fleuve près de Kayes; les lacs Cayar et Ten-Yaya. Sur la rive gauche, la Falémé, qui se jette dans le fleuve au-dessus de Bakel, le lac de Guier sur lequel est construit l'ancien fort de Mérinaghen; et enfin un certain nombre de marigots dont le plus important est le marigot de Khassak, qui est commandé par le fort de Lampsar.

HAUT SÉNÉGAL
HAUT NIGER
par Mr le Colonel Frey
Echelle à
GADIAGA
Kayes
Medine
KHASSO
LOGO
Diamou
NIAGALLA
BAMBOUK
MASSIF DU TAMBAOURA
KAMALA
SIRIMANA
PETIT BÉLÉDOUGOU
BADON
DENTILIA
BÉDOUGOU
GANGARAN
Koundian
KONKADOUGOU
SANGARA
KADAOUNDOU
MASSIF DE TANGUE
NIOGOLO
YANPEREM
KOIN ou KOÏ
DIALLO
DINGUIA
TOMORA
DIALAFA
SORM
Bafoulabé
Toronko
Nafadj
Dialafara
Sekhoto
Gendobo
Tambacounda
Badon
Mamhari
Saladougou
Malacotta
Bourea
Congotoo
Linguicole
Sillacounda
Lamnia
Nafadj
Itako
Kolongué
Morea
Irmalo
Doumbaga
Neardo
Doubaya
Mali
Santankoto
Balandougou
Nantu
Toutou
Labé
Baliboko
Diaoue
Bou Salam
Mont Kinor
Grandes mines d'or du Diébédougou
Niger
Bani
Bakoy
Fleuve
Falémé riv
Tinkisso riv
Tiene Ko
Mayu-balevo

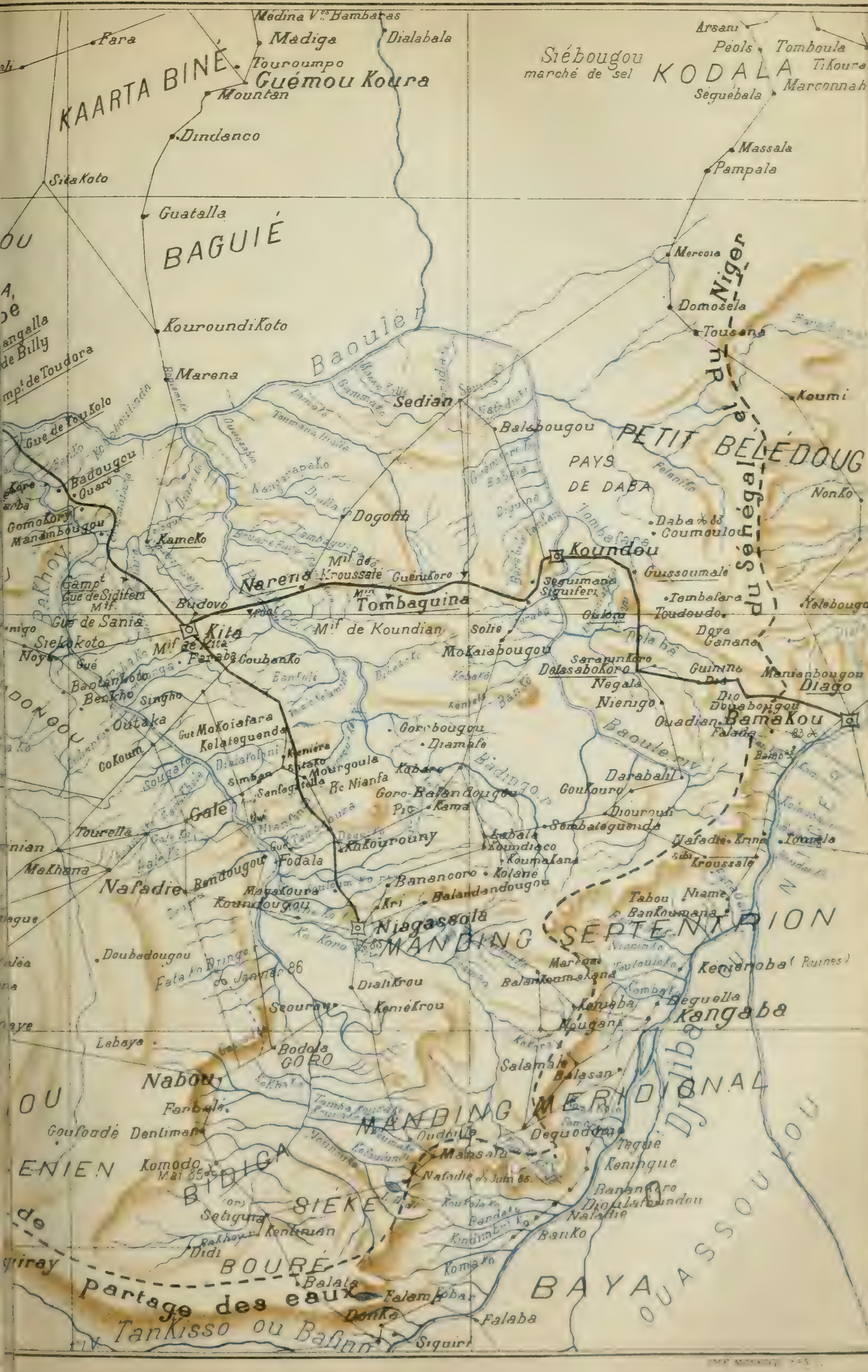
KAARTA BINÉ
Fara
Médiga
Touroumpo
Guémou Koura
Mountan
Dialabala
Dindanco
Sika Koto
Guatalla
BAGUIÉ
Kouroundi Koto
Marena
Baoulé r.
Siébougou
marché de sel
KODALA
Arsani
Peols
Tomboula
Ti Koura
Seguébala
Marconnah
Massala
Pampala
Mercoia
Domosela
Tousana
du Niger
Koumi
PETIT BELÉDOUG
PAYS DE DABA
Sedian
Balébougou
Dogofili
Koundou
Guissoumalé
Tembafara
Toudoudo
Nonko
Yélébouga
Daba
Coumoulou
Narena
Tombaguina
Mt de Koundian
Kita
Mt de Kita
Badougou
Gomokory
Manambougou
Gue de Sania
Siekokoto
Kameko
Budovo
Mokaiabougou
Delasabokoro
Negala
Nienigo
Ouadian
Bamakou
Diago
Manianbougou
du Sénégal
Goubanko
Singho
Outaka
Kelateguenda
Kenièra
Mourgoula
Pic Nianfa
Goro-Balandougou
Darabali
Goukouro
Sambaléguenda
Kokourouny
Tourella
Gale
Fodala
Nafadie
Bendougou
Niagassola
MANDING SEPTENTRION
Kangaba
Kenieroba
Tabou
Bankoumana
Kroussalé
Nafadié
Doubadougou
Dialikrou
Seouran
Kaniékrou
Nabou
GORO
Bodola
Lebaya
Salamalé
MANDING MERIDIONAL
Djoliba
Deguoda
Tegue
Keningue
Mansala
Nafadié 3 Juin 85.
Komodo Mai 85
BIDIGA
SIÉKÉ
Setiguia
Didi
BOURÉ
Balata
Partage des eaux
Falama
Donka
Tankisso ou Bafinn
Falaba
Siguiri
Banko
BAYA
OUASSOULOU

Fig. 102. — Fort de Lampsar sur le marigot de Khassak (Sénégal).

## CHAPITRE VI

Combat de nuit contre des indigènes du haut Sénégal, passage du fleuve par une colonne ramenant le butin pris à l'ennemi.

Complétons ce qui est relatif au fleuve le Sénégal, en donnant le récit du passage de ce fleuve par une colonne qui ramène le butin qu'elle a pris à l'ennemi.

Combat de nuit contre des Indigènes du haut Sénégal, passage du fleuve par une colonne ramenant le butin pris a l'ennemi. — Le 13 mai 1886, une colonne française, chargée d'opérer contre les bandes du faux prophète Mahmadou Lamine, prend position, sur la rive gauche du Sénégal, devant Gagny, village sarrakholais situé à cinquante kilomètres environ en aval du poste de Kayes.

Sur la rive opposée, à une centaine de mètres du bord du fleuve dont il suit scrupuleusement les sinuosités, on distingue le grand village sarrakholais qui, vu de loin, présente un aspect des plus singuliers, avec ses longues lignes de cases basses, agglomérées, enfumées, tranchant comme une traînée de couleur noirâtre sur le sol éclatant de lumière, avec ses milliers de toits pointus surgissant de cette sombre masse, hérissés, comme les piquants d'un monstrueux reptile.

Le passage du gué est forcé ; et le village occupé par les Sarrakholais est attaqué et enlevé ; quelques-uns de ses défenseurs payent de leur vie leur résistance.

Le commandant de la colonne décide ensuite d'effectuer, le soir même, une incursion dans le Guidimakha, pour surprendre le village de Bokhoro, situé à quelques lieues dans l'intérieur, et dans lequel se sont réunis les guerriers de vingt autres villages dévoués à Mahmadou Lamine.

Ce dernier, pour donner du cœur à ses partisans, leur annonce sa prochaine arrivée ; il vient, à cet effet, d'envoyer à Bokhoro son *tam-tam* de guerre, qui, chez ces peuplades à demi-barbares, est entouré du même culte que notre drapeau et est en même temps considéré comme un précieux talisman destiné à protéger le village contre toute attaque de la part des blancs.

Au reste, une garde de 500 à 600 Sarrakholais, choisis parmi les meilleurs guerriers de tous ces villages, veille, établie en permanence en avant de Bokhoro, sur la route de Gagny.

Le petit corps d'opération, réduit par les pertes et par les maladies, ne comprend, au total, que 350 hommes de toutes armes et quelques centaines d'auxiliaires, fantassins ou cavaliers, dont la plus grande partie, sous la conduite du chef indigène Oussouby, s'est jointe à la colonne moins pour combattre qu'avec l'espoir de trouver une bonne occasion d'effectuer quelque prise lucrative.

Empruntons le reste du récit à l'ouvrage : *Campagne dans le haut Sénégal.*

« A 7 heures du soir, la colonne se met en route dans la direction de Bokhoro. Elle s'avance sur trois files parallèles, disposées de manière à pouvoir, en cas d'attaque, former rapidement un carré. La marche est favorisée, au début, par la clarté de la lune, haute sur l'horizon ; puis, ainsi que cela arrive quelquefois à cette époque de l'année, période de transition entre la saison sèche et l'hivernage, le ciel commence à se charger de gros nuages qui, passant pesamment à une faible distance au-dessus du sol, semblent raréfier encore la quantité d'air respirable, et rendre la température plus lourde, plus suffocante. Bientôt la voûte céleste tout entière prend une teinte cuivrée, puis noirâtre, et la colonne se trouve plongée dans la plus grande obscurité.

« A 9 heures 30, les guides préviennent que Bokhoro n'est plus qu'à quelques kilomètres.

« Pour tourner le gros d'ennemis qui garde Bokhoro et les embuscades qui ont sans aucun doute été tendues en avant, le colonel ordonne aux guides de diriger la colonne à travers bois; de manière qu'elle se présente devant le village par la face opposée. La colonne s'engage alors à travers un fourré de broussailles basses et épineuses qui rendent la marche des plus pénibles. Le silence de la nuit n'est troublé que par le bruit sourd des herbes foulées sous le pas des hommes et des chevaux, le bruissement des feuilles mortes, et le craquement de quelques branches cassées au passage. Cette marche lente, au milieu des ténèbres, de ces trois files d'hommes qui se tenaient serrés, pressés les uns contre les autres, pour ne pas s'égarer, avait quelque chose de saisissant, propre à faire courir le frisson dans le corps des plus braves. Chacun sentait que le moment était solennel, qu'un événement grave se préparait.

« Quand on eut effectué de cette manière un long circuit, la marche fut suspendue. Le sous-lieutenant Yoro Coumba est alors envoyé en reconnaissance avec quelques tirailleurs. Il rend compte que le village est situé à huit ou neuf cents mètres en avant; qu'un groupe d'une centaine d'hommes est campé de ce côté; qu'aucun feu n'est allumé, signe certain que l'ennemi se tient sur ses gardes.

« Pendant ce temps, la colonne a pris sa formation de combat en carré. La 2e compagnie, capitaine Ferrat, la 3e compagnie, capitaine Robert, forment la première face; chacune a une section de réserve en arrière du flanc extérieur. Les deux pièces d'artillerie prennent position entre ces deux compagnies. Le détachement de la 6e compagnie, lieutenant Michel Angéli, forme la face de droite; le détachement Coytier la face de gauche. Le peloton de spahis, lieutenant Guérin, et les auxiliaires d'Oussouby ferment la marche. Au centre du carré sont les mulets de munitions et les porteurs. Enfin, le détachement de disciplinaires et le détachement de spahis à pied constituent la réserve.

« La marche est reprise, pas à pas, avec précaution, dans le plus grand ordre. Dans une éclaircie rapide des nuages, Bokhoro apparaît comme une masse sombre, couvrant une partie de l'hori-

zon. Au-dessus se détache la tête de trois ou quatre hauts palmiers, dont les branches rares, éployées, semblent, dans la nuit, d'immenses oiseaux de proie planant sur le village.

« La colonne est arrêtée. Tout à coup des éclairs sillonnent le ciel : deux obus et une gerbe de balles passent dans l'air avec fracas et vont tomber sur le village. Une rumeur indescriptible, formée de clameurs de toutes sortes, plaintes, exclamations d'effroi et cris de rage, s'en élève. Les habitants se précipitent en foule hors de Bokhoro; les populations nombreuses qui étaient campées dans les environs s'enfuient de tous côtés; les plus braves se jettent au-devant de la colonne.

« Le combat est engagé ; d'un côté, des feux de salve scandés, réguliers; de l'autre, une fusillade nourrie, désordonnée. Quelques minutes s'écoulent; soudain, à l'improviste, une bande d'hommes hurlant, vociférant, se rue avec furie sur la face de droite : c'est la garde de six cents guerriers qui accourt prendre part au combat. La 6e compagnie reçoit le choc sans broncher. La masse des assaillants devient plus nombreuse, plus serrée. Heureusement le terrain par lequel se produit l'attaque est complètement découvert.

« Les disciplinaires sont envoyés pour renforcer la face attaquée, qu'un feu rapide de quelques minutes suffira à dégager.

« Mais les auxiliaires, frappés d'épouvante, ont perdu la tête : ils se jettent, dans un désordre indescriptible, dans le carré, bousculant les porteurs, se renversant, se piétinant les uns les autres, tout en déchargeant leurs armes dans toutes les directions. Entraînés par l'exemple, les tirailleurs se mêlent à la fusillade. Le moment est critique : l'affolement va devenir général ; la voix des chefs n'est plus écoutée. Au-dessus du carré, sifflent en tous sens des projectiles provenant autant des auxiliaires que des ennemis.

« Le colonel, suivi du clairon indigène qui l'accompagne toujours, se porte rapidement sur une butte de quelques mètres de hauteur. Il fait sonner « Cessez le feu ». En vain la sonnerie est vingt fois répétée. Un instant la fusillade se ralentit. Élevant la voix de toutes ses forces, pour dominer le tumulte, il s'adresse, dans leur langue, aux auxiliaires, les rassure, leur fait honte de leur poltronnerie, de leur terreur non justifiée, et leur ordonne de se tenir couchés, sans tirer, pour ne pas causer de nouveaux désor-

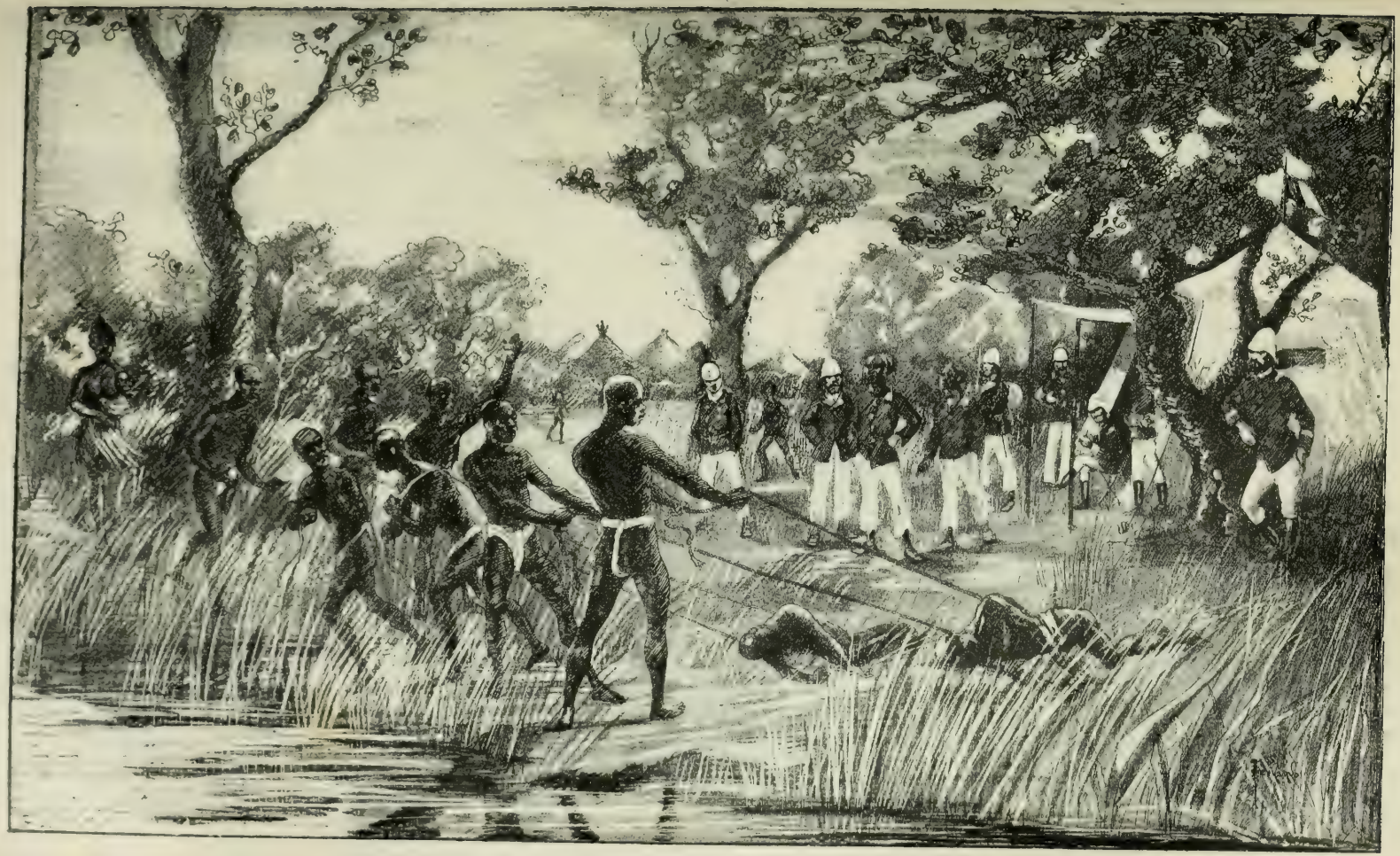

CADAVRES DE L'ENNEMI TRAINÉS AU FLEUVE, APRÈS LE COMBAT PAR LES AUXILIAIRES QUI, AU PRÉALABLE, LES DÉPOUILLENT COMPLÈTEMENT.

dres. Il exhorte en même temps les officiers à sévir avec la dernière rigueur contre quiconque enfreindrait l'ordre donné de ne plus tirer sans commandement. A la voix du chef, la confiance renaît chez les auxiliaires, le calme revient parmi tous. Quelques coups de feu partent encore, de-ci de-là, de quelques points du carré, pour répondre à la fusillade ininterrompue de l'ennemi ; puis le silence se fait. De son côté, l'ennemi, après quelques nouvelles décharges, va se rallier.

« Peu à peu le feu de l'ennemi a cessé. L'ordre est rétabli, le carré reformé. Mais de nouvelles attaques sont encore à redouter. Pendant qu'une partie des officiers et des hommes se reposent, étendus sur le sol, l'arme à portée de la main, l'autre partie veille, un genou à terre, le doigt sur la détente.

« A ce moment, l'obscurité est complète. Un silence lugubre règne dans le camp, interrompu seulement par quelques recommandations des officiers faites à voix basse, par les gémissements plaintifs des blessés auxquels on donne les premiers soins.

« Pêle-mêle, blottis, pressés les uns contre les autres, les auxiliaires et leurs chevaux forment à terre une masse épaisse, informe, qui dans la nuit noire semble aussi bien un amas de décombres qu'un amoncellement de cadavres.

« Dans le lointain, sur plusieurs points, les tam-tams de guerre ont commencé à battre le rappel des guerriers. Entre tous, on distingue le tam-tam du marabout, dont les coups plus retentissants arrivent jusqu'au camp comme les sons d'un glas funèbre. Tout autour ce ne sont que rumeurs vagues, produites par les populations de vingt villages, qui, réfugiées à Bokhoro, se sont dispersées dans la campagne au premier coup de feu et maintenant s'appellent, se cherchent à travers les ténèbres, pour se former en groupes et s'éloigner de ce théâtre de mort. Ce sont des milliers de bœufs qui, sans guides, errent inquiets en mugissant autour du camp. Par moments, des chants de guerre dominent ces bruits : c'est un chef qui excite les guerriers au combat, et à venger la mort de leurs frères.

« Nous connûmes tous, cette nuit, les souffrances de la soif. La provision d'eau était épuisée dès les premières heures de la marche. Avec quelle peine parvint-on à recueillir dans tout le camp quel-

ques litres du précieux liquide, qui furent consacrés à étancher la soif des blessés, et dont une petite quantité fut parcimonieusement distribuée à quelques Européens sur le point de succomber! De quel sommeil fiévreux dormirent sur ce sol encore surchauffé ceux qui, exténués de fatigue, fermèrent un instant les yeux!

« Les tam-tams de guerre ont cessé; les premières lueurs du jour vont apparaître. Un silence gros de menaces se fait du côté du

Fig. 101. — Soldat d'infanterie de marine.

village. Les cœurs redoublent d'anxiété. Le commandant Combes, à qui le colonel, pendant qu'il prend un peu de repos, a confié la sécurité du camp, vient de faire relever les gardes quand, tout à coup, la première face du carré est attaquée avec une violence sans égale. Ce sont les plus braves d'entre les guerriers, ceux qui ont juré de combattre jusqu'à la mort, qui recommencent la lutte. Rampant à terre, ils se sont glissés à la faveur de l'obscurité jusque dans une dépression de terrain, à cent mètres du carré.

« Pour mieux diriger leurs coups, pour mieux voir cette butte de laquelle étaient partis les exhortations et les commandements du chef, ils avaient eu la ruse d'incendier les herbes au delà de la face opposée à l'attaque. Le camp, se profilant sur la flamme, était alors apparu un moment à leurs yeux dans tous ses détails.

« A cette attaque, seule la fraction de garde répond par quel-

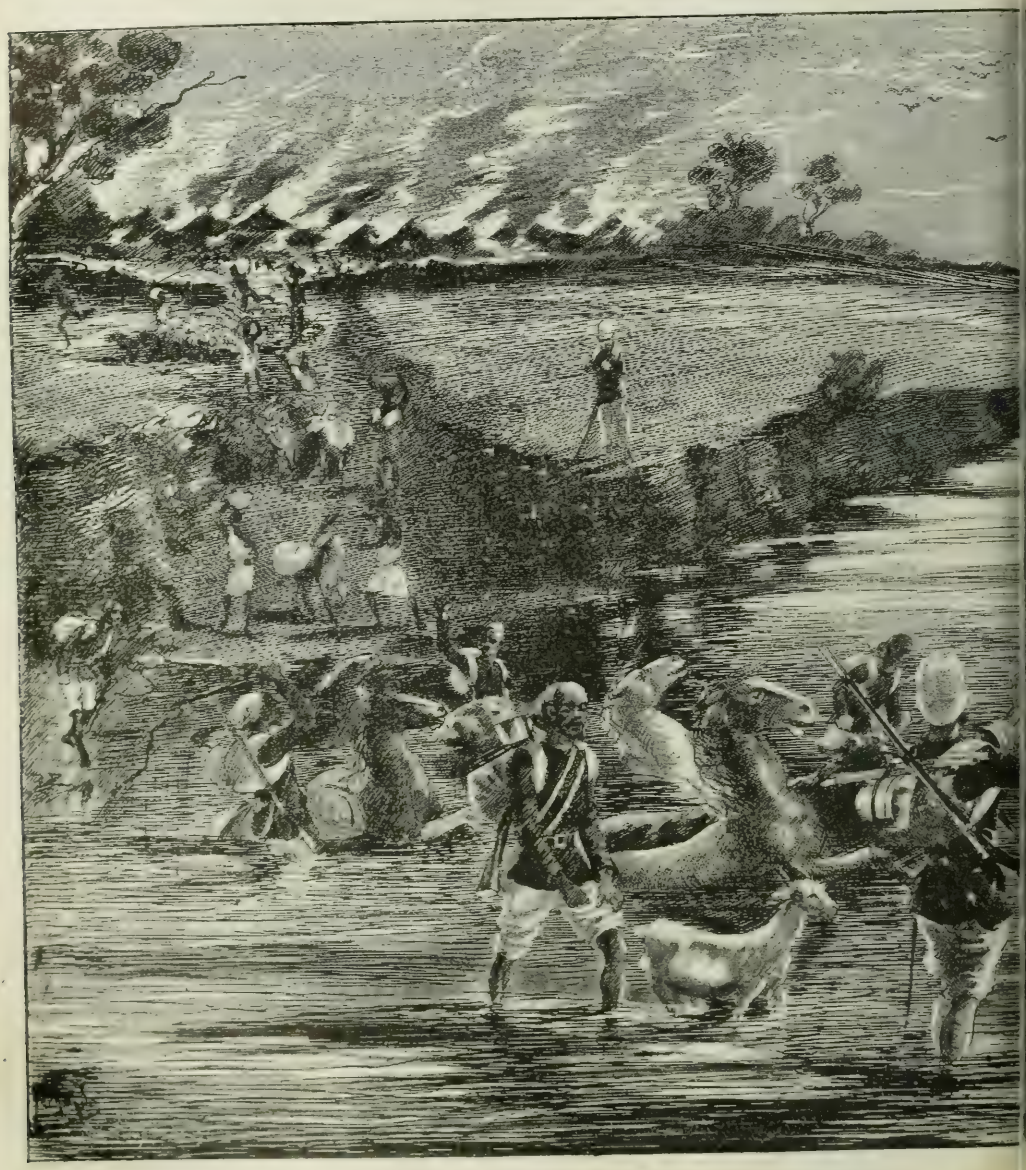

PASSAGE DU FLEUVE *LE SÉNÉGAL* PAR UNE

ques coups de feu; quelques boîtes à mitraille sont tirées; puis le sous-lieutenant Suleyman, avec un peloton de la 6e compagnie, se précipite sur l'ennemi à la baïonnette.

« Après un combat corps à corps de quelques minutes, l'ennemi est mis en fuite.

« Cette poignée de braves s'établit sur le terrain abandonné et

NANT UN FORT BUTIN PRIS SUR L'ENNEMI.

envoie au camp plusieurs prisonniers. Enfin lentement, lentement, le jour se fait.

« Les spahis et un peloton de tirailleurs vont reconnaître les environs du village. Ils constatent que celui-ci a été abandonné.

« Dans la précipitation de sa fuite, l'ennemi a laissé quarante chevaux, deux cents ânes et plusieurs milliers de têtes de bétail. Il a eu soin d'emporter la plus grande partie de ses morts. Toutefois, quelques cadavres gisent à terre ; ils sont complètement couverts de gris-gris [1]. De plus, autour du camp et du village, sur la route suivie par l'ennemi dans sa retraite, des mares de sang encore tiède attestent l'étendue de ses pertes.

« De notre côté nous avons deux officiers blessés légèrement, dix tirailleurs ou spahis blessés, dont trois grièvement. Une vingtaine de volontaires ont été tués ou blessés.

« Bokhoro est livré au pillage. Des brancards sont improvisés pour le transport de nos blessés et de ceux des auxiliaires.

« L'affaire de Bokhoro fut, pour une partie des officiers et soldats de la colonne, un glorieux baptême de feu. L'émotion du combat, jointe à l'horreur d'une action de nuit, pouvait ébranler des âmes moins bien trempées. Tous firent leur devoir en soldats; tous méritaient d'être nommés.

1. Les noirs, musulmans ou fétichistes, lorsqu'ils vont au combat, ont les vêtements surchargés de *gris-gris;* quelquefois leur *boubou* (grande blouse) disparaît entièrement sous ces amulettes. Ces gris-gris consistent généralement en des sachets de cuir contenant des versets du Coran; en de petites cornes d'agneaux; en des dents, des griffes d'animaux tués à la chasse par le guerrier. Ils sont portés sur la poitrine, au bras, au cou, suivant la partie du corps qu'ils sont destinés à protéger.

La confiance du noir dans l'efficacité des gris-gris est inébranlable. Nombre d'anecdotes pourraient être contées à l'appui de cette assertion; nous nous bornerons à citer les deux faits suivants qui se sont passés sous nos yeux.

Un jour, à Kayes, un palefrenier voulant prouver à d'autres noirs la vertu d'un gris-gris dont il venait de faire l'emplette auprès d'un marabout en renom, saisit une épée-baïonnette et s'en porta un coup dans le ventre.

Une autre fois, c'est le tirailleur Sambadieri, cuisinier des officiers, qui, persuadé également qu'il possédait un talisman magique, se transperça le bras d'un coup de couteau.

Malgré le résultat bien négatif de l'épreuve, leur foi ne fut pas un instant ébranlée.

A peine guéri de sa blessure, chacun d'eux alla narrer sa mésaventure au marabout et, lui remettant le gris-gris : « Tu dois avoir négligé de prononcer quelque formule sacramentelle, lui dit-il, puisque ton gris gris ne m'a pas préservé du coup de couteau; répare ton oubli et rends-moi un gris-gris bien efficace. »

« Quant aux auxiliaires, seuls les chefs, ayant conscience de leur devoir, ont montré un réel courage; les autres se sont conduits pour la plupart en poltrons et en pillards. Au point du jour, ces derniers, encore sous le coup de la stupeur et de l'effroi dont ils avaient été frappés, paraissaient comme sortir d'un cauchemar; puis, rassurés par l'absence d'ennemis, ils se mirent à chanter victoire et n'étaient pas éloignés de s'attribuer tout l'honneur du succès. Sans l'intervention de nos soldats, des actes inouïs de rapacité eussent été commis par plusieurs de ces auxiliaires. Tout en donnant des consolations banales à quelques-uns de leurs camarades qui gisaient à terre, expirants, ils les dépouillaient successivement de leurs armes, de la peau de bouc qui contient leurs vivres, de leurs vêtements, au point de les mettre entièrement à nu. »

Dans la matinée, la colonne est remise en route et regagne les bords du Sénégal, en ramenant le butin pris à l'ennemi; puis elle procède au passage du fleuve.

Cette opération offre l'un des spectacles les plus pittoresques que l'on puisse voir.

Une petite avant-garde, composée de quelques spahis et de quelques tirailleurs, s'établit au préalable sur la rive opposée pour protéger le passage contre les bandes ennemies qui seraient tentées de l'inquiéter, et aussi pour empêcher les auxiliaires de détourner, à leur profit, une partie du butin conquis, en la faisant disperser dans la campagne au fur et à mesure qu'elle aborde sur l'autre rive.

En même temps, un cordon de cavaliers et de tirailleurs se poste au milieu du fleuve pour jalonner la direction du gué; en amont et en aval de ce dernier, quelques pirogues armées en guerre vont et viennent, observant les deux rives.

Cependant, la colonne se rapproche des bords du fleuve; elle chasse, ou plutôt elle pousse devant elle, au milieu d'un nuage de poussière, une véritable cohue formée d'animaux de toute sorte qui s'avancent dans un pêle-mêle indescriptible : bœufs, veaux, ânes, chevaux, chèvres, moutons, et jusqu'aux chiens des villages, qui, n'ayant plus de maîtres, inquiets, la queue basse, suivent les trou-

peaux, comme s'ils voulaient s'associer à l'infortune de ceux dont ils partageaient l'existence.

Devant la large nappe d'eau qui s'étale sous leurs pieds, miroitante, scintillant au soleil de mille petits feux fulgurants, les premiers arrivants s'arrêtent, hésitants. C'est qu'eux aussi ne quittent pas sans regrets la rive qui les a vus naître, et où se trouvent leurs pâturages habituels.

Armés de bâtons, de fortes lanières, indigènes et Européens de frapper alors à coups redoublés, à tort et à travers dans la masse grouillante.

Peine inutile... Il faut lancer en plein fleuve quelques bœufs, quelques chevaux, et les entraîner, les porter presque sur l'autre rive. D'autres animaux s'engagent dans le gué à leur suite et, peu à peu, s'organise un lent et interminable défilé de bêtes et de gens.

C'est alors, dans le bouillonnement de l'onde, un fourmillement bizarre de cornes, de têtes, de corps émergeant, bondissant hors de l'eau, sillonnant le fleuve dans tous les sens; tandis que quelques animaux s'échappent sur la rive même, remontent la berge et s'enfuient dans la plaine, d'autres, déjà parvenus au milieu du fleuve, presque sur l'autre rive, retournent en arrière en poussant des gémissements, des hennissements furieux; d'autres encore, entraînés par le courant, nagent en soufflant bruyamment, puis, prenant pied sur un fond de vase, s'enfoncent, se débattent en désespérés et s'abîment dans les eaux, où ils deviendront la proie des immondes caïmans.

Pour augmenter encore la confusion et le tumulte, aux cris étourdissants des animaux se mêlent les cris perçants des indigènes, excitant ces derniers de la voix, se donnant mutuellement des ordres ou s'invectivant par de rauques imprécations.

Le soleil est à son déclin : depuis plus de deux heures, le lent écoulement de la colonne continue, entrecoupé de mille incidents divers, quand tout à coup un parti d'ennemis est signalé à l'horizon, de l'autre côté de Gagny. Ce sont des Sarrakholais de Bokhoro qui, après le départ de la colonne, se sont ralliés et ont suivi sa marche, dans l'espoir de surprendre quelques traînards sur lesquels ils puissent assouvir leur vengeance, ou d'arracher au vainqueur quelques bribes de leurs troupeaux.

L'ordre est aussitôt donné d'incendier le village de Gagny, pour

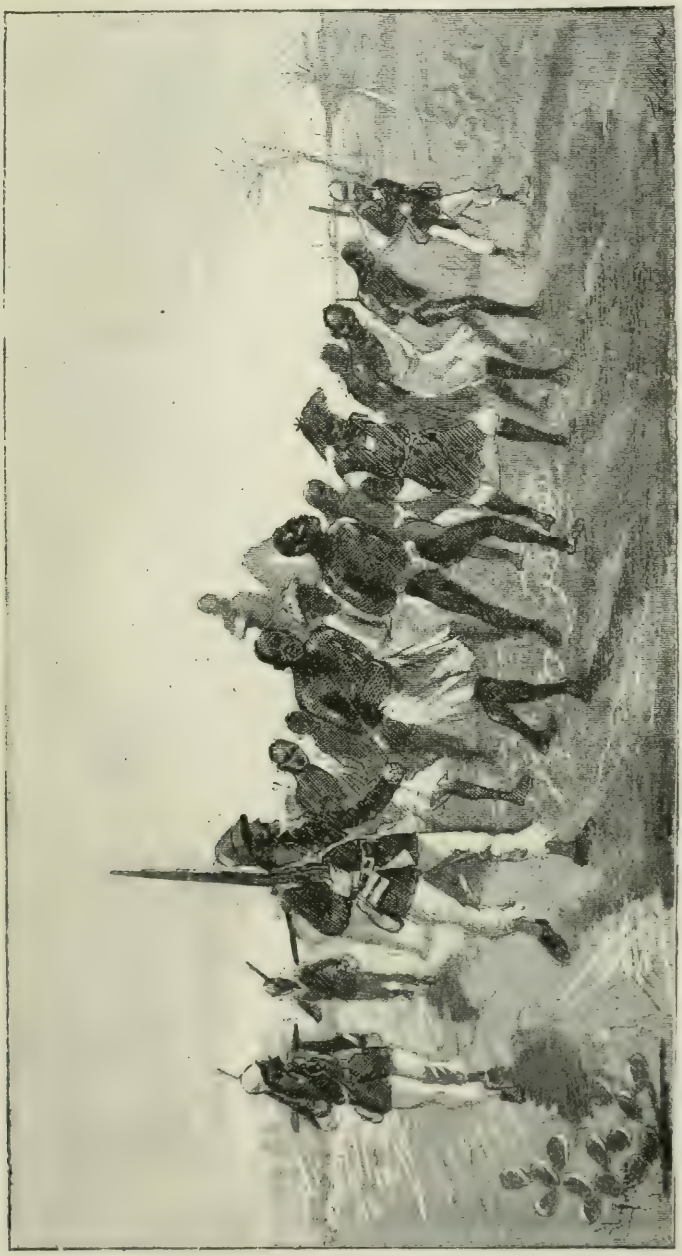

Fig. 106. — Un convoi de prisonniers indigènes.

couper la retraite aux animaux rebelles, qui courent encore sur la rive droite et aussi pour arrêter l'ennemi, s'il tentait une attaque.

Des indigènes, munis de brandons enflammés, parcourent le village abandonné de ses habitants, et mettent le feu à quelques toits en paille. L'incendie vole de toit en toit, de case en case, et comme une traînée de poudre, se communique aux clôtures, aux herbes et aux broussailles de la plaine, à ce moment d'une extrême sécheresse.

Pendant ce temps, chacun redouble d'efforts pour tenter le passage; lorsque la colonne tout entière, établie sur la rive gauche du Sénégal, prend ses dispositions de bivouac pour garder les troupeaux, rassemblés le long de la rive, la nuit a envahi la campagne; mais, à l'horizon, le spectacle est saisissant.

Gagny est en feu ; dans l'air, qu'aucun souffle n'agite, droit vers le ciel, s'élèvent d'épaisses colonnes de fumée noirâtre, à travers lesquelles, comme des feux follets, voltigent en tous sens des flammèches et des brindilles enflammées. Au-dessous, un brasier immense qui, comme une lave incandescente, s'étend de plus en plus sur le sol. De ce brasier jaillissent des gerbes de flammes hautes, de toutes couleurs, qui se tordent en tout sens, comme les replis onduleux d'immenses serpents de feu : leurs reflets projettent sur les eaux du fleuve des lueurs sinistres, des teintes sanglantes, et bientôt, du riche village sarrakholais, il ne restera plus que les murs noircis des tatas et des cases.

---

Fig. 107. — Soldat d'infanterie de marine à la fin d'une campagne.

## CHAPITRE VII

### Les cousins, moustiques, maringouins au Sénégal.

Les cousins, moustiques, maringouins au Sénégal. — Il y a, dit-on, *fagots et fagots* : il y a de même *moustiques et moustiques*. Tout explorateur a pu faire, à ses dépens, la distinction entre les différentes variétés de l'espèce.

La classification que nous en donnons ci-après, si elle n'est pas encore admise par MM. les naturalistes, a du moins le mérite d'être fondée sur le degré de sociabilité des individus qui la composent. Au premier rang, citons donc le moustique des lieux habités; c'est une sorte de moucheron anémique, sans vigueur, qui opère par nuées considérables comme pour compenser par le nombre, l'innocuité de ses agressions.

A côté de ce *citadin*, nous pouvons placer son congénère, le *cousin*, tout aussi inoffensif que le précédent pour un épiderme tant soi peu basané. Par le bruissement léger qui annonce sa présence et qui marque ses évolutions aériennes, le cousin est souvent même, pour le voyageur, dans sa solitude, un sujet de distraction, un compagnon plutôt qu'un ennemi.

Vient ensuite le moustique de la plaine ! Ah ! déjà, la fine trempe de son dard laisse de cuisantes traces ! Mais combien ce sont là blessures bénignes, en comparaison des souffrances intolérables provoquées par l'aiguillon du *maringouin* ou moustique du fleuve et des marais. Ce n'est que dans les bas-fonds pestilentiels qui

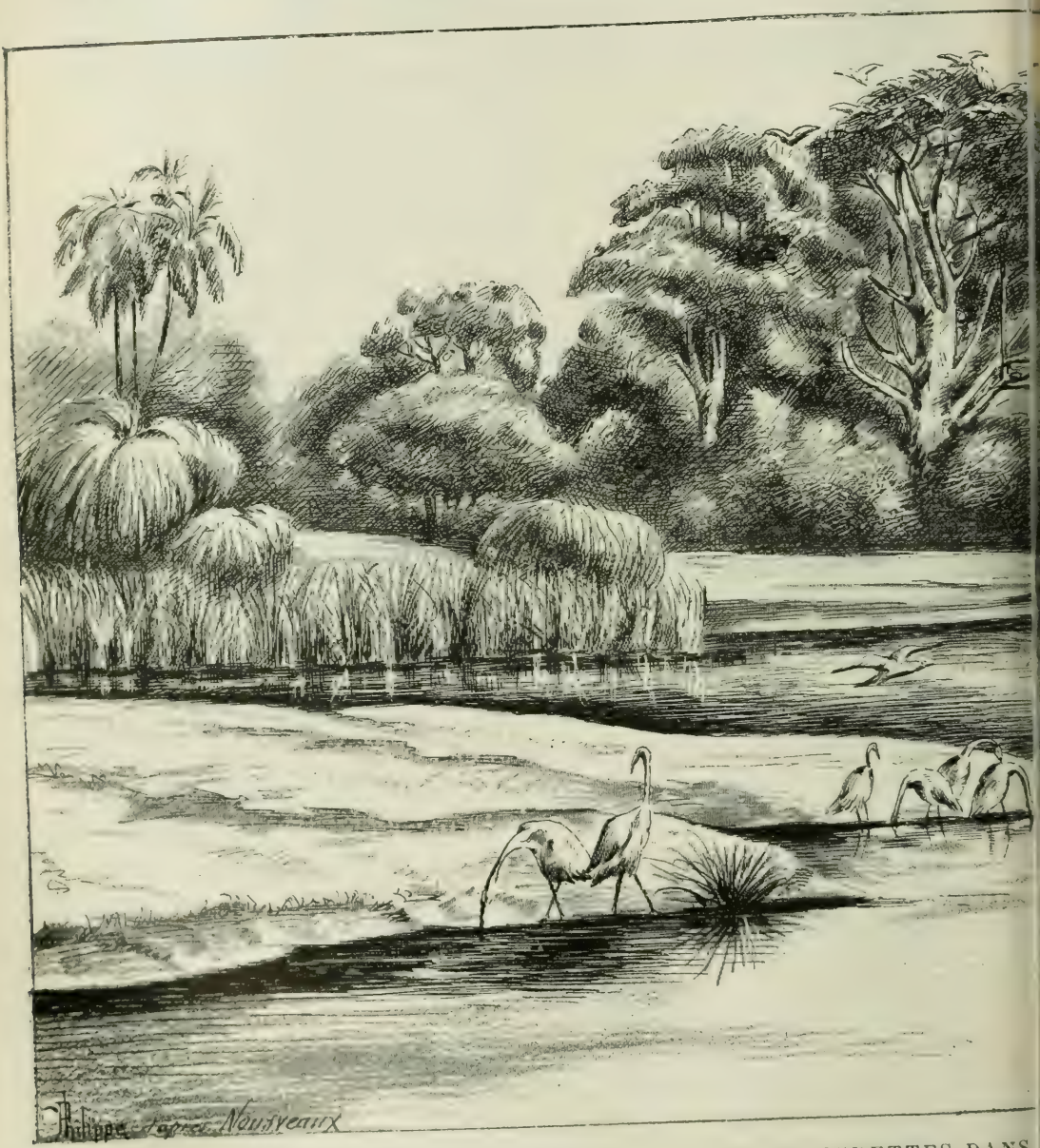


VOL D'AIGRETTES DANS

l'engendrent que cet affreux insecte peut puiser le venin, dont à chacune de ses piqûres, il insère une gouttelette dans vos veines.

Du maringouin il faut se défier comme du plus cruel ennemi; au dire de notre ami, M. Tessa, — un enfant, il est vrai, des bords de la Garonne, célèbre déjà par la découverte du serpent de mer du

HAMM, PRÈS DE DAKAR

*Constitutionnel*,—même le cuir épais de la botte est impuissant à protéger la jambe contre la pointe acérée de la trompe du maringouin! De plus, qu'il agisse isolé ou par bandes, il n'est ruse qui ne lui soit familière, ni savantes attaques qu'il ne sache combiner pour atteindre sa proie; et c'est alors un vampire affamé, impitoyable, qui s'acharne sur sa victime jusqu'à ce qu'il soit gorgé de son sang; puis, démesurément enflé, il regagne avec peine sa retraite d'un vol alourdi.

Peu de pays peuvent se flatter, autant que le Sénégal, de posséder une collection aussi complète de ces intéressants animaux. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander aux touristes que le démon des explorations pousserait vers ces contrées, de ne négliger aucune précaution pour se garantir de leur redoutable aiguillon. Une cruelle mésaventure advint un jour à l'un d'eux, qui crut pouvoir impunément braver leurs attaques.

C'était en 186... Un étranger de marque, dont nous tairons le nom pour ne pas paraître vouloir jeter de la déconsidération sur l'un des plus dignes citoyens d'une nation amie, débarqua à Saint-Louis. Master B.... était un homme d'une belle prestance, à l'aspect grave et imposant; sa figure était ornée de magnifiques favoris rouges, entretenus avec un soin minutieux; de gros yeux ronds toujours cachés par des lunettes bleues, des extrémités fort épaisses déparaient un peu ce bel extérieur. Quant au moral, Master B... possédait le caractère le plus morose et le plus flegmatique qu'on puisse imaginer; avec cela un sans-gêne complet, une imperturbable assurance, et dans le fond de son cœur, le plus profond mépris pour tout ce qui ne portait pas la même marque d'origine que sa chère personne.

Master B..., dont l'arrivée avait été précédée de nombreuses lettres de recommandation, se proposait, disait-il, d'entreprendre un voyage d'agrément dans la Sénégambie. On lui attribuait, à la vérité, un autre dessein, celui d'étudier de près notre colonie et de se préparer, par des excursions dans les environs de Saint-Louis, à un voyage plus sérieux et plus intéressé qu'il avait pour mission d'entreprendre vers les vallées aurifères du haut Sénégal.

Ayant manifesté au gouverneur le vif désir de commencer ses

excursions, celui-ci l'engagea à profiter d'une tournée d'une durée de deux à trois semaines, que son aide de camp devait effectuer dans les provinces voisines de Saint-Louis, et dont le départ était fixé au lendemain même.

Cet officier présentait, sous le rapport du caractère, un contraste saisissant avec l'étranger; jeune, vif, alerte, un regard qui dénotait la plus grande franchise, un tempérament bouillant et l'humeur la plus joyeuse du monde.

Master B... accepte. La présentation faite : « Je doute fort que mon mode de voyager vous agrée, lui dit le jeune officier. Pour être toujours dispos, je réduis mon personnel à la plus simple expression. En tout : un spahi, qui me sert à la fois d'escorte, d'ordonnance et de cuisinier. Sur celui-ci ou sur sa bête sont chargés une couverture, une toile à paillasse, quelques ustensiles de campement et l'objet de première nécessité pour tout voyageur en Sénégambie : une bonne moustiquaire. Dans les sacoches quelques boîtes de conserves et un peu de biscuit.

« Pas de cantines, pas de suite encombrante! Je voyage ainsi sans souci de rien, pas même du dîner auquel pourvoient d'ordinaire, dans la brousse un coup de fusil, du lait et du couscous à proximité des villages. »

En conséquence, il proposa à son futur compagnon de route, pour lui épargner les fatigues d'une excursion accomplie dans de si pénibles conditions, de retarder le départ de quelques jours, ce qui lui permettrait d'assurer à son hôte le confort qui convenait, sans doute, à ses goûts et à ses habitudes.

Master B... se récria. Il avait fait le tour du monde, et avait accompli mainte exploration dans des conditions autrement difficiles que celles que présentait la simple promenade projetée. Il insista, au contraire, pour que rien ne fût changé, ni à la date du départ, ni à ce mode de voyager. « A demain donc, dit l'officier en le quittant. Un cheval et un spahi vous attendront à votre porte. Surtout, n'oubliez pas d'emporter votre moustiquaire. — Je connaissé mustic, » répondit l'étranger avec un air de superbe suffisance.

Le lendemain, au point du jour, la petite caravane est réunie,

Au moment de se mettre en route : « Et votre moustiquaire? » demande l'officier. « Je connaissé », répond laconiquement Master B..., visiblement mécontent de l'insistance que mettait le jeune homme à lui renouveler une recommandation à propos d'un sujet d'aussi minime importance.

La journée se passa sans incident notable. L'on traversa cette campagne d'une tristesse désespérante des environs de Saint-Louis : une succession de dunes alternant avec de petites plaines, le tout présentant par places quelques cases de nègres et quelques bouquets d'arbustes, véritable Eden cependant, comparée aux vastes étendues sans fin, sans horizon, de l'intérieur, que recouvrent de rares buissons épineux, et des herbages jaunis, brûlés par le soleil et sur lesquels la vue ne peut longtemps se poser sans éprouver une vive sensation de souffrance. Une longue halte fut faite vers le milieu du jour pour permettre de déjeuner et de laisser s'écouler l'heure accablante de la chaleur, puis l'on se remit en route.

Le soir venu, l'on s'arrête, pour y passer la nuit, sur le bord d'un petit marigot. L'emplacement du bivouac choisi, des feux sont allumés pour tenir les fauves éloignés; et bientôt, à la lueur de la flamme haute et pétillante, assis sur le sol, à l'orientale, les deux voyageurs procèdent au souper frugal qui a été préparé par le spahi, au moyen de quelques pièces de menu gibier abattues pendant la route.

La nuit est tombée sur la campagne; des milliers de diamants scintillent dans la voûte azurée. A la chaleur suffocante du jour a succédé une température tiède et douce! La soirée promet d'être des plus agréables.

Mais déjà quelques bruissements, prélude de mauvaises intentions de la part d'invisibles ennemis, se font entendre. Ce sont des éclaireurs qui viennent rôder autour des deux commensaux comme pour reconnaître les victimes que la Providence des moustiques leur envoie.

Bientôt, dans l'air calme, s'élève, de la plaine, un sourd bourdonnement, pareil au frémissement lointain du feuillage agité par une légère brise; c'est l'armée des cousins qui s'ébranle, et qui, guidée par la lueur des feux, marche, par épaisses colonnes, à l'attaque.

« Ah! ah! c'est la déclaration de guerre! » s'écrie gaiement le jeune officier! Et frappant ses mains l'une contre l'autre, il immole sans pitié des poignées de combattants!

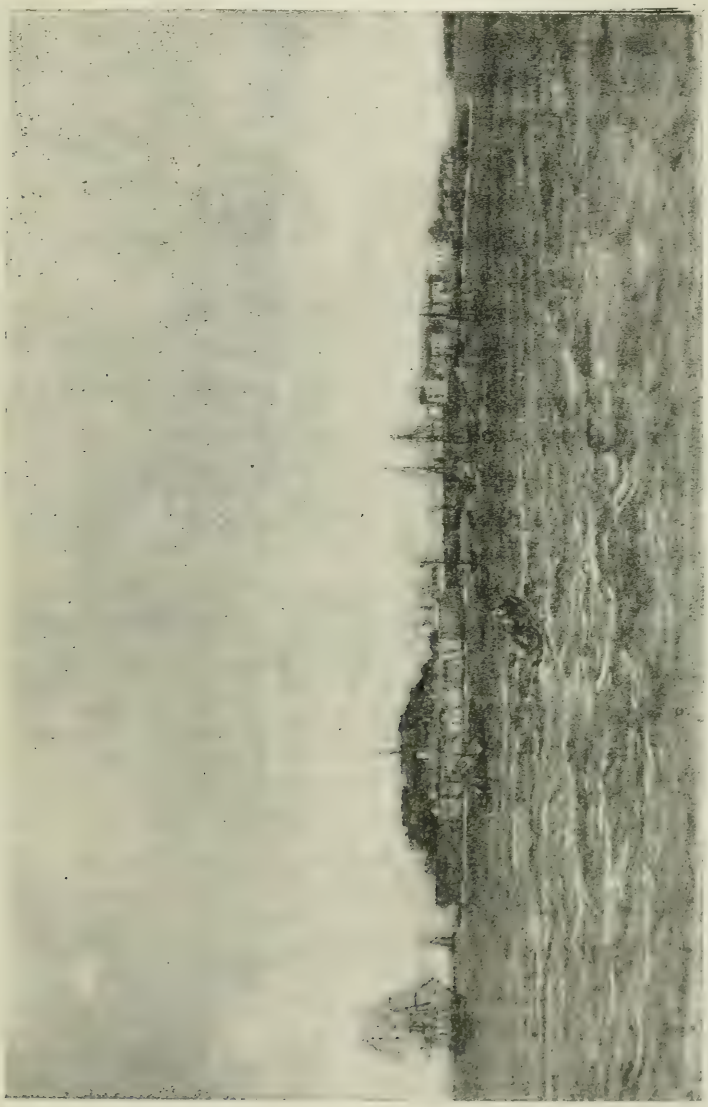

Fig. 169. — Ile de Gorée (aquarelle de Noisveaux).

Cependant la légion ailée se grossit sans cesse de partisans accourus du sommet des tiges des herbes environnantes. A leur tour, les *moustiques* et les *maringouins* entrent en scène. D'aucuns, plus hardis, s'aventurent sur la figure, sur les bras et les jambes de

voyageurs. Master B..., fortement pris à partie, se contente tout d'abord de promener lentement une large main sur son visage pour éloigner l'insecte incommode. Mais les grêles stylets des implacables maringouins deviennent plus pressants. Tout à coup, vivement aiguillonné sur toutes ses faces, oubliant la dignité dont il ne s'est pas encore départi un seul instant, il riposte avec furie pour châtier leur audace téméraire; et frappant par-ci, par-là, sans réserve, s'applique, dans ses gesticulations désordonnées, quelques claques vigoureuses qui réveillent par leur éclat les échos de la solitude.

La situation n'étant plus tenable, force fut de capituler et de mettre fin au repas. Cependant les deux spahis ont procédé à l'installation de la literie sommaire de campagne, consistant dans les toiles à paillasses que l'on a bourrées d'herbe sèche; mais quelle n'est pas, à ce moment, la stupéfaction de l'officier, en n'apercevant qu'une seule moustiquaire! Master B... dans sa sotte obstination avait omis, à dessein, d'emporter la sienne! « A la guerre comme à la guerre, s'écrie philosophiquement le jeune homme : rapprochons les paillasses, ma moustiquaire nous abritera tous deux. »

« Pas possible », s'écrie Master B... avec un accent de comique indignation et d'un ton de pudibonderie qui n'admettait pas d'insistance.

« Tant pis », réplique son compagnon; « mais comme je ne veux pas que vous soyez la proie des maringouins, voilà votre moitié! » Et malgré les énergiques protestations de Master B..., il divisa en deux parties la précieuse moustiquaire; puis, tant bien que mal, s'installa pour passer la nuit.

Cette dernière marque de courtoisie fut considérée presque comme un outrage par Master B..., qui se mit alors à arpenter vivement le terrain du bivouac pour échapper aux dangers d'une immobilité prolongée.

Enfin, anéanti, brisé par la fatigue, il s'affaissa, à son tour, sur sa couche pour prendre un peu de repos. Hélas, la nuit ne fut qu'une suite de tribulations que la plume est impuissante à décrire, de tourments dont aujourd'hui encore le seul souvenir doit faire frémir Master B... d'effroi. En vain ses paupières appesanties tentent-elles de se fermer. Les assaillants fondent sur lui, affamés,

innombrables! Il a beau les chasser, les bourdonnements incessants annoncent de nouveaux et terribles assauts, et, debout, couché, partout où il se porte, jusque sous la couverture dans laquelle il se roule au risque d'étouffer, il est poursuivi par la légion impitoyable et criblé de cruelles piqûres.

Enfin, de guerre lasse, pour échapper à ces tortures, Master B... se blottit auprès des spahis, la tête près du brasier au risque de s'enfumer. Mais là encore, comme son corps n'a ni la rudesse ni l'odeur nauséabonde qui préservent le noir des attaques des moustiques, il est à la merci de ses implacables ennemis.

Quand le jour parut, l'étranger était méconnaissable, tant ces piqûres l'avaient défiguré. A sa vue, pris de commisération, l'officier lui propose de rebrousser chemin. Master B... se récrie, et reprenant cette imperturbable assurance qui est particulière à ses compatriotes et est devenue proverbiale, il déclare qu'il en a vu bien d'autres et qu'il est, au contraire, plus disposé que jamais à continuer son excursion.

La plus grande partie de la journée fut toutefois consacrée, à réparer, dans une longue et bienfaisante sieste, les ravages de cette nuit agitée. Puis, dans l'après-midi, l'on se remet vaillamment en route. A la chute du jour, les voyageurs s'arrêtèrent pour bivouaquer. Ils n'étaient pas encore établis que quelques susurrements de mauvais augure vinrent leur révéler la nature des habitants qui peuplaient les alentours. Quelques croassements sinistres qui se firent entendre achevèrent de les renseigner sur la proximité des perfides mares, retraites chères aux maringouins.

Pris de terreur, à la pensée que la nuit qui commençait serait peut-être une répétition, plus terrible encore, des tourments de la nuit précédente, Master B... vaincu par l'adversité, se rappela tout à coup qu'il avait négligé, avant son départ pour cette malencontreuse partie de plaisir, de remplir à Saint-Louis certaine formalité d'une très grande importance relativement à l'objet de son voyage.

Il annonça à l'officier sa résolution de se remettre aussitôt en route, pour regagner sans délai cette ville. « Dans ce cas, mon devoir est de vous accompagner » lui répond simplement celui-ci qui n'était nullement dupe du mobile de cette retraite déguisée.

Et, sans laisser aux animaux le temps de se reposer, les deux

voyageurs reprirent le chemin de Saint-Louis où ils n'arrivèrent que dans la matinée du lendemain. Master B... brisé par les émotions de ces deux journées, la figure minée par l'insomnie, les vêtements déchirés par les ronces du chemin, était dans un état de délabrement qui lui donnait un aspect à la fois piteux et grotesque.

Un vapeur était en partance pour Dakar; sans se donner le temps

ILE D

de remercier ses hôtes, Master B... s'embarquait clandestinement le soir même pour cette ville, et de là pour l'Europe, complètement édifié sur l'efficacité de la trempe acérée des aiguillons des maringouins, et sur la nature des agréments que procurent les parties de plaisir dans les environs de Saint-Louis, laissant en même temps à d'autres le souci d'aller explorer les mines d'or du haut Sénégal.

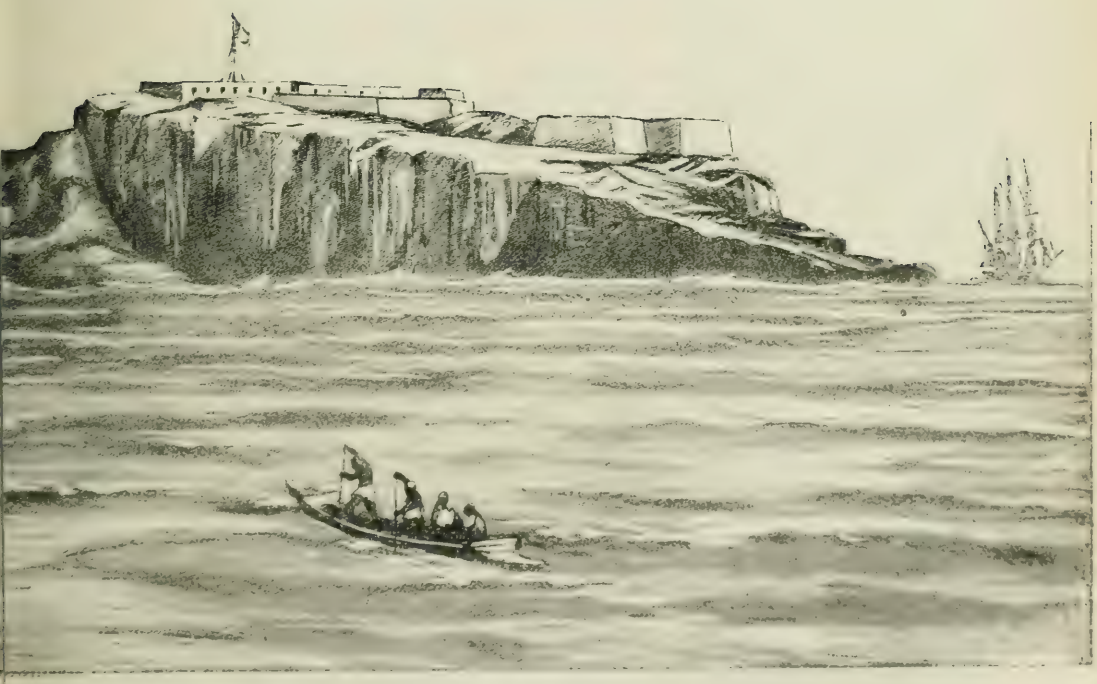

LARGE

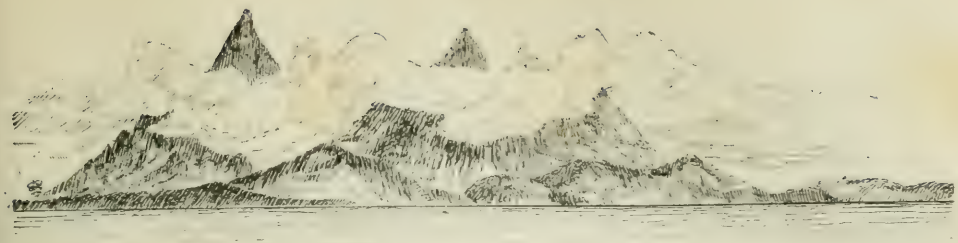

Fig. 111. — Montagnes du cap Sierra-Leone.

## CHAPITRE VIII

DAKAR ET GORÉE. — De la rade de Saint-Louis à la rade de Dakar. — Aspect de la côte. — Importance de Dakar. — Gorée.

De la rade de Saint-Louis a la rade de Dakar. — A six heures du soir, écrit M. Marche dans l'*Afrique occidentale* (Hachette, éditeur), nous levions l'ancre pour Dakar et le lendemain matin on nous signalait la presqu'île du Cap-Vert. La côte assez basse se relève, pour se terminer à la pointe en une falaise abrupte. C'est cette falaise qui forme le Cap-Vert, que pendant la saison où j'y arrivai on pourrait plutôt appeler le Cap-Gris. Tout était mort et aride : les quelques baobabs, arbres classiques du Cap, que nous apercevions, étaient entièrement dépouillés de leurs feuilles et leurs tons grisâtres se fondaient dans la teinte générale du paysage.

La côte sud de la presqu'île se creuse en un demi-cercle qui forme une rade vaste et sûre; au fond se trouve Dakar : en face de Dakar, à deux milles au large, commandant la rade et le mouillage, sort de l'eau l'îlot de Gorée; c'est un simple rocher qui a de 800 à 900 mètres dans sa plus grande largeur; sa circonférence n'atteint pas deux kilomètres et demi.

Aspect de la côte. — En arrivant en rade de Dakar, devant cette terre stérile où l'œil n'aperçoit pour toute végétation que quelques baobabs et de rares palmiers, le voyageur éprouve un sentiment de tristesse, et se demande quelle désolation avaient pu rencontrer les Dieppois lorsqu'ils longeaient cette côte d'Afri-

que, pour qu'ils aient donné le nom de Cap-Vert au promontoire aride sur lequel est bâti le village de Dakar.

En effet, à part l'herbe, qui croît haute et fournie au temps de l'hivernage, la végétation des environs de Dakar est rare et maigre pendant tout le reste de l'année. Les regards, dans ces plaines grisâtres que l'éclat des rayons solaires couvre d'un manteau d'argent, ne peuvent se reposer que sur quelques cactus, sur des arbustes épineux rabougris, sur des figuiers de Barbarie, bas, rampants à terre et dont les fruits, d'un rouge ardent, y tracent comme des larmes de sang.

Çà et là quelques tamariniers; quelques baobabs séculaires aux branches massives, dépouillées de feuilles, et qui font l'effet d'autant de bras éplorés tendus vers le ciel.

Cette aridité, qui marque comme d'un cachet de désolation et de tristesse cette côte du Sénégal, rehausse singulièrement l'aspect des quelques parties boisées, des rares bosquets de verdure qui s'y trouvent disséminés. C'est ainsi que le petit jardin de Dakar, embelli et entretenu par les disciplinaires de la marine; que les bords du marigot voisin, le Hann, avec leurs mimosas verdoyantes; avec leur petit bois de palmiers et de bananiers, entremêlés de légumineuses aux fleurs éclatantes, prennent, au milieu de cette nature morte, l'aspect de riants bocages, de petits sites enchanteurs.

Importance de Dakar. — Cet embryon de ville (Dakar), dit M. le Dr P. Barret, a devant lui beaucoup d'avenir. Tout paraît l'y destiner, et surtout la situation de sa belle rade, que dix jours seulement de traversée séparent de la France. . . . . .

Dakar sera donc bientôt le centre d'attraction du commerce de la Sénégambie tout entière, et peut-être d'une partie des régions du Soudan occidental. Dès maintenant, trois lignes de paquebots, dont une anglaise, y touchent régulièrement; l'importante Compagnie des Messageries de Bordeaux, sur la route de l'Amérique du Sud, y a établi son escale déplacée de Saint-Vincent des Iles. A terre, l'établissement français, avec ses vastes dépendances, les communautés mixtes de religieux européens et indigènes; les factoreries, desservies par 30 ou 40 blancs, représentent seulement les tendances de la civilisation, à côté des agglomérations nègres qui n'ont jusqu'à ce jour voulu rien lui emprunter et sont restées elles-mêmes dans leur sordidité.

Marigot de Mambatio
Briqueterie
Mode Coumba
ILE de SALSAL
Bop N'guior
Bod Koumbaye
ILE de ROUP
Marigot de Kanley
Marigot de Marméal
Usine Marceau
Jardins
Cimetière
St LOUIS
12 800
N'Dar Tout
2980
Guet N'Dar
1860
Pont de Kaar
Jardin de la Troupe
Gare Maritime
Cimetière musulman
Hôpital les Bâtignolles
ILE DE SOR
Keur Dioulk
Dakar Bango
Keur Diavelaïtir
Bouboul Fall
Keur Demba Dionen
Keur Diougal
SANAR
100
Saline
Chemin d'hivernage
Ligne de la saison sèche
Ponts de l'O.N.
Nadel
36
Maka
32
Grande mare
Plaine inondée pendant l'hivernage
Camp de Peuls
Baobab
Cases de culture

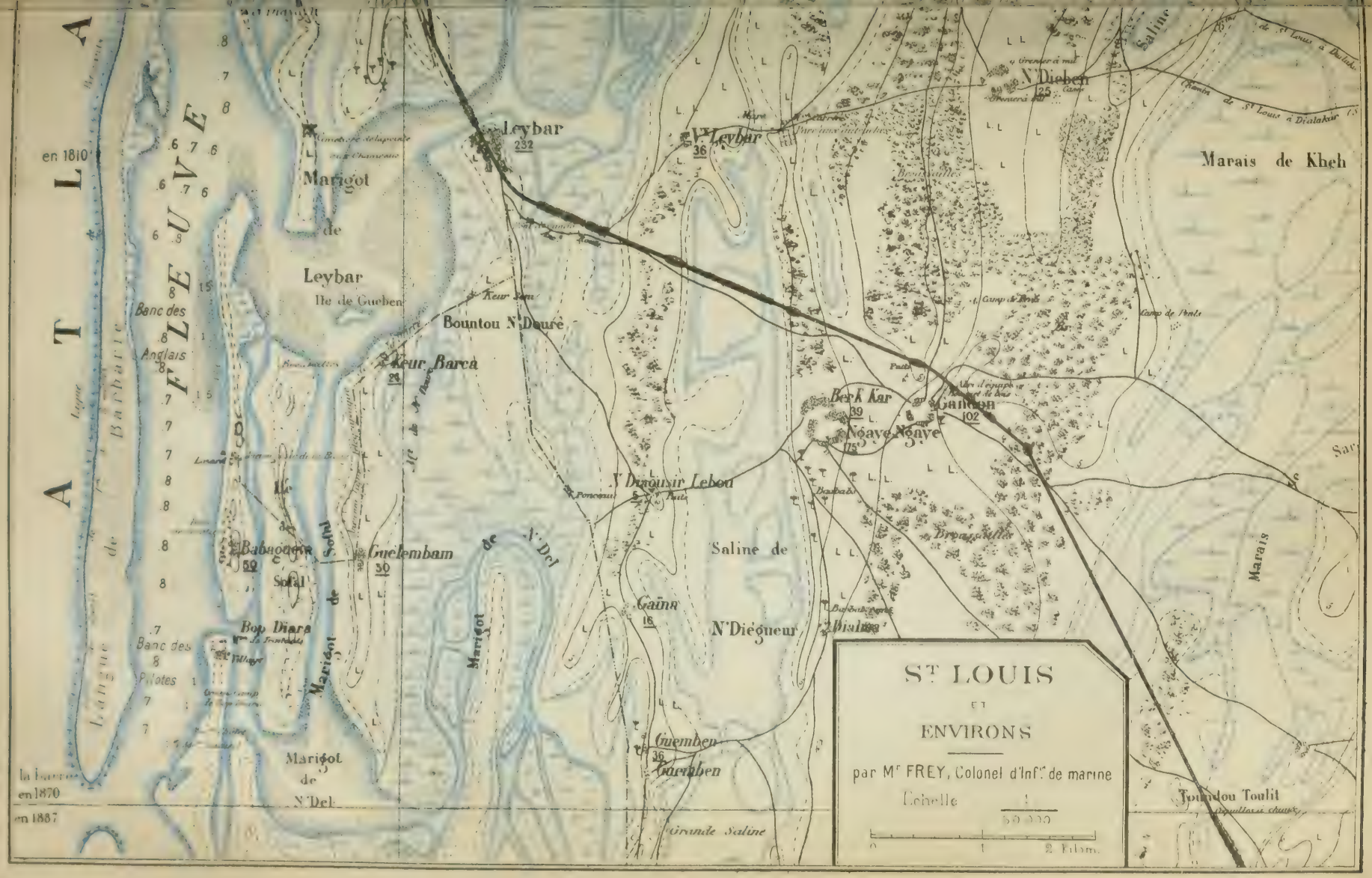
ST LOUIS
ET
ENVIRONS
par Mr FREY, Colonel d'Infie de marine
Echelle 1/50.000
0 1 2 Kilom.
Leybar
Marigot de Leybar
Ile de Gueben
Bountou N'Doure
Keur Barca
Banc des Anglais
Langue de Barbarie
Marigot de N'Del
Babacoor
Guelembam
Bop Diara
Banc des Pilotes
Marigot de N'Del
Marigot de N'Del
Saline de N'Diéguéur
Gaina
Guemben
Garriben
Grande Saline
N'Dioumir Lebou
Bek Kar
Ganion
Noave Nonye
Marais de Kheh
Marais
Toundou Toulit
la barre en 1870
en 1887
en 1810

SIGNARE DE GORÉE, D'APRÈS UNE AQUARELLE DE DARONDEAUX

La ville noire dissémine ses villages jusqu'au pied des Mamelles. Les cases qui les composent ne brillent pas par une construction soignée ni élégante. Ce sont des sortes de niches à parois de paille entrelacée, sans cheminée, ni fenêtres, couvertes d'une toiture de chaume. Elles sont réunies en un certain nombre, par tribu, dans un enclos de lianes où le chef de famille est « roi », comme au temps des patriarches.

Gorée. — L'île de Gorée est située à deux milles environ du Cap-Vert, en face de la ville de Dakar. C'est un rocher, ayant, suivant les indigènes, la forme d'un ventre. Aussi ceux-ci l'ont-ils nommée Berr (ventre). A l'une des extrémités de l'île se trouve le Castel, position fortifiée servant en outre de caserne à la garnison.

La population de Gorée qui était en 1878, de 3,200 habitants, est tombée en quelques années seulement à 1,900. Aujourd'hui elle atteint à peine ce chiffre.

A Gorée, l'on jouit d'un panorama des plus pittoresques; d'un côté, la vue s'étend sur l'immense océan et n'est bornée que par l'horizon; de l'autre, sur la côte du Cap-Vert.

Le point le plus pittoresque et le plus mouvementé de l'île est la place du marché dont nous empruntons la description à l'*Afrique occidentale* de M. le Dr P. Barret (Challamel, éditeur).

La population noire se remue; elle s'agite autour de négresses accroupies à l'ombre de tristes palmiers; celles-ci offrent avec beaucoup d'instances leurs maigres poules, des galettes, de la farine de miliet par petits tas, propre à apprêter le couscous, des tamarins et des feuilles émollientes du baobab, les fruits farineux de ce géant, appelés « pains de singe », des piments rouges... en somme, rien de très appétissant. Les marchandes crient à pleine gorge, sans faire tourner la tête aux chalands; les acheteurs, n'ayant pas d'argent, passent dédaigneusement drapés dans leur *boubou* de couleur. . . . . .

Des négrillons comme passés au noir de fumée, la tête rasée et couverts, en fait de vêtement, du seul manteau du ciel, gambadent et se roulent dans la poussière; des buveurs et aussi, il faut le dire à leur honte, des buveuses de *sangara* (eau-de-vie) se chamaillent à la porte des échoppes : les femmes dodelinent nonchalamment, en marchant, leur poupon noir, enveloppé derrière le dos dans un pli du pagne; ailleurs, une mère exerce sa petite fille à danser *bamboula*, tirant du battement de ses deux mains des sons plus cadencés que mélodieux; la mulâtresse, toute fière du sang blanc qui coule dans ses veines, passe d'un port de reine,

exhibant avec ostentation son chapelet, son livre de prières et sa vanité qui se gonfle sous le madras bariolé. . . . . .

Les jeunes négresses sentent aussi leur prix et savent qu'elles font aisément tourner le cœur des guerriers du Kayor. Les vierges d'entre elles marquent leur innocence à l'enseigne de deux mèches de cheveux tordus retombant vers le front. Avec un mépris de la souffrance, méritoire s'il n'était pour plaire, le reste de la chevelure des femmes, jeunes ou vieilles, est séparé du chaos d'une masse de laine en un grand nombre de fines tresses. Des yeux fauves, qui brillent sous cette toison de brindilles flottant à chaque mouvement, leurs dents souriantes et si blanches, des traits fins et quelque peu brouillés, leurs formes délicates et pures à leur courte saison d'adolescence, cet ensemble n'en fait pas des beautés assurément, mais arrête par je ne sais quel charme exotique. Le vêtement bariolé relève de son éclat la couleur éteinte d'un visage trop foncé. Ce sont des pagnes voyants, des verroteries multicolores et de ces grisgris traditionnels, que les marabouts savent accommoder à la coquetterie de leurs pénitentes. Le nègre aime ce qui est faux or et clinquant.

---

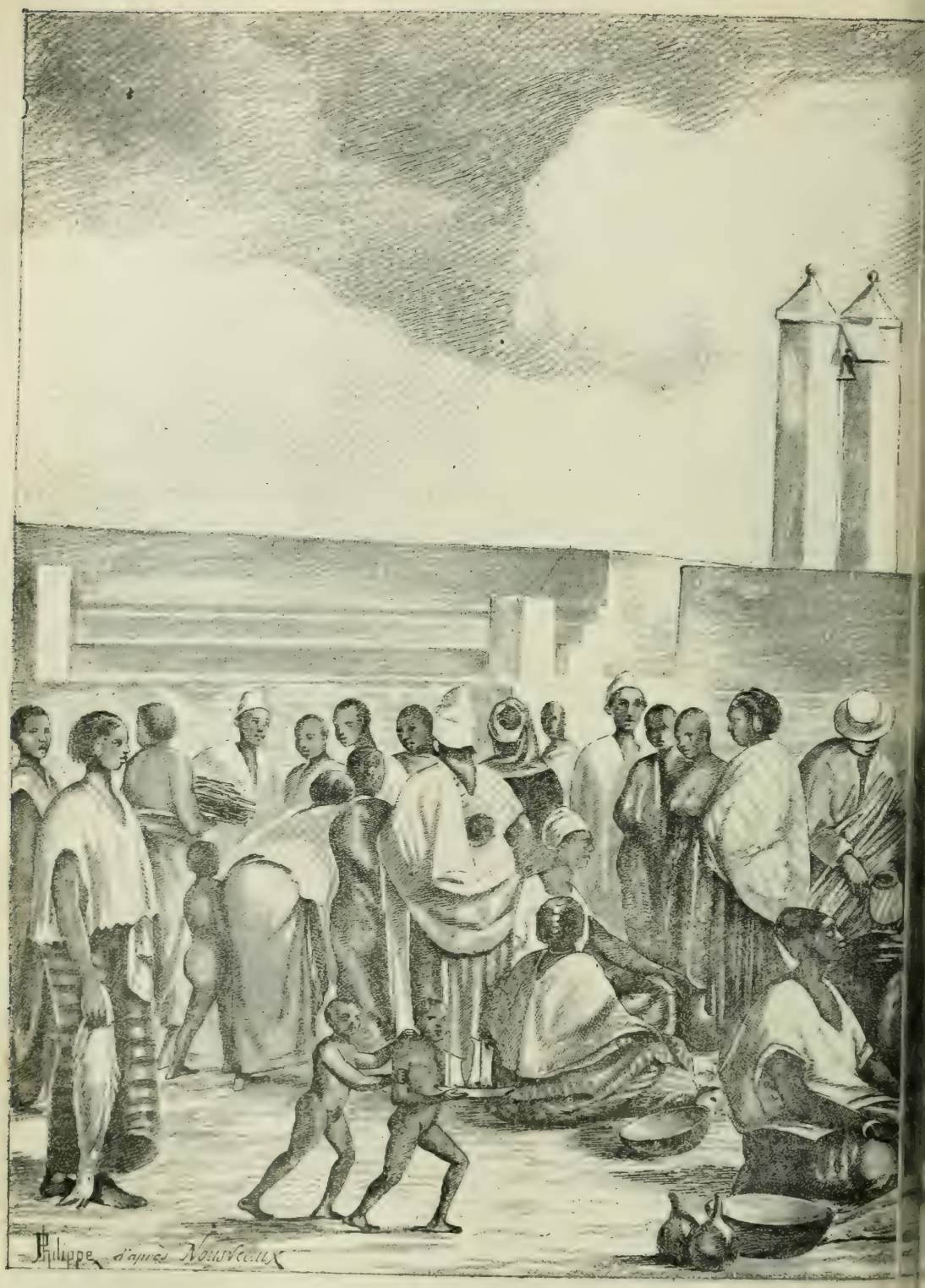


PLACE ET MARCHÉ DI

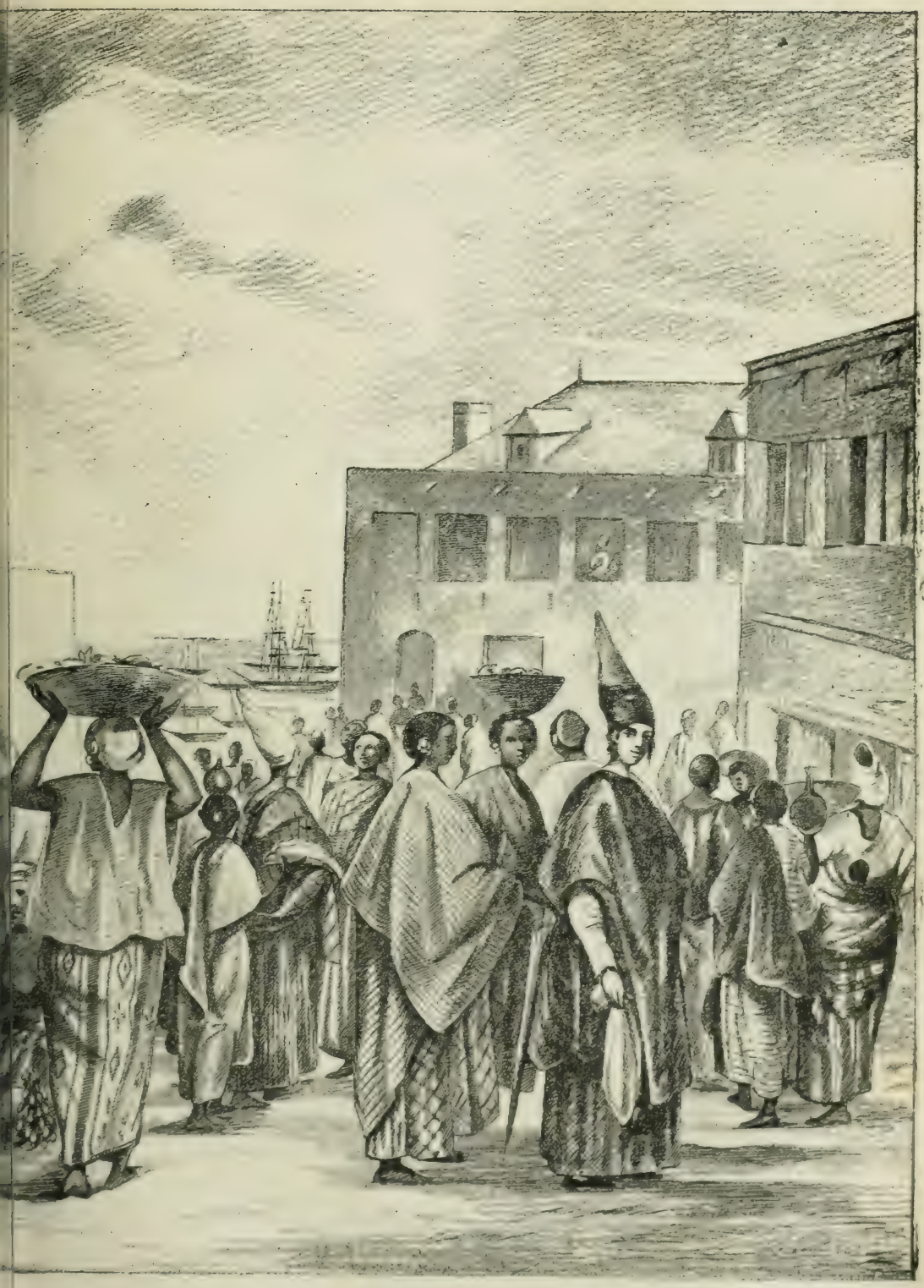

ne aquarelle inédite de Nousveaux.

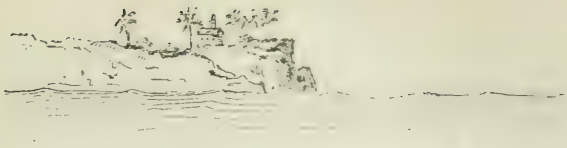

Fig. 114. — Cap de Sainte-Marie de Bathurst.

## CHAPITRE IX

COMMERCE DU SÉNÉGAL. — Population. — Climat. — Conditions difficiles des opérations des colonnes expéditionnaires pendant les mois de mai et de juin dans le haut Sénégal.

L'évaluation du chiffre du commerce annuel du Sénégal ne peut être faite que très approximativement ; ce chiffre varie, comme exportation, entre 12 et 18 millions de francs, suivant les conditions climatologiques de l'année et la situation politique de la colonie. Il est à remarquer qu'en dehors des arachides, l'exportation des autres produits du Sénégal est restée stationnaire depuis de longues années. C'est un fait dont il faut tenir compte dans les études ayant pour objet l'avenir de cette colonie.

Population du Sénégal. — D'après l'*Annuaire du Sénégal*, la population de l'ensemble de nos possessions du Sénégal, y comprises celles du haut Sénégal et des Dépendances, serait de 198,000 habitants.

Quant à la population des pays indépendants ou placés sous notre protectorat, il est difficile de l'évaluer, dit le même ouvrage.

Quelques écrivains ont donné dans leur évaluation de la population du Soudan, des chiffres fantaisistes que quelques voyageurs consciencieux ont rectifiés à l'occasion.

L'un d'eux écrit notamment au sujet du massif du Fouta Djallon que quelques explorateurs nous représentent comme très peuplé :

J'ai vu Timbo, la capitale du *Fouta Dhalo*, ainsi que prononcent les Peulhs. Eh bien ! tu pourras dire aux prétendus historiens de l'Afrique, qui placent dans cette mystérieuse contrée des villes considérables ou

grouillent des populations très denses, tu pourras dire qu'ils n'ont vu ce pays que dans les lunettes de l'imagination. Timbo possède au plus mille cinq cents habitants et la population des autres cités dont j'ai pu apprécier l'étendue est très inférieure à ce qui nous était raconté par les naturels La population de Foucoumba, Douria, Koussy ou de Bambya n'excède pas cinq cents âmes.

Sur un parcours de *cinq cents* kilomètres, j'ai rencontré quatorze chevaux et un âne, mais pas le plus petit animal féroce, pas le moindre serpent. En revanche, j'ai vu beaucoup de fourmis de toute espèce, des caravanes de singes, de grands troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres.

« Si l'on s'en rapportait à certains auteurs, écrivions-nous, en 1887, dans l'ouvrage déjà cité : *Campagne*, etc., le chiffre de la population du Soudan occidental ne serait pas au-dessous de 50, 80, 100 millions même d'habitants.

« Mais au fur et à mesure que l'on pénètre dans ces contrées, on reconnaît combien ces évaluations sont erronées et fantaisistes. En ce qui concerne le haut Sénégal, défalcation faite des villages établis sous le canon même des forts, on constate que :

1° De Diamou à Bafoulabé, sur un parcours de quatre-vingt-cinq kilomètres, dans la partie la plus sûre de la ligne de nos postes, il existe quatre villages formant une population de quinze cents à deux mille habitants.

« 2° De Badumbé à Kita, sur un parcours de cent vingt kilomètres, on ne rencontre que cinq villages, formant une population totale de deux mille habitants : cinquante-cinq kilomètres de cette région sont même entièrement déserts.

« 3° De Kita à Koundou, distants de cent dix kilomètres, il n'existe que quatre villages, qui comptent à peine quinze cents habitants.

« Telle est également la densité des populations des contrées qui bordent la ligne de nos postes.

« Bien plus, les renseignements recueillis auprès des indigènes, permettent d'affirmer qu'au point de vue de la densité de la population, le reste du Soudan ne diffère pas sensiblement de la partie dont il vient d'être question et que nous avons parcourue.

« Ce ne sont que villages, séparés souvent les uns des autres

par de vastes déserts, réceptacles d'immondices et d'ordures en toute saison, véritables cloaques pendant la période des pluies, et pour la plupart constitués par quelques agglomérations de huttes basses, malsaines, abritant une population rare, sans confortable, sans richesses d'aucune sorte, mais aussi sans grands besoins, vivant au jour le jour, et préférant d'ailleurs cent fois encore cette

Fig. 116. — Spahi sénégalais, d'après une photographie.

existence misérable à un bien-être dont l'acquisition devrait lui coûter quelque peine !

La superficie relativement considérable qu'occupent ces villages indigènes induit souvent le voyageur en erreur sur l'évaluation du nombre de leurs habitants.

C'est ainsi, pour ne citer que deux exemples frappants, que le docteur Lenz estima, en 1880, à 6,000 âmes la population de Goumbou, village situé dans le nord-est de Bamakou, « population qui

contient au grand maximum 2,000 habitants »; et à 2,000 âmes celle de Sokolo, « dont la population est tout au plus de 1,800 habitants », d'après la mission française qui a visité ces villages en 1887. *Ab uno disce omnes!*

Climat. — Au Sénégal, l'année se partage en deux saisons bien distinctes : la *saison sèche*, de décembre à juin pendant laquelle il ne tombe pas une goutte d'eau; et la saison des pluies, ou *hivernage*, qui va de juillet à novembre.

La température, pendant l'une et l'autre saison, est toujours très élevée. Dans la saison sèche, le thermomètre descend quelquefois à 10° dans la nuit et atteint, le même jour, à l'ombre 45° et 46°. Nous avons observé, à l'ombre, sur les bords du lac de Merucaghen, une température de 48°.

Pendant l'hivernage, la température est de 27° à 36° à l'ombre; mais cette température reste très élevée pendant la nuit, ce qui occasionne pour l'Européen une fatigue extrême et le dépérissement de ses forces. Sur le plus grand nombre de points de la colonie, en dehors des stations de la côte, le climat est mortel pour l'Européen, et malsain même pour l'indigène.

Il nous suffira de faire les citations suivantes :

Dans l'état actuel des choses, l'acclimatement des Européens est absolument impossible dans le haut Sénégal, et non seulement l'acclimatement de la race, mais aussi l'acclimatement individuel. Ce pays réunit toutes les conditions telluriques et météorologiques les plus défavorables au maintien de la vie. (Dr Durand.

On a dit qu'avec une ferme résolution on pouvait triompher de tous les obstacles opposés par le climat : on eût mieux fait d'accuser l'insalubrité de localités inhabitables, les mauvaises conditions hygiéniques.... que de faire porter la responsabilité des désastres sur ceux qui les avaient subis et de les mettre sur le compte de leurs excès et de leurs imprudences. (Du même auteur.)

Il n'est possible à l'Européen de résister, pendant quelques années, au climat du haut Sénégal, qu'à la condition de n'y arriver que vers le milieu de novembre et d'en partir dès les premiers jours de mai, de manière à n'y séjourner que pendant les cinq mois de la bonne saison et à venir se reposer en France, de juin à novembre, pendant la saison de l'hivernage. C'est ce qu'ont fait les commandants supérieurs qui ont effectué plusieurs campagnes successives dans le haut Sénégal.

Conditions difficiles des opérations des colonnes expéditionnaires pendant les mois de mai et de juin dans le haut Sénégal. — « Le petit corps chargé d'opérer contre le faux prophète Mahmadou Lamine comptait, au total, un effectif d'environ 140 Européens et 380 tirailleurs et spahis. Mais cet effectif allait se réduire, hélas ! dans d'effrayantes proportions dès les premiers jours de marche.

« En effet, la campagne qui commence va s'effectuer dans la saison la plus mauvaise de l'année. C'est l'époque des plus fortes chaleurs; le thermomètre reste jour et nuit stationnaire aux plus hautes températures. Pas une goutte d'eau n'est tombée sur la terre depuis plusieurs mois. Aussi l'aspect de ces contrées est-il d'une tristesse, d'une désolation incomparables ! Partout où les regards se portent, ils ne rencontrent qu'arbres dénudés, sans ombrage, qu'arbustes épineux, rabougris et chétifs, que vastes étendues de terre nue, sans horizon, couvertes d'herbages desséchés.

« Le ciel est sans nuages, mais une poussière ténue et grisâtre plane sans cesse comme un brouillard au-dessus du sol : l'air chaud que l'on respire en est chargé.

« La saison des fièvres est passée, il est vrai, les marais desséchés n'ayant plus de miasmes à exhaler; mais le soleil fait chaque jour ses victimes ! Époque terrible, fatale pour l'Européen ! Au repos, en station, son corps est harassé sans avoir fait de mouvement; ses jambes peuvent à peine le porter. Quelle souffrance n'éprouvera-t-il pas quand il faudra marcher, marcher sans cesse, combattre ! Si l'étape se prolonge, que de malheureux exténués de fatigue, suffoqués par la chaleur, sont alors semés sur la route pour ne plus se relever !

« D'autre part, lentement, l'anémie accomplit son œuvre de destruction. Elle a peu à peu envahi le soldat, épuisé par les privations continuelles, par l'énormité du travail exigé : le visage, brûlé par le soleil, pâli par la maladie, a pris une teinte cadavéreuse; l'estomac ne peut plus supporter aucune nourriture; l'homme voit ainsi insensiblement ses forces décroître, jusqu'au jour où il ne pourra plus se soulever de sa couche !

« C'est encore pour l'Européen l'époque des nuits sans sommeil, des terribles visions auxquelles succède un vague de l'âme

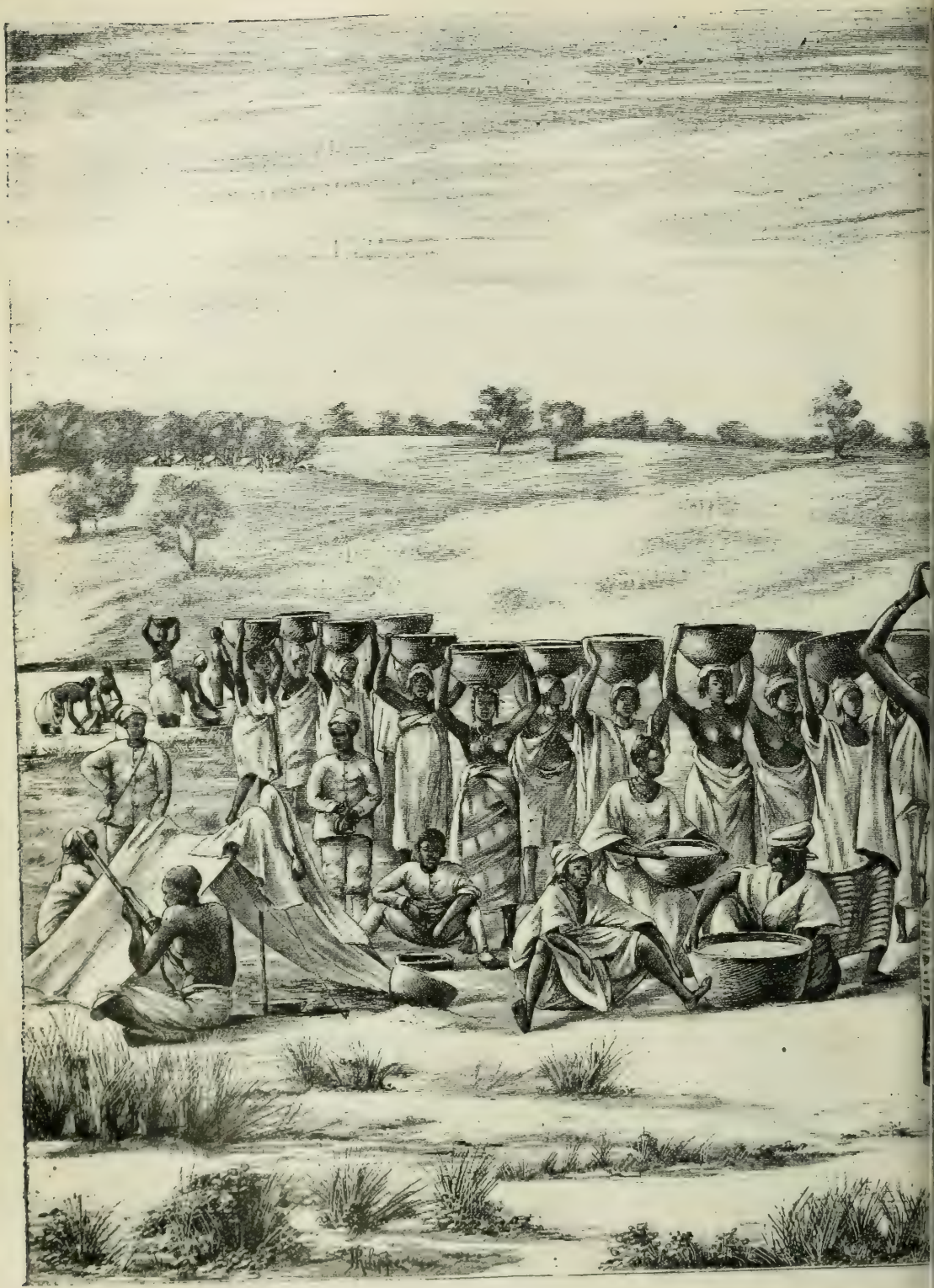

CAMP DES TIRAILLEURS. — D'UN PAS LÉGER, SOUTENANT, DE LEURS BRAS RO
(Comp

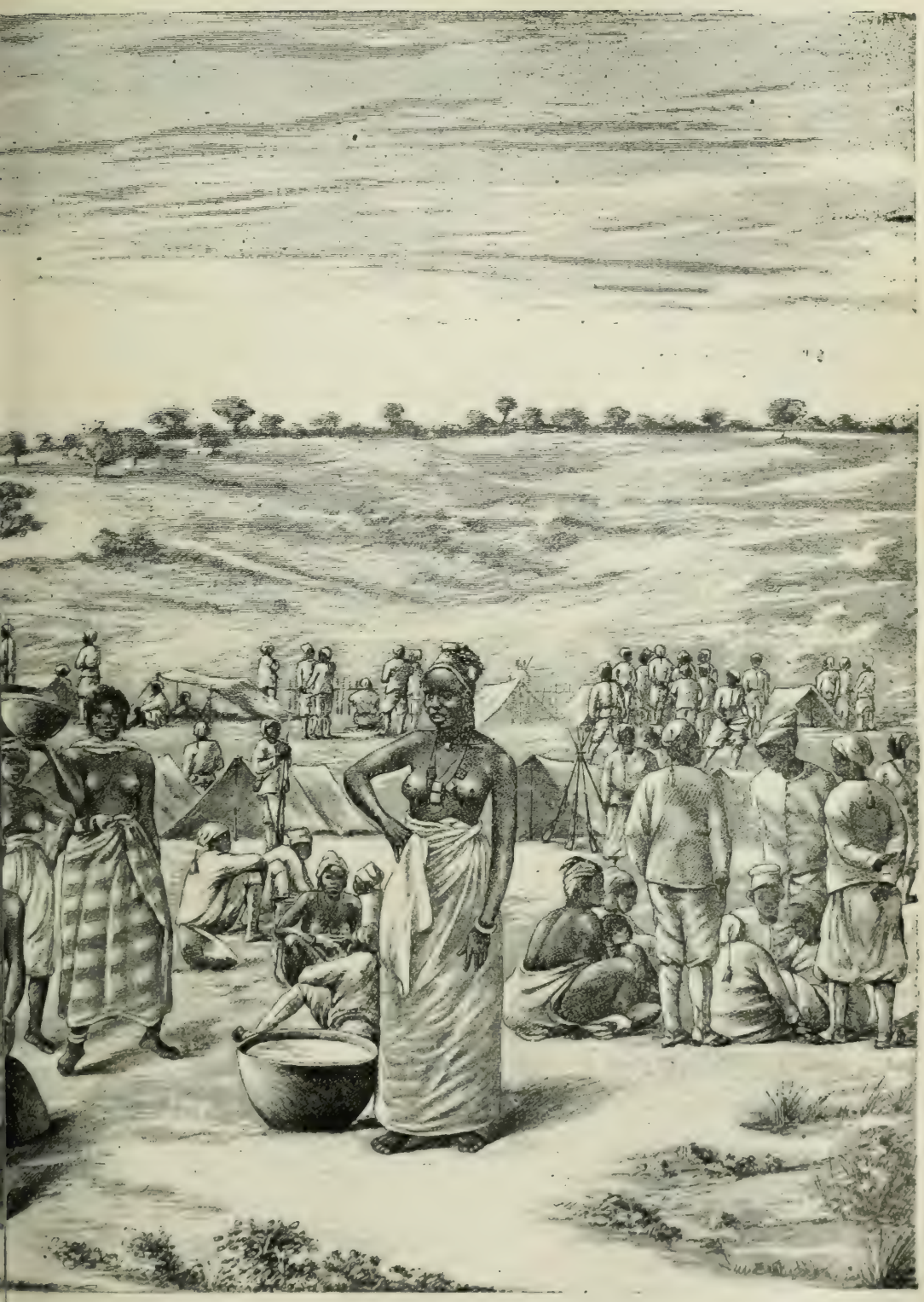

S SUR LEUR TÊTE, ELLES RENTRENT, RIEUSES ET BRUYANTES, AU CAMP DES TIRAILLEURS.
Philippe.)

indéfinissable, une sorte d'anéantissement complet, persistant, de l'être moral et physique.

« On comprend quels terribles ravages ce climat exerce dans les rangs de nos soldats ! On comprend la mortalité effrayante de nos colonnes dans ces contrées du haut Sénégal, mortalité qui s'élève, en quelques mois à peine, au tiers, à la moitié de l'effectif. Et il en a toujours été ainsi : on trouve, dans les annales du Sénégal, qu'il était autrefois défendu d'envoyer des soldats européens en garnison dans le poste de Bakel, lequel pourtant est aujourd'hui réputé très sain, en comparaison d'autres postes qui viennent d'être établis dans le haut Sénégal. Il faudra que de longs siècles s'écoulent avant que les conditions climatologiques du haut fleuve soient transformées; pays mortel pour l'Européen, malsain même pour les indigènes originaires des autres contrées et qui vont s'y établir !

« Les hommes ne sont pas les seuls à souffrir de l'inclémence du climat; les animaux payent aussi leur tribut. Chaque année, en effet, nos colonnes perdent une très grande partie, quelquefois la totalité des chevaux et des mulets qu'elles emmènent : 200 mulets sur 450, 180 chevaux sur 200, tel est le bilan d'une année. Aussi en quel triste état était réduit l'escadron de spahis, si beau, si brillant au début de la campagne ! Quelques chevaux efflanqués, décharnés, étiques, pour les officiers et pour quelques Européens; le reste avait pour monture des mulets. Plus misérable encore était l'aspect des soldats d'infanterie de marine et des tirailleurs : on ne voyait que vareuses déchirées, que pantalons effilochés, et, en guise de souliers, des sandales taillées dans des peaux de bœuf ! Mais les épreuves n'avaient pas abattu les courages. Chez les soldats jamais une plainte, jamais un murmure, jamais un instant de découragement; une confiance aveugle dans leurs officiers, auxquels ils étaient reconnaissants de leur sollicitude, de leur dévouement constant. Chez l'officier, toujours la même ardeur à supporter les fatigues, à courir au-devant de nouveaux dangers, à voler à de nouveaux combats; même confiance dans le succès. Le chef savait qu'il pouvait tout demander à cette poignée d'hommes. »

---

Fig. 117. — Ville de Sainte-Marie-de Bathurst. (Gambie.)

## CHAPITRE X

TROUPES STATIONNÉES DANS LE SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES. — Effectifs. — Colonnes d'opération dans le haut Sénégal. — Le spahi sénégalais. — Le tirailleur sénégalais. — Le disciplinaire de la marine. — Le marin. — Le médecin de marine. — Union des Femmes de France.

Escadron de spahis sénégalais : 150 hommes;

Artilleurs, ouvriers et conducteurs d'artillerie : 800 hommes, (européens et indigènes); — 500 à 1000 indigènes sont en outre employés comme conducteurs auxiliaires dans le haut Sénégal.

5 compagnies d'infanterie de marine : 600 hommes;

2 compagnies du corps des disciplinaires de la marine : 400 hommes;

Régiment de tirailleurs sénégalais (9 comp.) : 1,500 hommes;

Marine : 6 avisos, 500 hommes.

Colonnes d'opération dans le haut Sénégal. — Les colonnes qui opèrent dans le haut Sénégal comprennent :

1° Des artilleurs européens. En raison du service pénible qui leur incombe, il leur est adjoint des servants indigènes recrutés parmi les tirailleurs sénégalais;

2° Des spahis sénégalais;

3° Des soldats d'infanterie de marine;

4° Des tirailleurs sénégalais;

5° Des disciplinaires de la marine.

Au moment de leur arrivée dans le haut Sénégal, ces corps sont, d'ordinaire, établis au campement dans les environs de Kayes. Nous allons les y passer rapidement en revue et donner sur chacun d'eux quelques renseignements tirés de l'ouvrage *Campagne dans le haut Sénégal et dans le haut Niger.*

« Chaque corps a son petit campement particulier. Il se compose de plusieurs lignes de petites tentes basses, relevées d'un côté en forme d'auvent, la partie supérieure et les autres côtés

Fig. 118. — Campement d'une batterie de montagne. (Photographie de M. le lieutenant Hubert.)

recouverts de paille; d'une multitude de gourbis, sorte de petites huttes, de petits hangars, construits au moyen d'un peu de paille et de branchages, et sous lesquels on abrite non seulement les hommes, mais aussi les chevaux, qui souffrent autant que l'Européen du pernicieux climat. Devant ces gourbis sont de petits chevalets faits à la hâte, au moyen de quelques bambous, et sur lesquels sont posés les armes et les objets de harnachement. Les rares arbres que l'on aperçoit disséminés sur la surface du plateau sont réservés pour l'ambulance et pour les Européens. De ci, de là, s'élèvent droit vers le ciel de minces filets de fumée : ils indiquent

l'emplacement des feux autour desquels, accroupis et les jambes presque sur le brasier, les cuisiniers indigènes préparent le repas du soldat.

« Chaque coin présente son cachet d'originalité, qui varie suivant les différentes heures de la journée. Mais rien ne saurait dépeindre la tristesse de ce camp pendant l'heure accablante de la sieste.

« Dès neuf heures du matin, les Européens sont rentrés sous leurs tentes, qu'ils ne quittent plus jusqu'au soir; pendant tout ce temps, ils devront garder leur casque sur la tête, car, par son seul rayonnement, le soleil peut occasionner des insolations, aussi bien que par l'action directe de ses rayons.

« Un vent chaud passe lentement sur le camp, l'enveloppant d'une vapeur blanchâtre et augmentant encore la chaleur que verse, en torrents de flamme, la voûte azurée. Dans le camp, hommes et bêtes, tout sommeille. Le silence règne comme si l'on était au milieu de la nuit.

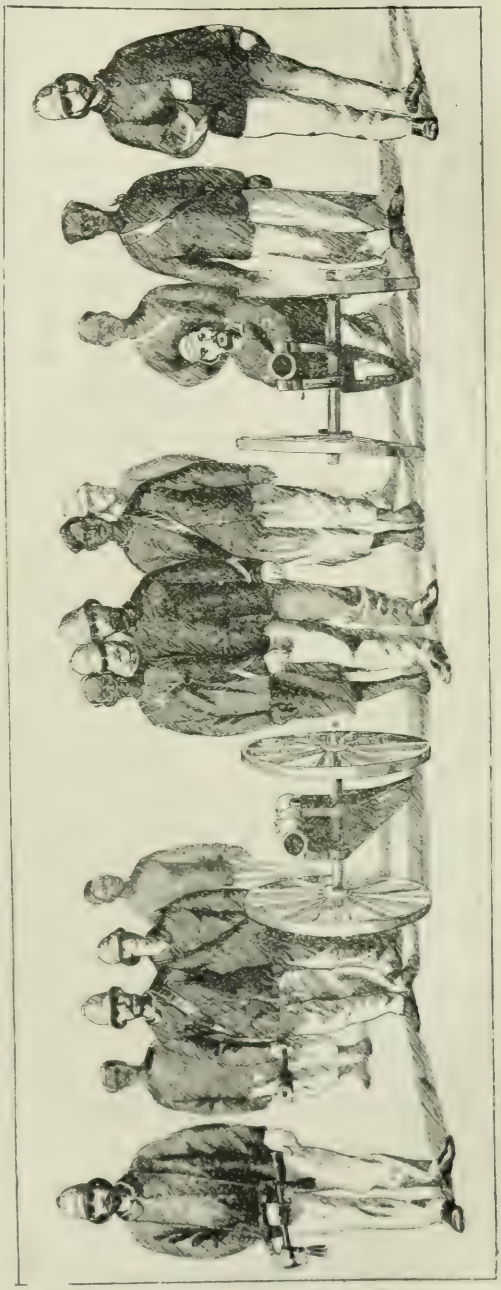

Fig. 129. — Une section d'artillerie de quatre de montagne. (Collection M. M.)

« Tout autour du camp, sur les branches mortes des arbres, se tiennent perchés des vautours, repus, alourdis, les ailes tombantes.

« Par moments, quelque tirailleur, quelque *gourgui* traverse le camp pour aller prendre de l'eau au marigot voisin.

« Là, le changement de tableau est complet : c'est un spectacle vivant, mouvementé. Les femmes des tirailleurs et des spahis y sont rassemblées en grand nombre; les unes s'ébattent bruyamment dans l'onde, qu'elles frappent, autour d'elles, de leurs mains, pour tenir éloignés, par le bruit, les caïmans qui pourraient, près de là, guetter le moment propice pour s'élancer sur leur proie; d'autres, les poignets et les chevilles chargés de lourds cercles d'argent, le buste nu, n'ayant pour tout vêtement qu'un simple morceau d'étoffe légère bridant les hanches, battent avec force, au moyen d'un morceau de bois grossier, le linge de leurs seigneurs et maîtres; puis, d'un pas léger, soutenant de leurs bras robustes, sur leur tête, des calebasses ou des vases de terre remplis d'eau, elles rentrent, rieuses et bruyantes, dans la partie du camp qui leur est réservée.

Le spahi sénégalais. — « Ici, c'est le camp des spahis : Européens et indigènes, réunis par groupes, formant comme autant de petites tribus, y vivent en très bonne intelligence, sur le pied d'une cordiale camaraderie.

« Au spahi noir sont réservés les dures corvées, les travaux fatigants, les courses à l'ardeur du soleil; au spahi blanc, les missions délicates, les emplois difficiles. Comme l'Européen, d'ailleurs, le spahi noir porte le casque de feutre qui doit le garantir des coups de soleil; il touche comme lui une ration de vin et d'eau-de-vie. Cette assimilation flatte son amour-propre, et c'est gravement qu'en parlant à d'autres indigènes il se sert souvent de l'expression : « Nous autres blancs... »

« Mais ce qui donne au spahi noir la grande considération dont il jouit auprès des gens de sa race, c'est la possession d'un beau cheval, et aussi celle d'un immense manteau en drap rouge, qui l'enveloppe des pieds à la tête, et dont il se pare toutes les fois qu'il en trouve l'occasion. Avec quelle admiration ceux-ci ne le suivent-ils pas des yeux lorsqu'il passe superbe, par les rues du village, faisant caracoler son coursier et, quelque temps qu'il fasse, fièrement drapé, au risque de suffoquer, dans son magnifique manteau ! Aussi

la place de spahi est-elle enviée, et, pour une vacance à pourvoir, cent concurrents sont-ils en présence; de sorte que le corps peut se recruter parmi des hommes choisis, grands et vigoureux...

« Quant au spahi européen, c'est presque toujours un volontaire. Une nature ardente, le désir de tenter la fortune d'un avancement rapide l'ont poussé à cette vie d'aventures. Le visage basané, les traits énergiques, on le voit crânement campé à cheval, mis avec une certaine coquetterie, comme s'il s'agissait de paraître dans un steeple-chase ou dans un carrousel.

Le tirailleur sénégalais. — Passons aux tirailleurs.

« Ce corps est formé d'éléments empruntés aux différentes races de la Sénégambie : Ouolofs, Toucouleurs, Peulhs, et Bambaras, qu'un œil exercé distingue à la simple inspection. Le Toucouleur se reconnaît à sa nature belliqueuse et à son caractère bruyant et vantard; le Bambara, — qui provient le plus souvent de captifs faits sur le Niger, — à ses membres robustes, à son tempérament calme; le Peulh, à ses traits réguliers, à ses jambes grêles et nerveuses et à son extrême agilité; le Ouolof, plus policé que les autres noirs, à sa nature douce, à ses manières moins rudes.

« Malgré cette diversité de recrutement, les tirailleurs ont un esprit de corps remarquable. Ce sont de précieux auxiliaires, pour la plupart d'une réelle bravoure, d'une grande intrépidité, et qui feraient très bonne figure dans une guerre européenne aux côtés de leurs congénères les turcos. Il en est parmi eux qui ont été relevés mourants sur le champ de bataille, la nuque déjà tailladée, le corps couvert de ces atroces blessures qui, dans ces guerres, sont le lot du malheureux vaincu! Plus d'un a quelquefois trente ans de service; il a assisté à cinquante combats, dont il vous fait le récit dans un langage pittoresque, avec cette familiarité respectueuse dont sont empreints les rapports d'inférieur à supérieur chez les peuples aux mœurs primitives; et il n'est encore que tirailleur de 1re classe!...

« Le tirailleur est le véritable soldat de la conquête. Nul plus que lui n'est apte à faire ces marches forcées, à exécuter ces coups de main qu'un chef jeune et audacieux peut concevoir et entreprendre. Une fois revêtu de ses gris-gris auxquels il n'accorde plus en réalité une très grande confiance depuis qu'il a vu tomber sous

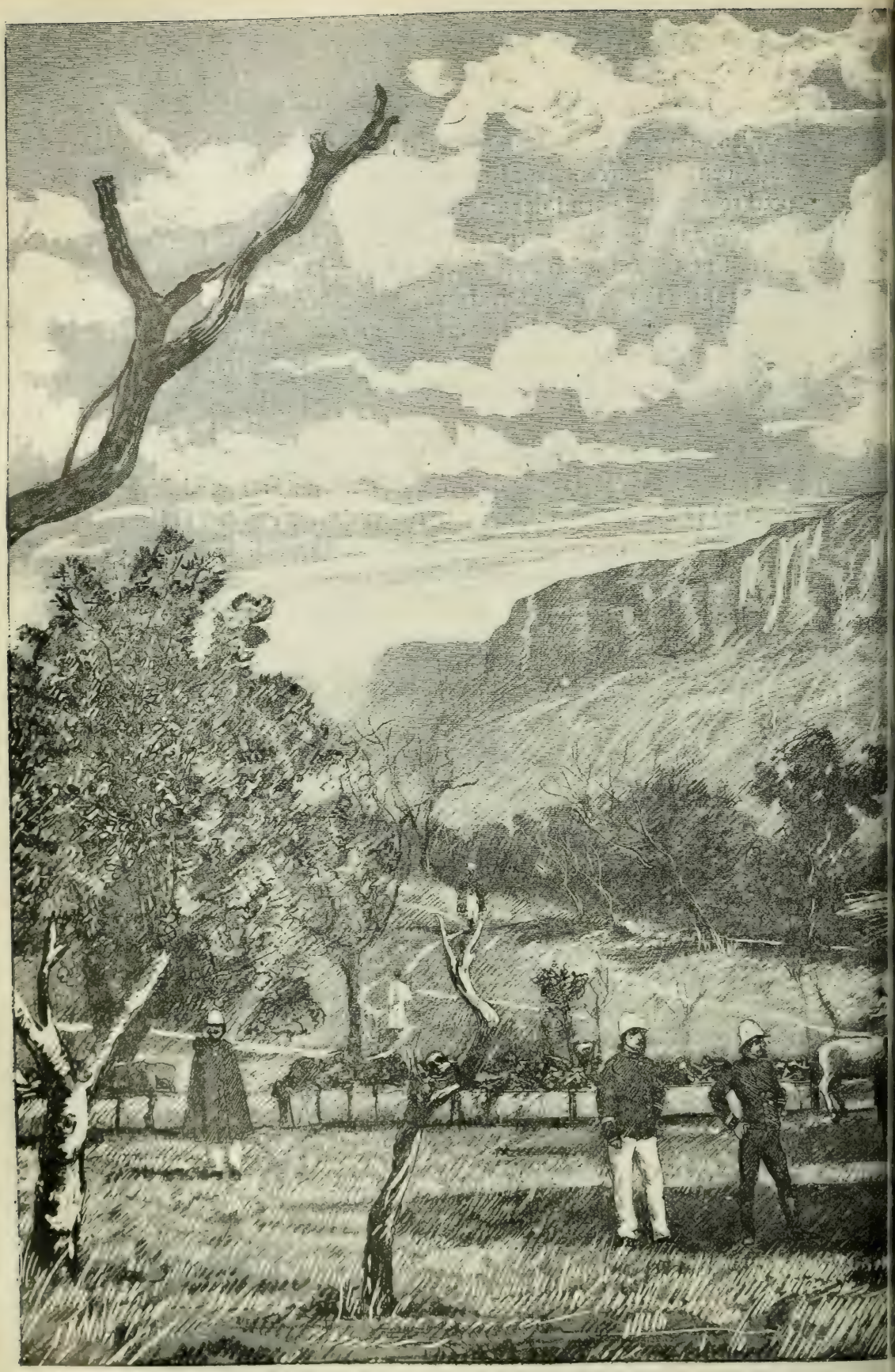

SPAHIS SÉNÉGALAIS ÉTABLIS AU CAMP

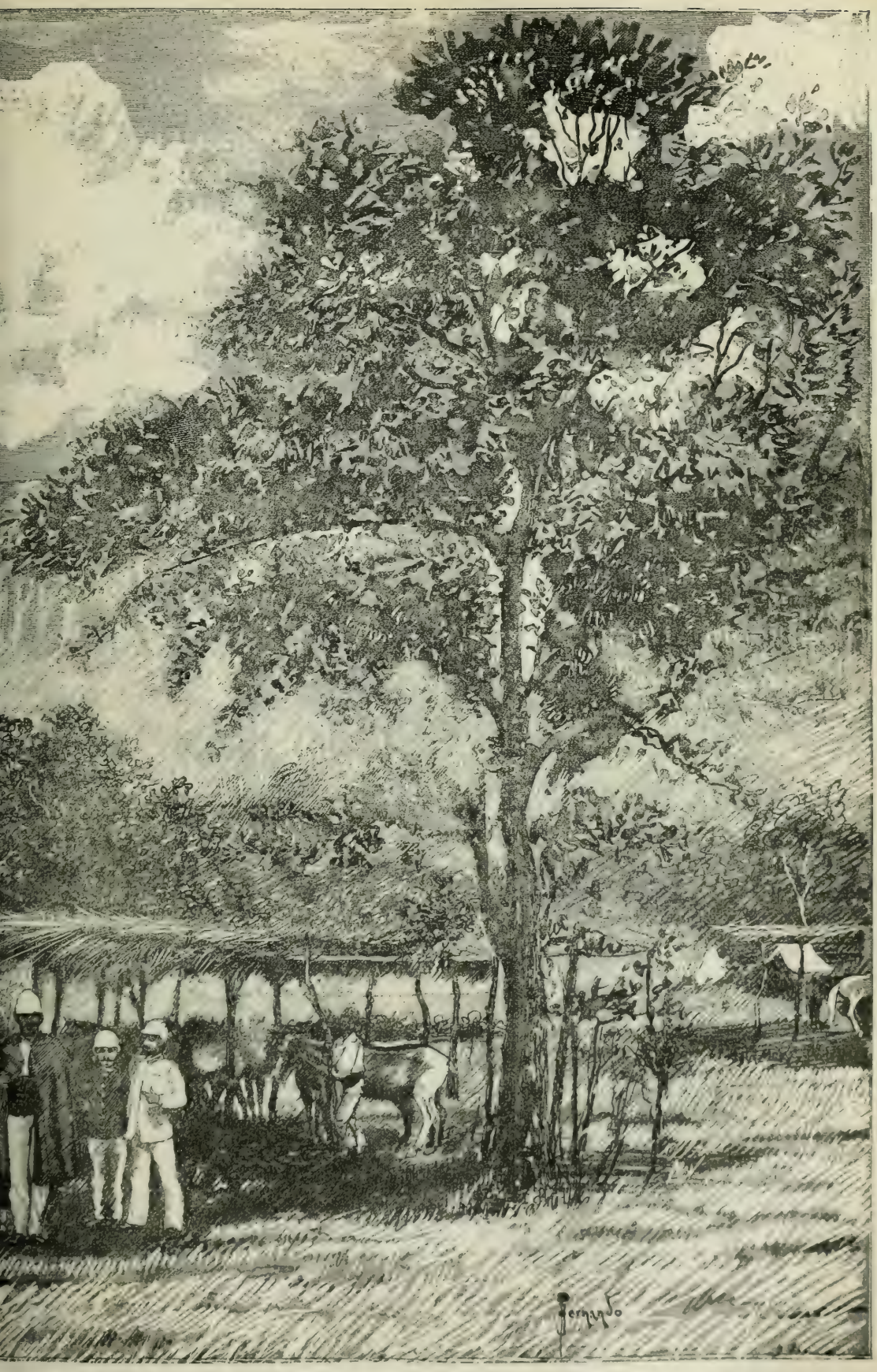


MOU. (D'après une photographie de M. le lieutenant Hubert.)

les balles nombre de ses ennemis qui en étaient couverts, mais dont il aime néanmoins à se parer en guise d'ornement; une fois muni de sa peau de bouc, qui contient sa provision de six à sept litres d'eau, de sa besace, qui renferme une poignée de couscous, et ses cent vingt cartouches, un chef peut lui demander de marcher vingt heures durant; c'est pour lui jeu d'enfant.

« Le tirailleur ne brille pas toujours par une très grande discipline, surtout lorsqu'il se trouve sous les ordres de chefs qui, débarqués de la veille, ignorants de la langue du pays, des mœurs des indigènes, ne savent pas le commander et le rebutent; de plus, passant chaque année neuf mois sur douze dans la brousse, menant la vie la plus dure qu'on puisse imaginer, il faut, pour le conduire, une main ferme, mais aussi une autorité paternelle, sinon il déserterà sans scrupule, avec armes et bagages, pour aller offrir ses services à Ahmadou Scheikou ou à Samory.

« Par exemple, le tirailleur est pillard dans l'âme; sa solde est si faible qu'il ne manque pas l'occasion de l'améliorer par quelques bonnes prises, par quelques bonnes aubaines. Dans le sac d'un village, il brise les objets qu'il ne peut emporter, plutôt que de les laisser à l'ennemi. Si l'on n'y veillait même, il en est qui se feraient volontiers détrousseurs de caravanes, à l'exemple de certains chefs indigènes qui, la nuit venue, vont s'embusquer près du chemin pour attaquer les convois de Dioulas à leur passage.

. . . . . .

« Un type qui ne manque pas d'originalité, c'est le tirailleur-ordonnance : bon soldat, marcheur infatigable, celui-ci se distingue de ses camarades par une mise plus soignée. Comme coiffure, il affectionne les coupes de cheveux les plus originales, se rase, par exemple, tout un côté de la tête, en conservant une touffe épaisse sur l'autre côté! Chez lui le comble de la coquetterie est de laisser flotter au gré des vents, sur son pantalon, les pans de sa chemise!

« En marche, il porte son fusil par le bout du canon, et la plus grande partie de son chargement sur sa tête, à moins qu'il ne soit suivi de ses femmes; dans ce cas, il se débarrasse sur elles de tous ses bagages, ne conservant sur lui que ses armes et ses cartouches.

« Arrivé au campement, le tirailleur-ordonnance excelle à construire en un tour de main un gourbi à son officier; il fait à la

fois l'office de brosseur et de femme de ménage; et, dans ces dernières fonctions, il met tant d'ardeur qu'il ne tarde pas à réduire promptement en dentelle les chemises et les mouchoirs les plus solides. Avec cela, il est doux, très dévoué, plein de bonne volonté

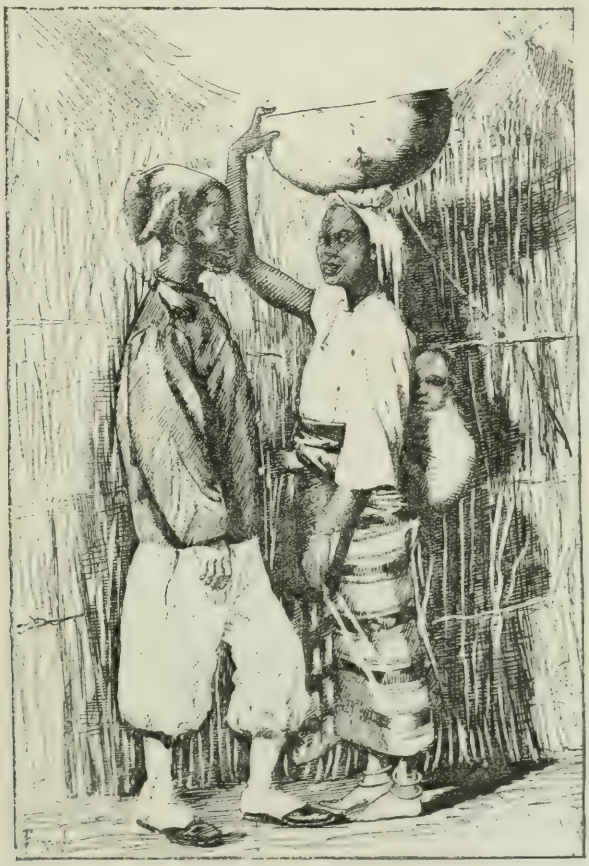

Fig. 121. — Tirailleur et sa femme, d'après une photographie.

et, — qualité caractéristique et précieuse dans le Soudan, où l'on manque d'outils de toute sorte, — il déclone sans peine les caisses avec ses dents ! »

Disciplinaires de la marine. — « Auprès des tirailleurs, et comme sous leur garde, sont campés les disciplinaires. Ce corps est le ramassis des soldats incorrigibles, des hommes les plus indisciplinés

des armées de terre et de mer; tous ceux qui le composent comptent à leur actif plusieurs condamnations à des peines correctionnelles.

« Les disciplinaires sont spécialement affectés aux travaux des colonies; ils ne sont pas armés, sauf pendant les exercices et les manœuvres.

« Dans des circonstances exceptionnelles, on les fait participer

Fig. 122. — Femmes de tirailleurs Toucouleurs.

aux expéditions coloniales; ils sont alors, le plus souvent, un danger plutôt qu'une aide pour la colonne.

« A l'exception d'une trentaine qui sont vigoureux et ont l'air résolu, les disciplinaires campés à Papahrah offrent le triste tableau d'hommes affaiblis par les maladies ou par le vice.

« Le colonel les réunit : il leur rappelle que, dans plusieurs expéditions leurs ainés se sont vaillamment conduits; que notamment

en 1869, au combat de Louga, des disciplinaires se dévouèrent pour

Fig. 123. — Femmes de tirailleurs Ouolofs.

sauver leur chef qui allait tomber entre les mains de l'ennemi.

Dans la campagne qui va s'ouvrir, il y aura des dangers à courir, des actes de bravoure à accomplir; des occasions leur seront probablement fournies de faire leur devoir, de se régénérer : « A dater de ce « jour, leur dit-il en terminant, je vous traiterai en soldats. Tâchez « de mériter ce titre. »

« La plupart d'entre eux se conduisirent d'une manière satisfaisante. Quelques-uns, marcheurs infatigables, n'élevant jamais de plainte, donnèrent le bon exemple à leurs camarades. Mais un petit nombre resta sourd à ces exhortations, entre autres deux vieux routiers, difficilement accessibles à de généreux sentiments. A leur cinquième étape, profitant d'une nuit sombre, ils s'écartèrent du sentier et allèrent s'installer dans un village où ils se donnèrent comme des envoyés du commandant supérieur. Là, vêtus à la mode indigène, agissant en maîtres, ils espéraient attendre tranquillement la fin de la campagne. Malheureusement pour eux, les habitants, fatigués de loger des hôtes si exigeants et si incommodes, envoyèrent une députation au chef du poste voisin, pour se plaindre de cet impôt d'un nouveau genre qu'on levait sur eux.

« Nos deux rusés compères durent rallier à marches forcées la colonne, sous la pression des baïonnettes des tirailleurs. »

Le soldat d'infanterie et d'artillerie de marine. — « Il nous reste encore à parler de ce petit soldat des troupes de la marine, doux, modeste, discipliné, que l'on aperçoit là-bas, étendu sous ces tentes basses.

« Ah ! quelque éloge qu'on lui décerne, quelque flatteur que paraisse le portrait qu'on en fait, on n'exaltera jamais assez sa vaillance; on ne louera jamais trop cette existence faite de dures souffrances et d'incomparables dévouements !

« Celui-là n'est pas d'ordinaire, comme le spahi, un volontaire. Désigné par le sort, fils de paysans ou de pauvres artisans, il s'est arraché avec peine, le cœur brisé, à son hameau, à sa famille; ou bien, enfant de la grande ville, obligé par la nécessité de chercher un refuge dans l'armée, il a choisi cette arme, qui, du moins, lui procurera la satisfaction de faire de beaux voyages, de voir du pays.

« Après quelques mois de caserne, dans l'un de nos ports mili-

taires, aux récits merveilleux que ses camarades, oublieux des misères passées et dans la joie du retour, lui ont fait sur ces contrées mystérieuses, il s'est un peu dégrossi, il s'est défait de sa gaucherie de conscrit. Mais ce n'est qu'insensiblement et comme par l'effet d'un philtre dont l'action agit lentement sur les sens, que son imagination s'est peu à peu échauffée au contact de ces imaginations exaltées; et toutefois, ce n'est pas sans un sentiment de terreur vague qu'il voit venir le jour prochain de l'embarquement. Dans le brouhaha du départ, dans l'émotion des adieux, il a perdu de vue ses peines; le voilà à bord; bientôt il se balancera au roulis du navire, il fera les manœuvres des voiles comme un vieux loup de mer.

« Après une traversée de quinze à vingt jours, il est jeté sur une côte d'une monotonie effrayante, dont la vue produit, chaque fois qu'on la revoit, le même frisson involontaire, la même horreur instinctive, pressentiment sinistre des douleurs qui vous y attendent. Il se trouve au Sénégal comme il aurait pu être débarqué à la Guyane, au Tonkin, ou sur tout autre point du globe. « Le Sénégal ! » ce nom ne lui est pas totalement inconnu; il cherche dans ses souvenirs; et il y trouve l'écho lointain de récits de journées d'amertume et d'indéfinissables souffrances.

« Dans son esprit inquiet, avec sa défiance de l'avenir, il n'est pas sensible à la nouveauté, à l'étrangeté des tableaux qui se déroulent devant ses yeux : il ne voit dans ces populations nègres que des ennemis secrets conjurés pour sa perte. Sa première étape sur cette terre de désolation est l'un des camps des environs de Saint-Louis : — Gandiole, la Pointe aux Chameaux, N'Diambor; — car le séjour du chef-lieu est interdit aux soldats européens, dont la présence pourrait, peut-être, amener l'explosion d'une de ces terribles épidémies de fièvre jaune qui, en quelques jours, fauchent les trois quarts de la population blanche.

« Épouvantables sont les journées passées dans ces postes qui se dressent, isolés, au milieu de dunes de sable sans ombrage, sans villages indigènes même à proximité! Dans cette affreuse solitude, le cœur éprouve toutes les douleurs, tous les désespoirs de l'exil. Là, cohabitent avec les soldats des essaims de guêpes, des légions de rats, de chauves-souris, des serpents dont il faut veiller sans cesse

à éviter les mortelles morsures. Le soir venu, ce sont des myriades de crabes qui, sortant de la mer, s'avancent comme à l'assaut du poste, en bataillons serrés, la pince haute et frémissante.

« Il entend alors, pour la première fois, dans le silence des nuits, ces chœurs lugubres formés des hululements des oiseaux des ténèbres, des ricanements sinistres des hyènes, des glapissements des chacals, cris qui le poursuivront désormais partout et qui,

Fig. 124. — Intérieur de tirailleur, d'après une photographie de M. le lieutenant Hubert.

plus tard, aux heures de fièvre et d'insomnie hanteront son esprit affaibli.

« Nous l'avons vu faire la montée du fleuve. Arrivé dans le haut Sénégal, il regrette déjà ces postes du bas fleuve; là, du moins, il était encore près de France, tandis que, de jour en jour, il va s'éloigner davantage de sa chère patrie.

« L'influence fatale du climat s'est déjà fait sentir... Bien des camarades sont déjà tombés autour de lui; ne faut-il pas commencer cette série de décès qui, dans les précédentes campagnes, d'une durée à peine de huit à dix mois, ont atteint de si effrayantes proportions !

« Il est triste, sombre, découragé, et pourtant ses misères sont à peine commencées ; il n'a pas encore connu les fatigues de la campagne; car demain il lui faudra se mettre en route, marcher, marcher sans cesse pendant de longs mois, pesamment chargé,

Fig. 125. — Interprètes indigènes attachés aux commandants des colonnes du haut Sénégal. (Collection M. M.)

manquant de tout, dans un pays où l'Européen n'avance pour ainsi dire qu'en se traînant avec peine. Chacun de ces soldats va devenir un héros, d'autant plus méritant que son dévouement restera ignoré; que rarement la renommée tirera de l'obscurité ses traits de bravoure, ses luttes quotidiennes, désespérées, dans l'ombre, contre les ennemis, contre les maladies qu'il a à combattre, contre le découragement qui l'envahit, — et qui fait préférer à quelques-

uns d'entre eux le suicide à la continuation d'indicibles souffrances. »

Après avoir exposé l'existence du soldat, retraçons celle de l'officier d'infanterie de marine :

« Tant qu'il est jeune, robuste, l'officier d'infanterie de marine a hâte de partir pour les colonies, de s'expatrier; il a soif d'aventures, soif de l'inconnu. Chaque nouveau départ est salué par un cri de joie ! Aujourd'hui au Tonkin, demain au Sénégal, partout il prodigue toutes les forces de sa jeunesse, de son intelligence, vivant au jour le jour, au hasard des événements, sans souci du lendemain.

« Combien cette vie enfiévrée a d'attraits, comparée à l'existence monotone des garnisons ! Ce sont toujours nouveaux voyages ! Ce sont spectacles toujours saisissants ! C'est la vie au grand air; c'est l'espace; c'est la liberté !

« La mort fauche bien de ci de là autour de lui ; des amis disparaissent : les uns, emportés en quelques heures par ces terribles fièvres des colonies; d'autres, frappés au coin d'une brousse par la balle d'un Chinois ou par la lance d'un nègre. Mais il ne s'attarde pas aux regrets : cette destinée n'est-elle pas celle qui est réservée au plus grand nombre de ses camarades, à lui-même peut-être ?

« Un jour, jeune encore, à la suite de plusieurs séjours coloniaux, il rentre en France, malade, le teint hâve, épuisé par les privations, brisé par les fatigues, miné par les fièvres, tellement affaibli qu'il ne parvient qu'à grand'peine à regagner son village, à rejoindre sa famille ! Il se promet de réprimer désormais cette passion funeste pour ces courses à travers le monde, pour ces aventureuses expéditions.

« Cependant, peu à peu, grâce à des soins dévoués, lentement, ses forces sont revenues. Il reprend la vie du régiment.

« De retour au milieu de ses camarades, il n'entend parler que de brillants exploits, que de faits d'armes nouveaux accomplis par ses amis, que d'expéditions projetées.

« Dès lors, il brûle de s'expatrier une fois de plus; il a comme la nostalgie de la vie errante, de la misère !

« Il ne se rappelle plus les souffrances qu'il a endurées, lorsque,

sous un ciel de feu, la gorge desséchée par la soif, il eût donné une part de son sang pour quelques gouttes d'eau.

« Il ne se souvient plus du jour où, étendu sur quelques feuilles sèches pour toute couche, il sentait ses forces s'évanouir, son âme s'envoler et, dans un dernier effort, il jetait un appel désespéré, un suprême adieu aux siens, à son pays!

« Ces jours d'angoisses et de souffrances ne sont pas bien éloignés; mais il ne veut s'en souvenir que comme d'un mauvais rêve, dont il chasse de devant ses yeux la vision troublante. Et il repart de nouveau, heureux, souriant à l'avenir, le cœur plein d'espérance.

« Cependant, l'âge est venu : on vieillit vite dans l'infanterie de marine. Son dernier séjour colonial a épuisé ses forces, ruiné sa santé. Encore quelques années, et il pourra jouir paisiblement d'une retraite chèrement acquise! Non : l'heure du départ a de nouveau sonné; il lui faut encore s'expatrier; sa destinée n'est-elle pas l'exil!

« Il tente de permuter avec l'un de ses camarades des régiments de l'armée de terre. Mais il lui faut obtenir le consentement du colonel de ce régiment; et quel chef voudra s'embarrasser d'un officier épuisé, sans vigueur, incapable de servir?

« Anxieux, il attend sa destination! C'est le Sénégal, le Tonkin, une colonie où l'on se bat sans cesse! toujours! Il ne voudra pas paraître reculer. Fidèle à son devoir, prêt au dernier dévouement, il marchera, le cœur serré, rempli de tristes pressentiments, mais la tête haute, sans défaillance.

« Déjà, dans son imagination, se réveille le souvenir des mauvais jours passés. Il entrevoit le sort fatal qui l'attend : ce n'est pas cette mort qui frappe sur le champ de bataille, que l'on reçoit dans toute sa force, le sourire aux lèvres, dans l'enivrement de la victoire; c'est cette mort affreuse, lente et cruelle, dernier terme de la fièvre et de l'épuisement; la mort dans un pays perdu, sans parents, sans amis, après des souffrances indicibles, après une lutte de plusieurs semaines, de plusieurs mois; le plus souvent avec l'atroce perspective, sans cesse présente à l'esprit, et qui redouble l'angoisse des derniers moments, que son corps sera abandonné aux hyènes, ou qu'il sera jeté en pâture aux requins qui, dans l'attente

d'une proie assurée, suivent silencieusement le sillage des navires ramenant les débris de nos colonnes ! »

Au nombre des corps qui prennent part aux expéditions du Sénégal et éventuellement à celles du haut Sénégal, nous devons encore citer les « *marins* ».

La rude vie du marin a bien souvent été dépeinte ; rarement elle a été présentée en termes plus émus et d'une manière plus saisissante que dans les pages suivantes que nous empruntons à l'un de ses chefs, M. le contre-amiral Pallu de la Barrière :

Le marin. — « Si la renommée se mesurait à la somme des sacrifices, le métier de la mer devrait être mis au premier rang.

« Celui-ci diffère de tous les autres métiers où l'on brave la mort, en ce qu'on y combat à toute heure, non à certains moments que l'on voit venir et où tout provoque à l'enthousiasme. Si j'assure que chacun de ces engagés marchands risque obscurément sa vie sans autre excitation que le sentiment du devoir, et cette sorte d'animation qui s'empare de la matière et semble la mettre en révolte, des milliers de bras n'en fournissent-ils pas le témoignage à ce moment même où j'écris ? Pour cinquante francs par mois, ils prennent des ris dans un temps forcé, vont serrer un foc au bout d'un mât qui s'élève et s'abaisse sur un gouffre blanchissant ; pour vivre, ils contemplent « l'affreuse Mort ».

« Bonnes gens, qui allez dormir à l'aise et qui, les pieds chauds sous vos draps, entendez, avec tant de plaisir, dans les nuits d'hiver, le vent frapper en pleurant à vos fenêtres, pensez qu'il y a, à la même heure, des hommes en un point de la mer immense et qui ne dorment pas. Bonnes gens, pensez aux gens de mer. Si vous venez de laisser votre livre favori, si là-bas il est minuit moins dix minutes, c'est l'heure à laquelle on réveille au quart. Il fait froid et il vente : l'air passe en sifflant et rage dans les cordes ; le bois se plaint et craque. On serait si bien à terre, dans un lit qui ne remuerait point ! Mais le bruit des pas, des cordes qui retombent sur le pont, sonne à toute volée l'heure de la peine. Comme des nageurs qui s'élancent dans l'eau amère et froide, les gens de quart se lèvent par un mouvement rapide : ils imposent silence à ces voix qui parlaient de repos, et ne pensent plus qu'à l'heure

présente. On attendait la relève pour prendre le dernier ris. Maintenant, ils montent, en détournant la tête; les voix humaines se mêlent aux voix du vent à travers les cordes et les mâts; et, malgré

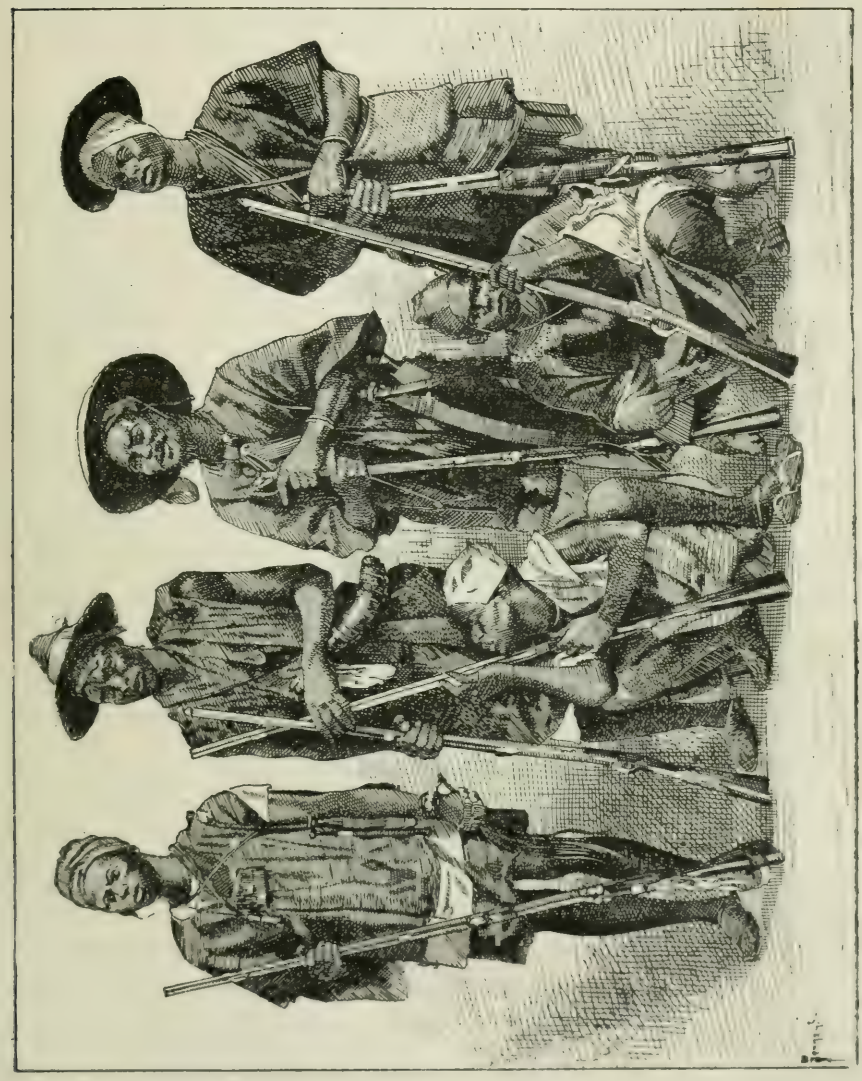

Fig. 126. — Auxiliaires Bambaras suivant les colonnes françaises. (Types du haut Niger.)

leurs grosses bottes toutes pesantes d'humidité, les gabiers d'empointure sont déjà au bout des vergues. Dans cette nuit sombre, par cette mer dont les lames monstrueuses s'allongent au-dessous d'eux, qui les sauvera s'ils tombent? si la toile, en coiffant, les

enlève comme des fétus de ce bout de bois où ils sont cramponnés, les jambes croisées, qui les sauvera? Personne, ils le savent : le temps est trop mauvais pour qu'on mette une embarcation à la mer.

« Et pourtant, aucun d'eux ne voudrait changer d'état. Ils disent que leur vie est une « vie de chien »; mais, si dure qu'elle soit, ils la préfèrent encore à toute autre.

« Ces hommes, qui ne vivent pas comme les autres, ne peuvent manquer d'en différer dans leurs coutumes, dans la façon dont ils marchent, et dans leurs attitudes. Volontiers, ils vont par troupe, matelots avec matelots, et même dans leur pays, comme des étrangers venus de loin, qui n'osent se mêler aux autres hommes et que personne ne connaît : des étrangers, en effet. Ainsi ils se sont promenés à Calcutta, au milieu des Indiens en turban; ainsi ils passent à côté des Français de Bordeaux et de Marseille. Quand ils sortent de leur humeur taciturne, c'est pour effrayer les civilisés par des scènes de rébellion ou de vacarme. Mais ce sont là des écarts, et non leur vie habituelle à terre : un peu de bruit n'est pas grand mal. Ils appellent cela « se donner de l'agrément ». Bientôt leur humeur reprend le dessus. On peut les voir, après leur journée de travail, assis autour d'un broc de vin, pensifs et silencieux : ils se reposent. L'hôtesse est de leur pays, car ils sont Bretons ou Provençaux ensemble. C'est la veuve d'Yvon ou de Marius : elle les appelle ses enfants et pille leurs pauvres sous.

« Les gens de mer sont facilement reconnaissables, non pas tant à cause de cet air déhanché qu'on exagère à plaisir sur la scène, dans les pièces à vaisseaux, mais à la manière presque inquiète dont ils appuient les pieds sur le plancher solide. Leurs mains surtout présentent l'humble témoignage de leurs efforts et de leur peine. Elles ne ressemblent guère à celles que leur ont données leurs mères. Depuis la première ampoule, leurs doigts se sont couverts de callosités, marques ineffaçables, qui ne disparaissent pas plus qu'un tatouage. Sur ce gantelet collé à la peau, on ne trouverait plus le grand M qui annonce une belle maîtresse, un riche héritage, ou une vie exempte de traverses. Leurs ongles, en se crispant sur la toile des huniers, ont été arrachés ou écrasés : puis ils ont repoussé bizarres, petits, tortus, pareils à une corne noire. Et leur

main est devenue une main de matelot, pétrie dans la sueur, le sang et l'eau amère. »

Les Médecins de la Marine. — Dans cette énumération des corps qui prennent part aux expéditions du haut Sénégal, nous

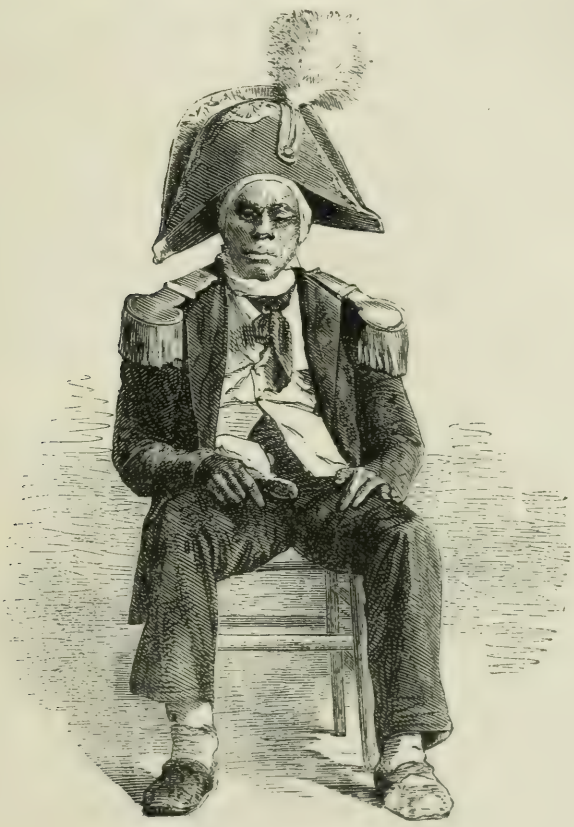

Fig. 127 — Un roitelet africain.

n'aurions garde de passer sous silence l'un des plus méritants : celui des médecins de la marine.

Ce corps est recruté en grande partie parmi les jeunes gens de nos populations maritimes; le lourd service qui lui incombe exige des sujets vigoureusement trempés au moral comme au physique : ajoutons, ce qui est loin de nuire à sa considération, qu'il compte dans ses rangs nombre de savants et qu'il est une pépinière de hardis explorateurs.

Le médecin de marine partage à la fois la rude vie du matelot et les misères du soldat : il n'est pas d'action de guerre, à terre ou à bord, sans qu'il y ait sa place marquée. Il participe, en effet, à toutes nos colonnes, faisant à l'occasion le coup de feu, se multipliant, sur le champ de bataille ou à l'arrivée au cantonnement, pour donner ses soins aux blessés ou aux malades ; on le retrouve dans les postes les plus reculés de nos colonies, partout suppléant par son intelligente initiative et par son dévouement à la pénurie de ses moyens, au manque de ressources de toute sorte, aux difficultés avec lesquels il est constamment aux prises.

En dehors des charges de ce double service, que l'une de ces épidémies terribles de fièvre jaune dont nous parlions vienne à éclater, nombre de médecins de la marine de briguer aussitôt l'honneur d'aller combattre le fléau, courant ainsi bien souvent au devant d'une mort assurée, avec une résolution et une abnégation qui en font des héros.

On ne saurait trop rendre hommage à ce corps de vaillants; et exalter de telles vertus qui le font aimer de ses chefs comme du soldat.

Union des Femmes de France. — Nous ne terminerons pas un chapitre consacré à faire connaître au lecteur les corps qui sont habituellement chargés de l'exécution de nos expéditions d'outre-mer, sans mentionner l'œuvre éminemment nationale qui apporte à l'Etat le précieux concours de ses ressources et de son admirable dévouement pour contribuer à améliorer le sort de ces poignées d'hommes qui s'expatrient ainsi pour la grandeur de la France ou pour la défense de ses intérêts coloniaux.

Nous avons nommé l'*Union des femmes de France*. C'est à leur sollicitude qu'au cours de ces campagnes, les soldats doivent de recevoir des objets de toute nature, dont ils ont été souvent privés pendant de longs mois : vins réconfortants, tabac, friandises; en un mot, tout ce que la tendresse maternelle peut leur suggérer pour adoucir le sort de leurs chers soldats.

« Que ces femmes de cœur et de dévouement, écrivions-nous, à la suite de l'une de ces expéditions, reçoivent ici les sentiments de reconnaissance des soldats; qu'elles reçoivent surtout les remer-

ciements des chefs, car ces dons ne contribuent pas seulement à améliorer le bien-être matériel des hommes : dans ces âmes, incultes pour la plupart, promptes au découragement comme à l'espérance, et qui ont conservé l'amour profond du foyer, ces témoignages de sollicitude renouvellent encore, dans les moments difficiles, le fortifiant souvenir du pays et de la famille. Plusieurs soldats furent émus jusqu'aux larmes, lorsque le colonel leur fit part de la mission dont, à son départ de France, il avait été chargé pour eux; lorsqu'il leur expliqua ce qu'était cette œuvre qui leur envoyait ainsi, au bout du monde, des témoignages d'affectueuse sympathie; lorsqu'il leur dit que ces mères et ces sœurs françaises, riches ou pauvres, unies dans un même élan patriotique, les suivraient de loin avec intérêt dans leurs marches, dans leurs combats, et applaudiraient à leurs succès comme elles compatissaient d'avance à leurs misères. »

---

# DÉPENDANCES

DE LA

# COLONIE DU SÉNÉGAL

Fig. 128. — Montagnes du nord de Sierra-Leone.

# DÉPENDANCES DE LA COLONIE DU SÉNÉGAL

## CHAPITRE PREMIER

CÔTE DITE DES RIVIÈRES DU SUD DU SÉNÉGAL ET DE SIERRA-LEONE. — Aspect général. — Mer des côtes de la Sénégambie et de Sierra-Leone. — Dépendances du Sénégal. — Sainte-Marie de Bathurst. — Archipel des Bissagos. — Les Alcatras.

Aspect général. — La végétation, rendue si pauvre sur le littoral du Sénégal proprement dit par le voisinage du désert, devient de plus en plus riche à mesure qu'on s'éloigne des plaines sablonneuses du Sahara.

Après le Cap Vert, les côtes restent basses et marécageuses, mais de nombreux îlots de lave, des blocs basaltiques jetés comme au hasard au milieu de tous ces terrains plats, donnent à cette côte un aspect particulier qui la distingue de la plus grande partie du reste du littoral.

Une triple ligne de bancs de sable sur lesquels la mer brise sans cesse, continue de border le rivage.

La côte présente ce même aspect jusqu'au cap de Sierra-Leone, situé sur la rive gauche du fleuve de ce nom.

Là s'avance en forme de promontoire une haute chaîne de mon-

tagnes couvertes d'une riche et admirable végétation; ce sont les montagnes de Sierra-Leone.

Mer des côtes de la Sénégambie et de Sierra-Leone. — M. le Dr Paul Barret, dans l'œuvre magistrale qu'il a récemment publiée sur l'Afrique occidentale, a décrit, avec un talent remarquable, la physionomie particulière de cette mer qui baigne les côtes de la Sénégambie et de Sierra-Leone : ses jeux variés de lumière, sa continuité monotone, rappelant l'égale sérénité des flots de la mer équatoriale; puis, par moments, ses aspects changeants, ses scènes mouvementées dues aux luttes sans cesse renouvelées et suivies de fructueuses curées auxquelles se livre le petit monde merveilleux qui y vit : image frappante de ce qui se passe sur le continent, où la chasse au plus faible est la plus ardente préoccupation des êtres qui l'habitent.

Au nombre des spectacles que peut offrir la mer chaude des tropiques, il n'en est pas de plus merveilleux que sa phosphorescence. La nuit venue, le phénomène paraît dans toute sa beauté. Les eaux se couvrent d'une nappe de feu, éclatant en étincelles du conflit des molécules liquides pressées par la brise. Des globes lumineux sillonnent la surface ; des gouttes pareilles au métal en fusion coulent du seau qu'on a rempli à la mer, et l'eau récemment puisée en est comme pointillée de poussière luisante. Une écume d'argent jaillit du flot séparé par l'étrave; et l'onde, bouillonnant sous l'hélice, s'ouvre en sillon de neige lumineuse, laissant une traînée brillante et douce qui s'éteint bien loin derrière le navire.

. . . . . .

Les poissons volants émaillent l'égalité des alizés, dont les brises tièdes d'haleine ne forcent jamais la mer et font au navigateur de passage un climat sans réaction ni souffrance. C'est par bandes nombreuses et charmantes qu'ils viennent s'ébattre au soleil, baignés dans l'écume mousseuse de la mer bleue, à travers la poussière de diamants que le vent disperse. Pareils aux libellules des étangs, ils animent la solitude de ce vaste champ; leurs bonds sont de quelques mètres, et, dans ce court trajet, pressé entre deux ennemis, s'il prend son vol d'un moment pour échapper au poisson carnassier, l'*exocet* tombe sous le bec des rapaces de l'air, fuyant sans cesse et toujours poursuivi par ces ennemis, qu'attire son écaille d'azur et d'argent, brillant d'eau et de soleil.

. . . . . .

C'est encore de paresseuses tortues flottant à la dérive; les oiseaux

de mer, posés sur ces écueils vivants, piquent les mollusques attachés à l'écaille. Ailleurs, des bancs serrés et remuants de sardines qui scintillent au soleil. A la curée de cette abondante pâture, rapide comme la flèche, un vol de mouettes blanches descendait à pic et s'élevait pour retomber acharné sur sa proie, tournoyant sans relâche comme un tourbillon de neige flottant sur les eaux.

. . . . . .

Entre le cap Roxo et l'archipel des Bissagos, nous fûmes surpris par un de ces calmes éblouissants qu'on ne peut se figurer sur nos côtes, même aux jours les plus chauds de la Méditerranée. La mer réalisait cette apparence d'une cuve de mercure à peine ondulée, renvoyant en reflets métalliques les rayons d'en haut. A quelque distance, la surface immobile s'anime soudainement, et, à mesure qu'elle se rapprochait du navire allant vers elle, son agitation devint inouïe. Un monde de marsouins accourait en masse serrée, bondissant dans une fuite folle; lancés en l'air comme mus par un ressort, ils retombaient pour reprendre sur l'eau un point d'appui, cherchant de nouveau à se dépasser à la course. La mer en devint noire, et leur passage laissa un remous pareil au sillage d'une flotte. La vitesse effrénée de cette troupe d'animaux, sur ces flots transformés en plaine, rappelait à une certaine distance le galop furieux de chevaux emportés.

Un peu plus tard, de nombreux requins montrèrent à fleur d'eau leur aileron noir : au repos d'une chasse fructueuse et d'un gras festin, ils se laissaient paresseusement bercer...

Dépendances du Sénégal. — On désigne sous le nom de *Dépendances du Sénégal*, une série d'établissements français situés sur la côte, au sud-est de la presqu'île du Cap Vert et qui s'étendent jusqu'à la colonie anglaise de Sierra-Leone (Free-Town).

Ces établissements (postes fortifiés ou simples comptoirs) contiennent les territoires arrosés par les rivières suivantes :

Le *Saloum*, avec Kaolak comme ville principale.

La *Cazamance;* cette rivière traverse un territoire fertile couvert d'une végétation luxuriante, et de forêts épaisses renfermant les essences les plus variées.

Les points importants de la Cazamance sont le poste de *Carabane*, à l'entrée de la rivière, dont il commande les passes, et *Sedhiou*, située à 35 lieues de l'embouchure. *Sedhiou* est la véritable capitale de la Cazamance. C'est une jolie localité où les maisons de commerce ont édifié des comptoirs et des habitations aussi

spacieuses que confortables; derrière la ville européenne s'étend le village indigène, aux rues larges et bien tracées.

Le *Rio-Nunez*, avec le poste de *Boké*;

La *Dubréka*;

Le *Rio-Pongo*, avec le poste de *Baffa*;

Enfin la *Mellacorée*, avec le poste de *Benty*.

VILL

Au milieu de ces établissements se trouvent enclavées quelques possessions étrangères :

1° Sainte-Marie de Bathurst. — La colonie anglaise de la Gambie, sur la rivière du même nom et qui a pour chef-lieu Sainte-Marie de Bathurst.

TOWN

Fondée en 1815, à environ dix milles de l'embouchure de la Gambie, la cité anglaise semble émerger d'un bois d'acacias et de lauriers-roses; elle se présente ainsi sous un aspect pittoresque : mais son climat est très malsain, à cause des marais qui l'avoisinent.

Les demeures des Européens sont larges, commodes et entourées de jardins. Celles des noirs sont, comme sur les autres parties

Fig. 130. — Ilot des Alcatras.

de la côte occidentale d'Afrique, des cases en forme de ruches et couvertes en paille sèche.

La population est de 8,000 à 10,000 habitants.

Celle de toute la Gambie anglaise est de 13 à 14,000 habitants.

2° Archipel des Bissagos. — Les comptoirs portugais établis sur le Rio-Cassini, le Rio-Cachéo, le Rio-Géba et le Rio-Grande.

A l'ouest des embouchures des îles de ce groupe de rivières, se trouve le vaste archipel des Bissagos qui appartient également aux Portugais.

3° Iles Alcatras. — A 25 milles environ au sud de l'île Pullam, la plus méridionale des îles de cet archipel, et à l'ouest de l'embouchure du Rio-Nunez, se dresse le groupe des îles Alcatras, dont la France a pris possession d'une manière effective dans l'année 1886. Les Alcatras sont au nombre de six. Quelques-unes ne sont que des rochers dépouillés de toute végétation et dont l'abord est dangereux pour le navigateur.

L'île principale, dénommée île Alcatras, a été le théâtre, au commencement de l'année 1888, d'un horrible drame : quatre malheureux indigènes, chargés de sa garde, y moururent de soif et de faim. C'est un simple rocher volcanique, d'un relief de douze mètres environ au-dessus de la mer; sa surface est fortement ravinée;

dans ses nombreuses fissures, les oiseaux de mer font leurs nids dans la saison. On aperçoit, le soir venu, ces oiseaux accourir par troupes innombrables de tous les points de l'horizon, et s'abattre sur l'île où les anfractuosités du sol leur procurent un précieux refuge.

Fig. 131. — Le fort anglais d'Axim, vue du fond de la baie.

## CHAPITRE II

SIERRA-LEONE. — Free-Town. — Les habitants. — Armée. — Iles Bananes, îles Plantains, etc.

Adossée à l'une des pointes que forme l'extrémité du cap de Sierra-Leone, se trouve la ville de Free-Town.

L'établissement anglais de Sierra-Leone date de 1787. Sa population est de 20 à 25,000 habitants, dont un grand nombre provient d'esclaves trouvés à bord des navires de traite capturés par les croiseurs anglais, et auxquels la liberté a été rendue.

Free-Town. — Après avoir dépassé le Rio-Scarcies, écrit M. A. Burdo dans *Niger et Bénué*, nous entrons dans la rivière de Sierra-Leone. Sur ses bords, quel riant panorama! De belles montagnes vertes, où s'étalent des villas du plus joyeux aspect, où la végétation est riche à l'excès, et dont les sites sont enchanteurs. On dirait d'un coin de la Suisse baigné par l'Océan.

A l'embouchure de la rivière, un phare de style mauresque, qui domine des bouquets d'arbres au feuillage varié, semble vous inviter gaiement à pénétrer dans cette baie si libéralement parée par la nature. Hélas! comme la sirène antique, ce brillant décor n'est qu'un appât mortel pour qui se laisse séduire. Sierra-Leone est réputé l'un des points les plus insalubres de la côte, l'un des plus funestes à l'Européen.

Sierra-Leone, dit encore M. de Compiègne dans l'*Afrique équatoriale*, est la capitale des possessions anglaises dans l'Afrique occidentale. C'est une ville vraiment pittoresque, baignée par une baie superbe : elle s'étale sur des collines, que domine une belle montagne boisée, connue sous le nom de Montagne Heddel. Au premier plan sont bâties des maisons de fort bonne apparence, celles des négociants blancs, puis

celles des noirs aisés. De là on passe, presque sans transition, à des quantités innombrables de misérables huttes ressemblant en tout point à des ruches à miel, dans lesquelles grouille la population la plus misérable et la plus infecte.

Sur une de ces collines s'élève un vrai palais, celui du Gouverneur général, et sur une autre de très belles casernes destinées au *West Indian Regiment*. La population de Sierra-Leone est estimée à 45,000 habitants. Mais ce chiffre me paraît fort exagéré.

Nous lisons encore dans le *Dahomey* de M. l'abbé Lafitte :

La ville de Free-Town, chef-lieu du gouvernement de Sierra-Leone, est le point le plus important de la Guinée; grâce à son port, le plus beau de toute cette côte, elle est devenue le centre d'un commerce très actif. La population, qui est considérable, est non moins variée : blancs, noirs, cuivrés, mulâtres, vivent sur le même sol, et du mélange de tous ces sangs divers est sortie une variété de couleurs auxquelles on ne sait quel nom donner. Je serais fort en peine aussi s'il me fallait donner un nom à chacun des cultes religieux qui sont en honneur dans cette colonie. Les catholiques y sont en très petit nombre, et la plupart sont venus de Saint-Louis. Un évêque anglican y représente la religion officielle du gouvernement britannique, et compte au nombre de ses adhérents les employés de l'administration, les officiers et les soldats de l'armée. Quelques ministres wesleyens, anabaptistes et autres, cherchent à attirer les nègres autour de leurs chaires, et y réussissent plus ou moins.

Des Habitants. — Il y aurait tout un livre à écrire sur Sierra-Leone, nous dit encore M. A. Burdo, sur sa bizarre population, vraie mosaïque où se heurtent les mœurs, les religions, les types les plus divers.

La population de Sierra-Leone est très bigarrée : formée de 1830 à 1848, elle se composait principalement d'esclaves capturés par les croisières françaises et anglaises que pourchassaient les négriers. Amenés à Sierra-Leone, on les y proclama libres, on leur donna des terres à cultiver.

Ce sont eux qui occupent presque exclusivement tous les emplois, qui siégent au tribunal, qui ont en main la presse.

Ridiculement parés d'habits taillés à l'européenne, un parasol à la main pour protéger leur noire tignasse, les affranchis paradent, nonchalamment assis dans de petites voitures d'invalides traînées par un ou deux jeunes nègres, leurs frères, qu'ils regardent avec dédain, et qu'ils traitent, non comme des esclaves, mais comme des bêtes de somme.

Rien de plus écœurant que ce spectacle !

Une des prétentions les plus singulières du citoyen nègre de Free-Town,

dit M. le Dr Paul Barret, c'est de vouloir paraître blanc ; il imite sans transition notre mode et nos usages, et l'on ne peut voir sans sourire cette métamorphose subite, que le défaut d'habitude fait sembler peut-être plus flagrante. Une feuille publique de Sierra-Leone expose minutieusement les conditions nécessaires pour devenir un « parfait gentleman. » Si j'en juge d'après les élèves qu'elle forme, cela consiste trop

Fig. 132. — Officier du 1er régiment des Indes occidentales.

à porter un lorgnon avec de bons yeux, un shako et une ombrelle, sans qu'une peau noire ait rien à redouter du soleil qui a réchauffé son premier âge, à changer de vêtements plusieurs fois le jour, à mettre encore une robe de chambre le soir, lorsqu'on étouffe de chaleur. A ces traits du costume joignez un gros livre porté à demeure sous le bras, quelque peu de poudre de riz dans la chevelure, le *God save the Queen* sifflotté entre les dents d'un air entendu, et vous aurez ce modèle du gentleman, que tout nègre élevé à l'Université cherche à atteindre. La contrefaçon, qui part en somme d'un bon sentiment, est à la rigueur supportable chez

les hommes ; mais que dire des falbalas, des rubans, des dentelles ébouriffantes dont se couvre une lady noire, et de ses airs de princesse? La simplicité et le madras aux vives couleurs siéent autrement bien aux négresses, — si elles le savaient.

Population et Commerce. — La population de toute la colonie de Sierra-Leone est de 60,000 habitants, au nombre desquels on compte 260 Européens.

UN VILLAGE DE L'ENTRÉE DE LA

Le mouvement commercial annuel de Sierra-Leone et de la Gambie anglaise varie entre 14 et 20 millions de francs (importations et exportations).

Armée. — Sierra-Leone et la Gambie forment un établissement dont le chef-lieu est Free-Town où réside le gouverneur général, commandant en chef des troupes.

GALLINAS (Ancien repaire de traite des noirs.)

La garnison anglaise est constituée : 1° par le 1er bataillon du régiment des Indes occidentales; six compagnies et le dépôt du régiment.

Cette troupe est recrutée parmi des indigènes qui sont autant que possible pris dans des peuplades qui n'appartiennent pas au territoire de la colonie.

2° Par des détachements du génie, d'artillerie, des services administratifs et médicaux.

Iles Bananes, iles Plantains, etc. — Après avoir quitté la baie de Sierra-Leone, on passe devant les îles Bananes, les îles Plantains, les îles aux Tortues, puis devant la grande île plate de Sherboro.

Toutes ces îles sont basses et sablonneuses, et entourées de récifs qui en rendent l'approche difficile et dangereuse.

Fig. 131. — Soldat du régiment des Indes occidentales, bataillon de Sierra-Leone.

Fig. 135. — Vue du cap des Trois-Pointes.

## CHAPITRE III

CÔTE DES GRAINES. — Village et rivière de Gallinas. — L'abolition de la traite des noirs en Afrique.

Après l'île de Sherboro, l'on arrive au cap Sainte-Anne. A partir de ce point et jusqu'au cap Palmas, la côte prend le nom de *Côte des Graines*. La première rivière que l'on rencontre ensuite est la rivière Shebar dont la position se reconnaît facilement aux redoutables barres de brisants qui s'étendent au large de son embouchure.

Village et Rivière de Gallinas. — A la rivière Shebar succède la rivière de Gallinas dont la barre n'offre pas d'ordinaire de grandes difficultés de franchissement; toutefois la rivière n'est guère accessible qu'à des navires de faible tonnage. Un petit village habité exclusivement par des indigènes se trouve à l'embouchure de la rivière.

Les rives de ce cours d'eau sont basses, mais couvertes de bois et offrent des sites très pittoresques.

C'est dans les profondeurs de ces bois que le négrier espagnol Pedro Blanco, tristement célèbre par ses exploits de traite, cachait ses esclaves quand il redoutait une visite des bâtiments de guerre chargés de la répression de cette horrible industrie.

Quelques heures avant le moment de l'embarquement, les esclaves étaient réunis dans des *barracons* ou hangars établis à l'entrée de la rivière d'où on les entassait ensuite sur des navires, fins voiliers, qui opéraient leur chargement et disparaissaient en moins d'une nuit.

L'Abolition de la Traite des Noirs en Afrique. — En 1848, à la suite des longues et remarquables croisières qu'il fit à la côte occidentale d'Afrique, M. le vice-amiral E. Bouët-Willaumez, alors capitaine de vaisseau, écrivait ce qui suit relativement aux souffrances que les négriers faisaient subir aux malheureux esclaves de cette côte :

Les esclaves une fois vendus aux traitants négriers, sont renfermés par ces derniers dans des cases de paille ou de bambou nommées *barracons*, où les malheureux sont enchaînés et surveillés avec soin; si ces barracons sont des succursales de traite établies dans l'intérieur, ils n'y séjournent pas longtemps ; dès que leur nombre est suffisant pour former une caravane, ils sont dirigés vers le foyer de traite principale établi non loin du bord de la mer. Ils partent ainsi sous la garde et la conduite de quelques barraconniers ou *nègres geôliers*, à la solde des négriers européens .....; ces barraconniers sont armés jusqu'aux dents et au nombre de quatre par section de trente esclaves; les hommes sont liés par une corde ou une petite chaîne; souvent encore on les attache par le cou à un bâton au nombre de trois ou quatre ; les femmes et les enfants marchent librement. On fait deux haltes par jour pour prendre quelque nourriture ; chaque esclave porte sur lui ses vivres de toute la route.....

Bien que les chefs traitants aient intérêt à préserver de toute atteinte la santé et la vie de leurs esclaves, ils ne peuvent pas toujours arriver à ce résultat, par suite des difficultés qu'ils éprouvent à assurer la nourriture d'une aussi grande agglomération d'êtres humains. La règle consiste à leur donner deux fois par jour une ration assez congrue d'ignames ou de manioc, remplacée par quelques poissons secs quand ces farineux sont rares. Mais il n'arrive que trop souvent que ces mêmes hommes qui entassent les victimes de leur cupidité par centaines dans les barracons, n'avisent pas toujours à s'approvisionner des vivres nécessaires pour leur alimentation ; et alors ce sont les affreuses tortures de la faim qu'ont à supporter les esclaves.

Les calculs de leurs propres intérêts, à défaut de la voix de l'humanité, prescrivent cependant aux négriers de conjurer de pareils résultats; mais une coupable incurie fait qu'ils y échouent souvent ; vainement aussi cherchent-ils à prévenir chez les noirs de leurs barracons les atteintes de marasme et de tristesse qui les leur enlèvent rapidement à la suite d'affections nostalgiques. Pour y réussir cependant, ils les font sortir deux fois par jour des barracons et les contraignent à s'asseoir en rond, mais enchaînés, au milieu de la cour de l'établissement de traite ; des barraconniers les accompagnent et les placent en ordre et à rangs serrés côte à côte; l'un de ces satellites noirs, armé d'un fouet, entonne

un chant africain et frappe des mains en mesure : malheur à l'esclave qui ne l'imite pas ! le fouet plane au-dessus des têtes et imprime par la

Fig. 156. — On rencontre ces caravanes marchant sur de longues files...

terreur un mouvement énergique de joie, de rires, de chants et de battements de mains à ce vaste cercle de chair humaine ; un autre barraconnier se barbouille de blanc ou de jaune et tâche d'exciter des rires par

ses danses et ses contorsions..... Tels sont les moyens à l'aide desquels les négriers cherchent à combattre dans l'esprit de leurs victimes les souvenirs du toit paternel, de la famille, de la liberté. Ils prétendent pourtant bien mériter de l'humanité, en agissant ainsi; mais n'est-ce donc pas encore pis que d'abandonner ces malheureux aux mélancoliques regrets de la patrie absente !.....

..... Deux ou trois plans de barriques pleines d'eau destinée aux esclaves font le lest du navire, et remplissent le fond de la cale ; sur ces barriques sont placées quelques planches qui forment un pont des plus irréguliers : c'est dans cet entre-pont improvisé que sont parqués les esclaves, lesquels ne peuvent s'y tenir souvent que couchés ou à peine accroupis à cause du peu d'espace qui existe entre ces planches et le pont supérieur; souvent même les négriers, faute de planches, entassent leurs victimes sur les barriques mêmes entre lesquelles on jette d'ordinaire quelques rondins de bois d'arrimage. Telle est l'affreuse prison dans laquelle les esclaves croupissent des mois entiers, prison telle, que les souvenirs du barracon leur apparaissent riants comparativement. Ils y sont entassés en si grand nombre qu'ils peuvent à peine s'y remuer, et l'atmosphère qu'ils y respirent est si fétide que les cas d'asphyxie ne sont pas rares ; ils y deviennent la proie d'affreuses maladies sans obtenir aucun secours : aussi la mortalité qui règne dans ces prisons flottantes est-elle vraiment effrayante.

M. l'abbé Laffite, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, le *Dahomey*, écrit sur le même sujet :

Le transport en quelques heures, de douze cents nègres à bord, tiendrait du prodige si l'on ne connaissait les moyens employés pour assurer le succès de ces sortes d'expéditions ; ces moyens, comme tout ce qui sert à ce trafic, ont de quoi révolter les cœurs les moins sensibles.

A leur sortie du dépôt, les esclaves sont divisés par bandes : chaque bande comprend de vingt-cinq à trente sujets, de tout âge, de tout sexe, marchant à la suite l'un de l'autre ; un fort anneau de fer leur serre légèrement le cou ; à cet anneau en est rivé un autre plus petit, dans lequel passe une longue chaîne qui relie tous les nègres ensemble, régularise leurs mouvements, et les empêche de fuir. Si le temps ne presse pas, la bande va lentement, réglant sa marche sur les plus vieux et les plus débiles ; mais si la croisière serre la côte, il faut gagner la plage au galop Malheur aux vieillards et aux faibles ! Ils s'accrochent en désespérés à leurs compagnons de misère, et, quand la bande s'arrête pour respirer une minute, il en est qui restent suspendus à leur collier comme une masse inerte ! Les drames sinistres ont marqué souvent ces minutes de repos. Un pauvre esclave est à bout de forces, les coups le trouvent

insensible; il faudrait quelques minutes pour dénouer la chaîne, et les minutes paraissent des heures aux négriers!... Que se passait-il alors?... Ma plume hésite à l'écrire : on lui tirait un coup de pistolet, on lui coupait la tête, et la bande allégée reprenait sa marche rapide.

Tout étant prêt pour l'embarquement, il n'y avait pas de halte sur la plage. Ce jour-là, par l'ordre du roi, les factoreries étaient obligées de mettre les pirogues à la disposition des négriers. Les captifs, délivrés de leurs fers, se voyaient arracher l'unique lambeau de toile qui leur servait de vêtement; on les entassait pêle-mêle dans les pirogues, et les canotiers, ivres de tafia, se faisaient un jeu de les frapper de leurs pagaies. Ceux qui tombaient dans la mer au passage de la barre, étaient abandonnés aux requins.

Arrivés à bord, ils étaient jetés dans la cale : c'était à eux de s'y caser le mieux possible.

Nous trouvons dans la relation d'une campagne faite par l'*Eldorado*, de 1850 à 1859, les renseignements ci-après sur la manière dont s'effectuait l'embarquement des esclaves sur les navires négriers :

Il arrive souvent à des négriers de s'approcher de terre sept ou huit nuits de suite, avant de voir la disposition convenue des feux qu'on y allume indiquer que le moment est opportun. Ils mouillent alors, tout en se tenant prêts à appareiller à la première alerte, et des pirogues ou des embarcations plates, suivant les points de la côte, leur amènent leur marchandise, qu'ils arriment avec un provisoire qui ne saurait être plus affreux que l'entassement définitif. Les « barracons » qui renferment ces malheureux sont généralement assez rapprochés de la mer, et on ne les fait sortir que pour être jetés sur le négrier, à moins que la présence d'un croiseur ne force à changer le point d'embarquement et à mobiliser le troupeau d'esclaves.

Quoique les individus préposés à la direction des entrepôts de traite ne se piquent pas d'une libéralité excessive en ce qui touche la nourriture de leurs captifs, auxquels ils n'allouent guère par jour que quelques bananes et un ou deux poissons fumés, il n'en est pas moins arrivé quelquefois que l'impossibilité de les embarquer les a portés à faire massacrer ces malheureux. Une scène de cette nature, et dont la pensée seule donne un frisson de dégoût, se passa presque sous nos yeux au village de Lagos. Neuf cents esclaves, réunis sur le bord de la mer depuis plus de trois mois, sans qu'on put trouver une occasion favorable pour les livrer à un bâtiment négrier, furent égorgés le même jour. Un agent commercial français, M. B..., établi depuis plusieurs années dans le pays,

nous écrivit les détails de cette affreuse boucherie et nous assura avoir compté de ses propres yeux plus de huit cents têtes.

Dans l'*Afrique occidentale* (Challamel, éd.), M. le Dr P. Barret écrit sur cette question :

La *traite*, mot trop fameux de la marchandise humaine égalée, sans autre différence que le prix de revient, à la troque des pays exotiques, pourvoyait de bétail africain les colonies européennes transatlantiques. L'Afrique occidentale n'était pas l'unique débouché du trafic de « bois d'ébène », comme on l'appelait, mais un des plus courus pour la beauté

NÉGRIER FORÇANT SES ESCLAVES A CHAN

des produits et des mieux achalandés. Entre les nombreux marchés qui florissaient du Sénégal au Congo, ceux de la côte de Bénin, dite « des Esclaves, » étaient réputés les plus lucratifs. En ce pays, personne n'est assuré de sa liberté. Chacun, sur la route, prend son esclave, s'il est le plus fort, et quelquefois un peu plus loin est volé lui-même avec son bien. S'il s'agit de puissants, comme le roi guerrier du Dahomey, qui font métier de rapt et de pillage, on s'explique le vaste développement donné à ce genre d'affaires. C'était non seulement des prisonniers de guerre, mais, à défaut, les habitants du sol, de copieuses saignées faites à ces populations denses et vigoureuses, des troupeaux d'hommes, de femmes, d'enfants, conduits à la côte, entraves aux pieds, la corde au cou. Ces

EMPÊCHER D'ÊTRE ATTEINTS DE NOSTALGIE.

infortunés provenaient quelquefois de très loin dans l'intérieur. Des mains du ravisseur ils étaient transmis de proche en proche, de village en village, jusqu'au courtier du bord de la mer; celui-ci en recevait le dépôt et se chargeait de le négocier à l'arrivée du négrier.

L'abolition de la traite des noirs sur la côte occidentale de l'Afrique a eu comme heureuse conséquence de diminuer considérablement l'exportation en masse dans les tristes conditions que nous venons de voir, des esclaves que les pourvoyeurs des bâtiments négriers allaient demander aux chefs indigènes et qui étaient le produit de véritables battues faites par ces derniers chez les populations voisines, ou au besoin chez leurs propres sujets. Il ne faut point croire cependant que la situation des esclaves sur cette côte comme aussi dans l'intérieur de l'Afrique soit aujourd'hui moins misérable que par le passé. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les récits des voyageurs qui parcourent ces contrées. Tous ont été les témoins, de la part des marchands d'esclaves, d'actes de la plus révoltante cruauté ; tous constatent avec une émotion douloureuse que l'esclavage est encore aujourd'hui cette même plaie hideuse qui désole depuis si longtemps le continent africain :

« Pour la première fois, écrit l'un d'eux, M. Noirot, je vois des captifs (esclaves) : des hommes, des femmes, des enfants. Mon cœur se révolte à la vue de tant de misères. Presque sans vêtements, nus pour la plupart, quelques-uns ont des plaies repoussantes à voir.

« Tous les noirs de ces pays, paraît-il, ont des esclaves. A la guerre, les hommes sont tués, les femmes et les enfants emmenés en captivité. Aujourd'hui, il n'est guère possible aux différents peuples qui bordent le Rio-Nunez de se faire la guerre. Notre poste de Boké les intimide ; mais ils se procurent des captifs amenés de l'intérieur par les courtiers noirs.

« Quand donc ferons-nous cesser cet état de choses? Quand ne verrons-nous plus des malheureux vendus comme une vile marchandise ?... »

Il est pénible d'avouer que, comme cela ressort de l'extrait ci-après de l'ouvrage : *Campagne dans le haut Sénégal et le haut Niger*, le commerce des esclaves s'exerce encore librement dans nos possessions du haut Sénégal et du haut Niger, en quelque sorte

sous la protection des forts où flotte le drapeau national, et cela pour des considérations politiques, de peur de nous aliéner les bonnes grâces des roitelets nègres avec lesquels nous sommes en contact.

« On rencontre ces caravanes marchant sur de longues files, composées d'hommes hâves, amaigris, épuisés par le manque de nourriture, abrutis par les coups, ployant sous leur fardeau ; de femmes infirmes, aux jambes grêles et couvertes de plaies hideuses, obligées de s'appuyer sur de longs bâtons pour se soutenir dans leur marche; de vieillards tout cassés, le corps courbé par la fatigue.

« De chaque côté de la caravane, sur des sentiers parallèles au chemin suivi par les esclaves, le fouet ou la lance à la main, marchent les Dioulas, frappant à coups redoublés sur les retardataires. Si l'un de ces misérables tombe épuisé sur la route, le Dioula, moins pour abréger ses souffrances que pour bien montrer aux autres qu'ils n'ont point de salut à espérer en restant en arrière, d'un coup de couteau lui coupe la gorge, et abandonne le cadavre aux hyènes et aux vautours.

« Les Dioulas ont hâte de s'éloigner de ces contrées des bords du Niger où, naguère encore, ces captifs qu'ils chassent devant eux comme un vil troupeau, vivaient dans une douce liberté ; ils redoutent que, dans leur désespoir, préférant la mort aux tortures qui les attendent, ces derniers ne tentent de briser leurs chaînes pour s'enfuir vers les rives regrettées. Aussi n'est-il pas de supplice que le maître barbare n'invente pour les réduire et pour empêcher les évasions. Pour faire un exemple, il brisera, d'un coup de feu, la tête aux plus récalcitrants, ou bien les chargera de fers et entourera leur corps, mis entièrement à nu, de branches d'épines qui, au moindre mouvement, arracheront aux malheureux des cris déchirants.

« Arrivés à Médine et à Bakel, les Dioulas échangent leurs captifs contre des armes, de la poudre, des balles et des barres de sel ; puis, sous la protection de notre ligne de postes, ils se rendent de nouveau chez Samory, qu'ils approvisionnent ainsi de marchandises de guerre échangées contre d'autres captifs. »

La suppression de la traite des noirs et l'abolition de l'esclavage

sont une cause trop juste pour que, dans un jour prochain, une solution conforme aux lois de l'humanité n'intervienne pas en sa faveur.

Il appartiendrait au dix-neuvième siècle, qui a vu s'accomplir tant d'œuvres grandioses, de résoudre cette question philanthropique : aussi nous associons-nous fermement aux efforts que des cœurs généreux tentent à cette heure pour faire cesser, par une sorte de croisade internationale, un état de choses si contraire aux idées de civilisation et de progrès qui sont en honneur dans les États des deux mondes.

En ce qui concerne la Sénégambie, nous avons la conviction que d'heureux résultats pourraient déjà être obtenus dans la situation des esclaves, si les nations établies dans cette partie de l'Afrique se concertaient pour y appliquer les deux mesures suivantes, dont nous avons proposé l'adoption : Interdiction de la vente des armes et des munitions de guerre; et désarmement des peuplades rebelles à l'influence civilisatrice.

---

VUE DE LA VILLE DE MONROVIA, CHEF-LIEU DE LA RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA. (D'après une aquarelle de Darondeau.)

## CHAPITRE IV

### CÔTE DE LIBÉRIA. — République de Libéria. — Les Kroumen.

Après avoir dépassé les rivières Gallinas, Soulina, etc., dont il vient d'être question ci-dessus, on arrive au cap de Monte.

De loin, le promontoire qui termine ce cap présente l'aspect d'une colline couverte de vastes parcs, de riants bouquets promettant un ombrage agréable. Mais si l'on s'approche de la terre, on s'aperçoit que cette végétation qui paraissait si luxuriante se réduit à des massifs de palétuviers et à des fourrés d'arbres, bas, épineux, touffus, aux branches entrelacées, et à travers lesquels il est difficile de se frayer un passage.

A partir du cap de Monte, commence l'établissement américain du nom de *Libéria* dont la capitale, la ville de Monrovia (3,500 habitants), est bâtie sur le versant nord du cap de Mesurade.

République de Libéria. — L'établissement de Libéria fut fondé, en 1821, sur la côte des Graines par des hommes de couleur des États-Unis, fuyant les lois tyranniques de ce pays à l'égard des gens de leur caste, lois frappées depuis d'une juste réprobation par les États-Unis eux-mêmes.

Dès 1828, des achats de terrain faits aux rois des peuplades voisines avaient agrandi son territoire; de nouveaux établissements furent dans la suite créés sur toute la côte des Graines, dont le nom fut changé en celui de *Libéria*, donné par les colons à la république nouvelle.

En 1851, cette république fut reconnue par la France, l'Angleterre, les Etats-Unis. Elle a rendu de grands services à la cause de l'abolition de l'esclavage en contribuant puissamment à faire disparaître sur la côte qu'elle possède l'ignoble trafic des esclaves.

Malheureusement, d'après quelques explorateurs qui ont visité la côte de Libéria depuis cette époque, les belles

SITE DE LA RIVIÈRE DE

VUE DU CAP D

espérances que l'on avait fondées sur la petite république, ne se seraient pas en tous points réalisées.

D'après une aquarelle de Nousveaux.)

Les citoyens de Monrovia, écrit M. Marche dans l'*Afrique occidentale*, n'ont vu dans la liberté qu'une chose : le droit de ne rien faire et de n'obéir à personne, et surtout de ne pas payer leurs dettes, en sorte que la petite république présente le tableau d'un désordre grotesque.

Peu de temps après notre départ nous mouillons en vue de Monrovia, capitale de

l'état de Libéria ; malheureusement nous ne pûmes pas y descendre à terre, messieurs les habitants de cette glorieuse république n'aimant pas à voir les blancs se promener en curieux chez eux.

Libéria est, comme on le sait, une création des philanthropes des Etats-Unis. Ils y ont transporté une foule d'esclaves affranchis auxquels on a donné toute sorte de ressources. Ces noirs ont un président, des fonctionnaires, des maîtres d'école, des ministres de la religion, tous de leur couleur. Les blancs ne doivent pas y posséder.

Les Yankees, qui ne vont pas y voir, citent ce pays avec enthousiasme, comme une sorte d'Eden créé par les hommes de couleur. La vérité est, qu'il règne à Libéria le plus parfait gâchis ; que le gouvernement ne paye aucune de ses dettes ; exemple que s'empressent de suivre les particuliers ; que les désordres et la violence y sont journaliers et qu'il est vivement à désirer que quelque nation européenne intervienne dans des affaires qui tourneront sans doute aussi mal que possible.

Après avoir dépassé le cap Mesurade, on rencontre, sur la côte, un grand nombre de petites rivières qui se jettent directement à la mer et dont le cours offre les sites les plus pittoresques qu'on puisse trouver.

Quelques-uns de ces sites ont été rendus par le pinceau d'artistes distingués, notamment par MM. Nousveaux et Darondeau.

Au nombre de ces rivières citons celles de Sestros et de Garroway dont l'hydrographie détaillée a été faite par MM. les vice-amiraux Bouët et Fleuriot de Langle, lors de leurs remarquables croisières à la côte occidentale d'Afrique.

Ces rivières coulent à travers des plaines boisées, d'une végétation luxuriante ; à leur embouchure, l'on distingue des villages indigènes aux cases spacieuses, de forme habituellement quadrangulaire, et au milieu desquels s'élèvent de grands arbres qui ont l'aspect d'immenses parasols. L'un de ces villages, Garroway, est devenu une possession française, à la suite de traités passés par le commandant Bouët-Willaumez avec les chefs indigènes.

L'accès de ces rivières est facile malgré les nombreuses roches, de couleur noire, qui, comme la roche Fétiche, la roche des Trois Requins, etc., se dressent à leur entrée : ces roches, situées à hauteur des brisants, présentent en effet l'avantage de neutraliser en partie la violence de la mer, et de rendre ainsi la barre franchissable presque en toute saison.

Cette partie de la côte des Graines prend quelquefois le nom de côte de Krou.

Les Kroumen. — La nombreuse tribu des Kroumen, écrit P. Branda dans *Récits et Nouvelles*, occupe la longue étendue de côte comprise d'une part entre Sierra-Leone et le cap des Palmes, et de l'autre part entre le cap des Palmes et la rivière de Lahou.

Des formes herculéennes, une taille gigantesque, une couleur moins foncée distinguent cette peuplade de tous les nègres. A l'âge nubile, les Kroumen se tatouent le visage de signes particuliers, suivant le village auquel ils appartiennent, mais tous portent une raie noire du haut du front à l'extrémité du nez. On arrache aux enfants la dent du milieu de la mâchoire inférieure, les deux dents correspondantes supérieures sont limées en pointe. Ils se donnent ainsi un air féroce tout à fait démenti par la douceur de leur caractère; c'est un pur sentiment de coquetterie qui les porte à se défigurer ainsi.

. . . . . .

Les habitants de la côte de Krou, de très haute taille, de carrure énorme, ont la poitrine fort développée.

Véritables amphibies, ils semblent au milieu des brisants dans leur élément même ; leurs poumons, habitués à contenir en réserve de prodigieuses quantités d'air, sont de véritables soufflets de forge.

Nous lisons également dans *Niger et Bénué* de M. A. Burdo :

A peine avons-nous stoppé, qu'une multitude de pirogues nous entourent, et qu'en moins de rien, plus de deux cents noirs se hissent sur le pont, criant, hurlant, gesticulant; aux cris succèdent d'abord les querelles, puis aux querelles les coups; les combattants se jettent ou sont jetés à la mer, et en toute hâte rejoignent leurs canots. Les autres assaillent le capitaine, les officiers, les matelots, à qui ils s'adressent tous ensemble, en s'aidant du geste quand les quelques mots anglais qu'ils savent ne se présentent pas assez vite à leur esprit. Sans armes et presque nus, ces braves gens sont des Kroumen : ils offrent leurs services et demandent à travailler, soit à bord, soit aux comptoirs européens de la cale....

On emploie les Kroumen aux rudes travaux auxquels la chaleur et l'insalubrité du climat empêchent de soumettre les matelots anglais; à partir de Krou, l'Européen se doit effectivement ménager beaucoup.

Le tatouage qui est décrit ci-dessus est le signe distinctif de la race des Kroumen. Au temps de la traite des esclaves, ce tatouage les faisait reconnaître comme appartenant à une race libre dont, en aucun cas, les membres ne pouvaient être vendus...

A cette époque, beaucoup de Kroumen préférèrent, dit-on, la mort à l'esclavage qu'on voulut leur imposer.

M. de Compiègne écrit encore à leur sujet, dans l'*Afrique équatoriale :*

Dans les colonies anglaises ou françaises, le gouvernement enrôle un grand nombre de Kroumen que l'on emploie surtout aux travaux des routes et à la manœuvre des embarcations; on en fait aussi d'excellents chauffeurs, ce qui est précieux dans ces pays brûlants. Toutes les grandes maisons de commerce ont, à l'instar du gouvernement, une ou plusieurs troupes de Kroumen qui sont chargés de tous les travaux pénibles. Ils sont très dociles, apprennent les langues avec une facilité inouïe, et travaillent énormément pourvu qu'on les nourrisse bien et qu'on les laisse chanter pendant qu'ils travaillent.

Le salaire qu'on leur donne est minime. Aussi les noirs des autres pays qui leur voient faire tant de besogne pour une si faible rémunération les traitent d'esclaves, et ont pour eux le plus profond mépris.

Les Kroumen sont de bons marins et nagent comme des poissons.

La côte des Graines se termine au cap Palmas ou cap des Palmes.

Près du cap Palmas s'élève le petit village de Harper, construit par des noirs libérés, sous le patronage d'une société philanthropique de Baltimore.

C'est, dit-on, l'un des points les plus salubres de cette partie de la côte d'Afrique.

Jusqu'en 1860, Harper était le chef-lieu de la petite république indépendante de Maryland : à partir de cette époque, cette république fut rattachée à la république de Liberia, dont elle constitue aujourd'hui l'un des quatre comtés.

Population. — La population totale des territoires protégés par les quatre comtés de la République de Libéria serait, d'après quelques écrivains, de 600,000 habitants. Nous estimons que ce chiffre est très exagéré; la population de la côte de Libéria ne présentant pas une densité beaucoup plus grande que celle de la Sénégambie.

---

PALABRE D'AFFAIRES ENTRE LE COMMANDANT E. BOUET-WILLAUMEZ ET LES CHEFS INDIGÈNES DE LA CÔTE DE KROU. (Aquarelle inédite de Daronceau.)

## CHAPITRE V

### CÔTE DE GUINÉE. — Aspect général. — Climat.

Une grande partie des renseignements qui suivent nous ont été fournis par M. Tralboux, lieutenant d'infanterie de marine, qui a effectué un séjour d'une année sur cette côte.

La côte de Guinée s'étend depuis le cap des Palmes jusqu'aux bouches du *Niger*. Elle se subdivise en côte d'Ivoire, côte d'Or et côte des Esclaves. A part le *Golfe du Bénin*, elle n'offre pas de découpure notable. On y remarque encore le cap Saint-Paul, le cap Coast, le cap des Trois-Pointes.

Les cours d'eau n'ont d'importance que par la masse d'eau qu'ils déversent dans la mer. Leur longueur est relativement faible; cela tient à ce qu'ils descendent tous des montagnes de Kong, dont la distance maxima à la côte ne dépasse guère 600 à 800 kilomètres. La partie supérieure de tous ces cours d'eau est généralement à sec d'octobre à mai. Au moment des pluies ils roulent un volume d'eau considérable. Le courant est alors d'une telle violence que la navigation est impossible.

La rivière *Volta* décolore les eaux de la mer à plusieurs milles au large. Cette rivière est celle de la côte de Guinée dont le cours est le plus long; viennent ensuite l'*Akba* et l'*Onémé*.

La côte, surtout dans sa partie orientale, est couverte de lagunes qui longent la plage à une distance très faible. A *Grand-Popo*, par exemple, la bande de sable qui sépare la mer de la lagune n'a qu'une largeur de 5 mètres. Aux fortes marées, la mer franchit cette espèce de digue et vient tomber dans la lagune.

POINTE DE GAUCHE DE L'ENTRÉE DE LA RIVIÈ

S, CÔTE DES GRAINES. (D'après une aquarelle de Nousveaux.)

Climat. — L'année se partage en deux saisons :

1° La saison des pluies, du commencement de mars à la fin d'août. C'est aussi l'époque des tornades.

2° La saison sèche, qui s'étend de septembre à mars. C'est la meilleure pour les Européens. Sur le bord de la mer, la température est alors fort agréable, et on peut dire qu'à ce moment le pays est relativement sain.

Ces quelques mois de bonne saison ne suffisent malheureusement pas pour donner une bonne opinion du climat de la côte de la Guinée.

Les nombreux marais et lagunes qui couvrent le littoral sont, en effet, de vastes foyers de fièvres de toute espèce.

Quelques points jouissent surtout d'une situation sanitaire déplorable. Telle est la colonie anglaise de Lagos.

Lorsque les navires entrent dans la rivière de Lagos et y mouillent plusieurs jours de suite, l'équipage entier est atteint par les fièvres.

Dernièrement encore (en 1887) l'aviso la *Mésange* étant entré à Lagos pour faire du charbon, tout l'équipage fut atteint par les fièvres, qui ne cessèrent que lorsque l'aviso eût regagné la pleine mer.

---

## CHAPITRE VI

CÔTE-D'OR. — Établissements français. — Moyens de communication. — La population. — Établissement fondé par le gouverneur Bouët-Willaumez dans la rivière Assinie (Côte-d'Or). — Assinie. — Dabou, Grand-Bassam. — Population de Grand-Bassam. — Établissements anglais. — Axim. — Cap des Trois-Pointes. — Dixcove. — Chama. — Elmina. — Cap-Coast. — Accra. — Population. — Moyens de communication. — Armée.

La côte d'Ivoire ou des Dents va du cap Palmas à nos comptoirs de Grand-Bassam. Là, commence, en réalité, la côte dite côte de l'Or ou Côte-d'Or.

Nos établissements de la Côte-d'Or s'étendent à l'est jusqu'aux possessions anglaises d'Apollonia. Nous n'avons avec l'intérieur que des relations de commerce. On peut admettre cependant que notre autorité se fait sentir jusqu'à 35 milles au nord du Grand-Bassam.

Une petite chaîne de collines longe la côte, dans une direction parallèle, à environ 50 kilomètres. Cette chaîne est traversée par les rivières Lahou, Akba, Assinie et Tanda dont la navigation est arrêtée à certains endroits par des rochers et des cataractes. Les montagnes de Kong, situées assez loin dans l'intérieur, sont les plus élevées de toute la côte occidentale d'Afrique. De nombreux cours d'eau en descendent, entre autres plusieurs sources du Niger.

La lagune de Grand-Bassam, large et profonde, est navigable pour les avisos de l'état. C'est ainsi qu'au mois de janvier 1887, le *Goeland* entra en lagune et alla bombarder les villages des *Ebrié*. Mais la barre, qui est parfois fort mauvaise, ne permet pas toujours de pénétrer dans cette rivière.

Cette côte est habitée par différentes tribus qui portent les noms d'Ebriés, de Jack-Jacks, etc... Presque toutes appartiennent à la race des Achantis.

Les Jacks-Jacks, qui forment une des tribus les plus importantes, résident sur la côte à l'ouest de Grand-Bassam. Ce sont des traitants qui font un commerce important avec l'intérieur.

Leurs cases en bois sont bien construites, et se distinguent par leur confortable de toutes les autres habitations indigènes.

Les principaux produits de la colonie sont la poudre d'or, l'huile et les amandes de palme, l'ivoire.

Moyens de communication. — Grand-Bassam et Assinie ne sont desservis par aucune ligne régulière de paquebots. Les vapeurs anglais y mouillent de temps à autre.

Un poste télégraphique de la compagnie anglo-française *The west African telegraph company limited* est établi à Grand-Bassam. On communique ainsi vers l'ouest avec Sierra-Leone et le Sénégal, vers l'est, avec Accra, Porto-Novo (Kotonou), San-Thomé et le Gabon.

Dans l'*Expansion coloniale de la France* (F. Alcan, éd.), M. de Lanessan écrit au sujet de la population de cette côte :

La population. — Les indigènes de toute la région placée sous notre protectorat (Grand-Bassam et Assinie) appartiennent au type nègre le plus classique. Leurs formes sont généralement belles ; leur corps est robuste ; leurs traits sont beaucoup plus réguliers que ceux d'un grand nombre d'autres races de la côte occidentale de l'Afrique ; les femmes ont les fesses saillantes et même douées d'une légère stéatopygie qui n'est pas sans ajouter une grâce à leur tournure.

Les attaches de leurs mains et de leurs pieds sont minces, les mains sont petites, les pieds larges et plats. Les seins sont habituellement piriformes dans la jeunesse, plus tard ils deviennent très flasques, allongés et pendants. Les seins hémisphériques sont rares et considérés comme un signe de beauté.

Dans quelques villages de la lagune de Grand-Bassam, les femmes sont entièrement nues ; dans d'autres villages de la même lagune, elles n'ont pour tout vêtement qu'un petit lambeau d'étoffe de la largeur de la main et flottant, fixé à une ficelle ou à la ceinture de perles qui entoure la taille. Partout ailleurs la femme porte comme costume essentiel une bande d'étoffe qui passe entre les cuisses, est fixée en avant aux ceintures de perles, et est enroulée de manière à former une sorte de coussin analogue à la tournure de nos dames. La partie inférieure du tronc et les cuisses sont couvertes d'un lambeau d'étoffe long de un mètre cinquante environ, enroulé autour des reins, par dessus la « tournure » dont nous venons de parler. La partie supérieure du corps est entièrement nue.

Autour du cou, aux bras, aux poignets, au-dessus et au-dessous du genou, aux chevilles, sont des chapelets de verroteries, de perles, ou même de pépites d'or.

Fig. 144. — Mulâtresses des établissements de la Côte-d'Or, par Darondeau.

Autour des chevilles, les femmes d'un certain âge portent souvent des anneaux en cuivre de très grande dimension. Les cheveux sont tressés chez les jeunes filles en un grand nombre de petites touffes; chez

les femmes souvent en une seule touffe conique, très saillante au sommet de la tête. Sous ce costume les jeunes filles ne manquent pas d'une certaine grâce.

Les hommes se font, d'une bande de cotonnade, une ceinture qui passe entre les cuisses après avoir fait le tour des reins et dont les deux extrémités flottent, l'une en avant, l'autre en arrière. Sur les épaules, les plus riches jettent une grande pièce d'étoffe de coton, souvent tissée dans le pays et formée alors de bandes étroites, ajustées, diversement coloriées : ils se drapent très majestueusement dans ce pagne, à la mode romaine.

Établissement fondé par le gouverneur Bouet-Willaumez dans la rivière Assinie (Côte-d'Or). — Les établissements de Grand-Bassam et d'Assinie sont des possessions françaises de date relativement récente.

A la suite d'un voyage d'exploration qu'il fit vers 1838 avec la canonnière-brick *la Malouine*, attachée à la station des côtes d'Afrique, le lieutenant de vaisseau E. Bouët, commandant de cette canonnière, fit la proposition de créer, sur plusieurs points du golfe de Guinée, des comptoirs fortifiés, destinés non plus, comme ceux que la France y avait possédés jadis, à servir d'entrepôts à la traite des noirs, mais, au contraire, à devenir des centres et des points d'appui pour le commerce licite qui tendait à se substituer à ce trafic criminel.

Les trois points suivants du golfe de Guinée furent signalés comme propres à la fondation de comptoirs : Garroway, Assinie, le Gabon, et des traités furent passés avec les chefs de ces contrées.

En avril 1843, M. le capitaine de corvette E. Bouët, qui venait d'être appelé au gouvernement du Sénégal, organisait une expédition destinée à aller prendre possession de ces trois points.

Le débarquement sur la côte d'Assinie se fit dans des conditions très émouvantes et mérite d'être rapporté.

On choisit l'endroit de la plage où la mer paraissait déferler avec moins de fureur. Le temps fut à grains pendant plusieurs jours : pirogues du pays, pirogues de Guet-N'Dar (Saint-Louis), embarcations de guerre, tout chavirait.... L'on fit construire alors de petits radeaux que l'on chargea de matériaux et que l'on poussa dans le brisant. Le premier radeau, qui ne contenait que des matériaux, fut démoli par la lame et ne parvint à la côte que pièce à

pièce. Le second portait M. de Montlouis, le chef du comptoir projeté, un matelot, un mousse, et un obusier de montagne. Arrivé sur la crête de la lame, il se dressa presque verticalement, et l'un des côtés touchant le fond, le radeau fut chaviré en grand de l'arrière à l'avant.

« Je ne peindrai pas, dit un témoin oculaire, tout ce qu'il y eut d'affreux dans un pareil spectacle ; la mort des trois personnes paraissait inévitable. Au milieu des débris nous aperçûmes deux têtes : M. de Montlouis se faisait facilement reconnaître; il remonta sur le radeau, chercha des yeux le mousse qui s'était embarqué avec lui ! Ne le voyant pas, il plongea au risque de sa vie et sauva ce malheureux enfant du milieu des pièces de bois qui, se heurtant et se brisant entre elles, devaient causer la mort de l'un et de l'autre. A terre il n'y eut qu'un cri d'horreur : tous se précipitèrent à la nage au devant des hommes à sauver. »

Assinie. — L'établissement d'Assinie, jeté sur la gorge d'une presqu'île, à six ou sept milles de la mer, commande le fleuve et le passage de la barre. Il a reçu le nom de Fort Joinville.

Dabou, Grand-Bassam. — Successivement deux autres postes français furent installés sur la même côte : l'un à Grand-Bassam, l'autre à Dabou.

Bien peu de régions du globe, écrit encore M. de Lanessan, jouissent d'une végétation plus luxuriante que les territoires de Grand-Bassam et de Dabou. A peine quelques centaines de mètres sur le bord de la mer présentent un sable stérile; en beaucoup de points, même entre les embouchures des rivières de Grand-Bassam et d'Assinie, la végétation s'étend jusqu'au niveau des hautes marées. Ce ne sont d'abord que des arbustes de petite taille et des prairies de grandes herbes que peuplent les antilopes; puis, sur les bords des lagunes, les pandanus et les mangliers forment une barrière inextricable, défendant l'approche de forêts dont les arbres atteignent des dimensions gigantesques.

Dans toute la région basse, les forêts et les prairies dont elles sont entremêlées sont en grande partie inondées six ou sept mois de l'année.

Dans les forêts, abondent les perroquets, les toucans, les pigeons verts, les tourterelles, les ibis, etc.

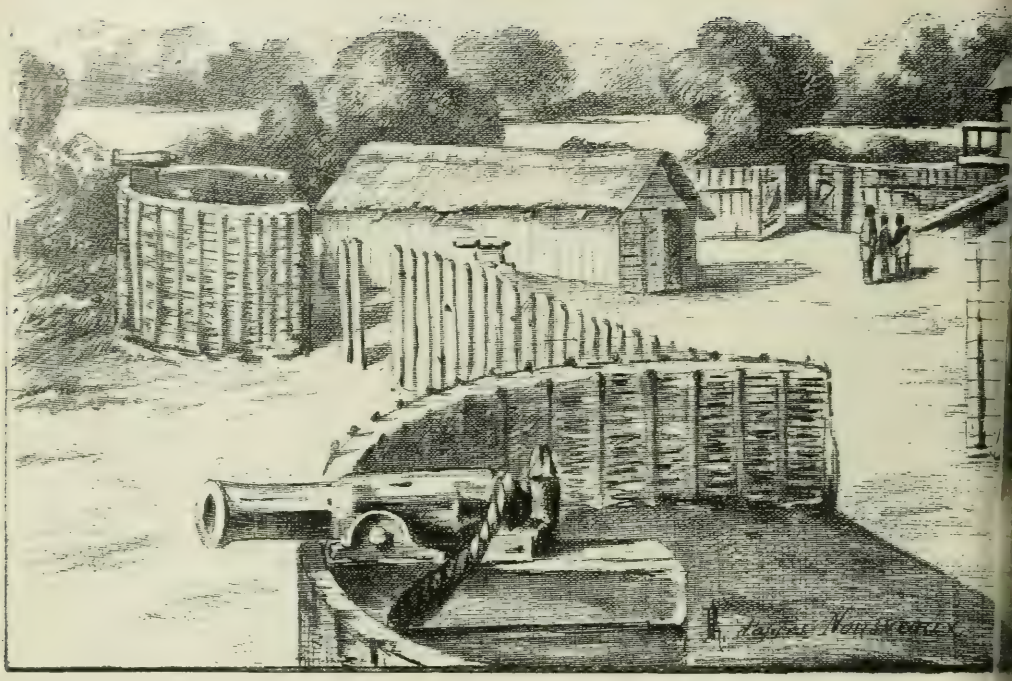

PREMIER ÉTABLISSEMENT FONDÉ PAR

ÉTABLISSEMENT FONDÉ PAR LE GOUVERNEUR

NAIS SUR LA CÔTE DE GRAND-BASSAM.

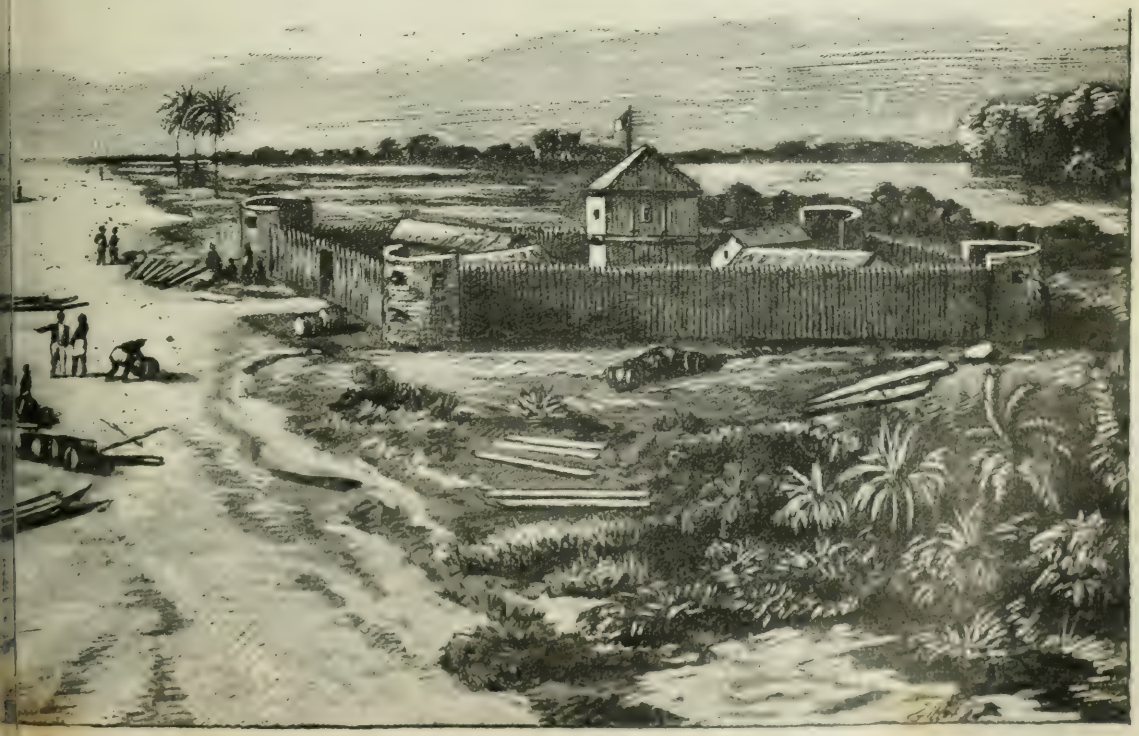

LAUMEZ DANS LA RIVIÈRE ASSINIE (CÔTE-D'OR).

Populations de Grand-Bassam. — Les peuplades de cette contrée sont belliqueuses, turbulentes, et agressives. A différentes reprises, notamment en 1849 et en 1853, les capitaines de vaisseau Bouët-Willaumez et Baudin durent rétablir l'autorité du pavillon français sur plusieurs points de cette côte où elle avait été violemment méconnue : ils y opérèrent également des descentes à main armée pour détruire les repaires des négriers.

Quarante-deux officiers et marins tués ou blessés, en 1849, dans ces diverses affaires, témoignent de la résistance qui fut faite par les naturels, fort supérieurs en nombre, et aussi bien armés que bien embusqués.

L'un des épisodes de cette dernière expédition a été reproduit par le peintre Horace Vernet, dans un tableau dont nous donnons la reproduction et qui représente la petite troupe de débarquement au moment où elle prend pied à terre. Au premier rang se trouvent les chefs de l'expédition : le commandant Bouët-Willaumez, et auprès de lui l'enseigne Duburquois, qui reçut à ce moment une grave blessure.

L'ouverture du commerce de troque dans les villages de la Côte-d'Or est toujours l'occasion de réjouissances de la part des indigènes.

Tous les jours, — écrivait un capitaine au long cours, M. Peuchgarie aîné, il y a quelque trente ans, — pendant plus d'un mois, ce ne sont que danses, chants, musiques et promenades en habits de fête; les noirs parcourent le village et s'arrêtent aux maisons des chefs et des traitants, où ils trouvent toujours des cadeaux préparés. C'est devant la maison du roi que se passent chaque jour les scènes les plus grotesques; il préside presque toujours à ces fêtes, assisté de toutes les personnes de sa maison et de toutes ses femmes, et là où les rigidités de la loi du prophète ne s'exercent pas sur le sexe, elles se mêlent aux danses des chefs et du peuple.

Toutes ces négresses sont couvertes d'or, de corail, et de verroteries; tout l'art de l'orfévrerie de Dagumba s'étale sur leurs personnes. Elles se groupent par rang d'âge et d'influence autour du monarque, et lui chantent, en battant des mains, les dithyrambes les plus flatteurs.

Si l'on repose la vue sur ces groupes de femmes, qui toutes ont à subir le joug de ce maître absolu, on la détourne pour jeter un regard plus agréable sur ceux que forment de jeunes filles adultes ou de petites négresses encore enfants. Dans les premières, on voit la négresse flat-

teuse, qui brise son corps à tous les caprices d'un despote dur, sauvage, et qui, dans ce moment, pour chercher à lui plaire, se livre à toutes les contorsions, à tous les gestes, car elle attend de lui quelque récompense ou quelque faveur. On voit parfois cette pauvre créature, adulant ce maître hautain, en être repoussée ou sacrifiée; alors un sentiment de compassion et d'intérêt s'empare de vous. Au contraire, dans les secondes, on trouve la jeune vierge, insouciante de son avenir, jouant, dansant, riant, sans arrière-pensée, ne s'occupant que du plaisir et de sa toilette qu'elle aime par-dessus toutes choses. Aussi, s'y jette-t-elle avec toute la grâce de son âge et la souplesse de son joli corps, le plus souvent à demi-nu, drapé seulement d'un pagne de soie, les jambes découvertes jusqu'aux genoux; ces jeunes filles se livrent avec un charme admirable à leurs danses si animées et si voluptueuses; à leurs chants si cadencés et souvent si mélancoliques; à leurs refrains si d'accord, que les battements de mains pleins d'ensemble accompagnent. Enfin toutes ces couleurs si variées de corail, d'or, de plumes, de tissus et de soie, font de ces groupes de jeunes négresses autant de jolis bouquets embellis plutôt par la nature que par l'art qui les rendrait moins agréables.

Établissements anglais de la Côte-d'Or. — Après notre établissement d'Assinie, on passe devant le village d'Apollonia, dont les terres basses sont garnies de palmiers. Un fort, aujourd'hui en ruines, avait été construit par les Hollandais sur ce point. Dans cette partie de la côte qui comprend un certain nombre de villages indigènes importants, la barre des brisants est d'ordinaire excessivement forte et difficile à franchir, même par les pirogues.

Axim. — Puis vient le fort d'Axim qui fut bâti par les Portugais, a appartenu longtemps aux Hollandais, et est aujourd'hui anglais.

Devant Axim, un grand nombre de petites roches, placées en avant du rivage, protègent ce dernier contre la houle du large, de telle sorte que les navires peuvent le plus souvent communiquer avec la terre au moyen de leurs canots.

Le fort est bâti sur un petit monticule, à proximité d'un fourré de verdure : ses murailles blanches se détachent vivement sur l'horizon.

Cap des Trois-Pointes. — Nous trouvons ensuite le cap des Trois-Pointes, qui est formé par le prolongement de trois collines

assez élevées, abruptes, et terminées par trois petites hauteurs de forme conique.

Dixcove. — Quand on a doublé le cap des Trois-Pointes, on distingue le fort anglais de Dixcove, reconnaissable également à ses murailles d'une blancheur éclatante.

Le fort a la forme d'un carré; il s'élève sur un petit monticule; deux bastions le flanquent et lui donnent l'aspect d'un château féodal. Des terres boisées, véritables massifs de verdure, et des groupes de cases indigènes entourent le fort de Dixcove.

Un grand dépôt de charbon pour les navires à vapeur qui se dirigent vers le sud de la côte y est établi.

Dans toute cette partie de la côte occidentale d'Afrique (côte d'Or et de Guinée), les villages sont généralement bien bâtis. Beaucoup de cases sont en torchis, peint à la chaux, avec des portes et des fenêtres pleines, les autres sont faites en pétioles de palmier. Toutes sont recouvertes en feuilles de palmier, imbriquées et solidement disposées pour préserver l'habitation contre les pluies torrentielles qui tombent pendant une partie de l'année.

Après Dixcove, la côte continue à présenter le même aspect : les terres sont très boisées et composées d'une chaîne à peu près ininterrompue de monticules, sorte de grandes dunes, reliés entre eux par une pente assez douce.

Chama. — L'on passe ensuite devant l'ancien fort hollandais de Chama, bâti sur la rive droite du Prah, fleuve assez important, mais dont le cours est interrompu par des cataractes à une quinzaine de lieues de son embouchure.

Chama a une population de 3,000 à 4,000 habitants: il appartient également aux Anglais.

Elmina. — Après Chama vient la ville d'Elmina.

Le fort d'Elmina est le premier établissement fait à la Côte-d'Or par les Portugais. Il passa en 1641 aux mains des Hollandais qui en firent le chef-lieu de leurs possessions sur ce littoral.

Le fort fut construit sur la hauteur voisine, appelée Santiago. Il est situé sur un monticule haut de 30 mètres au-dessus de la mer;

il croise ses feux avec un autre fort, le fort Saint-Georges, construit sur une presqu'île basse et rocheuse.

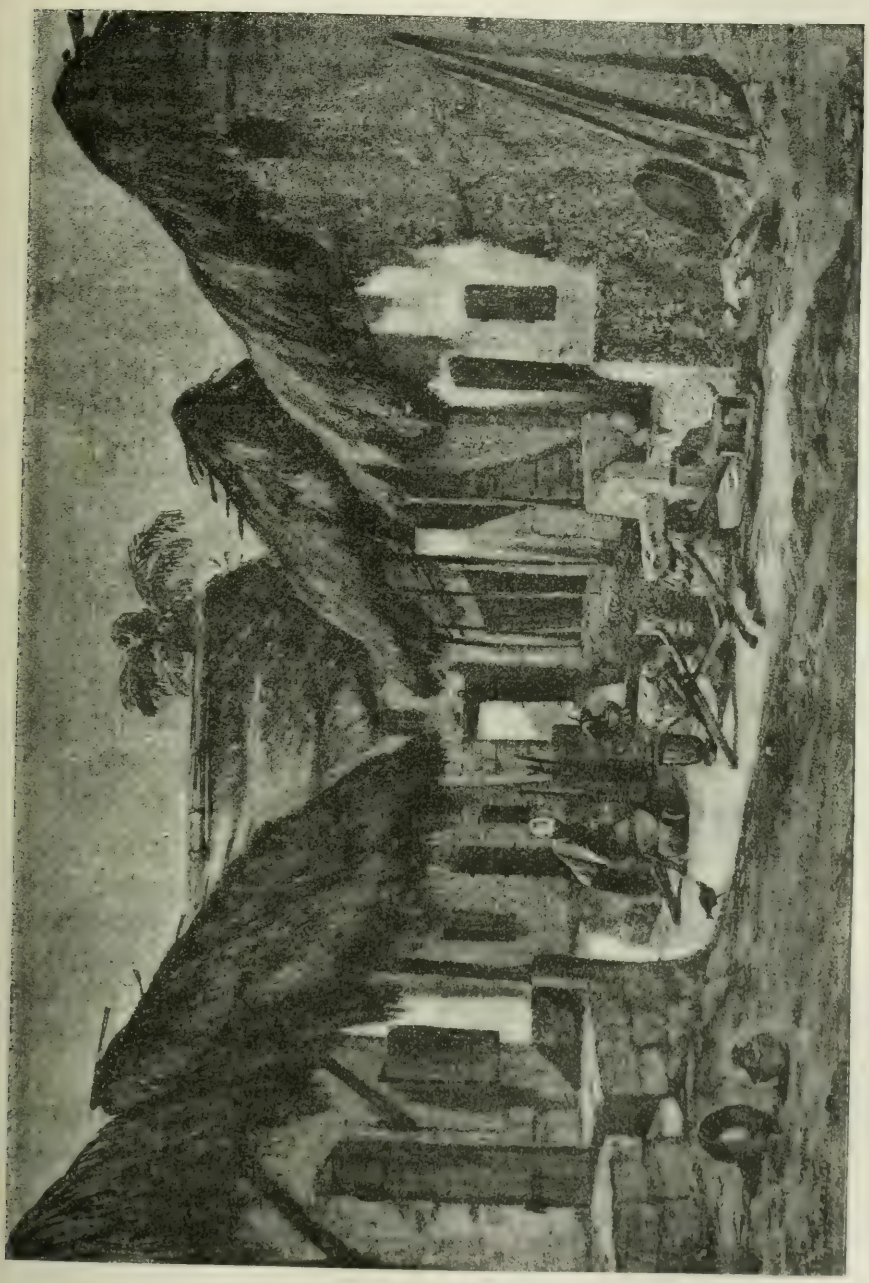

Fig. 147. — Une rue du village anglais de Dixcove (Côte-d'Or). — (Aquarelle de Nousveaux.)

La ville indigène contient 2,500 habitants environ. La ville

européenne, dans laquelle on remarque quelques jolies habitations, s'élève au bord d'une large route plantée de beaux arbres qui côtoie le fond de la baie.

Le débarquement peut se faire par les embarcations lorsque la mer est belle, mais il est préférable d'employer les pirogues du pays, qui sont fort grandes, en général faites d'un seul tronc d'arbre, et très habilement maniées par les naturels.

Le pays voisin est accidenté, présente quelques ondulations et surtout est très boisé. On aperçoit çà et là quelques maisons de campagne appartenant aux fonctionnaires ou aux riches négociants. Plusieurs de ces maisons sont très agréablement situées au milieu de bois et de vergers.

Elmina fut le point de départ de la glorieuse et pénible expédition anglaise de 1871, contre les Achantis, dont l'État s'étend au nord de cette partie de la côte. Depuis cette époque, Elmina appartient aux Anglais.

Cap-Coast. — A quelques lieues d'Elmina, sur la côte, se trouve Cap-Coast. Rien n'est plus pittoresque que la vue dont on jouit en regardant la ville de Cap-Coast, en partie cachée par des massifs de verdure et dominée par les tours blanches de ses forts.

L'établissement de Cap-Coast, bâti par les Portugais, passa aux mains des Hollandais, et en 1665 fut pris par les Anglais, auxquels il fut définitivement cédé l'année suivante.

La ville noire, très grande, se trouve dans la plaine et sur le penchant de collines qui paraissent à petite distance du bord de la mer; elle s'étend sur le penchant de ces collines. Des Européens sont établis sur ce point. Ils possèdent des maisons vastes et bien bâties, la plupart entourées de jardins qui donnent, par leur verdure, un aspect agréable à la ville. Sa population est de 8,000 habitants.

Cap-Coast a été longtemps le chef-lieu des possesions de l'Angleterre, mais à la suite de la guerre contre les Achantis, le siège du gouvernement anglais a été porté à Christiansberg.

Après Cap-Coast, on passe devant les ruines d'anciens forts anglais et hollandais, le fort d'Anamaboë, les forts de Cormantine, de Tantamquerry, d'Apam.

Accra. — On distingue enfin la pointe d'Accra : à son extrémité rocheuse est bâti le fort anglais James, élevé seulement de 11 mètres au-dessus de la mer. Quelques roches éparses garnissent sa base et le débarcadère se trouve dans une petite anse sablonneuse presque sans abri.

Accra est la capitale de l'ancien royaume d'Accra, d'une population de 10,000 à 12,000 habitants. Accra a toujours été une possession anglaise.

M. L'abbé Laffitte faisait, il y a une vingtaine d'années, de la ville d'Accra, la description suivante :

On donne à Accra, capitale du royaume de ce nom, le titre de ville, mais c'est là un vrai titre de luxe, consacré cependant par toutes les géographies. La plus misérable de nos bourgades d'Europe a l'air d'une cité de premier ordre, auprès de cette multitude de baraques que l'on a si pompeusement étiquetées.

A part les forteresses anglaises et quelques maisons de négociants, tout le reste n'est qu'une triste agglomération de huttes de nègres, sales, enfumées, qui craquent à chaque coup de vent et menacent de joncher le sol de leurs débris.

Les rues sont tortueuses et si étroites que trois hommes peuvent à peine y passer de front. Les places sont des cloaques et des dépôts d'immondices.

Aujourd'hui Accra est, dit-on, la ville la plus policée de cette côte.

Ce qui rend la position d'Accra importante pour les Européens, c'est que, à quelques lieues de la côte se trouve un massif montueux de quelques centaines de mètres d'altitude, dans lequel on a établi un sanitorium.

D'Accra, dépendent un certain nombre de petites bourgades aujourd'hui en ruines et qui autrefois comptoirs danois sont également aujourd'hui sous la dépendance de l'Angleterre.

Les populations de cette partie de la côte sont remuantes, et les Anglais ont à réprimer de temps à autre quelques insurrections de leur part.

A Accra, le débarquement présente de grandes difficultés à cause des brisants qui bordent le rivage. Quand la mer est agitée, il serait dangereux d'en tenter le passage, même avec les pirogues des indigènes; lorsque la mer est calme, de longues et folles vagues

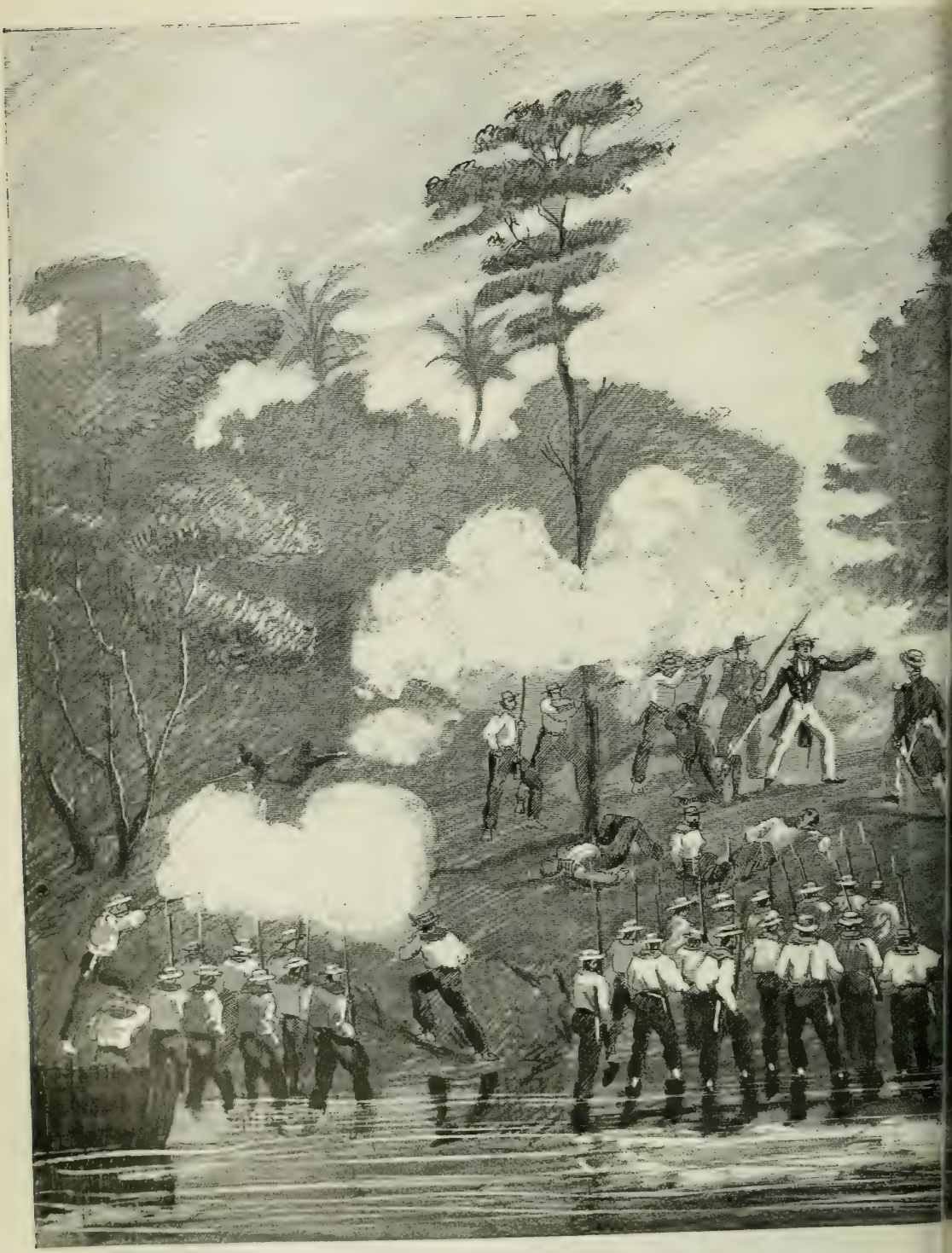

LE COMMANDANT E. BOUËT-WILLAUMEZ ATTAQU

(D'après une aquarelle, rep

ES PEUPLADES INSURGEES DE GRAND-BASSAM.
(Attribué à Horace Vernet.)

soulevant à peine la surface de l'eau, viennent se briser sur le rivage en un flot d'écume.

Christiansberg. — A portée de canon du fort d'Accra se trouve le fort de Christiansberg; ce fort fut bâti par les Portugais sur une pointe rocheuse, de chaque côté de laquelle le rivage forme une petite baie de sable.

Après avoir changé plusieurs fois de maître, il a été cédé en 1694 aux Danois et est resté longtemps le chef-lieu des établissements danois sur la côte occidentale d'Afrique; puis il est passé à l'Angleterre.

Le fort a l'aspect d'une citadelle féodale imposante, qui atteste l'ancienne splendeur maritime du Danemarck. Il domine la ville qui compte 5,000 à 6,000 habitants.

C'est à Christiansberg que, depuis 1871, a été placé le chef-lieu des possessions anglaises de la Côte-d'Or.

D'après quelques écrivains, la population des territoires de la côte d'Or, placés sous le protectorat de l'Angleterre, serait de 500,000 âmes; et le mouvement commercial des comptoirs anglais de 12 à 14 millions de francs.

Population. — D'après M. le lieutenant Tralboux, la population des établissements anglais de la Côte-d'Or, qui était, en 1851, de 400,000 habitants, n'était plus, en 1868, que de 252,000. En 1872, après l'annexion des établissements hollandais, elle remonte de nouveau à 400,000. Bien que ces chiffres soient officiels pour les Anglais, ils peuvent paraître plus ou moins fantaisistes, car il est difficile de faire un recensement exact dans ces régions. Les habitants sont des Achantis. Il y a aussi quelques mulâtres hollandais et portugais. A la côte de Guinée on donne encore le nom de Minas aux indigènes de la Côte-d'Or qui s'expatrient par groupes de 20 environ et vont servir de canotiers dans les factoreries du golfe de Bénin. Ces gens passent la barre avec une adresse et une intrépidité remarquables, ce sont les meilleurs piroguiers que l'on connaisse.

Les Achantis sont grands, robustes, de physionomie agréable. Ils ont fait preuve de bravoure et d'énergie dans leur longue lutte contre les Anglais. Ils sont, eux aussi, adonnés au fétichisme.

La population, comme on le voit par les chiffres cités plus haut, diminue avec rapidité. Comme en Calédonie, à la Nouvelle-Zélande, aux Sandwich, aux Hébrides, aux Fidjis, en Tasmanie et en Australie, les

aborigènes disparaissent à mesure que la civilisation pénètre davantage dans leur pays.

Moyens de communication. — La colonie anglaise de la Côte-d'Or est desservie par une ligne régulière de paquebots partant chaque semaine

Fig. 149. — Vue de l'établissement anglais d'Elmina.

Fig. 150. — Vue de l'établissement anglais de Cap-Coast.

Fig. 151. — Le fort anglais de Christiansberg, vu du mouillage.

de Liverpool et touchant à Madère, Sierra-Leone, la Côte-d'Or et Lagos. La traversée est de 21 jours pour Accra; la distance de Londres est de 3869 milles anglais.

Les paquebots allemands de Hambourg touchent aussi à la Côte-d'Or.

Enfin, à Accra, existe un petit poste télégraphique de la Compagnie *The west African telegraph company limited* et communiquant avec Kotonou à l'est et Grand-Bassam à l'ouest. Un fil télégraphique et une route relient également les points importants de la côte : Accra, Cap-Coast, Elmina.

Armée. — La garnison de la colonie anglaise de la Côte-d'Or est constituée par le 2e bataillon du régiment des Indes occidentales dont le recrutement est le même que celui du bataillon de Sierra-Leone.

Des détachements d'artillerie sont en outre affectés à la défense des forts de cette côte.

---

LES FORTS ANGLAIS D'ACCRA, SUR LA CÔTE-D'OR.

(Aquarelle inédite de Nousveaux.)

Fig. 153. — Village de Petit-Popo (colonie allemande).

## CHAPITRE VII

CÔTE DE BÉNIN OU CÔTE DES ESCLAVES. — Aspect général. — Colonie allemande de Petit-Popo ou principauté de Togo. — Population. — Produits. — Moyens de communication. — Établissements français de la côte des Esclaves. — Poste d'Agoué. — Territoires de Grand-Popo et d'Agoué. — Population. — Moyens de communication. — Territoire de Porto-Novo. — Lac de Denham. — Habitations sur pilotis. — Population. — Commerce. — Climat. — Le roi de Porto-Novo. — Kotonou. — Royaume de Dahomey. — Plage de Wydah. — Aspect de la ville de Wydah. — De la divinité du Dahomey. — Mode de saluer des indigènes du Dahomey. — Les amazones du Dahomey. — Moyens de communication. — Voyage en pirogue. — Protectorat portugais au Dahomey. — Possessions anglaises de la côte des Esclaves. — Lagos. — Moyens de communication. — Garnison. — Exposition des cadavres des gens morts sans avoir payé leurs dettes.

La Côte-d'Or se continue jusqu'au cap Saint-Paul, où commence la baie de Bénin.

Jusqu'au cap Saint-Paul la côte est formée d'une succession de dunes très basses, que couronnent des buissons et, de temps en temps, quelques palmiers isolés; de distance en distance, cette continuité de plage est interrompue par des groupes d'arbres qui dénotent presque toujours l'emplacement voisin d'un village, dont les cases sont comme enfouies au milieu de ces fourrés de verdure.

Après avoir dépassé le cap Saint-Paul, la côte prend le nom de côte des Esclaves.

Aspect général. — M. de Lanessan, qui a stationné pendant plusieurs années dans les postes de la côte des Esclaves, donne la description suivante de cette côte :

La côte des Esclaves est formée par des dunes de sable que les vents du large soulèvent et entraînent, et en arrière desquelles se sont formées

FORT D'ELMINA (ANGLAIS), SUR

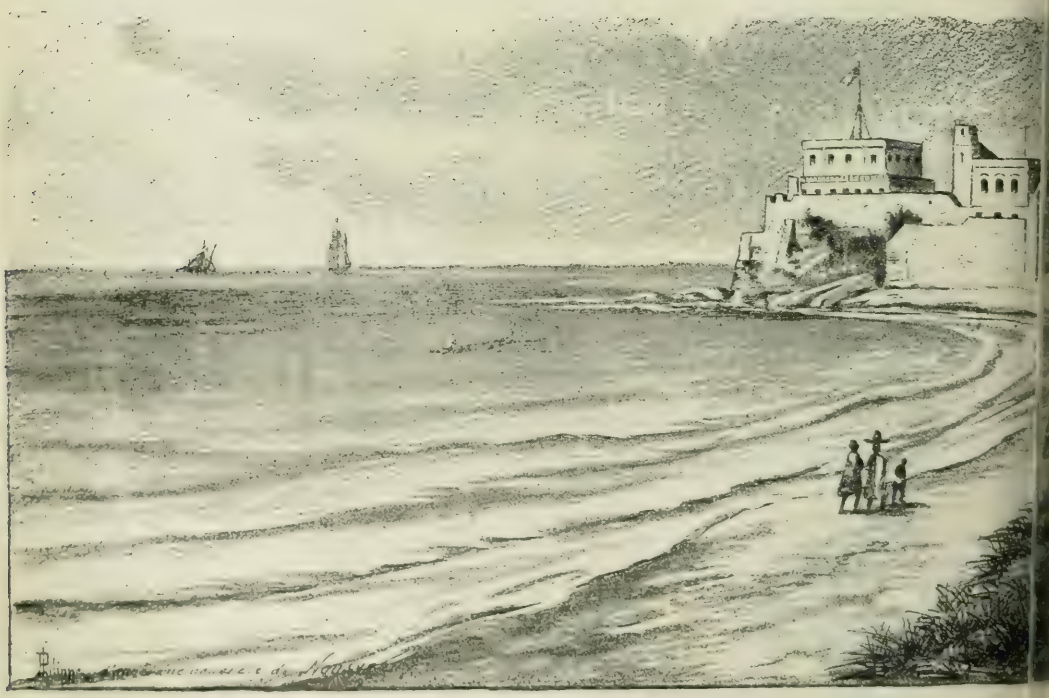

FORT

R. (D'après une aquarelle inédite de Nousveaux.

BERG.

des lagunes plus ou moins navigables, disposées parallèlement à la côte, ne communiquant avec la mer que par les interruptions des dunes existant en un petit nombre de points. Dans ces lagunes... viennent se déverser les eaux d'autres lagunes perpendiculaires, pénétrant plus ou moins profondément dans l'intérieur du pays, et recevant toutes les rivières dont aucune, par suite, ne se jette directement à la mer. Tout le pays coupé par ces lagunes est plat et plus ou moins marécageux, malsain et très chaud; les plages seules sont habitables pour les Européens qui trouvent un peu de remède à la chaleur et à l'insalubrité dans les brises de la mer.

Les premiers villages que l'on rencontre sur la côte des Esclaves, sont les possessions allemandes de Porto-Seguro et de Petit-Popo.

La plage qui entoure ce dernier village, dont l'importance commerciale est assez grande, est nue et sablonneuse; à peine quelques palmiers se voient-ils aux environs du village, dont les cases noirâtres se détachent d'une manière très distincte sur l'horizon.

A Petit-Popo la barre de la plage est très accessible pour les pirogues.

Colonie allemande de Petit-Popo ou principauté de Togo. — La colonie de Petit-Popo, dit M. le lieutenant Tralboux, s'étend sur la côte des Esclaves sur une longueur de 80 kilomètres environ.

Cette colonie n'a été acquise par l'Allemagne qu'en 1884. Des maisons de commerce allemandes y étaient déjà établies avant cette époque. Ce sont elles qui ont facilité la prise de possession par leur gouvernement. Les Allemands, qui cherchaient un prétexte quelconque qui leur permît de s'établir, ont profité de la première occasion qui s'est offerte.

En février 1884, la corvette allemande *Sophie*, commandant Stubenrauch, mouille devant Petit-Popo. Elle s'empare de deux chefs influents qu'elle embarque et emmène comme otages en Allemagne. Ces deux chefs furent d'ailleurs traités à Berlin en grands seigneurs.

On les promena partout, leur faisant voir tout ce qui était capable de susciter leur admiration. Les journaux illustrés de la capitale publièrent même leur photographie.

Les Allemands voulaient ainsi leur montrer combien grande était leur puissance.

Les deux chefs, revenus dans leur pays, ont en effet et devant des officiers français parlé de leur voyage avec enthousiasme.

Les Allemands cherchaient dès cette époque à planter leur pavillon sur cette côte, mais les chefs indigènes ne leur étaient point favorables.

Le roi de Porto-Seguro entre autres, n'arborait jamais au-dessus de sa demeure que le pavillon français. Il avait même sollicité notre protectorat. C'est sur ce point cependant que le drapeau allemand fut hissé tout d'abord par l'équipage d'une corvette.

Cette corvette avait devancé un aviso français de la station du Gabon envoyé à Porto-Seguro pour remplir la même mission.

En janvier 1887, une commission franco-allemande a déterminé les limites de la principauté allemande avec le territoire français.

Le territoire est absolument plat et essentiellement marécageux.

Population. — La population, qui ne doit pas dépasser 30.000 habi-

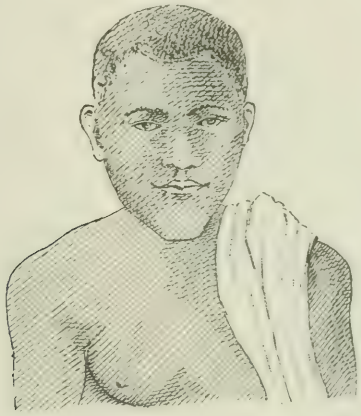

Fig. 156. — Indigène de Porto Seguro. (Croquis de M. Tralboux).

tants, est composée de tribus différentes ayant chacune leur chef particulier, telles que celles de Togo, de Gridji. Les indigènes, qu'on appelle assez souvent Minas des Popos sont en majeure partie de la race des Achantis; les Dahomiens viennent ensuite.

C'est une population assez intelligente, mais paresseuse, déjà abrutie par l'alcool et se courbant docilement sous le joug germanique. Les indigènes se livrent presque tous à la pêche.

Ils font des canotiers de grand mérite. Leur hardiesse et leur habileté à passer la barre en font des auxiliaires précieux pour le commerce.

Produits. — Les produits de cette colonie sont les mêmes que ceux du reste de la côte des Esclaves. On y trouve en abondance l'huile et les amandes de palme. Les produits d'alimentation des indigènes sont le manioc, le maïs, la patate, et enfin le poisson fumé et séché. Ce poisson, mélangé avec de la farine de manioc et de l'huile de palme, constitue le plat national (le canalou).

Moyens de communication. — Des paquebots de Hambourg appartenant à M. Wœrmann, le promoteur de la politique coloniale allemande, font un service mensuel régulier. Ces paquebots partent le 15 de Hambourg, touchent à Gorée et en plusieurs autres points de la côte d'Afrique. Ils s'arrêtent à Lagos où ils arrivent vers le 20 du mois suivant. Ce sont eux qui transportent les produits des maisons allemandes, importations et exportations, les Allemands ne se servant pas des navires à voiles pour leur commerce.

Les paquebots anglais de Liverpool mouillent quelquefois à Petit-Popo pour y déposer des marchandises anglaises. Petit-Popo ne peut commu-

Fig. 157. — Indigène de Porto Seguro. (Croquis de M. Tralboux).

niquer par télégraphe que par le point français de Kotonou ou le point anglais de Quitah.

Les Allemands ne possèdent pas encore de troupes proprement dites dans leurs établissements de la côte des Esclaves. Leur force armée se réduit à quelques agents de police et marins européens et indigènes embarqués sur les avisos ou pontons qui stationnent dans ces parages.

Établissements français de la côte des Esclaves. — Après Petit-Popo, commencent les établissements que la France possède sur la côte des Esclaves.

Ce sont les territoires d'Agoué, de Grand-Popo, de Kotonou et de Porto-Novo.

CHRISTIANSBERG, CHEF-LIEU DES POSSESSIONS ANGLAISES DE LA CÔTE-D'OR

(Aquarelle de Nousveaux.)

Poste d'Agoué. — Agoué est un village important situé sur les bords de la mer, à l'ouest de Grand-Popo. Sa distance est de cinq heures de pirogue par la lagune. Il n'y a pas de factorerie, mais seulement quelques maisons de détail de peu d'importance. Le poste d'Agoué se compose de cinq tirailleurs indigènes avec un sergent européen comme chef de poste.

Territoire de Grand-Popo et d'Agoué. — Aspect général. — Le territoire de Grand-Popo et d'Agoué s'étend le long de la mer sur une longueur d'environ 60 kilomètres.

Il est borné à l'ouest par la colonie allemande de Petit-Popo. Une commission franco-allemande a déterminé les limites de la frontière en janvier 1887. A l'est il touche au royaume du Dahomey. La rivière de Béda peut être considérée comme frontière des deux pays. Au nord, le village d'Agommé, à 40 kilomètres de la côte, est le dernier où se fait sentir notre autorité.

Ce pays, dont presque tous les villages sont indépendants les uns des autres, n'a aucune histoire. Les indigènes ont réclamé notre protectorat; nous l'avons établi en 1885. Ce sont les deux maisons françaises de Grand-Popo qui nous ont fait connaître des indigènes et par suite ont contribué à notre établissement dans ce pays.

Le pays est complètement plat; on n'y remarque aucun accident de terrain.

Une lagune parallèle à la côte traverse le territoire dans toute sa largeur. C'est la seule voie qui par terre fasse communiquer Grand-Popo avec Agoué et Petit-Popo vers l'ouest et avec Whydah (Dahomey) vers l'est.

La distance entre la plage et la lagune varie entre 5 mètres et 1,500 mètres. Au village de Beffa, lors des fortes marées, la mer tombe dans la lagune en franchissant l'étroite bande de sable qui la sépare de celle-ci. La largeur de la lagune à Grand-Popo est d'environ 400 mètres. Cette lagune communique avec la mer par la *Bouche du Roi*, à 4 kilomètres à l'est de Grand-Popo. Mais cette ouverture, quoique très large, n'est praticable pour aucune embarcation.

Indépendamment de la barre, très mauvaise en cet endroit, on doit craindre encore le manque de fond.

Population. — La population de Grand-Popo est de 20,000 habitants au maximum.

Les villages sont presque tous situés sur la lagune de Grand-Popo et la rivière d'Agommé. Les habitants sont pêcheurs et cultivateurs. Leurs habitations, de forme rectangulaire, sont toutes couvertes en paille; les murs sont également faits en paille ou en argile séchée au soleil.

Leur vêtement consiste en un simple pagne enroulé au-dessus des hanches et tombant jusqu'aux genoux. Un chef n'a généralement qu'un village sous son autorité.

Le pays de Grand-Popo est divisé en un grand nombre de petits territoires souvent en querelle les uns avec les autres.

Les habitants sont des Minas de la partie ouest du golfe de

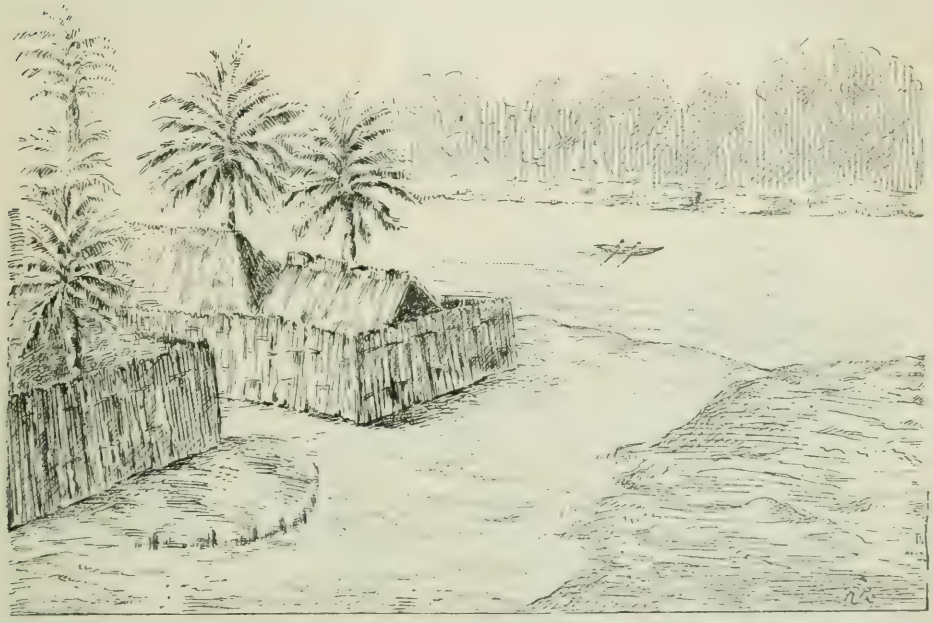

Fig. 159. — Un coin de Grand-Popo, d'après un croquis de M. Tralboux.

Bénin ou des gens du Dahomey qui ont voulu se soustraire par la fuite aux exigences et aux cruautés de leur roi.

La langue est un mélange de mina et de djedji. Son étude n'offre aucun intérêt, car elle varie souvent d'un village à l'autre.

Les noirs n'ont pas l'esprit guerrier des indigènes du Sénégal. Les blancs sont regardés par eux comme des êtres surnaturels et presque fétiches. Ce respect tend, il est vrai, à diminuer à mesure que les Européens deviennent plus nombreux à la côte.

La plupart de ces noirs sont armés du long fusil à pierre que les factoreries leur vendent à très bon compte. Ils ne savent pas s'en servir ; presque tous tirent sans viser en plaçant la crosse sous

le bras droit. Ils sont généralement intelligents, quoique déjà abrutis par l'alcool.

Moyens de communication. — Les seules voies de communications sont la lagune de Grand-Popo et la rivière d'Agommé.

Le bord de la mer est suivi quelquefois par les indigènes et par les Européens qui se font transporter en hamac. Encore ce chemin est-il rendu impraticable du côté est, par l'ouverture de la lagune

FORT ANGLA

*Bouche du Roi* dont nous avons déjà parlé. Il faut remonter assez loin dans l'intérieur pour trouver des sentiers praticables.

La plupart des terrains qui avoisinent Grand-Popo sont recouverts de marais, de vase, et de hautes herbes.

Il n'y a pas de service postal. Les courriers à destination d'Europe sont confiés à des indigènes qui s'acquittent de ce service avec plus ou moins d'exactitude. Ils doivent traverser le Dahomey dans toute sa longueur. De Grand-Popo ils vont à Whydah en pirogue;

(CÔTE-D'OR).

de Whydah à Kotonou à pied, et de Kotonou à Porto-Novo. De petits vapeurs dont le service est irrégulier transportent de là le courrier à Lagos où il est pris par les paquebots anglais. Une lettre met quelquefois un mois pour aller de Grand-Popo à Lagos. Les courriers peuvent même être complètement arrêtés. C'est ce qui est arrivé au mois de mai 1887. Le roi du Dahomey ayant fait fermer tous les chemins de son royaume, les communications ont été interrompues pendant un mois.

Quant aux vapeurs qui passent à Grand-Popo en remontant vers le Sénégal, ils sont fort rares. Les paquebots allemands seuls font un service mensuel régulier. Les paquebots anglais s'y arrêtent quelquefois en venant d'Europe pour déposer des marchandises, mais jamais en remontant la côte.

Entre Grand-Popo et Kotonou se trouve la ville de Wydah qui dépend du Dahomey, royaume encore indépendant, fermé aux Européens, et dont la description fera l'objet d'un chapitre spécial.

Après avoir dépassé le royaume du Dahomey l'on arrive à Porto-Novo, agglomération de villages contenant au total 30,000 habitants environ. Porto-Novo est sous le protectorat français depuis 1869.

Territoire de Porto-Novo. — Le territoire de Porto-Novo, qui fut jadis un royaume puissant, a beaucoup diminué d'importance depuis que les Anglais ont pris pied sur la côte, et par suite aussi des excursions du Dahomey. Porto-Novo est situé sur la rive nord de la lagune de même nom. Le pays qui en dépend est limité à l'ouest par le Dahomey, à l'est par la rivière Addo et par la compagnie anglaise de Lagos. Au nord, les limites sont indéterminées.

Nous n'aurions aucun moyen de correspondre avec Porto-Novo si le Dahomey ne nous avait cédé, il y a plusieurs années, le point de Kotonou, avec une bande de terrain s'étendant sur le littoral à 6 milles à l'est et remontant au nord jusqu'au lac de Denham.

Le pays de Porto-Novo est plat et marécageux depuis le bord de la mer jusqu'à la lagune de Porto-Novo.

La rive nord de cette lagune est longée, à faible distance, par une

petite colline qui remonte ensuite vers le nord pour suivre la rive du Haut-Ouémé. Cette colline est couverte de forêts de palmiers et de champs de maïs; elle est coupée, de distance en distance, par des marais ou de petites lagunes qui se déversent soit dans la petite lagune de Porto-Novo, soit dans le Ouémé.

La lagune de Porto-Novo est le cours d'eau le plus important de cette partie de la côte. Elle reçoit les eaux de l'Ouémé et du lac de Denham et les déverse dans la mer à Lagos. C'est une voie de

Fig. 161. — Femme de Grand Popo.

communication très suivie. Plusieurs petits vapeurs allemands et portugais font le transport des voyageurs et des marchandises entre Lagos et Porto-Novo. Cette lagune est navigable pour les navires de faible tirant d'eau. Un seul point est dangereux et on ne peut y passer qu'à marée haute.

Ceux qui ont visité ces contrées sont unanimes à vanter la richesse de la végétation, principalement sur la côte. Nous lisons dans l'*Atlas colonial* (Bayle, éd.) :

Bien peu de régions du globe jouissent d'une végétation plus luxuriante que celle des territoires qui bordent les côtes... Ce ne sont d'abord que des arbustes de petite taille et des prairies de grandes herbes que peuplent les antilopes; puis, sur les bords des lagunes, les pandanus et les mangliers forment une barrière inextricable, défendant l'approche de forêts dont les arbres atteignent des dimensions gigantesques.

Lac de Denham. — Dans la lagune de Porto-Novo, avons-nous dit plus haut, se déversent les eaux du lac de Denham.

Ce lac, découvert par le major anglais Denham, porte aussi le nom de Nokoué ou grand lac. Il a une superficie de plus de 20 kilomètres carrés. Il reçoit les eaux de nombreuses lagunes venant du Dahomey, telles que les lagunes de Sô, d'Abommé-Calavi et de

Fig. 162. — Une factorerie française à Porto-Novo.

Godomé. Il communique avec la mer par le chenal de Kotonou, mais il déverse la plus grande partie de ses eaux dans la lagune de Porto-Novo par les eaux du Lumé et du Toché. Sa profondeur varie peu; elle est comprise entre 2 et 3 mètres.

Habitations sur pilotis. — Une des curiosités du lac de Denham, sont les villages construits sur pilotis que l'on y rencontre, comme ceux d'Awansori et d'Alfotonou. Ces villages, relativement grands, sont constamment dans l'eau. Pour entrer dans une case, on se

rend en pirogue au pied de l'échelle grossière qui constitue l'escalier de toutes les habitations. On accède par là sur un palier large de 1 mètre et qui s'étend devant la porte sur toute la longueur de la case.

C'est là un lieu de réunion pour les visiteurs aussi bien que pour la famille. Pour pénétrer dans l'intérieur, il faut se courber d'une façon fort gênante, car la porte n'a pas plus de 0m,60 de hauteur. Ces édifices, de construction légère, se balancent quelquefois

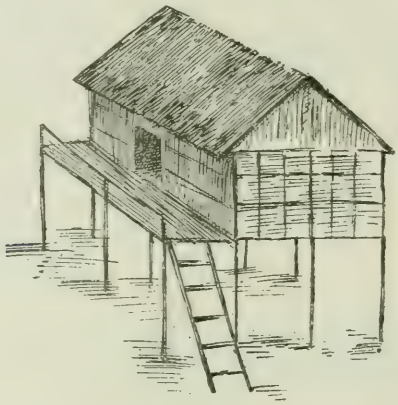

Fig. 159. — Cases des bords du lac de Denham.

sous le poids de ceux qui les habitent; on pourrait alors se croire en pleine mer. Les habitants de ces villages sont exclusivement pêcheurs.

Population. — On ne pourrait donner le chiffre exact de la population du protectorat de Porto-Novo. Le chiffre même des villages ne peut être que très approximatif. La ville de Porto-Novo compte à elle seule environ 30,000 habitants, se décomposant comme suit : Européens, de 20 à 25, dont 15 Français, sans compter la garnison; 8 Allemands; une trentaine de mulâtres portugais et brésiliens; environ 3,000 Aloufas ou noirs musulmans provenant du Niger; enfin la population indigène proprement dite. Celle-ci se compose de Djedis et de Nagos en grande majorité. Ils descendent tous de la race dahomienne, Porto-Novo ayant fait partie du royaume de Dahomey. Ils sont laids, paresseux, voleurs et peu courageux. Ils ne veulent à aucun prix s'expatrier.

La monarchie absolue qui a toujours existé à la côte des Esclaves a donné à ce peuple un caractère d'ignoble servilité. On les voit à chaque

instant dans les rues et sur les places se jeter la face contre terre pour saluer leurs chefs. Adonnés à l'ivrognerie et au fétichisme le plus grossier, tout semble contribuer à en faire un peuple médiocrement digne d'intérêt. Les rares indigènes qui travaillent, récoltent l'huile et les amandes de palme, cultivent la terre, ou servent de canotiers aux maisons de commerce.

Les autres sont presque tous pêcheurs.

La langue parlée à Porto-Novo est le *nago*, mais la vraie langue du

Fig. 160. — Cases des bords du lac de Denham.

pays est le *yoruba :* c'est le nom dont se servent les missionnaires pour les livres qu'ils font imprimer : dictionnaire yoruba, grammaire yoruba, etc...

La population est complètement soumise aux autorités du Dahomey,

Fig. 161. — Pirogue de la côte des Esclaves.

à l'exception toutefois des canotiers des factoreries qui sont environ cent-vingt, et proviennent du pays de Krou et de la Côte-d'Or.

Commerce. — Les produits d'exportation sont l'huile et les amandes de palme qui font l'objet d'un commerce considérable. Deux maisons françaises de Marseille sont installées à Porto-Novo depuis longtemps, mais là encore, plusieurs maisons allemandes sont venues leur faire une concurrence préjudiciable.

On y rencontre en outre un assez grand nombre de maisons brési-

liennes, portugaises ou autres. Quelques-unes font aussi le commerce des huiles. Les marchandises troquées contre les produits sont les mêmes que sur toute la côte des Esclaves. La monnaie courante est l'argent anglais, et pour les indigènes, les cauris (petits coquillages).

Porto-Novo, écrivait, il y a une quinzaine d'années, M. l'abbé P. Bouche, dans la *Côte des Esclaves*, possède cinq maisons françaises, quelques commerçants portugais ou brésiliens, des traitants du pays. Les missionnaires catholiques y ont un établissement; il y a aussi des sœurs. Rien de curieux à visiter dans la ville, si ce n'est la ville même. Elle ne ressemble en rien à l'idéal que nous nous faisons d'une ville. Pas de rues alignées, pas de beaux édifices, pas de places régulières, pas d'avenues, pas de boulevards, pas même... de la propreté! A certains endroits la puanteur que répandent certaines ordures vous suffoque; ailleurs, les herbes au milieu desquelles vous passez vous font appréhender la rencontre de quelque serpent; ici, c'est un trou béant de 8 à 10 mètres de profondeur; là, un bouquet où trône un énorme bombax; plus loin, vous êtes tellement entouré de broussailles et de buissons que, si votre guide ne vous disait le contraire, vous vous croiriez en rase campagne. Les rues qui existent sont étroites

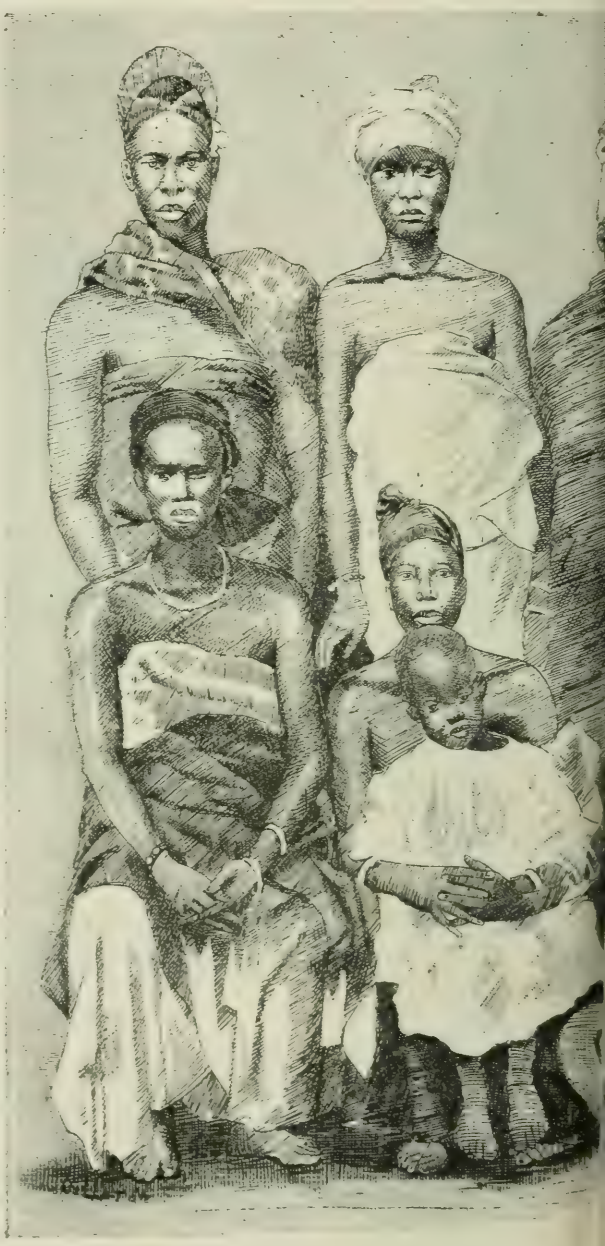

INDIGÈNES DE LA CÔTE DE BÉ

et tortueuses. Çà et là, dans les rues et terrains vagues, on rencontre des vases, des écuelles, des bâtons fichés en terre, des tiges de fer, des statuettes grossièrement façonnées, tout l'attirail, enfin, de la superstition païenne.

aphie de M. le colonel D. Dorat.

M. Gellé, lieutenant de vaisseau, signale à notre attention un monument singulier. « Le Temple de la Mort, dit-il, est l'édifice le plus curieux de la ville. Qui dira jamais le nombre de malheureux sacrifiés au génie du mal dans cette enceinte aujourd'hui si paisible, et où une herbe odorante cache aux yeux du voyageur étonné, la terre si souvent rougie par le sang des victimes? A en juger par l'état des crânes encore enchâssés dans les piliers ou cloués aux murailles, on peut supposer, par l'indifférente tranquillité avec laquelle les noirs passent devant ce lieu, que la fin des sacrifices doit remonter à bien des années. Les derniers souvenirs se reportent à plus de trente ans de nous, et encore, dans les derniers temps de cet usage barbare, ne sacrifiait-on que des malfaiteurs condamnés à mort en punition de leurs crimes. » Les observations de M. Gellé, si on les prend au pied de la lettre, tendraient à faire supposer que les sacrifices humains ont complètement cessé à Porto-Novo. Malheureusement, il n'en est pas ainsi : sans doute, le sang humain ne coule plus à flots comme au

Dahomey. Mais les immolations d'hommes, de femmes et d'enfants, criminels, prisonniers de guerre, ou autres n'ont pas cessé ; et ces immolations ne sont plus une coutume publique, mais elles sont encore une coutume. Dans la campagne, les Ahovi ou princes des Mattes, sont un objet de terreur, à cause de leurs exploits sanguinaires. Même dans la ville, j'ai vu des cadavres décapités, attachés à des piquets. Les têtes grimaçaient au haut des pieux. C'était en 1875, à côté du palais du roi, en face de la porte Fétiche. Cette porte est ornée de sculptures grossières représentant quelques divinités locales. Je l'ai toujours vue fermée.

Les indigènes de cette partie de la côte occidentale d'Afrique sont

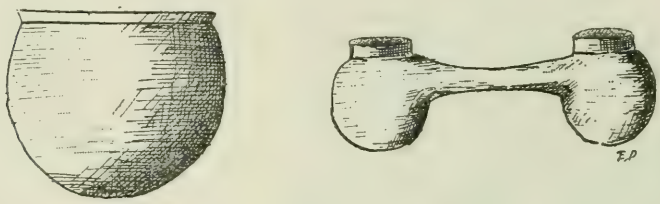

Fig. 163. — Ustensiles de ménage. (Côte des Esclaves.)

moins beaux que ceux de Grand-Bassam et d'Assinie, mais à peu près aussi doux et non moins paresseux. Ils appartiennent, comme ceux du Dahomey, à une tribu particulière à laquelle on a donné le nom de Djedis. Nous venons de voir que malgré leur douceur, ils sont adonnés aux superstitions les plus grossières et les plus cruelles.

Les femmes et les esclaves sont seuls occupés aux cultures, qui consistent surtout en manioc, en patates douces, et en mil destinés à l'alimentation. Ils commencent aussi à cultiver le palmier à huile pour l'exportation de ce produit, qui constitue la véritable richesse du pays.

Climat. — A Porto-Novo, écrit M. l'abbé Laffitte, dans le *Pays des Nègres* (Mame, éd.), comme sur toute la côte des Esclaves, le thermomètre ne descend jamais au-dessous de 26° centigrades. Sans les brises régulières qui viennent de la terre pendant la nuit, de la mer pendant le jour, cette température serait insupportable. Le moment des plus grandes souffrances pour les Européens est celui où l'harmattan, vent du désert, souffle avec violence. Il apporte dans l'atmosphère une poussière sèche, très fine et tellement dense qu'on dirait un brouillard épais. Cette poussière pénètre partout : hommes et animaux peuvent à peine res-

pirer, les feuilles des arbres tombent, les planches des maisons se fendent avec bruit. L'harmattan souffle en décembre et en janvier.

Le Roi de Porto-Novo. — Le roi actuel de Porto-Novo se nomme Toffa. Comme les roitelets des autres petits États de la côte, Toffa aime à recevoir les Européens, qui accompagnent d'ordinaire leur visite de quelque riche cadeau. Selon la qualité du personnage qu'il reçoit, Toffa se pare du simple costume national, ou d'un uniforme de marin ou de général.

Nous cédons la plume à M. Courdiaux, qui donne, dans *Les*

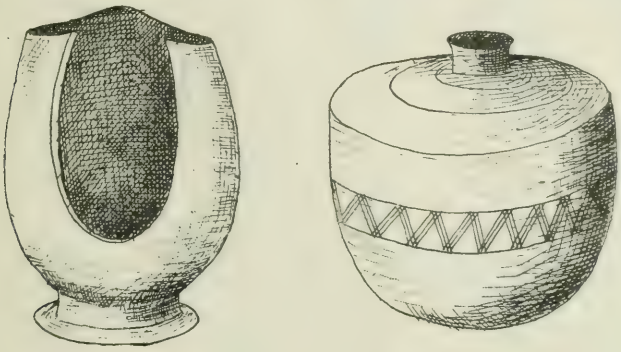

Fig. 164. — Ustensiles de ménage. (Côte des Esclaves.)

*Missions catholiques*, le récit suivant d'une entrevue qu'il eut avec ce noir potentat.

Deux portes principales donnent accès dans l'intérieur du palais. Une petite chaîne fétiche, placée sur le seuil de ces portes, en interdit l'entrée aux mauvais génies.

Les fidèles sujets de Sa Majesté ne manquent jamais, en signe de respect, de se découvrir la tête et l'épaule gauche chaque fois qu'ils passent devant la porte principale.

Franchissons la porte de la maison bâtie par le roi Mecpon. Après avoir parcouru un couloir infect, nous débouchons sur une petite cour intérieure de forme carrée. Un auvent, supporté par des piliers de bois, règne tout autour : dans la partie la plus rapprochée de la cour d'audience, le sol est battu et ciré à la bouse de vache. C'est là que, couchés sur leurs pagnes, les grands dignitaires attendent le moment de l'audience. Le roi les laisse quelquefois des journées entières sans les recevoir. Les Européens font antichambre dans le même lieu ; mais ils ont

soin de se faire apporter une chaise, car le roi n'a pas toujours un siège à offrir à ses visiteurs.

Un petit temple fétiche s'élève au milieu de la cour. C'est une hutte de paille entourée d'une palissade en bambou. Aux quatre angles flottent, à l'extrémité de longues perches, des oripeaux d'étoffe blanche.

Les pigeons du roi prennent leurs ébats sur vos têtes; vous voyez

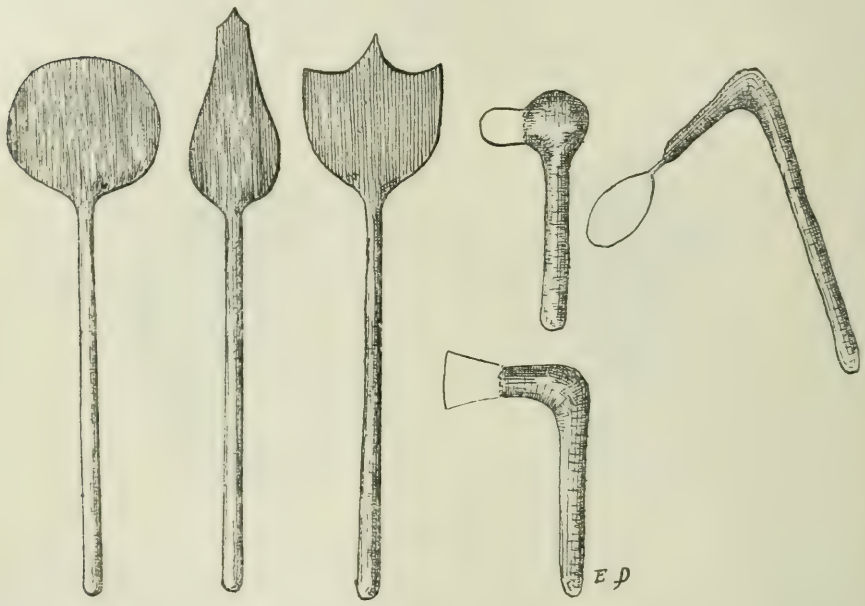


Fig. 165. — Pagayes et haches de la côte des Esclaves.

passer les poules, les canards et surtout les porcs de Sa Majesté; ceux-ci paraissent jouir d'une liberté absolue de circulation.

Très fréquemment cette cour est remplie de monde. Ce sont les envoyés d'un village qui apportent au roi des présents en nature. Les uns ont un fagot de bois, les autres quelques poules, d'autres un sac de maïs, des ignames, des patates, plus rarement un mouton ou une chèvre.

La cour où se tient le roi est spacieuse et de forme triangulaire; la moitié seulement est entourée d'une vérandah.

A droite en entrant, on passe devant trois énormes tambours qui servent dans les fêtes et dans les grandes circonstances. A quelques pas plus loin, dans un enfoncement pratiqué sous la vérandah, vous voyez un nègre étendu sur une natte, couvert d'un pagne de soie, coiffé d'un

bonnet grec et fumant une longue pipe : c'est Sa Majesté le roi Toffa, souverain actuel du royaume de Porto-Novo, qui appartient à l'illustre famille régnante de Dahomey. Autour de lui, plusieurs serviteurs accroupis sont prêts à le servir au moindre signe.

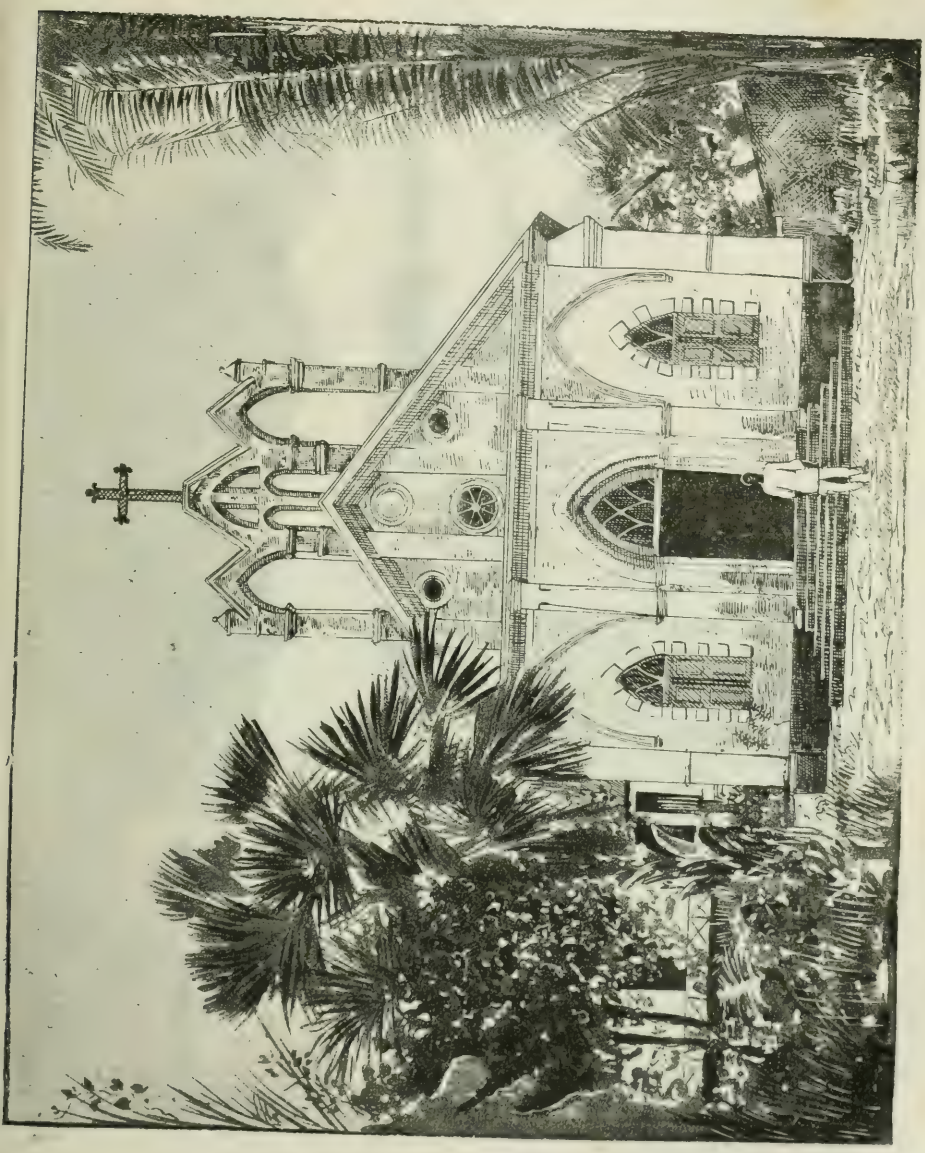

Fig. 166. — Église catholique à Porto-Novo. (D'après une photographie de M. le colonel D. Dorat.)

Si, comme moi, vous avez l'honneur d'être l'ami du roi, vous pouvez vous approcher de ce trône peu redoutable, et offrir à Sa Majesté une poignée de main, en lui demandant des nouvelles de sa santé. Vous vous reculez ensuite un peu et vous vous asseyez. A la fin de l'audience

on vous présentera un verre d'eau où vous êtes libre de ne tremper que vos lèvres, puis, dans un autre verre d'une indescriptible malpropreté, on vous offrira une liqueur d'Europe. Alors seulement, vous pouvez

Fig. 167. — Soldy, ancien roi de Porto-Novo.

demander au roi la permission de vous retirer, en lui donnant une seconde poignée de main.

Kotonou. — Il n'existe aucun port proprement dit sur la côte de Porto-Novo. Les quelques navires qui apportent des marchandises

et viennent prendre des chargements pour les maisons françaises,

Fig. 168. — Vue de Wydah prise du mouillage.

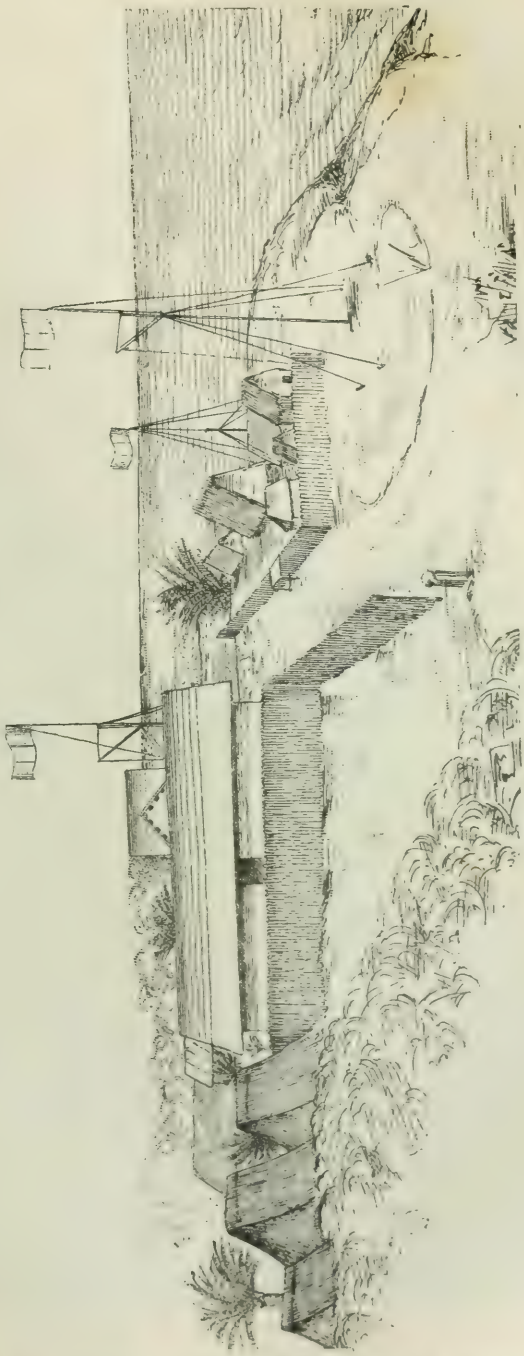

Fig. 169. — Vue du village de Kotonou. (Croquis de M. Tralboux.)

mouillent au large de la plage, devant le village de Kotonou qui

BOIS SACRÉ ET CASES DES SERPENTS F

DAH. (D'après une aquarelle inédite de Nousveaux.)

est ainsi le véritable port de Porto-Novo. Ce qui donne encore de l'importance à Kotonou c'est le poste télégraphique de la Compagnie franco-anglaise : *The West african Telegraph Compagny Limited,* qui y est établi.

Les agents sont français. Le câble communique avec San-Thomé et le Gabon d'un autre côté, de l'autre avec Accra, Grand-Bassam, Sierra-Leone, et Saint-Louis.

La population européenne de Kotonou comprend ces employés et 4 commerçants.

Royaume de Dahomey. — Au dire de certains explorateurs, le

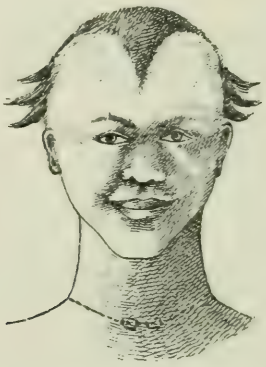

Fig. 171. — Type des indigènes du Dahomey.

royaume de Dahomey est l'un des plus vastes et des plus puissants de l'Afrique.

Sa fondation ne date que d'une rébellion ou au moins d'une usurpation cruelle, et n'est pas très ancienne. Son origine se retrouve dans la signification même du mot Dahomey qui signifie *Maison sur ventre*. Cette origine est curieuse et mérite d'être rapportée; la voici d'après les *Annales maritimes* de l'année 1845 :

« Le roi du pays qui formait le royaume intact du Dahomey était obsédé depuis longtemps par les instances d'un chef voisin, qui voulait étendre ses possessions sur les siennes. Lui ayant déjà cédé une partie de son territoire, il fit répondre à cet insatiable solliciteur qu'il n'aurait pas d'autre habitation que celle qu'il bâtirait sur son ventre : métaphore assez singulière, par laquelle il lui déclarait

que, de son vivant, ce qu'il demandait ne lui serait jamais accordé. Le chef, outré de ce refus, déclara la guerre au roi, le tua, et sur le lieu même de sa sépulture bâtit une maison qui est devenue la capitale du royaume du nom de Dahomey.

« Il n'y a pas de religion dans le Dahomey. Un fétichisme abrutissant et superstitieux domine ces populations ignorantes et se traduit par des danses obscènes, des offrandes, des statues grossières devant lesquelles les femmes même vont faire des libations et des prières. »

Le *Dahomey* (nom d'homme et de pays à la fois), est un souverain absolu ; la langue française n'a pas de terme pour qualifier autrement

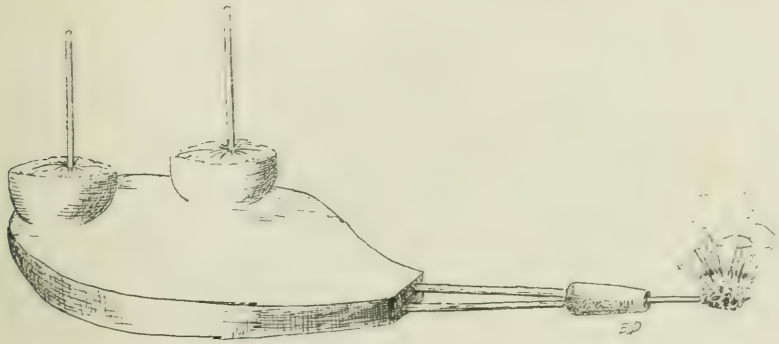

Fig. 172. — Soufflet de forge au Dahomey.

l'exaltation du despotisme africain. Il dispose sans contestation des biens, des personnes, du sang de ses sujets. Chacun plie devant lui; les plus grands sont ses esclaves; un signe ferait tomber leur tête. Cet orgueil dans l'exercice du pouvoir, qui n'a jamais souffert l'ombre d'une opposition, se déploie avec une variété sinistre à des limites inconnues. Le Dahomey règne sur une des régions les plus peuplées de la côte. Son territoire s'étend de la rive gauche du Voltas à la lagune de Porto-Novo et nourrit entre 200,000 et 900,000 sujets. A cet égard le chiffre est vague, et sans doute le monarque lui-même n'en saurait dire le nombre. Abomey, sa résidence, à 130 kilomètres de la mer, est située au centre d'un pays coupé de marécages et de cours d'eau.

C'est un grand village, peuplé de fétiches et ensanglanté de massacres, une sorte de charnier humain dans le genre de Koumani, pis encore peut-être, au-dessus duquel s'ébattent une nuée de corbeaux au ventre blanc et des vautours innombrables, gardiens de la salubrité de ces régions. Le Lama, vaste marais mouvant d'accès difficile, en défendant

VILLAGE NÈGRE DE ABOMEY-CALAIR (DAHOMEY). (Par M. Tralboux.)

LES AMAZONES GUERRIÈRES DU DAHOMEY. (D'après une photographie communiquée par M. le colonel Dinnematin-Dorat.)

les approches de la capitale, a laissé le Dahomey jusqu'à ce jour dans un isolement favorable à sa politique.

De ce repaire, sans prétexte et sans besoin, le potentat lance son armée à la curée des pays d'alentour, dont il est la terreur. Il entretient plusieurs milliers de guerriers formés à une certaine discipline, et une garde d'honneur, « *les amazones noires* », nerveuses comme des femmes et trempées en héros, qui, maintes fois, dit la chronique, glorieuses de ses faveurs, lui ont fait un rempart de leur corps, et, par leur intrépide acharnement, ont décidé du sort de la bataille et sauvé sa personne.

Ces tigresses manient avec une égale dextérité le lasso et la sagaïe. Le noir du Dahomey est réputé brave, autant que plein de morgue et d'ombrage. Sa vie n'est, pour ainsi dire, pas sa propriété ; dans les temps

Fig. 175. — Vue du fort français de Wydah.

les plus calmes, elle ne tient qu'à un caprice. N'ayant nul souci de celle des autres, il renonce sans peine à la sienne, regardant sans doute la mort comme une visiteuse inévitable, qu'il a trop souvent fréquentée pour n'être pas familiarisé avec sa venue. Il a, d'autre part, les traitrises du léopard : il attaque de préférence par surprise et la nuit, à la clarté de la lune. Déjà il est mieux armé ; le commerce de la côte lui fournit de la poudre, des fusils, des armes blanches meilleures que celles qu'il fabrique lui-même, voire des canons, dont il goûte le fracas et prodigue l'honneur à tout venant [1].

La ville la plus importante du Dahomey est Wydah.

Wydah compte 20,000 à 25,000 âmes.

Cette ville fut longtemps un des foyers les plus actifs de la traite des noirs.

On trouve encore à Wydah les trois forts aujourd'hui presque en ruines, qui avaient été établis par les Français, par les Anglais, par les Portugais pour protéger les opérations de cette traite.

1. *L'Afrique occidentale*, Dr Paul Barret. Challamel, éditeur.

La plage de Wydah, dit M. l'abbé Laffitte dans le *Dahomey* (Mame, éd.), sauf la manière d'en prendre possession, ressemble à toutes les plages de la côte occidentale d'Afrique.

Sur le bord de la mer, c'est du sable mêlé de coquillages; plus loin, c'est encore du sable; mais des arbustes épineux au feuillage étiolé se montrent çà et là comme pour attester que la végétation ne s'est pas retirée tout à fait de cette plaine aride.

La nuit tout y est calme : la mer parle seule et sa grande voix se récrie éternellement et en vain contre le grain de sable que Dieu a opposé à sa fureur. Le jour, la scène change : c'est un va-et-vient de pirogues qui partent, de pirogues qui reviennent, de nègres qui roulent des barriques d'huiles de palme, d'eau-de-vie; les blancs jurent comme des païens, les nègres chantent, crient, pleurent : on ne sait à qui entendre, et ce vacarme recommence tous les matins pour se prolonger jusqu'au coucher du soleil.

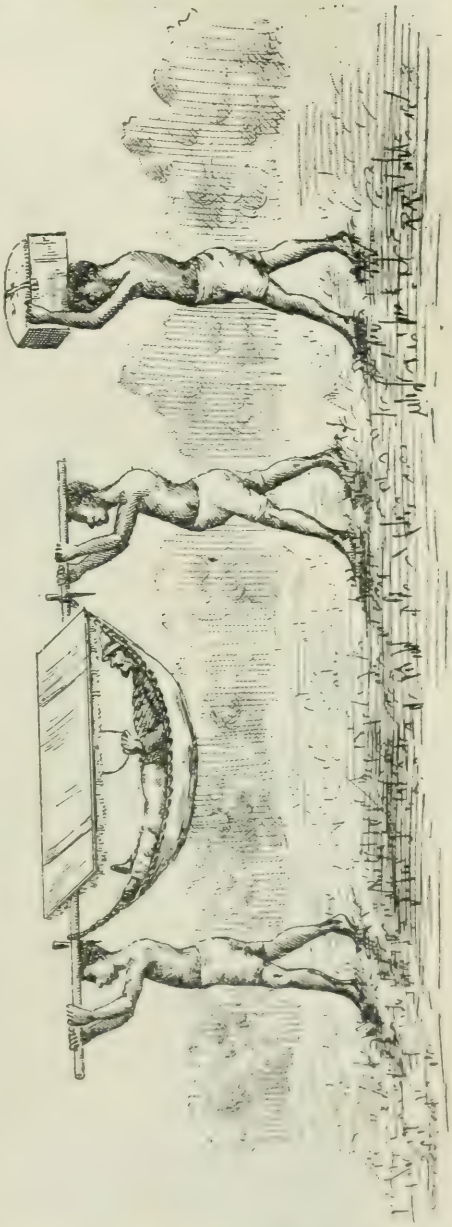

Fig. 176. — Transport d'un malade en hamac. (Côtes des Esclaves.)

Aspect de la ville de Wydah. — Comment donner une idée des rues et des places de la ville de Wydah? Et d'abord, peut-on donner le nom de rues aux sentiers qui coupent en tous sens la grande cité nègre? De toutes les lignes, la ligne droite y est le moins en honneur; si elle règne l'espace de deux à trois mètres, c'est pour prendre ensuite une tournure à dérouter la main du dessinateur le plus habile. Le labyrinthe de Crète, que je retrouve en mes souvenirs classiques, n'est rien en comparaison du nouveau labyrinthe dahoméen. Le visiteur novice hésite à chaque pas

dès son entrée dans la grande ville nègre. Telle rue qu'il avait d'abord prise de préférence à cause de sa largeur, qui lui donnait un petit air de boulevard, se rétrécit peu à peu, au point qu'il ne peut plus la suivre sans frôler les murailles; sorti de cet étau, il s'engage dans un autre passage qui, après bien des détours, le conduit contre un mur; fatigué,

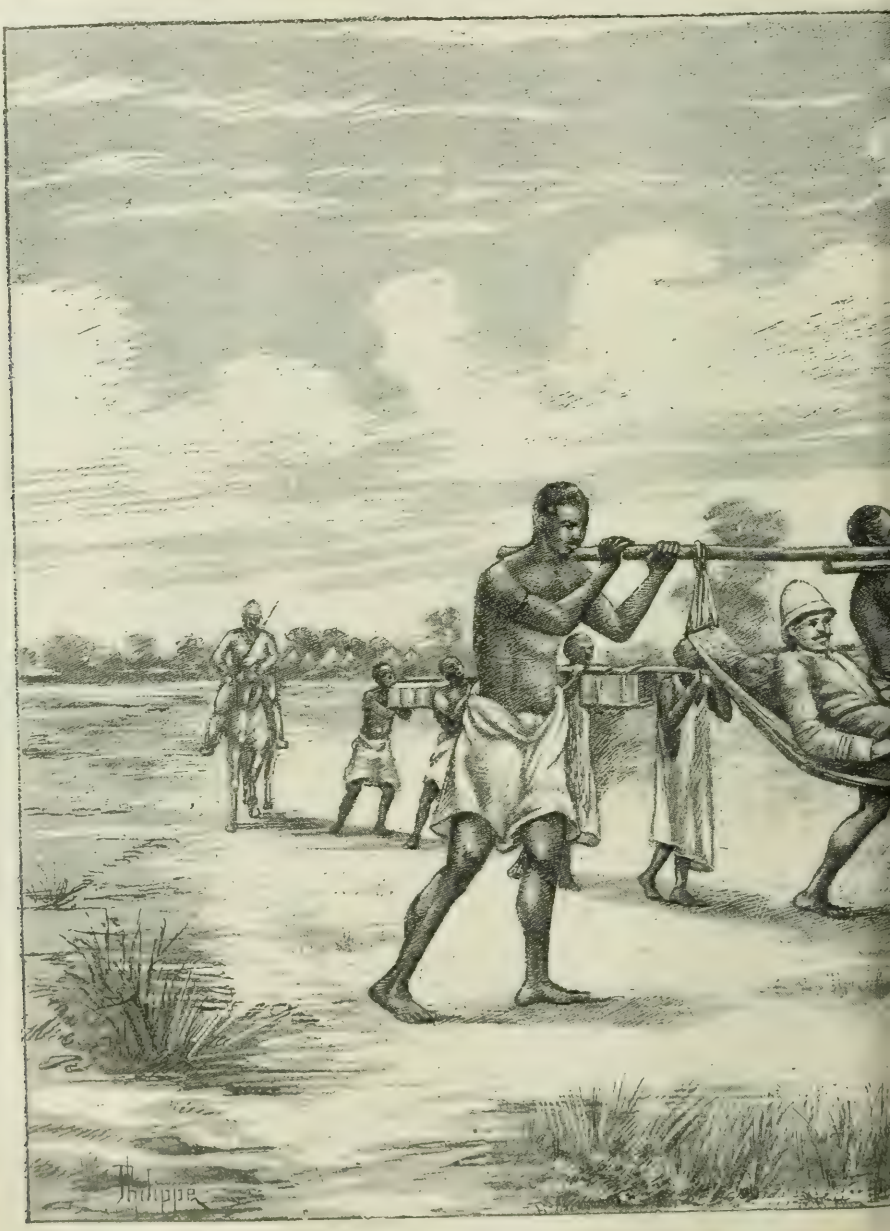


MODE ORDINAIRE DE VOYAGER A

mais non rebuté, il se hâte de revenir sur ses pas; plusieurs sentiers sont devant lui; il choisit celui qui lui paraît aboutir à un terrain spacieux; enfin il est sauvé. Le soleil qu'il voit se jouer librement au loin lui fait presser sa marche; encore quelques minutes et il va respirer à l'aise : le voilà au bout de ses peines. Au lieu d'une place il trouve un

LAVES. (Composition de M. le capitaine Philippe.)

large trou où une bande de négrillons prend ses ébats en compagnie de quelques vautours fauves. Comme ce spectacle ne l'amuse guère, il reprend sa course à travers la ville, et, lorsque après mille fatigues il parvient à trouver son logement, son cerveau, surexcité par un soleil ardent, roule des idées aussi bizarrement alignées que les rives qu'il vient de parcourir.

De la divinité du Dahomey. — La divinité de Wydah et du peuple de Dahomey est un serpent qu'ils nomment Dan ou Dangbé (le serpent sacré). Wydah possède un temple rendu célèbre par les relations qu'en ont faites plusieurs voyageurs. Ce temple se com-

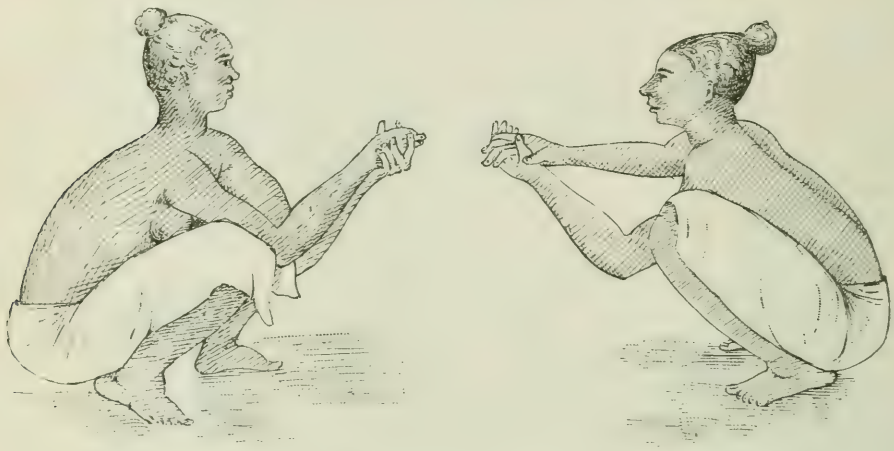

Fig. 178. — Manière de se saluer à la côte des Esclaves. (Croquis de M. Tralboux.)

pose d'un groupe de cases construites autour d'une cour d'où l'on tient les profanes soigneusement éloignés. Ces cases, par un privilège particulier, sont couvertes en paille, les cases des habitants ne devant être couvertes qu'en feuilles de palmier. Les noirs viennent déposer dans l'intérieur de ces cases, par terre, des calebasses contenant de l'eau et de la farine, des poules, des étoffes, et jusqu'à du tafia.

M. le docteur Répin a ainsi décrit le dieu rampant de Wydah dans le *Tour du Monde*.

Sa taille, dit-il, varie d'un à trois mètres; il a le corps cylindrique, fusiforme, c'est-à-dire un peu renflé au milieu, et se terminant insensiblement, formant à peu près le tiers de la longueur totale de l'animal.

La tête est large, aplatie, et triangulaire à angles arrondis, soutenue par un cou un peu moins gros que le corps. Leur couleur varie du jaune clair au jaune verdâtre, peut-être selon leur âge. Les uns (c'est le plus grand nombre) portent sur leur dos, dans toute leur longueur, deux lignes brunes, tandis que d'autres sont irrégulièrement tachetés. Le nombre des serpents lors de ma visite pouvait bien s'élever à plus d'une centaine. Les uns montaient ou descendaient, entrelacés à des troncs d'arbres, disposés à cet effet le long des murailles. Les autres, suspendus

Fig. 179. — Chapeau en paille employé par les indigènes pour se garantir de la pluie.

par la queue, se balançaient nonchalamment au-dessus de ma tête, dardant leurs triples langues et me regardant avec leurs yeux clignotants ; d'autres enfin, roulés et endormis dans les herbes du toit, digéraient sans doute les dernières offrandes des fidèles.

Le serpent fétiche est l'objet de l'adoration la plus humble de la part du peuple de Dahomey. Voici ce qu'écrit M. Laffitte concernant le culte de cette singulière divinité :

Avant notre arrivée dans le pays, le boa était promené en grande

pompe une fois chaque année par les rues et les places de Wydah. Au jour fixé pour la solennelle exhibition du monstre, il était défendu aux blancs et aux nègres de sortir de chez eux : il était prescrit, en outre, de tenir closes les portes et les fenêtres, avec défense de regarder à travers les ouvertures que fait la chaleur en disjoignant les planches. La peine de mort était la sanction terrible de cette loi.

Avant d'extraire le boa de sa case, on a soin de le gorger de viande... Le monstre porté (dans un hamac) par huit hommes vigoureux, se balance dans sa couche aérienne, légèrement soutenue par les gros bonnets du fétichisme : des hommes, des femmes, vêtus de pagnes de soie, le précèdent ; une musique infernale le suit. Les sons rauques qu'elle jette dans les airs, alternant avec les chants de la foule, ajoutent encore au caractère sauvage de cette exhibition. Ainsi organisé, le cortège parcourt

Fig. 180. — Type de Minas. — Piroguier de la côte des Esclaves.
(D'après un croquis de M. Tralboux.)

les rues, stationne sur les places de la ville, et, pendant quelques heures, Wydah ressemble à une vaste nécropole hantée par des spectres à formes étranges, plus hideux encore que ceux qu'une imagination en délire voit sortir des tombes entr'ouvertes.

Mode de saluer des indigènes du Dahomey. — Plusieurs voyageurs ont signalé la grande humilité avec laquelle les esclaves, les gens du peuple et les femmes du Dahomey saluent les chefs indigènes, et qu'ils attribuent à un sentiment excessif de bassesse de la part de cette race.

Au Dahomey, en effet, en présence d'un chef, le noir se prosterne à genoux ; puis, ployant les deux bras, il se met presque à plat ventre ; portant alors l'avant-corps alternativement sur l'un et

EXPOSITION DES CADAVRES DES GENS MORTS SANS AVOIR PAYÉ LEURS DETTES.
(D'après une aquarelle inédite de Nousveaux.)

l'autre coude, il accompagne chacun de ces mouvements d'une exclamation de respect.

Nous avons été frappé de la similitude de ce mode de salutation et de celui qu'emploient les noirs du haut Niger. — Lorsque, après le combat du Fatako-Djingo, au mois de janvier 1886, Samory envoya une députation de cinquante guerriers pour demander la paix, c'est avec ce cérémonial que chefs et soldats se prosternèrent devant le commandant de la colonne française au début de l'entrevue; et chacune de leurs salutations était accompagnée de l'exclamation : « Barka ! » (Merci).

C'est également ainsi, écrit M. le capitaine Péroz, que se

Fig. 182. — Type de Minas. — Piroguier de la côte des Esclaves.
(D'après un croquis de M. Tralboux.)

prosternent chefs et sujets quand ils paraissent devant Samory. Nous serions porté à induire de ce fait et de quelques autres particularités que nous avons observées, que les indigènes du haut Niger, principalement ceux du Ouassoulou et du Kanadougou, ont, avec les peuplades du Dahomey, sinon une communauté d'origine, au moins des rapports beaucoup plus fréquents que nous ne le supposons, facilités peut-être par le cours de quelque grand affluent de droite du Niger, qui relierait ces deux contrées.

Les Amazones du Dahomey. — Le roi de Dahomey possède, au nombre de celles de ses bandes qui forment une sorte de petite armée permanente, un corps des plus singuliers, celui des *Amazones noires*, dont il a été question ci-dessus.

Cette troupe ne comprend que des femmes dévouées corps et

âme au monarque nègre. Après quelques années de la dure vie qu'on leur impose, elles ont d'ailleurs acquis l'agilité, la force et jusqu'à la rudesse des traits de l'homme. Les exercices dangereux auxquels on les astreint, les sentiments de cruauté que l'on développe dans leurs cœurs en les plaçant toujours au poste le plus dangereux dans les combats, et en leur donnant comme

Fig. 183. — Type de Minas. — Piroguier de la côte des Esclaves
(D'après un croquis de M. Tralboux.)

mission d'exterminer les prisonniers et d'achever les blessés sur le champ de bataille, en font des brigands consommés, aptes à toute espèce de coup de main, et ne reculant devant aucun péril.

Voici ce qu'un missionnaire, M. Borghéro, raconte de ces exercices dont il a été le témoin oculaire :

Le lendemain, 21 novembre 1861, dit-il, vers midi, le roi me fit appeler à la place d'Armes, pour assister au spectacle vraiment merveilleux

que les guerrières voulaient me donner, afin de me montrer leur bravoure. Une centaine de personnes étaient déjà réunies autour du roi, sous une belle tente. Quand j'arrivai, le prince se leva aussitôt, vint à ma rencontre et me fit asseoir un instant à côté de lui; puis, me prenant par la main, il me conduisit en personne visiter les préparatifs militaires. Dans un espace approprié aux exercices, on avait élevé un talus, non de terre, mais de faisceaux d'épines très piquantes, sur quatre cents mètres de long, six de large, et deux de haut. A quarante pas plus loin, et parallèlement au talus, se dressait la charpente d'une maison d'égale longueur, avec cinq mètres de largeur et autant d'élévation. Les deux

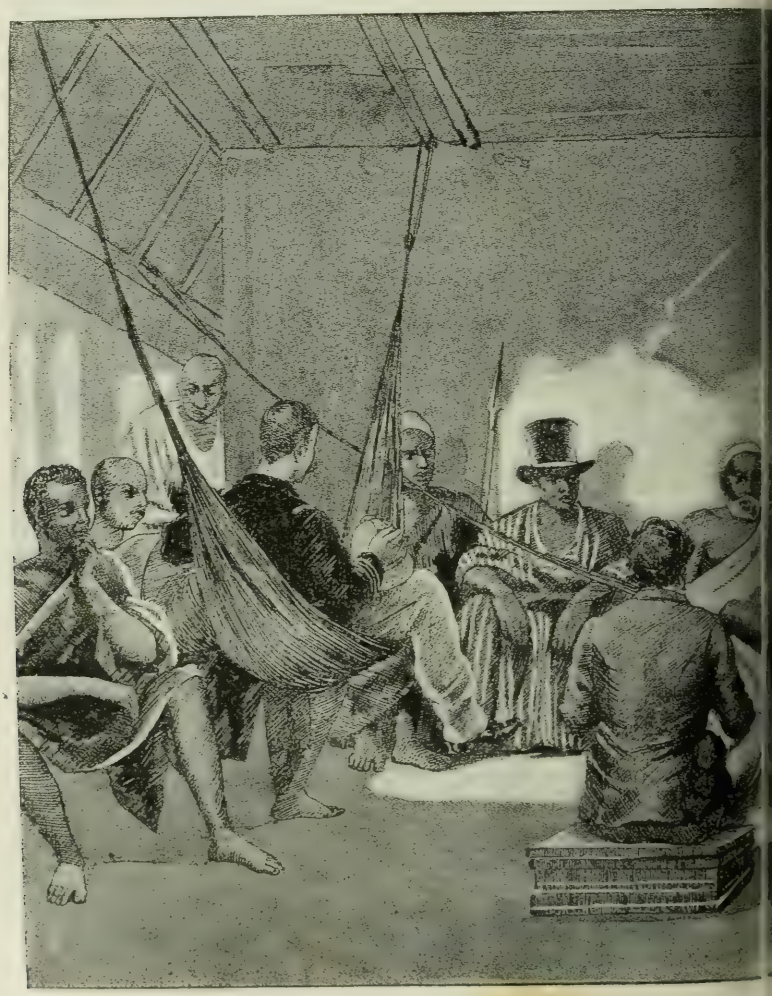

P.

Suspendu dans un appartement, le hamac remplace avec

versants de la toiture étaient couverts d'une épaisse couche de ces mêmes épines. Quinze mètres au delà de cette étrange maison, venait une rangée de cabanes. L'ensemble simulait une ville fortifiée dont l'assant aurait coûté bien des sacrifices. Les guerrières devaient, pieds nus, monter trois fois sur le talus que figuraient les courtines, descendre dans l'espace vide qui tenait lieu de fossé, escalader la maison, qui représentait une citadelle hérissée de défenses, et aller prendre la ville simulée par les cabanes. Deux fois repoussées par l'ennemi, elles devaient, au troisième assaut, remporter la victoire, et, comme gage du succès, traîner les prisonniers aux pieds du monarque. Les premières à surmonter

ES

poser; il est aussi employé pour les palabres des chefs.

tous les obstacles devaient recevoir de sa main le prix de leur bravoure ; car, me disait le roi, la valeur militaire est pour nous la première des vertus.

Le roi donne l'ordre d'attaquer. Aussitôt l'expédition entre dans sa première phase. Toute l'armée examine la position de la ville à prendre; on s'avance courbé, presque rampant, pour n'être pas aperçu de l'ennemi ; les armes sont baissées et le silence est rigoureux.

Dans une seconde reconnaissance, les amazones marchent debout, le front haut. Sur trois mille femmes, deux cents, au lieu de fusils, sont munies de grands coutelas en forme de rasoirs, qui se manient à deux

Fig. 185. — Tailleur de Lagos.

mains, et dont un seul coup tranche un homme par le milieu. Ces guerrières ont encore leur coutelas fermé.

Au troisième acte, toutes sont au poste et en attitude de combat, les armes élevées, les coutelas ouverts. En défilant devant le roi, il y en a toujours qui veulent lui donner des assurances de dévouement et lui promettre la victoire. Enfin, elles se sont massées en ligne de bataille devant le front d'attaque. Le roi se lève, va se placer en tête des colonnes, les harangue, les enflamme, et, au signal donné, elles se précipitent avec une fureur indescriptible sur le talus d'épines, le traversent, bondissent sur la maison également couverte d'épines, en redescendent comme refoulées par un retour offensif, reviennent par trois fois à la charge, le tout avec une telle précipitation que l'œil a peine à les suivre. Elles montent en rampant sur les constructions d'épines avec la même facilité qu'une danseuse voltige sur un parquet, et pourtant elles foulaient de leurs pieds nus les dards acérés du cactus.

Au premier assaut, quand les plus vaillantes avaient déjà atteint le sommet de la maison, une guerrière qui était à l'une des extrémités

tomba sur le sol d'une hauteur de cinq mètres. Elle se tordait les bras en se tenant assise ; d'autres guerrières excitaient son courage, quand le roi survient, lui lance un regard et un cri d'indignation. Elle se relève aussitôt, comme électrisée, reprend ses manœuvres, et remporte le premier prix. Impossible de rendre la scène dans son ensemble.

Moyens de communication. — Sur la côte des Esclaves, il n'existe, en fait de voies de communication, que des lagunes reliant entre eux les villages du littoral, et des sentiers à peine tracés reliant ces villages avec ceux de l'intérieur.

Le sol si riche et si fertile de cette côte, comme d'ailleurs celui de la plus grande partie de la côte de Guinée, ne convenant pas

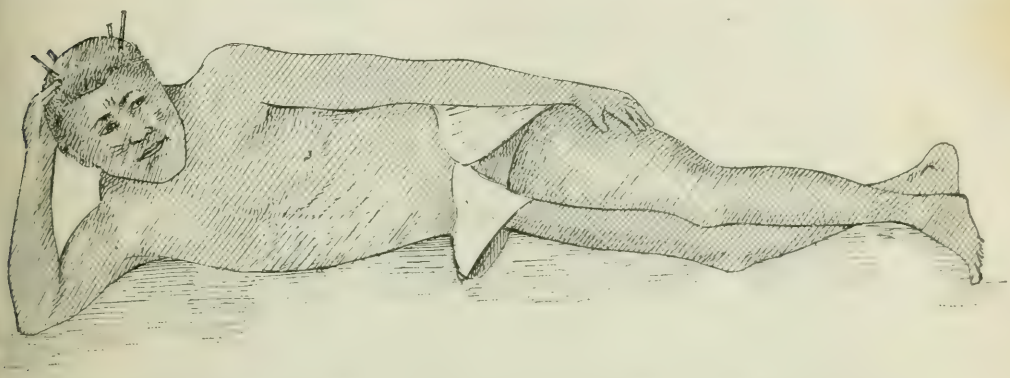

Fig. 186. — Type de Minas. — Piroguier de la côte des Esclaves. (D'après un croquis de M. Tralboux.)

aux races bovines et chevalines, ces deux auxiliaires précieux de l'homme, qui y dépérissent rapidement, celui-ci est réduit à ne compter, pour le travail de la terre et pour ses transports, que sur ses propres forces.

Dans ces conditions, le mode ordinaire de voyager des Européens et des chefs indigènes, est le hamac. M. l'abbé P. Bouche écrit à ce sujet dans la *Côte des Esclaves :*

Le hamac a ses agréments : il est très précieux dans ce pays, où l'on n'a ni chemins de fer, ni voitures, ni chevaux. Somme toute, si l'on est balancé, secoué, cahoté, si l'on est exposé à prendre un bain de siège, voire même un bain entier en passant les lagunes, ne vaut-il pas mieux se faire porter que de voyager à pied ! On se fatiguerait à marcher ; la fatigue, la fièvre... la fièvre toujours prête à vous saisir ! Si les hamaquaires

sont bons, on se console aisément de n'avoir pas d'autre véhicule. Dût-on même subir le supplice dont parle M. Vallon dans le récit de son voyage à Abonney : « Pendant que le porteur de derrière a de l'eau

Fig. 187. — Jaja, roi d'Opobo, village indigène de la côte des Esclaves.

jusqu'à la cheville, celui de l'avant, malgré toute sa souplesse et tous ses efforts, s'enfonce subitement jusqu'aux reins ; c'est à grand'peine que les autres vous soutiennent par les côtés, l'un tombant, l'autre glissant, celui-ci poussant, celui-là se retenant à votre hamac. »

Les porteurs de hamac vont grand train ; on peut dire qu'habituelle-

ment ils sont lancés au trot. Ils sont toujours assez nombreux pour se

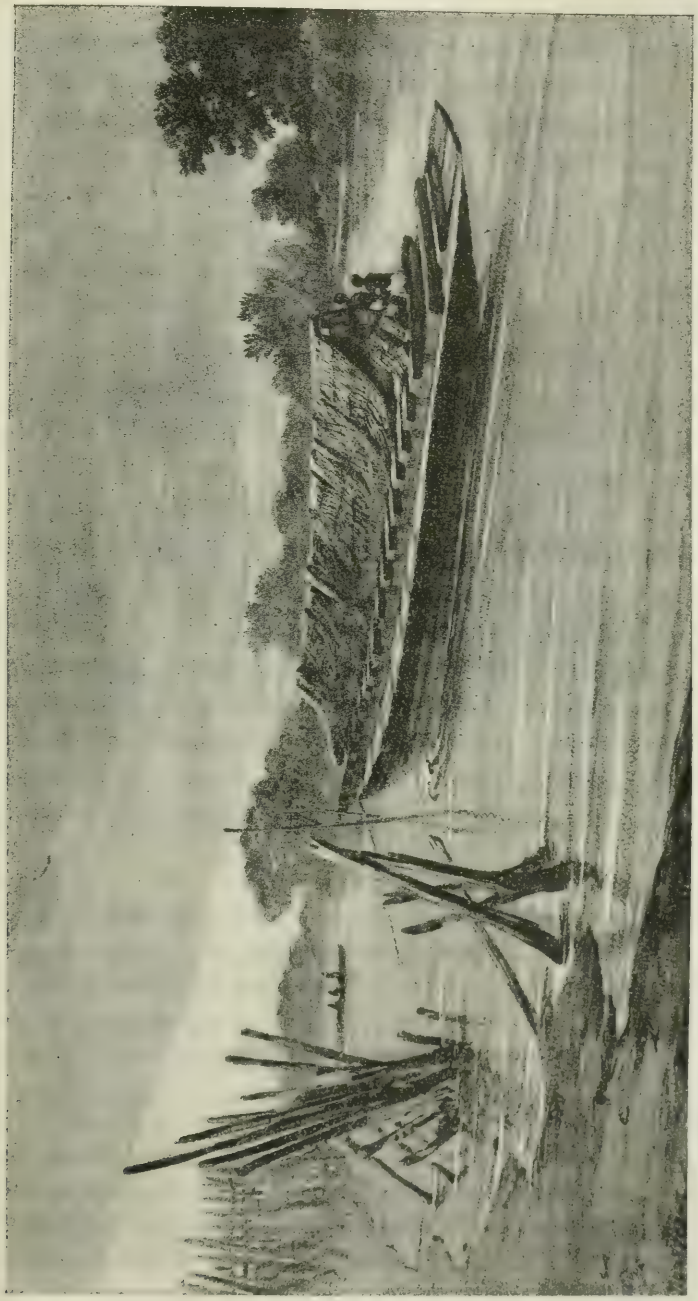

Fig. 188. — Piroque de guerre du roi de Bonny. (Aquarelle inédite de Nousveaux.)

relever de temps en temps. Dans les passages difficiles, l'un d'eux passe

devant, explore le terrain et avertit les autres par les cris : *cpèlé, cpèlé!* (doucement).

De toutes les manières de voyager, dit également M. l'abbé Laffitte, le hamac est la meilleure. J'ai essayé à peu près de tous les genres de locomotion usités en Europe; je leur préfère de beaucoup le hamac, et je crois que ceux qui en ont usé seulement une fois sont de mon avis.

Le hamac n'est autre chose qu'une grosse toile de coton ou de fil, d'une longueur de huit pieds sur trois de large; des cordelettes, réunies en faisceau aux deux extrémités, permettent d'y attacher une corde de la grosseur du pouce. Suspendu dans un appartement, le hamac remplace le lit avec avantage, surtout dans les pays chauds; accroché à un bambou, deux nègres prennent chacun sur leur tête un bout du bâton, et le voilà transformé en voiture. Quand on voyage le jour, une tente mobile garantit du soleil; la nuit, elle est remplacée par une couverture de laine. Malgré toute mon admiration reconnaissante pour le hamac, je dois à la vérité de dire que, quand il pleut, autant vaudrait voyager sur le dos d'un marsouin.

Pendant le premier quart d'heure de marche, les porteurs n'avancent que lentement; le sable se dérobe à chaque instant sous leurs larges pieds... Jusqu'à cette heure, la luxuriante végétation d'Afrique n'a encore paru nulle part; mais, en jetant les yeux sur l'autre rive, on voit deux superbes cocotiers... La beauté de ces arbres ne doit pas cependant faire oublier au voyageur novice qu'il est balancé sur la tête des nègres, et que le moment est venu de traverser sur la lagune un point large et profond. Une admiration trop prolongée pourrait lui être fatale. Pour éviter une immersion, il est d'absolue nécessité de prendre encore deux porteurs : les premiers élèvent les bâtons du hamac au-dessus de leurs têtes, pendant que les seconds prennent sur leurs épaules, l'un les reins, l'autre les pieds du patient, qui se trouve ainsi collé le long du bambou. Dans cette position désagréable, tout mouvement devient dangereux; un rien suffirait pour jeter le voyageur à bas de son perchoir. Or, les porteurs ont de l'eau jusque sous les bras. Qu'on ne croie pas cependant que les accidents de cette sorte soient communs. C'est tout au plus si certain blanc doué d'un peu d'embonpoint a fait le plongeon à trois reprises.

Les porteurs passent au pas de course, et quelques minutes leur suffisent pour atteindre un marais dont la vase, remuée par un va-et-vient continuel, a pris une teinte tellement noirâtre, que sa vue seule fait qu'on se cramponne instinctivement au hamac. Ce mauvais pas franchi, les nègres reprennent leur course, et l'on touche bientôt les premières cases de la ville de Wydah.

Notre escorte, écrit aussi M. P. Branda, dans *Récits et Nouvelles*, était composée de douze Kroumens, les uns destinés aux bagages, les autres

aux palanquins. Cette race est infatigable. Notre départ eut lieu au coucher du soleil; nos porteurs trottèrent toute la nuit sur le sable mouvant de la grève. Au jour, nous étions au bord d'un beau lac; l'interprète nous procura des pirogues, et les Kroumens, saisissant les pagaies, firent voler l'embarcation en chantant. A deux heures de l'après-midi, nous remettions pied à terre et nous repartions en palanquin, toujours au grand trot. Enfin, le soir, nous faisions halte à un village près de la mer. Le chef d'escorte vint solliciter pour ses hommes une ration d'eau-de-vie de faveur; ils l'avaient bien méritée. On la leur accorda en y joignant quelques feuilles de tabac pour les échanger contre du vin de palmier. Nos gens, au lieu de se livrer au repos, commencèrent à danser, et, dans un demi-sommeil, j'entendis fort tard leurs chants monotones.

Concurremment avec le hamac, les Européens et les indigènes

Fig. 189. — Village du roi de Bonny.

emploient également la pirogue comme mode de voyager sur la côte des Esclaves.

Les lagunes de cette côte sont encombrées, dans une grande partie de leur cours, d'herbes, de joncs, hauts quelquefois de cinq à six pieds, mêlés aux palétuviers et aux manguiers, qui croissent en abondance sur les rives et dans le lit même de la lagune; ils forment, par places, comme une forêt inextricable qui rend la marche des pirogues des plus pénibles. Sur certains points, l'eau n'a que quelques centimètres de profondeur; les indigènes sont alors obligés de sauter hors de l'embarcation et, avec de la vase jusqu'aux genoux, de pousser, de faire glisser la pirogue, parfois pendant plusieurs centaines de mètres, sur une sorte de boue à peine liquide.

La situation de l'Européen est, dans ce moment, des plus critiques; il ne respire qu'avec peine dans cette atmosphère étouffante et chargée de miasmes, pendant que son corps est la proie de nuées de moustiques et de maringouins.

Mais à côté de ces heures d'angoisses, il est pour l'Européen qui

Fig. 190. — Femmes indigènes de la côte de Lagos. (D'après une photographie de M. le colonel D. Dorat.)

voyage à travers ces lagunes, des moments de ravissement, d'indéfinissables sensations qui ne s'effacent plus de la mémoire, et au souvenir desquels, même après de longs jours, l'esprit s'arrête avec joie et retrouve la fraîcheur et le charme des émotions premières.

Voyage en pirogue. — Dès que nous eûmes gagné les eaux profondes, écrit encore M. Laffitte, les nègres abandonnèrent leurs perches et se servirent de pagaies. La pirogue, longue, effilée, obéissait à peine à

leur impulsion, mais nous gagnions en tranquillité ce que nous perdions

Fig. 191. — Pirogue de la côte de Cameroun. (D'après une photographie de M. le capitaine Laumonier.)

en vitesse, et j'étais bien aise, après les rudes secousses occasionnées par la rencontre des bancs de sable, de me tenir un peu en repos.

La nuit, qui était tombée entièrement, m'empêchait de distinguer

les deux rives; je ne voyais qu'une masse d'objets confus qui passaient rapidement devant moi.

De petites mouches au corsage de feu éclairaient seules l'obscurité dans laquelle nous étions plongés. Tantôt, posées sur de hautes tiges d'herbes, on eût dit de petits lumignons allumés par les bons anges des lagunes. Tantôt, voletant çà et là, elles formaient mille dessins dans les airs, éblouissant l'œil de leurs capricieux ébats. La petite lueur, éteinte sur un point, reparaissait sur un autre, s'effaçait encore pour briller plus loin, avec le même éclat. Ces petites créatures bénissaient à leur manière celui qui les avait faites si brillantes, et charmaient les longues heures de veille du voyageur égaré dans ces solitudes. Les bruits du jour étaient apaisés, une brise légère qui ridait la surface de l'eau et faisait vaciller la cime des hautes herbes ajoutait un charme tout particulier au silence de la nuit. L'eau clapotait joyeuse à l'avant de la pirogue, et ce bruit, toujours le même, plongeait l'âme dans une quiétude inénarrable, que venait troubler de temps à autre un cri de bête fauve en quête de sa proie, le battement des ailes d'un oiseau dérangé dans son sommeil; la course rapide de quelque caïman fuyant à notre approche. Deux de mes hommes dormaient accroupis sur leurs talons; les autres causaient à voix basse ou fredonnaient un chant monotone de quelque maître du désert et en parfaite harmonie avec le calme des belles nuits d'Afrique.

Protectorat portugais au Dahomey. — Les Portugais, dit M. le lieutenant Tralboux, comme jadis la France et l'Angleterre, ont fondé un établissement à Wydah. Ils l'ont entretenu et s'y sont maintenus surtout pour s'y procurer des noirs destinés à l'exploitation de leurs colonies de San-Thomé et de l'île du Prince.

Aujourd'hui encore, ils sont une petite garnison à Wydah avec un détachement de quatre hommes au comptoir de Podomé. Ils n'exercent en réalité aucun protectorat sur le pays, car les indigènes et les factoreries elles-mêmes ne reconnaissent point leur autorité. Le roi du Dahomey les tolère; et voilà tout. Vers le milieu de l'année 1887, le roi a fait fermer tous les chemins de son royaume et a empêché pendant un mois toute espèce de communication avec les établissements voisins. Ce sont les Français et non les Portugais qui ont pu mettre fin à cet état de choses. Ce fait a montré une fois de plus que le Dahomey est disposé à subir l'influence française plus que celle de toute autre nation.

Il n'y a donc pas lieu de s'étendre davantage sur le protectorat portugais de Wydah. Quant à la garnison, elle se compose d'une trentaine de noirs et mulâtres de San-Thomé, commandés par un capitaine européen.

Le poste de Podomé, composé de trois hommes et un caporal, est à

six heures de marche de Wydah. Les nombreux marais rendant le transport des vivres très difficile, on a trouvé plus simple, pour pourvoir à la nourriture des soldats, de leur donner tous les matins deux *gallines* à chacun et trois au caporal.

Deux *gallines* représentent quatre cents *cauris* et valent à peine 15 centimes (les *cauris* sont des coquillages qui servent de monnaie).

Aux hommes de trouver leur nécessaire avec cette faible somme.

Possessions anglaises de la côte des Esclaves. — Lagos est une île et un port de mer important dans le golfe de Bénin, sur la côte occidentale d'Afrique.

Elle est appelée Lko par les indigènes, et Lagos par les Portugais.

Elle est limitée au nord par le pays d'Éba, au sud par la mer, à l'est par le pays de Jehu et à l'ouest par le Dahomey. (Le protectorat français de Porto-Novo sépare maintenant la colonie de Lagos du Dahomey.)

Lagos a une entrée qui permet de recevoir les navires dans la rivière ou dans le port. De l'un et l'autre côté existe une communication sûre pour les canots et les pirogues construites à la manière indigène de la Côte-d'Or. La communication est également sûre pour les vapeurs d'un faible tirant d'eau et qui peuvent être employés à remorquer les navires à voile dans le port où à l'extérieur.

De janvier à mai la barre est généralement bonne ; de juin à septembre, elle est quelquefois impraticable pour les canots; et d'octobre à décembre elle est belle.

Il existe, le long de la côte, une espèce de cours d'eau appelé par les Européens « la lagune » et par les indigènes « Ossa ». Sa largeur varie beaucoup : tantôt elle a l'étendue d'un lac, tantôt elle est resserrée entre deux rives distantes d'un demi-mille, mais elle est toujours si paisible, si unie et si claire, elle est tellement parée sur l'une de ses rives par des arbres au luxuriant feuillage que « la belle ossa » est devenue son épithète fréquente, même chez les habitants européens.

L'espace compris entre la mer et la lagune est de largeur variable. Certaines parties sont semées de villes et de villages, et couvertes d'arbres.

Population. — La position de Lagos en faisait autrefois le quartier général de la traite des noirs, et, jusqu'en 1851, beaucoup d'esclaves s'y sont vendus. Lagos est effectivement la clef de toutes les contrées de l'intérieur jusqu'au Niger. C'est aussi le siège d'un commerce considérable en huile et amandes de palme, coton, ivoire, etc...

Le recensement de 1881 donne pour la population de Lagos le chiffre de 75,270 habitants, dont 37,452 pour la ville même. Les blancs y figurent dans la proportion suivante :

Anglais, 45; Français, 9; Allemands, 45; Portugais, 3; Brésilien, 1; Suisses, 4; Danois, 2; Italiens, 3; Américains, 4; Norvégiens, 1. Total : 117.

Lagos, où les Anglais sont établis depuis 1861, est le centre le plus commerçant de la côte des Esclaves : le mouvement commercial annuel y est de 3 à 4 millions.

Elle se divise en deux quartiers : celui des Européens, qui est aujourd'hui un peu assaini et où se trouvent quelques habitations confortables; celui des indigènes, marécageux, sale et malsain, et dont les cases s'enfoncent jusque dans la lagune.

Lagos est le chef-lieu des possessions anglaises de la côte des Esclaves.

Au sud de Lagos et sur la rive septentrionale de l'Ossa se trouve Badagry, qui fut longtemps le plus grand marché négrier de toute cette côte. Sa population est de 8,000 habitants.

Badagry a été le point de départ de plusieurs explorations, notamment de celle de Chaperton en 1825, et de celle de Richard Lander en 1830.

Ce dernier écrivait, au sujet des horreurs qui souillaient Badagry :

Les Portugais n'y possédaient pas à cette époque (1830), moins de cinq factoreries contenant plus de mille esclaves des deux sexes enchaînés par le cou, et attendant les navires qui devaient les emporter au delà des mers.

Dans ces contrées, le meurtre d'un esclave n'est pas même considéré comme un délit.

Badagry est le plus grand marché d'esclaves de toute la côte de Guinée, et il n'est pas rare qu'il y ait encombrement de marchandise humaine et disette d'acheteurs. En pareil cas, l'entretien des malheureux esclaves incombe aux autorités locales. Alors le roi fait enchaîner séparement les vieillards et ceux qui sont infirmes ou malingres. On les entasse, pieds et poings liés, dans des embarcations; on leur attache une pierre au cou, on pousse au large; et on les précipite dans les flots où ils deviennent la proie des requins. Objets de rebut aussi, les esclaves que les marchands refusent pour une raison ou pour une autre. Le même

sort les attend, à moins qu'ils ne soient réservés, avec les criminels et

Fig. 192. — Aspect de la végétation au Gabon. (D'après une photographie de M. Le Breton.)

les prisonniers de guerre, à être immolés dans les sacrifices qui dévorent chaque année des milliers de victimes humaines sur cette côte fatale.

Moyens de communication. — Lagos est desservie :

1° Par une ligne régulière de paquebots partant chaque semaine de Liverpool. Traversée : 23 jours. Prix du passage : 37 livres sterling. Distance de Liverpool : 4,157 milles anglais;

2° Par une ligne régulière de paquebots allemands partant le 15 de chaque mois de Hambourg. Traversée : de 30 à 35 jours.

Un câble correspondant avec la compagnie *The West African Telegraph*, fait communiquer Lagos avec tous les points importants de la côte occidentale.

Garnison. — La garnison de la colonie anglaise de Lagos comprend un détachement du bataillon des Indes occidentales stationné à la Côte-d'Or.

Exposition des cadavres des gens morts sans avoir payé leurs dettes (Côte-d'Or, 1843). — Dans tout le Soudan, les indigènes ont le culte des morts.

Être privé des honneurs des funérailles est une honte, souvent un châtiment, écrit M. l'abbé P. Bouche. On les refuse aux criminels et aux débiteurs insolvables; on dédaigne de les accorder aux esclaves et aux étrangers.

Les Égyptiens qui mouraient endettés ne recevaient la sépulture que lorsque les parents ou amis avaient satisfait aux créanciers. Nous retrouvons cet usage chez les Minas de la côte des Esclaves.

Des faits analogues ont été signalés par d'autres auteurs :

« Nous avons vu, écrivions-nous dans l'ouvrage : *Campagne dans le haut Sénégal et dans le haut Niger*, que la caste méprisée des *griots* n'était pas admise, d'ordinaire, à inhumer ses membres dans le champ de repos commun.

« Il est une autre catégorie de personnes qui sont l'objet, à leur mort, d'une mesure analogue : ce sont celles qui ont encouru la réprobation publique. Dans quelques villages de la côte des Esclaves, où la moralité n'est pourtant point la règle commune, on comprend dans cette catégorie les gens qui meurent sans avoir payé leurs dettes.

« Leurs corps sont placés, pendant plusieurs nuits, sur de hauts tréteaux dressés dans un lieu affecté à cet usage, et exposés ainsi à la voracité des oiseaux de proie.

« Nous devons ajouter que les funérailles sont loin d'être célébrées partout avec la tristesse et le recueillement que doivent comporter, à nos yeux, de semblables cérémonies.

« Ainsi, chez les Balantes, à la mort d'un homme, tout le monde s'assemble et s'accroupit en cercle devant la case du défunt. Celui-ci, vêtu de ses plus beaux habits, est exposé au dehors, étendu sur une natte. Chaque femme, à tour de rôle, se détache du cercle et exécute autour du cadavre une danse lascive avec des ondoiements, des mouvements souples de hanche et de torse. Pendant ce temps, l'assistance accompagne la danseuse avec des battements de mains et des chants joyeux ».

---

Fig. 193. — Le pic de Clarence (île de Fernando-Po).

## CHAPITRE VIII

CÔTE DE CALABAR. — Rivière Bonny. — Village du roi de Bonny. — Habitations des traitants. — Rivière de Vieux-Calabar.

Après la colonie anglaise de Lagos, l'on passe devant les bouches du Niger qui sont au nombre d'une trentaine, parmi lesquelles les plus importantes sont : le Bénin, le Noun, les rivières de Bonny et de Calabar.

Le delta formé par ces bras du Niger est très malsain et habité par des populations clairsemées dont l'unique commerce est la troque, contre nos produits, d'un peu d'ivoire, de peaux, de beurre végétal, et de sésame.

La côte de Calabar, qui commence à la rivière de ce nom, est une plage sablonneuse que borde une barre redoutable dont les brisants s'entendent de fort loin.

Dans l'ouvrage *Captivité de J. Bonnat chez les Achantis*, nous lisons :

Les villages de Bonny et de Calabar doivent, sans aucun doute, leur existence à quelques chefs descendus du haut du fleuve pour vendre des esclaves aux négriers, et c'est pour avoir un pied-à-terre près du lieu où ils faisaient leurs marchés qu'ils se sont décidés à construire ces huttes dans la fange et dans la boue.....

J'ai vu à Bonny une hutte, c'était probablement le temple de la guerre, pavée de crânes humains et ornée de pyramides formées par des centaines d'autres crânes empilés les uns sur les autres. Je m'adressai à un gamin qui m'accompagnait, et je lui demandai ce que c'était que ces têtes. Il me répondit qu'elles avaient appartenu à des prisonniers de guerre. Quand

ces hommes ont été décapités, ajouta-t-il, on a fait bouillir les têtes pour en extraire les chairs et conserver les crânes comme trophées. Quant aux restes des corps, on les a préparés avec soin, et on les a mangés.

Village du roi de Bonny. — La demeure du roi, qui réside (au village nègre de Paméla) à l'entrée de la rivière de Bonny et celles des chefs, consistent en des huttes un peu plus grandes que les autres.

Les maisons sont construites sur des sortes de pilotis qui soutenaient un premier étage assez haut au-dessus du sol. Un double escalier, espèce d'échelle de meunier, y donnait accès. Le rez-de-chaussée n'était point occupé en raison de l'humidité constante et meurtrière qu'on y aurait trouvée. En avant du premier étage s'ouvrait une vaste vérandah ouverte à tous les vents, et qui donnait entrée dans la maison par une petite porte s'ouvrant sur une pièce ayant l'aspect d'une seconde antichambre.

Les murs étaient en clayonnage enduits de terre glaise, et supportés par une charpente en bois, le tout recouvert d'un toit de zinc.

Habitations des traitants. — Au lieu d'habiter ces rives malsaines, et des logements aussi insalubres, les trafiquants, principalement les Européens, s'installent sur des pontons, au milieu même du fleuve, ce qui ne les empêche pas de subir les influences mortelles du climat.

Longtemps Bonny, écrit M. A. Burdo, dans *Niger et Bénué*, fut le lieu de prédilection des négriers, qui y prenaient leurs chargements de bois d'ébène, car tel est, on le sait, le terme dont les marchands d'hommes qualifiaient leurs esclaves. Jadis, les habitants de ces régions étaient anthropophages, et il ne faut pas s'aventurer loin de la côte pour retrouver des tribus chez qui les repas de chair humaine sont encore en honneur.

Le roi actuel de Bonny, Georges Peppel, a été élevé en Angleterre, il s'habille à l'européenne, fait le commerce d'huile de palme, et y consacre un petit steamer dont les Anglais lui ont fait présent. Les indigènes ne ressemblent guère à leur roi : ils sont restés sauvages et païens et leurs chef eux-mêmes n'ont qu'une faible teinture de civilisation. A vrai dire Georges Peppel est plutôt un agent anglais qu'un vrai roi, et tel chef subalterne a sur son peuple plus d'influence et de pouvoir que lui. Les habitants vont tout nus, les femmes mêmes ne portent un pagne autour des reins qu'après leur mariage. La ville nègre est insalubre, entourée qu'elle est de marigots pestilentiels, boueux et sales; les rues sont semées de canons de tout calibre, sans affûts, dont ces grands enfants d'indigènes sont très fiers, quoiqu'il leur soit impossible d'en faire usage, car

ce sont des pièces hors de service que les Anglais leur ont vendues pour satisfaire leur belliqueux enfantillage.

L'extrait qui précède nous apprend qu'il ne faut pas s'aventurer loin de la côte de Bonny pour rencontrer des tribus anthropophages. Au reste, une correspondance, reçue de cette côte, porte que des actes de cannibalisme viennent récemment d'y être commis. Elle nous fait connaître en effet, qu'en septembre 1888, un conflit surgit entre les habitants d'Okrika, île située à cinquante milles en amont de la rivière de Bonny, et ceux d'une tribu voisine, celle des Ogoni. Cent cinquante de ces derniers, attirés à Okrika sous prétexte de discuter à l'amiable la solution à donner au différend, furent traîtreusement massacrés, y compris les femmes et les enfants.

Les détails de cette scène de sauvagerie sont, dit la correspondance, trop révoltants pour être publiés. Les Okrikains burent le sang de leurs victimes et se livrèrent à des scènes abominables de cannibalisme. L'île est encore semée de membres arrachés et de corps mutilés.

Rivière de Vieux-Calabar. — Dans le Vieux-Calabar existe un établissement anglais qui se trouve à 45 milles environ de l'embouchure du fleuve ; cet établissement ressemble à celui de Bonny, tant par l'aspect des habitations des indigènes qui sont construites sur pilotis, que par celui du grand nombre de pontons que l'on y remarque et qui sont les comptoirs et les habitations des trafiquants.

Fig. 191. — Côte occidentale d'Afrique.

## CHAPITRE IX

CÔTE DE CAMEROUN. — Aspect général. — Habitants. — Pirogues de la côte et des rivières du golfe de Guinée. — Pirogues de guerre de Bonny. — Iles Elobey.

A la pointe sud de la baie de Biaffra, et la côte s'élève, en arrière, apparaît une succession de plateaux montueux singulièrement découpés et dominés par de nombreux pics dont l'un atteint l'altitude de 4197 mètres. C'est le massif des monts Camerouns, aux flancs escarpés et aux vallons couverts de la plus riche végétation.

Cette partie de la côte est très découpée : elle forme notamment, au sud de ce massif montagneux, un vaste estuaire qui porte le nom de rivière de Cameroun.

La côte de Cameroun est placée sous le protectorat allemand, dont les possessions s'étendent jusqu'à la rivière de Campo.

A cette rivière commence le territoire français, qui se prolonge sans discontinuité jusqu'à nos possessions du Congo.

Habitants. — Les noirs qui habitent le Cameroun appartiennent aux mêmes races que ceux qui peuplent notre colonie du Gabon.

Quant aux produits, ils sont les mêmes que ceux de la côte de Calabar et de la côte des Esclaves.

Pas plus qu'à Porte-Seguro et à Petit-Popo, l'Allemagne n'entretient à Cameroun de garnison proprement dite.

Les matelots européens et indigènes des navires stationnés sur cette côte constituent la seule force militaire du protectorat.

Pirogues de la côte et des rivières du golfe de Guinée. — Sur toute la côte du golfe de Guinée, les indigènes se servent pour la pêche ou pour la navigation des lagunes, de grandes pirogues.

Le roi de Grand-Bassam avait fait construire une barque de guerre d'une seule pièce, ornée de sculptures fétiches, qui pouvait contenir cent guerriers et cent rameurs.

Pirogues de guerre de Bonny. — Les pirogues de la rivière de Bonny sont remarquables par leur grandeur et par le nombre de leurs pagayeurs.

Les pirogues de guerre, notamment, sont montées par cinquante, cent et quelquefois cent cinquante guerriers. Des familles entières, depuis l'enfant de sept ans jusqu'au vieillard, font partie de l'équipage. Accouplés deux par deux, armés de leurs pagaies, ils manœuvrent tous avec un ensemble admirable, imprimant à l'embarcation une vitesse vertigineuse.

Une toiture légère, dont la carcasse est faite avec des bambous, abrite du soleil, de la pluie, et de la rosée de la nuit.

Chaque pirogue de guerre possède son orchestre, composé de tam-tams, de clochettes de fer, de fifres, et de cors d'ivoire qui servent de trompes. Tous ces instruments produisent une musique sauvage à laquelle se joignent les hurlements de tout l'équipage.

Plusieurs voyageurs ont rapporté le magnifique spectacle que leur présenta la flottille de pirogues montées par cent naturels, sillonnant les fleuves du Niger, du Gabon, du Congo, etc.

Les indigènes de la côte de Cameroun possèdent eux aussi des pirogues qui ne le cèdent pas, comme élégance et solidité de construction, à celle des habitants du reste de la côte d'Afrique.

L'*ouaro*, dit M. le Dr Barret dans l'*Afrique occidentale*, pirogue, instrument de pêche, est surtout un moyen de locomotion remarquable. Dans une contrée où les seules voies praticables sont la mer et les rivières, où il n'existe d'autre route que des sentiers pénibles, et de mode de transport que le dos des hommes, la pirogue, unique en son genre, devient un véhicule de première nécessité. Sa légèreté permet de

la traîner à terre, lorsqu'on rencontre un rapide, et de la soulever à force de bras au delà de l'obstacle. Sa rapidité lui fait parcourir en peu de temps de grandes distances.....

La *gnanda*, pirogue ordinaire, de petite dimension, porte de quatre à six pagayeurs sur deux rangs, avec une étroite chambre de poupe à l'usage des voyageurs et de la charge. Creusée d'une seule pièce dans

Fig. 195. — Indigène commerçant de la côte de Cameroun.

un bois léger, elle a la forme d'un fuseau ou du poisson bonite. Son fond plat, qui frôle la surface, son avant et son arrière relevés, la rendent extrêmement mobile. Elle s'accommode mieux des eaux calmes que des courants violents, et la prudence demande qu'on n'y fasse plus, une fois en place, de mouvements intempestifs.

Nous avons vu, sur la côte de Guinée, la manœuvre de ces pagayes, courtes rames en forme de pelles, maniées d'une seule ou des deux mains, les chants qui l'accompagnent, le roulement des voix, traînant

d'abord sur un mot, qui, peu à peu, s'exalte jusqu'à la violence, augmente, par l'entraînement et le phénomène physiologique de l'effort, avec la force déployée, la rapidité de la marche, et entretient, chez l'équipage galvanisé une activité presque indéfiniment soutenue.....

Fig. 196. — Femme de Cameroun, côte de Cameroun, possession allemande.

Les Lopez ont la spécialité des grandes embarcations de charge et de cabotage, creusées dans le jet superbe de l'*okoumé* et du *pondja*. La légèreté de l'okoumé, prisé à juste titre, est surtout favorable à leur construction et à leurs qualités nautiques. Elles ont parfois quinze à dix-huit mètres de long sur un mètre de large et portent un tonneau de charge ; leur équipage peut aller jusqu'à vingt et trente pagayeurs. Elles

tiennent à peu près bien la mer houleuse ; une perche ou un aviron de queue, suivant la profondeur des eaux, leur imprime la direction.

Fig. 197. — Traitant de la cote de Cameroun.

Débarquement au moyen de pirogues franchissant la barre. — C'est avec ces frêles esquifs que sur toute la côte occidentale d'Afrique les noirs franchissent les brisants de la barre.

Cette opération, dont nous avons déjà parlé en diverses circonstances, offre au voyageur l'un des spectacles les plus étranges et les plus saisissants qu'il puisse voir.

Les amateurs d'émotions vives y sont servis à souhait, dit M. le

Dr Bérenger-Féraud, qui fait le récit ci-après d'un passage de brisants qu'il effectua dans une pirogue.

Notre pirogue filait véritablement comme une flèche sur le dos d'une volute qui se formait, et je voyais le moment où notre vitesse étant plus grande que celle de la vague, nous allions arriver à l'endroit où elle crève en bouillonnant. Il y avait là une dénivellation de deux ou trois mètres, peut-être plus, de sorte qu'il me semblait impossible que nous ne fussions pas lancés dans l'espace. Assez inquiet, malgré tout ce que je savais de l'innocuité de ce passage de brisants, je retournai un peu la tête pour voir ce qui se passait derrière nous, et j'avoue que mon cœur battit violemment. En effet, une volute énorme s'était formée, nous suivait menaçante, nous gagnant manifestement de vitesse; bientôt nous fûmes arrivés à l'endroit où la vague qui nous avait portés s'arrêtait en bouillonnant, et la lame qui venait de briser sur la plage, revenant vers le large, faisait un contre-courant plus fort que l'impulsion que pouvaient donner nos mariniers, de sorte que la pirogue allait être engloutie sous la volute énorme qui venait derrière nous. — Tout ceci se passait en moins de temps que je ne mets à le raconter, et j'attendais avec une terreur indicible la collision quand je me sentis saisi par deux mains vigoureuses à la ceinture et sous l'aisselle droite. — Je perdis l'équilibre; le nègre qui était le plus proche de moi, jetant sa pagaie, m'entraînait avec lui au fond de l'eau assez loin du côté de la pirogue pour que l'embarcation ne me blessât pas dans son évolution. J'arrivai littéralement au fond, sentant avec mes pieds nus et mes mains le sable fin sur lequel la mer en furie roule ses lames incessamment, mais aussitôt mon nègre, me ramenant à la surface de la mer, faisait émerger mon buste jusqu'à la ceinture, afin que le plongeon que je venais de faire ne se traduisît par un coup forcé d'eau de mer à avaler. Un calme relatif était revenu; nous étions au milieu d'une eau bouillonnante et agitée, de nouvelles volutes se préparaient, mais n'avaient pas pris encore un volume inquiétant, je pus voir à quelque distance de nous la pirogue pleine, saisie par deux piroguiers qui, se plaçant en face l'un de l'autre, la vidèrent en deux mouvements de va-et-vient brusquement imprimés pendant que le quatrième piroguier ramassait en nageant les pagaies qui s'en allaient à la dérive. Aussitôt la pirogue vidée, mon nègre me poussa vers une de ses extrémités et m'aida si bien à m'embarquer que l'opération se fit presque instantanément; les nègres montèrent successivement à cheval sur la queue que la pirogue porte à son arrière et embarquèrent ainsi dans cette embarcation si volage qu'elle chavirerait si on embarquait par le côté. Nous repartimes aussitôt pour ne pas être atteints par une volute qui arrivait à grands pas pour nous engloutir encore. Cette fois la vague nous apporta sur la plage, et arrivés

au point où il n'y avait plus que quelques centimètres d'eau sous la pirogue, les quatre nègres sautèrent à terre et se mirent à courir en poussant l'embarcation avec une vitesse telle que nous atteignîmes rapidement le point où la lame s'arrête.

Le Corisco et iles Élobey. — Dans la baie de Corisco, à cinquante kilomètres au nord de Libreville et en face de l'embouchure

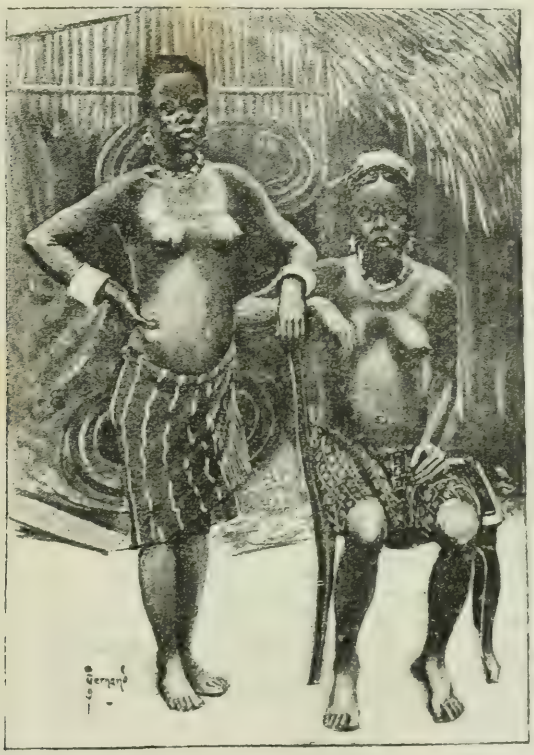

Fig. 198. — Femmes indigènes de Cameroun.

même de la rivière Bonny, sont deux petites îles connues sous le nom d'îles Elobey. Depuis notre occupation du Gabon et malgré les traités que le gouvernement français a conclus, en 1855 et en 1860, avec les indigènes qui, à cette époque, se sont réclamés de notre protection, la possession de ces îles nous est encore aujourd'hui disputée par l'Espagne qui y entretient une petite garnison. Celle-ci a à réprimer fréquemment des troubles de la part de la population indigène, très hostile à la domination espagnole.

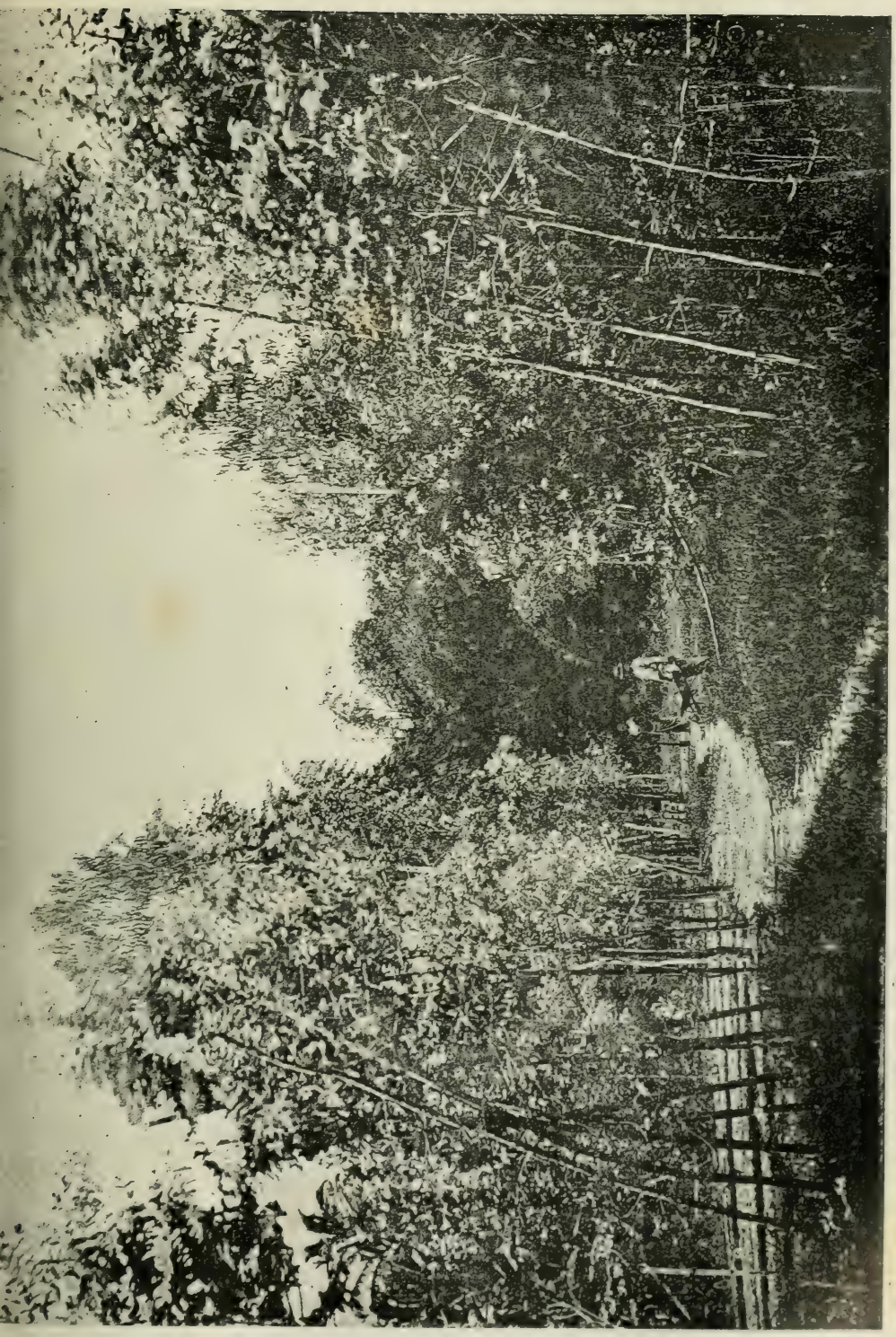

VÉGÉTATION DU GABON. — L'ENTRÉE DE LA FORÊT

Fig. 200. — Côte occidentale d'Afrique.

## CHAPITRE X

GABON. — Aspect général. — Premier établissement fondé sur la rive droite du Gabon. — Denys, roi du Gabon. — Famille de Denys. — Habitants du Gabon. — Habitations des tribus du Gabon. — Race M'Pongouée. — Coiffure des femmes m'pongouées. — Boulous, Bakalais. — Race Pahouine, son caractère. — La Pahouine. — Coiffure des Gabonaises. — Coiffure des femmes des autres tribus. — Danse des Gabonais.

Nous lisons dans les *Notices coloniales* de 1885 :

On nomme Gabon un bras de mer ou estuaire qui pénètre à 27 milles dans les terres et dont la position sur la côte occidentale d'Afrique est par 33° de latitude nord et par 7° de longitude est. Cet estuaire peut offrir un abri sûr à une flotte considérable. Il reçoit plusieurs cours d'eau, dont les principaux sont les rivières Coma et Rhamboë, navigables jusqu'à 70 milles de leur embouchure par de petits avisos.

Lorsqu'après avoir quitté les plages arides et sablonneuses du Sénégal, on arrive au Gabon, la vue se repose avec bonheur sur la splendeur de sa végétation, sur l'aspect riant et pittoresque de ses rives...

Toute la surface du pays est couverte de magnifiques forêts qui s'étendent à des distances inconnues.....

Près du littoral, la végétation est beaucoup plus active et plus variée que dans l'intérieur. Il est, en effet, très difficile, en dehors des sentiers battus, de se frayer un passage autrement que la hache à la main ; mais dès qu'on a dépassé cette zone qui peut avoir de huit à dix kilomètres de largeur, les forêts deviennent régulières, les arbres convenablement espacés, et l'on peut alors les parcourir et voyager sans encombre.

C'est parmi les fourrés inextricables voisins du littoral qu'on admire à

chaque pas ces magnifiques lianes aux formes les plus bizarres et les plus variées.

La végétation qui croît sur les bords des nombreux ruisseaux qu'il faut franchir pour pénétrer dans l'intérieur est aussi des plus belles et des plus variées. On ne voit que des arbustes aux fleurs singulières et peu connues, des petites fougères aux feuilles de velours, des liserons aux clochettes couleur de neige, de pourpre et d'azur qui se joignent, s'entrelacent et s'élancent d'une rive à l'autre.

Premier établissement fondé sur la rive droite du Gabon. —

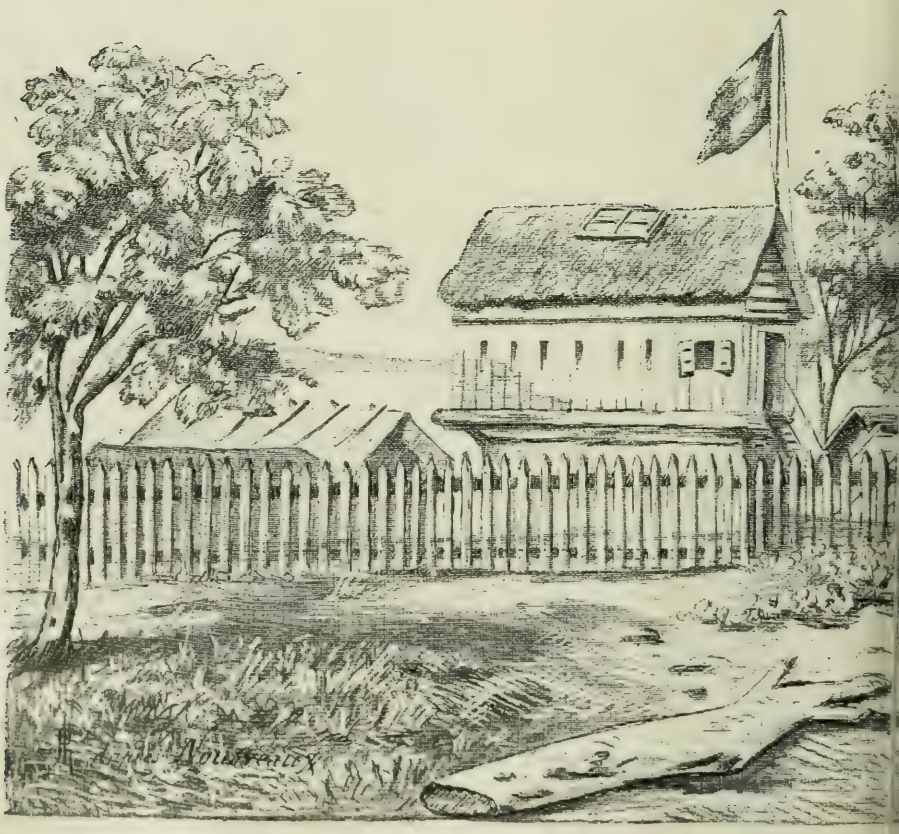

PREMIER ÉTABLISSEMENT FO

Ce fut le 9 février 1839 que le commandant Bouët-Willaumez signa avec le chef Denys, de la rive gauche du Gabon, le premier traité entre la France et les indigènes. Établir un poste pour empêcher la traite, et surtout nous réserver un port de relâche et de ravitaillement, tel était le but de ce traité.

Cependant dès 1840, M. le commandant E. Bouët-Willaumez fut frappé de la mortalité qui se manifestait parmi les blancs des factoreries à esclaves, situées sur cette rive du Gabon, et il songea dès lors à rechercher un point plus salubre.

LA RIVE DROITE DU GABON

En 1842, un traité fut passé avec les chefs Louis et Quaben, de

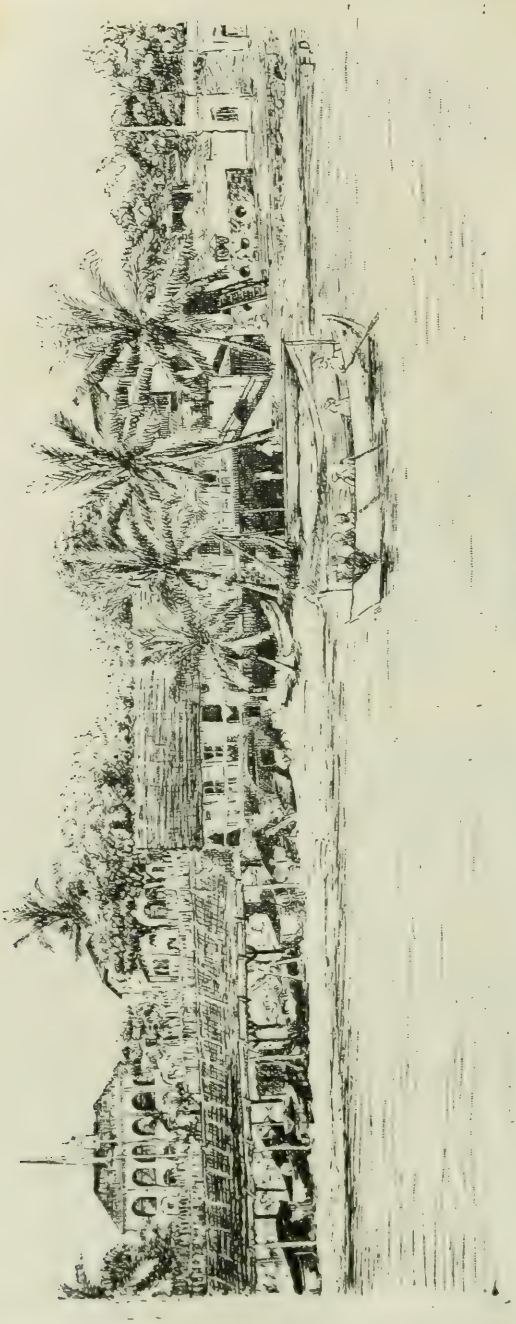

Fig. 202. — Vue de Libreville (Gabon).
(D'après une photographie de M. Le Breton, enseigne de vaisseau.)

la rive droite, pour l'acquisition d'un terrain et du droit d'établissement.

Le 16 mai 1843, une expédition, dont nous avons déjà fait mention, était organisée par M. le commandant E. Bouët, gouverneur du Sénégal, et partait de Gorée pour aller fonder cet établissement : le

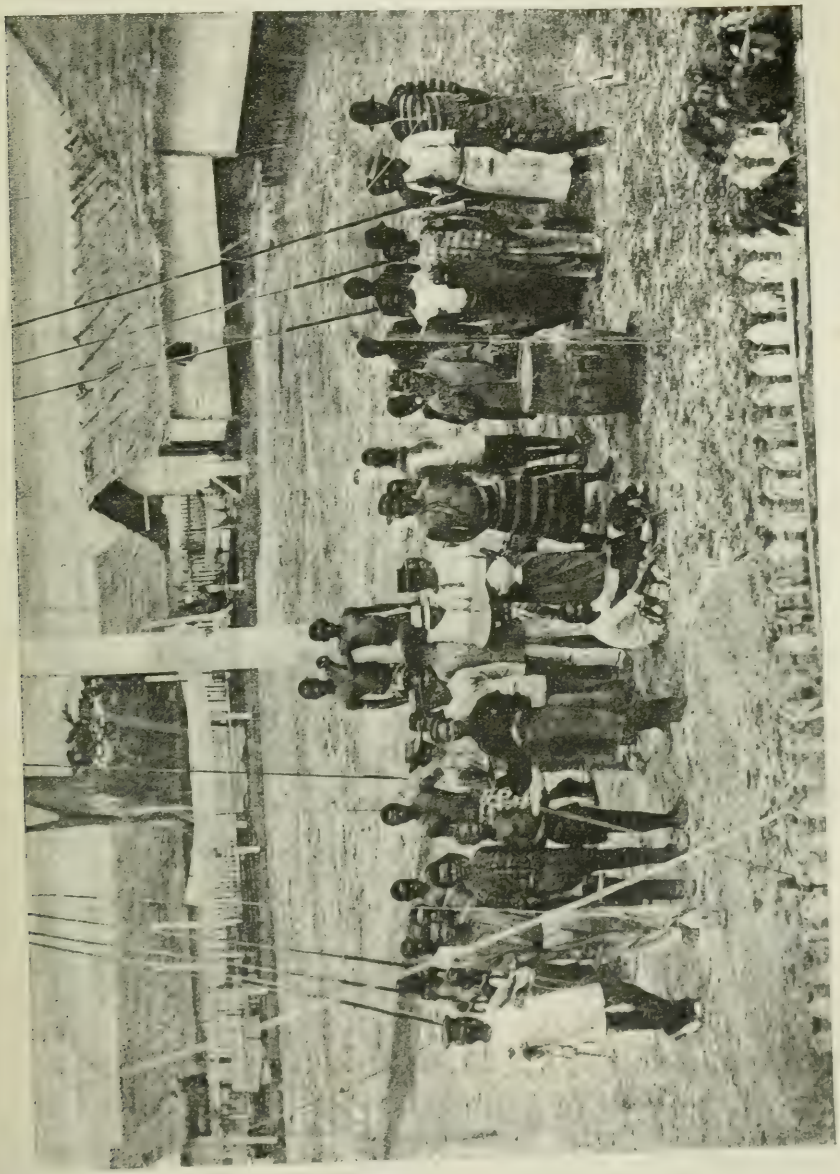

Fig. 203. — Ouvriers indigènes de Libreville (Gabon). (D'après une photographie de M. le capitaine Laumonier.)

18 juin suivant, elle pénétrait dans l'estuaire ; un blockhaus, entouré de fortifications passagères, assura notre prise de possession sur la rive droite.

Enfin, en avril 1844, un nouveau traité passé avec tous les chefs principaux des deux rives consacrait définitivement notre souveraineté sur toutes les terres, îles, presqu'îles, etc., que baignent le Gabon et ses affluents. En 1846, nous fondions Libreville sur la rive droite.

Denys, roi du Gabon. — Au moment de la création de notre

Fig. 204. — Denys, roi de la rive gauche du Gabon. (Aquarelle de Darondeau.)

établissement du Gabon, Denys, le roi de la rive gauche de ce fleuve, comprit les avantages immenses qu'il pourrait retirer du séjour des blancs dans son pays. Aussi facilita-t-il de tout son pouvoir notre établissement sur cette partie de la côte occidentale d'Afrique. Il prit ensuite une part importante aux négociations

qui ont amené la cession à la France de la rive droite du Gabon, se montra notre ami dévoué, et se conduisit si bien qu'on le nomma chevalier de la Légion d'honneur.

Pendant ce temps, au moyen des riches présents que lui envoyait le Gouvernement français, le monarque gabonais se montait une garde-robe des plus luxueuses.

Fig. 205. — Une femme du roi Denys.

D'autres puissances contribuèrent de leur côté à la constitution de cette garde-robe : ainsi les services que le roi Denys rendit à des naufragés anglais, lui firent envoyer par la reine Victoria une énorme couronne d'or et un assortiment varié de brillants uniformes. M. Griffon du Bellay, qui a connu le roi Denys au temps de sa splendeur, écrivait à ce sujet : « Peu de gens peuvent se vanter d'être si bien vêtus. Tout récemment, lorsqu'il s'est agi d'étendre

notre autorité sur les populations du cap Lopez, auprès desquelles sa renommée de prudence et de sagesse lui a donné un grand crédit, c'est lui qui s'est chargé de la négociation du traité, et dans cette occasion solennelle, il a pu, pendant près de six semaines, apparaître à ses sujets émerveillés, chaque jour dans un costume nouveau, et

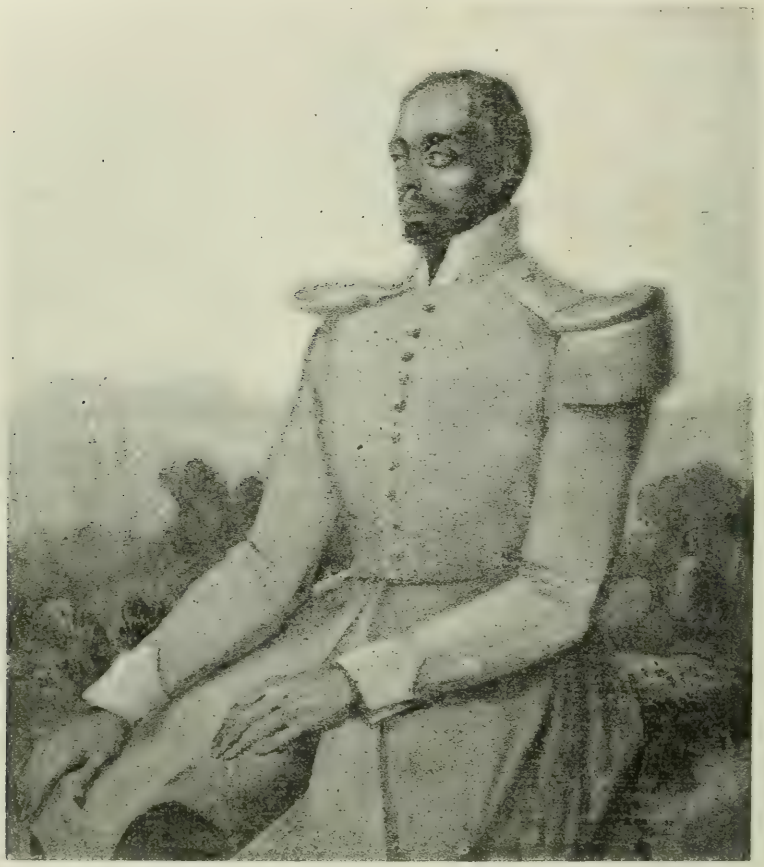

Fig. 266. — Dolyngha, frère du roi Denys. (Aquarelle de Darondeau.)

chaque jour plus brillant que la veille : aujourd'hui en général français, demain en marquis de Molière, plus tard en amiral anglais. »

Famille de Denys. — Ajoutons que le roi Denys, en bon souverain qu'il était, faisait bénéficier généreusement les membres de

sa famille, voire même quelques-uns de ses humbles sujets, des splendeurs de sa magnifique garde-robe. C'est dans des accoutrements de ce genre que sont représentés les nobles personnages de la famille royale dont nous donnons les portraits. On jugera du spectacle grotesque que devait offrir, dans les circonstances so-

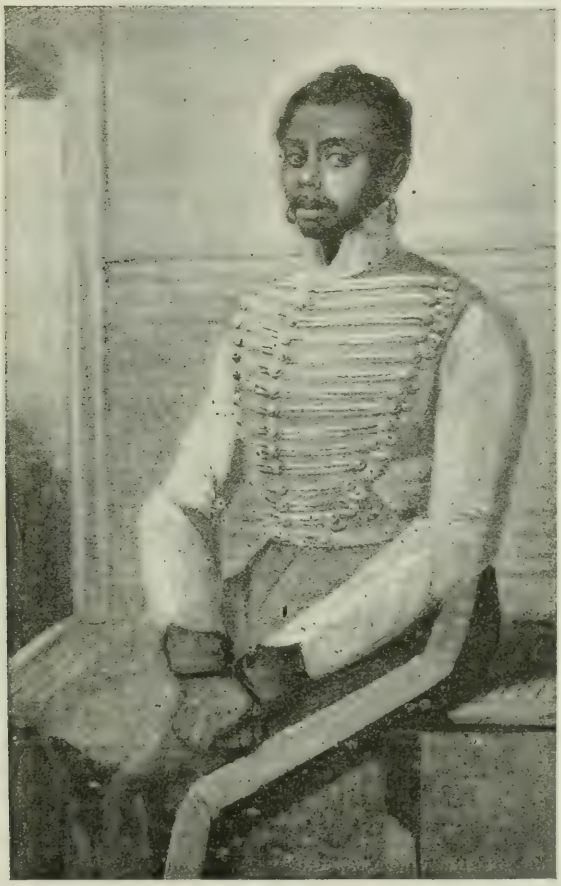

Fig. 207. — Petit Denys, neveu du roi Denys. (Aquarelle de Darondeau.)

lennelles, l'exhibition générale, sur le dos des princes gabonais, des costumes de toutes les époques et de tous les pays que possédait le roi Denys, et qui faisaient ressembler sa suite à une assemblée cosmopolite de diables parés pour quelque divertissement infernal.

D'après les récits des derniers voyageurs qui ont visité cette partie du continent africain, la splendeur de la cour du roi Denys

a fait place aujourd'hui à une triste décadence. Hélas ! de tous ces somptueux costumes, fruit des libéralités des monarques euro-

Fig. 208. — Le fils de Petit Denys, courtier français. (Nousveaux.)

péens, il ne reste plus, paraît-il, qu'un amas d'informes défroques ; c'est parmi ces dernières que les descendants de Denys qui ont conservé le goût des vêtements de parade sont réduits à fouiller d'un

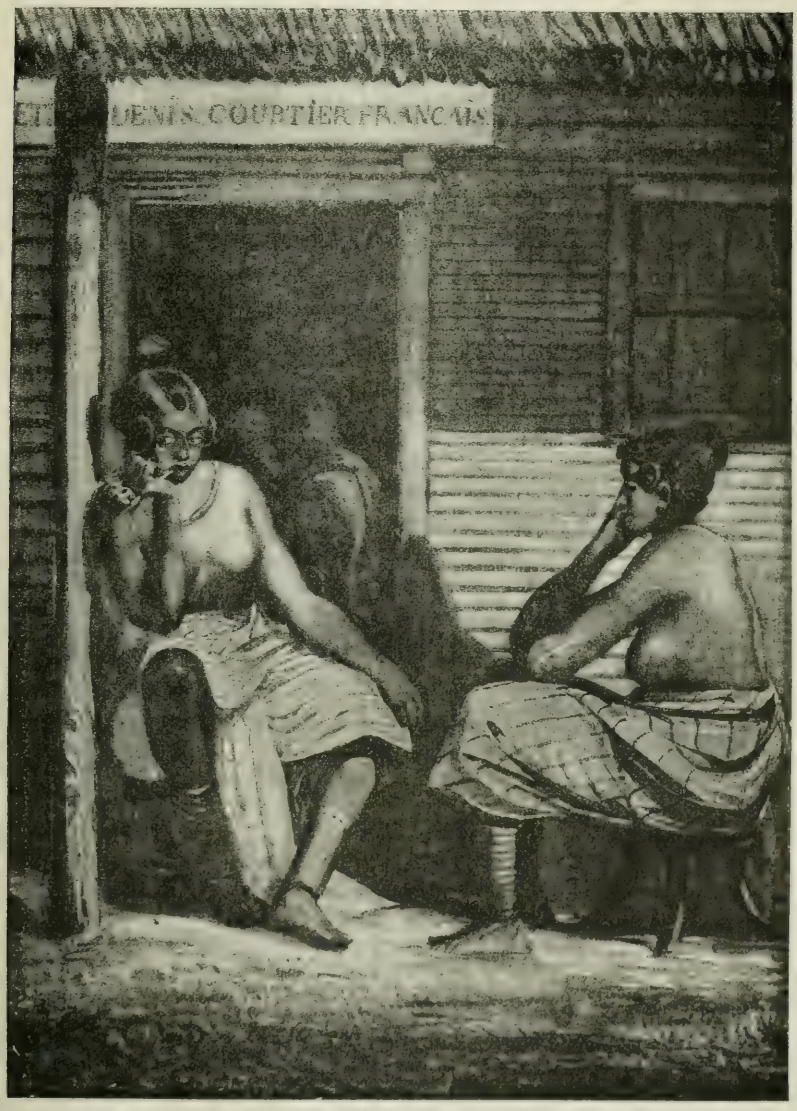


Fig. 209. — Les femmes de Petit Denys. (Nouveaux.)

œil morne, lorsqu'en vue de quelque solennité, ils cherchent à se composer un costume qui leur permette de paraître en public avec quelque éclat.

Ce goût pour les magnifiques uniformes est au reste général en Afrique, parmi les chefs indigènes; ainsi, il n'est pas rare de rencontrer l'un de ces roitelets nègres se pavaner avec grâce dans le costume suivant : une paire de bottes à l'écuyère, un chapeau haut de forme ou un képi de général et un habit chamarré d'or; pour le reste, le simple vêtement de notre premier père.

Voici le portrait que nous donne de l'un d'eux, M. Paul Branda :

C'était un puissant monarque, à en juger par son costume : chapeau gibus à ressorts détraqués, habit galonné avec un lion d'Angleterre brodé dans le dos, extrait de quelque vieille tapisserie, épaulettes, aiguillettes effilochées, collier de fausses perles, pagne suffisant pour couvrir la nudité, dents de tigres aux chevilles; à la ceinture un couteau avec fourreau orné d'une mâchoire humaine, parapluie multicolore.

Le portrait ci-après se rapporte également à l'un des rois des tribus du Gabon.

Les voyageurs attendirent quelque temps, dans une case assez misérable, que le roi voulût bien les honorer de sa visite. Il lui fallait un certain temps pour revêtir son habit de cérémonie. C'était un uniforme ayant appartenu à on ne sait quelle armée, orné d'épaulettes de laine jaune, à graines d'épinard, de passementerie de même couleur, de galons de caporal et de boutons portant en relief trois canons superposés avec cette devise : *Ubique*, devise qui, selon la remarque de M. Du Bellay, ne fut jamais mieux justifiée. Qui sait quelles phases avait traversées ce! habit de caporal, avant de venir au fond de ce lac inconnu, servir de vêtement d'apparat à un vieux roi nègre ? Si cet habit pouvait passer pour riche, en revanche, le reste du costume, un pagne en lambeaux et un vieux chapeau de paille, donnaient une idée médiocre de la fortune de ce roi pontife et de la ferveur des fidèles du pays.

Pendant les premières années qui suivirent notre établissement au Gabon, le commerce avec l'intérieur était tout entier entre les mains des indigènes, qui réalisaient par ce moyen de gros bénéfices. Tout Européen débarquant au Gabon se voyait ainsi obligé d'avoir recours à l'intermédiaire de ces Gabonais, qui avaient pris, au reste, carrément, le titre de *courtiers*.

A cette époque, dit le marquis de Compiègne, dans un ouvrage que nous avons déjà plusieurs fois cité, la plupart avaient fait clouer sur la porte de leurs cases des pancartes annonçant leur profession : *Jacques, lui bon courtier, lui cousin à roi Denys*. Ces enseignes étaient presque

toujours rédigées par les matelots; ceux-ci s'amusaient souvent aux dépens des noirs, naturellement incapables de lire ce qu'ils écrivaient; c'est ainsi qu'un voyageur a vu affiché sur une case : *Njogou, grand fripon, gros imbécile*, et sur une autre : *Renzour, courtier voleur et ivrogne.* Aujourd'hui, la profession de courtier n'existe plus, les blancs ayant, à leur immense avantage, pénétré fort loin dans l'intérieur et établi des relations directes avec les habitants.

Cette manie que possédait tout Gabonais de s'affubler, pour chercher à achalander sa boutique, du titre pompeux de *cousin du roi,* et d'afficher, en même temps que ses hautes capacités commerciales, son grand amour pour les Français, a été signalée par différents voyageurs. Voici ce qu'écrivait l'un d'eux, dans le *Magasin pittoresque,* au début de notre occupation du Gabon :

Dans les villages du Gabon, sur la case de tout personnage un peu important, on voit une inscription tracée par un matelot ou un soldat de marine sous la dictée même du propriétaire, et conçue à peu près ainsi :

PRINCE BAMANI

BON CŒUR POUR FRANÇAIS

COUSIN DU ROI DENYS

BON COURTIER

L'orthographe est rarement respectée sur ces écriteaux ; et quelquefois la malice de l'artiste s'y formule par quelque addition de ce genre à la légende de louanges commandée :

GRAND VOLEUR

Loin de se douter de tant de perfidie, le personnage ainsi qualifié montre son enseigne avec un certain orgueil aux nouveaux arrivants, comme une recommandation propre à servir hautement ses intérêts.

Quelques années à peine après la fondation de notre premier établissement du Gabon, en 1853, un voyageur donnait, dans la même publication, de ce pays et des mœurs de ses habitants, la description suivante qui, sous bien des rapports, n'a rien perdu de sa justesse.

Avant la fondation des établissements français sur le littoral, le Gabon était un foyer actif de traite. Les guerres que se faisaient entre

eux les peuples différents qui habitent ses rives et les avoisinent, leurs excursions au loin, fournissaient incessamment aux bâtiments négriers une quantité considérable d'esclaves. Les principaux courtiers de cet odieux commerce étaient les M'Pongos ou M'Pongoués, dont le village le plus important, situé sur la rive gauche, porte le nom du chef qui les gouverne, Denys. Les M'Pongos sont encore aujourd'hui presque les seuls agents des échanges qui se font au Gabon. Pour conserver ce monopole,

Fig. 210. — Roitelet africain.

ils ont soin d'entretenir une défiance mutuelle entre les Européens et les races de l'intérieur. D'une part, ils nous représentent les Boulous, les Pahouins, les Bakalais, les M'Bichor, etc., comme des nations anthropophages qui rôdent sans cesse autour de leurs villages pour faire quelques captures dans le but d'un régal de chair humaine; ils feignent la plus grande terreur, surtout au seul nom de leurs plus proches voisins, les Boulous ; d'autre part, ils impressionnent vivement l'esprit de ces tribus en nous décrivant comme des pirates rapaces et cruels, quand ils les

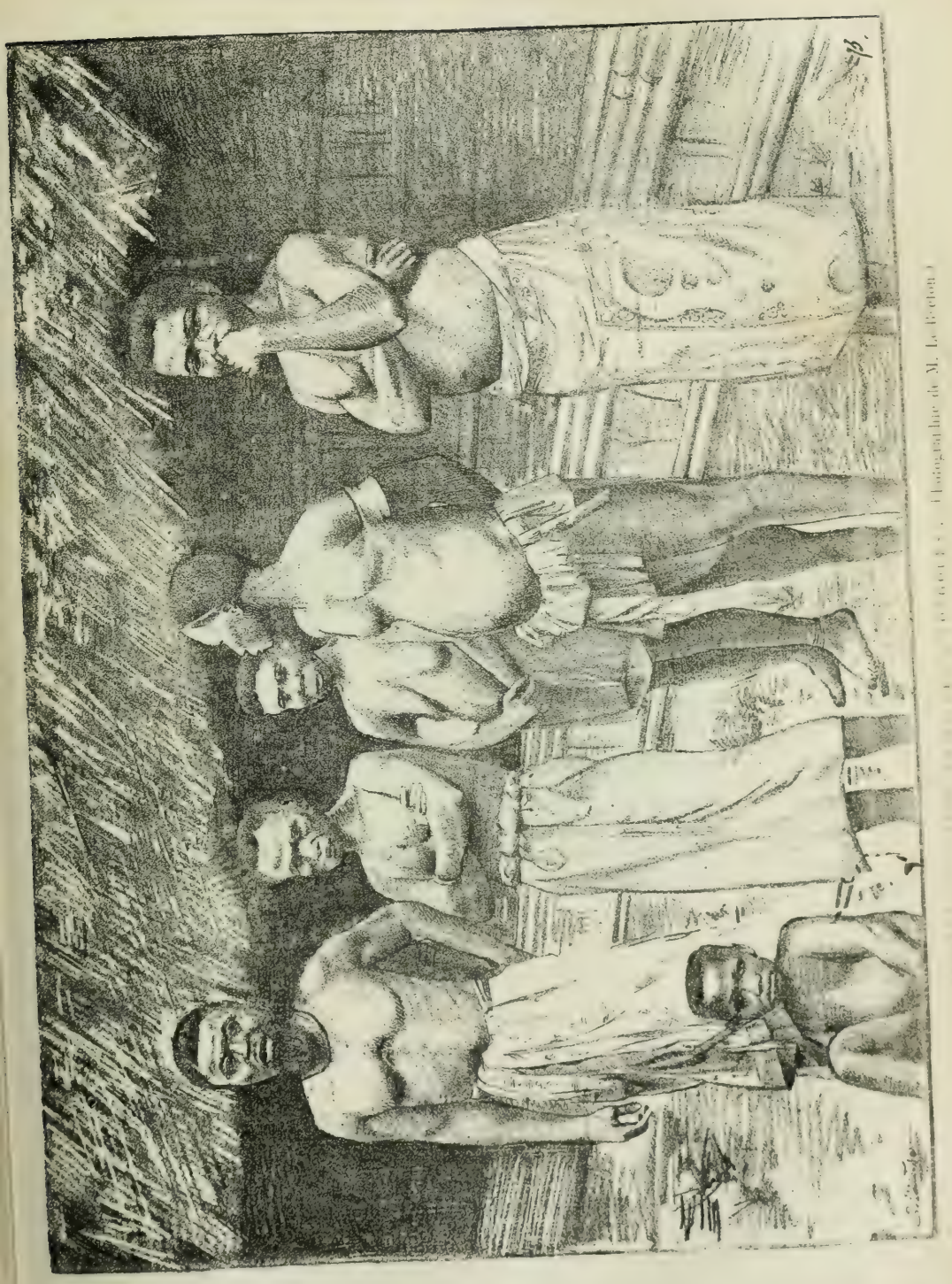

Photographie de M. Le Rochet.

CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

visitent pour s'y procurer les produits qu'ils nous apportent ensuite, entre autres l'ivoire, la cire et les bois de teinture.....

Village du roi — Le village Denys, placé sur la presqu'île qui termine au sud le Gabon, est divisé en plusieurs quartiers, séparés par des criques ou des marigots dont les abords sont marécageux : on est obligé de se servir de pirogues pour passer d'un quartier à l'autre, à travers

Fig. 212. — Jeune Gabonaise.

les barrières que forment sur ces terrains mous une végétation vigoureuse et les troncs de baobabs gigantesques.

..... Les maisons, presque toutes semblables, sont construites en treillis de bambous, et ne diffèrent guère les unes des autres que par leurs dimensions; elles sont généralement divisées en deux pièces : l'une, chambre à coucher de toute la famille, contient des espèces d'estrades sur lesquelles quelques nattes étendues servent de lits ; l'autre renferme les meubles, les ustensiles, les provisions, et sert de salle de réunion, de cuisine, et de magasin. Des bananiers, des papayers, des arbustes, des fleurs, particulièrement des lis d'un rouge éclatant, orne

et ombragent les abords des cases derrière lesquelles s'étend un rideau de végétation touffue et serrée.....

Les femmes sont divisées en deux castes. Celles du « grand monde » passent leur temps à fabriquer avec de petites perles en verroterie des colliers, des bracelets, et d'autres ornements dont elles sont fort avides. Assises sur de petits bancs devant leurs demeures, elles s'y livrent du matin au soir à cette occupation, qu'elles n'interrompent que pour rem-

Fig. 213. — Gabonaise costumée à l'européenne.

plir et rallumer leurs pipes. Les femmes de condition inférieure sont employées au peu de travaux que nécessite la culture des ignames, du maïs et du manioc, indispensables à la subsistance du village.

Habitants du Gabon. — Les principales tribus qui habitent l'estuaire du Gabon et ses affluents sont : les *Gabonais* ou *M'Pongwés*, les *Boulous*, les *Bakalais* et les *Pahouins*, ou *M'Fans;* tous appartiennent à la race nègre. Chez ces diverses tribus, les hommes sont généralement grands, bien proportionnés; les traits relativement réguliers; le nez est moins épaté et les lèvres moins grosses que chez les nègres de Sénégambie, et je n'y ai jamais remarqué l'atrophie des membres inférieurs

que l'on rencontre fréquemment chez les races de l'Afrique méridionale.

Les *Gabonais* sont groupés autour de nos établissements comme traitants et domestiques.

Les *Boulous*, qui sont probablement la race primitive du pays, sont

Fig. 214. — Traitants gabonais.

maintenant disséminés dans les bois, et les Gabonais les regardent comme des êtres inférieurs.

Les *Bakalais* ou *Akalais*, que l'on trouve partout à partir de la rivière de Como, forment la race la plus commerçante de ces régions; ils sont aussi très grands chasseurs.

Les *Pahouins* habitent le pays jusqu'à une assez grande distance

dans l'intérieur, sans toutefois, à peu d'exception près, empiéter sur la rive gauche de l'Ogooué. Ils sont sans conteste les plus braves et les plus grands chasseurs de toutes ces peuplades.

Avant de passer à une étude détaillée que nous nous proposons

Fig. 215. — Gabonaise costumée à l'européenne.

de faire de chacune de ces races du Gabon, complétons la description qui précède par quelques autres renseignements d'un caractère général que nous devons à l'obligeance de M. l'enseigne de vaisseau Le Breton.

La population qui habite les deux rives de l'estuaire du Gabon

se nomme M'Pongouée. La race m'pongouée est la race gabonaise proprement dite, la race pure.

Elle s'abâtardit de nos jours et meurt.

Nous ne pensons pas qu'actuellement, sur toute la rive droite de l'estuaire, on puisse citer plus de 500 véritables Gabonais.

La tribu des M'Pongoués, par suite de son contact prolongé avec les Européens, est relativement civilisée. Cependant, ses membres conservent religieusement les pratiques de leurs ancêtres, et malgré l'éducation que leurs enfants reçoivent aux écoles des frères et des sœurs établies à Libreville, la morale y est toujours très relâchée, et l'ivrognerie y est considérée non comme un vice, mais comme un état de confort que peut seule procurer une position sociale élevée.

La tribu des Boulous, qui est très peu guerrière, tend de jour en jour à disparaître, absorbée ou repoussée par celle des Pahouins. Ces derniers, nouveaux venus sur la côte, n'ont encore rien pris de notre civilisation. Ils vivent dans de misérables huttes, situées souvent au milieu des grands bois, et à la suite des combats qu'ils se livrent fréquemment de tribu à tribu, mangent tous leurs prisonniers.

Habitation des Gabonais. — Tous les villages des tribus noires du Gabon sont constitués de la façon suivante : d'une place centrale partent, dans diverses directions, des rues plus ou moins nombreuses suivant l'importance de la tribu. Ces rues, formées d'une succession de cases bâties à côté les unes des autres, sans discontinuité, sont, à leur extrémité, barrées par une case dite *case de garde* et construite en travers de la rue. Nuit et jour, un ou plusieurs guerriers veillent dans cette case pour assurer la sécurité du village. Dans la journée, la *case de garde* est le lieu habituel de réunion des habitants qui s'y rendent pour causer affaires et y fumer, assis autour d'un feu entretenu jour et nuit avec autant de soin que le feu des Vestales. Auprès de chaque village gabonais se trouve une plantation de bananiers, dont les longues et larges feuilles s'étendent, comme d'immenses parasols, au-dessus des toits des cases.

Les chefs et les indigènes aisés possèdent aussi dans l'intérieur, à des distances assez éloignées de leurs villages, un certain nombre de cases, entourées de cultures, qu'ils nomment leurs habitations. C'est sur ces terres qu'ils font cultiver par leurs femmes et par leurs esclaves les végétaux nécessaires à leur nourriture.

Ces habitations se nomment *m'pinddi*. On y cultive particulièrement

le manioc, la grosse banane, la pistache. Ce sont les vieilles femmes du pays et surtout les esclaves qui sont employées à ces habitations. Les jeunes femmes gabonaises, depuis l'arrivée des Européens, sont affolées de toilette et se livrent à la prostitution. Elles préparent les aliments et s'occupent parfois de leurs enfants. Elles fument, boivent, dansent et bavardent.

I. Race M'Pongouée. — Les Gabonais (M'Pongoués), écrit M. de Compiègne dans l'*Afrique équatoriale*, sont extrêmement fiers de leurs agré-

Fig. 216. — Femmes de la tribu des Boulous. (D'après une photographie de M. Laumonier.)

ments physiques; de fait, c'est sans contredit le plus beau peuple de la côte occidentale, depuis Sierra Leone jusqu'au Congo inclusivement. Il est vrai qu'ils ont les cheveux crépus, le nez assez épaté et la mâchoire assez en avant, ce qui, pour nous autres Européens, ne constitue pas précisément le type idéal d'un physique séduisant, mais en revanche les hommes sont très bien découplés et ont l'air intelligent, et les femmes sont gracieuses, ont les pieds et les mains d'une petitesse remarquable, et des yeux très expressifs. Leur beauté est du reste renommée

fort loin dans l'intérieur; elles donnent le ton à l'élégance sauvage, et les modes qu'elles adoptent, spécialement les diverses variétés de cette coiffure élevée connue sous le nom de *casque M'Pongwé*, sont reproduites avec toute sorte d'exagérations, aussi loin que nous avons pénétré dans les

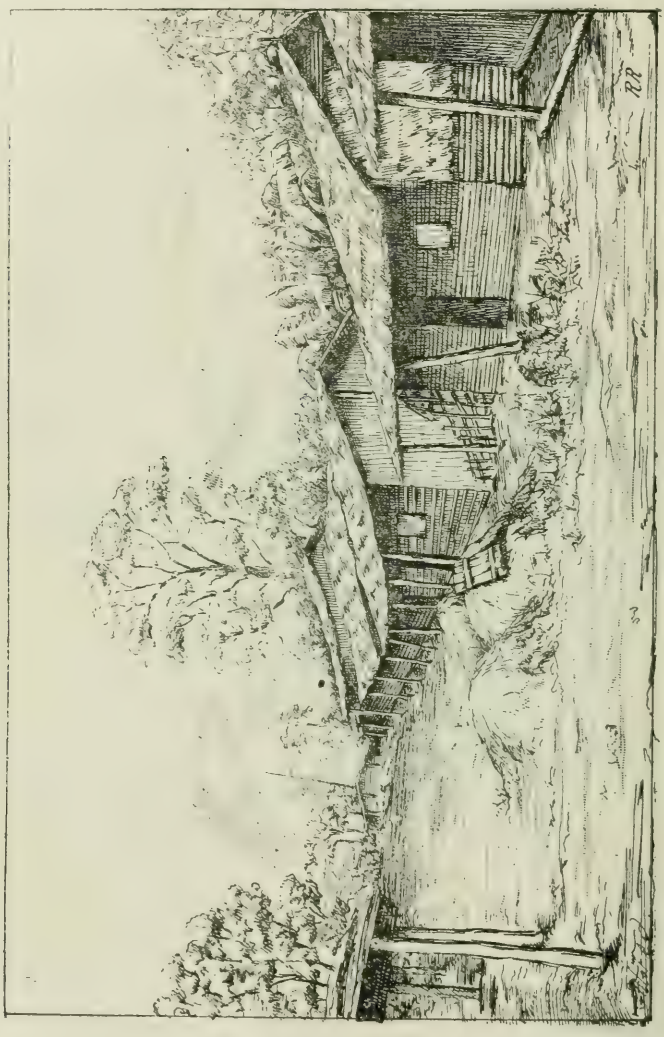

Fig. 217. — Village de noirs Pongwés. (D'après une photographie de M. Le Breton, enseigne de vaisseau.)

profondeurs de l'Afrique équatoriale; elles se chargent les jambes et les bras d'anneaux de cuivre et le cou de colliers de perles, et se drapent gracieusement dans des pagnes de couleurs voyantes. Les hommes ne sont pas moins raffinés dans leur toilette; les élégants se coiffent de chapeaux mous, portent des chemises de couleur avec des cravates bleues et rouges et de grandes redingotes noires; seulement, la plupart n'ont pas pu se décider à adopter l'usage du pantalon et le remplacent

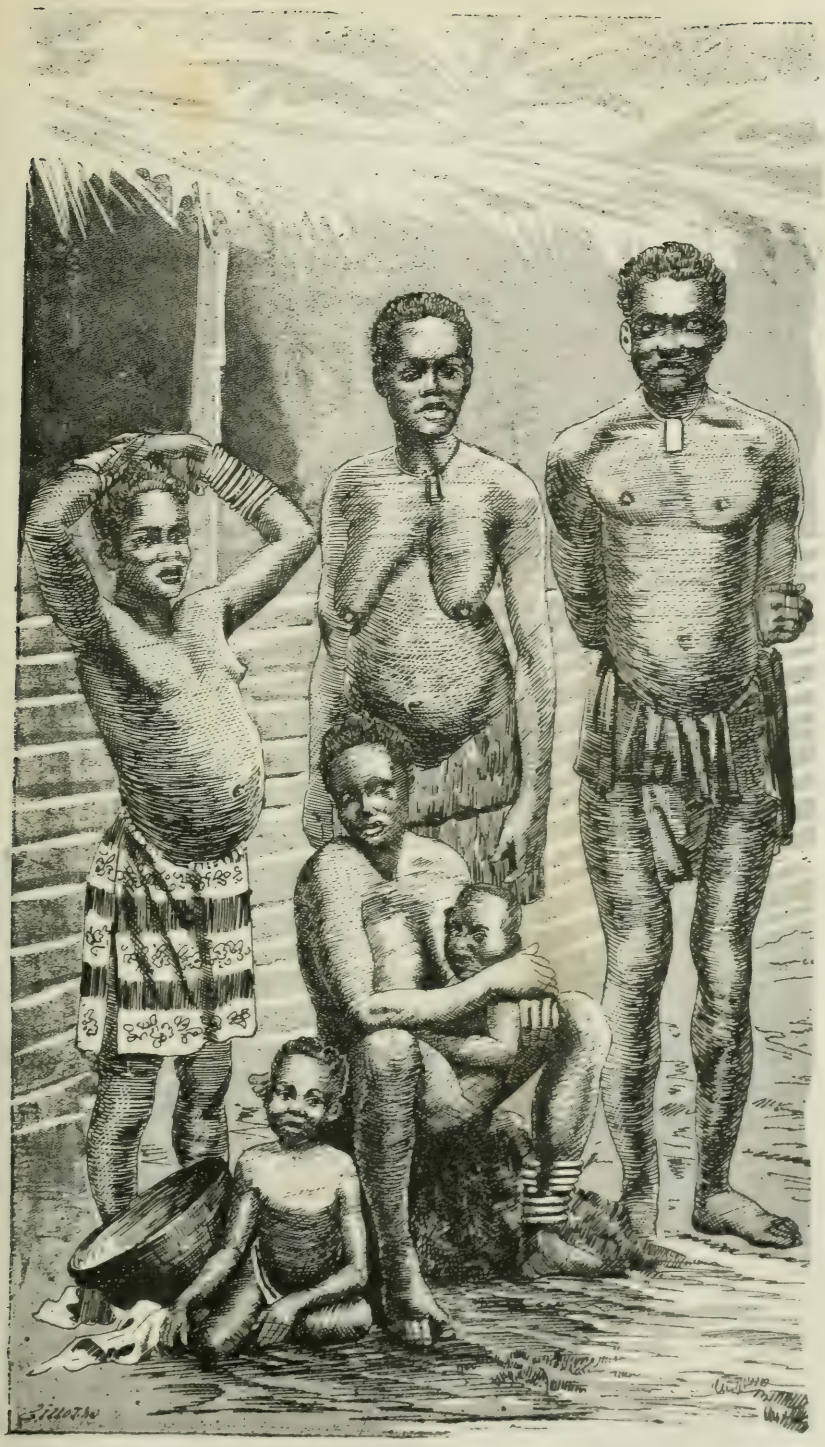

INDIGÈNES DU GABON. — TRIBU DES BAKALAIS.

D'après une photographie de M. Le Breton.

par un morceau d'étoffe bariolée dont ils s'enveloppent les reins; c'est surtout le dimanche qu'il faut voir cette exhibition de grotesques.

La race m'pongouée, disent aussi les *Notices coloniales* de 1884, est l'une des plus belles de la côte occidentale d'Afrique. Les hommes, généralement grands, bien faits et bien proportionnés, ont les traits assez réguliers. On ne voit pas chez eux ces nez épatés, ces lèvres épaisses et ces bouches démesurément grandes qu'on observe si fréquemment parmi les races noires; leur couleur est plutôt bronzée que noire, et il existe entre ces deux extrêmes et dans les deux sexes une grande variété de teintes

Moralement, ces indigènes sont loin d'être aussi parfaits. Presque tous sont ivrognes, voleurs, menteurs, lâches et paresseux. Du reste, ils sont doux, polis, prévenants, obséquieux même. Ils reçoivent parfaitement les Européens, s'empressent de leur offrir des sièges, des rafraîchissements.

Toute leur industrie se borne au métier de *courtier;* ils servent d'intermédiaire entre les populations de l'intérieur, nos commerçants et les capitaines de navires du commerce, dont ils reçoivent par avance les marchandises en échange des produits du pays.

Terminons ce qui est relatif aux M'Pongoués par les deux extraits ci-après d'une étude sur ces races publiée par M. Léon Renard dans le journal l'*Illustration,* sous le titre : *Les Colonies françaises.*

Les indigènes ou M'Pongos vivent dans des villages parfois très étendus et situés autant que possible au bord de la mer. Chaque village est commandé par un roi ou chef, dont l'autorité est très souvent plus qu'illusoire. Les rues sont généralement larges, bien aérées, et les cases qui les bordent sont à peu près régulièrement alignées. Ces villages sont tous assez propres, et on n'y rencontre jamais ces amas infects d'immondices qui rendent si dégoûtants ceux de la côte de Guinée ou du Sénégal. Les cases sont commodes; elles sont faites, à l'exception des pieux, d'une espèce de palmier. Les nervures des feuilles, sous le nom de bambous, se juxtaposent, liées aux pieux avec des lianes refendues. Les feuilles servent à composer les pailles qui, placées sur la charpente, constituent la plus légère des toitures. Dans les habitations, les parois des cases sont formées avec l'écorce des arbres abattus dans les défrichements et que les indigènes ont soin de doubler avec des herbes pour l'empêcher d'être trop échauffée par le soleil. Le sol des cases est damé. Quelques-unes sont très grandes et divisées en compartiments assez confortablement meublés de chaises, de tables et quelquefois de fauteuils et de lits de repos. Les murailles sont ornées de glaces, de tableaux, souvent recouvertes de papier peint. Tel est le salon de réception. Les chambres

des femmes sont plus simples, et c'est à peine s'il s'y rencontre d'autres meubles que le lit et les coffres qui servent d'armoires. Le lit ne se compose guère que de quelques nattes étendues sur des bambous, lesquels sont élevés au-dessus du sol par des piquets. Cependant, quelques indigènes plus riches, tels que les chefs et les traitants, possèdent des lits européens. Enfin, un des compartiments de la case ou bien une petite case séparée, sert de cuisine : malgré cette destination, il n'y existe aucune trace de cheminée. Plusieurs pierres réunies au milieu de la case forment le foyer, et une seule et même marmite est destinée à recevoir les substances dont se composera le repas. La fumée circule librement et s'échappe comme elle peut, au grand dommage des yeux qui n'y sont point faits.

Coiffure des femmes M'Pongouées. — La coiffure des femmes mariées M'Pongouées diffère, en général, de celle des jeunes filles. Ainsi, la femme mariée et surtout la grande femme porte le casque, coiffure quelquefois d'une hauteur démesurée, mais qui va assez bien aux femmes d'un âge mûr, qui la rehaussent souvent en y ajoutant des fleurs artificielles ou de faux camées. La coiffure des jeunes filles est plus gracieuse. Le casque, au lieu d'être unique, se compose soit de dents, soit de trois croissants, dont la forme varie suivant le caprice ou le goût de la jeune fille, qui en a quelquefois plus qu'on ne croirait.

Les femmes M'Pongouées ne sont guère plus vêtues que leurs maris, si ce n'est qu'au lieu d'une pièce d'étoffe nouée aux hanches et tombant jusqu'aux pieds, qui compose tout le vêtement des hommes, elles en portent une seconde qui traîne sur le sol; quant au reste du corps, il est généralement découvert. Au cou elles se mettent une grande quantité de colliers de perles diversement travaillées et dont les couleurs sont souvent heureusement assorties. Elles portent encore d'énormes boucles d'oreilles qu'on leur apporte d'Europe et dont le modèle ne varie jamais. Elles se mettent enfin des bagues non seulement aux mains, mais encore au gros orteil et aux jambes, si on peut donner ce nom aux anneaux de cuivre qui leur cerclent le cou-de-pied et le mollet.

Au point de vue plastique, si nous en croyons MM. Ricard et Lestrelle, elles seraient infiniment mieux faites que leurs congénères de la côte de Guinée. Elles sont généralement de petite taille,

ajoute M. Lestrelle; les extrémités sont plus fines, plus délicates que celles des hommes et, quelquefois, les mains et les pieds se font remarquer par leur petitesse et le fini de leurs formes... Mais tous ces avantages physiques sont plus que compensés par une démarche

Fig. 219. — Village Boulou. (D'après une photographie de M. Le Breton, enseigne de vaisseau.)

lente et embarrassée, par un son de voix rauque qu'elles doivent à l'abus des liqueurs alcooliques, et surtout par la forme disgracieuse de leurs seins pendants et aplatis. Cette dernière difformité tient à ce que les jeunes filles ont l'habitude de se comprimer ces

organes avec une ceinture, de manière à les affaisser graduellement et à les faire tomber.

II. Boulous, Bakalais. — Les habitudes des Boulous et des

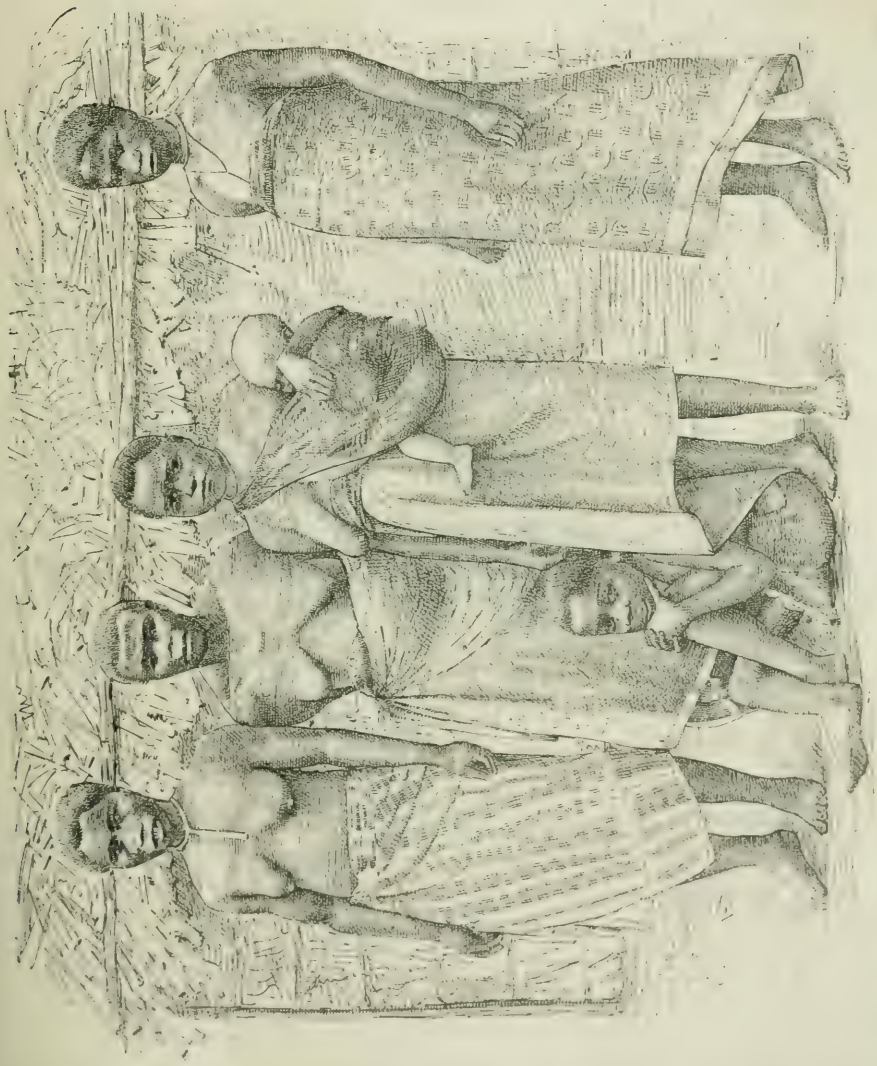

Fig. 221. — Types de femmes de race Boulou. (D'après une photographie de M. Le Breton, enseigne de vaisseau.)

Bakalais, dit encore M. Léon Renard, sont à peu près les mêmes que celles des Gabonais; leurs cases, construites avec les longs pétioles des feuilles du raphia, sont couvertes de ces mêmes feuilles tressées et cousues avec soin. Elles sont divisées en plusieurs com-

partiments. La pièce principale, celle qui est destinée aux réceptions et aux palabres, se trouve à l'entrée de la case. Son ameublement se compose ordinairement d'une table, de deux ou trois chaises et de plusieurs escabeaux grossièrement taillés dans les troncs d'arbres. Les autres pièces, plus petites et obscures, destinées à la famille et aux marchandises importantes, occupent les deux côtés de la salle à palabre.

Pour tout vêtement, les Bakalais et les Boulous ont un pagne taillé dans une étoffe éclatante qui fait une fois et demie le tour du corps à la hauteur des hanches, et retombe jusque sur les pieds. Les femmes possèdent, comme ornements, des anneaux en cuivre entourant les jambes, et quelquefois en nombre tellement considérable, qu'ils constituent de véritables bottes, d'un poids assez lourd pour embarrasser la marche ou pour déchirer les chairs du coude-pied. Comme chez les M'Pongos, les femmes bouloues et bakalaises constituent chez ces peuples une richesse fondamentale et productive. Seules chargées des soins de la culture, elles nourrissent les hommes, qui, après les défrichements faits, n'ont plus qu'à vivre dans l'oisiveté et dans une espèce de sommeil léthargique qui ressemble à celui du boa repu. Ils ne sortent de cette existence apathique que lorsque, munis de marchandises, ils peuvent voler les uns, tromper les autres, et garder pour eux la plus large part des bénéfices.

III. Race Pahouine. Caractères de la race Pahouine. — L'air de sauvagerie étonnée empreinte dans l'habitude des Pahouins impressionne à première vue ceux qui ont l'occasion de quelques rapports avec eux. On sent des gens qui ne mangent pas toujours à leur faim, et frémissent de ne pouvoir s'approprier le bien d'autrui, s'ils le savent trop bien gardé. Leur grande taille, maigre et osseuse, est, chez plusieurs, comme débitée à coups de hache. Sous la peau, généralement d'un noir de fumée, dont la ténacité s'adoucit fréquemment jusqu'à décroître en une nuance marron assez claire, saillent, dans les mouvements, des muscles secs, fermes, vigoureux. La structure de la tête, faite d'angles et de méplats fortement accusés, est remarquable; les traits heurtés sont nets, arrêtés, pleins de caractère. Le front est planté droit, les tempes caves, les pommettes fortes et massives; à l'ombre d'arcades proéminentes brillent des yeux arrondis ou façonnés en amande, dont la lueur fauve vous sonde et cherche à vous percer; le regard en est fixe et dur,

et toute douceur ou pitié absente. Avec un nez à peine épaté et des lèvres pas trop grosses, caractères variables, du reste, suivant les types individuels, l'ensemble de cette figure est allongé; mais un prognathisme plus ou moins accusé, qui parfois avance la mâchoire jusqu'à l'apparence du masque simiesque, est cause que l'expression n'en est

Fig. 221. — Type pahouin.

jamais bien noble..... Avec leurs incisives effilées à dessein, qui s'alignent en deux rangées de canines sur le devant de la bouche, ils montrent la figure peu attrayante de carnassiers, et l'on a pensé que cette mutilation provoquée se rattachait à des habitudes cannibales, dont ils ne font d'ailleurs pas mystère. . . . . .

. . . . . .

Son renom de cannibalisme (de la race pahouine), bien mérité, rend

cette peuplade un objet d'épouvante parmi les populations du littoral. « Les Pahouins ne sont pas des hommes, » disent les Gabonais en frissonnant, et il n'est pas de cœur si ferme qui ne faiblisse à la menace de leur être livré. Il n'est pas assuré, en effet, que ces sauvages ne soient devenus les exécuteurs secrets des vengeances et des expiations ordonnées par les féticheurs et les chefs, maintenant que dans nos environs il est devenu trop délicat de les exercer. Je ne voudrais pas non plus forcer à plaisir la couleur locale en affirmant ce que j'ai entendu dire, comment

Fig. 222. — Femmes pahouines. (D'après une photographie de M. Le Breton.)

ces affamés peu scrupuleux enlèvent les morts de leurs tombeaux pour autre chose que d'en faire des fétiches à la mode m'pongouée. Il en reste assez à leur actif pour qu'on hésite à les représenter sous la figure d'hyènes à face humaine, hors le cas de flagrant délit.

M. le vice-amiral Fleuriot de Langle a donné de son côté, du Pahouin, dans le *Tour du monde,* le portrait ci-après :

Le Pahouin ou Fan est un très beau type africain ; il a le corps admirablement proportionné ; par la musculature de son torse, il rappelle les bronzes florentins dont il a si souvent la couleur ; la tête, bien proportionnée, se rattache au buste par un cou qui, sans être massif, est fort et

dénote une vigueur extrême; le nez est souvent droit; l'œil, bien fendu, est vif; les dents sont souvent avancées comme celles des Foulahs, dites dents de rongeurs; la coiffure est remarquable; les cheveux sont rasés au-dessus des tempes et de la nuque; les cheveux du haut de la tête,

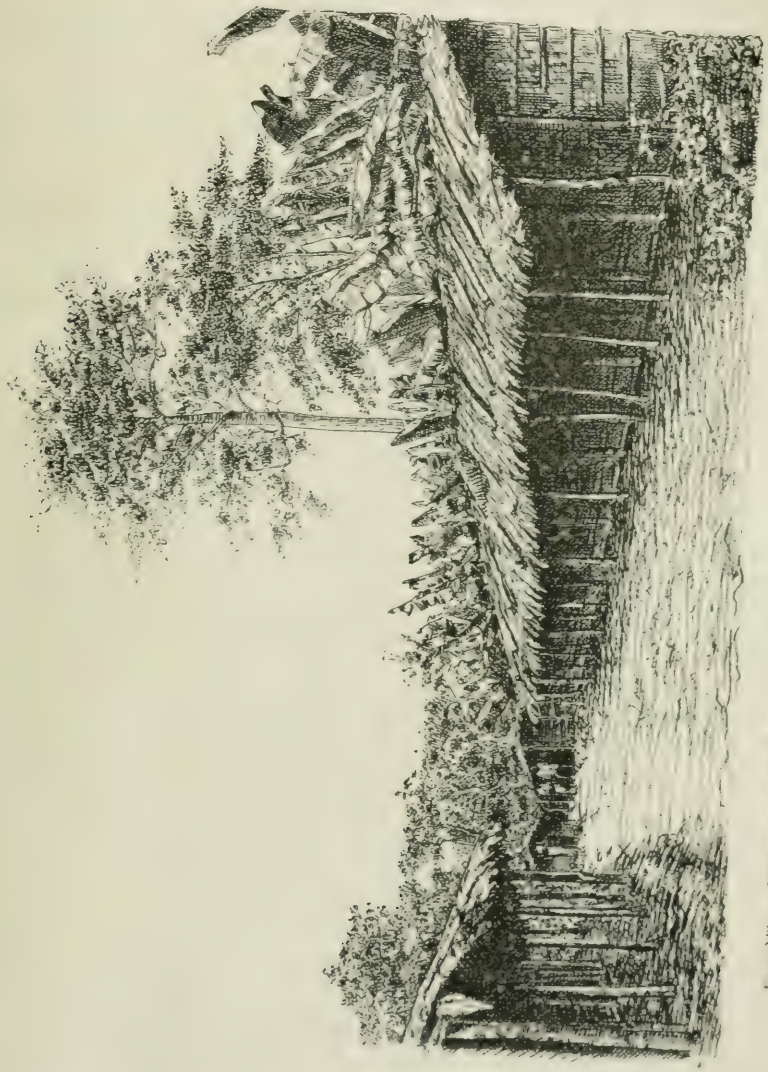

Fig. 223. — Village palouin de Boumba. (D'après une photographie de M. Le Breton, enseigne de vaisseau.)

conservés avec soin, sont tressés et viennent former des cadenettes en arrière des oreilles; deux nattes retombent sur le dos; deux mèches, entourées de fil de laiton et de verroteries, viennent sur le front, où elles simulent des cornes; une houppe de plumes rouges arrachées à la queue des perroquets complète l'ornement de la tête.

Le corps est entièrement nu, à l'exception d'une ceinture en écorce tressée qui passe entre les deux jambes. Cette ceinture vient s'épanouir en éventail derrière la personne et lui donne un aspect étrange... Un poignard à large lame se porte souvent sur l'avant de ce vêtement, un large couteau cambré pend à l'épaule gauche, qui soutient l'étroit baudrier auquel est attachée la gaine de ce couteau.

Les jambes sont fortes et bien musclées; les pieds petits et cambrés; les attaches minces et musclées.

M. de Compiègne, dans l'*Afrique équatoriale*, écrit également :

C'est une belle race que la race Pahouine; les hommes sont grands, bien faits et ont un air d'énergie redoutable; chacune de leurs dents d'une blancheur éclatante est limée en pointe, et la vue de ces crocs bien aiguisés donne la chair de poule. Les cheveux sont généralement disposés sur leur tête en petites mèches recourbées comme des cornes, ce qui leur donne un aspect singulier; les chefs portent une sorte de toupet en plumes de perroquet rouges. Tous les hommes ont autour du cou un grand collier fait ordinairement avec des dents de tigre, mais j'en ai vu qui remplaçaient les dents de tigre par des ossements provenant de doigts humains enfilés en chapelet. Ils ont autour des reins une ceinture faite avec l'écorce d'un certain bois et large de 25 à 30 centimètres, ou bien encore deux petites peaux de chat-tigre attachées par une ceinture de perles bleues. Deux gros anneaux aux pieds complètent ce costume primitif.

Comme armes, ils avaient autrefois pour la défensive, un grand bouclier carré en peau d'éléphant, pour l'offensive, une arbalète qu'ils chargent avec de toutes petites flèches trempées dans un poison mortel, la lance, la sagaie et des couteaux de toutes formes et de toutes grandeurs. Mais aujourd'hui ils ont abandonné tout cela pour se servir seulement de fusils à pierre, généralement de provenance anglaise, et d'une sorte de long couteau-poignard forgé par eux.

Les femmes des Fans ne sont considérées chez eux que comme des bêtes de somme destinées à faire les travaux les plus pénibles. Elles sont généralement assez laides naturellement, et s'enlaidissent encore en se peignant le corps avec des couleurs variées, principalement avec du rouge et du jaune: elles ne portent pas d'autres vêtements que deux petits tabliers en peaux de bêtes, l'un par devant, l'autre par derrière, et rattachés, comme ceux des hommes, par une grosse ceinture de perles. Elles tressent leurs cheveux en toutes petites nattes entremêlées de fils de cuivre; elles sont passionnées pour la verroterie et se chargent les bras et les pieds d'anneaux de cuivre. Dans les tribus qui ne sont pas

encore en contact avec la civilisation, les femmes sont assez retenues dans leurs mœurs et ont généralement une quantité d'enfants.

Ces terribles Pahouins, écrivait M. Léon Renard dans les *Colonies françaises*, constituent certainement le peuple le plus remarquable de ceux répandus sur les bords des cours d'eau qui viennent se déverser dans l'estuaire du Gabon. « D'une taille moyenne, dit M. Touchard, d'un tempérament sec et nerveux, d'une conformation qui laisse se dessiner, à travers les téguments, les tendons et les muscles, des épaules larges, des extrémités petites, des attaches fines; telle est cette population, qui ne ressemble en rien, par le beau type de sa physionomie, à celles qui l'environnent. »

Il suffit de jeter les yeux sur un village Pahouin pour voir qu'on a affaire ici à des êtres supérieurs aux M'Pongos. Ces villages, établis sur les endroits les plus élevés du pays, sont formés de petites cases alignées avec régularité, d'une hauteur uniforme, et présentant un ensemble de propreté d'autant plus agréable au regard, qu'on ne trouve chez les voisins que des cases en ruines, sales, et placées sans règle d'alignement et de dimension. Un hangar à l'entrée du village constitue la *chambre du conseil* où se réunissent les vieillards. Ce hangar sert en même temps d'atelier pour les fabrications diverses, et de guérite, où veillent la nuit des sentinelles.

Le costume du peuple Pahouin révèle son origine sauvage; sa simplicité lui donne quelque chose de gracieux et d'original, il consiste en une écorce tannée et peinte en rouge; plissée et cousue à l'une de ses extrémités, qui se place sur le bas-ventre et passe entre les cuisses, elle vient s'étaler à la hauteur des reins en forme d'éventail qui s'élève jusqu'aux épaules; une peau de singe par-devant complète ce costume, qui est maintenu en place par une lanière faite en peau d'antilope; les poignets sont ornés d'anneaux en cuivre et en ivoire. Le bas de la jambe supporte de gros anneaux creux en fer ou en cuivre brillant. Quant aux femmes, elles n'ont qu'un pagne fait également de la même écorce plissée, s'enroulant autour du corps et retombant à quelques centimètres plus bas. Quelques-unes ont pour tout vêtement un lambeau de feuille de bananier tenu en place par une liane qui fait l'office de corde.

Les Pahouins ont les dents limées en pointes, ce qui donne à leur figure un air terrible et féroce; quelques-uns en outre se les noircissent; leur chevelure, ou plutôt leur « laine » est étirée en longues tresses minces; au bout de chaque tresse, qui se tient raide, sont attachées des perles blanches ou des anneaux de cuivre

Fig. 221. — Jeune fille pahouine.

ou de fer. Quelques-uns portent des coiffures de plumes, mais d'autres ont de longues queues faites de leur propre poil et d'une sorte d'étoupe teinte en noir qu'ils y mêlent et qui donne aux personnages ainsi coiffés l'apparence la plus grotesque. Sur leurs épaules est suspendu un grand couteau du pays; ils sont en outre armés de javelines et ils ont au bras un énorme bouclier; autour de leur cou et de leur corps pendent diverses espèces de fétiches et de grigris qui résonnent à chacun de leurs pas.

Complétons ce qui est relatif à cette race par quelques lignes sur la femme pahouine et sur la coiffure des Gabonaises, empruntées à l'ouvrage de M. le Dr P. Barret : l'*Afrique occidentale*. (Challamel, éd.).

La Pahouine. — Sa femme (la Pahouine) est plantureuse et bien char-

Fig. 225. — Jeune mère pahouine.

pentée, grand mérite aux yeux d'un mari qui l'emploie à son propre travail. Avec l'âge, elle engraisse et devient un peu boulotte. Ses formes sont amples, son bassin large; elle donne à son village des gages de fécondité assurée. Même jeune, ses mamelles sont volumineuses, piriformes, et inclinent promptement à retomber. Tant qu'elle allaite, la femme pahouine tient son petit sur le côté gauche, dans une sorte de sac fait d'une simple écorce ou de peau de léopard, dont la bandoulière porte sur l'épaule droite. Dès qu'il est sevré, l'enfant est laissé grouiller nu au milieu de la poussière du forum ; plus farouche que ses

parents, il scrute l'étranger d'un singulier regard, où l'audace l'emporte sur la timidité, et répond aux bons procédés en se débattant entre les mains comme un petit chat sauvage. La mère a pour ses enfants une tendresse de louve, tant qu'ils ont besoin d'elle. La nuance entre l'instinct et le sentiment serait délicate à mesurer...

Malgré qu'elle n'est pas belle, avec ses yeux écarquillés et sa face élargie, qui lui font un vague air de noctambule, la femme pahouine a le sentiment de son sexe et cherche à plaire. Sa coquetterie est de peindre son corps à l'aide d'un enduit gras coloré en rouge, comme, dit-on, les dames du lac Tsâd se passent à l'indigo. Elle aime les colliers de perles et de métal; elle met des plumes dans ses cheveux. Elle pare ses oreilles de pendants en fer, et, à la mode m'pongouée, ses jambes et ses avant-bras d'anneaux de cuivre à l'enfilade. Mais elle ne sait pas l'art d'arranger ses cheveux. Elle en laisse tomber des bandelettes qui encadrent son visage d'une façon particulière.

Coiffure des Gabonaises. — Comme le lainage qui couvre une tête africaine est souple à peu près comme une brosse de crin et croît dans le plus beau désordre, on le dispose dès l'enfance à l'aide de divers artifices, particulièrement d'un fragment de verre faisant office de rasoir, et des onctions grasses répétées; puis on le laisse pousser à sa guise. A l'âge voulu, la jeune fille est remise entre les mains d'une matrone experte, à charge pour celle-ci d'en tirer bon parti.

..... L'opération laborieuse se poursuit au seuil de la case. Elle dure plusieurs jours, au milieu d'une lutte émouvante où chaque crin se rebelle, où il faut démêler, débrouiller brin à brin le lacis inextricable, le faire foisonner, maçonner et crépir à l'aide d'un mastic fait d'huile de palme et de glaise, et, pour achever, parfumer cette pièce de résistance avec les sucs et les essences tirés des simples aromatiques...

La forme (de coiffure) la plus simple et la plus gracieuse a les cheveux nattés et séparés en deux masses gonflées sur les côtés. D'autres ont la disposition d'une roue étoilée, aux rayons divergents du sommet de la tête comme centre, de cordes tressées, d'ondulés, avec des intervalles où la peau se montre à nu. Il est de véritables édifices à construire, qui supposent une chevelure favorisée par l'abondance : tel ce fier appareil qu'on appelle « casque », pyramide qui double de hauteur la tête d'une « grande femme »; et encore ces échappées provocantes de deux nattes crépées, étendant hardiment leurs ailes d'oiseau par delà les oreilles d'une heureuse fille de chef. Une ou plusieurs aiguilles d'ivoire à poignée sculptée, nommées *tondo*, sont piquées dans la coiffure aux places les plus coquettes.

Coiffure des femmes des autres tribus. — Les coiffures de cer-

taines tribus de l'intérieur du Gabon diffèrent de celles des Gabonaises et sont assez originales pour être décrites. M. Léon Renard nous dit à ce sujet :

« Au lieu de l'énorme casque que les Gabonaises forment avec leurs cheveux, ces femmes portent cinq gros bourrelets tressés qui partent de l'occiput, contournent la tête en rayonnant et vont se placer, l'un au milieu du front comme un cimier, deux au-dessus

Fig. 226. — Coiffure des Gabonaises.

des oreilles, les deux autres au-dessous. Les trois supérieurs se terminent par de gros chignons tressés en forme de fleurs et rapportés. Un cosmétique composé d'huile de palme et d'un autre corps gras agglutine le tout, et, comme tous ceux employés par les négresses, répand une odeur détestable. La coiffure suivante est encore plus compliquée et paraît aux voyageurs encore plus bizarre ; les cheveux, partagés à l'européenne au milieu du front, sont d'abord disposés en bandeaux, puis se relevant brusquement au milieu des tempes, forment de chaque côté de la tête deux sortes d'ailes

très larges et ornées de clous dorés, semblables aux clous des tapissiers. Sur le milieu de la tête, une bandelette d'étoffe noire dissimule le sillon de séparation des cheveux. Enfin deux longues broches d'ivoire découpé complète cette coiffure, que nous recommandons à nos élégantes Parisiennes. »

Dans l'ouvrage cité plus haut, M. le Dr P. Barret a ainsi décrit la danse des indigènes du Gabon.

Fig. 227. — Coiffure des Gabonaises.

Danse des Gabonais. — La fête du tam-tam termine la journée inutile des noirs; à peine l'ombre est-elle descendue que le roulement monotone des *ngoma*, tambours de toute grandeur, appelle à la ronde amis et voisins. A l'éclat des torches, la girandole se forme; elle est entrecoupée de pauses; elle est parfois un véritable tableau vivant, représentant une allégorie obscène, dont le cynisme est tel, qu'il a pudeur de s'exposer aux blancs. Le vin de palme et l'eau de feu coulent; les sexes et les âges sont mêlés. La nuit avance. Les cerveaux grisés s'allument à ces chants lascifs d'air et de paroles, ils vibrent au bruit

des sons, au mouvement des danses effrénées. Tout s'oublie dans la fureur d'une commune orgie, et l'aube matinale à ses premières lueurs les revoit palpitants à la place où ils sont tombés.

La danse et le chant auraient peu de charme sans la stimulation im-

Fig. 223. — Vue d'une case de garde d'un village pahouin. (D'après une photographie de M. Le Breton.)

modérée du mouvement et du bruit, sans cette sorte d'entraînement galvanique des nerfs et des muscles. L'instinct musical de l'homme nature est surtout alléché par la violence des sons, l'ébranlement nerveux qu'ils produisent est à son oreille leur principal attrait. Il accompagne la grosse caisse en battant des mains; c'est lui le roi des ngoma,

celui-ci impose silence aux divers instruments qui lui font cortège. Si, grâce à une éducation persévérante, l'aptitude musicale de l'indigène prend quelquefois une plus délicate tournure, son idéal instinctif est le bruit et la musique cuivrée. Les instruments de son invention se réduisent au sourd tam-tam et à l'*ibeka*, harpe discordante dont les cordes, tendues sur une petite caisse couverte de peau d'iguane, donnent une gamme résonnante, incomplète et fausse. Ses chants phoniques sont d'un rythme lent, traînant, monotone. L'artiste laisse une impression malheureuse de sa composition musicale ; mais, en ce genre, il n'a pas de prétention.

Nous terminerons par quelques mots du climat du Gabon; nous verrons d'après l'extrait ci-après de l'ouvrage l'*Afrique équatoriale*, de M. de Compiègne, qu'il est aussi fatal pour l'Européen que celui du reste de la côte occidentale d'Afrique.

Maintenant les mauvais jours allaient commencer, les jours de fièvre, de privations, de lutte constante avec les hommes et avec les choses. D'abord ce fut la maladie qui arriva : mon ami et compagnon de voyage, Alfred Marche, a habité la presqu'île de Malacca, il a été en Cochinchine, passer la mauvaise saison dans le Sénégal et dans la Gambie; j'ai voyagé pendant six mois dans la partie la plus marécageuse de la Floride, séjourné deux fois sur l'isthme de Panama, et je suis resté assez longtemps sur cette côte du Mosquitos réputée si malsaine. Tous ces pays ont un mauvais renom : en les trouvant beaucoup plus supportables qu'on ne le dit, nous nous étions flattés de l'espoir que l'insalubrité du Gabon aurait été exagérée. Malheureusement il n'en est rien. Dans les pays dont je viens de parler, nous avions eu de mauvais jours, quelquefois souffert de la fièvre, très souvent de l'ardeur excessive du soleil ou de pluies torrentielles; mais nous n'avions rencontré nulle part cette atmosphère pesante et humide, ce malaise perpétuel, ces nuits qui n'apportent aucun repos, le thermomètre jour et nuit à trente degrés, sans variations sensibles, le temps toujours à l'orage, presque tous les jours des averses effroyables qui surprennent à l'improviste et mouillent jusqu'aux os. Encore sommes-nous dans ce qu'on appelle la petite saison sèche. Aussi, dix jours après notre arrivée, la même nuit, Marche et moi nous fûmes pris de vomissements violents; aux vomissements succédèrent deux heures d'un frisson glacial; puis pendant quatre ou cinq heures une chaleur brûlante, une soif intolérable. C'est la fièvre du pays. Nous payions notre premier tribut à ce terrible climat du Gabon, tribut dont nous nous sommes depuis si largement acquittés. Le lendemain, comme notre état avait empiré, il fallut nous transporter à l'hôpital où les soins les plus dévoués nous furent prodigués.

Garnison du Gabon. — Les troupes affectées à la garnison du Gabon comprennent : 1° deux compagnies de tirailleurs gabonais composées et recrutées dans les mêmes conditions que les compagnies de tirailleurs sénégalais; 2° les marins européens et laptots (matelots indigènes) formant les équipages des avisos stationnés dans les colonies.

Fig. 229. — Tirailleur gabonais.

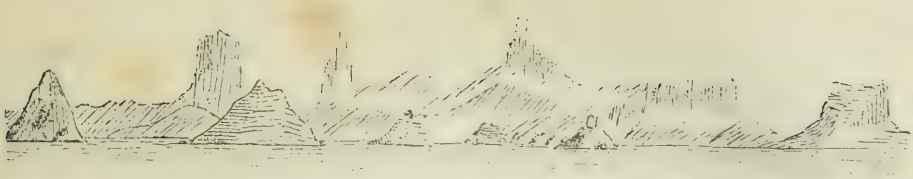

Fig. 230. — Ile du Prince. — Vue de la baie de l'Ouest.

## CHAPITRE XI

ILES DU GOLFE DE BIAFFRA. — Fernando-Po. — Aspect général. — Santa-Isabel. — Population. — Climat. — Garnison.

Fernando-Po. — Dans le golfe de Biaffra, entre les bouches du Niger et le fleuve le Gabon, se trouvent quatre îles remarquables : l'île de Fernando-Po, l'île du Prince, l'île de Saint-Thomas et celle d'Annobon.

Nous allons donner quelques détails sur les deux premières, qui sont les plus voisines de nos possessions du Gabon.

Aspect général. — L'île de Fernando-Po, à 19 milles de distance du continent, est la plus grande des îles du golfe de Biaffra; elle appartient à l'Espagne.

Elle avait été nommée Formosa (Belle) par le navigateur qui la découvrit; ses sites magnifiques, son aspect grandiose et imposant lui méritent ce nom.

L'île de Fernando-Po paraît avoir été détachée, par un violent cataclysme, du massif de montagnes de Camérouu qui se dresse au fond du golfe de Biaffra.

On aperçoit cette île, de Bonny, lorsque le temps est clair; elle paraît alors divisée en deux pics à peu près d'égale hauteur. C'est surtout après les tornades qui ont purgé le ciel que les terres paraissent à des distances aussi éloignées; en temps ordinaire, les brumes et les nuages les masquent souvent.

La hauteur du pic situé dans la partie septentrionale de l'île, le pic de Clarence, dépasse 3,000 mètres. Vu du nord, ce pic a l'aspect d'une immense pyramide quadrangulaire, couverte de végétation jusqu'au sommet.

La côte de l'île de Fernando-Po est en général haute et formée de rochers que baigne la mer, et dont la cime est recouverte de verdure.

Ces rochers forment un grand nombre de saillies et de redans, et abritent de petites anses au fond desquelles les ruisseaux se frayent un passage jusqu'à la mer.

Santa-Isabel. — La principale et la meilleure de ces anses est la baie de Santa-Isabel, à laquelle les Anglais ont donné le nom de Clarence-Cove. C'est sur cette partie de la côte qu'est bâti le seul port de Fernando-Po. La ville compte 4,000 à 5,000 habitants, tous noirs libérés. Une source, jaillissant du rocher au pied des falaises qui forment la baie, sert d'aiguade aux navires qui viennent prendre de l'eau à cette relâche. L'aspect de cette partie de la baie est très pittoresque.

Par sa position au débouché des immenses cours d'eau par lesquels le Niger se déverse dans la mer, par la bonté de son sol et la richesse de sa végétation, la nature semble l'avoir destinée à un brillant avenir.

Cette situation exceptionnelle a fait rechercher la possession de l'île pendant longtemps, avec une active insistance, par les Anglais. Dans le but de faciliter la répression de la traite des noirs ainsi que les expéditions scientifiques et commerciales qu'elle projetait dans les bouches du Niger, l'Angleterre obtint, en 1827, de fonder dans l'île un grand établissement. Mais, dès 1844, les Espagnols s'inquiétèrent de l'occupation anglaise et reprirent possession entière de l'île.

Population. — Fernando-Po, au moment où on la découvrit, avait ses naturels surnommés Bouvis qui est, à ce qu'il paraît, le mot employé par ces peuples pour se saluer; ils sont réduits aujourd'hui au nombre de quelques milliers et passent pour être les noirs les plus laids de toute l'Afrique; ils se rendent plus hi-

deux encore par un horrible tatouage, général parmi eux, et par l'huile de palme dont ils se frottent le corps et les cheveux qu'ils fixent en petites tresses avec de la terre amollie. Cette race est forte et musclée et vit dans les bois à l'état sauvage, couchant littéralement sur la terre, ou dans des huttes sales et si dégoûtantes que l'on rougirait d'y loger des animaux domestiques.

Les indigènes de Fernando-Po, écrit M. de Compiègne dans l'*Afrique équatoriale*, appelés Boubies par les Anglais, et qui ont été dépeints si longtemps comme sauvages et malfaisants, sont inoffensifs.

Les Boubies viennent à la ville en assez grand nombre pour apporter de l'huile de palme et faire leurs emplettes. Nous les avons vus descendre de leurs montagnes, les hommes avec leurs chapeaux de paille d'une petitesse ridicule et d'une forme excentrique, leurs cheveux crépus teints en rouge avec de la terre, et leur petit tablier feuille de vigne qui, avec le couteau attaché au bras gauche, complète le costume; les femmes, avec leur teinture rouge sur la figure, des verroteries et un bracelet de cuir qui, serré sans doute depuis leur jeunesse au-dessous du coude, produit un gonflement extraordinaire sur le bras. La petitesse de leur taille a été beaucoup exagérée, et les hommes sont assez bien proportionnés. Ils ont de très nombreux esclaves.

M. le Dr P. Barret, dans l'*Afrique occidentale*, dépeint de la manière suivante les habitants de Fernando-Po.

Les autochtones, que personne ne va inquiéter dans leurs bois, végètent au nombre de quelques milliers d'individus. Cette race sordide a nom *Boubi;* nulle n'est plus misérable et restée jusqu'à ce jour à ce point réfractaire au contact européen. Hors de Sainte-Isabelle, on les voit venir le long du bord dans des pirogues étroites et sales. La touche de ces malheureux est presque révoltante. Leurs formes sont mal proportionnées; leur peau d'un noir olivâtre, souillée de limon, reluit d'un faux éclat, grâce à la couche d'huile de palme dont ils l'enduisent; leur face bestiale est, par une coquetterie singulière, couturée d'anciennes entailles faites à dessein et surmontée d'argile. On dit qu'ils coupent un bras à l'épouse adultère. Hommes et femmes sont nus, ou sommairement voilés pour paraître à la ville.

La paresse des Boubi est proverbiale. Peu exigeants dans leurs besoins, nullement désordonnés d'appétit, ils sont à leur manière philosophes et amoureux de la liberté, demandant seulement aux Espagnols de ne pas venir troubler leur abêtissement. Dans leurs villages, au fond des bois, ils cultivent l'igname, utilisent pour leur compte l'amande du cocotier, extraient l'huile du fruit du palmier, et, quand ils ne sont pas

trop fatigués, apportent ces produits aux Européens, avec le gibier tué en passant, des antilopes, des iguanes, des porcs-épics. Ils ne paraissent aux marchés des factoreries que pour recevoir, en échange, de l'eau-de-vie de traite, des fusils à pierre, de la poudre et de ces faux bijoux vers lesquels, si peu qu'ils la parent, la femme sauvage de toute race et de toute couleur est attirée comme le phalène.

Je fus, dit un autre voyageur, présenté au roi que nous trouvâmes fumant sa pipe, accroupi au milieu de sa tente. Sa Majesté nous serra démocratiquement la main.

Comme tous ses sujets et ses sujettes, le roi était presque nu. Comme signe distinctif de sa dignité, il portait des sortes de genouillère en cuir, garnies de franges faites de coquillages et de plumes. Sur son chapeau de paille grimaçaient des têtes de squelettes d'animaux divers.

La population totale de Fernando-Po et de ces petites îles est d'environ 20,000 habitants.

Climat. — Les saisons et le climat sont, à Fernando-Po, les mêmes que sur le continent qui l'avoisinent; les brises de terre et de mer y soufflent alternativement pendant la plus grande partie de l'année.

Garnison. —Une petite garnison composée principalement d'indigènes et ne comprenant qu'un faible effectif, est entretenu par l'Espagne à Fernando-Po et dans les petites îles voisines, Corisco et Elobey.

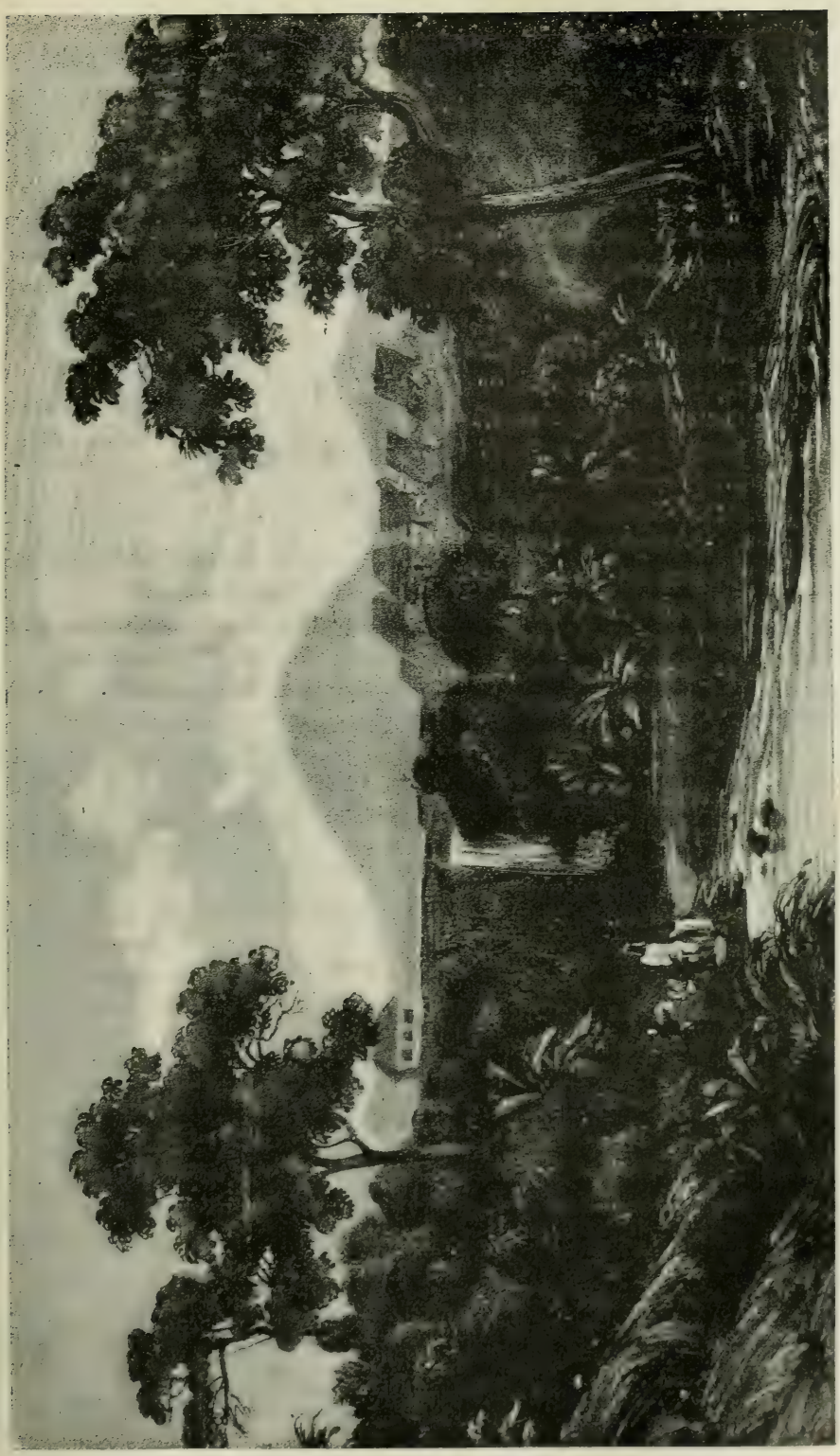

AIGUADA DE L'ILE DU PRINCE. (Aquarelle de Nousychry.)

Fig. 232. — Côte occidentale d'Afrique

## CHAPITRE XII

ILE DU PRINCE. — Aspect général. — Baies de l'île du Prince. — Baie de Saint-Antoine. — Habitants. — Armée.

L'île du Prince est située à environ 110 milles dans le sud-ouest de Fernando-Po. Elle appartient aux Portugais. Quoique plus petite que cette dernière, l'île du Prince n'est pas moins remarquable sous le rapport géologique que par les vastes baies qu'elle présente, et par la fertilité de son sol.

Des pics étroits et aigus, qu'on ne pourrait mieux comparer qu'à des aiguilles de granit, s'élancent verticalement de l'intérieur de l'île et lui donnent l'apparence d'une masse volcanique sortie de l'eau d'un seul jet et encore empreinte de tout le désordre d'une création violente. A leur base sont des monts à pentes rapides, couverts de bois, et des flancs desquels s'échappent un grand nombre de ruisseaux.

Bien qu'on aperçoive l'île de fort loin, on est, avant de la voir, prévenu de son voisinage par les cris d'une multitude de mouettes qui s'en écartent à 15 ou 20 lieues au large, principalement quand le temps est à la pluie.

Dans les mois de mars et avril surtout, il est rare que l'on atterrisse à l'île du Prince, sans éprouver des tornades, orages, etc..., enfin tout ce cortège de pluies, de calmes et de sautes de vent qui rendent la navigation du golfe de Biaffra si pénible pendant l'hivernage. Les pics élevés de l'île du Prince, comme ceux des autres îles

placées dans cette zone brûlante et orageuse, doivent nécessairement contribuer à donner cette grande mobilité à l'état de l'atmosphère qui l'enveloppe.

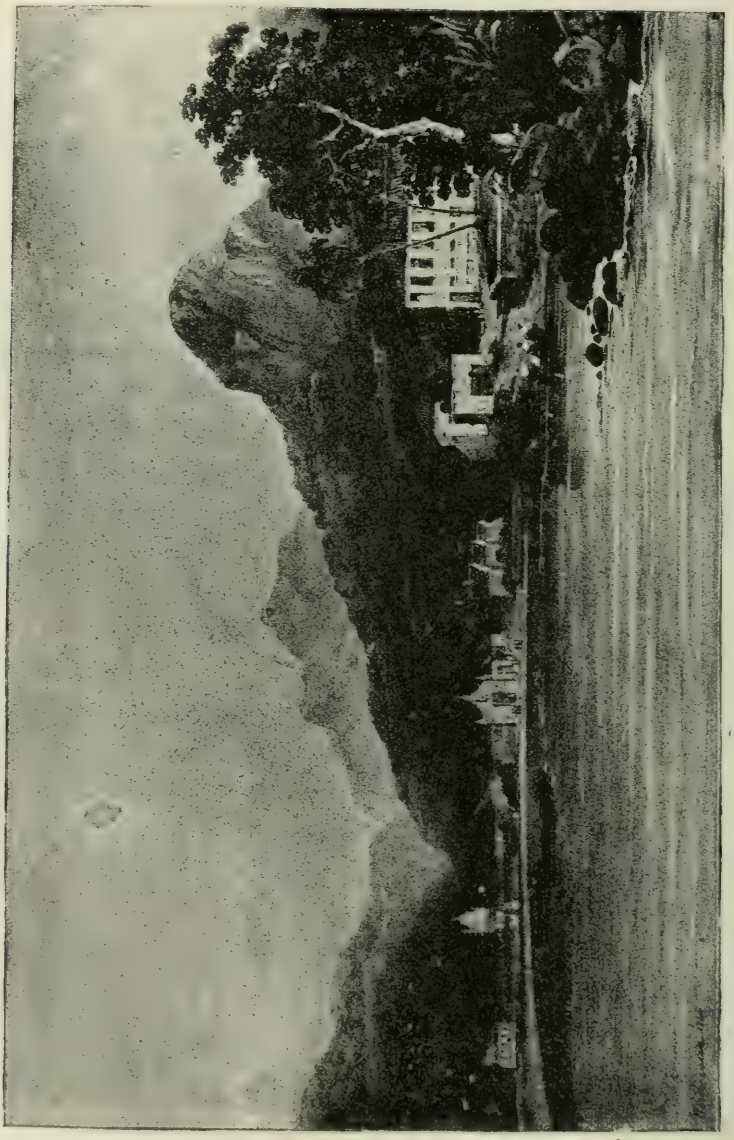

Fig. 233. — Ville et baie de Saint-Antoine (Ile du Prince). (Par Nousveaux.)

Les voyageurs qui ont visité l'île du Prince sont unanimes à vanter la richesse de son sol et la beauté de ses sites. Nous donnerons ci-après quelques-unes de leurs descriptions.

L'île fut autrefois, paraît-il, très prospère; on y comptait un

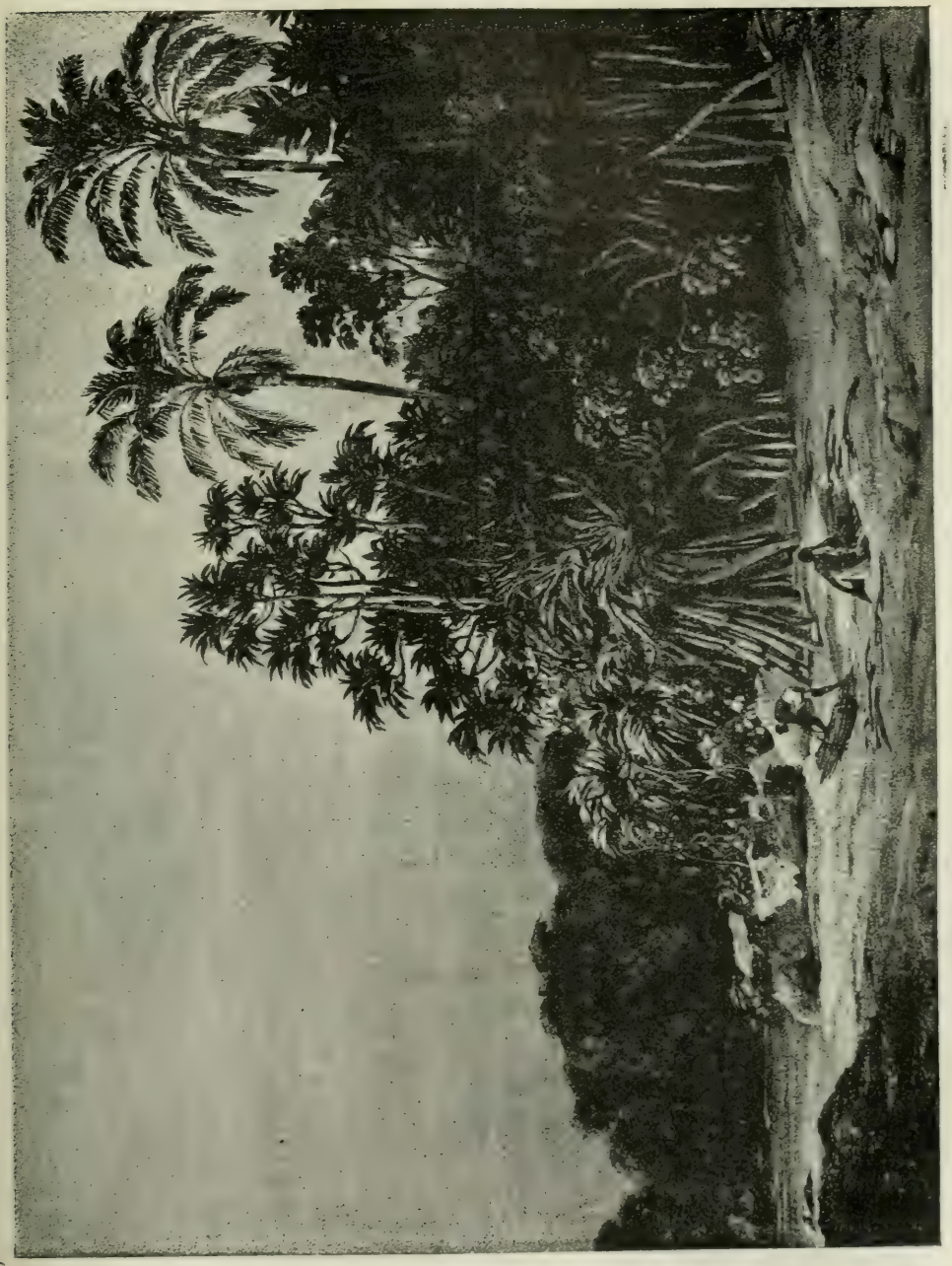

Fig. 231 — Arbres vacoa à l'île du Prince. (Aquarelle inédite de Nousveaux.)

grand nombre d'usines, de sucreries, de plantations bien entretenues et de travailleurs. On reproche au gouvernement portugais d'avoir

fait effectuer l'abandon, vers 1740, de ces cultures et de ces industries dans le but de favoriser la colonisation brésilienne.

Dans ses *Croisières à la côte d'Afrique*, M. le vice-amiral Fleuriot de Langle écrit :

Il semble que son sol (île du Prince) ait été formé de laves incandescentes subitement refroidies. Rien ne peut rendre son aspect tourmenté; la partie du nord offre quelques plaines, coupées par des ravines profondes, servant de lit aux torrents; par ces torrents roulent à la mer les eaux qui se condensent sur les pics aigus de l'île et celles qui, pendant l'hiver, arrosent son sol pierreux.

La partie méridionale de l'île est montueuse. Un pic élevé, nommé le Bec-de-Perroquet, s'élève à son centre; la forme générale de ses contours rappelle la figure d'un 8. Cette configuration, étranglée au centre, donne plusieurs baies bien abritées.

Nous trouvons également dans l'*Afrique occidentale*, de M. H. Hecquard :

L'île du Prince est d'une fécondité et d'une richesse de végétation admirables; c'est aussi un point de relâche précieux pour les croiseurs de la côte qui y trouvent un excellent mouillage, des rafraîchissements, de l'eau exquise et facile à faire. Sorties de l'eau à la suite de quelque convulsion de la nature, ces montagnes élevées, ces pics abrupts et aux formes bizarres donnent à l'île du Prince un aspect admirable surtout lorsqu'on la contemple à distance. Puis, quand on pénètre dans l'intérieur, ce sont de magnifiques forêts, entrecoupées de ravins à travers lesquels coulent des torrents et des ruisseaux dont les cours accidentés et sinueux animent les plus pittoresques et les plus riches paysages qui se puissent imaginer.

Baies de l'île du Prince. — L'île du Prince possède deux grandes baies : la baie de l'ouest, qui est très sûre pour les navires; un grand nombre de ruisseaux qui s'y jettent fournissent à ces derniers une eau excellente. La baie de l'est offre de son côté aux navires un bon ancrage, mais ceux-ci y sont battus, pendant l'hivernage, par les tornades, bourrasques qui acquièrent souvent une violence extrême.

Baie de Saint-Antoine. — Cette dernière baie est appelée baie

de Saint-Antoine : au fond se trouve située la ville de l'île du Prince qu'on appelle aussi ville de Saint-Antoine.

La baie de Saint-Antoine s'enfonce profondément dans les terres : au fond de la baie est bâtie la ville ou plutôt la bourgade qui est le chef-lieu de l'île. Deux forts, depuis longtemps en très mauvais état, le fort de Ponta-da-Mina et celui de Santa-Anna défendent la baie.

Dans presque toutes les anses de cette baie se trouvent des aiguades d'eau excellente, autour desquelles des bois impénétrables aux rayons du soleil et une végétation magnifique peuvent procurer aux équipages fatigués et aux convalescents de bons lieux de délassement et de promenades, et à l'artiste le sujet de ravissants tableaux.

La ville de Saint-Antoine, dit encore M. le vice-amiral Fleuriot de Langle, est située au fond de cette baie étroite entre deux ruisseaux fangeux; les maisons bâties sur pilotis ont un escalier extérieur, l'air circule au-dessous. Des charpentes mal assurées, des planches qui suppléent les murs ont en général perdu leur aplomb. J'ai rarement vu une bourgade d'aspect aussi chétif. Sous les maisons qui ont été peintes en rouge au temps jadis, poules, cochons, cabris logent pêle-mêle comme ils peuvent.

La route qui mène de Saint-Antoine à la Quinta est extrêmement pittoresque; elle est ornée d'arbres séculaires couverts de lianes retombantes. Les dames la parcourent en hamacs suspendus à un bambou que deux noirs portent sur l'épaule. Une longue avenue composée de cannelliers et de dracœnas mène à l'habitation où une vérandah permet de prendre le frais.

Les palombes, les tourterelles et mille espèces de passereaux s'offrent au fusil du chasseur.

Habitants. — Terminons par quelques mots sur les habitants de l'île.

Lorsqu'on la découvrit, l'île n'était pas habitée; elle n'a pas par suite de population indigène proprement dite : ses habitants étant tous d'origine européenne ou provenaient des captifs achetés sur le continent noir.

Leur habillement, écrit M. H. Hecquard, consiste en une veste, un pantalon et une chemise d'étoffe de coton. Les femmes ont un costume très élégant, alors surtout qu'il est porté par des mulâtresses. Il se com-

pose d'une robe, espèce de peignoir garni de volants de la ceinture jusqu'en bas, serrée au-dessus des hanches par une écharpe de couleur voyante. Leurs manches sont semblables aux manches pagodes que portent aujourd'hui nos dames, mais elles sont attachées à la saignée par un double bouton en or qui laisse le bras nu et libre. Elles ont pour coiffure un bandeau formé ordinairement d'un foulard noué autour de leur tête, et dont les coins tombent et flottent sur les tempes, mêlés à de nombreuses tresses de longs cheveux.

Dans l'île du Prince croissent en grande quantité des vacoas, arbres de la famille des Pandanus. Nous empruntons leur description au *Dictionnaire botanique* de Jussieu :

Leur tronc est arborescent, mais formé d'un tissu peu consistant; de sa portion inférieure, même à une assez grande hauteur du sol, partent des racines assez volumineuses qui ressemblent souvent à de grosses cordes; leurs feuilles allongées, linéaires, lancéolées, embrassantes à leur base, généralement bordées de dents épineuses très piquantes, sont le plus souvent disposées en spirales parfaitement manifestes.

Le fruit consiste dans des drupes fibreuses soudées entre elles par groupes et renfermant, dans un noyaux osseux, uniloculaire, une graine unique, à test membraneux.

Il existe plusieurs sortes de vacoas :

1° Le *vaquois odorant*, qui croît aux Indes, dans l'Arabie, en Chine et dans l'Océanie.

2° Le *vaquois utile*, qui est indigène de Madagascar et de l'île Bourbon. On le cultive communément aussi à l'île de France et aux Antilles, surtout en clôture et pour ses feuilles dont on fait des nasses dans lesquelles on transporte, de ces pays en Europe, le café et la plupart des autres denrées coloniales. Cette espèce forme un arbre qui s'élève de 18 à 20 mètres.

Armée. — La garnison affectée à l'île du Prince et à l'île voisine de Saint-Thomas, qui appartient également au Portugal, est formée par un bataillon de chasseurs à l'effectif de 15 officiers et de 382 hommes. Cette garnison comprend en outre quelques artilleurs et une compagnie d'infirmiers.

---

# MAROC

VILLE DE TANGER. VUE DU NORD. (D'après Hell, photographe à Tanger.

Fig. 236. — Vue de Mogador.

# MAROC

## CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTION DE LA CÔTE DU MAROC. — Tanger. — Mogador. — Vue de Mogador. — Climat de Mogador. — Vue d'Agadir. — Villes principales.

Le Maroc est trop connu par les récits des voyageurs qui l'ont parcouru ou qui y ont séjourné, par les tableaux qu'ils ont fait de l'aspect du pays, du caractère et des mœurs des races qui l'habitent, pour que nous jugions utile de nous y arrêter très longuement. Nous renvoyons donc aux descriptions et illustrations contenues dans l'*Afrique septentrionale*, de M. Élisée Reclus, ou dans *Le Tour du Monde*, ainsi qu'aux ouvrages nombreux et, pour la plupart, pleins d'intérêt, qui ont paru sur cette contrée. Nous nous bornerons : 1° à extraire de ces derniers quelques citations, principalement celles qui ont trait aux points les plus importants de la côte; 2° à donner sur le gouvernement, sur l'armée et sur le commerce du Maroc quelques renseignements empruntés à la *Revue militaire de l'étranger*, ou quelques renseignements inédits que nous devons à l'obligeance d'un officier distingué qui a eu occasion d'étudier de près les mœurs et les institutions marocaines.

La côte de l'Afrique occidentale commence, en réalité, au cap

Spartel, qui forme l'extrémité nord-ouest du continent africain et de l'empire du Maroc.

Par suite de sa configuration, a dit M. Tissot, dans ses *Recherches sur la Géographie comparée de la Mauritanie Tingitane*, la côte occidentale du Maroc n'a jamais possédé de ports proprement dits : exposée aux vents dominants du nord-ouest et du sud-ouest, elle ne présente aucune

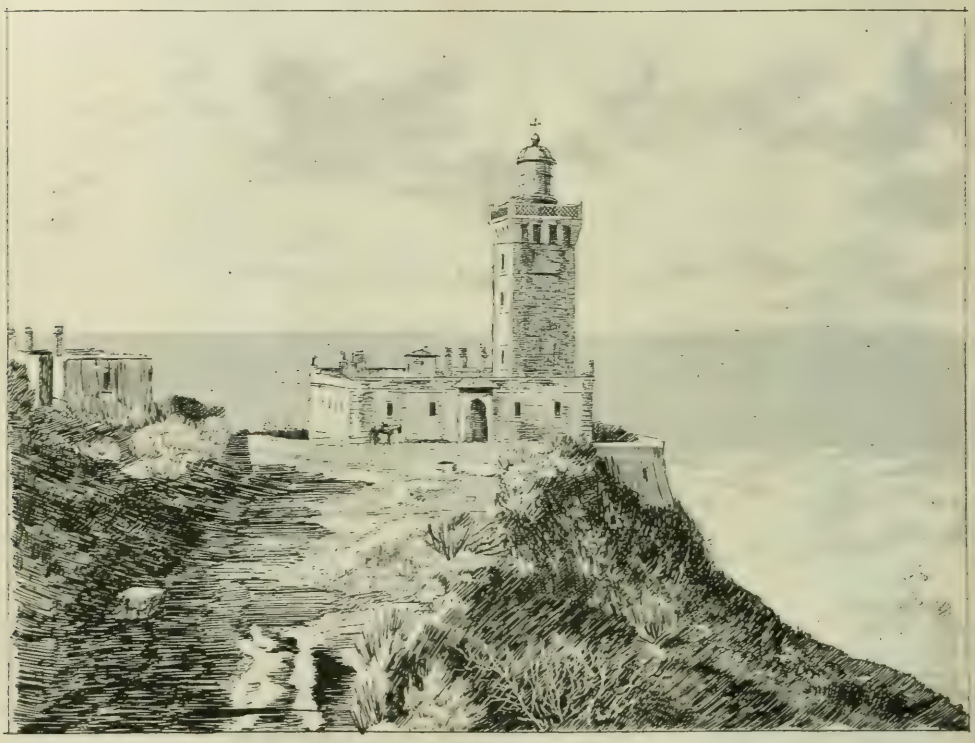

Fig. 237. — Cap Spartel. (D'après une photographie de M. Hell.)

saillie assez considérable, aucune découpure assez profonde pour fournir un mouillage réellement abrité. Tanger, Azila, Dah-el-Beïda, Mazaghan, Asfi, Mogador ne sont ou n'ont jamais été que des rades foraines. El-Araisch, Medhia, Sla, Azemmour, situées à l'embouchure de grands cours d'eau, possédaient seules autrefois de véritables refuges formés par les profonds estuaires du Loukkos, du Sbou, de l'Abou-Rakrak et de l'Oumer-Rbia. Les estuaires toutefois se sont ensablés avec le temps et présentent aujourd'hui ou des barres à peu près infranchissables, comme celles de l'Oumer-Rbia et du Sbou, ou des passes de plus en

plus difficiles à franchir, comme celles du Loukkos et de l'Abou-Rakrak.

Tanger. — A 5 milles et demi environ à l'est du cap Spartel se trouve la ville de Tanger; cette ville s'élève en amphithéâtre

Fig. 238. — Marocaine de Tanger.

au fond de la baie du même nom dont les deux pointes, hautes et rocailleuses, s'avancent dans la mer en forme de croissant.

Tanger est la ville la plus commerçante du Maroc : elle compte 14,000 âmes, dont 7,000 juifs et 2,000 chrétiens.

La ville de Tanger a été ainsi décrite par M. Le Saulnier de Vanhello :

La ville de Tanger est, dans le fond de la baie, adossée en amphithéâtre à la côte de l'ouest. La vue, prise du large, est à peu près la même que celle d'Alger, qui est plus grande. Cette ville est entourée de murs. Ceux de sa partie supérieure, qui ont des bastions, ne sont pas bien entretenus. Le bas de la ville, c'est-à-dire la partie qui avoisine le port, est défendu par des batteries en bon état. Il existe dans l'ouest de la ville, et, près de la petite rivière Judies, un fort remarquable armé de huit à dix pièces de canon, qui est bien entretenu; on a commencé une batterie entre le fort et la ville.

Sur la côte de l'est, avant d'arriver à la pointe Malabata, on trouve, dans l'est du vieux Tanger, deux batteries en bon état, l'une de six pièces de canon, l'autre de huit à dix. Il y a aussi un fort, sur la pointe Malabata, qui ne m'a pas paru entretenu, mais qui est susceptible cependant d'être bientôt armé. Telles sont les défenses de la baie de Tanger.

M. Gabriel Charmes, dans son dernier ouvrage : *Une Ambassade au Maroc,* donne encore de Tanger la description suivante :

Un jour que j'étais monté à la Kasbah, c'est-à-dire à la citadelle qui domine Tanger et d'où l'on aperçoit l'ensemble de la ville étendue sur une colline faiblement inclinée vers la mer, les nuages étant venus subitement à s'écarter pour laisser se produire une courte éclaircie, j'ai compris enfin l'admiration des voyageurs et des artistes qu'il m'avait été jusque-là si difficile de m'expliquer.

Prise en détail, Tanger n'a rien de remarquable; son architecture, à une exception près, dont je parlerai plus loin, est des plus commune, ses mosquées manquent de caractère; ses petites rues étroites et tortueuses présentent un aspect d'une parfaite monotonie. Mais toutes ses maisons, soigneusement peintes à la chaux, sont à l'extérieur de la plus pure blancheur, et des terrasses, où se tiennent sans cesse quelques Mauresques couvertes de leur voile ou quelques Juives vêtues de costumes multicolores, les surmontent de la manière la plus heureuse. Çà et là de beaux jardins tranchent par leur verdure sur le blanc panorama.

Aux alentours, la campagne est charmante, remplie de figuiers aux larges feuilles, qui grimpent sur les dunes de la mer et qui se mêlent plus loin aux joncs et aux palmiers nains. Cette ville claire, ce paysage égayé forment un spectacle d'une harmonie ravissante.

Le 6 août 1844, à la suite d'un ultimatum adressé à l'empereur

du Maroc pour le mettre en demeure de donner réparation d'une

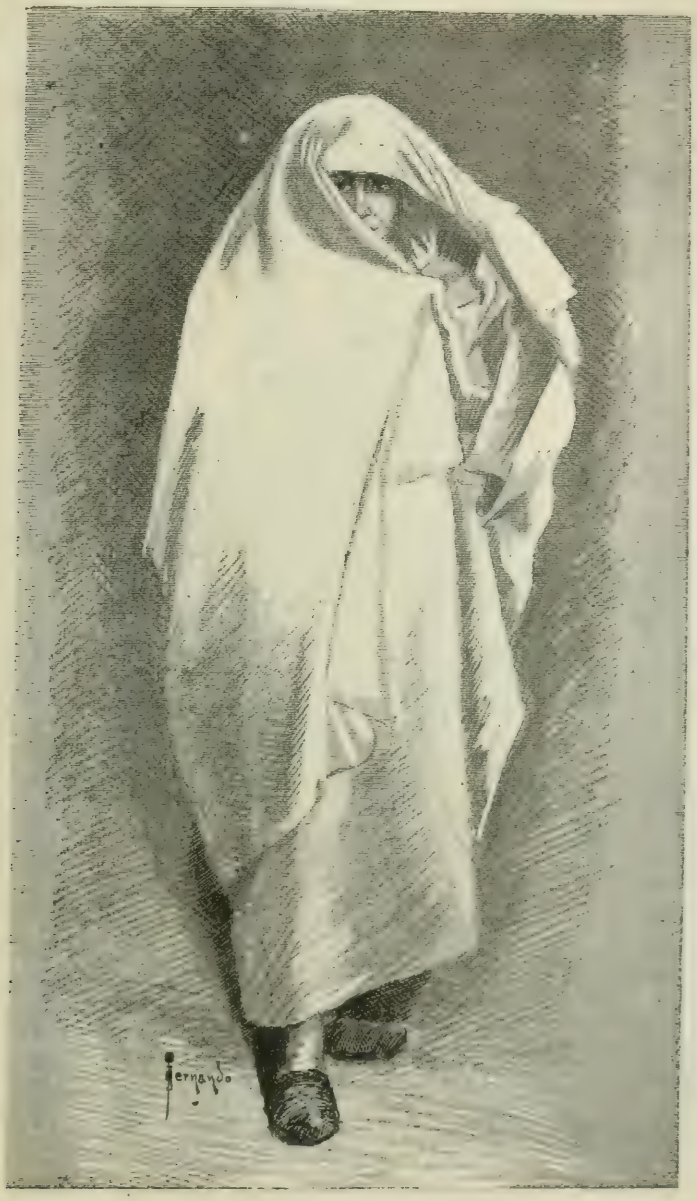


Fig. 239. — Mauresse de Tanger. (Photographie Hell.

violation de territoire et de prendre ses mesures pour éloigner Abd-el-Kader de l'Algérie, la ville de Tanger fut bombardée par

une escadre française. Les fortifications de la ville furent en partie détruites.

Le premier port du Maroc, sur la côte ouest d'Afrique, est la

Fig. 240. — Femme de la campagne. (Photographie Hell.)

petite forteresse d'Arzila, qui ne présente rien de particulier, si ce n'est que les défenses et les maisons qui composent la ville tombent en ruines. Population : 5 à 6,000 habitants.

A 9 milles environ d'Arzila, se trouve Haffat-el-Béida ou la *Falaise blanche;* cette falaise remarquable domine la mer de

Fig. 244. — Vue de Rabat, d'après une photographie de M. le capitaine Leguay. (Vue prise de l'intérieur.)

90 mètres environ ; elle a la forme d'un coin, de quelque côté qu'on la voie, ce qui sert à reconnaître cette partie de la côte.

A environ 8 milles plus loin, est la ville d'El-Araisch ou Larache, dont la population est de 5,000 âmes.

El-Araisch, dit encore M. G. Charmes, est bâtie sur la rive sud du

Wad; un vaste château fort que l'on voit sur une colline, une haute mosquée, et plusieurs tours donnent à cette ville, du côté de la mer, un aspect imposant, mais qui s'évanouit quand on approche. La ville est environnée de jardins d'où elle a tiré son nom El-Araisch, signifiant jardin de plaisance; mais la campagne est inculte et présente un aspect sauvage.

El-Araisch est pittoresquement située sur la pointe rocheuse qui domine, au sud, l'embouchure du Loukkos. L'intérieur de la ville a conservé, en grande partie, sa physionomie espagnole, et les défenses de la place sont encore celles qui existaient en 1687, au moment où Moula-Ismaïl s'en empara.

A 60 milles au sud-ouest d'El-Araisch se trouve la Nouvelle Marmore ou Mehediyah; elle est bâtie sur la partie inférieure d'une colline de cent quarante mètres environ de hauteur, et sur la rive gauche du Wad-Sebou. Cette ville a une enceinte de murailles; à l'angle de la ville, qui fait face à l'entrée de la rivière, est bâti un fort. Population : 4,000 habitants.

A 17 milles environ de Mehediyah sont situées les villes de Sla ou Vieux-Salé et de Rabat qui s'élèvent sur les deux rives de la rivière Abou-Rakrak; ces deux villes, dont la population totale est de 30,000 âmes environ, sont défendues par de nombreuses batteries en assez bon état et armées de canons de gros calibre. Elles sont remarquables par la blancheur de leurs murs et par leurs minarets; le plus élevé, haut de 76 mètres au-dessus de la mer, est la tour d'Hassan qui est bâtie sur une falaise de 21 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer et peut être distinguée de dessus le pont d'un navire à la distance de 5 à 6 lieues.

Après Rabat, le premier point important que l'on trouve sur la côte est la ville d'Azamar. « Comme nous approchions de la ville », dit le lieutenant Arlett, « au moment du coucher du soleil, le mirage lui donnait une apparence magnifique, et un tombeau qui est vers le milieu de la ville offrait l'aspect d'une superbe cathédrale; mais le lendemain nous vîmes que tout cela n'était que des ruines. »

A 8 milles dans l'ouest d'Azamar, est située la petite ville de

Mazaghan, sur une pointe basse de rochers; la côte entre ces deux villes forme une vaste baie. Un récif part de la pointe de Mazaghan et s'étend à près d'un mille dans le nord-est; il abrite quelque

Fig. 242 — Fortifications de Rabat, d'après une photographie de M. le capitaine Leguay.

peu le mouillage des vents de l'ouest, mais on y ressent toujours une forte houle.

Mazaghan, en arabe Djedida (la Neuve), est une ville de 6 à 7,000 habitants. Elle n'a pas l'aspect pittoresque de Tanger, ni son

cachet si complètement oriental. Les rues sont suffisamment larges, relativement propres, et pas trop mal pavées. A côté des échoppes habituelles des marchands arabes, on y voit des boutiques assez

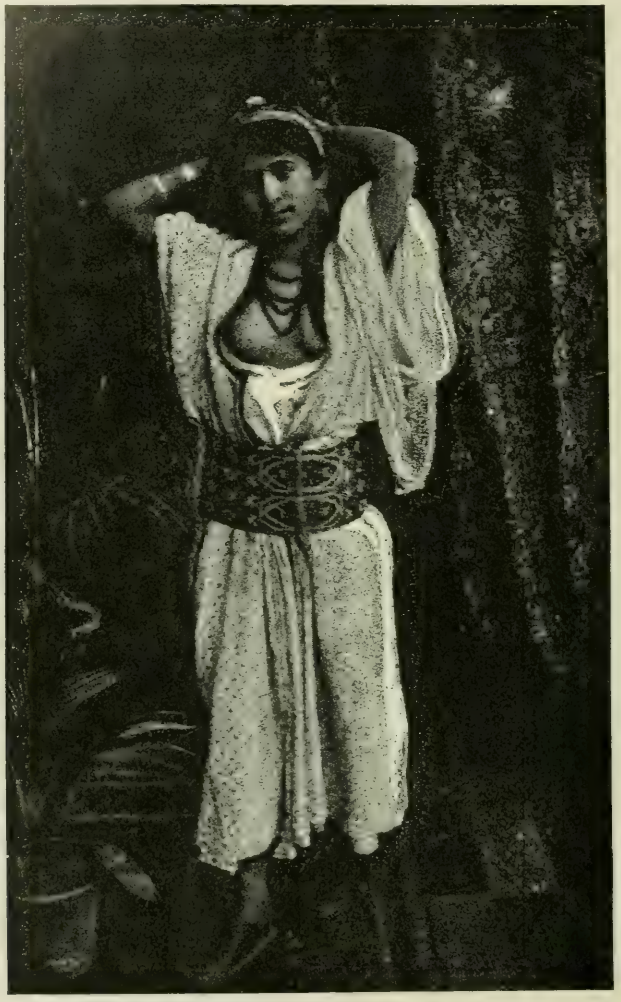

Fig. 243. — Marocaine de Rabat.

convenables, tenues en partie par des israélites, indigènes ou étrangers. L'une des faces de la grande place est occupée par une série de petits établissements, où l'on fait le thé et le café, au bruit monotone du chant et de la musique mauresques. Quatre ou cinq réverbères servent à l'éclairage de la ville : c'est un luxe à signaler.

Mazaghan est entouré de remparts, — héritage des Portugais, — qui sont en bon état de conservation et aussi élevés que les maisons qu'ils enserrent; aussi, du large, ne voit-on que des murailles

Fig. 244. — Soldat maure de la garnison de Mogador. (D'après Darondeau.)

jaunâtres, dominées par un minaret blanc. De l'intérieur, ils ne laissent aucune échappée, ni sur la mer, ni sur la campagne, et contribuent ainsi à rendre l'aspect de la ville assez triste et son séjour fort peu agréable.

Les maisons de Mazaghan, écrit le Dr A. Marcet, ont, pour la plupart, un étage, jamais plus. Suivant les pratiques du midi de l'Espagne et de tous les pays chauds, les toits sont tranformés en terrasses qui offrent ici cette particularité de communiquer librement les unes avec les autres. Les habitants d'un même quartier peuvent ainsi se rendre visite, sans avoir l'obligation de sortir dans la rue. C'est un moyen commode, et dont on use volontiers, d'entretenir des relations de bon voisinage.

Au sud de Mazaghan l'on trouve la ville de Safi, ou mieux Asafi; c'est une place d'une haute antiquité et d'une grande importance, bâtie sur le penchant d'une colline, et dont la population est réduite aujourd'hui à 8,000 âmes environ, dont 3,000 juifs.

Safi est entourée d'un mur de 9 mètres d'épaisseur et d'un fossé qui est comblé en plusieurs endroits ; le minaret de la mosquée principale a plus de 60 mètres d'élévation au-dessus de la mer. Sur les fortifications qui font face au mouillage, il y a vingt-quatre canons de gros calibre en batterie. L'eau est rare, et, dans l'été, on la tire de puits qui sont à une petite distance dans le sud de la ville. La contrée qui avoisine la ville paraît, de la mer, sablonneuse et stérile, mais les voyageurs assurent qu'elle est d'une fertilité remarquable.

Mogador. — La ville de Mogador, que l'on rencontre ensuite est, sans contredit, l'une des villes de commerce les plus importantes de l'empire marocain.

La population est estimée à 14,000 âmes, au nombre desquelles on compte 8,000 juifs.

Vue de Mogador. — Mogador ou Suira date seulement de 1760 : à cette époque, le sultan Mohammed-Ben-Abdallah, attiré sur cette partie de la côte par le naufrage d'un navire européen, jeta les premières fondations de cette ville. Contrairement aux autres villes de son empire, le plan en fut tracé avec quelque régularité par un architecte génois, et l'effet en plut tellement au sultan qu'il lui donna le nom de Suira ou le Beau-Tableau. Elle est néanmoins mieux connue des Européens sous le nom plus ancien et moins flatteur de Mogador. Cette ville est assise sur une plage de sable

environnée par l'eau dans les grandes marées, et tous les terrains qui l'avoisinent sont marécageux.

Les fortifications de Mogador sont toutes en pierres, et disposées avec intelligence. Réunies aux batteries construites sur l'île de Mogador, sorte de chaînon de un kilomètre de longueur et d'une trentaine de mètres d'élévation au-dessus de la mer, qui barre l'entrée du port, ces fortifications constituaient, avant les perfec-

Fig. 215. — Femme marocaine de Mogador.

tionnements considérables apportés dans l'artillerie navale, un bon système de défense.

L'aspect extérieur de la ville est agréable : les maisons et les mosquées blanches se détachent sur un ciel bleu ; les murailles, ainsi que les tours de l'enceinte, lui donnent une certaine apparence de grandeur, mais l'illusion cesse quand on a pénétré dans la ville où les rues sont étroites, sombres et sales.

A propos d'une visite qu'il fit vers 1840 à Mogador, M. le vice-amiral Bouët-Willaumez écrit :

L'empereur du Maroc entretient à sa solde des troupes, dites régulières, dans les principales villes. On m'avait fait accompagner par l'un de ces soldats, moins pour me guider que pour me suivre et m'observer attentivement pendant que je parcourais la ville; ce compagnon me gênait

Fig. 246. — Chef d'ouvriers marocains de Mogador.

fort; je réussis à mettre sa surveillance en défaut en l'enivrant d'opium, liqueur dont les Marocains, trop bons musulmans pour boire du vin, usent et abusent d'une manière incroyable.

Le 15 août 1844, quelques jours après le bombardement de

Tanger, la ville de Mogador fut bombardée à son tour par l'escadre française : le même jour, un petit corps de débarquement, composé de matelots et de troupes de la marine, opéra une descente sur l'îlot

Fig. 247. — Habitant du Sous. (D'après une photographie de M. le capitaine Leguay.)

qui commande l'entrée du port et s'y établit malgré une vive résistance de l'ennemi. Nos pertes furent de 14 tués et de 64 blessés.

En recevant à l'Hôtel des Invalides les six drapeaux marocains pris à Mogador, M. le général Petit s'exprima en ces termes : « Je

reçois avec reconnaissance, et comme un dépôt sacré, ce nouveau témoignage de la valeur de notre brave marine, digne émule de notre armée de terre, et toutes deux héritières de notre vieille gloire. »

Les batteries qui garnissaient l'îlot de Mogador n'ont pas été reconstruites depuis le bombardement de 1844.

Climat de Mogador. — La température, à Mogador, est très douce et agréable; en été, les vents du nord-est purifient l'atmosphère, neutralisent les effets de l'évaporation des immondices entassés dans les rues, et maintiennent une fraîcheur constante et saine.

A partir de Mogador, en allant vers le Sud, la côte du Maroc devient encore moins accessible et plus dangereuse, et c'est à juste titre qu'on lui a donné le nom de Côte de Fer : abrupte la plupart du temps, elle s'élève à pic ou forme des talus rapides. Au-dessus des falaises s'étend une plaine peu profonde limitée par un premier plan de collines. Derrière ces premières collines s'élèvent d'autres hauteurs, puis çà et là, dans l'intérieur, le tout est terminé par des montagnes, dernier échelon de l'Atlas méridional.

A Santa-Cruz ou Agadir, le dernier port du Maroc, la côte présente le caractère particulier qui vient d'être décrit : toutefois, la rade, vaste et sûre, semble être la seule, sur toute cette côte, où l'on puisse essayer de fonder un établissement naval de quelque importance.

Vue d'Agadir. — On distingue à l'horizon les montagnes d'Idanténan, d'une hauteur de 1,342 mètres, et qui dominent cette partie de la côte. La ville, située dans la baie de ce nom, à l'embouchure de l'Oued-Sous, est elle-même bâtie sur une colline de 180 mètres de hauteur.

Agadir est une ville très ancienne. En 1500, les Portugais y établirent une pêcherie et des fortifications; les Marocains s'en emparèrent en 1536.

Il reste aujourd'hui peu de chose à Agadir de son ancienne splendeur et de son riche commerce, depuis que l'empereur Sidi-

Mohammed a transporté à Mogador le plus grand nombre de ses habitants.

La côte qui, à partir d'Agadir, reçoit quelquefois le nom de *Côte du Sous,* conserve la même difficulté d'accès jusqu'à la rivière du

Fig. 218. — Arabe du Maroc. (D'après une photographie.)

Wad-Drah, située à 5 milles du cap Noun, limite de l'empire du Maroc.

L'aspect de la vallée dans laquelle coule le Wad-Drah, sorte d'échancrure que la rivière de ce nom, le plus important cours d'eau du Maroc, a creusée dans la falaise, ne manque pas de pittoresque.

A mi-distance entre Agadir et le cap Noun se trouve une petite crique, la crique d'Ifini, que le Maroc a cédée à l'Espagne, en 1883, en remplacement d'un petit fort situé sur la même côte, Santa-Cruz de Pequena, et dont l'occupation était en litige.

Au delà nous trouvons la côte du Sahara ou côte du désert, aride, sans autre végétation que quelques broussailles sèches éparses çà et là et sans autres accidents que quelques dunes aplaties dont on aperçoit à peine le sommet de trois milles de distance.

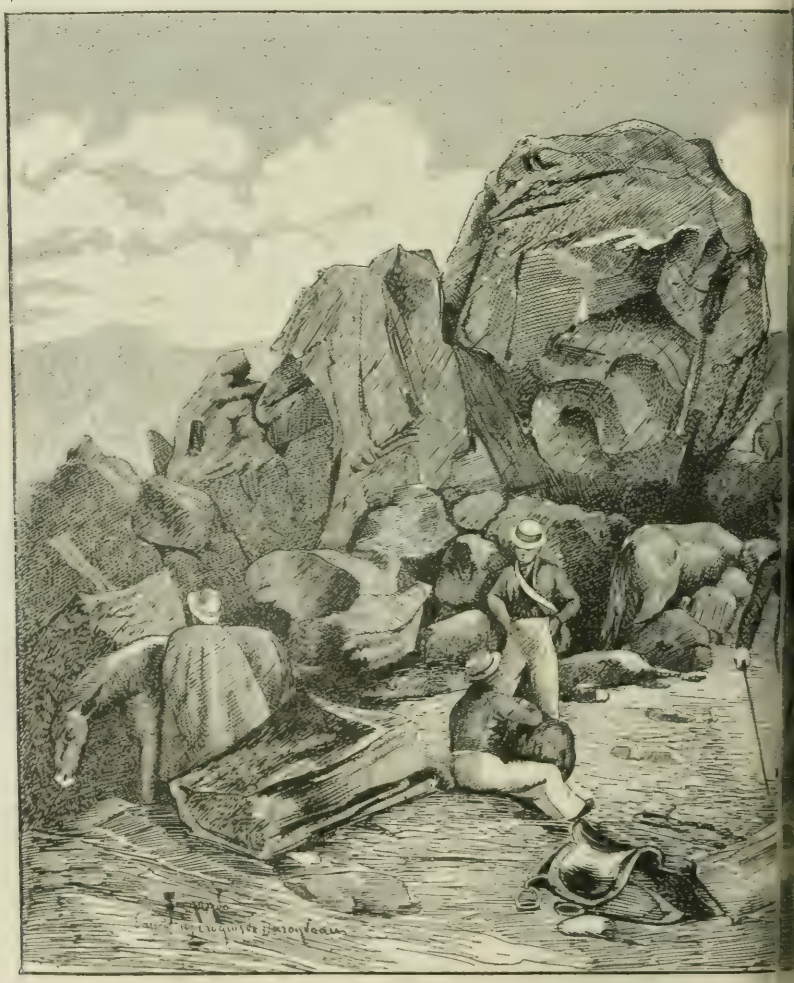

BIVOUAC DU COMMANDANT BOUET-WILLAUMEZ

Villes principales. — Les autres centres les plus peuplés du Maroc sont : Fez (150,000 hab.); Maroc (50,000 hab.). Ces deux villes sont les deux capitales du Maroc et les lieux habituels de résidence du sultan. Méquinez (25,000 hab.); Ksar-el-Kébir (25,000); Tétouan (20,000); Ouèzan (15,000).

---

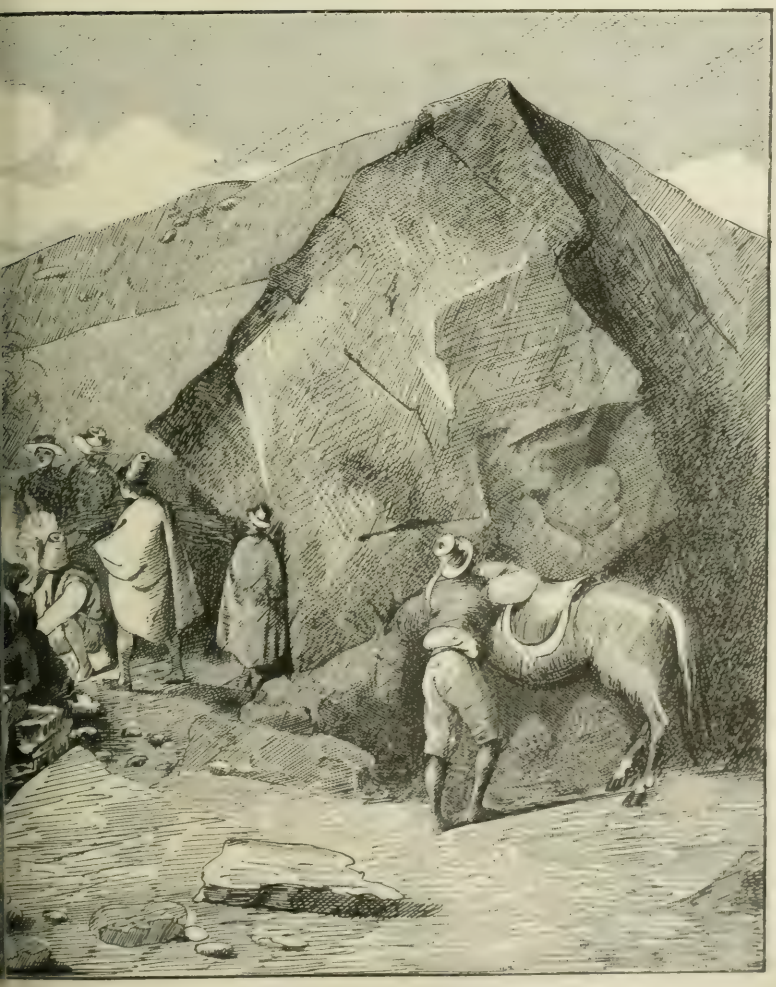

TÉNÉRIFFE EN 1841. (D'après un croquis inédit de Daroudeau.)

Fig. 250. — Rabat, à l'embouchure de l'Abou-Rakrak (r. g.).

## CHAPITRE II

### GOUVERNEMENT. — Des intérêts français au Maroc.

Le gouvernement du Maroc est, en principe, un gouvernement autocratique. Un empereur, pris parmi les Cheurfa Alaouin ou descendants de Ali, le beau-fils du Prophète, exerce le pouvoir.

Cette définition implique que l'hérédité en ligne directe peut n'être pas toujours complètement observée.

Généralement, le souverain désigne pendant sa vie, comme *khalifa,* un de ses fils qui n'est pas toujours l'aîné, et c'est ce khalifa qui, habituellement, est appelé à lui succéder. Mais son élévation au pouvoir doit être ratifiée par les grands dignitaires du Maghzen et par les Oulamâ (les savants) de Fez.

Mouley el Hassan, le sultan actuel, accepté par les premiers, a vu ainsi, à son avènement, ses droits contestés pendant quelque temps par les Oulamâ qui ne le reconnurent comme *Émir des croyants* que lorsqu'il se fût soumis à certaines conditions qu'ils lui imposèrent.

En réalité, au Maroc, le pouvoir est exercé par un premier ministre ou *grand-vizir*, secondé par six personnages principaux, tous d'ailleurs à sa dévotion.

Ce sont : un ministre des affaires étrangères; un deuxième ministre des affaires étrangères, résidant à Tanger, et qui sert d'intermédiaire entre le sultan et les représentants des puissances; un

ministre de la justice; un ministre de la guerre; un ministre des finances; et enfin un administrateur des biens de la couronne.

Moins le pouvoir du sultan est effectif, plus les ministres cherchent à lui donner les apparences d'une souveraineté absolue. Il ne se montre jamais qu'entouré du plus grand apparat. Le grand-vizir est le premier à lui rendre publiquement hommage et affecte vis-à-vis de lui la plus grande humilité.

Deux fois par jour, le sultan passe quelques heures dans un cabinet à recevoir les communications de ses ministres et des personnages importants. Ceux-ci, en attendant le moment de l'audience, s'installent tant bien que mal, suivant le temps, en plein air, ou sous une sorte de vérandah qui sert d'antichambre et dont le mobilier est des plus rudimentaires.

Un jeune peintre d'avenir, élève de MM. Meissonier et Gérome, M. Bretegnier, qui vient de passer plusieurs années au Maroc pour étudier, sur les lieux mêmes, les scènes de la vie marocaine et ces paysages ensoleillés, ces costumes, ces types qui ont un cachet si caractéristique d'originalité, nous fait assister, dans un tableau remarquable que nous devons à son obligeance de reproduire dans cet ouvrage, au curieux spectacle d'une audience de ce genre. C'est celle d'un *pacha*, c'est-à-dire d'un sultan au petit pied : on y voit de hauts dignitaires qui, en attendant le moment d'être introduits, se prélassent sur les banquettes officielles, pêle-mêle avec des soldats et la pouillerie de l'endroit.

Nous ne donnerions pas une idée complète de la cour du sultan si nous ne citions un personnage qui, pour être moins en vue que les ministres, n'en jouit pas moins auprès de lui d'une influence personnelle très grande. Nous voulons parler de son favori : c'est à la fois une sorte d'homme de confiance et de maître des cérémonies qui, seul, possède ses grandes et ses petites entrées, à toute heure, auprès du sultan. Nul ne peut approcher du souverain sans passer par son intermédiaire. Lui seul serait capable d'éclairer le sultan sur la véritable situation de l'empire et, le cas échéant, de tenir en échec l'autorité du grand-vizir. S'il ne le fait point, c'est qu'il craint sans doute de se créer des inimitiés qui pourraient amener pour lui des conséquences redoutables à la mort du maître.

Les grandes puissances européennes et les États-Unis entretien-

nent des ministres à Tanger et des agents consulaires dans les principaux ports de la côte marocaine. Néanmoins, la France et l'Espagne sont les deux seuls États qui aient des intérêts politiques bien sérieux au Maroc; la première, par la proximité de l'Algérie et

Fig. 251. — Le chérif Abd-Ess-Élam, protégé de la France.
(Photographie de M. le capitaine Leguay.)

de sa colonie du Sénégal, la seconde par ses *présides*, enclavés dans le territoire marocain.

Depuis la victoire d'Isly, remportée sur les troupes du sultan, la France jouit, au Maroc, d'un renom militaire que nos défaites de 1870 n'ont pas affaibli. La conquête récente de la Tunisie, la défaite de Bou Améma, la belle apparence des troupes d'Algérie qui

frappe les nombreux Marocains qui vont travailler dans la province d'Oran, la fréquence plus grande des relations commerciales qui se sont établies entre les deux nations, concourent à entretenir dans le peuple l'opinion de notre force et de notre prospérité.

C'est au gouvernement français que le sultan s'adressa, en 1877, pour demander qu'une mission militaire composée de deux officiers et de quatre sous-officiers d'infanterie, d'un officier et d'un sous-officier d'artillerie, fût détachée en permanence au Maroc pour organiser et instruire ses troupes.

C'est là un témoignage bien manifeste de l'excellence des relations qui existent entre les deux pays et qu'il nous importe à un haut degré de maintenir en vue de nos intérêts.

Nous comptons, au reste, au Maroc de nombreuses et vives sympathies, au premier rang desquelles, il faut placer celle du chérif El hadj Abd-Ess-Élam, la plus haute autorité religieuse de l'empire et qui, comme le sultan, est un descendant du Prophète.

El hadj Abd-Ess-Élam a reçu, depuis plusieurs années, la qualification de *protégé des Français*.

---

Fig. 252. — Salé, à l'embouchure de l'Abou-Rakrak (r. d.).

## CHAPITRE III

LA POPULATION DU MAROC. — Des Berbères. — Arabes. — Maure et Mauresse du Maroc. — Intérieur d'une maison juive. — Juive du Maroc en habits de noce. — Le mariage au Maroc.

La population du Maroc est de race blanche. Elle se compose de Berbères, aborigènes de l'ancienne Mauritanie, et en majeure partie d'Arabes ou de Maures venus en conquérants.

On y voit encore des nègres, mais en petit nombre et pour la plupart originaires du Soudan.

Quelques Européens trafiquent sur les côtes. Aucun d'eux ne réside dans les villes de l'intérieur, à moins qu'il ne fasse partie de l'entourage du sultan.

L'évaluation de la population totale du Maroc varie, selon les voyageurs, de 5 à 10 millions d'habitants.

Des Berbères. — Les populations de race berbère qui habitent certaines parties du Maroc, notamment la région du Sous, ont conservé le caractère indépendant et belliqueux de leur race, sa manière de vivre, son système d'habitation.

Le Berbère est généralement vigoureux, bien découplé, fantassin infatigable, habile au maniement des armes; son teint est moins foncé que celui des habitants de la région au nord de l'Atlas. Les femmes, qui vont toujours à visage découvert, présentent des types réguliers, des formes pures et élancées qu'envieraient beaucoup d'Européennes.

Les tribus berbères ne payent point d'impôts réguliers au sultan ; elles ne consentent qu'avec peine à lui verser quelques redevances ; et encore est-ce à titre et sous forme de cadeaux. Quant à fournir

Fig. 253. — Femme arabe du Maroc.

des contingents pour le recrutement de ses troupes, elles s'y refusent d'une manière absolue.

Ces tribus sont, de temps en temps, obligées de défendre leur indépendance les armes à la main ; et dans maintes circonstances elles ont infligé d'éclatantes défaites aux colonnes impériales en-

voyées contre elles pour rétablir l'autorité du sultan. Vaincues, elles se réfugient dans les montagnes ou bien se soumettent momentanément. Mais dès que les forces envoyées contre elles ont été retirées ou ne sont plus en nombre suffisant pour les main-

Fig. 254. — Arabe du Maroc en prières. (D'après une photographie de M. le capitaine Leguay.)

tenir sous le joug, elles reviennent occuper leur territoire et reprennent leur liberté complète d'action. La lutte leur a coûté quelques-uns des leurs et une partie de leurs biens; si elles ne peuvent rappeler à la vie les braves tombés sur le champ de bataille, elles

savent vite reprendre avec profit aux tribus soumises voisines ce dont la guerre les a dépouillées. Aussi, est-ce seulement chez les

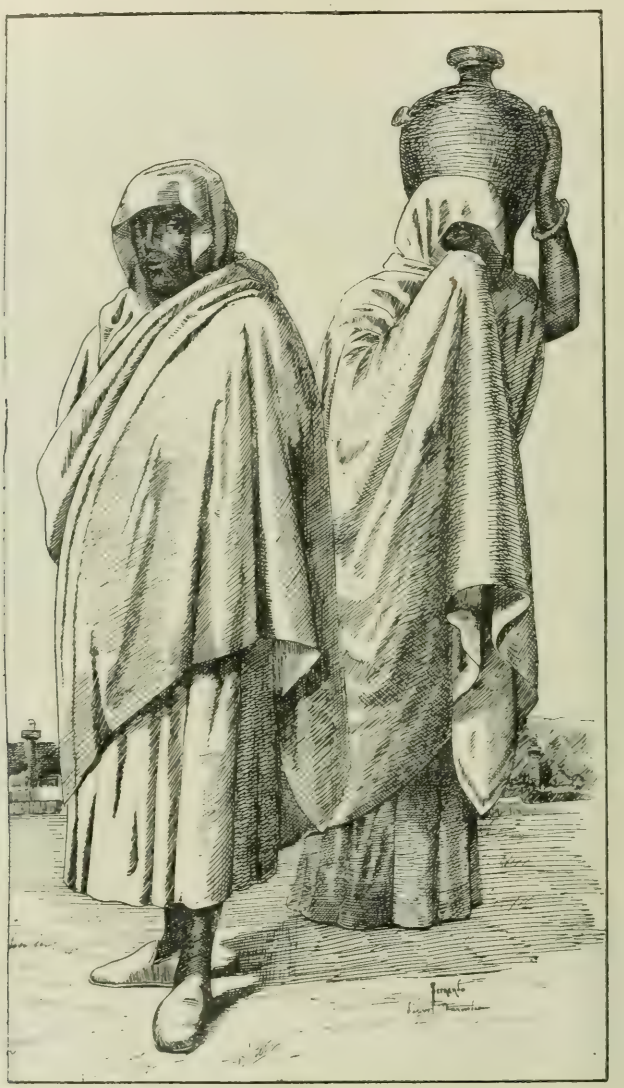

Fig. 255. — Maure et Mauresse du Maroc. (D'après Darondeau.)

Berbères que l'on trouve, même parmi les gens des classes les moins fortunées, une aisance relative, presque du bien-être.

Arabes. — Les Arabes qui habitent le Maroc ont les traits, les mœurs et les mêmes goûts nomades que ceux que l'on rencontre en

Algérie. Comme ces derniers, ils campent dans les plaines et mènent l'existence des peuples pasteurs.

Maure et Mauresse du Maroc. — Les Maures du Maroc sont

Fig. 256. — Chef marocain d'origine noire. (Photographie Hell.)

issus du mélange des races berbères et arabes avec les Espagnols. Ils habitent en général les villes, où ils disputent aux juifs le commerce indigène.

Il n'y a pas, sur la côte de Barbarie, de musulmans plus fanatiques que les Maures du Maroc, disait le vice-amiral E. Bouët-Willaumez; chaque succès d'Ab-el-Kader était, à leurs yeux, un succès national.

Intérieur d'une maison juive. — Le même officier général, dans une note inédite, écrivait au sujet des juifs du Maroc :

A Mogador, comme sur presque tous les points du Maroc, les juifs

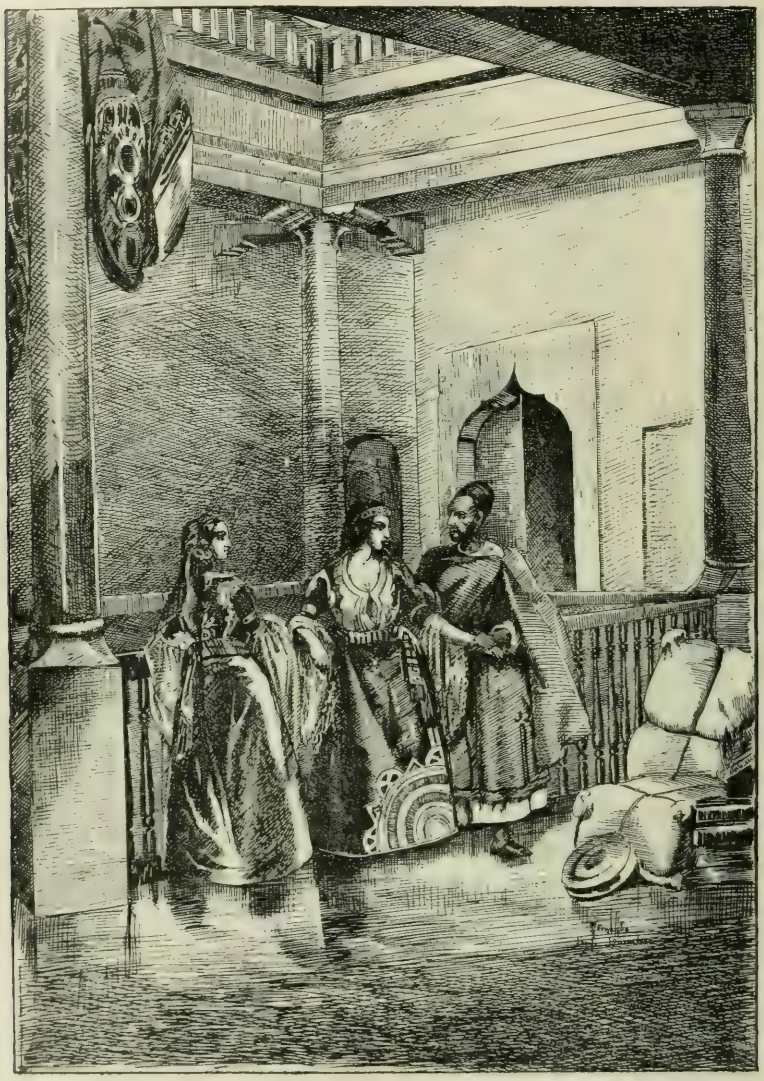

Fig. 257. — Intérieur d'une maison juive à Mogador. (D'après une aquarelle de Darondeau.

ont le monopole du commerce, monopole qui doit leur coûter cher, car il n'est sorte d'humiliations, de mauvais traitements dont ils ne soient abreuvés par les fanatiques musulmans de ces contrées. La plupart des

femmes juives ont ce type de beauté régulière qui s'est conservé presque intact dans la race israélite.

La condition des juifs au Maroc ne paraît pas beaucoup s'être

Fig. 258. — Juive du Maroc en habits de noce. (D après une aquarelle de Darondeau.

améliorée depuis 1840, époque de laquelle sont datées les lignes qui précèdent.

En effet, en 1886, un voyageur qui a visité ce pays, M. le Dr A. Marcet, s'exprime ainsi à leur sujet :

Les juifs au Maroc vivent à l'état de parias. Un quartier spécial, le Mellah, leur est affecté. A dix heures du soir les portes en sont rigoureusement fermées et gardées; ils n'en peuvent sortir que le lendemain à une heure déterminée. Un costume particulier leur est imposé et les distingue très nettement du reste de la population. Quand ils se risquent dans les autres quartiers de la ville, ce qui est rare, ils sont à la merci du premier passant qui veut les outrager. Un gamin musulman peut, avec impunité, cracher au visage d'un vieillard juif ou s'amuser à lui tirer la barbe. Naguère, ils devaient aller pieds nus dans les rues; ils peuvent maintenant circuler en babouches, mais à la condition absolue de les retirer en passant devant une mosquée.

Juive du Maroc en habits de noce. — On se marie de bonne heure au Maroc, écrit M. Ludovic de Campou, peut-être même de trop bonne heure. J'ai vu à Méquinez deux jeunes mariés juifs qui avaient ensemble quatorze ans et $2^{m},20$. La petite femme, âgée de six ans, me disait qu'elle serait arrière-grand'mère à vingt-cinq ans, et, me montrant un vieux meuble de la cuisine, elle ajoutait qu'elle serait en peu d'années comme lui.

Dans un ouvrage déjà cité, *le Maroc,* de M. le Dr A. Marcet, nous lisons sur le même sujet :

Celles (les dames juives) qui se présentent à nous sont d'ailleurs fort jolies et nous intéressent, non moins par leur beauté que par la riche élégance de leur costume. Leur teint blanc, leurs beaux yeux noirs, l'ovale régulier de leur visage empruntent un éclat et un attrait particulier, à l'or et à la soie de leurs vêtements... Elles sont au nombre de six, choisies, semble-t-il, parmi les plus belles... Mais il faut bien remarquer qu'ici la femme se marie fort jeune et que dès lors les générations, surtout par les filles, se succèdent avec une très grande rapidité. Ainsi la plus jeune des trois a dix ans à peine. Eh bien! le croirait-on? elle est déjà mariée. Et comment douter de ce qu'on nous affirme? Elle en porte le signe extérieur, c'est-à-dire un foulard serré autour de la tête et dans lequel ses cheveux sont soigneusement emprisonnés! C'est à renverser toutes nos idées! Le cas, il est vrai, est exceptionnel; l'enfant n'est pas encore livrée à son mari; mais dans deux ans, trois ans au plus, elle sera parfaitement en état de remplir ses devoirs d'épouse, et il n'y aura rien d'étonnant à ce qu'à quatorze ans, elle soit mère à son tour.

Le nombre des juifs, au Maroc, doit approcher de 400,000 sur une population de 5 à 8 millions d'habitants. On n'en compte pas moins de 12,000 à Fez et 4,000 à Mogador.

Le Mariage au Maroc. — Selon les prescriptions de la loi du Prophète, chaque Marocain peut avoir quatre femmes légitimes et le nombre de concubines que ses ressources lui permettent d'entretenir.

Le sultan du Maroc possède, outre ses quatre femmes légitimes, plusieurs centaines (d'aucuns disent plusieurs milliers) de concubines, et c'est au milieu d'elles qu'il passe la plus grande partie de son temps.

Quand on connaît l'ignorance et les pratiques des femmes musulmanes, en général, et des Marocaines en particulier, on ne peut s'étonner si l'intelligence, la santé et l'énergie s'étiolent vite en leur société.

## CHAPITRE IV

LE COMMERCE DU MAROC. — Commerce du Maroc avec nos colonies.

Le commerce total du Maroc s'élève à près de 40 millions de francs. Les importations au Maroc se composent de cotonnades anglaises, de thés anglais, de sucre français, de divers articles de provenance française, tels que bagues, quincaillerie, allumettes, et de draps allemands.

Les exportations du Maroc comprennent des laines pour la France et l'Angleterre, des cires et des gommes pour la France.

Le commerce des Européens se fait en magasin, dans les maisons de gros et de détail. Celui des indigènes se fait sur les places publiques, dans des sortes de foires ou marchés.

M. le Dr A. Marcet décrit ainsi l'un de ces marchés :

Sur une petite place, des marchandes de dattes et de fruits étalent leurs denrées à l'abri de quelques misérables toiles; d'autres y exhibent des sucreries qui n'ont pas, à nos yeux, tout l'attrait désirable: d'autres enfin y tiennent, à la disposition du public, des aliments tout préparés dont la friture de poisson fait la base et dont l'aspect et l'odeur n'ont encore rien de bien ragoûtant. Des femmes accroupies par terre offrent à la pratique du lait, du beurre et des œufs. Venues de la campagne avec leurs provisions, et vieilles pour la plupart, elles ne s'astreignent pas aussi rigoureusement que les femmes de la ville à cacher leur visage, ce qui permet de constater sur leur menton la présence habituelle d'un petit tatouage bleu; s'il en est de jeunes dans le nombre, elle se conforment à l'usage

du volumineux chapeau de paille à bords démesurés : bonne manière de remplacer le parasol, réservé dans ce pays à l'usage exclusif du sultan, comme emblème de la souveraineté.

La liberté commerciale n'existe pas au Maroc; tel qui vend du beurre n'est pas autorisé à vendre du sucre; tel qui fabrique des chaussures n'a droit de les vendre qu'au détaillant. Nul ne peut exercer une industrie ou un commerce sans avoir obtenu, au préalable, l'agrément du gouvernement.

Chaque corps de métier forme une corporation ayant son syndic, et on retrouve dans ces corporations un grand nombre d'usages qui rappellent ceux de nos anciennes jurandes et maîtrises.

Enfin, dans chaque ville, auprès du *caïd* et, comme ce fonctionnaire, relevant directement du sultan, se trouve le *mthasseb* dont l'autorité s'exerce particulièrement sur les marchés, sur les bazars et sur tous les corps de métiers. C'est lui qui, notamment, est chargé, chaque jour, d'établir la taxe du pain, de la viande, du poisson, de l'huile, du beurre, du charbon et de presque toutes les denrées de l'alimentation usuelle. C'est encore lui qui règle toutes les contestations qui surviennent entre le marchand et l'acheteur, entre l'artisan et celui qui l'emploie. Inutile de dire que la place est lucrative et fort recherchée.

Commerce du Maroc avec nos Colonies. — Les principaux articles du commerce du Maroc avec nos deux colonies, le Sénégal et et l'Algérie, sont, comme exportation : des tapis, des pantoufles, des armes, des mulets et des chevaux; comme importation : des plumes d'autruche, des gommes, de l'or et des esclaves provenant du Soudan.

Ce commerce est loin d'avoir aujourd'hui l'importance qu'il avait autrefois et même au commencement de ce siècle. Le nombre des grandes caravanes qui partaient régulièrement de Fez et du Maroc, à destination de différents points du Soudan, devient, en effet, de plus en plus rare. Il n'y a guère que la caravane d'Aouguelmin (petite ville au sud du Sous), qui effectue ses voyages périodiques vers Ségou et Tombouktou.

La cause principale de cette diminution considérable du nombre de ces caravanes serait, d'après M. le capitaine Leguay, dans le fait

que les Marocains, si attachés qu'ils soient aux vieilles traditions, semblent perdre tout goût pour ces courses aventureuses et à long terme qu'aimaient à entreprendre leurs ancêtres. En effet, sur 5,000 à 6,000 Marocains qui accomplissent annuellement le pèlerinage de la Mecque, quelques centaines à peine, en 1887 et en 1888, ont effectué le voyage par la voie de terre; et encore ces derniers ne sont autres que des habitants du versant sud de l'Atlas qui, même s'ils s'étaient rendus pour s'y embarquer, dans l'un des ports de la côte marocaine, eussent eu plusieurs semaines de marches fatigantes à affronter. Tous les autres pèlerins ont profité des lignes françaises ou anglaises qui font le service entre cette côte et l'Égypte.

Nous pensons, de même, que si une ligne française reliait directement les ports du Maroc à ceux de la Sénégambie; si, par exemple, les paquebots de la compagnie des Messageries maritimes qui desservent Dakar touchaient à Tanger et à Mogador, un grand nombre de Marocains utiliseraient cette voie pour aller commercer au Sénégal.

Ces derniers ne paraissent pas, en effet, avoir renoncé au débouché naturel que leur offre le Soudan; seulement, à l'exemple de ceux d'entre eux qui accomplissent leur pèlerinage à la ville sainte des musulmans, ils préfèrent de beaucoup aux périls de la voie de terre les commodités d'un voyage par mer : ainsi, dans les conditions actuelles, nombre de Marocains ne reculent pas devant un transbordement coûteux aux îles Canaries pour se rendre au Sénégal. De là, ils pénètrent dans le Soudan où ils font quelquefois des séjours de longue durée. Nous avons trouvé des Maures marocains établis dans le haut Sénégal et à Bamakou, sur le haut Niger. On sait qu'il en existe un certain nombre à Ségou et à Tombouktou.

Ici se place une question dont la solution intéresse notre colonie du Sénégal.

La France doit-elle chercher à développer les relations et transactions entre le Maroc et le Soudan occidental ?

1° Au point de vue politique nous n'hésitons pas à répondre que non.

Il ne faut point se le dissimuler : l'action exercée par le Maro-

cain, comme par tout autre musulman étranger, sur l'esprit des petits potentats africains auprès desquels il s'établit, est loin de nous être favorable. Pénétré de l'importance de son pays, il ne manque pas de faire ressortir aux yeux de ses naïfs auditeurs, que c'est uniquement par le seul effet de sa puissance que le sultan maintient l'intégrité de son empire au milieu des États chrétiens

Fig. 260. — Autre juive du Maroc.

qui l'enserrent. Porté, en outre, par son ardent fanatisme religieux à exécrer les infidèles, il est disposé, en toute circonstance, à pousser les peuplades soudaniennes à rejeter toute intervention, toute tentative de domination de leur part, comme aussi à fermer l'intérieur du continent à l'influence civilisatrice européenne.

L'accueil fait, sur l'instigation de Maures marocains, à la mission française qui se présenta, en 1887, devant Tombouktou, nous en fournit une preuve.

FANTASSIN DE L'ARMÉE RÉGULIÈRE DU MAROC. Fragment d'un tableau de M. Breb[illegible]
Salon de 1889.

2° Au point de vue commercial, nous avons pu constater que c'est avec une vive inquiétude que les négociants du Sénégal ont vu naguère des Maures marocains ouvrir des comptoirs dans quelques-uns de nos établissements du haut Sénégal et du haut Niger. Nos traitants indigènes, qui ont un goût de dépenses et de luxe souvent hors de proportion avec leurs ressources, ne soutiennent pas avec avantage la concurrence commerciale de ces derniers qui, économes, vivant de peu, se contentant d'un bénéfice minime, ne tardent pas à accaparer le commerce le plus lucratif de l'escale.

Cette inquiétude s'est traduite en 1885 et 1886 par une mesure qui ne fut certainement pas étrangère au mauvais accueil que reçut la mission dont il vient d'être question. Il fut interdit à ces Maures de continuer leur trafic, sous prétexte qu'en vertu de traités passés avec les chefs indigènes, le commerce de l'intérieur devait demeurer le privilège exclusif de nos traitants.

---

Fig. 262. — Ville de Saâ.

## CHAPITRE V

ARMÉE DU MAROC. — Organisation. — Armée régulière. — Recrutement. — Solde. — 1° Infanterie. — Armement. — 2° Cavalerie. — Cavaliers de l'armée du Maroc. — 3° Artillerie. — 4° Marine. — Armée irrégulière. — Mode de combattre. — Conclusion.

Organisation. — Il n'existe pas, au Maroc, de système militaire basé sur des institutions bien définies; on y distingue toutefois : 1° une petite armée permanente dite armée régulière; 2° une armée composée d'irréguliers et qui n'est réunie qu'éventuellement, sur l'ordre du sultan, lorsque par exemple une expédition militaire est décidée.

Armée régulière. — L'armée régulière est constituée au moyen d'individus de tout âge, fournis de plein gré ou de force, par les populations des quatre tribus dites tribus *maghzen* ou gouvernementales.

Dans ces tribus exemptes de tout impôt et qui sont de véritables colonies militaires, tout le monde doit le service militaire personnel, depuis l'adolescence jusqu'à la limite de la vieillesse.

Recrutement. — La manière dont les chefs des provinces effectuent le recrutement de l'armée mérite une mention spéciale.

L'arbitraire le plus absolu préside à la formation des contin-

VILLE ET POR

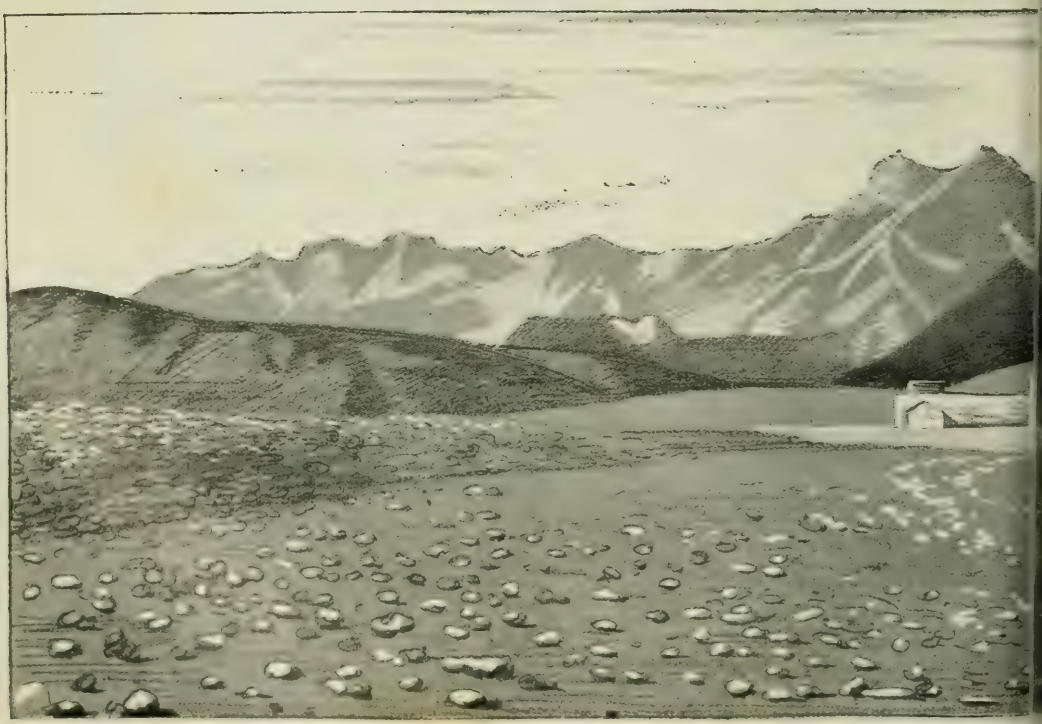

BOURGADE DE SAINT VIN

A (Iles du Cap-Vert).

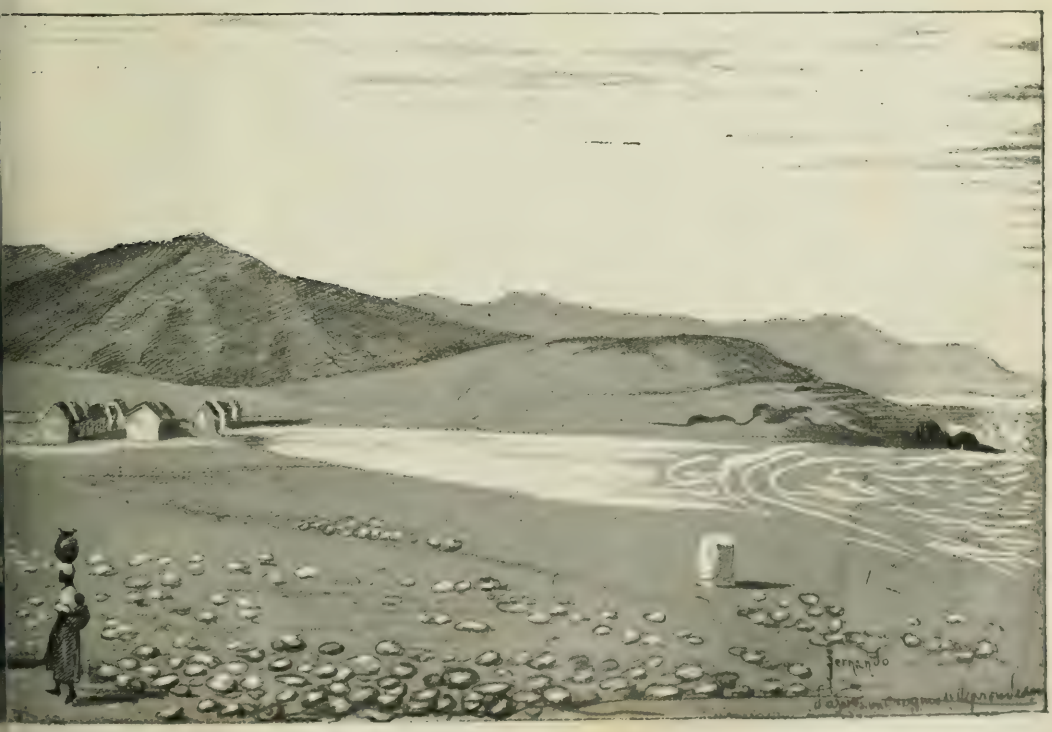


ert). — D'après un croquis de Darondeau.

gents. D'ordinaire, tout ce qui compte un appui, tout ce qui peut, au moment opportun, disposer de quelques *douros* adroitement distribués, est exempt du service militaire. Quant au pauvre hère, il est tout naturellement désigné pour faire partie des troupes impériales et, le plus souvent, selon les nécessités du moment, quel que soit son âge, quelque grandes que soient ses infirmités. On conçoit que les hommes recrutés dans ces conditions montrent peu d'enthousiasme pour se rendre à l'armée. Aussi les cadres de conduite forment-ils alors ce qu'au Maroc on nomme *la chaîne*.

Dans une peinture saisissante de réalité et d'un grand effet et à laquelle nous prédisons un succès mérité, M. Bretegnier vient de représenter l'une de ces *chaînes*. C'est une longue file d'hommes de tout âge, au nombre desquels on aperçoit des enfants de moins de quinze ans et des vieillards qui ont dépassé la soixantaine, des boiteux, voire même des borgnes, tous produits d'un raccolage officiel, et qui, enchaînés comme des esclaves, sont conduits par des soldats du sultan pour compléter les effectifs de ses bataillons.

L'incorporation une fois faite, la plupart de ces malheureux restent soldats jusqu'à leur mort.

Administration militaire. — Il n'existe dans l'armée marocaine aucun ensemble de règlements qui rappelle, même de loin, notre administration et notre législation militaires. A son arrivée au corps, le soldat reçoit un fusil, quelquefois un uniforme; puis, avec sa solde modique, il doit satisfaire à tous ses besoins. Il est réduit pour vivre, en garnison comme en campagne, à exercer toute sorte d'industries et à avoir recours à toute sorte d'expédients.

« Malade, il est laissé sans soins ; blessé, il est abandonné sur les « chemins ; estropié, il est à la merci de la charité publique; il n'y « a que quand il meurt qu'il soit l'objet de quelque attention ; on « ne laisse pas son cadavre sans sépulcre. »

Solde. — Les soldats, écrit M. Ludovic de Campou, sont payés quatre sous par jour, en temps de paix, et ont à se nourrir à leurs frais : aussi ceux qui, parmi la milice, ont peu de scrupules, emploient certains moyens détournés pour grossir leurs revenus. Plusieurs d'entre eux sont d'une habileté surprenante à enlever un enfant ou un cheval.

La composition de l'armée marocaine est la suivante :

I. Infanterie. — L'infanterie régulière comprend 10,000 à 12,000 hommes nommés *askars* (du mot turc *asker*, soldat).

200 à 400 askars forment un *tabor*, unité correspondant à notre bataillon d'infanterie.

Trois de ces *tabors* ont une constitution particulière; se sont :

1° Le *bataillon d'instructeurs*, composé d'hommes détachés de toutes les tribus pour y apprendre les manœuvres de l'infanterie.

2° Le bataillon fourni par les esclaves du sultan, et qui constituait autrefois ce que l'on appelait *la garde noire*.

3° Le *bataillon du Sous*, le plus important de tous, dont l'effectif atteint ordinairement douze à quinze cents hommes. Ce bataillon est uniquement composé d'engagés volontaires qui ne choisissent ce corps que parce qu'ils sont assurés de trouver à y satisfaire leurs goûts d'aventures et de rapines. C'est, en effet, ce bataillon qui est chargé d'effectuer les petites expéditions contre les tribus insoumises, d'exécuter les coups de main dirigés contre les villages suspects d'hostilité, etc...

Le nombre total des *tabors* est de 61.

Armement. — L'armement des *askars* se compose de fusils à pierre ou à percussion de tous modèles et de toutes provenances.

Rarement ces fusils sont munis d'une épée-baïonnette; cette dernière constitue quelquefois à elle seule l'armement d'un *askar*; en outre, les hommes portent à la ceinture toute sorte d'armes à leur convenance.

L'habillement — on ne peut pas dire l'uniforme — est différent suivant les *tabors*. C'est un composé des couleurs les plus variées. Il comprend généralement un fez rouge orné d'un gland; une culotte bouffante à la turque en drap rouge, bleu ou vert; une veste ouverte avec un gilet boutonné jusqu'au cou, en drap rouge grossier; des babouches jaunes, à moins que l'homme ne préfère marcher pieds nus.

M. le Dr Marcet dépeint ainsi l'aspect d'une troupe marocaine:

Cette troupe est armée de fusils de modèles les plus variés, presque

tous encore à percussion. J'en ai remarqué un très grand nombre qui me paraissaient sortir, pour la première fois, des magasins et des arsenaux, et les hommes qui les portaient avaient pour le moins aussi peu servi que les fusils.

L'attitude du soldat, présentant les armes, est des plus curieuses à observer, et le crayon d'un Daumier eût trouvé abondante matière à nous égayer; chacun a la sienne aussi fantaisiste et aussi drôlatique l'une que l'autre. C'est moins la correction de leur tenue que le spectacle de notre arrivée qui les occupe. Pour mieux nous voir, ils écartent sans façon le canon de leur fusil qui semble les gêner, avancent la tête, tendent le cou et nous contemplent avec des airs impossibles de surprise et d'effarement.

M. Gabriel Charmes a écrit sur le même sujet :

J'ai eu là un premier spécimen et comme un avant-goût de l'armée marocaine. Elle était représentée par une vingtaine de soldats en vestes rouges, mais parfaitement déguenillés, que commandaient trois offficiers dont les deux premiers avaient un sabre qu'ils tenaient à peu près comme on tient des cierges aux processions, et dont le troisième, à défaut de sabre, portait fièrement, de la même façon, une baguette de fusil.

II. Cavalerie. — La cavalerie régulière, dont l'effectif est de 2,000 à 6,000 hommes, est également fournie par les tribus maghzen.

Les cavaliers de l'armée régulière se distinguent des autres par le port d'une calotte pointue et par celui d'une djellaba (tunique) blanche qu'ils mettent sur une sorte de *gandourah* (manteau) en drap. Cette cavalerie est bien montée ; elle se compose d'hommes audacieux, braves et très habiles dans l'art de l'équitation.

Dans *Une Ambassade au Maroc* (Calmann-Lévy, éd.), M. G. Charmes écrivait au sujet des cavaliers de l'armée du Maroc :

Cavaliers de l'armée du Maroc. — Pour la première fois, je fis attention aux cavaliers marocains, à leurs costumes, à leurs armes, à leur physionomie. Ils sont loin, bien loin de l'élégance des Tunisiens ou des Arabes de la province de Constantine. Leurs vêtements, insuffisamment flottants, manquent de grâce; leurs fusils, toujours enveloppés d'une gaine en drap rouge, ressemblent à de gros bâtons qu'ils tiennent chacun comme il lui plaît, sans aucun souci de la discipline et de l'élégance ; leur sabre est invisible sous les lourds plis de leur *djellaba*, sorte de manteau à capuchon que tout le monde porte dans le pays.

CAVALIER DE L'ARMÉE RÉGULIÈRE DU MAROC. (Fragment d'un tableau de M. Bretegnier. Salon de 1889.)

Mais ce qui est vraiment original en même temps que franchement laid, c'est leur coiffure : elle se compose d'une sorte de fez rouge, pointu comme une pyramide, qu'ils comparent eux-mêmes àun piment.

III. Artillerie. — Le Maroc possède 800 hommes d'artillerie de forteresse qui sont affectés à l'armement des batteries de ses ports militaires.

En outre 1,500 hommes environ sont affectés à l'armement des pièces de tout modèle et de tout calibre qui constituent son artillerie de campagne.

L'habillement des artilleurs est le même que celui des fantassins.

IV. Marine. — Il n'existe pas, à proprement parler, de marine au Maroc. Toutefois l'on a maintenu dans les ports militaires, où ils font le service de fantassins et d'artilleurs, 900 marins provenant de l'ancienne flotte marocaine.

Armée irrégulière. — L'armée irrégulière est constituée au moyen d'individus de tout âge, provenant de levées effectuées sur l'ensemble du territoire marocain.

L'effectif des contingents de la cavalerie irrégulière peut atteindre 25,000 à 30,100 hommes.

En résumé : 1° l'effectif de l'armée régulière peut être évalué à 15,000 fantassins ou artilleurs et à 2,000 cavaliers.

2° Dans le cas d'une guerre générale, par exemple de la *guerre sainte de l'Islam*, le Maroc pourrait au maximum mettre sur pied 70,000 à 75,000 hommes de toutes armes.

Le Maroc se trouvant au point de vue politique, dans une situation peu différente de celle où était l'Europe au commencement de l'époque féodale, l'autorité du sultan est loin d'être partout reconnue : aussi le principal objet de l'armée marocaine est-il d'accompagner ce dernier dans les expéditions périodiques qu'il entreprend pour faire rentrer les impôts et les amendes, ou pour rétablir son influence sur les tribus encore mal soumises.

Nous terminerons ce qui est relatif au Maroc par le récit de la

mise en marche d'une armée marocaine de 20,000 hommes, occupée, sous les ordres du sultan, à l'une de ces expéditions, et par quelques mots sur le mode de combattre de cette armée.

Vers trois heures et demie, un coup de canon annonçait l'aurore : aussitôt les tentes de l'infanterie étaient abattues, les animaux chargés, et, vers quatre heures et demie, les *Askars* se mettaient en mouvement, répétant la seule chanson de marche du pays, qui consiste à crier, trois fois de suite chacune, quelques phrases d'invocation à Dieu et à son prophète. Avec l'infanterie et les bagages, partaient les *mercanti* de toute sorte (marchands, marchandes, mendiants, etc...). Il n'y avait d'ailleurs, pour cette colonne, aucun ordre de marche : chacun se mettait en route quand il voulait; toute cette masse de gens et de bêtes, tenant en plaine une largeur de 1 à 2 kilomètres et une profondeur de 3 ou 4 kilomètres, se dirigeait pêle-mêle vers l'emplacement approximatif du nouveau camp.

Les tentes militaires, fort variées [1], étaient recouvertes de vieux burnous : sur le dos ou suspendu à son fusil, chaque fantassin portait un paquet contenant quelques hardes et les provisions de la journée; beaucoup étaient montés sur des chevaux ou des ânes.

Mode de combattre. — La plupart du temps, l'armée du sultan qui va procéder au recouvrement des impôts chez les tribus insoumises, ne rencontre qu'une faible résistance; ses opérations se bornent à des escarmouches en avant et sur les flancs de la colonne, à des attaques de petits convois et au pillage de quelques villages.

Lorsque l'armée trouve devant elle des tribus résolues à la lutte, le combat est engagé d'ordinaire par les *guich* (groupes de cavaliers irréguliers analogues à nos *goums* d'Algérie). Ceux-ci, opérant chacun pour son compte, cherchant avant tout à faire parade de leur talent d'équitation, se livrent à une série de charges et de passes d'armes qui tiennent plus de la fantasia que d'une action de guerre. Lorsque quelques-uns d'entre eux ont mordu la poussière, le sultan fait avancer quelques pièces d'artillerie et quelques *tabors* qui se mettent en mouvement dans le plus beau désordre, favorisé par l'absence des grands chefs, restés prudemment en arrière. Au fur et à mesure que l'on approche de la position ennemie, les rangs s'éclaircissent; le peu que l'on a appris des instructeurs européens est mis de côté; et pendant que l'artillerie s'occupe de faire le plus grand bruit possible, les bataillons se disloquent et, succes-

1. Quelques soldats n'avaient pas de vestes, d'autres la portaient retournée, beaucoup n'avaient pas de pantalon et leur chemise s'arrêtait au genou.

sivement, chaque compagnie, puis chaque soldat, que seul l'appât du butin pousse en avant, agit selon son initiative et sa propre inspiration.

La supériorité du nombre a généralement raison de la résistance; un pillage couronne l'opération et les tribus se rendent à merci. Les têtes qui vont garnir les portes de Fez et de Maroc apprennent au peuple la victoire des troupes impériales. Si les têtes des rebelles sont en nombre

CAMPEM

insuffisant pour frapper les imaginations, on y ajoute celles de quelques soldats tués ; il faudra regarder de bien près pour s'apercevoir de la supercherie.

Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi et quelquefois la lutte ne donne point de résultat décisif. Dans ce cas, le sultan renouvelle rarement l'attaque. On cherche et l'on trouve facilement un terrain de con-

RAVANE

ciliation : les femmes et les enfants viennent implorer la clémence ; quelques têtes de bétails sont livrées et les troupes se retirent.

Conclusion. — Des imperfections nombreuses et des vices d'organisation que nous venons de signaler, il ne faudrait point toutefois conclure que l'armée marocaine doive être considérée comme une force négligeable par une puissance européenne qui aurait à lutter contre elle.

A l'appel du sultan, toutes les tribus, soumises et insoumises, se lèveraient ; et il serait nécessaire d'une véritable armée pour venir à bout de leur résistance, si une volonté ferme et intelligente présidait à leur organisation et faisait disparaître les sourdes rivalités des chefs, les basses jalousies, les nombreuses compétitions qui se sont produites dans les précédentes guerres et ont facilité la victoire de l'adversaire. Au souvenir de ces divisions, les Marocains eux-mêmes s'écrient : « Qu'ils doivent se trouver sous le coup de « quelque malédiction divine pour que, même dans les circon- « stances les plus graves où leur nationalité est en jeu, ils ne puis- « sent ainsi jamais arriver à une entente qui leur permette de faire « face au danger commun. »

# ILES CANARIES

# ILES CANARIES

## CHAPITRE PREMIER

ASPECT GÉNÉRAL. — Climat. — Pic de Ténériffe.

L'archipel des Canaries, connu, dit-on, des anciens, sous le nom d'Iles Fortunées, est composé de sept grandes îles et de cinq petites. Il appartient à l'Espagne. Les sept grandes îles sont : Palma, Hierro, Gomera, Ténériffe, Grande-Canarie, Fuerta Ventura, Lanzarote.

Ces îles sont de formation volcanique : les terres, hautes, escarpées, se terminent le plus souvent en falaises à la mer.

Climat. — Le climat des Canaries est, en général, beau et sain; toutes les îles fournissent de l'eau excellente; dans la plupart d'entre elles, la végétation est extrêmement variée; à côté des fruits d'Europe, l'on y trouve les fruits des tropiques.

La population des îles Canaries est d'environ 100,000 habitants.

Les îles de cet archipel qui intéressent le plus particulièrement les voyageurs sont : 1° la Grande-Canarie, dont le port principal,

Palma, présente la baie la meilleure de toute la côte; 2° l'île de Ténériffe. Le port le plus important de cette dernière, Sainte-Croix de Ténériffe, point de relâche de plusieurs lignes de paquebots anglais, français et espagnols, est ainsi décrit par M. Jules Leclercq, dans son *Voyage aux îles Fortunées.*

Fig. 268. — Femme de l'île de Palma.

Sainte-Croix est la fournaise de Ténériffe. Dumont d'Urville, Alexandre de Humboldt et d'autres voyageurs qui ont parcouru les contrées les plus chaudes de l'univers, déclarent que cette localité est atrocement étouffante... Sainte-Croix (en espagnol *Santa-Cruz*), porte entièrement le caractère des cités espagnoles. Les maisons, comme à Cadix, se terminent généralement en terrasses où l'on va respirer le frais au soir; les façades, comme à Grenade, sont peintes des plus vives couleurs; les

fenêtres à volets verts sont ornées de balcons en saillies ; les jalousies, toujours fermées, sont invariablement percées d'un judas fixé par le haut au moyen de deux charnières : lorsque la planchette se soulève à l'intérieur, on aperçoit un joli visage de femme qui fixe sur vous ses

Fig. 269. — Habitant de l'île Lanzarote en costume de fête.

grands yeux noirs. Votre passage est un événement dans ces longues rues désertes et silencieuses, pavées de cailloux roulés plus horribles que ceux de Tolède. La ville est bâtie en damier, malgré les inégalités du terrain. Aux heures chaudes de la journée, personne, pas même les chiens, ne s'aventure dans ces rues ensoleillées. Ici, comme dans toute l'étendue de la Péninsule, une branche de palmier est suspendue à chaque fenêtre. Les églises, assez laides, reproduisent cette profusion de sculptures et de dorures qui distingue les églises espagnoles.

M. l'abbé Laffitte, dans son ouvrage *Le Dahomey*, nous présente Sainte-Croix de Ténériffe et ses habitants sous des aspects moins séduisants :

Les îles Canaries furent notre seconde escale. Le steamer jeta l'ancre devant Sainte-Croix de Ténériffe. Deux jours d'arrêt : c'est plus qu'il n'en faut pour visiter la ville.

Vue de la mer, la côte paraît raboteuse, tranchante, écaillée, coupée de petites criques peu profondes où le flot se brise en sillons prolongés; partout des aspérités, des pyramides de laves noires et déchirées : c'est

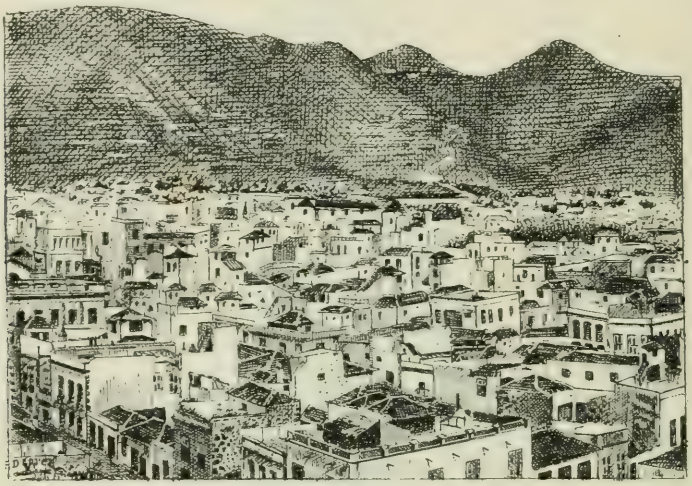

Fig. 270. — Vue de Sainte-Croix de Ténériffe.

triste et grandiose à la fois. Une masse de maisons blanchies à la chaux se détache de ce milieu noir et gris, c'est Sainte-Croix.

Sainte-Croix, c'est l'Espagne, mais l'Espagne avilie, sans poésie, triste, pauvre. L'Espagnol crasseux, déguenillé, bat le pavé des rues. Les mendiants pullulent : foule bigarrée, orgueilleuse jusque dans sa misère, se drapant dans ses haillons comme un prince dans sa pourpre, ce sont des cris, des démarches sans fin. Tous ces bras tendus vers vous, ce n'est pas le travail qui les a affaiblis, mais l'oisiveté et la débauche. Un de ces mendiants à qui je donnai une petite aumône me cria : Merci, Excellence. Un autre à qui je ne donnai rien, me gratifia d'un titre qui était tout l'opposé du premier.

J'ai vu un soldat monter la garde d'une curieuse façon. On eût dit la statue de la Paix armée en guerre. Il avait choisi une position horizontale qu'il semblait apprécier beaucoup : son sac lui servait d'oreiller. Il fre-

donnait un petit air en attendant la soupe. Les habitants de Sainte-Croix peuvent dormir en paix avec de tels guerriers.

Pic de Ténériffe. — Bien avant qu'on aperçoive les formes

Fig. 271. — Habitant de Ténériffe (costume du dimanche).

indécises de la côte, l'approche des îles Canaries est signalée à l'œil du navigateur par la vue du célèbre pic de Ténériffe.

Par un temps clair, le pic se distingue à une distance considérable, il émerge en entier, comme un cône immense, au-dessus des flots; mais en temps ordinaire, sa cime seule apparaît comme un vaste dôme, au-dessus d'un océan de brumes et de vapeurs qui paraissent la porter.

Nos yeux inquiets, dit le comte de Beauvoir dans son *Voyage autour du Monde*, cherchent sur l'horizon les îles Canaries, et le pic de Ténériffe nous apparaît dans toute sa majesté : nous en sommes encore à 75 milles.

En ce moment, la masse de neige argentée brille de tout son éclat; peu à peu les rayons de pourpre du soleil cessent d'éclairer une à une les voiles palissantes du navire; ils fuient successivement et vont se concentrer sur la cime neigeuse, pour couvrir insensiblement sa blancheur éclatante du rose le plus transparent. Nous nous trouvons dans le crépuscule, enveloppés de je ne sais quelle teinte sombre, mais le pic brille encore! Une rougeur étincelante s'est réfugiée à son sommet; une multitude de petits nuages forment autour de lui une auréole légère, et quand

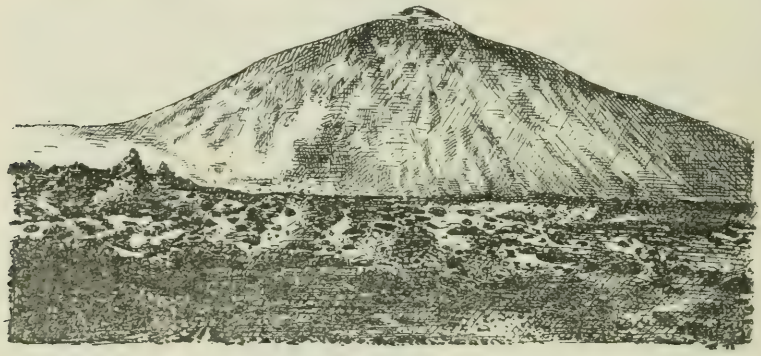

Fig. 272. — Vue du pic de Ténériffe. (D'après une photographie.)

le dernier rayon d'un soleil de feu vient mourir sur cette neige rosée, la brise du soir disperse ces nuages, qui semblent emporter dans leur fuite les derniers reflets d'une dernière lueur. Les vents les portent vers nous comme un voile céleste aux mille couleurs, puis ils s'éteignent, et s'engloutissent un à un dans la nuit qui nous couvre déjà.

Dans son *Voyage aux Iles Fortunées* (E. Plon, éd.), M. J. Leclercq donne cette autre description :

C'est par le soleil couchant que j'ai vu la première fois le pic de Ténériffe. Le voile de nuages qui l'enveloppait depuis mon arrivée s'est enfin dissipé, et l'immense pic m'est apparu tout entier, plein de gloire et de magnificence. Je ne m'étonne plus que cette montagne ait longtemps passé pour la plus haute du globe. Surgissant, pour ainsi dire, du sein des flots, elle s'élève lentement, majestueusement, vers les régions de la sérénité, et dans son superbe isolement elle prend des proportions étonnantes. Éclairée par les derniers feux du soleil, elle resplendissait

de lumière pendant que l'ombre envahissait les régions inférieures, et sa cime étincelante était si haute, si aérienne, qu'elle semblait ne plus appartenir à la terre.

Sous le pseudonyme de P. Branda, M. le capitaine de vaisseau Réveillère écrit sur le même sujet les lignes suivantes dans son volume : *Autour du Monde.*

L'imagination s'effraye devant la puissance des forces souterraines et l'effroyable longueur de temps nécessaire pour construire, par un amoncèlement de laves et de scories, ce prodigieux pic de Ténériffe, réputé longtemps le point le plus élevé du globe... Le pic s'élève de l'Océan dans son fier isolement, unique dans la mer comme le soleil dans le firmament. De profonds ravins sillonnent les flancs du cône. Cimes aiguës, crêtes acérées s'étagent, se superposent dans un formidable désordre, suivant les caprices de la toute-puissante nature; les rouges dentelures semblent brûler encore du feu de la fournaise... Tous ces bouleversements gigantesques se perdent dans la forme générale du colosse, comme à quelques pas disparaissent les rides du visage d'un vieillard.

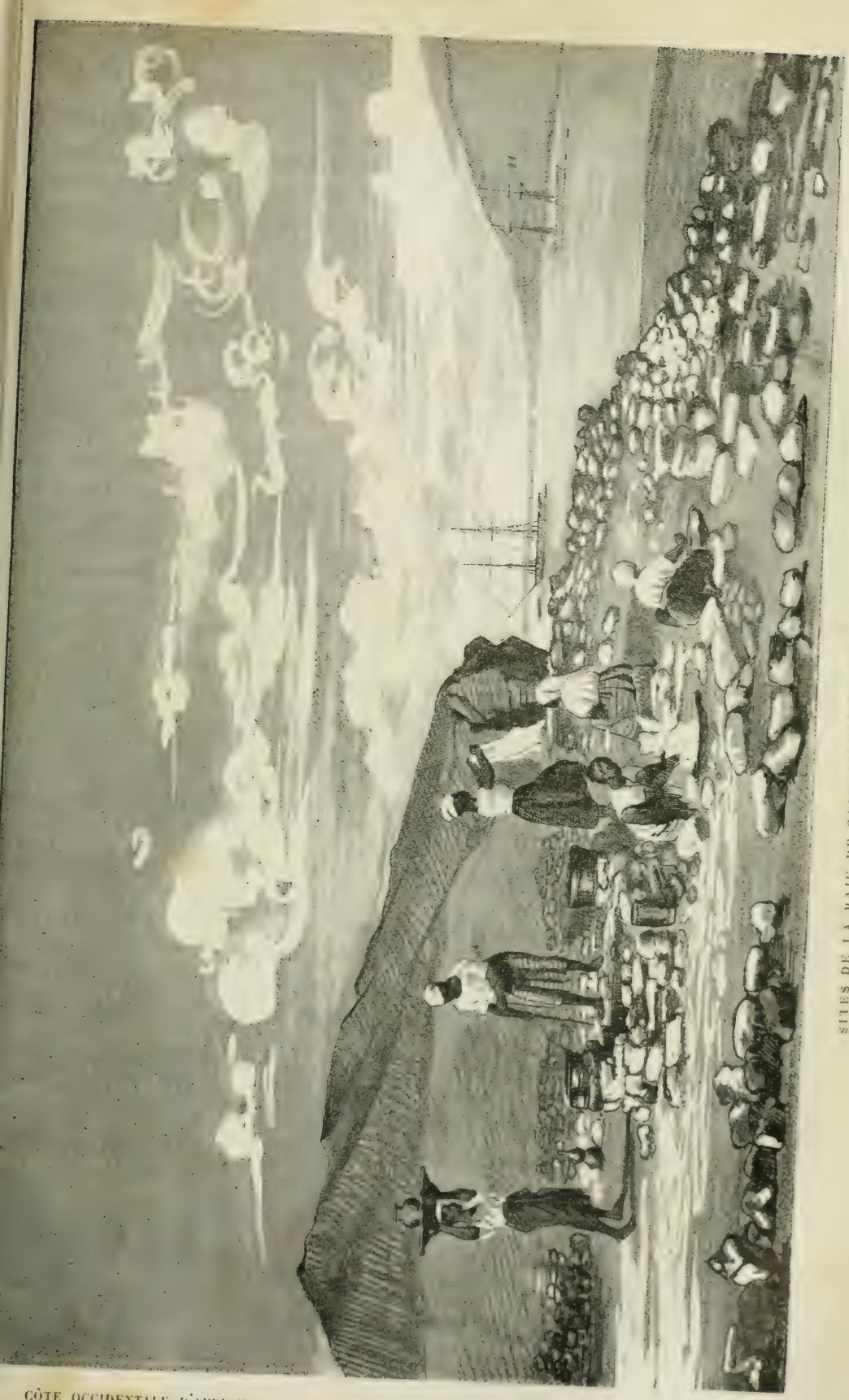

SITES DE LA BAIE DE SAINT-VINCENT. (D'après un croquis de Baroudeau.)

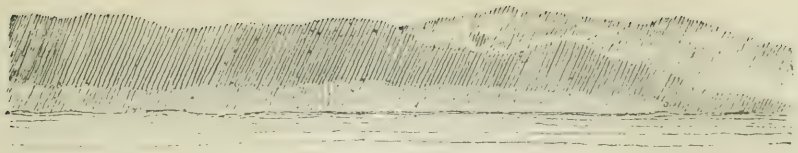

## CHAPITRE II

HABITANTS DES ILES CANARIES. — Les Guanches de l'île Ténériffe. — Habitants de la ville. — Habitants de la campagne.

Les Guanches de l'île Ténériffe. — Les indigènes des îles Canaries, et en particulier ceux de l'île Ténériffe, étaient désignés sous le nom de *Guanches*, race aujourd'hui disparue.

Ceux-ci n'avaient d'autres armes offensives que les dards et les pierres; ils acquéraient, dès l'enfance, une habileté surprenante à se servir de ces engins et à éviter les projectiles lancés par leurs adversaires. Ils ignoraient absolument l'usage de l'arc et des flèches. C'est avec ces faibles armes et avec leur courage naturel qu'ils purent lutter pendant un siècle contre les Espagnols, lors de la conquête de l'île par ces derniers.

Ces insulaires ignoraient également l'art de la navigation, à un tel point qu'ils ne communiquaient même pas d'une île à l'autre.

Les Guanches étaient d'une agilité extraordinaire; le jeu suivant auquel ils se livraient est rapporté par un historien de cette époque :

« Deux hommes de la plus haute stature prenaient une longue baguette, qu'ils tenaient chacun par son extrémité, en levant les bras aussi haut qu'ils pouvaient, et il se trouvait nombre de naturels qui franchissaient l'obstacle à pieds joints. »

« Les Guanches de Ténériffe, écrit M. J. Leclercq, gravissaient

les montagnes avec une incroyable légèreté. Il n'y avait ni précipice ni barranco qui pût leur couper le passage, et les chèvres qu'ils poursuivaient à travers les abîmes ne pouvaient leur échapper. Les insulaires habitaient généralement des cavernes situées sur des rochers escarpés qu'on ne peut gravir aujourd'hui qu'à l'aide de cordes; et cependant ils y entraient comme nous entrons dans nos

Fig. 275. — Femme de Ténériffe (costume de fête).

maisons; ils se servaient, dans ce but, d'une lance de neuf à dix pieds de longueur, et s'appuyant sur elle, ils sautaient de rocher en rocher et s'élançaient ainsi sur des pitons qui n'avaient pas six pouces de largeur. Hawkins rapporte qu'il vit ces insulaires escalader de cette façon des montagnes inaccessibles, dont la vue seule fait frémir. »

Les historiens s'accordent à vanter la beauté physique des

Guanches, leur physionomie sympathique, leur force musculaire. Leurs cheveux étaient lisses et longs, le nez droit, les lèvres minces, leur teint brun clair.

Les femmes, dit encore M. Leclercq, étaient d'une remarquable beauté. Les Espagnols à qui il répugnait de s'unir avec les Maures ne faisaient

Fig. 276. — Habitant de Ténériffe (costume de voyage).

aucune difficulté de contracter mariage avec les Guanches. De ces unions est provenue la race canarienne actuelle, qui a gardé quelques-unes des qualités qui distinguaient les anciens insulaires, notamment la franchise et la générosité. C'est surtout dans la population rurale que l'on retrouve les traces du sang Guanche

Les habitants des villes sont généralement de race espagnole pure; ceux de la campagne, comme le remarque de Lœhr, ainsi que la classe

infime de la population ont une autre physionomie, une autre conformation physique, et même des coutumes et des mœurs différentes.

Nous extrayons de la relation d'un *Voyage pittoresque à l'île de Ténériffe*, effectué au commencement de ce siècle, les descrip-

Fig. 277. — Habitant de la Grande-Canarie.

tions ci-après que donnait M. J. Milbert, de Sainte-Croix de Ténériffe, des habitants des villes, et des gens de la campagne :

Les maisons pour la plupart sont construites en bois, et recrépies de chaux : les habitants sont dans l'usage de les faire reblanchir de temps autre. Il est impossible d'y fixer les yeux lorsqu'elles réfléchissent directement les rayons du soleil. L'éclat de cette blancheur éblouit et fatigue extraordinairement la vue...

Quelques vues des habitations, surtout celles qui sont situées dans

le voisinage de la mer, offrent un aspect varié. Les fenêtres sont si bien barricadées de jalousies, que les femmes sont privées du plaisir de voir, et surtout d'être vues. Chacun des châssis s'ouvre séparément dans sa partie inférieure ; et c'est seulement par ces tristes ouvertures qu'elles peuvent satisfaire leur curiosité.

Fig. 278. — Marchande de Ténériffe (costume du dimanche).

Habitants de la ville. — Les femmes ne sortent presque jamais seules; leur costume est à peu près uniforme; elles sont en général vêtues de noir, et sont affublées de grands voiles de crêpe. On peut tout au plus deviner leur taille ; mais il est impossible d'apercevoir leur figure; elles-mêmes ne peuvent voir qu'en écartant un peu leurs voiles.

Celles de la première classe n'ont point de chapeaux ; leur *manto* ou leur voile est de serge fine, ou d'un tissu à peu près semblable au crêpe;

PAYSAGE DES ILES DU CAP-VERT. (D'après une photographie de M. Testot-Ferry, lieutenant de vaisseau.)

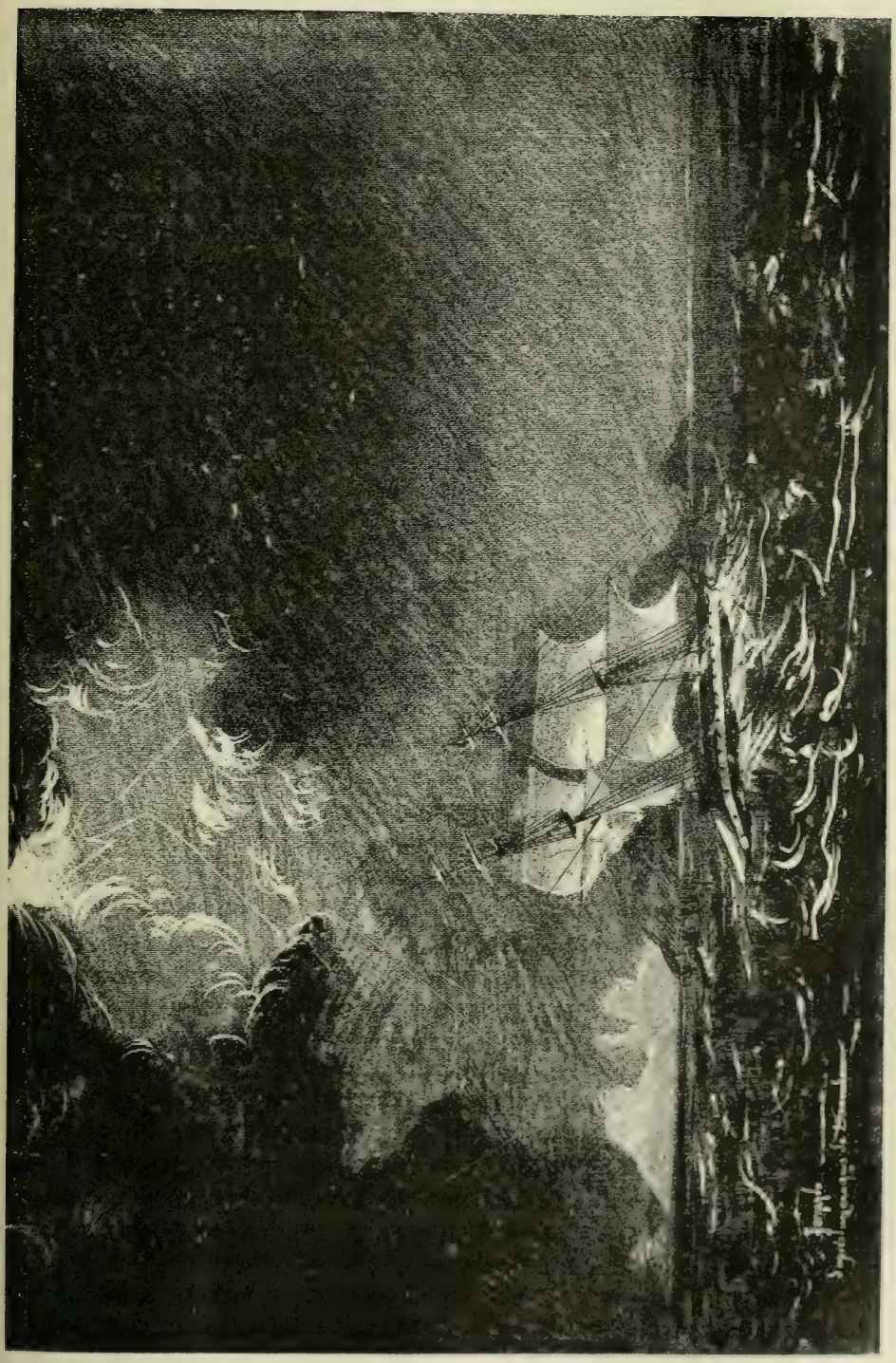

UNE CANONNIÈRE-BRICK RECEVANT UNE TORNADE

celles du second ordre relèvent par-dessus leur tête une espèce de jupe retenue à leur ceinture avec celle de dessous. Les femmes du peuple portent aussi des mantes, mais elles ont un chapeau de feutre par dessus la tête : ces chapeaux sont de fabrique anglaise... La plupart des femmes de Sainte-Croix sont loin d'être jolies ; mais presque toutes se distinguent par une physionomie expressive ; leurs cheveux sont noirs comme de l'ébène ; elles ont l'œil agréable, le sourcil noir et arqué, le teint légèrement olivâtre, couleur ordinaire des Espagnols.

Habitants de la campagne. — Les gens de la campagne enferment leurs cheveux dans une résille, filet de laine ou de soie ; ce même filet est orné de nœuds de distance en distance ; le sommet de la tête est surmonté d'un nœud plus gros que les autres ; la chevelure, réunie en une longue tresse, pend par derrière. Cet ornement n'est guère d'usage que les jours de fête ; ils portent par-dessus un grand chapeau ; une veste sans manches laisse voir celles de la chemise. Quand il pleut ou quand il fait froid, ils mettent par-dessus une autre veste plus grande et plus large ; leurs culottes de drap brun sont courtes et garnies de rubans sur toutes les coutures. Les bas sont de laine ou de coton chamarrés.

Les jours de grande parure, ils ont sur leurs souliers d'énormes boucles d'argent qui leur couvrent une grande partie du pied.

Les montagnards font usage d'une chaussure appelée esparteillas : elle est composée de cordes artistement tressées, et s'attache autour de la jambe avec des courroies.

Quant aux hommes de la dernière classe, qui n'ont ni industrie, ni asile, ils sont couverts de guenilles ou tout à fait nus.

Les individus des deux sexes sont presque tous d'une taille au-dessus de la moyenne ; ils ont la tête régulière et bien faite, une physionomie expressive, un air grave et sérieux, mais sans dureté. Le nez est généralement aquilin, la bouche un peu large, les lèvres médiocrement épaisses, l'œil un peu enfoncé dans l'orbite ; enfin ils ont une démarche ferme, aisée, et le ton fier.

Nous ferons suivre ces descriptions de celles données par quelques voyageurs qui ont récemment visité les îles Canaries.

Les bergers de Gomera, l'une des sept grandes îles, dit l'éminent ingénieur hydrographe, M. Bouquet de la Grye, ont un langage sifflé qu'ils tiennent des Guanches ; les modulations représentent des idées et des articulations, et les sons qu'ils émettent s'étendent à des distances prodigieuses.

Le général Carlos de Riveira, commandant l'archipel, de qui je tiens

ce fait et qui en avait vérifié l'exactitude en faisant converser à distance deux Gomériens, voulut bien me remettre une note à sujet. J'estime avec lui qu'il serait digne des philologues d'étudier ce langage presque préhistorique conservé sur un sommet qui a pu appartenir à l'antique Atlantide.

Le général croyait qu'aucun voyageur n'avait encore signalé ce langage, qui fera rêver les adeptes de la nouvelle musique dite descriptive. En recherchant dans les relations des chapelains de Béthencourt, j'ai vu pourtant qu'ils notent une manière de parler des Gomériens « faite avec les lèvres », parce qu'ils descendent, paraît-il, d'une peuplade dont tous les membres, prisonniers de guerre, avaient eu la langue coupée. Ici encore, la légende ne nous met-elle pas sur la trace d'une vérité? Les historiens espagnols disent, d'autre part, que les bergers conduisent leurs troupeaux en sifflant, ce qu'ils font d'ailleurs si fortement qu'un Anglais qui s'était mis tout proche pour les entendre en resta sourd pendant quinze jours!

Pendant la guerre de la conquête, ajoute un autre auteur, les sifflements des Guanches partaient parfois de tous côtés, si terribles que les plus braves en étaient émus.

Ne serait-il point intéressant d'analyser la formation de ce langage, de rechercher les relations qui l'unissent au vocabulaire guanche dont bien des mots ont été conservés, et de pénétrer plus avant dans le passé de cette race que les chroniqueurs nous dépeignent comme belle, vertueuse et pleine de courage?

L'archipel habité par les vainqueurs des Guanches ne mériterait-il pas aussi de reprendre dans nos atlas son ancien nom d'îles Fortunées, pleinement justifié par la douceur du climat et l'affabilité des habitants.

Dans son ouvrage déjà cité, M. Jules Leclercq écrit :

C'est par suite sans doute des habitudes d'amphibie particulières aux habitants des îles Canaries que les vêtements nécessaires chez nous ne paraissent pas indispensables à Ténériffe. Les enfants courent absolument nus; la plupart des femmes du peuple n'ont rien de plus qu'une chemise qui laisse voir leur poitrine ; et j'ai vu, au môle, des portefaix qui n'avaient pour tout costume, *horribile dictu*, qu'un chapeau de paille à larges bords : pourvu qu'ils aient la tête garantie du soleil, ils ne se croient pas obligés de vêtir le reste de leur personne. Arago l'a dit avec raison dans son *Voyage autour du Monde :* On ne sait pas ici le sens des mots pudeur et modestie.

Cette population canarienne est fortement basanée de la tête aux pieds : le teint café au lait se rapproche beaucoup de celui du mulâtre.

Le mélange du sang espagnol et du sang guanche a produit une belle et forte race.

Ce qui est plus charmant encore que la promenade, ce sont les promeneuses qui s'y viennent faire admirer chaque soir, suivant une habitude, pour ne pas dire une passion, qui se retrouve dans tous les pays espagnols. Quelle prestance! quelle taille cambrée! quelles splendides chevelures de créoles! Sous ce ciel béni elles se promènent décolletées, nu bras, en toilette de bal. Il y a dans leur manière de poser coquettement la mantille sur le haut du peigne d'écaille, à l'arrière de la tête, et surtout dans l'art compliqué avec lequel elles manient l'éventail, un arsenal de séductions capables de fondre les neiges du pic de Ténériffe.

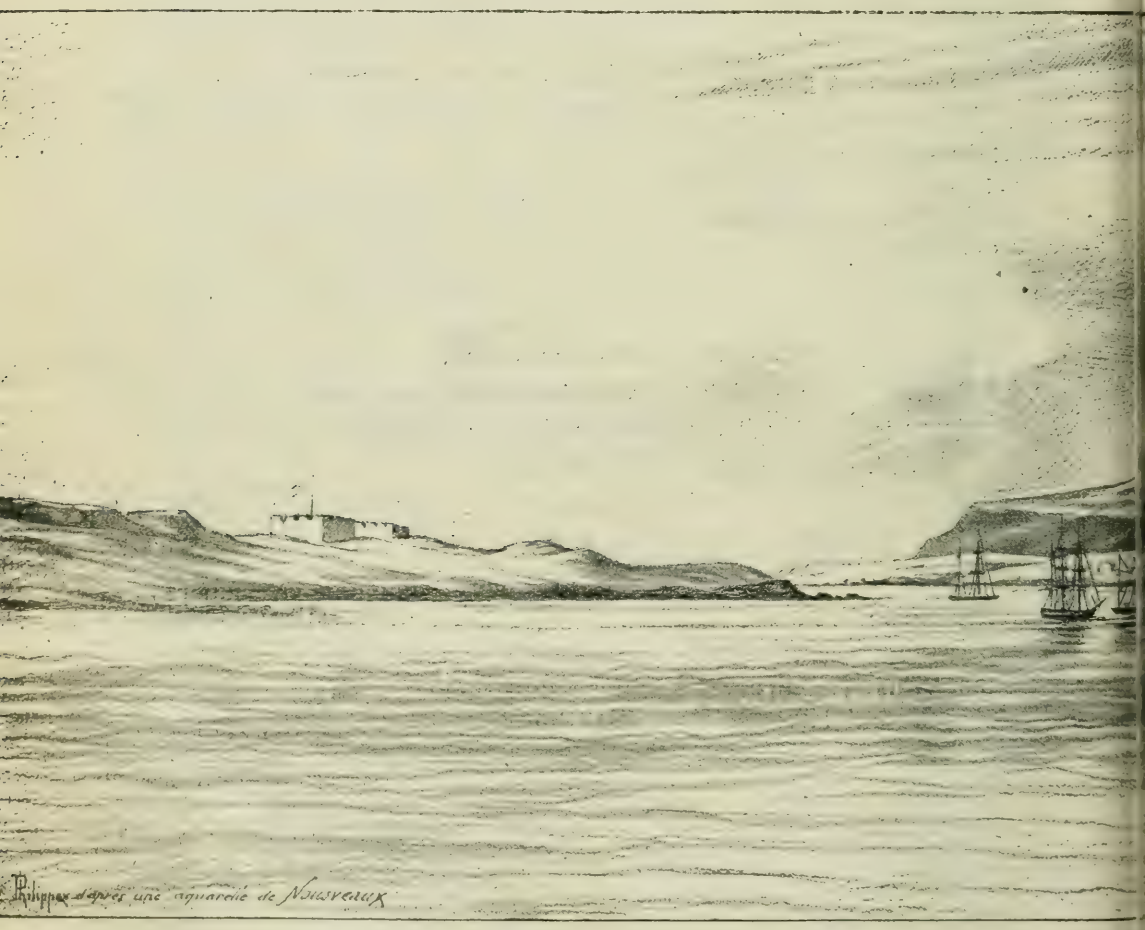


LA BAIE DE PRAYA, VUE D

Ah! qu'elles ont raison de tenir à la mantille! Cette coiffure est celle qui sied le mieux aux dames, et Gautier a pu dire à bon droit qu'il faut qu'une femme soit laide à faire peur pour ne pas paraître jolie avec une mantille. Serait-ce là la raison pour laquelle je n'ai vu que de jolies femmes à la Plaga-del-Principe? Ou bien les laides seraient-elles tenues au secret?

Quel dommage, — il faut bien dire le revers de la médaille, — que ces beautés précoces se fanent si vite! A douze ans, les filles sont en âge de se marier; mais leur beauté ne tarde pas à se flétrir et elles sont vieilles vers trente ans.

---

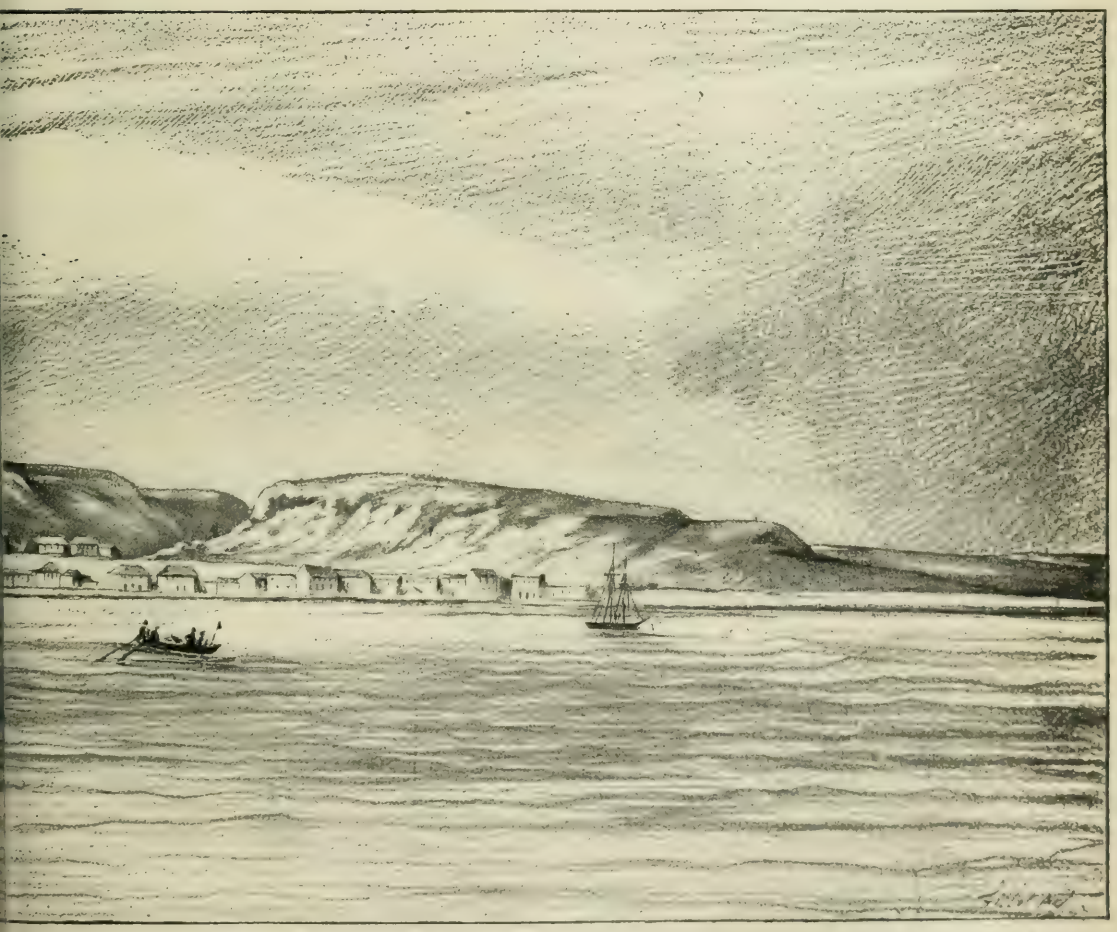

EXTÉRIEUR (Iles du Cap-Vert).

Fig. 282. — Ville de El Araisch.

## CHAPITRE III

ASCENSIONS DU PIC DE TÉNÉRIFFE. — Ascension au haut du pic de Teyde, par M. Bouquet de la Grye. — Ascension du pic de Ténériffe, par M le vice-amiral Bouët-Willaumez. — Ascension par J. Leclercq.

Ascensions du pic de Teyde ou pic de Ténériffe. — Enfin nous terminerons ce qui est relatif aux îles Canaries par la relation de quelques remarquables ascensions effectuées au haut du pic de Ténériffe, et par quelques renseignements sur les garnisons que l'Espagne entretient dans ces îles.

Ascension du haut pic de Teyde, par M. Bouquet de la Grye. — L'ascension du pic de Teyde comporte quatre parties bien distinctes :

1° D'Orotava, au pied de la montagne, à l'Estancia de los Ingleses;

2° De l'Estancia à Alta Vista, station où séjourna Piazzi Smith en 1856;

3° D'Alta Vista à la Rambleta;

4° Et enfin de la Rambleta au sommet du pic.

La première section n'offre point de difficultés spéciales; en revanche elle est longue, et il faut sept ou huit heures pour la parcourir.

Après avoir dépassé les terrains cultivés, on entre dans les broussailles en prenant en écharpe le revers ouest de l'île, et après avoir contourné force ravins dénués d'eau, on entre, par une large coupure située à 2,700 mètres d'altitude, dans un des plus grands cratères de notre globe, car il a plus de 20 kilomètres de diamètre.

Au nord et à l'est, ce cratère — cette cañada, pour lui donner son nom espagnol — est limité par des escarpements de plus de 300 mètres de hauteur; à l'ouest, cette barrière renversée a laissé s'écouler sur le

penchant de la montagne et jusque dans la mer, des fleuves successifs de lave, que leur couleur rend encore distincts. Devant soi, et presque au milieu du cirque, se dresse la montagne du Teyde.

La *Cañada* a encore, à l'heure actuelle, l'apparence d'une fournaise à peine éteinte; elle est parsemée de petits cônes d'éruption qui offrent l'apparence de ces petites pustules que l'on voit dans les images lunaires; un grand volcan, le Chabora, les dépasse, mais lui-même est effacé par le

Teyde, dont la hauteur semble seule en rapport avec la dimension de la Cañada.

Aucune végétation, en dehors de quelques *retamas* en boule, ne se montre dans cette vaste enceinte, et les couleurs noires, rouges, violettes, roses et blanches s'y détachent en tons crus, grâce à la transparence de l'air.

Entre la Estancia, où nous passâmes la nuit à 2,960 mètres d'altitude, et Alta Vista, le sentier est encore praticable pour les chevaux, mais on monte en faisant des lacets continuels sur une pente de 30°, et il faut deux heures pour arriver à une plate-forme qui a été aussi un centre

d'éruption : pierre ponces, coulées de basalte, rien n'y manque, et devant vous se dresse encore, dans l'angle sud-ouest du plateau, le Teyde, qui ne paraît guère avoir diminué de hauteur.

Fig. 284. — Chasseur à pied espagnol (armée des îles Canaries).

C'est là, à une hauteur de 3,260 mètres, que nos chevaux furent déchargés et conduits dans les enceintes de pierre qui avaient été faites par Piazzi Smith, notre guide.

Puis, l'ascension sérieuse commença au milieu d'un chaos prodigieux de rochers balsatiques et de blocs de scories rejetés par le volcan, chemin en casse-cou où les indigènes seuls peuvent retrouver la trace de ceux qui ont passé avant eux.

Si l'on n'était si fort occupé de savoir où l'on doit poser le pied, on admirerait l'aspect de la Cañada vue de cette hauteur; mais, deux heures durant, aux difficultés de la route se joignent de vives angoisses; les yeux sont injectés de sang par suite de la dépression de l'air, on a des bourdonnements dans les oreilles, on éprouve une soif ardente que l'on ne calme pas en mangeant de la neige, les mains sont bleuies par le froid, malgré l'ardeur du soleil presque vertical.

On parvient enfin à la Rambleta et l'on y trouve un troisième centre d'éruption plus petit que le précédent, car il n'a pas plus de 80 mètres de diamètre dans sa plus grande largeur. Cette plate-forme, couverte de pouzzolane, laisse par places l'ossature de la montagne et l'on peut s'y reposer en se chauffant les pieds au feu du volcan, car une vapeur brûlante sort de plusieurs fissures.

Toujours au sud-ouest se dresse le pic terminal, qui n'a que 160 mètres de hauteur; il faut pourtant une heure pour le gravir, tellement la cendre volcanique est meuble; on y entre par instant jusqu'aux genoux.

Le Teyde est loin de vouloir s'éteindre; parfois l'on voit, pendant la nuit, des flammes bleuâtres couronner sa cime; le temps n'est pas loin où il a fait de nombreuses victimes.

Si la tête d'Atlas ne touche pas le ciel qu'il devait soutenir, ses pieds fouillent encore dans les entrailles de la terre.

Ascension du pic de Ténériffe, par M. le vice-amiral Bouet-Willaumez. — Nous venons de déjeuner à Orotava, charmante ville bâtie au pied du pic. Il est dix heures; nous enfourchons nos mules; nous voilà en route. Nous traversons d'abord une zone de champs, puis une zone de vertes bruyères, puis, un peu plus haut, des landes arides. Nous voilà arrivés dans la région des nuages : quelques sapins rabougris par-ci, par-là; de la pierre ponce sous les pieds de nos mules; des blocs énormes de lave à droite et à gauche; nous avons déjà fait sept lieues. Il est cinq heures du soir, nous mettons pied à terre à la Estancia où nous bivouaquons. Le thermomètre marque zéro; aussi ne pouvons-nous guère fermer l'œil.

A cinq heures du matin, branle-bas; nous nous remettons en route, mais à pied, cette fois, avec un bâton ferré à la main. Nous gravissons péniblement tantôt un sol mouvant, formé de poussière et de pierre ponce, tantôt des blocs de lave anguleux, sur lesquels nous sautons de pointe en pointe, comme des chamois.

Nous voici à la station dos Niveros, au pied même du pain de sucre qui forme le pic extrême; mais la pente en est si rapide, le sol si mou-

vant, que pour avancer d'un pas il faut en faire quatre ou cinq. Un dernier effort! Nous voilà enfin au sommet, c'est-à-dire sur le bord du cratère mal éteint de cet immense volcan. Il est midi : notre thermomètre accuse deux degrés au-dessous de zéro, et quinze degrés dans le cratère même! Des vapeurs sulfureuses s'en échappent... La brise est fraîche; des flots de nuages sont à nos pieds et nous cachent la vue de la mer; nous sommes à 3,808 mètres au-dessus d'elle.

Ascension par M. J. Leclercq. — Voici maintenant la région des laves. Ce sont des blocs gigantesques, de couleur noire, de forme ovoïde plus ou moins régulière... Quelques moments encore et nous arrivons à l'Estancia de los Ingleses (2,891 mètres d'altitude). Il est d'usage de passer la nuit ici à la belle étoile... Malgré sa simplicité plus que primitive, l'Estancia présente un aspect pittoresque. Au pied d'un grand rocher, les chevaux mangent leur avoine. Notre domicile occupe un espace de quelques mètres carrés compris entre deux blocs volcaniques de quatre ou cinq mètres de hauteur. Sur le sol sont déposées toutes nos richesses; le baril, les provisions, les couvertures... Le dernier cône ou le pain de sucre, qui n'a guère que 150 mètres de hautenr, est la partie la plus pénible de l'escalade. Il faut grimper sous un angle de 45° à travers des fragments de scories et de pierre ponce qui, à chaque pas, se dérobent sous les pieds et vous font glisser en arrière; c'est l'histoire désespérante de toutes les cimes volcaniques.

## CHAPITRE IV

### ARMÉE DES CANARIES. — Infanterie. — Artillerie.

L'armée des Canaries est constituée de la manière suivante :

1. Infanterie. — 1° Le bataillon de chasseurs de Ténériffe, comprenant quatre compagnies. Effectif : 23 officiers, 400 hommes ;

2° Le bataillon de chasseurs de Gran Canarie, comprenant quatre compagnies. Effectif : 21 officiers, 365 hommes ;

3° Six bataillons de réserve. Effectif : 23 officiers, 360 hommes.

4° Les gardes provinciales. Effectif : 5 officiers, 110 hommes.

5° Enfin, un certain nombre de *corps territoriaux de dépôt.*

II. Artillerie. — L'artillerie espagnole stationnée aux îles Canaries comprend un bataillon de quatre compagnies, dénommé Bataillon des Canaries. Effectif : 20 officiers, 210 artilleurs.

L'armée des Canaries est chargée de fournir les garnisons des *Presidios,* possessions de l'Espagne sur la côte marocaine, ainsi que celles de l'île Fernando-Po dans le golfe de Guinée.

L'armée espagnole compte également des troupes dites d'*infanterie de marine;* mais ces troupes n'ont point, comme l'infanterie de marine française, la mission de fournir les garnisons coloniales mais simplement celle de constituer, à bord des vaisseaux de guerre, des corps d'infanterie et d'artillerie navale, et des compagnies de débarquement.

# ILES DU CAP-VERT

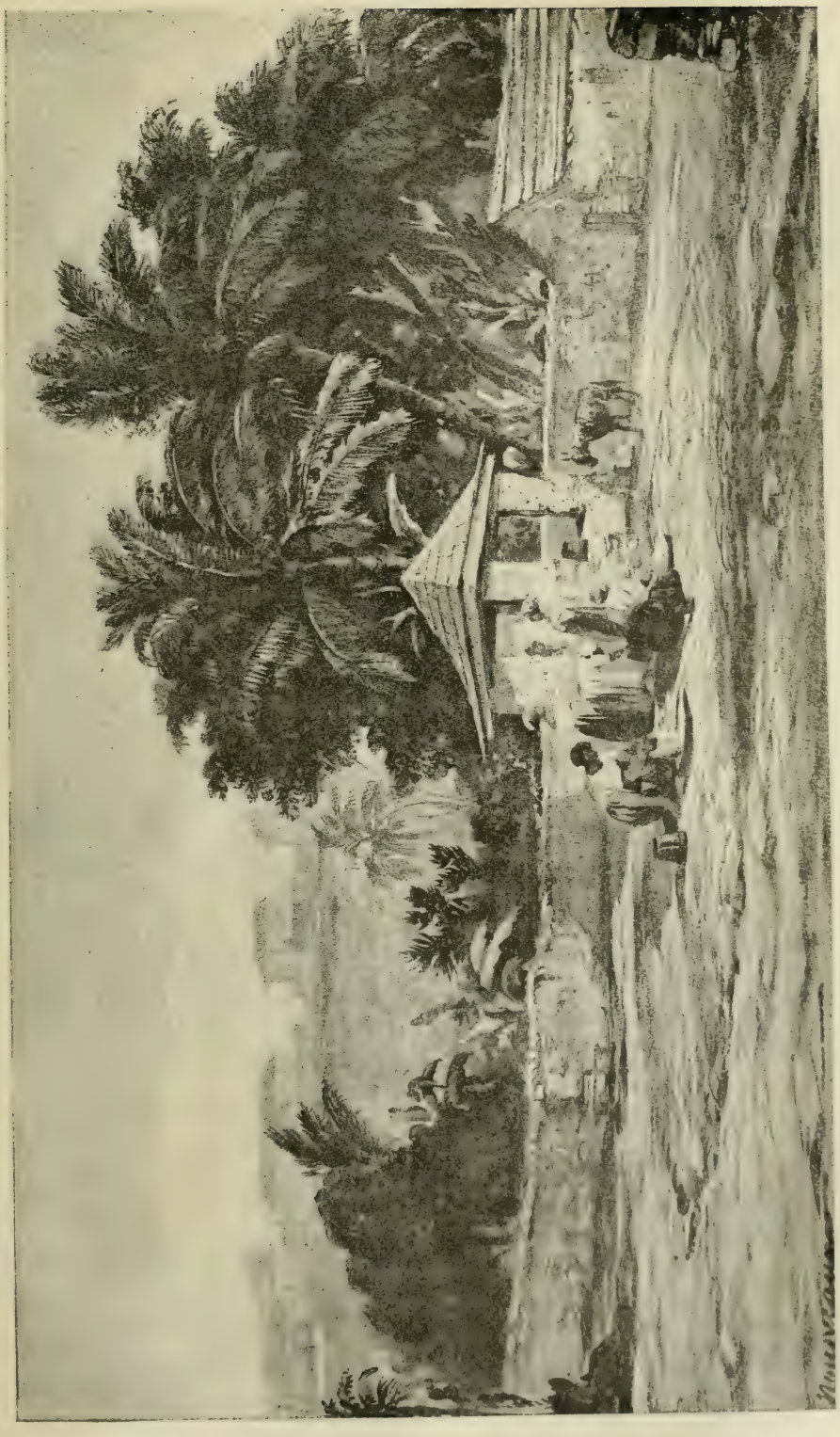

SITE DES ENVIRONS DE PRAYA (Iles du Cap-Vert). — (Aquarelle inédite de Nousveaux.)

# ILES DU CAP-VERT

Aspect général. — Climat. — Port de Saint-Vincent. — Cimetière français. — La Praya. — Des Tornades. — Description d'une tornade sur la côte du Sénégal. — Une tempête sur les côtes occidentales d'Afrique. — Armée.

Aspect général. — A 500 kilomètres à l'ouest de la pointe occidentale de l'Afrique (la presqu'île du Cap-Vert), se trouve un groupe d'îles auquel on a donné le nom d'îles du Cap-Vert. Ces îles furent découvertes dans l'année 1450 : elles appartiennent aux Portugais.

L'archipel comprend dix grandes îles qui ont une superficie totale de 400 kilomètres carrés.

Ces îles sont : Saint-Antoine, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Saint-Nicolas, Sel, Bona-Vista, Mano, Santiago, Fogo et Brava. Le sol de ces îles, comme celui des Canaries, est une production volcanique; la surface est en général montueuse, ravinée; aride dans les parties élevées, elle est couverte, dans le fond des ravins et dans quelques vallées, d'une végétation luxuriante.

Climat. — Le climat des îles du Cap-Vert comporte, comme celui du continent voisin, une saison sèche et une saison d'hivernage.

Pendant la saison sèche, le climat y est humide et brûlant; des

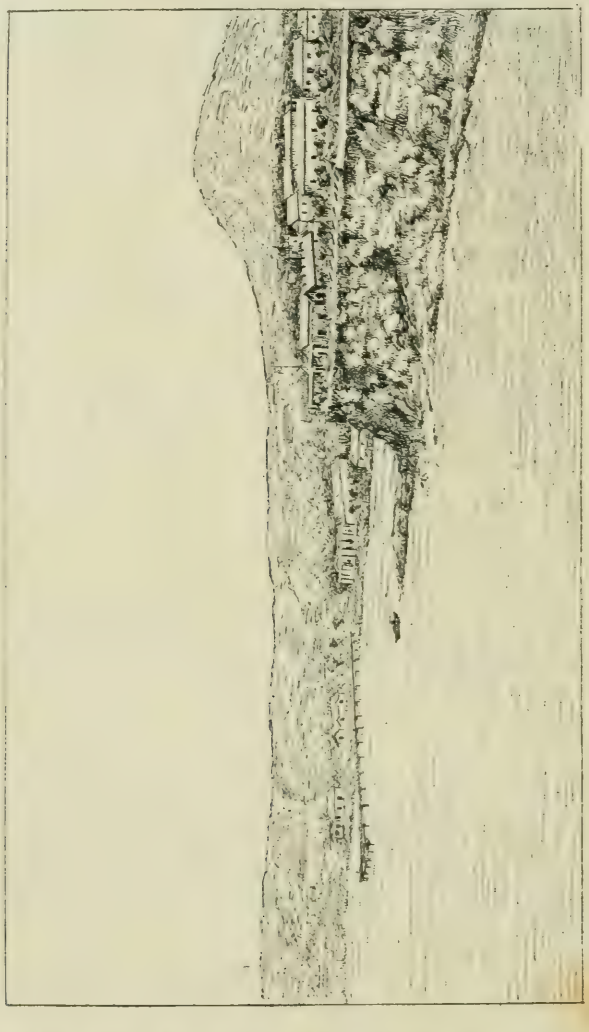

Fig. 288. — Vue de la Praya (îles du Cap-Vert). (D'après une photographie.)

nuées formées par des quantités innombrables de sauterelles, poussées par les vents d'est, s'abattent quelquefois sur ces îles et en ravagent les cultures. Ces mêmes vents d'est entraînent souvent du continent et portent jusque sur ces îles de véritables nuages de poussière ténue, presque impalpable, provenant des tourbillons de sable qu'ils soulèvent dans la traversée des déserts.

CRIQUE DE L'ILE BRAVA (Iles du Cap-Vert.) (D'après un croquis de Daroudeau.)

D'autre part, la saison des pluies — dans l'île de Santiago notamment — y est très malsaine; c'est l'époque des fièvres pernicieuses et bilieuses.

Les côtes de ces îles sont très poissonneuses : la grande tortue franche, qui pèse jusqu'à 250 kilogrammes, y est commune; on y trouve des baleines et de nombreux cachalots.

Lorsqu'on les découvrit, ces îles étaient, dit-on, désertes; leur peuplement s'est effectué par quelques Portugais et principalement par des esclaves importés du continent africain. Vers 1857, la liberté fut donnée à ces derniers.

La population de ces îles est aujourd'hui de 100,000 âmes environ; elle se compose de ces affranchis, et d'une race produite par le mélange de l'élément africain avec l'élément portugais.

Un grand nombre d'hommes et de femmes de cette race ont les traits réguliers de l'Européen, le nez droit et saillant; on en trouve parmi ces dernières qui ont la physionomie agréable et qui sont très belles de formes. Un joli costume en étoffe légère, complété par un coquet tablier de mousseline, ajoute encore un certain charme à leur beauté.

A côté de ces familles de métis, on rencontre encore dans quelques-unes des îles du Cap-Vert, des familles dont les membres présentent le caractère du type nègre de la côte des rivières du sud du Sénégal, dans toute sa pureté, c'est-à-dire dans toute sa laideur.

Les îles du Cap-Vert possèdent deux ports remarquables : le port de Saint-Vincent et le port de la Praya.

Port de Saint-Vincent. — Le port de Saint-Vincent est le meilleur des deux : il est situé dans la partie nord de l'île du même nom, dans une belle rade qui offre un excellent abri en toute saison.

Un petit village d'aspect misérable (Mindello, appelé aussi Porto-Grande), s'élève au fond de la rade.

Un très grand nombre de vapeurs de toutes nations viennent toucher à Saint-Vincent pour y renouveler leur approvisionnement de charbon. C'est sur ce point que se trouve concentré presque en

entier le commerce international de l'archipel, commerce qui acquiert chaque année une importance de plus en plus grande.

La rade de Saint-Vincent est, de même, souvent visitée par les navires de guerre français de la station de l'Atlantique qui vont y prendre des vivres frais ou y faire des relâches de quelque durée pour donner du repos à leurs équipages.

Cimetière Français. — Au fond de la rade de Saint-Vincent, non loin de la plage, un emplacement a été affecté à la sépulture des marins qui meurent dans ces relâches.

Rien n'est triste comme l'aspect de ce champ de repos, comme la vue de ces tombes construites avec des pierres qui ont la blancheur éclatante du suaire et qui se dressent sur cette terre morne, aride, sans arbre, sans verdure, dans une solitude qui étreint l'âme d'une poignante émotion.

De cet emplacement, on distingue les montagnes volcaniques, aux flancs incultes, de l'île Saint-Vincent, qui atteignent près de 1,000 mètres d'altitude et se détachent comme une masse noirâtre, sur l'horizon.

Le deuxième port du l'archipel du Cap-Vert est celui de la Praya, dans l'île de Santiago, la plus peuplée et la mieux cultivée de l'archipel, et qui est remarquable par un pic de 1,800 mètres de hauteur.

La Praya. — La ville de la Praya s'élève au fond d'une baie assez profonde et assez bien fermée à tous les vents. Les terres de la baie sont hautes et abruptes. La ville aligne ses maisons basses, formant des rues irrégulières, au sommet d'un plateau dont les abords sont des roches dénudées, falaises presque à pic de 200 mètres de hauteur. L'église et le logement du gouverneur général se dressent au bord même du plateau. Des sentiers taillés dans le roc mènent de la plage à la ville.

La Praya est le chef-lieu des îles du Cap-Vert.

Le port de la Praya, comme celui de Saint-Vincent, possède de beaux appontements pour faciliter le chargement et le déchargement des navires; une flottille de remorqueurs, de grands vapeurs

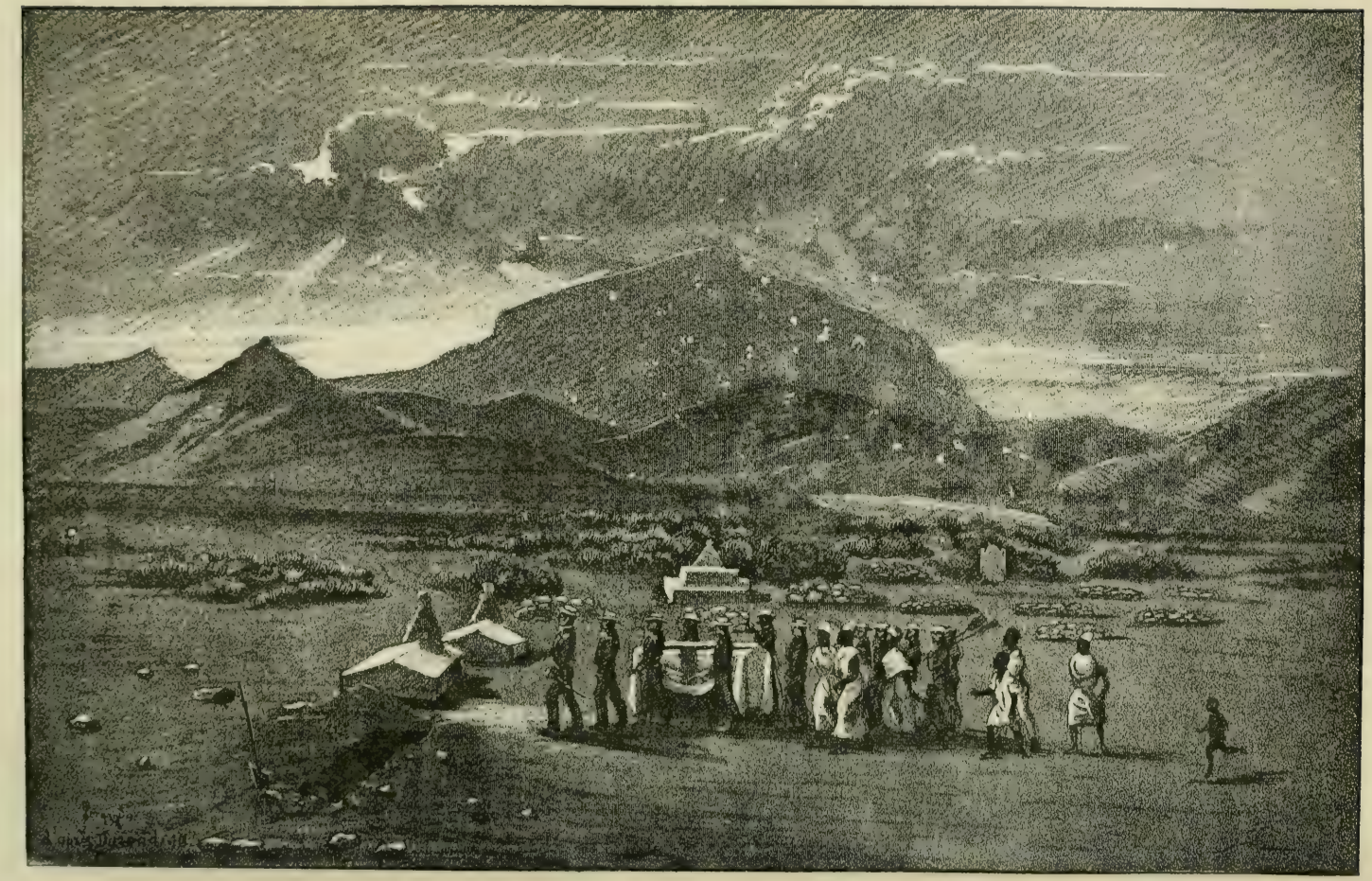

CIMETIÈRE DES FRANÇAIS DE SAINT-VINCENT (Iles du Cap-Vert). (D'après un croquis de Darondeau.)

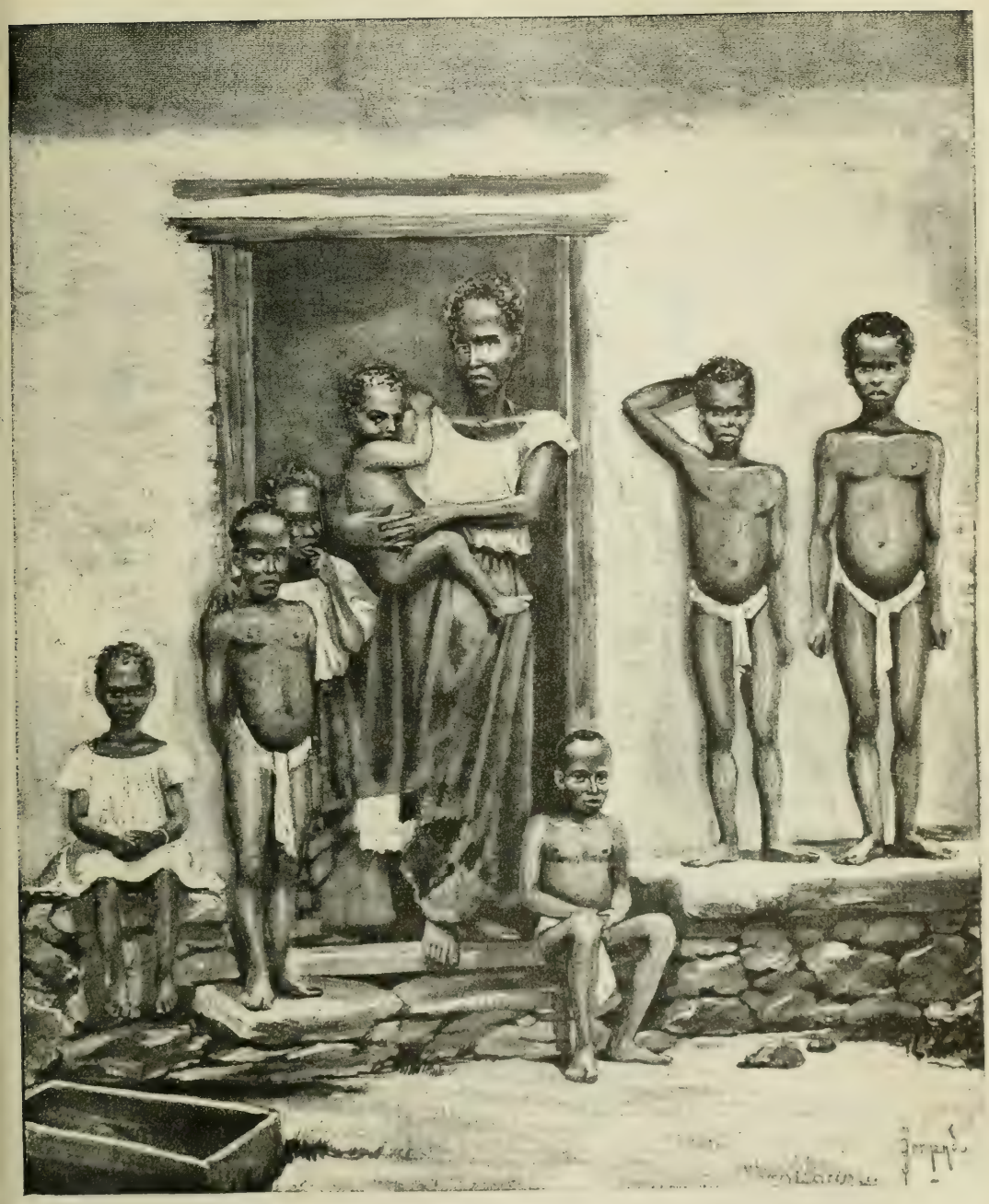

Fig. 291. — Types d'indigènes des îles du Cap-Vert.

(D'après une photographie de M. le lieutenant de vaisseau Testot-Ferry.)

sillonne la rade dans tous les sens et atteste son importance commerciale.

Quant au reste de l'île de Santiago, il est bien cultivé; cette île est l'une des plus fertiles, mais aussi des plus insalubres de l'archipel.

Au nombre des autres îles les plus importantes de l'archipel, nous citerons celles de Saint-Antoine, de Fogo et de Brava.

L'île de Saint-Antoine, qui n'est séparée de l'île de Saint-Vincent que par un canal de quelques milles, est très accidentée ; elle réunit plusieurs températures, suivant l'exposition, ce qui la rend propre à donner à la fois les productions d'Europe et celles des tropiques.

L'île de Fogo, la plus haute de l'archipel, a la forme d'un cône tronqué de 2,977 mètres de hauteur. Les côtes, partout formées par des falaises, sont élevées et abruptes. Au sommet de ces falaises s'élève la petite ville de Notre-Dame-de-la-Luz. Fogo possède un volcan qui était encore en activité au commencement du siècle.

A l'ouest de Fogo, dont elle n'est séparée que par un canal de quelques kilomètres, se trouve l'île de Brava. Cette île est extrêmement montueuse et hérissée d'une infinité de pics. Ses côtes sont également abruptes et formées par des falaises.

Brava présente la situation la plus agréable et le climat le plus sain des îles de l'archipel. Elle est couverte de verdure dans les vallées.

Le chef-lieu de Brava est le bourg Saint-Jean-Baptiste. C'est un lieu de plaisance et en même temps un sanitorium pour les habitants de l'archipel.

Des Tornades. — Pendant les mois d'août et de septembre, il est rare que l'on atterrisse aux îles du Cap-Vert, sans avoir éprouvé quelque tornade.

Les tornades sont des bourrasques de courte durée et des orages particuliers à la côte occidentale de l'Afrique du Nord, pendant la saison pluvieuse. Ces grains ont pris leur nom des variations subites du vent pendant leur durée. Ils s'annoncent longtemps à l'avance

par des nuages d'une teinte blafarde ou cuivrée le jour, excessivement noire la nuit, nuages qui s'amoncellent sur un point de l'horizon, marchant d'ordinaire contre le vent. Des phénomènes électriques les signalent presque toujours, et peu à peu on voit faiblir, puis tomber la brise régnante.

Fig. 292. — Indigènes du Cap-Vert.

Le navigateur doit alors avoir pris toutes ses précautions pour résister à la bourrasque.

Les nuages sombres et noirs s'étendent rapidement à l'horizon, puis s'élèvent lentement, en dessinant un immense arc de cercle net et régulier sillonné à chaque instant par la foudre. Quelques

secondes de calme ont lieu, puis arrive tout à coup une brise violente qui chasse avec rapidité l'orage devant elle.

Celui-ci éclate alors dans toute sa fureur.

Sur le continent africain, les tornades se forment de la même

Fig. 293. — Femmes indigènes des îles du Cap-Vert.
(D'après une photographie de M. Tuault, aspirant de marine.)

manière que sur mer et éclatent avec une violence non moins grande.

Description d'une tornade sur la côte du Sénégal. — « Ces *tornades* sont des ouragans caractérisés par un vent d'une violence inouïe, suivi de la chute de véritables trombes d'eau.

« Du fond de l'horizon monte, d'abord lentement, dans le ciel pur, un arc immense, rigide, de couleur foncée, presque noir! Soudain, la masse sombre s'ébranle, envahit tout le ciel; elle passe

sur la terre avec une rapidité foudroyante, courbant les plus gros

Fig. 291. — Site des environs de Praya (Iles du Cap-Vert). — (Aquarelle de Nousveaux.

arbres comme de faibles roseaux, arrachant et projetant au loin avec fracas, dans un tumulte désordonné, broussailles, arbustes, des

toits entiers de cases! En même temps, les éclairs sillonnent la nue dans tous les sens; le tonnerre gronde, éclate sans cesse, sans interruption! L'eau tombe à torrents.

« Puis le ciel reprend sa sérénité; le soleil reparaît radieux et fait briller, comme autant de diamants, les gouttelettes d'eau retenues à l'extrémité de chaque brin d'herbe!

« Il n'est pas rare que plusieurs tornades se succèdent ainsi dans la même journée, à quelques heures d'intervalle.

« Si une colonne est surprise par l'une d'elles, elle doit suspendre sa marche, car les marigots, devenus des torrents impétueux, charriant de gros troncs d'arbres, lui barrent la route. En outre, autour d'elle, comme par enchantement, se sont formés de vastes étangs. Sur le terrain détrempé, boueux, les hommes n'avancent plus qu'avec peine; les animaux, épouvantés, glissent, s'abattent à chaque pas!

« En semblable circonstance, l'indigène prend philosophiquement son parti; à l'approche de la bourrasque, il s'est mis à nu et s'est empressé de renfermer ses vêtements dans sa peau de bouc; puis, accroupi sur le sol, il attend patiemment que la tornade ait achevé son œuvre de désolation. Pour l'Européen, la tornade est une cause nouvelle, jointe à tant d'autres que nous avons déjà mentionnées, de fièvres et de maladies. Mais c'est le cœur joyeux qu'il supporte cette épreuve; n'est-ce pas le prélude de la crue du Sénégal, c'est-à-dire, pour la plupart d'entre eux, l'heure du retour, de la délivrance. »

Les navires qui fréquentent les parages des îles du Cap-Vert y éprouvent également, parfois, de véritables tempêtes. Nous détachons de l'ouvrage *Le Dahomey*, de M. l'abbé Laffitte, la description ci-après de l'une de ces tempêtes.

Une tempête sur les côtes occidentales d'Afrique. — La tempête était dans toute sa force. Le vent qui soufflait avec violence, bouleversait la mer jusque dans ses profondeurs et la soulevait en vagues puissantes; pressées les unes sur les autres, les vagues se combattaient avec furie; elles se brisaient, se reformaient pour se briser encore; au lieu de s'affaiblir dans cette lutte terrible, elles semblaient y puiser une nouvelle vigueur.

Le ciel et la mer étaient dans une obscurité complète, traversée de temps à autre par la clarté livide d'un éclair. A cette clarté subite, les matelots qui amenaient les dernières voiles ressemblaient à des êtres fantastiques.

L'*Éthiopie*, allégée de sa voilure, plongeait dans les flots et se relevait tour à tour; elle brisait les vagues et les dispersait au loin en des milliers d'étincelles phosphorescentes. Au bruit de la foudre dans les airs, au bruit de la mer se mêlait, par intervalles, la voix du capitaine qui commandait la manœuvre.

C'est dans ces moments là que l'homme de mer se montre dans toute son énergie.

On le dirait pétri d'une autre argile que le reste des hommes; il joue avec les orages; la tourmente semble son élément naturel, il est à l'aise, il jouit; vous osez à peine vous tenir sur le pont et lui, grimpe dans la mâture, se suspend aux cordages, va d'un point à un autre comme s'il venait d'accomplir l'œuvre la plus simple du monde.

La tempête dura toute la nuit, mais depuis trois heures elle allait toujours en décroissant. A sept heures, plus de trace de la tourmente, le navire avait repris son allure habituelle.

Armée. — La garnison des îles du Cap-Vert est constituée par un bataillon de chasseurs portugais dont l'effectif est de 20 officiers, 506 hommes de troupe, et auquel sont adjoints des détachements d'artillerie, du génie, et une section d'infirmiers.

Ce bataillon de chasseurs fournit sur cet effectif un détachement à Bissao et aux îles de Bissagos, possessions portugaises qui sont enclavées dans les dépendances de nos établissements du sud de la Sénégambie.

# TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS. . . . . I

CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE. — Aspect général. . . . . XI

## SÉNÉGAMBIE

### CHAPITRE PREMIER

LA CÔTE DU SAHARA (DU MAROC A SAINT-LOUIS). — Barre de la côte occidentale d'Afrique. — Franchissement des brisants par les pirogues. — Un bal de Signares à Saint-Louis. — Intérieur de Signare. — Négresses jouant au kouri. — De la chasse en Sénégambie. — La danse au Soudan . . . . . 1

### CHAPITRE II

DES DIVERSES RACES QUI HABITENT LE SOUDAN. — I. LE OUOLOF. — Femmes ouoloves. — *A damalice foubine*, danse des Ouolofs. — Le Sérère. II. LE PEULH. — Vêtements des Peulhs. — Le Toucouleur. — Des palabres chez les Toucouleurs. — Palabre du colonel Frey avec Abdoul Boubakar, chef des Toucouleurs du Fouta. — III. LA RACE MANDINGUE. — Caractères généraux. Caractères des peuplades de race mandingue. — Relations de la France avec les peuplades de race mandingue. — Récit du combat du Fatako-Djingo, livré par le colonel Frey aux bandes de Samory (janvier 1886). — Poursuite de l'armée de Malinkamory. — Séjour de la colonne à Niagassola. — Transport des malades et des blessés à la suite des colonnes. — Voyage à Paris de Karamoko, fils de Samory. — Le Bambara. — Danse des Bambaras. — Le Khassonkais. — Le Sarrakholais. — IV. DIOBAS, BALANTES, etc. — V. DES MAURES. — Femmes et enfants maures. — Le Maure à l'escale, les traitants et les maîtres de langue. — Danse des Mauresques. . . . . 11

## CHAPITRE III

Pages.

HABITATIONS, INTÉRIEURS, REPAS DES NOIRS DE LA SÉNÉGAMBIE. — Habitations des noirs. — Intérieur de case de nègre. — Description d'un village indigène fortifié. — Attaque d'un village par les indigènes. — Des bijoux de la négresse. — Coiffures des négresses de la Sénégambie. — Du tabac au Sénégal. — Un marché indigène. — Préparation des repas des Noirs. — Les pileuses de couscous. — Repas des noirs. — Boisson des Noirs. — Du deuil chez les noirs . . . . . 107

## CHAPITRE IV

GRIOTS ET MARABOUTS. — Les Griots. — Les Marabouts . . . . . 127

## CHAPITRE V

LE FLEUVE SÉNÉGAL. — Cours du fleuve. — Une rue de Saint-Louis pendant une inondation. — 1° Bas Sénégal. — 2° Moyen Sénégal. — 3° Haut Sénégal. — Description de Bakel. — Combat de Kounguel, près du fort de Bakel, contre les bandes de Mahmadou-Lamine (mars 1886). — Affluents du Sénégal. . . . 139

## CHAPITRE VI

Combat de nuit contre des indigènes du haut Sénégal, passage du fleuve par une colonne ramenant le butin pris à l'ennemi . . . . . 165

## CHAPITRE VII

Les cousins, moustiques, maringouins au Sénégal . . . . . 179

## CHAPITRE VIII

DAKAR ET GORÉE. — De la rade de Saint-Louis à la rade de Dakar. — Aspect de la côte. — Importance de Dakar. — Gorée . . . . . 191

## CHAPITRE IX

COMMERCE DU SÉNÉGAL. — Population. — Climat. — Conditions difficiles des opérations des colonnes expéditionnaires pendant les mois de mai et de juin dans le haut Sénégal. . . . . 199

## CHAPITRE X

Pages.

TROUPES STATIONNÉES DANS LE SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.— Effectifs. — Colonnes d'opération dans le haut Sénégal. — Le spahi sénégalais. — Le tirailleur sénégalais. — Le disciplinaire de la marine. — Le marin. — Le médecin de marine. — Union des Femmes de France . . . . . 207

# DÉPENDANCES DE LA COLONIE DU SÉNÉGAL

## CHAPITRE PREMIER

CÔTE DITE DES RIVIÈRES DU SUD DU SÉNÉGAL ET DE SIERRA-LEONE. — Aspect général. — Mer des côtes de la Sénégambie et de Sierra-Leone. — Dépendances du Sénégal. — Sainte-Marie de Bathurst. — Archipel des Bissagos. — Les Alcatras . . . . . 233

## CHAPITRE II

SIERRA-LEONE. — Free-Town. — Les habitants. — Armée. — Iles Bananes, Iles Plantains, etc. . . . . 241

## CHAPITRE III

CÔTES DES GRAINES. — Village et rivière de Gallinas. — L'abolition de la traite des noirs en Afrique . . . . . 247

## CHAPITRE IV

CÔTE DE LIBÉRIA. — République de Libéria. — Les Kroumen . . . . . 259

## CHAPITRE V

CÔTE DE GUINÉE. — Aspect général. — Climat . . . . . 267

## CHAPITRE VI

CÔTE-D'OR. — Établissements français. — Moyens de communication. — La population. — Établissement fondé par le gouverneur Bouët-Willaumez dans

Pages.

la rivière Assinie (Côte-d'Or). — Assinie. — Dabou, Grand-Bassam. — Population de Grand-Bassam. — Établissements anglais. — Axim. — Cap des Trois-Pointes. — Dixcove. — Chama. — Elmina. — Cap-Coast. — Accra. — Population. — Moyens de communication. — Armée. . . . . 271

## CHAPITRE VII

CÔTE DE BÉNIN OU CÔTE DES ESCLAVES. — Aspect général. — Colonie allemande de Petit-Popo ou principauté de Togo. — Population. — Produits. — Moyens de communication. — Établissements français de la côte des Esclaves. — Poste d'Agoué. — Territoires de Grand-Popo et d'Agoué. — Population. — Moyens de communication. — Territoire de Porto-Novo. — Lac de Denham. — Habitations sur pilotis. — Population. — Commerce. — Climat. — Le roi de Porto-Novo. — Kotonou. — Royaume de Dahomey. — Plage de Wydah. — Aspect de la ville de Wydah. — De la divinité du Dahomey. — Mode de saluer les indigènes du Dahomey. — Les amazones du Dahomey. — Moyens de communication. — Voyage en pirogue. — Protectorat portugais au Dahomey. — Possessions anglaises de la côte des Esclaves. — Lagos. — Moyens de communication. — Garnison. — Exposition des cadavres des gens morts sans avoir payé leurs dettes . . . . . 291

## CHAPITRE VIII

CÔTE DE CALABAR. — Rivière Bonny. — Village du roi de Bonny. — Habitations des traitants. — Rivière de Vieux-Calabar. . . . . 349

## CHAPITRE IX

CÔTE DE CAMEROUN. — Aspect général. — Habitants. — Pirogues de la côte et des rivières du golfe de Guinée. — Pirogues de guerre de Bonny. — Iles Elobey. . . . . 353

## CHAPITRE X

GABON. — Aspect général. — Premier établissement fondé sur la rive droite du Gabon. — Denys, roi du Gabon. — Famille de Denys. — Habitants du Gabon. — Habitations des tribus du Gabon. — Race M'Pongouée. — Coiffure des femmes m'pongouées. — Boulous, Bakalais. — Race Pahouine, son caractère. — La Pahouine. — Coiffure des Gabonaises. — Coiffure des femmes des autres tribus. — Danse des Gabonais . . . . . 363

## CHAPITRE XI

ILES DU GOLFE DE BIAFFRA. — Fernando-Po. — Aspect général. — Santa-Isabel. — Population. — Climat. — Garnison . . . . . 405

## CHAPITRE XII

Pages.

ILE DU PRINCE. — Aspect général. — Baies de l'île du Prince. — Baie de Saint-Antoine. — Habitants. — Armée . . . . . 411

# MAROC

## CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTION DE LA CÔTE DU MAROC. — Tanger. — Mogador. — Vue de Mogador. — Climat de Mogador. — Vue d'Agadir. — Villes principales . . . 419

## CHAPITRE II

GOUVERNEMENT. — Des intérêts français au Maroc. . . . . 439

## CHAPITRE III

LA POPULATION DU MAROC. — Des Berbères. — Arabes. — Maure et Mauresse du Maroc. — Intérieur d'une maison juive. — Juive du Maroc en habits de noce. — Le mariage au Maroc . . . . . 443

## CHAPITRE IV

LE COMMERCE DU MAROC. — Commerce du Maroc avec nos colonies . . . . . 453

## CHAPITRE V

ARMÉE DU MAROC. — Organisation. — Armée régulière. — Recrutement. — Solde. — 1° Infanterie. — Armement. — 2° Cavalerie. — Cavaliers de l'armée du Maroc. — 3° Artillerie. — 4° Marine. — Armée irrégulière. — Mode de combattre. — Conclusion . . . . . 459

## ILES CANARIES

### CHAPITRE PREMIER

Pages.
ASPECT GÉNÉRAL. — Climat. — Pic de Ténériffe. . . . . 473

### CHAPITRE II

HABITANTS DES ILES CANARIES. — Les Guanches de l'île Ténériffe. — Habitants de la ville. — Habitants de la campagne. . . . . 483

### CHAPITRE III

ASCENSIONS DU PIC DE TÉNÉRIFFE. — Ascension au haut du pic de Teyde, par M. Bouquet de la Grye. — Ascension du pic de Ténériffe, par M. le vice-amiral Bouët-Willaumez. — Ascension par J. Leclercq. . . . . 495

### CHAPITRE IV

ARMÉE DES CANARIES. — Infanterie. — Artillerie . . . . . 501

## ILES DU CAP-VERT

ASPECT GÉNÉRAL. — Climat. — Port de Saint-Vincent. — Cimetière français. — La Praya. — Des Tornades. — Description d'une tornade sur la côte du Sénégal. — Une tempête sur les côtes occidentales d'Afrique. — Armée . . . 507

# TABLE DES FIGURES


Pages.

Côte du Maroc. . . . . XIII
Aspect de la côte d'Afrique (côte de Guinée). . . . . XIV
Vue d'Agadir (côte du Maroc). . . . . XV
Fort de Bakel (haut Sénégal) . . . . . 1
Pirogue franchissant les brisants de Guet-N'Dar. (Aquarelle inédite de Nousveaux.). 3
La ville de Saint-Louis (Sénégal), vue du mouillage de Guet-N'Dar. . . . . 4
Signare en négligé. (Darondeau.) . . . . . 7
Signare quêtant à l'église, d'après Darondeau. . . . . 8
Négresses jouant au kouri. (Aquarelle inédite de Darondeau.). . . . . 9
Signare en grand costume. (Aquarelle inédite de Darondeau.). . . . . 11
Un bal de signares (mulâtresses) à Saint-Louis (Sénégal), d'après une aquarelle inédite de Nousveaux, de 1844. . . . . 12
Intérieur de signare. (Aquarelle inédite de Darondeau.). . . . . 16
Signare en grand costume. (Aquarelle inédite de Darondeau.) . . . . . 17
Derrière le guide s'avance le chef de la colonne . . . . . 19
Un tam-tam auquel tout le village prend part est organisé en l'honneur des étrangers . . . . . 20
Le lion du Sénégal. . . . . 25
Malinkais guerrier et chasseur. . . . . 28
C'était dans la nuit du 1er janvier 1886, au camp de Toukolo. (Composition de M. Fernando.) . . . . . 29
Peulh chasseur, d'après une photographie. . . . . 32
Négresse accoutrée selon les caprices des modes parisiennes. . . . . 33
Ouvriers d'art de Saint-Louis. (Collection M. M.). . . . . 37
Type Sérère. (Collection M. M.). . . . . 41
Ouolof de Saint-Louis. (Collection M. M.). . . . . 42
Ouolof de Saint-Louis. (Collection M. M.). . . . . 43
*A damalice foubine!* (Danse des Ouoloves de Saint-Louis.) . . . . . 44
Ouolove de Saint-Louis. (Collection M. M.) . . . . . 46
Ouolove du Cayor. (Collection M. M.) . . . . . 47
Captive Ouolove . . . . . 48
Femmes de traitants (commerçants indigènes), de Saint-Louis. (Col. M. M.). . . 49
Type de Sérère. . . . . 50
Chef peulh. (Collection M. M.). . . . . 51

Pages.
Vieille femme peulhe. . . . . 52
Jeunes filles peulhes, d'après une photographie de M. Colot. . . . . 53
Femme de tirailleur (Toucouleur) . . . . . 55
Femmes toucouleurs. (Collection M. M.). . . . . 56
Femmes toucouleurs du Boundou. . . . . 57
Un palabre. — Entrevue du colonel Frey et d'Abdoul Boubakar, en 1886. (Composition de M. lecapitaine Philippe.). . . . . 60
Type malinkais de la rive gauche du haut Niger, d'après une photographie de M. Van Bosch. . . . . 64
Type mandinkais de la rive droite du haut Niger, d'après une photographie de M. Van Bosch. . . . . 65
Type malinkais (haut Sénégal). . . . . 67
Malinkais du haut Niger (rive droite) . . . . . 68
Types malinkais du haut Niger (rive gauche). . . . . 69
Soldat de l'armée de Samory, d'après une photographie de M. Van Bosch. . . . . 72
Soldat de l'armée de Samory, d'après une photographie de M. Van Bosch. . . . 73
La deuxième compagnie commence le passage silencieusement . . . . . 76
Un à un, avec des difficultés inouïes, hommes et bêtes opèrent la descente. . . . 77
Au moment ou le spahi va l'atteindre, le noir couche en joue son adversaire. . . 79
Quelques mulets moururent; à peine furent-ils traînés hors du camp . . . . . 80
Tout était dévoré, jusqu'aux entrailles, jusqu'à la peau des animaux. . . . . 81
Transport des malades et des blessés, à la suite des colonnes. . . . . 84
La mission ouassoulienne (Karamoko et ses serviteurs), d'après une photographie de M. Van Bosch. . . . . 85
Groupe de Bambaras du haut Sénégal. (Collection M. M.) . . . . . 87
Chefs bambaras du haut Niger. (Collection M. M.) . . . . . 88
Guerriers sarrakholais . . . . . 89
Tirailleur de race bambara. . . . . 90
Chef khassonkais. . . . . 91
Type khassonkais. . . . . 91
Chef khassonkais. . . . . 92
Un prince sarrakholais et sa captive, d'après Darondeau. . . . . 93
Jeune fille khassonkaise. . . . . 94
Un laptot sarrakholais (matelot indigène). . . . . 94
Un laptot sarrakholais (matelot indigène) . . . . . 95
Sarrakholais sur son bœuf porteur. (Photographie de M. Bonnevide.) . . . . . 96
Le Sarrakholais caravanier. (Composition de M. le capitaine Philippe.). . . . . 97
Aspect d'une escale du Sénégal, au moment de la traite des gommes . . . . . 99
Arrivée d'une caravane maure à l'escale. . . . . 100
Maures traitant de la gomme à l'escale de Bakel . . . . . 101
Mauresques du Sénégal. . . . . 102
Maître de langues. (M. M.). . . . . 103
Maure à l'escale. (M. M.). . . . . 104
Fort de Mérinaghen sur le lac de Guier (Sénégal). . . . . 107
Groupe de cases composant l'habitation d'un chef indigène. . . . . 108
Village indigène, d'après une photographie de M. Bonnevide. . . . . 109
Négresse de Gorée. (M. M.). . . . . 111
Ouolove de Saint-Louis . . . . . 112
C'est par ces trous qu'à la nuit tombante se glissent, comme des hyènes, les noirs qui... . . . . 113
Négresse de Saint-Louis. . . . . 115

Pages.
Les pileuses de couscous. — L'horrible danse du pilon est dans toute sa vigueur. (Composition de M. le capitaine Philippe.) . . . 116
Femme de tirailleur préparant le couscous . . . 119
Groupe de captives préparant le couscous (M. M.) . . . 120
Noirs récoltant l'huile de palme . . . 121
Signares en costume de deuil . . . 125
Griots musiciens du haut Sénégal . . . 127
Griots de Sambala, roi de Médine, d'après une photographie de M. Barbier . . . 128
Un traitant auquel on chante ses louanges . . . 129
Griot de Galam et sa femme . . . 130
Griot en habit de fête. (M. M.) . . . 131
Un griot du roi du Boundou. (M. M) . . . 132
Un marabout sénégalais. (Collection M. M.) . . . 135
Un marabout . . . 136
Fort de Richard-Toll, au confluent du Sénégal et de la Taouey . . . 139
Une rue de Saint-Louis pendant une inondation . . . 141
Poste de Dagana (Sénégal) . . . 143
Sur le Sénégal, on n'aperçoit alors que remorqueurs aux puissantes machines . . . 144
Poste de Saldé (Sénégal) . . . 145
Village de Kounguel dans le haut Sénégal, d'après une aquarelle inédite de Nousveaux . . . 148
Poste de Matam (Sénégal) . . . 152
Colonne en marche le long du fleuve du Sénégal . . . 153
Kayes. (Pavillon du commandant supérieur.) . . . 155
De toutes parts surgissent des bandes hurlantes . . . 156
Chute de Gouina (haut Sénégal), d'après une photographie de M. le lieutenant Hubert . . . 160
Le Sénégal près de Kayes. (M. M.) . . . 161
Ile de Gorée . . . 163
Le Sénégal devant Bafoulabé . . . 164
Fort de Lampsar sur le marigot de Khassak (Sénégal) . . . 165
Cadavres de l'ennemi traînés au fleuve, après le combat, par les auxiliaires qui, au préalable, les dépouillent complètement . . . 169
Soldat d'infanterie de marine . . . 171
Passage du fleuve *le Sénégal*, par une colonne ramenant un fort butin pris sur l'ennemi . . . 172
Un convoi de prisonniers indigènes . . . 177
Soldats d'infanterie de marine à la fin d'une campagne . . . 179
Vol d'aigrettes dans le marigot de Hamm, près de Dakar . . . 180
Ile de Gorée. (Aquarelle de Nousveaux.) . . . 185
Ile de Gorée, vue du large . . . 188
Montagnes du cap Sierra-Leone . . . 191
Signare de Gorée, d'après une aquarelle de Darondeau . . . 193
Place et marché de Gorée, d'après une aquarelle inédite de Nousveaux . . . 196
Cap de Sainte-Marie-de-Batturst . . . 199
Spahi sénégalais, d'après une photographie . . . 201
Camp des tirailleurs. — D'un pas léger, soutenant, de leurs bras robustes, des calebasses sur leur tête, elles rentrent, rieuses et bruyantes, au camp des tirailleurs. (Composition de M. le capitaine Philippe) . . . 204
Ville de Sainte-Marie-de-Bathurst (Gambie) . . . 207
Campement d'une batterie de montagne. (Photographie de M. le lieutenant Hubert) . . . 208

Pages.
Une section d'artillerie de quatre de montagne. (Collection M. M.). . . . . 209
Spahis sénégalais établis au campement à Diamou, d'après une photographie de M. le lieutenant Hubert. . . . . 212
Tirailleur et sa femme, d'après une photographie. . . . . 215
Femmes de tirailleurs Toucouleurs . . . . . 216
Femmes de tirailleurs Ouolofs. . . . . 217
Intérieur de tirailleur, d'après une photographie de M. le lieutenant Hubert. . . . 220
Interprètes indigènes attachés aux commandants des colonnes du haut Sénégal. (Collection M. M.). . . . . 221
Auxiliaires bambaras suivant les colonnes françaises. (Types du haut Niger.). . . 225
Un roitelet africain. . . . . 227
Montagnes du nord de Sierra-Leone. . . . . 233
Ville de Free-Town. . . . . 236
Ilot des Alcatras. . . . . 238
Le fort anglais d'Axim, vue du fond de la baie. . . . . 241
Officier du 1er régiment des Indes occidentales . . . . . 243
Un village de l'entrée de la rivière de Gallinas. (Ancien repaire de traite des noirs) . . . . . 244
Soldat du régiment des Indes occidentales, bataillon de Sierra-Leone . . . . . 246
Vue du cap des Trois-Pointes. . . . . 247
On rencontre ces caravanes marchant sur de longues files . . . . . 249
Négrier forçant ses esclaves à chanter pour les empêcher d'être atteints de nostalgie, d'après Nousveaux. . . . . 252
Vue de la ville de Monrovia, chef-lieu de la République de Libéria, d'après une aquarelle de Darondeau. . . . . 257
Site de la rivière de Gallinas, d'après une aquarelle de Nousveaux. . . . . 260
Vue du cap de Monte, côte des Graines. . . . . 260
Palabre d'affaires entre le commandant E. Bouët-Willaumez et les chefs indigènes de la côte du Krou. (Aquarelle inédite de Darondeau.). . . . . 265
Pointe de gauche de l'entrée de la rivière de Sestros, côte des Graines, d'après une aquarelle de Nousveaux. . . . . 268
Mulâtresses des établissements de la Côte-d'Or, d'après Darondeau. . . . . 273
Premier établissement fondé par les Français sur la côte de Grand-Bassam. . . . 276
Établissement fondé par le gouverneur E. Bouët-Willaumez dans la rivière Assinie (Côte-d'Or). . . . . 276
Une rue du village anglais de Dixcove (Côte-d'Or). (Aquarelle de Nousveaux.). . . 281
Le commandant E. Bouët-Willaumez attaque et châtie les peuplades insurgées de Grand-Bassam, d'après une aquarelle, reproduction d'un tableau attribué à Horace Vernet . . . . . 284
Vue de l'établissement anglais d'Elmina. . . . . 287
Vue de l'établissement anglais de Cap-Coast. . . . . 287
Le fort anglais de Christiansberg, vu du mouillage. . . . . 287
Les forts anglais d'Accra, sur la Côte-d'Or. (Aquarelle inédite de Nousveaux.). . . 289
Village de Petit-Popo, colonie allemande. . . . . 291
Fort d'Elmina (anglais), sur la Côte-d'Or, d'après une aquarelle inédite de Nousveaux . . . . . 292
Fort de Christiansberg . . . . . 292
Indigène de Porto-Seguro. (Croquis de M. Tralboux.) . . . . . 295
Indigène de Porto-Seguro (Croquis de M. Tralboux.) . . . . . 296
Christiansberg, chef-lieu des possessions anglaises de la Côte-d'Or. (Aquarelle de Nousveaux.). . . . . 297

Pages.
Un coin de Grand-Popo, d'après un croquis de M. Tralboux. . . . . 299
Fort anglais de Chama (Côte-d'Or). . . . . 300
Femme de Grand-Popo. . . . . 303
Une factorerie française à Porto-Novo. . . . . 304
Le roi de Porto-Novo. . . . . 305
Case des bords du lac de Denham. . . . . 306
Case des bords du lac de Denham . . . . . 307
Pirogue de la côte des Esclaves. . . . . 307
Indigènes de la côte de Bénin, d'après une photographie de M. le colonel D. Dorat. . . . . 308
Ustensiles de ménage (côte des Esclaves) . . . . . 310
Ustensiles de ménage (côte des Esclaves) . . . . . 311
Pagayes et haches de la côte des Esclaves. . . . . 312
Église catholique à Porto-Novo, d'après une photographie de M. le colonel D. Dorat. . . . . 313
Soldy, ancien roi de Porto-Novo. . . . . 314
Vue de Wydah prise du mouillage. . . . . 315
Vue du village de Kotonou. (Croquis de M. Tralboux.). . . . . 315
Bois sacré et cases des serpents fétiches, à Wydah, d'après une aquarelle inédite de Nousveaux. . . . . 316
Type des indigènes du Dahomey. . . . . 318
Soufflet de forge au Dahomey . . . . . 319
Village nègre de Abomey-Calair (Dahomey), d'après M. Tralboux. . . . . 320
Les amazones guerrières du Dahomey, d'après une photographie communiquée par M. le colonel Dinnematin-Dorat. . . . . 321
Vue du fort français de Wydah. . . . . 322
Transport d'un malade en hamac (côte des Esclaves). . . . . 323
Mode ordinaire de voyager à la côte des Esclaves. (Composition de M. le capitaine Philippe.) . . . . . 324
Manière de se saluer à la côte des Esclaves. (Croquis de M. Tralboux.) . . . . . 326
Chapeau en paille employé par les indigènes pour se garantir de la pluie. . . . . 327
Type de Minas, piroguier de la côte des Esclaves, d'après un croquis de M. Tralboux . . . . . 328
Exposition des cadavres des gens morts sans avoir payé leurs dettes, d'après une aquarelle inédite de Nousveaux. . . . . 329
Type de Minas, piroguier de la côte des Esclaves, d'après un croquis de M. Tralboux . . . . . 330
Type de Minas, piroguier de la côte des Esclaves, d'après un croquis de M. Tralboux . . . . . 331
Palabre d'affaires. — Suspendu dans un appartement, le hamac remplace avec avantage le lit pour se reposer; il est aussi employé pour les palabres des chefs. 332
Tailleur de Lagos. . . . . 334
Type de Minas, piroguier de la côte des Esclaves, d'après un croquis de M. Tralboux . . . . . 335
Jaja, roi d'Opobo, village indigène de la côte des Esclaves. . . . . 336
Pirogue de guerre du roi de Bonny. (Aquarelle inédite de Nousveaux.). . . . . 337
Village du roi de Bonny. . . . . 339
Femmes indigènes de la côte de Lagos, d'après une photographie de M. le colonel D. Dorat. . . . . 340
Pirogue de la côte de Cameroun, d'après une photographie de M. le capitaine Laumonier. . . . . 341

Pages.
Aspect de la végétation au Gabon, d'après une photographie de M. Le Breton . . 345
Le pic de Clarence (île de Fernando-Po). . . . . 349
Côte occidentale d'Afrique. . . . . 353
Indigène commerçant de la côte de Cameroun . . . . . 355
Femme de Cameroun, côte de Cameroun, possession allemande. . . . . 356
Traitant de la côte de Cameroun. . . . . 357
Femmes indigènes de Cameroun. . . . . 359
Végétation du Gabon. — L'entrée de la forêt . . . . . 361
Côte occidentale d'Afrique . . . . . 363
Premier établissement fondé en 1844 sur la rive droite du Gabon. . . . . 364
Vue de Libreville (Gabon), d'après une photographie de M. Le Breton, enseigne de vaisseau . . . . . 366
Ouvriers indigènes de Libreville (Gabon), d'après une photographie de M. le capitaine Laumonier . . . . . 367
Denys, roi de la rive gauche du Gabon. (Aquarelle de Darondeau.) . . . . . 368
Une femme du roi Denys. . . . . 369
Dolyngha, frère du roi Denys. (Aquarelle de Darondeau.) . . . . . 370
Petit Denys, neveu du roi Denys. (Aquarelle de Darondeau.) . . . . . 371
Le fils de Petit Denys, courtier français. (Nousveaux.) . . . . . 372
Les femmes de Petit Denys. (Nousveaux) . . . . . 373
Roitelet africain. . . . . 376
Indigènes du Gabon, tribu des M'Pongoués. (Photographie de M. Le Breton.) . . 377
Jeune gabonaise . . . . . 378
Gabonaise costumée à l'européenne. . . . . 379
Traitants gabonais . . . . . 380
Gabonaise costumée à l'européenne . . . . . 381
Femmes de la tribu des Boulous, d'après une photographie de M. Laumonier . . 383
Village de noirs pongoués, d'après une photographie de M. Le Breton, enseigne de vaisseau . . . . . 384
Indigènes du Gabon, tribu des Bakalais, d'après une photographie de M. Le Breton. 385
Village boulou, d'après une photographie de M. Le Breton, enseigne de vaisseau. 388
Types de femmes de race bouloue, d'après une photographie de M. Le Breton, enseigne de vaisseau. . . . . 389
Type pahouin. . . . . 391
Femmes pahouines, d'après une photographie de M. Le Breton. . . . . 392
Village pahouin de Boumba, d'après une photographie de M. Le Breton, enseigne de vaisseau. . . . . 393
Jeune fille pahouine . . . . . 396
Jeune mère pahouine . . . . . 397
Coiffure des Gabonaises . . . . . 399
Coiffure des Gabonaises . . . . . 400
Vue d'une case de garde d'un village pahouin, d'après une photographie de M. Le Breton . . . . . 401
Tirailleur gabonais. . . . . 403
Ile du Prince. — Vue de la baie de l'Ouest. . . . . 405
Aiguada de l'île du Prince. (Aquarelle de Nousveaux.). . . . . 409
Côte occidentale d'Afrique . . . . . 411
Ville et baie de Saint-Antoine. (Ile du Prince, par Nousveaux). . . . . 412
Arbres vacoa à l'île du Prince. (Aquarelle inédite de Nousveaux.) . . . . . 413
Ville de Tanger, vue du nord, d'après Hell, photographe à Tanger . . . . . 418
Vue de Mogador . . . . . 419

Pages.
Cap Spartel, d'après une photographie de M. Hell . . . . . 420
Marocaine de Tanger . . . . . 421
Mauresse de Tanger. (Photographie Hell.) . . . . . 423
Femme de la campagne. (Photographie Hell.) . . . . . 424
Vue de Rabat, d'après une photographie de M. le capitaine Leguay (Vue prise de l'intérieur) . . . . . 425
Fortifications de Rabat, d'après une photographie de M. le capitaine Leguay . . . 427
Marocaine de Rabat . . . . . 428
Soldat maure de la garnison de Mogador, d'après Darondeau . . . . . 429
Femme marocaine de Mogador . . . . . 431
Chef d'ouvriers marocains de Mogador . . . . . 432
Habitant du Sous, d'après une photographie de M. le capitaine Leguay. . . . . 433
Arabe du Maroc, d'après une photographie . . . . . 435
Bivouac du commandant Bouët-Willaumez sur le pic du Ténériffe en 1841, d'après un croquis inédit de Darondeau. . . . . 436
Rabat, à l'embouchure de l'Abou-Rakrak (r. g.) . . . . . 439
Le chérif Abd-Ess-Élam, protégé de la France. (Photographie de M. le capitaine Leguay.) . . . . . 441
Salé, à l'embouchure de l'Abou-Rakrak (r. d.) . . . . . 443
Femme arabe du Maroc . . . . . 444
Arabe du Maroc en prières, d'après une photographie de M. le capitaine Leguay. 445
Maure et Mauresse du Maroc, d'après Darondeau . . . . . 446
Chef marocain d'origine noire. (Photographie Hell.) . . . . . 447
Intérieur d'une maison juive à Mogador, d'après une aquarelle de Darondeau. . 448
Juive du Maroc en habits de noce, d'après une aquarelle de Darondeau . . . . . 449
Autre juive du Maroc . . . . . 456
Fantassin de l'armée régulière du Maroc. (Fragment d'un tableau de M. Bretegnier. Salon de 1889.) . . . . . 457
Ville de Safi . . . . . 459
Ville et port de la Praya (îles du Cap-Vert). . . . . 460
Bourgade de Saint-Vincent (îles du Cap-Vert), d'après un croquis de Darondeau . 460
Cavalier de l'armée régulière du Maroc. (Fragment d'un tableau de M. Bretegnier. Salon de 1889.) . . . . . 465
Campement d'une caravane. . . . . 468
Femme de l'île de Palma. . . . . 474
Habitant de l'île Lanzarote en costume de fête . . . . . 475
Vue de Sainte-Croix de Ténériffe . . . . . 476
Habitant de Ténériffe (costume du dimanche) . . . . . 477
Vue du pic de Ténériffe, d'après une photographie. . . . . 478
Sites de la baie de Saint-Vincent, d'après un croquis de Darondeau. . . . . 481
Femme de Ténériffe (costume de fête). . . . . 484
Habitant de Ténériffe (costume de voyage) . . . . . 485
Habitant de la Grande-Canarie. . . . . 486
Marchande de Ténériffe (costume du dimanche). . . . . 487
Paysage des îles du Cap-Vert, d'après une photographie de M. Testot-Ferry, lieutenant de vaisseau . . . . . 488
Une canonnière-brick recevant une tornade. . . . . 489
La baie de Praya, vue du mouillage extérieur (îles du Cap-Vert . . . . . 492
Ville de El Araisch . . . . . 495
Chasseur à pied espagnol (armée des îles Canaries.). . . . . 497
Sites des environs de Praya (îles du Cap-Vert).— (Aquarelle inédite de Nousveaux.). 505

Pages.
Vue de la Braya (îles du Cap-Vert), d'après une photographie. . . . . 508
Crique de l'île Brava (îles du Cap-Vert), d'après un croquis de Darondeau . . . . 509
Cimetière des Français de Saint-Vincent (îles du Cap-Vert), d'après un croquis de Darondeau . . . . . 512
Types d'indigènes des îles du Cap-Vert, d'après une photographie de M. le lieutenant de vaisseau Testot-Ferry . . . . . 513
Indigènes du Cap-Vert . . . . . 515
Femmes indigènes des îles du Cap-Vert, d'après une photographie de M. Tuault, aspirant de marine . . . . . 516
Sites des environs des Praya (îles du Cap-Vert). — (Aquarelle de Nousveaux.). . 517

# TABLE DES CARTES

Pages.
I. Maroc (côte ouest). . . . . XII-XIII
II. Carte des contrées entre Sénégal et Niger. . . . . 40-41
III. Haut Sénégal et haut Niger. . . . . 164-165
IV. Saint-Louis et environs. . . . . 192-193

# TABLE DES NOMS CITÉS


Abd-ess-Elam, chérif du Maroc, protégé de la France, 441.
Abdoul Boubakar, chef toucouleur, son entrevue avec le colonel Frey, 62.
Abomey, grand village, résidence du roi de Dahomey, 319.
Accra, ville, port important, possession anglaise, 283, 285.
Achantis, race nègre de Guinée, 272, 282; peuple les établissements anglais de la Côte-d'Or, ses qualités, 285.
Agadir ou Santa-Cruz, dernier port du Maroc, ancienne ville portugaise, 434.
Agoué, poste, établissement français, Côte des Esclaves, 298.
Akba, rivière de Guinée, 271.
Alcatras (Iles), colonie française, côte d'Afrique, 238.
Alfotonou, village sur pilotis, lac Denham, Porto-Novo, 304.
Almamy, roi nègre, 110.
Amarat, peulh, chasseur intrépide, son adresse, 31.
Amazones de Dahomey, femmes formant la garde du roi, 322, 330; leurs exercices, 331, 335.
Anamalis fobil, danse du Sénégal décrite par P. Loti (*Le Roman d'un Spahi*), 50; V. *A damalice foubine*.
Antoine (St-), île du Cap-Vert, 514.
Antoine (St-), chef-lieu de l'Ile du Prince, golfe de Biafra, décrit par Fleuriot de Langle, 415; Hecquard dépeint ses habitants, garnison, 416.
Aouguelmin, petite ville du Sous (Maroc) qui envoie des caravanes vers Segou et Tombouctou, 454.
Apollonie, établissement anglais, Côte-d'Or, Guinée, 279.
Arzila, premier port du Maroc sur la côte occidentale, en ruines, 424.
Assinie, rivière, 271; établissement français, 272, 274; fort Joinville, 275.
Arvansoni, village sur pilotis, lac de Denham, 304.
Axim, ancien fort hollandais, actuellement anglais, Guinée, 279.
Azamar, ville du Maroc, 426.

Badagry, autrefois le plus grand marché négrier de la Côte, 344.
Badumbé, village du haut Sénégal, 158, 200.
Baffa, poste français, 236.
Bafoulabé, ville où se forme le Sénégal, 139, 158, 200.

Bagouins, une des peuplades aborigènes du Sénégal, 41, 42.
Bakalais, tribu nègre du Gabon, 379, 389.
Bakel, fort de la Sénégambie, 1, 67; description, 151; théâtre de combats, 152.
Balantes, peuplade nègre aborigène du Sénégal, 96, 97.
Bamakou, fort de la Sénégambie, 71, 201.
Bambaras, peuplade nègre, chasseurs déterminés, le type le plus intéressant de la contrée, 30; ses qualités, 83, 84; danse des Bambaras, 85.
Barracon, hangar où l'on entassait les esclaves, 247.
Barrages, du Sénégal, 158.
Barret (Dr), sur l'importance de Dakar, 192; sur le marché de Gorée, 194; sur Sierra-Leone, 243; sur la traite, 253. — Ouvr. cité : *L'Afrique occidentale.*
Barre de la côte occidentale d'Afrique, 4, 5.
Bénin (Côte), ou côte des Esclaves, 291; colonie allemande, 294.
Benty, poste français sur la Mellacorée, 236.
Bérenger-Féraud, sur les Signars, 18; sur les Maures et sur l'escale, 101, 102; sur l'habitation des noirs, 107. — Ouv. cité : *Les Peuplades de la Sénégambie.*
Berbères, race aborigène du Maroc, son caractère indépendant et belliqueux, 444, 446.
Bérut, chasseur distingué, 34.
Biafra, golfe, sa navigation pénible, les îles qui en dépendent, 404.
Bissagos (les), archipel, comptoirs portugais, 232, 238.
Boilat (abbé). Sur les Signars, 15; l'Escale, 105; les bijoux des négresses, 114; les Griots, 131. — Ouv. cité : *Esquisses sénégalaises.*
Boké, poste sur le Rio Nuñez, 236.
Bokhoro, village où se réunissaient les bandes de Mahmadou-Lamine, 165, 166; combat, 167, 175.
Bonny, village, royaume nègre, 350; pirogues de guerre, 345.
Boubou, vêtement, 47, 48.
Bouche (abbé). A propos des requins, 8; de la danse des nègres, 40; des palabres, 58; sur la ville de Porto-Novo, 308. — Ouv. cité : *La Côte des Esclaves.*
Bouet-Willaumez. A propos de la traite et des négriers, 248; traité avec Denys pour l'établissement du Gabon, 365, 368.
Boulous, tribu nègre du Gabon, 379, 382, 389.
Boundou, royaume nègre : femmes enlevées par Mahmadou et rapatriées par les Français, 137.
Branda. Sur les Kroumen, 263. — Ouv. cité : *Récits et Nouvelles.*
Brava, île du Cap-Vert, 507; la plus agréable et la plus saine, 513.
Burdo. Sur Sierra-Leone, 241, 242; sur les Kroumen, 264. — Ouv. cité : *Niger et Bénué.*
Bassam. V. Grand-Bassam.

Calabar, côte, village, 349; établissements anglais, vieux Calabar, 351.
Cameroun, côte, rivière, montagnes, prot. allemand, 353.
Campo, rivière, Côte de Cameroun, 353.
Cañada, cratère au Ténériffe, 496.
Canaries (îles), aspect général, leur nombre, climat, population, 473.
Cap-Coast, ville, Côte-d'Or, établ. anglais, 282.
Cap-Vert (îles du), aspect général de l'archipel, sa formation, nombre des îles, climat, habitants, 507, 508; possession portugaise, armée, 519.
Carabane, poste sur la Cazamance, 235.
Caravane, au Maroc, 454, au Soudan, Sénégal, 194.
Cayor, lac du Sénégal, 164.

Cazamance, rivière, établissement français, 235.
Chama, fort anglais sur la Prah, 280.
Chasse, en Sénégambie, 18; troupes d'animaux variés, haut Sénégal, bœufs sauvages, girafes, cynocéphales, lions, etc., 22, 30; chasse aux bêtes fauves, Toucouleurs, Malinkais, Bambaras, chasseurs déterminés, leur vie et leurs ruses, 31, 32; Français adonnés également à la chasse, le Dr Lota, le lieutenant de Ségur, 33, 34; une amusante partie de chasse, 35, 39.
Chemin de fer, bas Sénégal, 10.
Christiansberg, ancien établissement portugais et danois, chef-lieu des possessions anglaises, Côte-d'Or, 285.
Commerce au Sénégal, 199; au Maroc, son importance, ses marchés à l'intérieur, 453, 454; avec nos colonies, diminution des caravanes, cause, 455, 456; concurrence avec notre commerce au Soudan, etc., 458.
Compiène (M. de). Sur Sierra-Leone, 242; sur les Kroumen, 264. — Ouv. cité : *L'Afrique équatoriale.*
Côte de Fer, Côte sud Maroc, 434.
Côte de Calabar, 349.
Côte des Esclaves ou Bénin, 291; colonie allemande, 294.
Côte des Graines, 247.
Côte d'Ivoire, Guinée, 267.
Côte-d'Or, 267.
Côte de Sous, limite du Maroc, 435.
Courdiaux, récit d'une entrevue avec un roi nègre de Porto-Novo. — Ouv. cité : *Missions catholiques.*
Couscous, 118; pileuses de couscous, 119.
Cousins, Moustiques, 179.
Coussabe, manteau, 104.

Dabou, 275; poste français d'Assinie.
Dakar, port, rade, Cap-Vert, 10, 35, 36. Citation de M. Marche : *L'Afrique occidentale*, sur son importance, 191.
Dahomey, royaume, sa formation, 318; fétichisme, 319; les amazones du roi, 322; la divinité du Dahomey, 326; pouvoir absolu et sanguinaire du roi, 319.
Damalice foubine (La), danse ouolove, 49; même que *Anamalis Fobil*, de P. Loti, *Roman d'un Spahi.*
Damas, roi bambara, 85; il préside à une danse, 86, 88.
Danse, au Soudan, ses différentes espèces, 30, 31, 40, 86.
Denham (Lac), communique avec la lagune de Porto-Novo, 304; villages sur pilotis.
Denys, roi du Gabon, 365, traite avec la France et entretient avec elle des relations avantageuses, 368, 369; sa garde-robe, sa famille, 371, 373.
Dépendances de la colonie du Sénégal, 233, 235.
Diamou, village, haut Sénégal, 200.
Diobas, peuplade aborigène du Sénégal, presque éteinte aujourd'hui, 41, 42.
Dioula, nègre messager, colporteur des caravanes, son industrie, 94, 95, 96.
Disciplinaires de la marine, 215, 216, 218.
Dixcove, fort anglais, Côte-d'Or, 280.
Djedis, tribu nègre du Dahomey, 310.
Dolo, bière fabriquée par les Malinkais, 124.
Dubreka, rivière, 236.
Durand (Dr). Sur l'acclimatement impossible des Européens dans le haut Sénégal, 262.

Ebriés, tribu nègre, Côte-d'Or, 271.
Elmina, fort anglais, 280; ville indigène, 282.
Elobey (Iles), dans la baie de Corisco, disputées par les Espagnols, 359.
Esclaves, leur traitement par les négriers, 248, 250, 252.
Escale, 104, d'après l'abbé Boilat (ouv. déjà cité), 105.

Falémé, rivière, affluent du Sénégal près de Bakel, 164.
Fatako-Djingo, marigot, 72; camp de Malinkamory, 74; combats, 74, 75, 330.
Felou, chutes du Sénégal près de Médine, 158.
Femeland, sergent, escortant les chalands, assailli par les noirs, 154, 155.
Féris (Dr). Sa description de la barre, 5, 6; sur le deuil des nègres, 126.
Fernando-Po (Ile), 405; sa situation exceptionnelle. Santa-Isabel, son port : appartient aux Espagnols, 406; sa population indigène, les *Boubis* ou Bouvis, d'après M. de Compiègne : *Afrique équatoriale*, et Dr Barret : *Afrique occidentale;* climat, garnison, 407, 408.
Fleuriot de Langle, description de l'Ile du Prince, etc., 412. — Ouv. cité : *Croisières à la côte d'Afrique.*
Fogo, la plus haute île de l'archipel du Cap-Vert, volcan, 514.
Fouta, Fouta-Djallon, partie de l'Afrique habitée par les Toucouleurs, 55, 56; montagnes, 78; population, 199.
Franchissement des brisants, 6.
Free-Town, ville de Sierra-Leone, colonie anglaise, 242; description de l'abbé Laffitte. Ouv. cité : *Le Dahomey;* résidence du gouverneur, 246.
Frey (Colonel). Son palabre avec Abdoul-Boubakar, 58, 59; sa campagne contre Samory, 71. — Ses ouv. cités.
Fromentin, descript. d'une danse mauresque, 105.

Gabon (Le), bras de mer, estuaire sur la côte d'Afrique, 274; description, 363; premier établissement français, 364, 365; traité définitif, 368; mœurs, 374, 376; villages, habitations, 378; habitants, 379; danse du Gabon, 399, 406; garnison, 408.
Gabonais ou M'Pongoués, tribu nègre du Gabon, 379, 382, 383, 389.
Gagny, village sarrakholais, haut Sénégal, 165; occupé par la colonne française poursuivant Malinkamory, 176, 177; incendié, 178.
Gallinas, village, rivière, retraite des négriers, 247.
Galé, fort, Sénégal, 72.
Garroway, village, possession française, 262, 274.
Gellé, sur le temple de la mort à Porto-Novo, 309.
Gorée, 10; description par M. Barret : *L'Afrique occidentale;* le marché, 191, 194.
Goulna, chute du haut Sénégal, 158.
Goumbou, village du haut Sénégal, 201.
Grand-Bassam, lagune, 271; établissement franç., 272; la population, 272, 274, 275, 278.
Grand-Popo, aspect général, 296; protectorat français, population, 299.
Griots, musiciens ambulants, bouffons, 128, 129; d'après M. Marche : *Afrique occidentale*, 130, 131; d'après M. Boilat, 132; leurs femmes, 133.
Gris-gris, amulettes, fétiches, 174, 195.
Guanches, habitants primitifs des Canaries, 482, 486; leur langage observé par M. Bouquet de la Grye, 490.
Guet-N'Dar, ville yolofe, 2; le marché indigène, d'après Loti : *Roman d'un Spahi*, 115.
Guier, lac sur lequel on a bâti le fort de Mérinaghen, 164.
Guinée, côte, du cap des Palmes aux bouches du Niger, aspect, climat, 268.

Habitations des nègres. Voir Nègres.
Haffat-el-Beida, *La Falaise blanche*, côte du Maroc, domine la mer à 90 mètres de haut.
Hann, marigot de Dakar, 425.
Harmattan, vent du désert à la côte de Guinée, 310.
Harper, village rattaché à l'État de Libéria, 264.
Hecquard, Sur l'Ile du Prince. — Ouv. cité : *L'Afrique occidentale*, 415.
Hippopotames en troupes, 27.

Ile du Prince, golfe de Biafra, possession portugaise, son aspect, description par Fleuriot de Langle : *Croisières à la côte d'Afrique*; et Hecquard : *Afrique occidentale*, 411, 412; baies de l'Ouest, et de l'Est ou de St-Antoine, aiguades, 414, 415.

Jacks-Jacks, tribu nègre, traitants, 271, 272.
Joly, capitaine, commandant l'attaque contre Mahmadou, 154.
Juifs du Maroc, leur situation, 448; les femmes, le mariage précoce, 449, 450.

Kaolak, ville du Saloum, 235; établissements français.
Karamoko, fils de Samory, 81; son voyage à Paris, 82, 83.
Kayes, ville, 67, 88; chef-lieu du haut Sénégal où se concentre le ravitaillement des forts, 142.
Keniera, village sur le Niger, assiégé par Samory, 70; massacre, 71.
Khassak, marigot, 164.
Khassonkais, nègres, variété de la race mandingue, 41, décrite par le Dr Lacarrière, habite le haut Sénégal, 88; son caractère, ses mœurs, 90.
Kita, fort français, Sénégal, 72, 200.
Koniakary, rivière du Sénégal, près de Kayes, 164.
Kong, montagnes, 291.
Kotonou, établissements français, côte des Esclaves, 296, 302; chenal, 304; port, 318.
Koundou, village, haut Sénégal, 200.
Kounguel, près de Bakel; combat contre Mahmadou Lamine, 154, 155.
Kouri, jeu du Sénégal, 9, 18.
Krou, partie de la côte des Graines, 263.
Kroumen, habitants de la côte entre Sierra-Leone et le cap des Palmes, 263.

Lacarrière (Dr), Sur les Khassonkais, 88.
Laffitte (Abbé), Sur les négriers et le transport des esclaves, 250; sur Porto-Novo, le climat, 310. — Ouv. cités : *Le Pays des Nègres, Le Dahomey.*
Lagos, île et port important, côte des Esclaves, possession anglaise, 270; son commerce, 343, 344; correspondance, 302, 303, 346.
Lahou, rivière de Guinée, 271.
Lampsar, fort, haut Sénégal, 164.
Lanessan (De). Sur les indigènes de Grand-Bassam, 272; le territoire, 275. — Ouv. cité : *Expansion coloniale de la France.*
La Praya, port de Santiago, Cap-Vert, chef-lieu de l'archipel, 512.
Laptot, matelot indigène, 95.
Larache ou El-Araisch, ville et port du Maroc, décrit par G. Charmes. — Ouv. cité : *Une Ambassade au Maroc*, 426.
Legras, Son opinion sur la barre, 5.
Lenz (Dr), Sur la population, 201.

Libéria, colonie fondée par des noirs venus d'Amérique, 259, 264.
Lion, au Sénégal, 25, 27; chassé par les Maures, 30; Amarat, 32; la partie manquée, 37, 38.
Longa, combat où se distinguèrent les disciplinaires, 216, 218.
Lota (Dr), Chasseur, 33; a propos des Malinkais et Mandinkais. — Ouv. cité : *Deux ans entre Sénégal et Niger.*
Loti (Pierre), Sur le Sénégal, 2; sur la danse, *Anamalis Fobil*, 50; marché indigène, 115. — Ouv. cité : *Le Roman d'un Spahi.*

Mafou, barrage du Sénégal, 144.
Mahmadou Lamine, marabout, chef de révoltés, 133; son cortège, 134; il est surpris à Kydéra, 136; réussit à échapper aux Français, 137; il met le siège en 1886 devant Bakel, 152; récit du combat de Kounguel, 154, 155.
Mahamadou Saïdou, 110.
Maitre de langues, émissaire de traitants à l'escale, 104.
Malades, leur transport, 81.
Malinkais, Mandinkais, race nègre, habitant les bords du haut Niger et une partie du Fouta, 63; pratiques sur les femmes et les enfants, costumes et caractères, 64, 65; fétichisme, 66; adonnés à l'ivresse, 122; Mandingues.
Malinkamory, frère de Samory, 71, 72; poursuivi par les Français, 73; combat de Fatinko-Djingo, 74, 75.
Mandingue, race nègre principale, ses subdivisions, 63; ses relations avec les Européens, 68; croisement, 88.
Marabout, prêtre mahométan, ce qu'il est au Sénégal, 133.
Marché indigène, d'après Loti : *Le Roman d'un Spahi*, 115.
Marie (Ste-) de Bathurst, chef-lieu de Gambie, colonie anglaise, 237.
Marigot, cours d'eau.
Marigot de Dembakané, 59.
Marigot de Fanaye, 31.
Marin (Le), 224, 227.
Maringouins, 180, 181.
Maroc, la côte, d'après M. Tissot, 420; les villes, 437; son gouvernement, 439; sa population, 444; commerce, 453; armée, 462, 470.
Master B***. Son aventure avec les maringouins, 182, 189.
Matam, poste français, haut Sénégal, 150.
Maures, du Sahara à la rive droite du Sénégal, 26, 30, 99; leur caractère, leur vie, 100; les femmes, d'après le Dr Bérenger-Féraud (ouv. cité), 100, 102; le maure à l'escale, 103; danses mauresques du Sénégal, 105; au Maroc, leur origine, leur fanatisme, 447.
Mazaghan ou Djedida, ville du Maroc, 427; fortifications, 429.
Médecin de la marine, 227, 228.
Médine, 71; fort, 88, ville du Khasso, où finit la navigabilité du Sénégal, 157.
Méhédyah ou Nouv. Marmore, ville et fort, Maroc, 426.
Mellacorée, rivière, dépendance du Sénégal, 236.
Méquet. A propos des palabres. — Ouv. cité : *Revue coloniale*, 58.
Mesurade, cap, Côte des Graines, 259, 262.
Minas, nègres de Benin et de Dahomey, 299.
Mogador, ville du Maroc, son aspect, 431, 432; bombardée par les Français, 433; son climat, 434.
Monrovia, capitale de l'état de Libéria, 259, 261.

MONT-LOUIS (M. DE), 275.
MONTE, cap, Côte d'Afrique, où commence l'état de Libéria, 259.
MOULEY-EL-HASSAN, sultan du Maroc, Emir des Croyants, son gouvernement, 439, 440; son favori, 440; ses relations extérieures, 441.

N'DASTONTE, ville iolofe, 2.
NABOU, village, 75, 76, où Malinkamory est acculé et battu, 77, 80.
NAFADIÉ, marigot, haut Sénégal, 74.
NÈGRES, leurs habitations, intérieur de case, décrites par Bérenger-Féraud (ouv. déjà cité), 107; villages fortifiés, 108, 109; attaque des indigènes, 110, 111; nègresses, 14, 15; leurs bijoux, 112, 114; coiffures, 114; préparation des repas, les pileuses de couscous, 118, 120; repas des noirs, d'après Laffitte (*le Dahomey*), 122; Noirot, (*A travers le Fouta Djallon*) Bouche, (*La Côte des Esclaves*), 123, 124; boisson des nègres, 124; récolte du vin de palme, 124; le deuil chez les noirs, d'après M. Féris, 126; division des nègres de la Sénégambie, 127; leur adresse à diriger leurs pirogues sur le Sénégal, 158, 159.
NÉGRIERS (Navires), transport des esclaves, 251.
NIAGASSOLA, fort, Sénégal, 71, 72; séjour, famine, malades, 80, 81.
NIGER (Haut), 30, 70; occupé par Samory, 71.
NOIROT, sur les danses des nègres du Soudan, sur Damas, roi des Bambaras, 40, 49; sur les habitants du Fouta. — Ouv. cité : *A travers le Fouta Djallon.*

L'OFFICIER, 222, 224.
OKRIKA, île habitée par des anthropophages, scène, 351.
OPÉRATIONS MILITAIRES, en Sénégambie, difficultés causées par le climat, conditions désastreuses pour les Européens ainsi que pour les animaux, 203, 206; effectifs, 207; Campement, 208.
OUASSOULOU, 70; pays du haut Niger, occupé par Samory.
OUOLOF, VE, race principale nègre du Soudan français, son portrait, son caractère, 42, 46; ses vêtements, 47, 48; les femmes, leurs habits, leur danse, 48.
OUSSOUBRY, chef d'indigènes auxiliaires, 166, 167.
OWARO, pirogue de Cameroun, d'après Barret : *Afrique occidentale*, 359.

PAHOUINS ou M'Fans, tribu nègre du Gabon, 382, 392; d'après M. de Compiègne : *Afrique équatoriale*, 394; les femmes et leur coiffure, d'après le Dr Barret, 397, 398.
PALABRE du colonel Frey avec Abd.-Boubakar, 58, 59; d'après Bouche : *La Côte des Esclaves*, 58.
PALMA, port de la grande Canarie, 473.
PALMAS ou cap des Palmes, 264.
PAPAHRAH, campement des disciplinaires, 216.
PAQUEBOTS, Côte-d'Or, colonie anglaise, 287, Côte des Esclaves, 296, 300.
PEDRO-BLANCO, Négrier espagnol, 247.
PETIT-POPO, colonie allemande, Côte des Esclaves, 294; population, 295, décr. par le lieutenant Tralboux.
PEULHS ou Foulahs, race nègre, peuples pasteurs du Sénégal, du Soudan français, chasseurs déterminés, 31; leurs moyens de défense contre le lion, 26, 35; vêtements, coiffure, 54, a produit le Khassonkais, et le Toucouleur 88; expéditions des Peulhs, 111.
PILON, employé par les femmes pour préparer le couscous : *La Danse du pilon*, 118, 120.
PIPE, la pipe au Sénégal, 114.

Podomé, comptoir portugais, 342.
Porto-Novo, poste, Côte des Esclaves, pays sous protectorat français, 302; lagune importante pour les communications, 303, 304; population, mœurs, commerce, 306, 308; d'après Bouche: *La Côte des Esclaves;* le climat, d'après Laffitte: *Le Pays des Nègres;* le roi Toffa, dépeint par Courdiaux: *Missions catholiques*, 311, 312.
Porto-Seguro, colonie allemande, Côte des Esclaves, 294.
Postes de ravitaillement, 160.
Rambaud. — Ouv. cité: *La France coloniale*, descriptions du bas et moyen Sénégal, 63, 143.

Rabat, ville et port du Maroc, 426.
Repin (Dr), décrit le dieu de Wydah (serpent sacré), 326.
Richard Toll, fort bâti par les Français, 139.
Ridde, capitaine, 74.
Rio-Nuñez, rivière, dépendance du Sénégal, 236.
Rio-Pongo, rivière, dépendance du Sénégal, 236.

Safi ou Asafi, ville du Maroc, son ancienneté, 430.
Sahara, la côte, les plages, 1, 2.
Saint-Louis du Sénégal, ville, capitale, 1, 2, 10, 14, 35; sur le Sénégal, 139, 140; voyage à Kayes, 142.
Saint-Vincent, île du Cap-Vert, 507: son port est fréquenté par la marine marchande et militaire, relâche de la station française de l'Atlantique, cimetière français, 511, 512.
Sainte-Marie-de-Bathurst (V. Marie).
Saloum, rivière, dépendance du Sénégal, établissement français, 235.
Samory, Almany ou chef nègre, 67, 70; ses entreprises heureuses, 70, 71; rencontre avec les Français, poursuite, 71, 73.
Sangara, eau-de-vie de traite, 51, 144.
Saniès, petits camps retranchés, 70.
Santa-Cruz (Sainte-Croix), port de Ténériffe, 474; description par J. Leclercq: *Voyage aux îles Fortunées*, Laffitte: *Le Dahomey*, sur les anciens habitants, 476.
Santiago, île du Cap-Vert, 507, où est le port de la Praya, la plus peuplée et la mieux cultivée, 511.
Sarrakholais ou Soningais. Variété de la race mandingue, 63; révolte en 1886, 67; son origine, son caractère, la femme, 92; son intelligence pour le trafic, 93; le colporteur de l'Afrique occidentale, 93, 94.
Sedhiou, ville, dépendance du Sénégal, 235.
Ségou, 70; état du haut Niger.
Ségur, lieutenant, chasseur renommé au Sénégal, 33.
Sénégal, fleuve, embouchure, 4; la barre, 10; sa source, son cours, 139; ses crues, 140; description, d'après Rambaud, bas Sénégal, 143; moyen, 144; haut, 151; barrages, chutes de Gouina, rapides, 158; affluents, 164.
Sénégal, pays qui forme la colonie française de la Sénégambie, divisé en haut et bas Sénégal, le premier a été occupé par Samory, les villages fortifiés en état continuel de guerre, 71, 108; le deuxième est pacifié, costumes, coutumes des femmes, 14, 18, 30, commerce, population, 199; climat, température, 201; inhabitable pour l'Européen, 202.
Sénégambie, colonie française, son gouvernement, administration, 12, 18, 22, 24.
Senoudebou, village, haut Sénégal, 136.
Serère. Variété de la race ouolove, 51.
Shebar, rivière de la Côte des Graines, 247.

SIERRA-LEONE, côte, rivière, montagne, 230; établissement anglais, 241; d'après Burdo : *Niger et Benué*, et M. de Compiègne : *Afrique équatoriale*.
SIGNAR, SIGNARE, mulâtre et mulâtresse du Sénégal, 10; bal, costumes, vie, 14, 15.
SLA ou vieux Salé, ville du Maroc, 426.
SOLDAT DE MARINE, 218, 222.
SOTCHIA, petite baguette pour les dents, 15.
SOUDAN, 18; les danses, 30, 31.
SPAHI SÉNÉGALAIS, 210.

TABAC, au Sénégal, 114.
TABALA, tambour de guerre, 110.
TAM-TAM, réjouissance publique des nègres, 20, 21.
TANDA, rivière de Guinée, 271.
TANGER, ville du Maroc, d'après M. Lesaulnier de Vanbello et Gabriel Charmes : *Une Ambassade au Maroc*, 422, 424.
TAPADE, palissade, 107.
TARAS, sorte de divan, 15.
TATA, fortification nègre, 38, 66, 85.
TEMPÊTE, sur la côte occidentale d'Afrique, décrite par Laffitte : *Le Dahomey*, 518, 519.
TÉNÉRIFFE (Ile), 474; pic, 477, 479, d'après M. de Beauvoir : *Voyage, etc.*, Leclercq et Branda; ascension, 479.
TEYDE, pic de Ténériffe, ascension décrite par Bouquet de la Grye, 495, 496.
TIMBO, capitale du Fouta-Djallon, 199.
TIRAILLEUR SÉNÉGALAIS, 211; les femmes, 210; ses qualités.
TOMBOUCTOU, 212, 215.
TON-YAYA, lac du Sénégal, 164.
TORNADES, 516, 518.
TOUCOULEUR, race croisée du Peulh et du Yolof habitant le Fouta, 55, 56; grands chasseurs, 30; les femmes, les enfants, 58; palabres chez les Toucouleurs, 61.
TOUKOULO, camp, une scène de nuit, 27, 28.
TRAITE, d'après le Dr Barret. — Ouv. cité, 252, 254.
TRAITANTS, 104.

VILLAGE fortifié du haut Sénégal et Niger, 109; attaque de nègres, 110.

WAD-DRAH, rivière et vallée du Maroc, 435.
WALLON, observ. sur la barre, 5.
WYDAH, capitale du Dahomey, 301, 322, d'après Laffitte, 323; son temple, 326, 342.

YORIBA, NAGO, dialectes parlés à Porto-Novo, 307.

BINDING SLIP

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCK

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRAR

DT
527
F7

Frey, Henri Nicolas
Cote occidentale d'A

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 04 18 08 015 3